This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,179,819

Digitized by Google

Digitized by Google

805
R454

Digitized by Google

Digitized by Google

'17

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1923

Digitized by Google

Société Française d'Imprimerie et de Publicité. — Angers, 4, rue Garnier.
Paris, 2, rue Monge.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XVIII

JUILLET-DÉCEMBRE 1923

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1923

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XVIII

JUILLET-OCTOBRE 1923

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1923

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages

Encore la Basilique de la « Porta Maggiore », par Jérôme Carcopino . . . 1

Notes sur une statuette en bronze d'Athéna-Niké, par Oscar Waldhauer . . 24

Les armes figurées sur les monuments romains de la Gaule méridionale, par Paul Couissin. 29

Un album de dessins de Jacopo Bellini au Musée du Louvre, par S. de Ricci. 88

L'interprétation des stèles funéraires attiques, par Paul-Louis Couchoud . . 99

Talismans du Musée de Genève, par W. Deonna. 119

Variétés : Bibliographie de Charles Clermont-Ganneau, par Harald Ingholt . 139

Nouvelles archéologiques et correspondance : Bouché-Leclercq. — Maurice Vernes. — Camille Benoit. — Quelques disparus. — Wilhelm H. Roscher. — Edouard Anthes. — Centenaire d'Ernest Renan. — La caverne de Saint-Martory. — A Cnossos. — Nouvelles peintures de Cnossos. — La trouvaille de Hoby. — Un dévot d'Homère à Pompéi et la basilique de la Porta Maggiore. — La Corse ancienne et les fouilles d'Aleria. — Le Bullettino di Paletnologia italiana. — Pierres qui roulent. — Les fouilles françaises en Afghanistan. — La flore du *Jugement dernier* de Beaune. — Tapisseries de Gand. — Le « Spirituale Pomerium » 159

Bibliographie : C.-T. Hagberg-Wright et C.-J. Purnell. — Edm. Vignard. — A. Jardé. — G.-P. Oikonomus. — Helmuth Th. Bossert. — W. Deonna. — D. Angélique G. Panayotatou. — Bollettino del Reale Instituto di archeologia e storia dell arte. — Vincenzo Balzano. — E. Douglas Van Buren. — Avv. Francesco Flumene. — K. Schumacher. — Marius Gerin. — F. Hermet. — Eugène Albertini. — Julien Feuvrier. — Lubor Niederle. — C. A. Nordman. — Arthur Nordén. — Hanna Rydh. — Kungliga Vitterhets Historie och Antikvitets Akademiens Handlingar. — Johs Boe. — L. Berthomieu. — Fogg Art Museum Notes. — S. W. Grose. — Ananda K. Coomaraswamy. — Baron Descamps. — Les travaux archéologiques en Syrie de 1920 à 1922. — Roy Merle Peterson. — Samuel A. B. Mercer. — Maurice Goguel. — Biblia. — Edmond Fleg. — P. Casanova. — P. Monceaux. — Henri Focillon . 175

Conditions de l'abonnement.

Pour Paris. Un an.....	50 fr.	Pour les départements. Un an..	52 fr.
Un numéro mensuel.....	5 fr.	Pour l'étranger. Un an.....	55 fr.

On s'abonne également chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées.

Digitized by Google

Encore la Basilique de la « Porta Maggiore »[1]

La surintendance des fouilles de Rome prépare de l'hypogée découvert en 1917, près de la Porte Majeure, une publication intégrale, où tous les stucs dont il est orné seront photographiés, décrits, commentés. Il n'y a point de doute, pour qui sait la haute valeur de M. Roberto Paribeni et le dévouement éclairé de ses collaborateurs, qu'elle ne réponde, par son ampleur et son exactitude, à l'importance de cette trouvaille sensationnelle ; et le monde savant la souhaite d'autant plus rapide que, seule, elle lui permettra d'apprécier la valeur artistique du monument et d'en pénétrer jusqu'au fond le mystère. Mais, en attendant, les archéologues, qui ne peuvent indéfiniment résister à son attrait, en sont réduits à tirer de leurs premières impressions des conclusions provisoires. Quelque risque qu'ils courent en nous livrant tout de suite le résultat de leurs enquêtes partielles, ils l'affrontent avec vaillance et pour notre plus grand profit. Depuis le rapport, considérable en sa brièveté, rédigé dès 1918 par MM. Ed. Gatti et Fornari (*Notizie degli Scavi*, 1918, p. 30-52) et le mémoire substantiel et profond que M. Cumont fit paraître ici même aussitôt après (*R. A.*, 1918, II, p. 51-73), toute une littérature s'est constituée autour de la découverte de la Porte Majeure. Elle est présentement disséminée dans une infinité de périodiques et de journaux italiens, français, belges, anglais, américains, hollandais, danois et allemands. Dès aujourd'hui, cette bibliographie comprend vingt-quatre numéros[2], et il

1. Communication lue au Congrès d'histoire des religions (séance du 12 octobre 1923).

2. Cf. le relevé de M. Bendinelli, dans le *Bull. Comunale*, 1922, p. 86, auquel

Digitized by Google

ne saurait être ici question de discuter tous ces travaux un à un. Du reste, plusieurs d'entre eux suivent plus ou moins librement l'impulsion de feu Fornari et de M. Cumont. D'autres, qui y résistent violemment, tels ceux où l'hypogée est donné pour une salle à manger, ou de danse, ombreuse et discrète, où se déroule en stucs plaisants l'éloge du chant, du vin et de l'amour, sont implicitement réfutés par les études les plus récentes dont l'édifice ait été l'objet : celle de M. Leopold (*Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXXIX, 1921-1922, p. 165-192); celle de M. Bendinelli (*Bullettino comunale*, 1922, p. 85-126); enfin celle de M. Hubaux (*Musée belge*, XXVII, 1923, p. 1-81). Ces mémoires, malgré leurs divergences, font, à mon avis, réaliser un progrès sérieux à la question; et peu s'en faut qu'elle ne soit aujourd'hui résolue.

***

Le travail de M. Leopold n'a que le tort de se présenter plutôt comme une réfutation que comme une annexe de celui de M. Cumont. Après M. Fornari, M. Cumont avait admis que la fondation de l'hypogée de la Porte Majeure remontait, comme le colombaire voisin des Statilii, à la première moitié du Ier siècle après J.-C., et, subsidiairement, que l'abandon dont il avait souffert pouvait être mis en corrélation avec le procès, en 52 ap. J.-C., du consulaire T. Statilius Taurus qui n'échappa que par le suicide à l'accusation de magie à lui intentée par Claude devant le Sénat (Tacite, *Ann.*, XII, 59). M. Leopold s'approprie cette chronologie; bien loin de contester la légitimité du rapprochement, il a essayé de le renforcer par des considérations générales sur la politique religieuse de Claude et par l'exemple de ce qui advint dans le sanctuaire de Déméter, à Pergame, où les sectes orphiques, prospères jusqu'au principat de Claude,

il convient d'ajouter le propre article de M. Bendinelli, l'article de M. Hubaux publié postérieurement, l'article de M. Giovannoni, cité p. 94, n. 1, et un article du R. P. de Jerphanion, dans les *Etudes*, 1922, tome 171, p. 60.

Digitized by Google

subirent, après lui, une éclipse qui n'a cessé que sous Hadrien. On pourra marchander la valeur de ses arguments ingénieux, non la confirmation qu'ils apporteront, s'ils sont fondés, à la thèse de ses devanciers.

Avec une remarquable sûreté de coup d'œil, M. Fornari avait tout de suite affecté l'hypogée aux réunions et pratiques cultuelles d'une secte païenne ésotérique hantée par la crainte de la mort et l'espoir de l'immortalité. Plus précisément encore, M. Cumont s'était attaché à définir cette secte qui, relevant de l'eschatologie pythagoricienne, devait être l'une de ces confréries que le pythagorisme renaissant avait essaimées en Italie dès la fin de la République romaine. M. Leopold part des conclusions de M. Fornari, puis substitue l'orphisme au pythagorisme dans l'explication des symboles dont foisonne le monument, ou plutôt ajoute les éléments orphiques et dionysiaques aux éléments pythagoriques qui avaient été déjà décelés. Mais est-ce là une addition véritable ? Et ne peut-on dire qu'elle était virtuellement enveloppée dans les acquisitions précédentes ? L'assimilation de Zagreus à Dionysos entraînait la pénétration des mythes dionysiaques dans les mystères orphiques ; aussi loin qu'on remonte dans le passé du pythagorisme, il est impossible d'isoler la doctrine du philosophe de Samos de celle qui était prêtée à Orpheus. Suivant les uns, Pythagore avait été le disciple des Thraces et initié à leurs croyances dans Libèthrées, par Aglaophamos ; selon d'autres, il aurait été le maître des Gètes, et c'est de lui que seraient venues les leçons que Zamolxis aurait ensuite propagées jusque chez les Celtes (cf. Hippolyte, *Contra haereses*, I, 2, p. 14, l. 93, éd. Duncker et Schneidewin ; Zeller, *La Philosophie des Grecs*, trad. Boutroux, I, p. 300). En réalité, les mystères pythagoriciens et les mystères orphiques sont issus à la même époque de tendances identiques. L'école des orphiques est contemporaine des débuts de la philosophie grecque. Leurs courants se sont mêlés dès l'origine et, dès l'origine, l'influence des philosophes sur la théologie des mystiques a été aussi grande, sinon plus, que la réaction inverse (Zeller, *op. cit.*, p. 59). Plus tard, la confusion s'est

Digitized by Google

encore épaissie. Hérodote, au ve siècle, ne distingue point entre les Ὀρφικοί, les Βακχικοί et les Πυθαγόρειοι[1]. S'il est vrai, comme l'écrit M. Leopold (p. 197), que les *tumuli* où furent retrouvées des lamelles d'or portant des sentences orphiques aient renfermé les restes des derniers pythagoriciens de Sybaris, le mélange était achevé en Grande Grèce au IVe-IIIe siècle av. J.-C[2]. ; dans le cours du Ier siècle av. J.-C., les éléments qu'il enchevêtre sont devenus à ce point indiscernables que le cas de Vatinius, revendiqué pour l'orphisme par M. Leopold, l'a été, par M. Cumont, pour le pythagorisme, sur la foi du même discours de Cicéron : Tu affectes, Vatinius, de te dire pythagoricien : *Te Pythagoreum soles dicere* (Cic., *In Vat.*, VI, 14). De sorte qu'en dernière analyse les développements de M. Leopold, au lieu de nuire à l'hypothèse de M. Cumont, en soulignent la justesse et en montrent la fécondité. Comme je la tiens pour vraie, il m'arrivera d'utiliser, chemin faisant, plusieurs des fines observations de détail que M. Leopold a recueillies en sa faveur.

***

M. Bendinelli s'est révélé, à son égard, non un allié dissident, mais un adversaire systématique et résolu.

Même quand il s'accorde avec ses prédécesseurs, il a la coquetterie d'aborder au même point qu'eux par une voie toute différente ; pour le reste, il emploie la dialectique la plus rigoureuse et toutes les ressources de son expérience archéologique à les battre en brèche.

M. Cumont, nous l'avons vu, s'est rallié à la chronologie de MM. Gatti et Fornari ; mais, comme eux, il s'était bien garde de la déduire d'une décoration trop disparate pour fournir utilement des indications de ce genre (Cumont, p. 59). C'est, au contraire, sur le style que M. Bendinelli fonde son adhésion à leur opinion commune : « Si l'histoire de l'art, écrit-il avec

1. Hérodote, II, 81.
2. Cf. Comparetti, *Laminette orfiche*, Florence, 1910, p. 7 et 22.

Digitized by Google

une ardente conviction, si l'histoire de l'art n'était pas capable de résoudre au moins le problème de l'âge du monument, on aurait le droit de suspecter l'utilité de cette discipline » (p. 90). M. Bendinelli, lui, n'en doute point ; et son érudition lui prodigue les analogies qui, de toutes parts, le ramènent à la période « des premières décades » de notre ère, à laquelle il s'arrête à son tour. Les candélabres, surmontés de figures debout « en fonction de Caryatides », qui séparent les différents registres des parois de l'*atrium*, sont caractéristiques des peintures pompéiennes du « second style» et furent aperçus autrefois dans la chambre funéraire de la pyramide de Cestius, laquelle date de la fin de la République. Parmi les représentations qu'ils encadrent, les unes, paysages alternant avec des oiseaux et des fleurs, reparaissent dans le colombaire de la Villa Doria-Pamfili (fin de la République) ; les autres, enfermées entre des battants de porte, dans la maison de la Farnésine (principat d'Auguste). Dans la *cella*, la surface de la voûte a été divisée par une série de lignes parallèles et de lignes perpendiculaires en un véritable damier de rectangles inégaux, selon le procédé qui prévaut dans le colombaire de la *familia* d'Arruntius, le consul de l'an 6 ap. J.-C., et dans la « maison dorée » de Néron. Si, des principes de l'ordonnance générale, on descend aux différents sujets traités, d'identiques comparaisons surgissent en foule. Les formes architecturales du mur de fond du bas-côté gauche s'apparentent à celles des peintures pompéiennes du IIe et du IIIe styles, de la Farnésine et du colombaire Doria-Pamfili déjà cités ; les Gorgones évoquent par leur aspect la Méduse de bronze repêchée sur le ponton du lac de Némi (Caligula) ; les portraits exécutés de profil sur les piliers portent la coiffure à la mode au siècle d'Auguste ; les Victoires volantes se retrouvent dans la maison de la Farnésine, tandis qu'au rapt de la Leucippide que déploie la voûte centrale répond celui du colombaire des *Arruntii*, etc., etc. Il serait aisé d'allonger cette énumération. M. Bendinelli dispose en maître d'un énorme bagage de souvenirs, de faits et d'images, et sa brochure fourmille de confrontations topiques. Je conserve toutefois quelque scepti-

Digitized by Google

cisme quant aux certitudes qu'il se flatte d'en avoir tirées. D'abord, les analogies des thèmes artistiques ne renferment pas toujours la preuve décisive qu'il prétend leur emprunter. Qu'il s'agisse de la sculpture grecque ou de l'iconographie chrétienne, le cas n'est pas rare, comme le montrait tout récemment encore M. Salomon Reinach[1], d'adaptations successives à un sujet permanent. Il subsiste intact, tandis que les « manières » changent, et que le style, le mode d'expression évoluent avec le goût, d'une génération à l'autre : le motif de la Victoire volante, pour ne citer que lui, a traversé les siècles; M. Cumont (*Etudes syriennes*, Paris, 1917, p. 14) l'a décrit en Asie-Mineure dans un tombeau du IIIe siècle de notre ère, et on le voit se muer, plus tard, dans les anges de l'imagerie chrétienne. Ensuite, le style ne se laisse jamais complètement river à une période à l'exclusion des autres : il faut compter avec ses réapparitions et ses survivances; de l'aveu de M. Bendinelli, l'encadrement en damier s'est maintenu au moins depuis le début de notre ère jusqu'à la fin du règne de Néron; telle convention de la peinture pompéienne est commune à la plupart de ses périodes. Enfin, la date d'une décoration ne saurait résulter, comme une moyenne d'une statistique, de l'ensemble de ses caractéristiques. Elle suit forcément la plus récente d'entre elles. Or, j'ai peine à croire que le type de l'Attis funéraire, qui s'inscrit aux quatre coins de l'encadrement de la voûte centrale, ait été introduit dans l'art des Romains avant l'entrée du dieu dans leur religion, et cette particularité nous interdirait de faire remonter plus haut que le principat de Claude le monument qui la renferme[2]. Mais, à mon sens, nous garderions le droit de descendre beaucoup plus bas, au second siècle, où la figure pensive d'Attis se généralise un peu partout[3], si des raisons d'un autre ordre, l'appareil réticulé de la construction, le défaut de débris de marbre et de brique dans le

1. Séance de l'Académie des Inscriptions, du 24 août 1923.
2. Cf. J. Carcopino, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1923, p. 123 et suiv.
3. Le type, selon Graillot, *Culte de Cybèle*, Paris, 1912, p. 438, apparaît d'abord à Pompéi.

Digitized by Google

blocage qui la constitue, l'absence de tout autre motif oriental n'avaient, d'avance, frayé sa voie et marqué ses limites à la tentative de M. Bendinelli. Si frappantes, en effet, que soient ses comparaisons, elles ne posséderaient pas, à elles seules, de valeur démonstrative. Jointes aux constatations précédentes, en harmonie et non en opposition avec elles, elles vérifient et resserrent, par une précieuse série de repères nouveaux, les résultats déjà obtenus. L'hypogée de la Porte Majeure, que ses matériaux et les notes dominantes de son ornementation situent au début de l'Empire, ne peut, d'autre part, avoir devancé la réforme métroaque de l'empereur Claude. Il doit donc en être contemporain, et si, comme l'a remarqué M. Leopold, « le merveilleux état de conservation de ses stucs, l'absence complète de *graffiti* et de traces de fumée » indiquent qu'il n'a été fréquenté que pendant un temps très court (*op. cit.*, p. 191), la coordination de son histoire avec celle du procès de T. Statilius Taurus, en 52 ap. J.-C., acquiert une telle probabilité que sa destination religieuse semble établie par là même.

***

Ce n'est pas le sentiment de M. Bendinelli ; car la seconde partie de son robuste travail a justement pour but d'écarter l'interprétation cultuelle, en démontrant que l'hypogée de la Porte Majeure n'a jamais été qu'un tombeau dont les urnes de marbre, proie tentante et facile pour des voleurs, auraient été enlevées. Son argumentation procède de la méthode qu'il a déjà maniée avec tant d'habileté. M. Bendinelli examine, les uns après les autres, un grand nombre des motifs qui ressortent, dans la blancheur des reliefs en stuc, tout autour de l'édifice, et il n'éprouve aucune peine à faire valoir que, dans tous les cas, qu'il s'agisse de scènes de rapt ou de scènes dionysiaques, du masque de Méduse ou de celui de l'Océan, d'Hermès Psychopompe ou d'Attis, d'Éros et des Victoires ou des Danaïdes, d'Achille et Chiron ou d'Hercule et Hésione, du supplice de Marsyas ou de la conquête de la

Digitized by Google

Toison d'or, des sujets pareils peuplent les colombaires et remplissent les sarcophages de la Rome impériale. Puisque la décoration de l'hypogée est semblable à celle des tombeaux, M. Bendinelli affirme que sa destination n'a pu être que funéraire ; il lui paraît aisé de prouver par surcroît que la place des morts demeure visible dans l'édifice et en commande la restitution.

M. Bendinelli attire d'abord notre attention sur les trous du pavement, qui, les uns à 30 cm., les autres à 20 cm. de profondeur, en interrompaient la mosaïque : un au milieu de la nef, vers l'entrée ($1^m \times 0^m,62$) ; deux entre les piliers ($0^m,50 \times 0^m,40$) ; quatre adjacents aux piliers ($0^m,34 \times 0^m,34$) ; puis il nous invite à considérer les murs de fond où s'enlèvent, en stuc, sur des socles terminés par des bases et couronnés de corniches, huit amphores ou cratères de grandes dimensions et d'un élégant profil. M. Bendinelli estime que l'artiste, en modelant ces reliefs, avait dans l'esprit, ou même sous les yeux, les objets dont il a imité l'apparence (p. 116). Comme les musées romains abondent en vases cinéraires remarquables par la richesse de leur matière, marbre ou albâtre, et par celle de leur décoration qui se déroule sans solution de continuité sur tout le développement de leur surface extérieure, M. Bendinelli juge indispensable d'admettre qu'ils étaient primitivement isolés, dans les tombes d'où ils ont été extraits, sur des supports analogues à ceux des stucs ; il est ainsi amené à supposer que les trous de pavement étaient, à l'origine, remplis par des socles de marbre semblablement surmontés par des vases cinéraires de prix. Le marbre dans lequel ils étaient façonnés et qui a été arraché de toutes les parties de l'hypogée où il s'encastrait a sollicité le larcin ; ils auraient disparu, avec les épitaphes qui y étaient gravées.

En attendant, nous ne les avons pas, et j'avoue résister à la séduction de cette brillante conjecture.

Que les thèmes ornementaux de notre hypogée soient, en majorité, identiques à ceux des tombeaux de la même époque ou des époques postérieures, je n'en disconviens pas. Mais

Digitized by Google

M. Cumont avait tout de suite relevé le fait, en même temps qu'il le rapportait à l'eschatologie de la secte qui se réunissait en ce lieu pour s'y assurer une promesse invincible contre le néant. Car cette rencontre nous laisse le choix : l'hypogée de la Porte Majeure est un tombeau, à moins qu'il ne consiste en un sanctuaire animé des espérances qui s'expriment au fond des tombeaux de la même période, et que les idées de la secte qui l'avait bâti n'aient plus ou moins conquis la société de son temps, empruntant des symboles intelligibles alors à toutes les consciences tourmentées de la même angoisse et soulevées du même désir. M. Bendinelli part de la diffusion des motifs décoratifs que le syncrétisme néopythagoricien aurait adaptés à son enseignement pour nier sa présence cultuelle dans l'hypogée qu'ils illustrent. Mais le raisonnement se retourne aussi bien, et tant qu'on n'aura pas prouvé par ailleurs que l'hypogée était un tombeau, peu importe qu'on en fasse un sanctuaire indépendant des colombaires qui l'environnent, ou qu'on suppose en lui, selon l'heureuse suggestion de M. Lugli (*Riv. di Architettura*, 1921, p. 209), le lieu du culte d'un collège funéraire dont les tombes étaient voisines, il est possible que sa décoration procède simplement des croyances qui y étaient pratiquées et dont les analogies signalées nous permettent de suivre l'expansion sur les murs des tombeaux comme aux flancs des sarcophages de la Rome impériale.

Or, si nous devons à M. Bendinelli — et c'est à mes yeux le grand mérite de sa savante étude — une reconstitution vraisemblable du mobilier de l'hypogée, celle-ci ne recèle pas la preuve annoncée. Après M. Bendinelli et comme lui, je crois que les stucateurs de l'hypogée ont reproduit des objets qui l'ornaient en réalité. Après lui, comme lui, je pense que certains des trous qui s'ouvrent dans le pavement ont jadis contenu les socles dont la trace a été relevée sur les piliers auxquels ils adhéraient, et que ces socles soutenaient, soit des cratères, soit des amphores, semblables aux cratères et aux amphores des stucs. Mais je ne puis, pour si peu, me résoudre à assimiler ces vases à des urnes cinéraires. Leur aspect,

Digitized by Google

M. Bendinelli le confesse (p. 117), est plutôt celui des vases agonistiques ; d'ailleurs, à côté d'eux, l'artiste a ciselé des tables chargées de plats et d'aiguières, et, plus haut qu'eux, des *oscilla* suspendus. Nous sommes, il me semble, tenus de pousser le raisonnement jusqu'au bout, d'admettre, par conséquent, que les trous, placés entre les piliers et doubles de ceux qui leur sont adossés, nous révèlent l'emplacement des tables de marbre qui y étaient fixées autrefois, comme les trous de suspension, encore reconnaissables à la clé des arcades, nous révèlent le scellement des chaînes au bas desquelles pendirent, soit des lampes, soit des *oscilla* conformes à ceux des stucs. Mais alors, on aura beau alléguer que certains détails, les amphores, par exemple, reviennent ailleurs sur des parois tombales, comme celles de la pyramide de Cestius, on ne pourra s'affranchir de la ressemblance, que M. Bendinelli a loyalement signalée, entre l'ensemble ainsi reconstitué et l'aspect des palestres romaines sur les plus belles des tablettes de terre cuite que nous ait léguées le Haut-Empire (Rohden et Winnefeld, pl. LXXI, LXXXII, CXLII, CXLIII). Il est naturel que des artistes chargés d'orner une tombe aient jeté leur dévolu sur les formes des récompenses agonistiques, puisqu'il s'agissait pour eux de traduire la lutte contre la mort. Si l'hypogée de la Porte Majeure, non seulement les répète en ses bas-reliefs, mais a contenu la réalité de quelques-unes d'entre elles, il ne s'ensuivra donc pas qu'il ait consisté en une salle agonistique où de joyeux concurrents seraient venus se disputer, dans la fraîcheur d'un crypto-portique et la liesse des banquets, des prix de chant et de poésie. Mais il en résulte encore moins qu'il faille identifier les vases de l'hypogée avec des urnes cinéraires. Au fond, ces particularités de sa décoration, la restauration conséquente qu'elles autorisent à proposer de l'intérieur de l'édifice, cadrent avec le concept que matérialise, à mi-hauteur de l'abside, la grande Victoire debout entre ses « orantes » ; à proprement parler, elles y acheminent[1]. La notion du combat que les âmes ont à

1. Pythagore, à Crotone, enseignait dans le gymnase (Jamblique, *V. P.*, IX, 45). Se

Digitized by Google

livrer pour triompher du destin est répandue dans la palestre du sanctuaire; mais, fortes du secours surnaturel que leur ont procuré la vertu de leur foi et l'efficacité des rites accomplis en commun, elles sont sûres, arrivées au terme de l'épreuve, de recevoir la palme des récompenses définitives.

***

Aussi bien, la destination religieuse de l'édifice sort-elle indemne de toutes les attaques dirigées contre elle. Elle demeure seule capable de nous rendre compte de toutes les singularités qui nous ont surpris et qui, décidément, empêchent d'identifier l'hypogée à un tombeau, fût-ce un tombeau d'initiés : celles de son abside et celles de son plan, celles de sa construction souterraine et du motif central de sa décoration.

D'abord l'abside : deux mortaises, distantes de $0^m,60$ l'une de l'autre, s'enfoncent, sur une hauteur de 1 mètre et une largeur de $0^m,15$, dans le mur courbe qui la ferme à l'Est. Tout le monde, jusqu'à présent, y restituait les attaches d'un siège, le *thronos* où devait s'asseoir le président des cérémonies qui se célébraient en ce lieu, telle la *cathedra* des églises chrétiennes. Pour la raison que le prêtre qui aurait occupé cette place eût été séparé du reste de l'assistance, M. Bendinelli s'élève vivement contre cette manière de voir et substitue au trône sacerdotal une base de marbre qui aurait été volée avec la statue qui s'y dressait (p. 114). Puisque les mortaises sont vides, le champ s'ouvre aux suppositions. Mais en quoi celle de M. Bendinelli — que j'hésite d'ailleurs à m'approprier — seconderait-elle son opinion sur le rôle funéraire de l'édifice? Car s'il a pu exister des statues, au fond de quelques tombeaux romains, celui, encore inédit, de la Via Pô, par exemple, il n'en est pas moins vrai que la statue de la divinité est, ordinairement,

rappeler aussi que certaines républiques pythagoriciennes sortaient des gymnases (Jamblique, *V. P.*, XXVII, 130 : Πυθαγόρεοι ἦσαν · οἵ τε τὰς Ῥηγινικὰς πολιτείας συστήσαντες τήν τε γυμνασιαρχικὴν κληθεῖσαν).

Digitized by Google

le propre des sanctuaires. Ce n'est pas tout : de la cavité qui se creuse au pied de l'abside et se prolonge sous son mur de fond ont été extraits des restes de chien et de porcelet[1]. M. Bendinelli ne nie point la réalité du sacrifice cathartique dont ils témoignent, mais il conteste que de ce sacrifice dépende la nature cultuelle du monument (p. 120). Il allègue, tantôt les tombeaux marqués des caractères architecturaux des édifices religieux, comme le prétendu temple du dieu Rediculus, tantôt les pratiques du christianisme qui a enseveli ses morts dans ses églises. Mais l'église chrétienne est en soi un lieu de culte et ne devient un cimetière que par accessoire ; d'une manière générale, il ne serait légitime d'affirmer que l'immolation d'un chien et d'un porc ait été consommée lors de la dédicace d'un tombeau que si d'autres tombeaux nous avaient livré pareils déchets. Faute de ces exemples, et en vertu même de la méthode par analogie dont M. Bendinelli a fait ailleurs un si judicieux emploi, je continue à réserver un sacrifice de ce genre à un sanctuaire et je persiste à inférer des débris animaux exhumés de l'hypogée qu'il eut essentiellement une affectation religieuse, non funéraire.

Si maintenant nous considérons le plan de l'hypogée, il est clair qu'il ne répond pas à ceux des tombeaux romains. Il consiste en une *cella* à trois travées inégales, que précède un *atrium* et dont la nef médiane, plus large que les autres[2], se termine par une abside. Il rappelle, d'une part, les salles de réunion des confréries hellénistiques et gréco-romaines, comme le *télestèrion* de Samothrace et le *Bakkheion* d'Athènes, ou purement romaines, comme cette basilique *Crepereia* où s'assemblaient les Luperques et sur laquelle M. Lanciani a rappelé notre attention. De l'autre, il rejoint le plan des primitives églises chrétiennes. Il nous offre ainsi la droite et facile transition, postulée par la logique divinatoire de Gabriel Leroux, entre les basiliques des initiés aux anciens mystères

1 Le sacrifice du porc était expressément recommandé par Pythagore ; cf. Ovide, *Met.*, XV, 112 ; Porphyre, *V. P.*, 36.

2. La travée centrale mesure 3 m. de largeur ; les deux autres mesurent 2 m. environ.

Digitized by Google

et celles des fidèles de la religion nouvelle[1]. Sans y contredire, M. Bendinelli s'est mis en quête de tombeaux qui eussent un aspect basilical. Mais, dépourvu d'abside et communiquant avec d'autres salles, le mausolée de type oriental, découvert près de Palmyre et publié par Strzygowski *(Orient oder Rom*, p. 12), auquel il se réfère, ne comporte qu'une lointaine ressemblance avec l'hypogée de la Porte Majeure et, daté de 259 ap. J.-C., lui est de plus de deux siècles postérieur. Quant à des tombes africaines en forme de basilique (p. 121), je n'en connais, pour ma part, ni en Algérie, ni en Tunisie. Comme tant d'autres ailleurs, la basilique de la Porte Majeure a dû servir de lieu de culte.

En outre, cette basilique n'a pas été érigée sur le sol, mais creusée sous terre. M. Bendinelli la justifie de présenter une aussi exceptionnelle anomalie par le désir qu'auraient éprouvé les constructeurs de la mettre à l'abri des profanations, et il nous renvoie aux imprécations si souvent lancées par les épitaphes contre les violateurs de tombes (p.125). Mais, pour qu'il eût raison, il faudrait que la précaution prise par l'architecte de la basilique l'eût soustraite aux visites des larrons comme à l'indiscrétion des passants. Or, la basilique, dont l'extrados des voûtes n'atteint pas le niveau de l'ancienne voie Prénestine, n'était ni cachée ni protégée pour cela. Dans l'antiquité, on y accédait par un long corridor en pente douce, éclairé de place en place par des regards forés en son plafond, qui le laissaient plongé dans une demi-obscurité, mais dénonçaient son existence au plein jour. Elle-même était précédée d'un *atrium* que couronnait un lucernaire, aujourd'hui bouché, mais jadis percé à l'air libre, par où tombait la pluie dans l'*impluvium* sous-jacent, et grâce auquel la lumière, qu'il avait reçue d'aplomb, pénétrait jusque dans la grande salle à travers une ouverture intentionnellement pratiquée dans le mur de séparation. C'était là une série de brèches par où plongeait la vue des curieux et pouvaient se glisser les voleurs, sans effraction. L'enterrement de la basilique ne semble donc pas avoir eu

1. Gabriel Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle*, Paris, 1913.

Digitized by Google

la sécurité pour objet, et, à moins d'éluder l'évidence de ses motifs eschatologiques et d'accepter son assimilation à une salle de festins, entourée de silence et baignée de fraîcheur, comme une cave, on devra convenir que son enfouissement n'a été déterminé que par des raisons rituelles.

Or, comme le néopythagorisme imposait à ses adeptes l'obligation de tenir leurs assemblées dans des souterrains [1], à l'imitation desquels se sont conformés plus tard les *spelaea* mithriaques (Porphyre, *De antro nympharum*, 6), et qu'il leur enseignait aussi, avec Platon, que l'humanité ne pouvait être éclairée que par un foyer allumé à grande distance et très haut au-dessus d'elle (Platon, *Rep.*, VII, p. 514 A), l'honneur reste à M. Cumont d'avoir, le premier, rattaché à cette école la construction souterraine et l'éclairage spectral d'une basilique dont des dogmes imbus de pythagorisme ont inspiré la conception et guidé les décorateurs après l'architecte.

***

Car, en vérité — et c'est de quoi ni M. Bendinelli, ni, du reste, aucun de ceux qui ont étudié la basilique de la Porte Majeure, ne se sont avisés jusqu'à présent — il n'y a que le pythagorisme qui puisse nous donner la clé du motif principal, celui qui plafonne au sommet de l'abside et aspire d'emblée les regards et l'esprit des visiteurs. Par la place qu'il occupe dans l'édifice, par ses dimensions extraordinaires, et aussi par les négligences de sa facture comme par la complication de sa composition, indices certains qu'en l'absence de modèles fournis par les maîtres l'artiste y réalisa strictement l'enseignement de la secte, non seulement il domine la basilique tout entière, mais il concentre le symbolisme de sa décoration, et nul ne peut se vanter de l'avoir comprise s'il n'a commencé par le déterminer.

1. A Crotone, Pythagore enseignait la nuit (Diog. Laerc., VIII, 15 : ἐπὶ τὴν νυκτερινὴν ἀκρόασιν). A Samos, il méditait dans un antre, hors la ville (Jamblique, *V. P.*, V, 27 : ἔξω τε τῆς πόλεως οἰκεῖον τῆς αὐτοῦ φιλοσοφίας ἄντρον ποιησάμενος, ἐν τούτῳ τα πολλὰ τῆς νυκτὸς καὶ τῆς ἡμέρας διέτριβε).

Digitized by Google

M. Cumont y avait pressenti, dès l'abord, l'âme humaine qui, poussée par Eros et secourue par les Sirènes, figures pythagoriciennes de l'amour divin, tenant l'heptacorde vibrante de l'harmonie des mondes, s'avance, au delà des houles de la matière imparfaite, vers Apollon, figure pythagoricienne du Soleil baigné par l'Ether, comme les îles Fortunées par les flots de l'Océan mythique. Mais, depuis, cette exégèse s'est heurtée au scepticisme de ceux qui, orientés par M. Densmore Curtis (*Sappho and the Leucadian leap*, dans l'*American Journal of Archaeology*, XXXIV, 1920, p. 146 et suiv.) dans une tout autre direction, ont reconnu à sa suite, en ce bas-relief énigmatique, l'illustration fidèle des vers qu'Ovide, en sa quinzième *Héroïde*, a prêtés à la poétesse lesbienne, et l'interprétent comme le saut épisodique de Sappho dans la mer de Leucade. En vérité, la coïncidence entre la description du poète et la réalisation de l'artiste est trop exacte pour qu'on ait le droit de la négliger. Mais, au lieu qu'elle ébranle l'opinion de M. Cumont, j'estime, au contraire, qu'elle va la vérifier avec éclat et achever du même coup la déroute de tous les systèmes adverses.

Notons d'abord que celui de M. Bendinelli n'en est nullement fortifié. De la scène en discussion, M. Bendinelli ne retient que les figures marines qui émergent de l'agitation des ondes et servent, tout au plus, à la situer. Il en rapproche les Neréides et les Tritons qui évoquent la grande traversée sur d'innombrables sarcophages romains, et il en déduit que la Sappho de la basilique ne comporte, elle aussi, qu'une signification funéraire. Mais sa conclusion excède ses prémisses. Il ne la fonde que sur l'observation des détails les plus communs et il l'étend indûment à l'ensemble d'une composition tout à fait originale (p. 107). Pour nous contraindre à le suivre, ce n'est point les Tritons et les Néréides qu'il aurait dû nous signaler dans les tombeaux auxquels il voudrait identifier la basilique, mais Sappho et Apollon au milieu de ce cortège marin. Or, Sappho manque aux tombeaux, et il ne subsiste de cette partie du commentaire de M. Bendinelli qu'un louable effort pour attirer la légende de la poétesse lesbienne

Digitized by Google

dans le cycle des représentations symboliques de la vie d'outre-tombe.

M. Cumont, dans la *Rassegna d'Arte* (1921, p. 39 et suiv.), M. Paribeni, en un brillant article d'*Atene e Roma* (1920, p. 175), y avaient tâché déjà. Mais l'on doit avouer que du point de vue auquel ces auteurs restaient placés, leur tentative ne pouvait encore réussir. Si Sappho s'est tuée par amour, en se précipitant du haut des rochers de Leucade, comment sa lamentable aventure aurait-elle pu offrir un modèle et une méditation à des pythagoriciens? Que T. Statilius Taurus ait anticipé sur la condamnation capitale qui allait l'atteindre ne suffit pas à nous détourner de l'inscrire au nombre des disciples de Pythagore : autant voudrait prétendre qu'il ne se produit pas de suicides parmi les chrétiens, et que, dans les âmes faibles, les circonstances ne l'emportent jamais sur les principes. Que certains pythagoriciens aient accrédité la version que leur maître, banni, persécuté, se laissa périr d'inanition à Métaponte (Diogène Laerce, VIII, 40), passe encore : cette forme en quelque sorte passive de mort volontaire, où la main de l'homme n'intervient pas ouvertement, suppose, pour ainsi dire, l'adhésion du destin et la complicité des dieux[1]. Mais le pythagorisme, dont le dogme rencontre en ce point l'idéalisme chrétien, a essentiellement converti la vie terrestre en une épreuve d'immortalité dont il ne saurait appartenir à l'homme d'abréger la durée et de déposer le fardeau : logique avec lui-même, il a toujours interdit à ses adeptes de forcer la nature et d'attenter violemment à leurs jours (Zeller, *op. cit.*, I, p. 428 ; cf. Cic., *Cato*, XX, 73). Ses disciples ne pouvaient donc, sans une inconséquence qui eût confiné à l'absurde, mettre à la place d'honneur de leurs conventicules le suprême péché de Sappho ; et si, vraiment, comme on n'en peut plus douter, c'est le saut de Leucade qu'a modelé l'artiste de notre basilique, il est impossible, ou qu'elle ait appartenu à une secte pythagoricienne, ou que le saut de Leucade y ait été compris comme une course à l'abîme et la glorification du suicide.

1. Cf. Bayet, *Le suicide et la morale*, Paris, 1922, p. 198 et 237.

Digitized by Google

Or, cette dernière interprétation est certainement erronée : en un mémoire clairvoyant et personnel, qui, malheureusement, s'égare, vers la fin, sur la fausse piste de je ne sais quels mystères de Cotytto, dont les invectives d'Horace, de Juvénal et du faussaire du *Catalepton*[1] ne suffisent pas à fixer l'existence à Rome et qu'au surplus elles localiseraient dans un tout autre quartier que celui de la Porte Majeure, aux bords du Tibre, sous l'Aventin (*Catalepton*, *Epigr.*, XIII, 23), M. Hubaux a, selon moi, établi sans réplique que le saut de Leucade, tel qu'il est raconté dans Ovide, tel qu'il se présente en notre basilique, n'a rien à voir avec le drame d'une mort volontaire. Ici et là, c'est un rite de rénovation spirituelle, que Sappho a religieusement accompli avec une sereine confiance dans les puissances palingénésiques de la divinité.

Suivant Ovide, Sappho a voulu se libérer du malheureux amour dont elle était victime. Elle est allée poursuivre à Leucade l'exorcisme qui s'accomplissait en ce lieu :

Hanc legem locus ille tenet (Ov., *Her.*, XV, 171).

Elle ne demande pas, en se plongeant dans ces eaux miraculeuses, à y disparaître à jamais. Elle écarte le présage sinistre. Elle ne veut pas mourir :

Ne sim Leucadiae mortua crimen aquae (*Ibid.*, 180).

Elle espère que son âme renaîtra, transformée, de la mer où elle se jette avec vaillance :

Sit procul insano victus amore timor (*Ibid.*, 176),

allégée des passions qui la troublent et la corrompent :

..... *versus amor tetigit lentissima ...*
Pectora (*ibid.*, 169-170).

Regardons maintenant la Sappho de la basilique : nulle agitation, nulle frayeur en son attitude. Autour de son buste, s'envole, gonflée par le vent, l'écharpe qui l'aidera sans sa chute salutaire. Elle descend avec calme vers les flots d'où se dresse

1. J'ai examiné ces textes dans un récent article sur le *Catalepton*, dans la *Revue de Philologie*, 1922, p. 156-184.

Digitized by Google

une femme, une Néréide, ou plutôt une incarnation de la brise favorable qui souffle vers les célestes séjours, les voiles mollement soulevés en une courbe qui s'allonge en forme de barque, comme pour l'y recevoir :

..... *Aura subito* (*ibid.*, 177)[1].

Et un Amour qui la pousse semble lui donner les ailes qui lui feront franchir le pas décisif :

Tu quoque, mollis Amor, pennas suppone cadenti (*ibid.*, 179).

Cependant que, sur l'autre rive, le dieu de Leucade et de Pythagore, l'Apollon qu'invoquent les derniers distiques de la quinzième *Héroïde*, l'arc d'une main, l'autre tendue vers Sappho, s'apprête à l'accueillir :

Grata lyram posui, tibi, Phoebe, poetria Sappho
Convenit illa mihi, convenit illa tibi (*ibid.*, 183-184).

Les correspondances entre la poésie d'Ovide et les détails du bas-relief sont telles qu'elles procèdent nécessairement d'une imitation directe ou d'une influence commune. Le premier terme de l'alternative, invérifiable en soi, est, par surcroît, peu vraisemblable, si la basilique est postérieure de vingt-deux ans au moins à la mort du poète. Le second s'imposerait à nous, si le pythagorisme, auquel Ovide a emprunté le thème fondamental et consacré plus de quatre cents vers de ses *Métamorphoses* (XV, 61-498)[2], avait dès longtemps annexé à ses dogmes ce récit du saut régénérateur de Sappho à Leucade ; voilà de quoi, justement, je voudrais, aujourd'hui, fournir la preuve.

***

En soi, le thème qu'implique cette version et sur lequel se déroulent uniformément les variations du poète et celles du

1. Est-ce la Sirène à laquelle a pensé M. Cumont, *loc. cit.*, p. 68? Il allègue des textes tardifs, byzantins ou arabes, à l'appui de ceux qu'avait relevés M. Delatte, *Études sur la littérature pythagoricienne*, 1915, p. 133 ; mais chez Porphyre, *V. P.*, 39, les Sirènes et les Muses s'opposent, comme les mortelles voluptés des sens, aux joies vivifiantes de l'esprit.

2. Sur le Pythagorisme d'Ovide, cf. Chaignet, *Pythagore*, Paris, 1877, II, p. 307-308.

Digitized by Google

modeleur s'accorde à merveille à la doctrine des pythagoriciens. Il est construit, non sur le néant, où ils se refusent à sombrer, mais sur le concept, qui leur est propre, des métamorphoses qui prolongent la vie en la changeant et dont la dernière finira par l'éterniser. Il contient leur idéal entier. Il résume leur morale et leur métaphysique. Délivrée du mal qui la torture, par son abandon, à Leucade, à la volonté d'Apollon, Sappho est un exemple toujours vivant pour ceux qui cherchent, comme elle, à s'évader des chaînes matérielles de l'humanité, et, convertis à l'amour de Dieu — *versus amor* —, à répondre, d'un cœur renouvelé, à son sublime appel : ἕπου θεῷ[1]. En même temps, elle incarne le rêve qui resplendit à l'horizon des vicissitudes humaines. Pour le vulgaire, Sappho est la grande poètesse qui chante sur la lyre, la grande amoureuse aux prises avec le délire qui la possède. Pour l'initié, elle personnifiera l'âme de l'homme, qui, enivrée de l'harmonie des sphères et transportée par elle, vivra éternellement de cette communion divine. Pour le vulgaire, son amant n'est qu'un mortel, un Lesbien comme elle, Phaon. Mais déjà, sur des œuvres grecques et étrusques, où se reflètent tant de croyances anciennes de la Grèce[2], Phaon apparaît comme une figure surnaturelle, comme un héros céleste[3]. Pour l'initié, son nom, Φάων, le brillant, l'assimile au père de Pythagore[4], à l'Apollon

1. Voir les textes *ap.* Zeller, *op. cit.*, p. 435, n. 1.

2. Cf. Albizzati, *Sagg. di eseg. speriment. nelle pitture funer. dei vasi italo greci*, dans *Dissertaz. della Pontif. Accad. di arch.*, série II, t. XIV, 1920, p. 147-232.

3. Cf. Ilberg, s. v° *Phaon* dans Roscher, III, c. 2274 et Pauli, s. v° *Phaun*; cf. *ibid.*, c. 2288. Citons surtout : 1° le cratère attique de Palerme où Phaon, d'aspect dionysiaque, ayant près de lui un laurier, est entouré de Nymphes ; le revers porte Apollon et Artémis (Furtwaengler, *Griech. Vasenmal.*, pl. 59) ; 2° l'hydrie de Populonia, où Phaon est associé à Apollon (Nicole, *Meidias* pl. 3, n° 1). Miroir étrusque où Eurphia (?) danse devant Phaun « di aspetto apollineo », et autre miroir avec Phaun, en face de deux femmes (*Bull. dell' Inst.*, 1865, p. 243).

4. Pythagore, qui descend de Zeus, à la fois par sa mère, Parthenis-Pythaïs, et par son père légal Mnesarchos (Jamblique, *V. P.*, I, 4), était fils d'Apollon, selon Porphyre, *V. P.*, 2, et Jamblique *V. P.*, II, 5. Selon Elien, *Hist. Var.*, II, 26 et IV, 117, Pythagore était une incarnation d'Apollon. Il est probable que, pour certains pythagoriciens qui tenaient leur maître pour leur Sauveur, celui-ci n'était pas seulement le prophète de Dieu (investi par la Pythie Themistoclea, à

Digitized by Google

solaire au sein de qui se reposeront, dans sa lumière incorruptible, les âmes sauvées par sa vérité. Conjectures, dira-t-on? Non, certitude. De leur conte des amours de Phaon et de Sappho, la spéculation des néopythagoriciens avait extrait des figures pour leur enseignement. Pline l'Ancien, du moins, nous l'affirme (*Nat. Hist.*, XXII, 20) : *et Phaonem Lesbium dilectum a Sappho : multa circa hoc non Magorum solum vanitate sed etiam Pythagoricorum*[1]. On peut être surpris de constater que personne n'a encore fait état de ce texte primordial perdu au milieu de fiches de botanique. On confessera que, non seulement il nous fournit un moyen de dégager les fictions qui s'emmêlent à l'histoire de Sappho[2], mais qu'il nous apporte le témoignage irrécusable et péremptoire qui manquait encore au pythagorisme de la basilique. Qui sait même si Pline, en insérant cette brève digression dans son énumération des propriétés de l'herbe aux cent têtes, ne songeait pas à notre monument et à ses avatars tout récents ? La phrase où il englobe mages et pythagoriciens — *non Magorum solum sed etiam Pythagoricorum* —, non seulement rend le même son que la phrase de Tacite sur les superstitions dont fut accusé T. Statilius Taurus — *magicas superstitiones obiectabat* (*Ann.*, XII,

ce que racontent Diogène Laerce, VIII, 21, et Porphyre, 41), mais fils de Dieu, et Dieu même. Cf. Diog. Laerc., VIII, 22 : Πυθαγόραν αὐτὸν ὠνομασθῆναι ὅτι τὴν ἀλήθειαν ἠγόρευεν οὐχ ἧττον τοῦ Πυθίου. Ovide, à deux reprises, a assimilé Phaon à Apollon : *Sume fidem et pharetram : fies manifestus Apollo* (*Her.*, XV, 23) ; — *Et forma et meritis tu mihi Phoebus eris* (*ibid.*, 188).

1. Pour Pline, la magie combine les données de la médecine, celles de l'astronomie et les pratiques de la religion ; d'après lui, Orphée fut, en Occident, le propagateur de cette science où Pythagore a excellé (*Hist. Nat.*, XXX, 1 et suiv.). De fait, presque toutes les citations que Pline emprunte à Pythagore se rapportent à des écrits d'un caractère « magique ».

2. Le dernier paragraphe de la notice de Suidas sur Sappho, tiré par le lexicographe d'une tout autre source que les précédents, vient, à n'en pas douter, du mythe pythagoricien. M. Th. Reinach écrivait, avec autant d'esprit que de clairvoyance : « Le fameux Phaon ne doit probablement l'honneur d'avoir vu son nom associé à celui de Sappho qu'au contre-sens d'un interprète pressé » (*C.R. Ac. Inscr.*, 1912, p. 772). Les derniers mots, seuls, sont à changer : le contre-sens venait d'un interprète pythagoricien, et il était savamment concerté. Mais, c'est le cas de le dire, Phaon, hypostase d'une épithète, n'est qu'un mythe solaire, Et la Sappho historique est morte à Lesbos (*Anth. Pal.*, VII, 14 et 17 ; cf. Ov., *Am.*, II, 18, 34.).

Digitized by Google

59), mais semble sortir de la formule qu'emploie Saint Jérôme, d'après ses sources, à propos d'Anaxilaos de Larissa, banni par Auguste de Rome et de l'Italie : *Pythagoricus et Magus Urbe et Italia pellitur* (*Chron.*, Olymp. 188, 1). Visiblement, les autorités et l'opinion publique avaient leur siège fait sur les sornettes plus ou moins dangereuses que débitaient ces sectaires : *vanitate*. La solidarité était dès lors solidement établie entre les mages et les pythagoriciens, et la fréquence de cette confusion malveillante prouve que, dès la fin de la République, et pendant toute la première moitié du 1er siècle de notre ère, le néopythagorisme avait formé dans Rome de véritables églises, qui unissaient à une doctrine déjà forcément syncrétiste tout un système de rites inusités contre lesquels protestait l'hostilité des profanes[1].

Le principal d'entre eux consistait-il, au moins dans la secte que Pline avait dans l'esprit, en rédigeant son livre XXII, et dans celle, peut-être identique, pour les besoins de laquelle fut construite la basilique souterraine de la Porte Majeure, en une immersion renouvelée du bain rédempteur de Sappho ?

On s'en persuadera tout de suite, si l'on accepte la suggestion de M. Hubaux, et si, identifiant, avec lui, la cavité qui s'ouvre sous l'abside avec une ancienne piscine, privée du revêtement de marbre qui la recouvrait à l'origine, on suppose, en outre, que sur le *thronos* dont les tenons étaient jadis fichés dans les mortaises, aujourd'hui béantes, du seul pan de mur qui ait été intentionnellement peint d'une couche de couleur, venait prendre place, soit le néophyte à qui ce plongeon ouvrait l'accès d'une vie supérieure, soit le prêtre qui, en le renouvelant au nom de tous, était censé purifier l'assistance entière. On le croira encore, même si on rejette ces conjectures osées, pour peu qu'on se rappelle les exhortations à la pureté des Pythagoriciens : τὴν δὲ ἁγνείαν εἶναι διὰ καθαρμῶν καὶ λουτρῶν καὶ περιῤῥαντηρίων (Diog. Laerc., VIII, 33) et qu'on en rapproche, non seulement les amphores dont l'imi-

1. Sen, *Qu. Nat.*, VII, 32 : *Pythagorica illa invidiosa turbae schola...* A rapprocher du texte précité sur Anaxilaos celui de Saint Jérôme sur P. Nigidius Figulus : *Pythagoricus et Magus in exilio moritur* (*Chron.*, Olymp. 184, 1).

Digitized by Google

tation se profile sur les murs des bas-côtés, mais les amphores réelles qui, nous l'avons vu, se sont sans doute érigées sur les socles adjacents aux piliers de la nef centrale. Leur image ainsi répétée en ce lieu semble le remplir du souvenir des lustrations qui s'y célèbrèrent primitivement[1]. De fait, avec leur galbe de vases agonistiques, elles ont dû renfermer l'eau consacrée qui trempait contre le mal et la destruction ceux qu'elle avait oints pour leur salut, et il est bien probable, en dernière analyse, qu'une sorte de baptême païen, capable, comme le baptême chrétien, de rénover les hommes en ce bas monde et de leur assurer la récompense de l'autre, ait été conférée en cet édifice, dont les stucs blancs comme le pavement de mosaïque blanche imitaient l'éclat de Leucade, la « Roche Blanche », et enveloppaient les fidèles de l'atmosphère de pureté requise par leur maître et chère à leur cœur[2].

Au surplus, et quoi qu'on pense de ce rite et de sa réalité, il est acquis désormais que le symbole de Sappho à Leucade, tourné en dérision par Pline, poétiquement développé par Ovide, a été inventé par des sectes religieuses dont les pra-

1. Madame Strong « interprets the difficult scene in the apse as one of purification by the ordeal of the water » (cf. Bendinelli, p. 123, n. 1). Se rappeler la phrase de Démosthène, *Pro Corona*, p. 113, trad. Foucart, *Associations religieuses*, p. 67 : « La nuit... tu les purifiais, tu les frottais avec l'argile et avec le son, puis tu les faisais relever en leur disant de s'écrier : j'ai fui le mal, j'ai trouvé le bien : ἔφυγον κακόν εὗρον ἄμεινον. » Pour les néopythagoriciens (cf. Porphyre, *De antro Nympharum*, 17), les cratères et les amphores sont autant de symboles des sources qu'habitent les Naïades et qui possèdent la force fécondante avec la vertu purificatrice. De même, une lustration préalable au plongeon est peut-être sous-entendue dans le poème d'Ovide : Sappho reçoit le conseil de se rendre à Leucade d'une Naïade, la nymphe de la fontaine sacrée qu'il a si curieusement décrite (*Her.*, XV, 159 et suiv.) :

Est nitidus vitroque magis perlucidus omni
Fons sacer (hunc multi numen habere putant),
Quem supra ramos expandit aquatica lotos
Una nemus...

Je me demande si ces vers ne procèdent pas, comme ceux qui suivent, de la page pythagoricienne à laquelle s'est conformé le poète, et si l'arbre isolé — *una nemus* — qui se dresse, sur notre stuc, derrière Sappho, n'est point la transposition plastique du texte que l'artiste avait, lui aussi, sous les yeux.

2. Cf. Jamblique, *V. P.*, XXI, 100 : ἐσθῆτι δὲ χρῆσθαι λευκῇ καὶ καθαρᾷ ; cf. *ibid.*, XXVIII, 149, 153.

Digitized by Google

tiques cultuelles, quelles qu'elles fussent, s'étaient greffées sur une doctrine essentiellement néopythagoricienne, et que la basilique de la Porte Majeure, au fond de laquelle il rayonne, a été le sanctuaire de l'une d'elles. Après bientôt deux mille ans, les idées qu'il traduisait pour les mystes qu'elle abrita, l'idée d'une régénération sacramentelle et morale qui transforme le nouvel initié, celle de l'immortalité qui lui sera assurée dans l'île du Soleil, après une suprême métamorphose, l'illuminent encore de leurs tremblantes clartés.

Jérôme CARCOPINO.

Digitized by Google

NOTES SUR UNE STATUETTE EN BRONZE D'ATHÉNA-NIKÉ

M. Filow a étudié à nouveau ici même la statuette trouvée à Suéti-Kirilavo [1]. Cette intéressante figurine avait été considérée par M. Seure [2] comme représentant Artémis, tandis que M. Filow insiste sur l'interprétation proposée par lui dans sa première étude à ce sujet [3] : ce serait « une œuvre de syncrétisme, une Athéna qui est en même temps une Niké ». Pour ce qui est de l'explication mythologique, je suis d'accord avec M. Filow ; les notes que j'ai à ajouter ont pour objet de confirmer l'opinion du savant bulgare ; elles concernent aussi l'interprétation du motif de la main droite et le style de la statuette.

Le mouvement de la figure et le geste de la main droite sont très caractéristiques. M. Filow a démontré que la reconstruction du motif avec un épieu dans cette main est impossible, la position des doigts et le clou au milieu de la paume impliquant un attribut plus large. Mais je crois que nous comprendrons mieux le motif en considérant d'abord seulement l'attitude, sans discuter la question de l'attribut. La figure court vers sa gauche, étendant la main droite et tournant la tête ; il faut comparer ce geste et ce mouvement avec une série de représentations en relief, en ronde bosse et sur les vases peints, étudiées dernièrement par Malmberg dans un article en russe, qui ne paraît pas avoir été remarqué par

1. *Rev. archéol.*, 1915, I, p. 20 et suiv.
2. *Rev. des ét. gr.*, 1912, p. 24 et suiv. ; *Rev. arch.*, 1913, I, p. 45 et suiv.
3. Le premier article de M. Filow dans les *Iswestia* de la Soc. arch. bulgare (1910, p. 16 et suiv.), n'est pas à ma portée ; je n'en connais le contenu que par le second article de la *Revue*.

Digitized by Google

les savants étrangers [1]. Malmberg a remarqué l'identité du motif du fameux bronze du Musée de Vienne [2], représentant un guerrier, avec la première figure de la gaine d'or trouvée dans le tombeau de Tchertomlyk [3]. Il est évident que cette figure faisait partie d'une grande composition, représentant une scène de bataille ; le guerrier de la gaîne de Tchertomlyk marchait devant ses troupes, les encourageant avec un geste caractéristique de la main droite et retournant la tête vers elles. La même figure se rencontre dans les frises du Héroon de Gjœlbaschi-Trysa [4] (fig. 1). Malmberg conclut qu'elle remonte à un original polygnotéen, probablement à la figure de Miltiade dans la grande composition du Portique Poecile (selon Eschine, παρακαλοῦντι τοὺς στρατιώτας) [5]. Le savant russe n'a pas remarqué que le même motif paraît sur un marbre provenant de Kertch, publié ici d'après une photographie ; c'est un guerrier comme à Gjœlbaschi, mais il est nu ; il ne porte que la chlamyde sur les épaules et le dos [6] (fig. 2.)

Fig. 1.

Sans doute, l'auteur du bronze bulgare connaissait la figure de Miltiade au Portique Poecile et voulut représenter la déesse dans la même attitude, c'est-à-dire encourageant les siens et les conduisant au combat. L'attribut ne pouvait donc

1. *Le guerrier sur la gaine d'or trouvée au tombeau de Tchertomlyk et sur un vase de Nola*, dans le *Recueil des travaux dédiés à D. A. Korssakoff*, Kazan, 1913, p. 514 et suiv.

2. A. v. Schneider, *Album*, pl. XXXII.

3. Minns, *Scythians and Greeks*, p. 164, fig. 53, p. 248 et suiv., où l'on trouvera la bibliographie.

4. Benndorf et Niemann, *Das Heroon von Gjolbaschi-Trysa*, p. 157 (notre fig. 1).

5. Eschine, *C. Ctesiph.* 186 et le schol. Je suis d'accord avec Malmberg qui considère ce dernier témoignage, le plus ancien, comme le plus précis, contre le scholiaste *ad Arist.* III, 566 : ἐκτείνων τὴν χεῖρα καὶ ὑποδεικνὺς τοῖς Ἕλλησι τοὺς βαρβάρους. Cf. C. Robert, *Marathonschlacht* (18tes *Hallisches Winckelmannsprogr.*) p. 17 ; Malmberg, *op. l.*, p. 516 et suiv.

6. N° 62 de l'inv. des antiquités de Kertch. Hauteur totale, 0,32. Marbre des îles grecques.

Digitized by Google

être qu'un objet indifférent au motif même de la figure et ne donnant que l'explication de la statuette [1]. En tout cas, une déesse ainsi figurée ne peut être Artémis, mais Niké, ou, si elle porte le casque, Athéna ; la troisième explication, Athéna-Niké, serait d'accord avec celle de M. Filow. Une figu-

Fig. 2.

rine en marbre de Carrare, à l'Ermitage [2], tranchera la question. Le travail de cette statuette (fig. 3) est assez médiocre ; mais, au point de vue typologique, elle doit être prise en considération. Le cou, la partie inférieure de la main droite avec une partie de la palme, ainsi que la main gauche, sont restaurées ; la tête, couronnée de laurier, appartient probablement à la figure. La palme de la main droite, le chiton laissant le sein

1. Peut-être une petite Niké ou un hibou, comme le supposait M. Filow, p. 23.
2. Kieseritzky (1901), n° 288 ; Waldhauer (1912), n° 16. Hauteur, 0.41. Coll. Laval. (Reinach, *Rép.*, III, p. 117-9). Pour le style, cf. Espérandieu, *Rec. gén.*, III, p. 370, n° 2533 ; p. 367, n° 2526, p. 370 ; n° 2531. Les deux dernières figures pourraient être des répliques du même type.

Digitized by Google

droit découvert, le mouvement, tous ces éléments prouvent que c'est bien Niké, mais il n'y a aucune trace d'ailes : c'est donc une Niké aptère. Le costume est le même que celui de la statuette de Suéti-Kirilovo. Nous pouvons peut-être ajouter que cette dernière figurine est une variante de la statuette de l'Ermitage. En effet, les plis du bord de l *apoptygma* sont

Fig. 3.

presque identiques ; mais le style a subi des altérations. Les lignes ondulées parallèles couvrant tout le chiton ont un caractère décidément archaïque ; le bord diagonal sur la poitrine, également stylisé, est aussi une imitation de la draperie archaïque. Ces particularités rappellent des statues comme la jeune fille courant du Vatican [1] et les Korai de l'Acropole. Nous aurions, par conséquent, dans cette figure,

1. Helbig, *Führer*, I², n° 364.

Digitized by Google

une variante archaïsante d'un original hellénistique [1]. En tout cas, la statuette de l'Ermitage prouve que le type de la statuette de Suéti-Kirilovo dérive directement d'un type de Niké. Pour le casque, qui impose le nom d'Athéna, nous ne pouvons qu'admettre l'explication, proposée par M. Filow : il s'agit d'une œuvre synthétique, comme une Athéna qui est en même temps une Niké.

L'évolution du type est intéressante pour l'étude de l'éclectisme de la plastique idéale aux époques tardives de l'art antique [2]. L'artiste, ayant pris pour modèle une Niké hellénistique, la transforma en un type nouveau, rappelant celui d'Athéna Promachos ; il changea le motif sous l'influence du Miltiade Promachos de la peinture polygnotéenne et ajouta un casque qui caractérise Athéna. Enfin, cette composition nouvelle reçut une apparence archaïque par un arrangement des plis inspiré d'originaux de la fin du VIe siècle et du commencement du Ve siècle avant J.-C.

Oscar WALDHAUER.

Pétrograd, juillet 1922.

1. Le style de la figurine de l'Ermitage rappelle beaucoup la statue de Séléné du Musée du C pitole (Stuart Jones, pl. 24 ; *Galleria*, n° 46).

2. Le style du bronze semble antérieur au IIIe siècle (date proposée par M. Filow). Le travail est assez soigné pour l'époque d'Auguste ; mais je ne peux pas en juger, n'ayant pas l'original sous les yeux.

Digitized by Google

LES ARMES FIGURÉES
SUR LES MONUMENTS ROMAINS
DE LA GAULE MÉRIDIONALE

Quand on considère les trophées ou les amas d'armes si fréquemment sculptés sur les monuments triomphaux des Romains, on est d'abord tenté d'y voir des trésors de documents archéologiques : c'est le sentiment que l'on éprouve en feuilletant le *Recueil* du commandant Espérandieu [1], et particulièrement le tome Ier, consacré aux monuments de Provence. Ce sentiment est bientôt troublé par la constatation que, parmi des armes et des objets d'équipement que nous sommes accoutumés à considérer comme gaulois, en figurent beaucoup d'autres moins connus et d'identification plus malaisée, ou que l'on attribue ordinairement à des peuples étrangers, quelquefois lointains, ou même fabuleux.

De là, parmi ceux qui ont étudié ces reliefs [2], deux écoles, ou tout au moins deux tendances. Les uns admettent la « parfaite précision » et l'exactitude des armes représentées sur les trophées [3], les autres y voient une imitation plus ou moins libre d'œuvres hellénistiques, particulièrement des trophées de Pergame, et, par conséquent, une très médiocre source d'information [4].

1. Espérandieu, *Recueil général des Bas-reliefs de la Gaule Romaine.*

2. Principalement les grands monuments encore debout (Orange, Carpentras, Saint-Remy).

3. Ch. Lenormant, *Mém. sur l'Arc d'Orange* (*C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1857), p. 231 et 244 ; Espérandieu, *op. cit.*, I, p. 204.

4. Courbaud, *Le bas-relief romain à représentations historiques*, 1899, p. 336-338. Ailleurs, il est vrai (p. 340 et surtout 332), M. Courbaud paraît accepter l'opinion de Ch. Lenormant.

Digitized by Google

A vrai dire, jusqu'ici, ces armes n'ont pas été, la plupart du moins, examinées avec le soin qu'elles méritent [1]. Il est d'autant plus légitime d'arrêter notre attention sur l'étude, très originale, consacrée ici même, il y a peu d'années, par M. l'abbé Breuil aux sabres, épées et poignards figurés sur les monuments de Provence [2]. Cette étude, fort intéressante en elle-même, ne l'est pas moins par les conclusions auxquelles aboutit l'auteur.

Son argumentation peut, semble-t-il, se résumer ainsi. Sur les arcs et monuments triomphaux de Provence figurent certaines armes, différentes de celles de Latène, mais identifiables aux armes caractéristiques de l'Ibérie, appartenant, par conséquent, non à des Gaulois du temps de César ou même à des Cimbres de Marius, mais à des populations de la Gaule méridionale, vaincues de 154 à 121 par les Romains, chez lesquelles aurait été en usage l'armement des Ibères. Il y aurait donc contradiction entre la chronologie ibérique, qui fixe la disparition de ces armes à la fin du IIIe siècle avant Jésus-Christ, et la chronologie monumentale, qui rapporte généralement à la deuxième moitié du Ier siècle avant Jésus-Christ l'érection des arcs triomphaux. Ces constatations auraient pour double effet de rajeunir l'époque de la disparition des armes ibériques en question et de reporter la date d'érection des monuments romains à une époque sensiblement antérieure à celle qui est ordinairement admise. Il semble, enfin, sans que toutefois cette opinion soit nettement exprimée, que, pour M. Breuil, cette date commune soit à chercher dans le dernier quart du IIe siècle avant Jésus-Christ.

Ces conclusions sont assez importantes pour légitimer un examen attentif des armes en question. Toutefois, avant de l'aborder, j'avouerai que les deux conclusions ne me paraissent pas aussi étroitement liées qu'à M. l'abbé Breuil.

1. J. Déchelette, qui avait déjà utilisé en partie les documents fournis par ces reliefs, se proposait de les étudier en détail dans le t. III de son *Manuel* (Cf. t. II, p. 1585).

2. H. Breuil, *Représentations d'armes ibériques sur les monuments romains de Provence*, in *Rev. arch.*, 5e série, t. VI, 1917, oct., p. 68 sqq.

Digitized by Google

D'une part, certains types d'épées ibériques auraient pu persister en Gaule méridionale longtemps après avoir disparu d'Espagne : la chronologie proprement ibérique n'est donc pas en jeu. D'autre part, la question, même pour l'Espagne, ne semble pas se poser : s'il est vrai que la *falcata* figure sur des monuments ibériques du Ier siècle avant Jésus-Christ [1], et que le glaive court d'origine hallstattienne persista jusqu'à la même époque [2], la preuve de cette persistance n'est plus à faire, et la date des monuments triomphaux ne saurait avoir d'influence sur la chronologie ibérique.

En revanche, si les armes, ou certaines des armes figurées sur ces monuments sont réellement et spécialement ibériques, si elles peuvent être considérées avec certitude comme celles de « populations autochtones ou méridionales utilisant une partie de l'armement ibère », il semble bien, en effet, qu'il y aurait quelque motif de réviser les dates des monuments triomphaux.

Pour ma part, je ne le pense pas, et je crois la question beaucoup plus complexe que M. l'abbé Breuil. Peut-être y a-t-il quelque imprudence à accorder la même valeur à tous ces monuments et à étudier en bloc leur armement comme s'il était parfaitement homogène et prétendait figurer celui d'un seul peuple ; mais, comme les différences qu'on croit d'abord apercevoir disparaissent parfois devant un examen plus attentif, je suivrai M. l'abbé Breuil et réserverai pour la conclusion les distinctions qu'il est nécessaire d'établir.

M. Breuil a limité son étude aux seuls poignards et épées ; j'ai cru préférable, avant de conclure, d'étendre cet examen à toutes les armes représentées.

1. Bas-relief d'Osuna (Sandars, *The weapons of the Iberians*, pl. XI d.). Cf. un denier de P. Carisius (Saglio, *Dict.* fig. 1936), et Déchelette, *Manuel*, II, p. 1127 et 1134, cité par Breuil, p. 68, n. 1.

2. Déchelette, *op. c.*, II, p. 74, cité par Breuil, p. 70, n. 2.

Digitized by Google

A. — Les armes offensives.

I. — Le Sabre et le Coutelas.

M. l'abbé Breuil groupe sous la dénomination de *falcatas* quatre sortes d'armes, dont le caractère commun, est d'avoir un seul tranchant, assez différentes cependant pour mériter chacune un examen distinct.

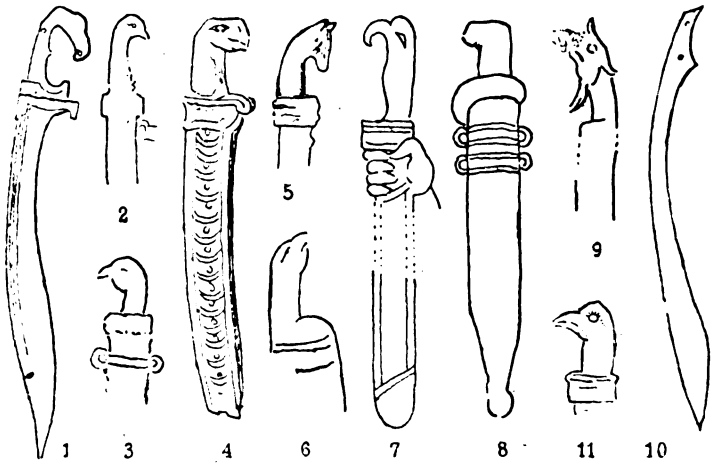

Fig. 1. Le sabre ondulé. — 1. Sabre ibérique ; Mus. du Louvre (H. Sandars, *The Weapons of the Iberians*, pl. IV, fig. 2). — 2 et 3. Arc d'Orange (Espérandieu, *Recueil général*, I, p. 197.). — 4. Balustrade de Pergame (Saglio, *Dict. des Ant.* f. 3610). — 5. Poignée de couteau, Mont-Beuvray (Déchelette, *Man. Archéol.* fig. 600, n° 1). — 6. Bas-relief d'Avignon (Espérandieu, n° 185) — 7. Cratère Campana (S. Reinach, *Rép. de Vases peints*, I, p. 25). — 8. Arc de Sergius, Pola (S. Reinach, *Rép. de Reliefs*, I, p. 225). — 9. Bas-relief de Vienne (Espérandieu, n° 375). — 10. Sabre gréco-italique : Tolentino, prov. de Macerata (Montelius, *Civ. Prim. en Italie*. B pl. 157, fig. 9). — 11. Bas-relief de Narbonne (Espérandieu, n° 711).

1. Le sabre ondulé. — La première de ces armes est le *sabre ondulé* (fig. 1) dont M. Breuil a reproduit quelques spécimens caractéristiques [1]. Ce sabre n'apparaît nulle part dans son intégrité : il est cependant très reconnaissable sur les trophées de l'Arc d'Orange, où il figure plusieurs fois [2] ; c'est

1. Breuil, fig. 1.
2. Espérandieu, *op. cit.*, I, p. 197, 201, etc.

Digitized by Google

encore lui, sans doute, que présentent deux des blocs de Narbonne [1] et, peut-être, un fragment de relief d'Avignon où paraît un Gaulois blessé [2]. Par contre, il ne se trouve entre les mains des combattants ni sur l'Arc d'Orange, ni sur le mausolée de Saint-Remy [3]. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de voir le sabre ondulé dans l'arme figurée sur un relief de Vienne, probablement de basse époque [4] : j'y reconnaîtrais plutôt un *parazonium* romain, comme en présentent, au flanc des généraux, nombre de monuments du Ier au Ve siècle après J.-C. [5].

Si l'on rapproche ces armes (fig. 1, nos 3, 4 et 11) de la *falcata* ibérique (no 1), par exemple du spécimen offert au Louvre par H. Sandars [6], on constate entre elles une grande analogie de forme générale : dans les deux cas, nous avons, sans doute, le sabre ondulé. Mais cette analogie n'est pas moindre, et même elle est plus grande avec divers exemplaires que je réunis ici (fig. 1) et qui viennent de lieux fort éloignés.

L'examen de détail ne peut porter sur la lame des spécimens de Provence, qui n'apparaît point, ni sur le fourreau de l'*espada* ibérique, qui ne nous est pas connu. Mais l'analogie est évidente entre les fourreaux d'Orange, ceux de Pergame et ceux des sabres grecs [7], asiatiques [8] ou italiques [9].

Quant à la poignée, malgré quelque ressemblance, due sans doute à la probable communauté d'origine, mais aussi aux nécessités d'équilibre de l'arme, celle des monuments de Provence diffère par un détail important de celle de l'*espada*

1. Espérandieu, nos 691 et 701 ; ici fig. 1, no 11.
2. *Id.*, no 185 ; ici fig. 1, no 6.
3. Cf. ci-après *Note complémentaire*.
4. *Id.*, no 375 ; Breuil, fig. 1, no 7 ; ici fig. 1, no 9.
5. Sarcophages divers : S. Reinach, *Rép. de Reliefs*, III, pp. 121, 261, 331. Diptyque d'Aoste : *ibid.*, l. III, p. 3, etc.
6. Sandars, *op. cit.*, pl. IV, fig. 2.
7. S. Reinach, *Rép. de Vases*, I, 201, 245, 411, 445 ; II, 256, 278, etc...
8. *Id.*, II, 84.
9. Montelius, *Civilisation primitive en Italie*, B, pl. 157, fig. 9 (ici fig. 1, no 10) ; pl. 364, fig. 4.

Digitized by Google

ibérique. Chez celle-ci, en effet, suivant H. Sandars [1], le pommeau se recourbe, puis revient en avant, et, dans certains spécimens [2], va rejoindre la garde par une barre qui enferme la main ; quand cette barre n'existe pas, elle est remplacée par une chaîne. Cette disposition, extrêmement rare hors d'Espagne [3], est tout-à-fait caractéristique de la *falcata* ibérique : son absence des bas-reliefs de Provence est donc significative, et fait d'autant mieux ressortir la ressemblance ou mieux l'identité de la poignée d'Orange ou de Narbonne avec celles de Pergame, de Pola, du Mont-Beuvray et des sabres grecs [4].

Le sabre ondulé se retrouvant à diverses époques à peu près chez tous les peuples méditerranéens, il ne me paraît pas possible de considérer comme *falcata* ibérique une arme qui en diffère par le seul détail qui puisse la caractériser.

Quelle est donc la nationalité de cette arme? Si l'on considère, d'une part, le fait qu'elle ne se rencontre en Gaule que sur quelques reliefs de Provence, de l'autre sa très grande ressemblance avec l'arme de Pergame, on pourra être tenté d'attribuer sa présence ici aux influences pergaméniennes que certains savants reconnaissent un peu facilement dans les sculptures d'Orange [5]. Mais quelque séduisante et simple que soit cette hypothèse, elle est infirmée par le fait que, comme on verra plus loin, il n'y a pas, outre l'identité du sabre ondulé, d'autre ressemblance entre les armes de Pergame et celles de Provence que celle qu'il est naturel de rencontrer chez deux peuples de même race, et que, par contre, il s'y trouve des différences importantes et très significatives. Je ne vois donc pas de raison sérieuse de nier que l'arme figurée ait été réellement employée en Gaule.

1. Sandars, *o. c.*, p. 35.
2. *Id.*, fig. 26 b et pl. XI d.
3. Voir ci-dessous, fig. 2, n° 8, et fig. 5. Une poignée analogue, avec arc de jonction, sur une arme perse, est figurée sur un vase à fig. rouges du Musée de Chiusi (Saglio, fig. 1928).
4. Certains couteaux et coutelas scandinaves de l'âge du bronze ont également pour poignée une tête de cygne ou tel autre symbole solaire. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 420 et fig. 169.
5. Cf. ci-dessus, p. 29, note 4. Cependant M. Courbaud ne paraît pas avoir remarqué cette ressemblance.

Digitized by Google

Sans doute il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle soit gauloise, et l'on se heurte à une objection sérieuse dans le fait que le sabre ondulé ne se rencontre pas dans les sépultures de Gaule. Mais le cas n'est pas absolument exceptionnel : ce sabre, dont l'usage en Grèce, au ve siècle, est attesté par de nombreux exemples sur vases à figures rouges, n'est cependant représenté dans ce pays que par un seul exemplaire, trouvé en Epire [1]. Bien plus, l'Espagne elle-même ne fournit aucun exemplaire de la *falcata* qu'on puisse dater d'une époque plus récente que la fin du IVe siècle ; d'autant moins volontiers peut-on suivre M. Breuil quand, rencontrant sur des monuments de Gaule, au milieu d'armes et d'enseignes gauloises, un sabre, également figuré parmi les armes gauloises de Pergame, d'ailleurs différent des exemplaires d'Espagne, il en conclut que ce sabre est spécialement ibérique.

Au reste, à défaut du sabre ondulé, les fouilles ont révélé en Gaule, aux périodes de Hallstatt II et de Latène I, de grands coutelas de fer, dont la lame, ordinairement courbe, atteint parfois 40 cm., et qui « pouvaient servir d'armes de chasse ou de combat aussi bien que d'ustensiles [2] ». Certains couteaux de Latène III présentent une poignée à tête d'animal comme celles d'Orange, de Narbonne et de Pergame [3]. Il y aurait donc lieu de s'étonner que les Gaulois, possédant chez eux tous les éléments de ce sabre, entourés de voisins qui l'employaient, ne l'aient pas connu, si justement les reliefs ne nous enseignaient qu'en Gaule comme en Asie, eux aussi en ont fait usage.

Mais il est possible qu'à l'époque des guerres commémorées par l'arc d'Orange, le sabre ondulé fût récent en Gaule ; possible également qu'il y fût réservé aux chefs, comme à Rome le *parazonium*, de forme analogue, l'était aux officiers généraux. La rareté des riches sépultures des périodes de

1. Sandars, *op. cit.*, fig. 17, k.
2. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1364. Cf. p. 796 et fig. 316, 596, 597.
3. *Id.*, p. 1366. Celle du couteau du Mont Beuvray (ma fig. 1, n° 5) est étonnamment semblable à celle d'un coutelas de Pergame, représenté ici fig. 3, n° 2.

Digitized by Google

Latène II et III expliquerait alors, dans une certaine mesure, l'absence de tout exemplaire de cette arme.

Que le sabre ondulé ait été importé d'Espagne, il se peut; il a pu l'être également d'Italie, où il existait au ve siècle, identique par sa lame au sabre espagnol[1] et d'où a pu se transmettre la forme incontestablement grecque de la poignée gauloise. Il a pu naître en Gaule même par le développement de ces coutelas qui viennent d'être mentionnés et que nous allons maintenant étudier. Cette question ne pourrait guère être résolue que par la découverte de quelque exemplaire de ce sabre.

2. Le coutelas a fourreau courbe. — Le coutelas à fourreau courbe (fig. 2) n'est représenté sur le tableau de M. Breuil que par l'exemplaire de l'arc de Carpentras, face est (fig. 2, n° 1), auquel est jointe la figuration d'un pommeau de la face ouest[2]. Il est possible qu'il y en ait d'autres, notamment sur l'arc d'Orange, mais la majeure partie du fourreau étant ordinairement masquée, on ne peut se prononcer sur la longueur des armes représentées. Je crois le reconnaître dans une lame sinueuse, appartenant aux trophées d'Avignon et dont la poignée est cachée par un bouclier (fig. 2, n° 6)[3].

Il ne peut, semble-t-il, être question de confondre cette arme avec la *falcata* dont elle n'a ni la longueur ni les proportions. Sans parler des poignards ibériques dont les exem-

1. Déchelette, *op. cit.*, II, p. 1136, n. 1. Cf. ma fig. 1, n° 10.

2. Breuil, fig. 1, n°s 1 et 2. « Cet objet, dit M. Breuil, n'a pas été bien compris par les commentateurs du monument cité par le Commandant Espérandieu : les uns ont cru y voir une queue de poisson ou de dragon, ou encore une enseigne [Cette interprétation est du Commandant Espérandieu (*loc. cit.*)]. Nous savons maintenant qu'il s'agit simplement du même objet que l'on voit sur la face opposée et lui faisant exactement pendant ». — Il me paraît peu admissible que cet « objet peu reconnaissable... aux pieds du captif de gauche, *non figuré sur le dessin de Caristie* » (Espérandieu, I, p. 181 et n. 2), objet assez indistinct pour recevoir des interprétations si diverses et parfois si bizarres (Morel l'avait considérée comme une trompe d'éléphant), puisse être cette arme dont M. Breuil figure la poignée, puisque l'arme entière, dans son fourreau, avec son ceinturon, apparaît fort clairement sur le dessin de Caristie reproduit par Espérandieu (même page 181).

3. Espérandieu, *op. cit.*, n° 234, fig. 3.

Digitized by Google

plaires mis au jour sont constamment droits[1], je ne trouve en Espagne qu'un coutelas comparable à celui de Carpentras : c'est l'arme figurée sur une monnaie de la *gens Carisia* (reproduite ici, fig. 2, n° 3, agrandie)[2]. Encore, et en admettant l'exactitude de cette représentation, les différences sont-elles notables entre les deux armes, tant dans la forme de la poignée que dans celle du fourreau[3].

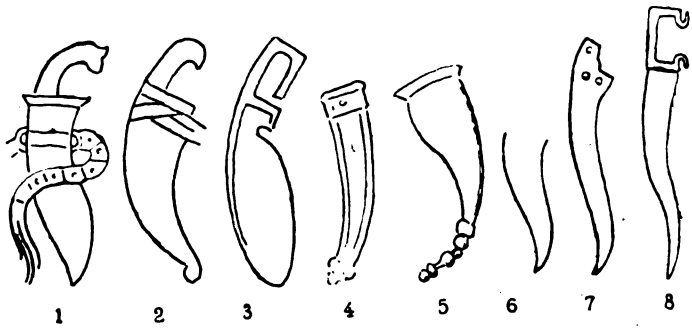

Fig. 2. — Le coutelas a fourreau courbe. — 1. Arc de Carpentras (Espérandieu, *o. c.*, I, p. 180). — 2. Arc de Pola (S. Reinach, *R. de Reliefs*, I, p. 226). — 3. Monnaie de la gens Carisia (Saglio, *Dict.* f. 1931). — 4. Balustrade de Pergame (S. Reinach, *o. c.*, I, p. 215, fig. 3). — 5. Fourreau de fer. Novilara (Montelius, *Civ. Prim.* B pl. 147, fig. 13). — 6. Bas-relief d'Avignon (Espérandieu, n° 234, fig. 3). — 7. Coutelas de bronze. Vulci (Montelius, *o. c.* B, pl. 258, fig. 5). — 8. Bronze. Caracupa, prov. de Rome (*Id.* B, pl. 372, fig. 4).

L'arc de Pola présente de cette arme deux spécimens[4] analogues à celui de Carpentras (fig. 2, n° 2). Les trophées de Pergame n'en offrent qu'un exemplaire voisin, dont le fourreau est sensiblement plus étroit (n° 4)[5].

Ce coutelas semble avoir été usité dès le premier âge du fer dans l'Italie, non seulement septentrionale[6], mais cen-

1. Sandars, *op. cit.*, p. 61 sqq.
2. Saglio, *Dict.*, fig. 1936.
3. Si la monnaie en question prétend figurer la lame et non le fourreau, la différence est encore plus sensible.
4. S. Reinach, *Repert. de Reliefs*, I, p. 226.
5. *Id.*, I, p. 215, n° 3.
6. Montelius, *op. cit.*, B, pl. 51, n° 18 ; pl. 78, n° 12, etc.

Digitized by Google

trale, tant à l'est[1] qu'à l'ouest des Apennins[2] et se rencontre encore en Ligurie au début du Ier siècle avant notre ère[3]. Le fourreau a subsisté assez rarement. J'en figure ici (nº 5) un de Novilara (est des Apennins)[4], analogue à celui de Carpentras; un autre semblable a été trouvé à Vulci[5]. Une lame, également de Vulci (nº 7)[6], est identique à celle d'Avignon, et un coutelas de Caracupa (prov. de Rome) (nº 8)[7], par sa poignée, rappelle curieusement les exemplaires ibériques.

Ces armes remontent toutes au moins au VIIe siècle; mais, à des époques plus récentes, on trouve, non seulement en Italie, mais en Gaule, des lames, à peine moins sinueuses, qui paraissent toutefois se rattacher plutôt au type suivant. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier l'analogie : quant à en déduire nécessairement que l'arme de Carpentras soit d'origine italique, je ne l'oserais; mais moins probable encore est l'origine ibérique d'armes que l'on retrouve jusqu'en Istrie et en Asie-Mineure.

3. Le coutelas a fourreau droit. — Le troisième type, coutelas à fourreau droit, n'est représenté que par deux spécimens complets, figurés l'un sur le cippe de Tauroentum (fig. 3, nº 1)[8], l'autre sur l'arc de Saint-Rémy[9]; mais il est possible que certaines des armes d'Orange ou de Narbonne, dont on ne voit que la poignée, soient des coutelas analogues.

Cette arme, beaucoup plus courte que la *falcata* ibérique, ne paraît pas avoir été usitée en Espagne; en revanche, des armes du même genre, quoiqu'à fourreau un peu plus

1. Montelius, B, pl. 147, fig. 8 et 13.
2. *Id.*, B, pl. 213, fig. 6; 252, fig. 2; 258, fig. 5; 371, fig. 1, 372, fig. 4.
3. *Id.*, B. pl. 163, fig. 9.
4. *Id.*, B, pl. 147, fig. 13 a.
5. *Id.*, B, pl. 213, fig. 6.
6. *Id.*, B, pl. 258, fig. 5.
7. *Id.*, B. pl. 372, fig. 4.
8. Espérandieu, *op. cit.*, nº 46, qui ajoute (t. I, p. 44) : « Les armes représentées sont celles de différents peuples. Cette remarque a déjà été faite par M. Frœhner, qui rapporte les trophées aux victoires de Tibère ».
9. Espérandieu, I, p. 91.

Digitized by Google

étroit, se retrouvent sur l'arc de Pola et sur les trophées de Pergame.

Ici encore, l'Italie centrale fournit des exemplaires réels correspondant aux exemplaires figurés : tel un poignard de Vulci [1], ressemblant plutôt à ceux de Pergame et de Pola. Mais plus remarquables sont des exemplaires trouvés dans l'Italie du Nord, poignards gaulois de l'époque de Latène,

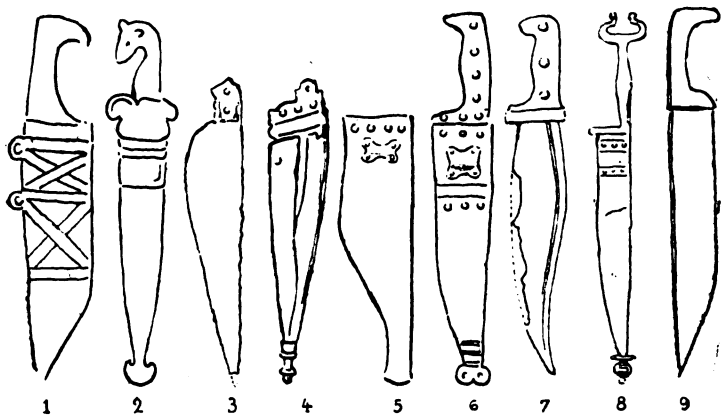

Fig. 3. — Le coutelas a fourreau droit. — 1. Cippe de Tauroentum (Espérandieu, *o. c.*, n° 46). — 2. Balustrade de Pergame (S. Reinach, *R. de Reliefs*, I, p. 214, fig. 1). — 3 Coutelas de fer ; Montefortino, prov. d'Ancône (Montelius, *o. c.*, B pl. 153, fig. 11). — 4. Vulci (*Id.*, pl. 258, fig. 12 b). — 5 et 6. Este (*Id.*, pl. 59, fig. 14 et 12). — 7. Lac de Garde, près de Peschiera (*Id.*, pl. 64, fig. 13). — 8. Wodendorf (Déchelette, *Manuel*, II, pl. VII, fig. 2). — 9. Châlons-sur-Marne (*Id.*, II. fig. 596, n° 1).

pour ainsi dire identiques à celui de Tauroentum. Je reproduis ici un fourreau d'Este[2] et un poignard, trouvé dans le lac de Garde[3], dont le fourreau (non figuré ici) se rapproche grandement de l'exemplaire de Pergame. La lame est sinueuse, à peine moins que celle des poignards à fourreau courbe. Aussi est-il difficile de savoir à quel type rattacher les armes analogues découvertes en divers endroits, surtout en Italie.

1. Montelius, *op. cit.*, B, pl. 258, fig. 12 b.
2. *Id.*, pl. 59, n° 14 (cf. *ibid.* n° 12 et 13).
3. *Id.*, pl. 64, n° 13.

Digitized by Google

La Gaule propre offrè, à l'époque de Latène également, un grand nombre de coutelas[1], à dos courbe ou droit, dont plusieurs ont une poignée presque identique à celle de Tauroentum (fig. 3, nº 9).

Peut-être faut-il chercher l'origine de ces coutelas dans certains poignards de Hallstatt à un seul tranchant (fig. 3, nº 8) [2], que l'on rencontre également dans l'Italie septentrionale[3] et dans les mêmes régions que les coutelas. En tous cas, il n'est guère douteux que cette arme soit proprement gauloise.

4. La sica. — Le quatrième type d'arme à un seul tranchant que présentent les reliefs diffère grandement des trois premiers : la lame n'en est pas sinueuse, mais nettement courbe ; la poignée se termine non par une crosse, mais par un gros pommeau en sphère légèrement aplatie (fig. 4). M. l'abbé Breuil en donne deux exemplaires, empruntés aux trophées de Narbonne[4] ; deux autres, avec fourreau et ceinturon, figurent sur ces mêmes trophées [5], et deux sur les trophées de Béziers [6]. Enfin, un relief de Narbonne représente cette arme à la main d'un gladiateur [7].

L'un des exemplaires de Narbonne présente du côté concave une saillie qui donne à l'arme l'aspect d'un cimeterre et fait présumer que le tranchant est du côté convexe ; cette présomption est confirmée par la façon dont les gladiateurs tiennent cette arme sur les monuments figurés [8]. Tous les autres exemplaires sont dépourvus de cette saillie : je pense,

1. Déchelette, *op. cit.*, II fig. 596, en représente un certain nombre. Des coutelas analogues ont été trouvés dans les sépultures gauloises de Montefortino. Montelius, *op. cit.* pl. 153, fig. 11, en représente un dont la lame a environ 30 centimètres.

2. Déchelette, *op. cit.*, II, pl. VII, fig. 2.

3. Montelius, *op. cit.* pl. 64, nº 6.

4. Breuil, fig. 1, nº 5, d'après Espérandieu, nº 688 et 711, qui désigne ce dernier sous le nom de parazonium.

5. Espérandieu, nº 689 et 717.

6. *Id.*, nº 531, fig. 2 et 3.

7. *Id.*, nº 585.

8. Statuette de terre cuite : Clarac, *Musée*, pl. 866, nº 2201 = S. Reinach, *Rép. de la Stat.*, I, 528, nº 5.

Digitized by Google

néanmoins, qu'il faut y voir non la *falx* [1], tranchante du côté concave, mais un cimeterre, conformément à la façon dont l'utilise le gladiateur de Narbonne [2].

Il ne saurait être question d'assimiler cette arme à la *falcata*, ni aux deux coutelas déjà décrits ; je ne vois pas d'arme ibérique qui lui ressemble, et M. Breuil ne donne aucune indication à cet égard. Mais est-ce même une arme gauloise ?

Je ne la trouve pas sur les reliefs de Pergame, non plus que sur ceux de Pola, ni sur aucun trophée que je connaisse

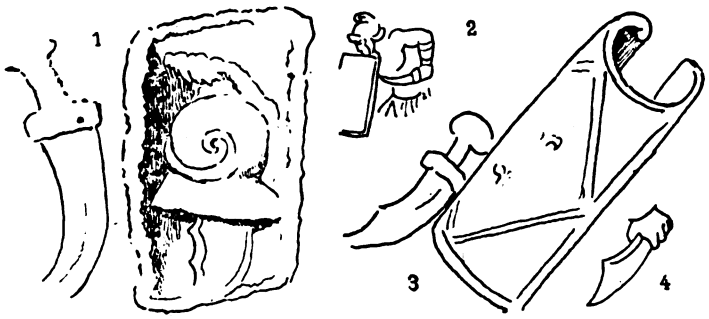

Fig. 4. — Armes de gladiateurs. — 1 et 3. Frises de Narbonne (Espérandieu, *o. c.*, nos 688 et 711). — 2. Plaque Campana. Rome, Kircher (S. Reinach. *R. de Reliefs*, III, p. 270, fig. 1). — 4. Statuette de terre-cuite (Clarac, *Musée*, pl. 866, n° 2201 = S. Reinach, *Rép. de la Statuaire*, I, p. 528, n° 5).

représentant des armes barbares [3]. Ce qui est plus remarquable, elle ne figure ni sur l'arc d'Orange, ni sur celui de Carpentras, ni sur les reliefs de Saint Remy, c'est-à-dire sur les monuments, qui, le plus vraisemblablement, représentent des armes gauloises, ni même sur aucun relief de Provence, si ce n'est ceux de Béziers et de Narbonne. En revanche, on la

1. Guerrier lycien sur une stèle de Koniah : Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, IV, fig. 359. — Barbares sur la colonne Trajane (S. Reinach, *Reliefs*, I, p. 347, n° 51 ; 349 n° 57 ; etc.) et sur la col. Aurélienne (Id., I, p. 303, n° 37 ; 307, n° 132 ; etc.).

2. Et tous les gladiateurs figurés. Cf. Rich, s. v. *Thraex* ; *Reliefs*, III, p. 270, etc.

3. L'arme qui figure sur les trophées daciques de la col. Trajane n'est pas un cimeterre, mais une *falx*.

Digitized by Google

trouve — fort loin de la Gaule méridionale et de l'Ibérie — sur une frise de Langres [1], avec des rondaches plates et des *scuta* rectangulaires, dits cylindriques, et sur un bloc d'Arlon, avec les mêmes *scuta* [2]. Un type analogue, avec le même pommeau, mais à lame coudée, figure sur des blocs de Bordeaux[3], associé au même bouclier rond et à un casque fermé à crête caractéristique de celui des gladiateurs, ainsi que sur une frise de Saintes[4], accompagné de boucliers ronds, de *scuta* cylindriques, de casques gladiatoires à visière et d'un trident de rétiaire.

Sur aucun relief cette arme ne se trouve accompagnée d'un bouclier de type gaulois ; mais, des sept exemplaires signalés sur les reliefs provençaux, cinq (les deux de Béziers et trois de Narbonne) sont immédiatement juxtaposés à un *scutum* cylindrique ; le sixième est posé sur un bouclier rond et le septième brandi par un gladiateur. Le casque porté par ce gladiateur se retrouve, posé sur le *scutum* de Narbonne que je figure ici (fig. 4) ; il est également représenté par les trophées de Béziers [5], à côté de casques fermés, à visière, incontestablement gladiatoires [6]. Enfin, les trophées de Béziers n'ont d'autre bouclier que le *scutum* cylindrique, le bouclier rond et la *pelta* amazonienne. Bref, sur tous les reliefs de Gaule ce poignard se trouve associé à des armes de gladiateurs, et c'est entre les mains de gladiateurs qu'il paraît sur les monuments figurés romains [7].

Nous sommes donc ici en présence de la *sica* des gladiateurs dits *thraces* [8], sans rapport avec la *falcata* des Ibères, et sa

1. Espérandieu, n° 3324. Ces reliefs sont perdus, mais le dessin qui en subsiste, quoique mauvais, ne permet aucun doute.
2. Espérandieu, n° 4058.
3. *Id.*, n° 1231 à 1235.
4. *Id.*, n° 1346.
5. *Id.*, n° 531, fig. 2.
6. *Id.*, n° 531, fig. 3 et 4 ; ici fig. 15, n° 1 et 2.
7. Il a semblé intéressant de placer (fig. 4) vis-à-vis du trophée de Narbonne, une plaque Campana qui donne à un bestiaire exactement les mêmes armes, poignard courbe (*sica*), casque phrygien et bouclier rectangulaire (S. Reinach, *Reliefs*, III, p. 270, 1).
8. A.-J. Reinach, dans Saglio, *s. v. sica*.

Digitized by Google

figuration ici ne commémore d'autre victoire que celles des jeux du cirque.

5. Le sabre a lame étroite. — Un cinquième type d'arme (fig. 5), non signalé par M. Breuil, est figuré seulement sur un des blocs d'Avignon[1]. C'est une longue lame droite, étroite, à bords parallèles, et, semble-t-il, à pointe mousse.

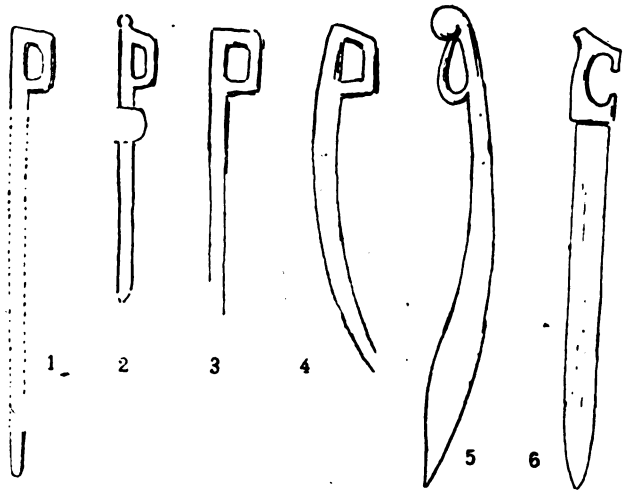

Fig. 5. — Le sabre a lame étroite. — 1. Bas-relief d'Avignon (Espérandieu, n° 234). — 2. Monnaie de M. Antoine (Cohen, *Descript. des monnaies de la Rép. rom.*, p. 32, n° 55). — 3 et 4. Arc de Pola (S. Reinach, *Reliefs*, I, p. 226). — 5. Sabre ondulé italique, Palestrina (Montelius, B pl. 258, fig. 4). — 6. Sabre droit germanique de Latène (Déchelette, II, fig. 469).

Sa poignée comporte une garde, formée d'une barre deux fois coudée unissant le pommeau au talon de la lame. Cette poignée est en somme comparable à celle de la *falcata*, mais beaucoup plus grossière. Sa présence semble indiquer que l'arme en question est surtout une arme de taille.

L'unique relief où elle figure représente aussi un exemplaire, également unique, d'un bouclier d'une forme très particulière et qui rappelle certains boucliers *en huit* de la civilisation égéenne (fig. 11, n° 2).

1. Espérandieu, n° 234, fig. 3.

Digitized by Google

Or, ce sabre se retrouve, très reconnaissable et associé au même bouclier, cependant de forme peu commune, sur un trophée d'armes figuré au revers de monnaies de Marc Antoine [1]. Au pied de ce trophée apparaissent deux boucliers ronds, presque certainement ibériques, et une paire de javelots (*saunia*). Le même sabre figure également sur les trophées de Pola, où il est représenté par deux exemplaires, l'un identique à celui d'Avignon, l'autre présentant, avec la même poignée, une lame incurvée.

Je ne connais pas d'autre figuration de cette arme, à moins que ce ne soit elle qui se trouve sur un relief fort obscur de Bordeaux [2]. Il semble, toutefois, qu'on puisse admettre que cette arme était usitée par les Ibères et les Gaulois dans la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C., et, au début du Ier siècle de notre ère, par le peuple, probablement celtique, dont les armes figurent sur l'arc de Pola.

Aucun exemplaire réel de ce sabre, à ma connaissance du moins, n'a été découvert. Certains s'en rapprochent par quelque point, comme telle arme beaucoup plus ancienne (période étrusque) trouvée à Palestrina [3] et dont la poignée a quelque rapport avec celle du sabre d'Avignon ; mais la lame en est celle des sabres ondulés ci-dessus décrits. Peut-être l'analogie est-elle plus grande avec les *scramasax* germaniques, à peu près contemporains de nos reliefs [4], dont la lame est droite et à bords parallèles ; mais elle est plus large, et la poignée ressemble plutôt à celle du sabre ondulé.

Ces rapprochements, à vrai dire, ne sont guère satisfaisants. En revanche, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'une lame de Latène III, supposée pourvue de cette garde particulière, aurait tout à fait l'aspect du sabre que nous examinons, et qu'à une telle lame — arme de taille, non d'estoc — conviendrait parfaitement une monture de sabre.

1. Cohen, *Monnaies de la République romaine*, p. 32 et 39, n° 55 ; ici, fig. 11, n° 1.
2. Espérandieu, n° 1233.
3. Montelius, *op. cit.*, B, pl. 364, fig. 4.
4. Déchelette, *op. cit.*, II, fig. 469 ; Lindenschmit, *Altertümer*, I, 2e fasc., pl. VI ; M. Maindron, *Les Armes*, fig. 108.

Digitized by Google

II. — L'Épée droite et le Poignard.

L'épée droite présente quatre types bien distincts, et, détail remarquable, spéciaux, ou à peu près, à une catégorie de monuments : l'épée spatulée ou pistilliforme, du mausolée de Saint-Remy ; l'épée de Latène, des frises d'Orange ; l'épée courte à pommeau sphéroïdal, et l'épée courte à pommeau bilenticulaire, ces deux derniers types figurant principalement sur les trophées de Narbonne. Le poignard présente deux formes principales : l'une à pommeau, l'autre du type dit anthropoïde.

1. L'ÉPÉE PISTILLIFORME. — L'épée dont se servent, sur le mausolée de Saint-Remy [1], les Gaulois et les Romains, est d'un type tout à fait particulier (fig. 6). La lame, élargie vers l'extrémité et assez longue, rappelle l'épée pistilliforme de Hallstatt I, et, plus encore, celle de l'âge du Bronze IV, plutôt des types d'Italie que de ceux de France. La poignée, en revanche, est de forme relativement récente, principalement la garde, constituée par une masse en parallélipipède rectangle et non en demi-cercle.

Les reliefs de Provence ne donnent, outre ceux de Saint-Remy, que très peu d'exemples de ce type ; il est vrai que, la plupart étant figurés au fourreau, il n'est pas permis d'être très affirmatif. M. l'abbé Breuil présente comme spatulée une épée de Tauroentum, dont le fourreau l'est en effet [2] ; mais il ne s'ensuit nullement que l'épée le soit, et, comme d'autres raisons m'incitent à ranger cette arme parmi celles de Latène, j'en reparlerai plus loin. Les frises d'Orange figurent un unique spécimen de la lame spatulée : c'est celle d'un cavalier romain [3] (fig. 6, n° 2).

Il paraît *a priori* difficile d'admettre que l'épée du Bronze IV ou même celle de Hallstatt I se soit conservée en Gaule

1. Espérandieu, t. I, p. 94 sq. M. Breuil n'a pas étudié cette épée.
2. Breuil, fig. 2, n° 17 d'après Espérandieu, n° 46, fig. 3. Ici fig. 7, n° 4.
3. Espérandieu, I, p. 193, fig. 2.

Digitized by Google

jusqu'au Ier s. av. J.-C., sans que les sépultures en aient livré d'exemplaire. Quand même quelques spécimens y auraient été en usage, il ne serait guère vraisemblable que le sculpteur eût choisi ces exceptions pour en armer ses guerriers. Enfin, rien ne permet de penser que les Romains aient eu, à cette époque, une épée spatulée.

Les épées ibériques, à ma connaissance, ne présentent pas cette forme : leur lame est soit à bords parallèles, soit à bords

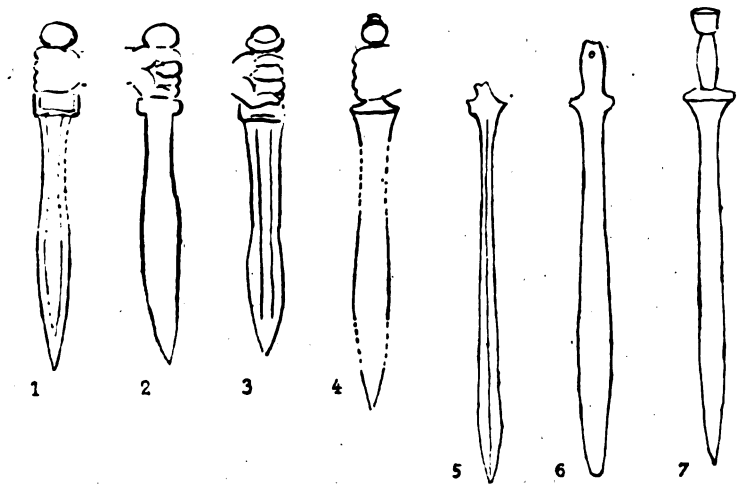

Fig. 6. — L'ÉPÉE PISTILLIFORME. — 1. Saint-Remy, face nord-est (Espérandieu, o. c., I, p. 93). — 2. Arc d'Orange, frise; épée d'un cavalier *romain* (*Id.*, p. 193, fig. 2). — 3. Urne étrusque du musée de Florence; épée d'un Gaulois (Blenkowski, *Darst. der Gallier*, fig. 90). — 4. Autel de Zeus, Pergame (S. Reinach, *Reliefs*, I, p. 208, 8). — 5. Epée de fer, Dodone (Saglio, fig. 3605). — 6. Epée de fer, Pérouse (Montelius, *o. c.*, B, pl. 259, fig. 19). — 7. Épée de fer, Terni, prov, de Teramo, est des Apennins (*Id.*, pl. 158, fig. 15 *a*).

constamment convergents. En outre, si l'on peut admettre la présence d'une épée ibérique de ce type chez les Gaulois, diverses raisons interdisent de le faire en ce qui concerne les Romains.

L'arc de Pola ne présente aucune épée droite. L'épée des trophées de Pergame se présente toujours au fourreau et une seule fois entière. Le pommeau en est moins lourd, mais la garde est identique à celle de Saint-Remy; la forme du

Digitized by Google

fourreau n'autorise aucune conjecture sur celle de la lame. Mais les vases grecs à figures rouges de style sévère présentent assez souvent une épée pistilliforme [1], analogue à celle de Saint-Remy, et dont un exemplaire a été trouvé à Dodone (fig. 6, n° 5) [2]. Or, cette épée, qui semble disparaître au cours du IVe siècle, est encore figurée sur l'autel de Zeus à Pergame [3], soit par une recherche d'archaïsme, soit qu'elle fût encore en usage chez les Grecs d'Asie (fig. 6, n° 4).

Elle existait d'ailleurs en Italie, où elle avait été importée au Ve siècle en même temps que le sabre ondulé. Ces deux types se retrouvent ensemble à l'est des Apennins [4], qu'ils franchirent bientôt pour pénétrer en Étrurie : l'Italie centrale a livré quelques spécimens [5] de l'épée dodonienne, et les urnes et sarcophages la figurent fréquemment, identique, cette fois, à celle de Saint-Remy, entre les mains non seulement des Étrusques, mais des Gaulois [6].

Connaissant l'importance des influences italiques sur le développement de la civilisation gauloise, on pourrait supposer que ces deux types, passés ensemble de Grèce dans l'Italie orientale, puis en Étrurie et dans l'Italie septentrionale, ont fort bien pu, ensemble encore, passer en Gaule. Ainsi il ne serait pas plus étonnant de trouver à Saint-Remy une épée dérivée du type dodonien qu'à Orange ou Narbonne un sabre ondulé issu de la *machaera* hellénique.

Cette explication, cependant, n'est pas entièrement satisfaisante. Valable, dans une certaine mesure, en ce qui concerne les Gaulois, elle justifie moins bien la présence de la même épée entre les mains des Romains de Saint-Remy. Sans doute la persistance de la forme spatulée est bien attestée pour la lame des poignards romains, comme nous le verrons

1. S. Reinach. *Rép. de Vases*, I, p. 150, 1 ; 296, 2 ; 531, 2 ; etc.
2. Saglio, *Dict.*, fig. 3605.
3. S. Reinach, *Rép. de Reliefs*, I, p. 207, sq, nos 6 et 8.
4. Dans la région d'Ancône : Déchelette, *op. cit.*, II, p. 1136 note 1 ; — à Atri, province de Teramo : Montelius, *op. cit.*, B, pl. 158, fig. 15.
5. Montelius, *op. cit.*, B, pl. 259, fig. 19.
6. Bienkowski, *Die Darstellungen der Gallier*, fig. 90, pl. VIII, etc..

Digitized by Google

plus loin ; mais rien, semble-t-il, n'autorise à attribuer cette forme au *gladius* du Ier siècle. Sans nier l'authenticité de ce type comme arme gauloise, il semble bien que l'influence de modèles gréco-italiques explique mieux sa présence sur un monument si analogue d'ailleurs aux urnes et sarcophages étrusques, et que d'autres détails suspects interdisent de considérer comme une source historique sûre.

2. L'ÉPÉE DE LATÈNE. — Selon M. l'abbé Breuil, les bas-reliefs provençaux ne figurent que deux fois l'épée de Latène : un spécimen sur l'arc de Carpentras, l'autre sur un des blocs de Narbonne [1].

J'écarte ce second exemple, ne pouvant admettre la représentation, sur un monument ancien, d'une épée à l'état squelettique, dépouillée de sa garde, de sa fusée, de son pommeau, et montrant ainsi sa soie à nu ; il faudrait, pour légitimer une exception si extraordinaire, une figuration moins grossière et qui ne pût être, suivant l'observateur, interprétée comme une épée ou comme une jambière [2].

Celle de Carpentras (fig. 7) semble bien de Latène. Sans doute est-elle un peu courte, et si la forme générale du fourreau est de Latène I, il n'est pourvu d'aucune des bouterolles caractéristiques et les frettes font plutôt penser aux types de Latène III. Mais nous ne pouvons avoir la prétention de connaître tous les fourreaux possibles.

Les épées des frises de l'arc d'Orange ont paru spatulées à M. l'abbé Breuil. Je n'en vois, en réalité, qu'une de ce type (signalée ci-dessus, fig. 6) ; encore est-elle si gauchement dessinée que cette exception unique semble bien être due à la maladresse du sculpteur. Toutes les autres sont des épées à tranchants parallèles, d'ailleurs assez brèves, et se rapprochent du type de Latène I plus que de tout autre. J'en présente ici deux, l'une tirée de la frise [3], l'autre du stylobate

1. Breuil, fig. 2, n° 19 (= Espérandieu, I, p. 180) et 20 (= Espérandieu, n° 717).
2. Telle est l'interprétation du Commandant Espérandieu (*loc. cit.*).
3. Espérandieu, I, p. 192, 1.

Digitized by Google

de la face nord [1]. Le fourreau fait également penser à ceux de Latène I [2]; cependant l'un d'eux (fig. 7, n° 2), s'il est correctement rendu, est certainement de Latène III [3]; enfin, celui que je figure ici (n° 3) est légèrement spatulé [4] et se rapproche de celui de Tauroentum. Le pommeau de toutes ces épées est en sphéroïde plus ou moins aplati, sauf, peut-être, quelques exemplaires à pommeau bilobé qui seront mentionnés plus loin.

L'épée du cippe de Tauroentum [5] est intéressante, d'abord parce qu'elle apparaît, au fourreau, presque entière, avec son

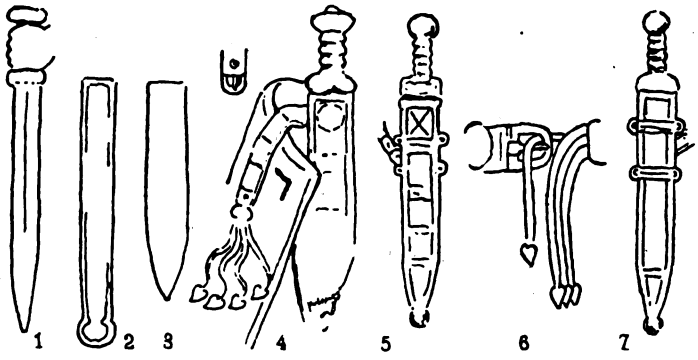

Fig. 7. — L'ÉPÉE DE LATÈNE. — 1, 2, 3. Arc d'Orange : armes de fantassin. gaulois : 1, stylobate face nord (Espérandieu, I, p. 196, fig. 4); 2 et 3, attique (*Id.* p. 194, fig. 1 et 192, fig. 1). — 4. Cippe de Tauroentum (*Id.* n° 46). — 5. Carpentras (*Id.*, I, p. 180). — 6. Cingulum de Cn. Musius; stèle de Mayence (Lindenschmit, *Altertümer*, I, IV, 6, 1). — 7. Epée de C. Valerius Crispus; stèle de Wiesbaden (Lindenschmit, *Tracht und Bewaffnung*, pl. IV, fig. 1.

ceinturon, et en assez bon état. J'ignore si le fourreau, spatulé, est correctement figuré, mais il est aisé de comprendre qu'un fourreau de cette sorte ne peut épouser la forme de la lame : rien ne nous oblige donc à admettre une lame spatulée.

1. Espérandieu, p. 196, 4.
2. *Id.*, p. 193, 2.
3. *Id.*, p. 194, 1.
4. Id. p. 1921. Toutes ces armes, sauf la première, sont entre les mains des Gaulois. Deux des trois que figure M. Breuil (n° 11 et 12) sont portées par des cavaliers *romains* (Espérandieu, I, p. 192 et 193).
5. Espérandieu, n° 46, fig. 3.

Digitized by Google

Cette épée apparaît, plus ou moins partiellement, quatre fois sur le cippe : deux fois elle est posée sur un *scutum quadratum* romain ; son ceinturon[1], revêtu de plaques comme le *cingulum* romain des stèles funéraires et des colonnes Trajane et Aurélienne, se divise comme lui à son extrémité pour former les quatre lanières, terminées par des cœurs métalliques, qui constituent le tablier du *cingulum*. Ce ceinturon est identique à celui de Cn. Musius, *aquilifer* de la *Leg. XIV Gem.*[2]. Il ne paraît donc pas douteux que cette arme soit romaine. Voici, maintenant, l'épée d'un fantassin de la *Leg. VIII Aug.*[3], qui est d'ailleurs celle de n'importe quelle stèle de légionnaire. On peut voir que, sauf l'élargissement du fourreau sur l'exemplaire de Tauroentum, les trois épées (Carpentras, Tauroentum, Wiesbaden) sont identiques. Ce sont des armes de Latène I (ou II), mais romaines de type, sinon d'origine.

Ces épées purent être employées par les Gaulois du Ier s. av. J.-C., car l'épée de Latène I était encore en usage en Ligurie à cette époque[4].

3. Le glaive court a pommeau sphéroïdal. — A côté de ces épées relativement longues, se trouvent des glaives courts faisant transition avec le poignard proprement dit (fig. 8).

Cette arme n'apparaît qu'une fois dans son intégrité, mais, par une heureuse rencontre, nous avons à la fois la lame nue et une partie du fourreau[5]. Le lourd pommeau et la garde épaisse sont bizarrement décorés d'écailles ou de plaques ; quant à la courte lame, elle rappelle, avec moins d'élégance, les lames de Hallstatt, étant comme elles pistilliforme. Une

1. Non figuré par M. Breuil. La plupart des ceinturons ou baudriers des reliefs de la Gaule présentent ces plaques, et le coutelas de Carpentras a probablement les mêmes lanières que l'épée de Tauroentum.

2. Stèle de Mayence : S. Reinach, *Reliefs*, II p. 73, fig. 1.

3. Stèle de Wiesbaden : *Ibid.*, II, p. 94 fig. 4.

4. Montelius, *op. cit.*, B, pl. 163.

5. Breuil fig. 2, n° 14 = Espérandieu, n° 234, fig. 4 (Avignon).

Digitized by Google

lame analogue, dont la poignée manque, se voit sur un relief d'Aix [1]. Plusieurs autres reliefs figurent des poignées à lourd pommeau en sphéroïde plus ou moins approché de la sphère ; mais la lame ou le fourreau étant toujours cachés, au moins partiellement, la longueur et la forme de l'arme ne peuvent être estimés.

Le pommeau n'a rien de particulier : il se retrouve à diverses

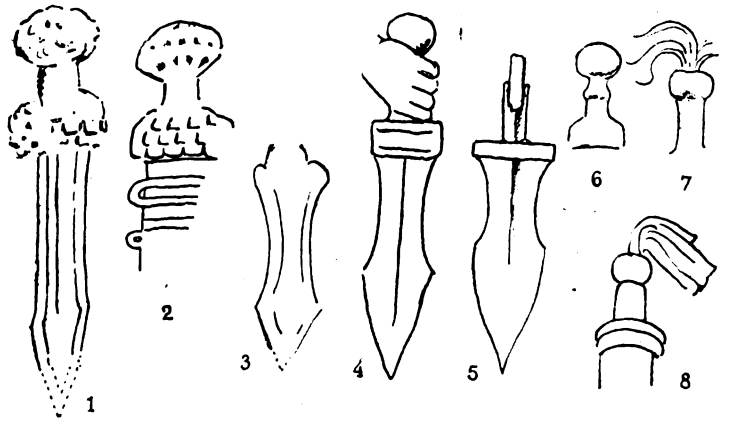

Fig. 8. — Le glaive court a pommeau sphérique. — 1 et 2. Reliefs d'Avignon (Espérandieu, *o. c.*, n° 234, fragm. 4 et 1). — 3. Aix (*Id.*, n° 101). — 4. Urne étrusque ; Pérouse (Brunn, *Urnette etrusche*, I, pl. 40). — 5. Poignard romain de Heddernheim ; Mus. de Wiesbaden. (Lindenschmit, *Altert.* III, 5, 6, n° 3). — 6. Relief d'Angoulême (Espérandieu, n° 1385). — 7. Périgueux (*Id.*, n° 1294). — 8. Arc de Pola (S. Reinach, *Reliefs*, I, p. 226).

époques sur des épées et poignards du monde méditerranéen et n'est pas proprement ibérique.

La lame, au contraire, est fort intéressante : elle diffère complètement, par son élargissement vers l'extrémité, de celle des glaives courts espagnols « qui s'étrécit graduellement du talon à la pointe » [2], de celle des épées courtes de Latène I, qui est en feuille d'iris [3], et des poignards anthro-

1. Espérandieu, n° 101.
2. H. Sandars, *Weapons of the Iberians*, p. 64.
3. Déchelette, *op. cit.*, II, fig. 458.

Digitized by Google

poïdes, à tranchants parallèles [1]. En revanche, cette forme est extrêmement commune sur les monuments grecs et hellénistiques à partir du ve siècle [2]; elle constitue le type courant des monuments figurés étrusco-romains (urnes, miroirs, cistes) [3] et se retrouve enfin au poignard classique romain [4].

Nous avons donc ici une arme, d'origine sans doute hallstattienne, analogue au poignard romain du ier siècle avant J.-C., mais qui, étant associée sur les reliefs d'Aix et d'Avignon à des armes gauloises, doit être plus vraisemblablement attibuée aux Gaulois. Nous verrons plus loin des poignards certainement gaulois identiques aux poignards romains.

4. Le glaive court a pommeau bilenticulaire. — Les reliefs de Narbonne présentent au moins trois exemplaires d'un autre type de glaive assez intéressant (fig. 9) [5].

Le fourreau est analogue à celui des poignards romains; la lame n'apparaît nulle part; la garde est forte et la fusée courte; mais le caractère particulier de l'arme réside dans la forme du pommeau : il est constitué par deux disques juxtaposés, fortement bombés en lentilles biconvexes, disposés dans le plan de la lame à la façon des antennes-volutes dans les dernières épées de l'âge du Bronze IV; entre ces lentilles se montre un bouton portant un appendice en forme de houppe d'un aspect singulier.

Les trophées de l'arc d'Orange (face sud) en figurent d'autres exemplaires, mais sans appendice [6]. M. Breuil pense en voir entre les mains des guerriers de l'attique. L'état de dégradation du monument ne permet pas d'être très affirmatif; cependant un seul spécimen me paraît pouvoir être considéré

1. Déchelette, II, fig. 473 et 474.
2. Vases à figures rouges : S. Reinach, *Rép. de Vases*, I, 149, etc.
3. Urnes : Saglio, fig. 3568; — Bienkowski, *op. cit.*, fig. 91, 140; — Brunn, *Urnette etrusche*, I, 40, 84; II, 12. — Miroir : Martha, *Art étrusque*, fig. 376. — Ciste : *Monumenti*, VIII, pl. VII et VIII.
4. Lindenschmit, *Altert.*, III, 5, 6.
5. Espérandieu, n° 691 (= Breuil, fig. 2, n°s 7 et 8), et 736.
6. Espérandieu, I, p. 197.

Digitized by Google

comme bilenticulaire [1] : c'est l'épée d'un cavalier romain (et non gaulois).

Dans ce pommeau bilenticulaire, M. Breuil voit un type ibérique. Sans contester qu'il ait pu être employé en Espagne [2], je n'en connais aucun exemplaire trouvé dans ce pays. Les glaives ibériques d'origine hallstattienne ont les formes courantes répandues dans toute l'Europe occidentale [3], ou en présentent de particulières, mais assez éloignées du

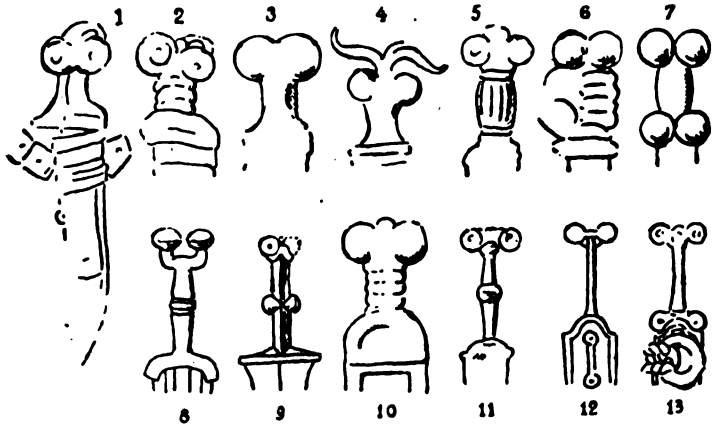

Fig. 9. — Le glaive a pommeau bilenticulaire. — 1 et 2. Reliefs de Narbonne (Espérandieu, n° 691). — 3. Arc d'Orange, face sud (*Id.*, I, p. 197, 2). — 4. Périgueux (*Id.*, n° 1294). — 5. Balustrade de Pergame (*Rev. archeol.*, 1889, pl. IX). — 6 et 7. Epées d'un Gaulois et d'un Etrusque sur deux urnes du musée de Florence (Bienkowski, o. c., fig. 128 et 90). — 8. Epée ibérique d'origine gauloise, v° siècle, Aguilar de Anguita (Sandars, *The Weapons of the Iberians*, pl II, fig. 2 b). — 9. Poignard romain de Nordendorf, musée de Munich (Lindenschmit, *Altert*, IV, pl 11) — 10. Epée du cavalier romain Q Carminius ; stèle de Mayenco (S. Reinach, *Reliefs*, II, p. 94, 2 ; ici d'après le moulage du musée de Saint-Germain). — 11. Glaive de Hallstatt (M. Maindron, *les Armes*, fig. 49). — 12 et 13. Epées de Saint-Maur-les-Fossés, Seine ; époque de Latène II (Déchelette, *Manuel*, II, pl. XI, 1, et S. Reinach, *Catal. ill. du musée de Saint-Germain*, II, fig. 131).

pommeau bilobé [4]. Chez les unes comme chez les autres, les disques ou boutons terminaux sont dans un plan perpendi-

1. Espérandieu, I, p. 192 = Breuil, fig. 2, n° 11.
2. Il est figuré sur un bas-relief d'Osuna : *Nouv. Arch. des Miss. Scient.*, t. XIII, 1906, pl. XV.
3. Sandars, *op. cit.*, fig. 37, n° 9 ; pl. II, fig. 2 *a* et *b*, et 5.
4. *Id.*, fig. 37, n° 8.

Digitized by Google

culaire à celui de la lame, et non, comme ici, dans le même plan.

En revanche, le pommeau d'Orange et de Narbonne apparaît, avec une houppe semblable, sur la colonne de Périgueux[1] et, cette fois sans appendice, sur une épée des trophées de Pergame[2]. Il figure sur les urnes étrusques, aux mains des Étrusques et des Gaulois, souvent avec une variante consistant en ce que non seulement le pommeau, mais aussi la garde est constituée par une paire de disques bombés[3]. Enfin il paraît sur l'épée des cavaliers romains de plusieurs stèles funéraires[4].

L'examen des exemplaires originaux n'est pas moins concluant. Tandis que quelques poignards confirment l'emploi du pommeau bilenticulaire dans l'armée romaine[5], son usage en Gaule est attesté par des spécimens des époques de Hallstatt II[6], de Latène I[7] et de Latène II[8], dont certains présentent les deux paires de disques signalés plus haut sur une urne étrusque. Les reliefs de Provence établissent que le pommeau bilenticulaire persista en Gaule jusqu'au Ier siècle avant notre ère.

Ce pommeau, issu des formes hallstattiennes, semble donc italo-celtique et n'a guère avec les pommeaux ibériques qu'une communauté d'origine.

5. Le poignard. — Presque tous les glaives étant partiellement masqués, il est, je l'ai déjà dit, impossible de recon-

1. Espérandieu, n° 1294.
2. *Rev. arch.*, 1889, pl. IX.
3. Bienkowski, *op. cit.*, fig. 90, 119, 125, 126, 128 (urnes de Florence). Cf. un cratère étrusque du IIIe siècle, du musée de Berlin, figurant un guerrier gaulois (*id.*, fig. 44) ; son épée a un pommeau bilenticulaire, que Bienkowski, au contraire de l'abbé Breuil, considère comme « caractéristique » de l'épée gauloise.
4. Stèle de Mayence ; S. Reinach, *Reliefs*, II, 94, 2, et d'autres.
5. Lindenschmit, *Altert.*, IV, 11.
6. M Maindron, *Les Armes*, fig. 49.
7. Déchelette, *Manuel*, II, pl. IX, n° 1 et 4.
8. *Id.*, II, pl. XI, n° 1 ; — S. Reinach, *Catal. ill. du Musée des Ant. Nat.*, II, fig. 131.

Digitized by Google

naître les poignards. Deux exemplaires cependant apparaissent à peu près complets et avec une netteté parfaite (fig. 10).

Le premier est suspendu par un baudrier ou un ceinturon au flanc droit de l'un des trophées de l'arc d'Orange[1]. Le pommeau en est une sphère très aplatie, la poignée est droite et sans renflement. La lame, à en juger par le fourreau, est extrêmement brève, à peine six ou sept centimètres. Le fourreau est constitué sur chaque face par une plaque à peu près

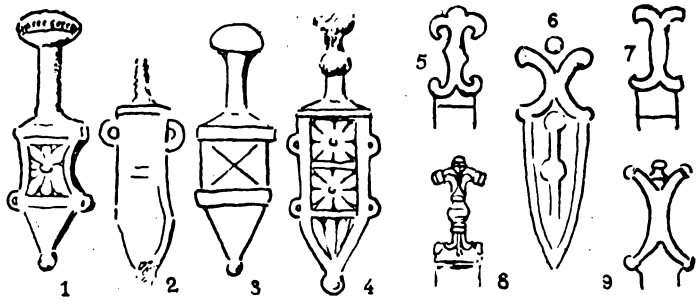

Fig. 10. — Le poignard. — 1. Arc d'Orange; trophée de gauche, face est (Espérandieu, I, p. 204, fig. 2). — 2. Statue d'Alise (*Id.*, n° 2372). — 3. Trophées de Berlin (S. Reinach, *Reliefs*, II, p. 36). — 4. Stèle d'Annalus Daverzus, Bingerbruck (d'après le moulage du musée de l'Armée; cf. *Reliefs*, II, p. 66). — 5. Arc d'Orange (Espérandieu, I, p. 197, 1). — 6. Monnaie armoricaine (Déchelette, *Manuel*, II, fig. 477, 1). — 7. Bas-relief d'une chambre sépulcrale de Cervetri (Martha, *Art étrusque*, pl. III). — 8. Poignard du Faou, Finistère (S. Reinach, *Catalogue du musée de Saint-Germain*, I, fig. 238). — 9. Poignard; Hongrie (Déchelette, II, fig. 473, 2).

carrée et par un triangle; deux frettes encadrent la plaque carrée et semblent porter chacune une paire d'anneaux; un bouton forme la bouterolle; enfin, la plaque est décorée d'une sorte de rosace carrée à huit pétales.

Cette arme se rapproche fort des poignards ibériques[2], mais plus encore peut-être des poignards romains[3]. Poignard ibérique et poignard romain ont d'ailleurs entre eux de grandes ressemblances, et l'on a pu considérer que le

1. Breuil, fig. 2, n° 5 = Espérandieu, I, p. 204.
2. Sandars, *op. cit.*, fig. 37, n° 2.
3. Stèle de Bingerbrück : S. Reinach, *Reliefs*, II, 66; c'est le poignard de toutes les stèles.

Digitized by Google

second dérive du premier[1], hypothèse, du reste, contestable. Il est également possible, sans doute, que le poignard d'Orange ait une origine ibérique, mais il ne s'ensuivrait pas que cette arme eût été propre à la Gaule méridionale, ni qu'elle eût disparu avant la fin du Ier siècle : une statue de chef gaulois, trouvée à Alise-Sainte-Reine[2], porte en effet, au flanc droit également, un très petit poignard, analogue à celui d'Orange, malheureusement dégradé, mais dont la présence suffit à établir l'existence de cette arme en Gaule, fort loin de la Provence. On la retrouve encore, et presque identique au poignard d'Orange, sur des trophées du musée de Berlin[3] qui paraissent représenter un mélange d'armes romaines et d'armes gauloises. C'est donc bien une arme gauloise du Ier siècle av. J.-C.

L'autre poignard est du type dit *anthropoïde*, ou plutôt pseudo-anthropoïde. Il est également figuré sur l'arc l'Orange (l'un des trophées de la face nord)[4]. Cette arme est très connue par ailleurs et l'on en trouve des exemplaires — peu nombreux, il est vrai — dans toute l'Europe celtique à l'époque de Latène II[5]. Sa présence ici, intéressante déjà comme gage de la fidélité et de l'originalité[6] des reliefs d'Orange, vient, en outre, confirmer le témoignage des monnaies armoricaines où figure la même arme[7]. Ce double témoignage établit que le poignard pseudo-anthropoïde persistait à côté du type anthropoïde vrai à la IIIe période de Latène, bien qu'aucun exemplaire appartenant à cette période n'en ait été découvert[8]. Peut-être n'est-il pas inutile de rapprocher de cette arme éminemment celtique la figuration,

1. Sandars, *op. cit.*, p. 64.
2. Espérandieu, n° 2372.
3. S. Reinach, *Reliefs*, II, p. 36.
4. Espérandieu, I, p. 197, fig. 1 = Breuil, fig. 2. n° 1.
5. Déchelette, *op. cit.* II, p. 1137, sqq.
6. Cette arme ne figure ni sur les trophées de Pergame, ni, à ma connaissance, sur aucun monument hellénistique.
7. Déchelette, *op. cit*, II, fig. 477. — Je reproduis ici (fig. 10, 6) ce poignard, fort agrandi.
8. *Id.*, p. 1142.

Digitized by Google

sur une peinture sépulcrale étrusque, d'une épée de fer dont la poignée de bronze a la même forme que celle du poignard pseudo-anthropoïde[1]. Cette ressemblance semble inviter, une fois de plus, à chercher en Italie le prototype de certaines armes gauloises.

6. Le ceinturon. — Sur la frise d'Orange, comme sur la plupart des monuments figurant des Gaulois et conformément aux données de l'histoire et de l'archéologie, le fourreau est suspendu à droite par un ceinturon[2]. Il est assez probable que la suspension à gauche par un baudrier, sur les reliefs de Saint-Remy, est due à l'imitation trop servile de modèles grecs.

Ce ceinturon apparaît distinctement sur les amas d'armes d'Orange, à Carpentras, à Tauroentum (fig. 2 et 7). Partout il est formé de plaquettes carrées, sans doute métalliques, qui paraissent trouées au centre. Cette disposition est exactement celle des ceinturons figurés sur les stèles funéraires romaines, la colonne Trajane, etc., et n'a donc rien de proprement ibérique. Certains monuments (Carpentras, Tauroentum) présentent, je le rappelle, un tablier de lanières de type romain, qu'il y a lieu cependant de considérer ici comme gaulois.

Je ne pense pas que les sépultures gauloises aient fourni ce genre de ceinturon ; par contre, je ne connais pas de monument romain, antérieur à ceux de Provence, sur lequel il soit figuré. On ne peut donc dire avec certitude si les Romains l'ont importé en Gaule ou l'ont emprunté des Gaulois.

III. — Autres armes offensives : la lance, le javelot, l'arc, la hache.

1. La lance, le javelot et l'arc. — Ces trois sortes d'armes présentent, en général, peu de formes caractéris-

1. Martha, l'*Art étrusque*, pl. III : *Tomba dei Rilievi*.

2. C'est également un ceinturon, et non, comme on pourrait croire, un baudrier, qui soutient le poignard sur les trophées d'Orange.

Digitized by Google

tiques : chaque nation, presque à chaque époque, semble avoir épuisé toutes les formes possibles.

La lance et le javelot apparaissent assez fréquemmeut sur les reliefs de Provence, sans qu'il soit, le plus souvent, possible de distinguer l'une de l'autre ; le fer en est ordinairement en losange.

Le *pilum* romain figure sur un seul monument, le mausolée de Saint-Rémy [1]. Trois soldats en sont armés, dont l'un est un Gaulois. En présence de cette anomalie, on se demande s'il faut y voir une indication sérieuse, ou, plus vraisemblablement, une preuve nouvelle de l'indifférence ou de l'ignorance du sculpteur de ces reliefs [2].

Sur les reliefs de Provence figurent souvent d'autres javelots plus minces, pourvus d'une pointe à crochets, tantôt isolés ou par paires [3], plus souvent en faisceaux [4]. M. Breuil a sans doute raison d'y reconnaître ces javelots holosidériques, si fréquents dans les nécropoles des Ibères [5] et considérés comme l'une de leurs armes nationales [6] ; mais c'est une arme également et originellement gauloise [7], qu'on retrouve sur les trophées de Pergame et de Pola et dont la présence ici est toute naturelle.

L'arc et le carquois sont assez rares sur les monuments de Gaule méridionale. On les rencontre, cependant, sur les reliefs qui paraissent généralement exacts (Tauroentum, Orange). On sait par ailleurs que les Gaulois employaient l'arc à la guerre [8].

2. La bipenne et la hache d'armes. — De toutes les armes figurées sur les bas-reliefs de Provence, il n'est sans doute

1. Espérandieu, I, p. 94 (face nord-ouest) et 95 (face sud-est).
2. Les urnes étrusques présentent des inadvertances tout à fait analogues : Cf. Bienkowski, *op. cit.*, fig. 90.
3. Espérandieu, nos 234, fig. 5 (Avignon), 375 (Vienne).
4. Orange, Carpentras, Narbonne (*Id.*, no 675).
5. Sandars, *op. cit.*, pl. X.
6. Diod. Sic., V. 34.
7. Sandars, *op. cit.*, p. 66 sqq.
8. César, *Bell. Gall.*, VII, 31, 4 ; VII, 80, 3, etc.

Digitized by Google

aucune qui s'y rencontre aussi souvent que la bipenne. On peut, néanmoins, se demander si cette arme était en usage chez les Gaulois, du moins au Ier siècle avant notre ère. Il est en effet remarquable que tous les monuments, sauf deux, l'associent constamment à la *pelta* amazonienne, avec laquelle elle forme souvent trophée de manière à n'être plus, semble-t-il, qu'un élément de motif ornemental [1]. Il en est de même de la hache d'armes à un seul tranchant, d'ailleurs fort rare [2] (fig. 13).

Cependant l'arc de Carpentras figure fort distinctement la hache double, en opposition symétrique avec le coutelas à fourreau courbe [3], et si l'on conteste la réalité de l'emploi de la bipenne, il n'y a aucune raison d'accepter celle du coutelas, spécimen unique. Elle se trouve encore employée, comme arme de chasse, il est vrai, sur la face sud-ouest du mausolée de Saint-Rémy [4]. Le cippe de Tauroentum, dont les sculptures paraissent avoir quelque valeur documentaire, présente la hache et la bipenne [5]. Enfin, M. Espérandieu la signale sur l'arc d'Orange [6].

Elle figure au nombre des ex-voto de bronze des dépôts de Télamon [7], qui ne sont guère antérieurs au Ier siècle. Presque tous les peuples, à des dates diverses, ont fait usage de cette arme. Il est cependant à noter que l'on ne connaît aucun exemplaire de bipenne, ni même de hache d'armes ou de *cateia* dans les trouvailles de l'époque de Latène, ni en Gaule [8], ni d'ailleurs en Espagne [9] ; dans ce dernier pays, par une contradiction identique, la bipenne figure parmi d'autres armes ibériques sur un denier de P. Carisius [10].

1. Espérandieu, n° 234 (Avignon), 289 (Vaison), 532, 533 (Béziers), 688, 691, etc. (Narbonne). Cf. ci-dessous, p. 68.
2. *Id.*, nos 46 (Tauroentum) et 295 (Vaison).
3. *Id.*, I, p. 180.
4. *Id.*, I. p. 96.
5. *Id.*, n° 46, fig. 1.
6. *Id.*, I, index, s. v. bipenne.
7. Montelius, *op. cit.*, B, pl. 205, n° 12 et 21.
8. Déchelette, *op. cit.*, II, p. 1357.
9. Sandars, *op. cit.*, p. 81.
10. *Id.*, fig. 60.

Digitized by Google

Il semble que, malgré cette absence, on puisse, sur la foi des monuments figurés en Gaule comme en Espagne, admettre l'usage de la hache et de la bipenne au Ier siècle av. J.-C. Mais cet usage dut être restreint, et il est probable, ainsi que nous le verrons plus loin, que la plupart des représentations de la bipenne, comme de la *pelta* amazonienne, sont plutôt religieuses ou simplement ornementales.

***

De cette première partie de notre étude, on pourrait déjà tirer quelques conclusions positives. Il paraît cependant préférable d'achever l'enquête par l'examen des armes défensives.

Dès maintenant, toutefois, nous pouvons remarquer que des armes considérées comme ibériques par M. l'abbé Breuil, l'une, le glaive de Tauroentum, est celle d'un légionnaire romain, une autre, la *sica* de Béziers et de Narbonne, est une arme de gladiateur, les grands coutelas de Carpentras et de Tauroentum sont italo-celtiques ; les glaives courts spatulés, à pommeau sphérique ou bilenticulaire, et les poignards sont proprement gaulois ou dépendent de types italo-romains ; enfin, le sabre ondulé, analogue à la *falcata* des Ibères, se retrouve dans toute la région méditerranéenne depuis l'Italie jusqu'à Pergame. Si nous ajoutons que certaines des armes figurées sont sans analogues en Ibérie et que plusieurs se retrouvent sur des monuments de la Gaule septentrionale, nous serons, semble-t-il, autorisés à rejeter les conclusions de M. Breuil, à refuser, par conséquent, d'admettre ni que les armes offensives représentées sur les bas-reliefs de Provence soient propres aux peuples de ces régions, ni qu'elles relèvent de l'armement ibérique.

Digitized by Google

B. — Les armes défensives.

I. — Le Bouclier.

Le bouclier présente une grande variété de types.

Le *scutum* ou bouclier long figure sous la forme dite gauloise : ovale, hexagonale ou rectangulaire ; à la forme ovale peut se rattacher le bouclier en forme d'*ancile*.

Il se présente aussi sous la forme dite cylindrique du bouclier romain.

Le bouclier rond paraît sous deux formes : celle du *clipeus*, bombée et sans *umbo* ; celle d'une rondache plate, pourvue d'un *umbo*.

Enfin, la *pelta*, ou bouclier échancré, présente des formes variées qui peuvent se ramener à deux : l'une est la forme classique du bouclier des Amazones ; l'autre rappelle celle de l'écu du XIVe siècle de notre ère.

Nos reliefs fournissent, on le voit, à peu près toutes les formes connues de bouclier usitées en Europe depuis les temps les plus reculés, sauf les types égyptiens et assyro-chaldéens. C'est dire combien il est malaisé d'en déterminer ici la nationalité.

1. Le scutum gaulois. — *Boucliers ovale et hexagonal.* Le grand *scutum* dit gaulois se présente partout [1], à deux exceptions près [2], sous forme soit ovale soit hexagonale [3]. Les épisèmes en sont extrêmement variés et peuvent se grouper en plusieurs types dont certains sont très intéressants ; un examen sommaire comme celui-ci doit cependant

1. Deux monuments n'en offrent aucun exemple : ce sont les trophées de Béziers qui, comme on verra, ne figurent que des armes de gladiateurs, et le mausolée de Saint-Remy, dont le sculpteur n'a pas su se dégager de ses modèles grecs.

2. Le bouclier rectangulaire d'Arles et l'ancile d'Avignon.

3. J'appelle hexagonal tout *scutum* dont les deux extrémités sont tronquées, même si l'angle obtus en est arrondi. Dans l'armée romaine il est probablement plus récent que le *scutum* ovale, mais pour la Gaule la question est douteuse. Il figure sur les trophées de Pergame, mais, comme sur les trophées de Provence, beaucoup moins fréquemment que le *scutum* ovale.

Digitized by Google

les négliger. L'*umbo* ovale (Latène II et III) est le plus fréquent [1], mais l'*umbo* rond de Latène III se trouve sur tous les monuments [2].

Je m'arrêterai peu à ces deux formes, extrêmement connues par ailleurs et sur la nationalité desquelles aucune incertitude ne peut subsister.

Sans doute, les Ibères avaient encore, au Ier siècle avant notre ère, le grand bouclier ovale à la gauloise [3] qu'ils portaient déjà à Cannes [4] et qu'un relief d'Osuna figure avec un umbo de Latène II [5]. Mais il n'y a aucune raison pour considérer comme ibériques les boucliers ovales ou hexagonaux figurés sur les monuments de Provence, si fréquents d'ailleurs, comme armes gauloises, non seulement sur les reliefs de toute la Gaule [6], mais sur ceux de Pergame [7], de Berlin [8] ou de Pola [9], et sur tant de monuments hellénistiques, italiques et romains.

Il est probable, cependant, que certains de ces boucliers, figurés à Narbonne par exemple, ou à Tauroentum, sont romains. L'armée romaine, en effet, possédait depuis longtemps un *scutum* [10] que les monuments représentent très analogue au *scutum* gaulois [11], ou même identique, comme

1. Espérandieu, I, p. 192, 2; 196, 3; 197 : Orange; — n° 46 : Tauroentum; — 234 : Avignon; — n°s 695, 700, 715, 723, etc. : Narbonne, et guerrier de Mondragon, n° 271.

2. *Id.*, I, p. 192, 1, 2; 193, 1, 2; 195, 3; 196, 3, 4,; 197 : Orange; — n° 46 : Tauroentum; — 236 : Avignon; — 691 : Narbonne (un seul exemple); — 431 : Nîmes; — et guerrier de Vachères, n° 35.

3. Diod. Sic., V. 33.

4. Polybe, III. 114.

5. Sandars, *op. cit.*, pl. XI d.

6. Tantôt avec *umbo* ovale : frise de Bordeaux : Espérandieu, n° 1921, tantôt avec *umbo* rond : colonne de Périgueux : *Id.*, n° 1294; — tantôt avec les deux types : monument des bateliers parisiens, au Musée Carnavalet : *Id.*, n° 3132.

7. *Umbo* ovale.

8. Les deux types d'*umbo*.

9. *Umbo* rond.

10. Liv. I, 43. — Cf. Polyb. VI. 23, 2.

11. Autel de Domitius Ahenobarbus, Birème de Préneste, « Prétoriens » du Louvre, etc... Le plus ancien, sans doute, est le monument de Paul-Emile à Delphes, où les fantassins armés de *scuta* sont vraisemblablement des légionnaires romains, non des auxiliaires barbares. Cf. S. Reinach, *Rép. de Reliefs*, I, p. 118.

Digitized by Google

sur les frises de l'arc d'Orange. Il est probable que l'origine commune de ces boucliers — qui, chez les Gaulois paraît succéder, à une époque relativement récente, au bouclier rectangulaire — est à chercher en Italie [1], où l'on en a trouvé une très ancienne reproduction en pierre employée comme couvercle de tombeau [2].

Bouclier rectangulaire. — Sur un relief d'Arles, d'époque indéterminée[3], figure un bouclier rectangulaire, long, étroit et plan, que porte un soldat coiffé d'un casque à cornes. Ce casque semble indiquer que le guerrier est gaulois et non romain ; de même le bouclier ne saurait se confondre avec le *scutum* cylindrique, toujours figuré ailleurs d'une façon qui en fasse comprendre la convexité. L'*umbo* est ici remplacé par un cercle en relief ; mais je ne vois pas d'argument à tirer de ce fait. Ce *scutum* me paraît comparable au bouclier gaulois de Latène II, trouvé en 1910 à Latène même, et dont la longueur atteint 1 m. 04, alors que la largeur n'excède pas 0 m. 28 [4]. Ce type est archaïque, mais sa survivance est attestée déjà par les urnes étrusques et sarcophages romains qui en arment assez souvent les Gaulois des Celtomachies [5].

Bouclier en forme d'ancile. — Enfin, un bouclier ovale, légèrement échancré sur les grands côtés, rappelle certaines formes du bouclier *en huit* égéen, ou plutôt celle donnée aux *ancilia* des Saliens sur une gemme étrusque bien connue[6]. Il figure sur un seul relief [7], posé sur le sabre à lame étroite étudié ci-dessus (fig. 11).

De ce bouclier je ne connais qu'une seule autre représen-

1. Plutarch. *Rom.* 21.
2. Montelius, *op. cit.*, B, pl. 175, fig. 6.
3. Espérandieu, n° 159. — M. Espérandieu considère ce relief comme de basse époque et les soldats représentés comme romains. La présence de ce bouclier et surtout celle des casques à cornes que portent deux des trois guerriers représentés ne semblent pas favorables à ces vues.
4. Déchelette, *Manuel*, II, fig. 494.
5. Bienkowski, *op. cit.*, fig. 118, 119, 121, pl. VIII, a, etc.
6. Musée de Florence : Duruy, *Histoire Romaine*, I, p. 98.
7. Avignon : Espérandieu, n° 234, fig. 3.

Digitized by Google

tation occidentale : un trophée d'armes peut-être ibériques sur une monnaie de Marc Antoine [1] déjà signalée, où, je le rappelle, ce bouclier est associé au même sabre que sur le trophée d'Avignon. Mais un bouclier de bronze, de forme presque identique, trouvé dans la Tamise à Battersea (Londres) [2], confirme l'authenticité des deux figurations ci-dessus et établit la co-existence de ce type en Bretagne, en Ibérie et en Gaule. Il est douteux que l'origine doive en être rapportée, comme celle des *ancilia*, au bouclier égéen.

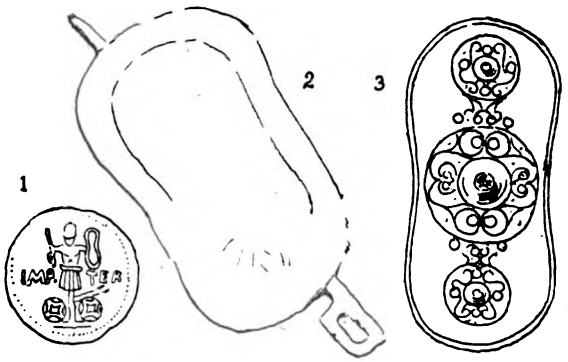

Fig. 11. — Le bouclier d'Avignon. — 1. Monnaie de M. Antoine (Cohen, *o. c.*, p. 32 n° 55). — 2. Relief d'Avignon (Espérandieu, n° 234, fig. 3). — 3. Bouclier breton, en bronze. Battersea. Londres (Déchelette, *Manuel*, II, fig. 498).

2. Le scutum cylindrique. — Les reliefs de Provence, et d'ailleurs de toute la Gaule [3], figurent très fréquemment le *scutum* rectangulaire, en forme de tuile faitière, dit cylindrique (fig. 4). L'*umbo* en est ovale [4] et l'épisème est généralement d'un des types classiques, foudres [5] ou couronne de lauriers [6].

1. Cohen, *op. cit.*, p. 32, n° 55.
2. Déchelette, *op. cit.*, II, fig. 498.
3. Reliefs de Bordeaux (Espérandieu, n° 1220), Périgueux (n° 1294), Rouen (n° 3079), Langres (n° 3324), Dijon (n° 3524), etc. Il est plus fréquent que le scutum ovale en Aquitaine et en Lyonnaise.
4. Tauroentum : Espérandieu, n° 46, fig. 3 ; etc.
5. *Ibid.* ; Espérandieu, n° 46, fig. 1 ; Narbonne : n° 711.
6. Béziers, Espérandieu, n° 531, fig. 2.

Digitized by Google

Ce bouclier, si je ne me trompe, est inconnu comme arme ibérique et comme arme gauloise. Absent des trophées de Pergame, il ne se trouve ni sur l'arc d'Orange, ni sur celui de Carpentras qui ne représentent que des armes gauloises.

En revanche, il est très connu comme arme du légionnaire romain depuis Auguste jusqu'à Septime Sévère, et c'est comme tel qu'il figure sur certains des reliefs de Provence, par exemple sur celui de Tauroentum, dont les *scuta*, décorés de foudres, sont suffisamment nationalisés par le *cingulum* mentionné plus haut, et sans doute, sur ceux de Berlin et de Pola.

Mais le bouclier cylindrique est aussi une arme de gladiateur[1]; c'est cette arme que représentent la plupart des reliefs de Gaule : ceux de Béziers[2] et de Narbonne[3], où il est associé à la *sica* (fig. 4), ceux d'Angoulême[4], de Saintes[5], et bien d'autres.

3. Les boucliers ronds. — Un grand nombre des reliefs de Provence présentent deux types de boucliers ronds (fig. 12).

L'un est très connu : c'est l'antique *aspis* argienne, devenue le *clipeus* italique, bouclier fortement bombé, à deux anses, l'une centrale ou à peu près, l'autre vers le bord, ordinairement dépourvu d'*umbo*[6]. Le second, de même diamètre, porte un *umbo* rond et saillant[7] et une seule poignée centrale[8]. Il n'est point convexe, mais tantôt plat, tantôt, et le plus souvent, légèrement concave, forme qui s'exagère parfois

1. Cf. S. Reinach *Rép. de Reliefs*, III p. 270, 346, etc. De même les prétendus guerriers dalmates des bas-reliefs de Dyrrachium (*Ibid.*, II, 157) sont probablement des gladiateurs.
2. Espérandieu, n° 531, fig. 2 et 3.
3. *Id.*, n° 688, 689, 711.
4. *Id.*, n° 1385.
5. *Id.*, n° 1346.
6. Narbonne, n° 737, mausolée de Saint-Rémy, etc.
7. Tauroentum, n° 46 ; Arles, n° 157 ; Avignon, n° 234 ; Béziers, n° 532 ; Narbonne n°s 693, 697, etc.
8. Béziers, n° 532 ; Narbonne, n° 711.

Digitized by Google

au point que, l'ornementation aidant, il peut presque se confondre avec une rosace ou avec une patère ombiliquée[1]. On peut y rattacher un bouclier affectant la forme d'un rectangle aux coins très arrondis à *umbo* circulaire, figuré sur un seul relief[2].

Ces deux types sont donc si distincts qu'il y aurait lieu de les étudier séparément, si, non seulement en Provence mais dans toute la Gaule, ils ne se trouvaient constamment ensemble[3]. En outre, et très fréquemment, ils sont joints au *scutum* cylindrique, qui n'est pas une arme gauloise, mais une arme de légionnaire ou de gladiateur, tandis qu'ils sont absents des arcs d'Orange et de Carpentras.

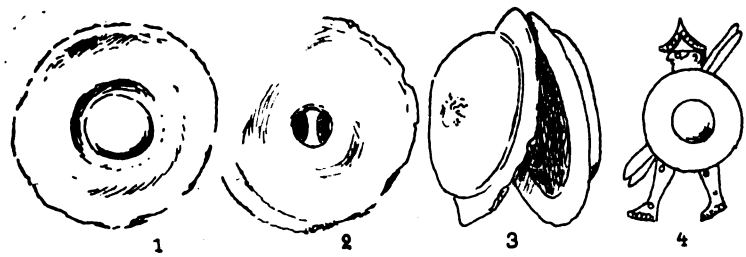

Fig. 12. — Boucliers ronds. — 1, 2 et 3. Reliefs de Narbonne (Espérandieu, *o. c.*, nos 697, 711 et 737) ; 1 et 2 : bouclier plat, faces externe et interne ; 3 : deux *clipei*. — 4. Guerrier figuré sur un umbo de bouclier ; sépulture gauloise de Forli, époque de Latène (Montelius, *Civ. Prim.* B, pl. 113).

Il est douteux qu'au Ier siècle le *clipeus* fût en usage dans l'armée romaine. Si l'on en croit les auteurs[4], l'infanterie légionnaire l'avait depuis longtemps abandonné. La cavalerie employait également le *scutum*[5], comme l'attestent, entre autres monuments, les frises de l'arc d'Orange. Sans doute, Domitius Ahenobarbus, sur l'autel du Louvre, porte le *clipeus*, et ce bouclier, sur le Mausolée de Saint-Rémy, est celui des Romains (et des Gaulois), fantassins comme cavaliers ;

1. Dijon, n° 3528.
2. Narbonne, n° 722.
3. Bordeaux, Périgueux, Saintes, Dijon, etc...
4. Liv. VIII, 8, 3.
5. Polybe, VI, 25.

Digitized by Google

mais il est difficile de ne pas voir dans cette présence, comme dans celle de l'épée pistilliforme, un effet de l'influence exercée par des modèles grecs. Quant au bouclier rond et plat, je ne connais pas de monument antérieur au IIIe siècle de notre ère où une arme analogue soit figurée entre les mains d'un soldat romain.

Donc, ni l'un ni l'autre de ces boucliers n'est représenté ici comme arme romaine. En revanche, ils sont connus par ailleurs comme armes de gladiateurs [1] et c'est comme tels que figurent ici les *clipei* et les rondaches de Béziers, et, au moins partiellement, ceux de Narbonne (sur l'une des rondaches est posée une *sica* [2]), et aussi certainement ceux de Saintes et ceux de Bordeaux [3].

Il est cependant probable que cette détermination ne convient pas à toutes les figurations de ces armes : le *clipeus*, en effet, porté par des Gaulois sur quelques urnes étrusques [4], figure sur les trophées de Pergame, de Berlin et de Pola, et, sur ce dernier au moins, la rondache. Cette même rondache est représentée sur le cippe de Tauroentum, qui paraît ne figurer que des armes de guerre, et, probablement, sur une plaque de verre bleu, figurant un trophée d'armes gauloises [5]. Elle se trouve parmi les armes d'un trophée de Neumagen, au milieu desquelles pleure une captive [6]. Enfin un *umbo* découvert en Italie du Nord, près de Forli, est décoré de guerriers portant ce bouclier [7].

Cette rondache, parfois concave, fait assurément penser au petit bouclier rond, « de deux pieds de diamètre, creux par

1. S. Reinach, *Reliefs*, III, 92, 334, 346.
2. Espérandieu, n° 717.
3. L'un des boucliers de Bordeaux présente une curieuse ornementation, où l'on a vu, à tort je crois, un *svastika* (Espérandieu, n° 1220).
4. Bienkowski, *op. cit.*, fig. 90 ; mais peut-être est-ce par inadvertance du sculpteur.
5. S. Reinach, *Les Gaulois dans l'Art antique*, fig. 23.
6. Espérandieu, n° 5170.
7. Montelius, *op. cit.*, B. pl. 113 (époque de Latène). — La rondache figure également sur le trophée de Merida (Saglio, *Dict.* fig. 7127).

Digitized by Google

devant »[1] et fait de tendons tressés[2] que les auteurs anciens donnent pour arme nationale aux Lusitaniens. Mais l'arme des reliefs est pourvue d'une poignée ; le bouclier lusitanien n'en avait point et se manœuvrait à l'aide de courroies. En outre son aire de dispersion est telle qu'on ne peut lui attribuer aucune nationalité qui lui convienne autant que la gauloise.

4. La pelta. — La *pella* ou bouclier échancré figure sur un grand nombre de trophées d'armes barbares sculptés par les Romains. Elle est particulièrement abondante sur la plupart des reliefs de la Gaule méridionale et s'y présente souvent, notamment sur les reliefs de Narbonne, en longues files et associée à la bipenne (fig. 13).

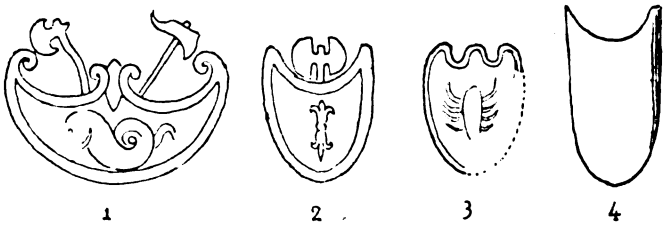

Fig. 13. — La pelta. — 1. Relief de Vaison (Espérandieu, *o. c.*, n° 295). — 2. Narbonne (*Id.*, n° 712). — 3. Camée de Vienne (S. Reinach, *Reliefs*, II, p. 144). — 4. Dépôts de Télamon ; bouclier votif en bronze (Montelius, *o. c.*, pl. 205, fig. 5).

Que ce bouclier ait réellement existé, cela n'est pas douteux : on le trouve, sous diverses formes, presque à toutes les époques, sur les monuments helléniques, au bras des Asiatiques[3] ou des peltastes grecs[4]. Il n'est pas impossible qu'il ait été en usage également chez les Barbares d'Occident. Il figure sur le cippe de Tauroentum, dont les autres armes paraissent authentiques, et se trouve, comme d'ailleurs la bipenne, au nombre des armes votives de Télamon[5] ; sur le grand camée de Vienne

1. Strabon, III, 3, 6.
2. Diodore, V, 34.
3. Vases à fig. rouges : S. Reinach, *Rép. de Vases*, I, 98, 187, 195, etc., Sarcophage d'Alexandre : *Reliefs*, I, p. 414 sq.
4. Vases à fig. rouges : Saglio, fig. 1664 ; Duruy, *Hist. des Grecs*, II, p. 720.
5. Montelius, *op. cit.*, B, pl. 205, fig. 5.

Digitized by Google

le trophée du registre inférieur en présente un exemplaire, orné d'un scorpion, figuré comme arme gauloise ou germanique. Ces exemples, néanmoins, sont rares : je ne connais qu'un seul monument[1] où la *pelta* soit représentée au bras des Gaulois. La figure à cheval du Mausolée de Saint Rémy (face sud-est) est très probablement une Amazone, et les soldats qu'un relief d'Arles[2] représente armés d'une *pelta* en forme d'écu médiéval sont sans doute des Romains du Bas-Empire. Rappelons enfin que cette arme ne figure ni sur l'arc d'Orange ni sur celui de Carpentras.

Si donc la *pelta* a pu parfois être employée en Gaule, sur la plupart des reliefs de Provence, surtout quand elle figure associée à la bipenne, elle est représentée soit à titre religieux[3] — et c'est sans doute le cas quand elle est sculptée sur des autels —, soit à titre purement décoratif, notamment sur les frises de Narbonne. Si, dans le premier cas, on peut reconnaître, dans ces représentations, un souvenir du culte de la hache, dans le second je serais assez tenté de voir l'effet d'une influence, plus ou moins directe, du monument élevé par Attale Ier sur l'Acropole d'Athènes.

Ce monument, comme on sait, figurait, en même temps que la défaite de Galates, celle des Amazones. Il ne paraît pas imprudent de supposer qu'il devait comporter des trophées analogues à ceux de Pergame, et, entre autres, des trophées d'armes amazoniennes. Sans doute on ne saurait affirmer que ces trophées mêlassent les armes des divers peuples vaincus ; cependant, parmi les nombreuses Amazonomachies qui décorent les sarcophages romains du IIe siècle de notre ère, l'une d'elles au moins[4] présente, au-dessus de la scène de combat, une frise très analogue à celle du sarcophage Ammendola. Sur cette

1. Sarcophage de Chiusi : Bienkowski, *op. cit.*, fig. 122.
2. Espérandieu, n° 158.
3. La bipenne étant sans doute un symbole solaire, peut-être faut-il voir dans la *pelta* une figuration du croissant lunaire ; le trophée bipenne + *pelta* serait alors comparable à l'association soleil + croissant ou à celle des casques d'Orange, rouelle + cornes. Cf. ci-dessous, p. 77.
4. S. Reinach, *Reliefs*, III, 178 (Rome, Capitole).

Digitized by Google

frise (fig. 14), à côté d'Amazones captives, on reconnaît, parmi les *peltae*, les carquois et les bipennes des vaincues, de grands boucliers ovales et hexagonaux identiques à ceux du sarcophage Ammendola et incontestablement gaulois. C'est donc ici la même association — mais en sens inverse — que sur les reliefs de Narbonne, et peut-être y aurait-il lieu de voir, dans cette coïncidence, un témoignage d'une influence pergaménienne à l'origine de ces trophées.

Fig. 14. — Armes gauloises mêlées à des armes amazoniennes sur un sarcophage romain figurant une Amazonomachie. — Rome, Capitole. — (S. Reinach, *Rép. des Reliefs*, III, p. 178).

De tous les boucliers représentés les uns sont donc romains (*scutum* cylindrique) ; d'autres sont gladiatoires (*scutum* cylindrique, *clipeus*, rondache) ; les autres enfin peuvent être tenus pour gaulois (*scuta* rectangulaire, ovale et hexagonal, *ancile*, rondache, probablement *clipeus*, et peut-être *pelta*). Seuls peuvent se dater de façon précise les *scuta* gaulois, dont l'*umbo* est tantôt ovale (Latène II et surtout III), tantôt rond (Latène III), et le *scutum* cylindrique, dont je ne connais pas d'exemple antérieur à la fin du Ier siècle avant J.-C.

II. — Le Casque.

Le casque se présente sous un assez grand nombre de formes, qui, si l'on fait abstraction des appendices (cimiers, cornes, etc.), peuvent se ramener à quatre types : le casque à visière, le casque conique, le casque à rebord circulaire, le casque à couvre-nuque distinct, ces deux derniers à timbre hémisphérique et comprenant l'intéressante catégorie des casques à cornes et des casques à rouelle.

Digitized by Google

1. Le casque a visière. — L'un des blocs de Béziers[1] figure, parmi des boucliers cylindriques et avec une *sica*, deux casques qui, bien que grossièrement sculptés, présentent fort clairement une visière ; cette visière, très simple, est seulement percée d'ouvertures oculaires. L'un des deux casques est sans cimier, l'autre a un cimier phrygien, figurant peut-être une tête d'oiseau. Un troisième casque, également de Béziers, moins grossièrement figuré, mais incomplet, est probablement du même type[2].

Sans doute les Ibères[3], les Galates d'Asie Mineure[4], les Gaulois[5] ont employé le casque à visière. Mais, outre que tous les exemples connus présentent sur la visière le modelé du visage, les armes figurées sur les trophées de Béziers sont, nous l'avons vu, gladiatoires et non assimilables aux armes ibériques ou gauloises.

En revanche, ces mêmes casques paraissent sur divers reliefs de Gaule, particulièrement à Angoulême[6] et à Saintes[7], figurant des armes de gladiateurs, et sont parfaitement conformes à ceux que par ailleurs[8] nous connaissons pour tels.

Le casque à visière des trophées de Béziers est donc un casque de gladiateur.

2. Le casque conique. — L'arc de Carpentras présente suspendu de chaque côté de ses trophées un casque conique, ou plutôt légèrement ogival, sans rebord, couvre-nuque ni paragnathides[9]. Ce type ne figure, à ma connaissance, sur aucun

1. Espérandieu, n° 531, fig. 3.
2. *Id.*, n° 531, fig. 2. — C'est à tort que M. Espérandieu le considère comme peut-être romain.
3. Denier de P. Carisius : Sandars, *op. cit.*, pl I, fig. 3.
4. Balustrade de Pergame : Saglio, fig. 3410.
5. Sarcophage romain : Bienkowski, *op. cit.*, pl. II, a. — Les Romains le connaissaient aussi ; la question, longtemps débattue, de son emploi comme arme de guerre a été résolue affirmativement par Déchelette, *Rev. arch.*, 1903. I, 241.
6. Espérandieu, n° 1385.
7. *Id.*, n° 1346.
8. Cf. Saglio, s.v. *Gladiator*.
9. Espérandieu, I, p. 180.

Digitized by Google

autre relief de Gaule[1] ; il ne se trouve ni sur l'arc de Pola, ni sur les trophées de Berlin ; seuls ceux de Pergame en fournissent quelques exemples[2]. Bien plus, aucun casque de cette forme n'a été, que je sache, trouvé en Gaule, en Italie ou en Espagne qu'on puisse dater d'une époque voisine de l'ère chrétienne[3] ; les casques du type de Berru, d'ailleurs sensiblement plus anciens (Latène I), me paraissent très différents de ces casques en ogive[4]. Pour en retrouver d'analogues il faut remonter bien des siècles et s'adresser aux nécropoles de l'Italie centrale : tels les casques de Corneto, fort voisins de ceux de Carpentras[5].

C'est donc une arme d'un type archaïque, qui — les représentations figurées l'attestent — avait persisté jusqu'au IIe siècle chez les Galates d'Asie et jusqu'au Ier chez les Gaulois.

3. Le casque hémisphérique a rebord circulaire. — Tous les autres casques figurés ont un timbre hémisphérique, ou, plus exactement, constitué par une portion de sphère[6] un peu supérieure à la moitié. Parfois ce timbre est exagérément surélevé, ce qui donne au casque un aspect très archaïque, peut-être dû à la seule maladresse de l'artiste[7]. Sur presque tous les exemplaires, un cordon saillant dessine une sorte de frontal, puis vient s'enrouler en large spirale au-dessus de chaque oreille. Les paragnathides sont larges et fortes.

Quelques-uns de ces casques présentent un rebord circulaire plus ou moins large et plus ou moins oblique, sans que,

1. Contrairement à ce que pense M. Courbaud (*Le Bas-relief romain*, p. 336), *cit.*, B pl. 279, l'arc d'Orange ne figure pas de « casques pointus ».

2. S. Reinach, *Reliefs*, I, p. 213 et 215.

3. Il est vrai que les casques de Latène III sont très rares ; mais tous ceux qu'on a trouvés appartiennent au type hémisphérique.

4. Cf. Déchelette, *op. cit.*, II, fig. 490, qui établit l'origine et la filiation des casques du type de Berru.

5. Martha, *Art étrusque*, fig. 39. — Cf. des casques analogues : Montelius, *op.* n° 1 et 6 (Corneto) ; pl. 146, fig. 1 (Novilara).

6. Ce terme de sphère ne doit naturellement pas être ici entendu au sens géométrique, l'axe antéro-postérieur de tout casque étant, comme chacun sait, plus long que l'axe transversal.

7. Espérandieu, n° 726 (Narbonne).

Digitized by Google

vraisemblablement, il y ait lieu de tenir compte de ces variations, régnant également autour du timbre. Parfois le cimier manque complètement[1]; parfois il affecte la forme phry-

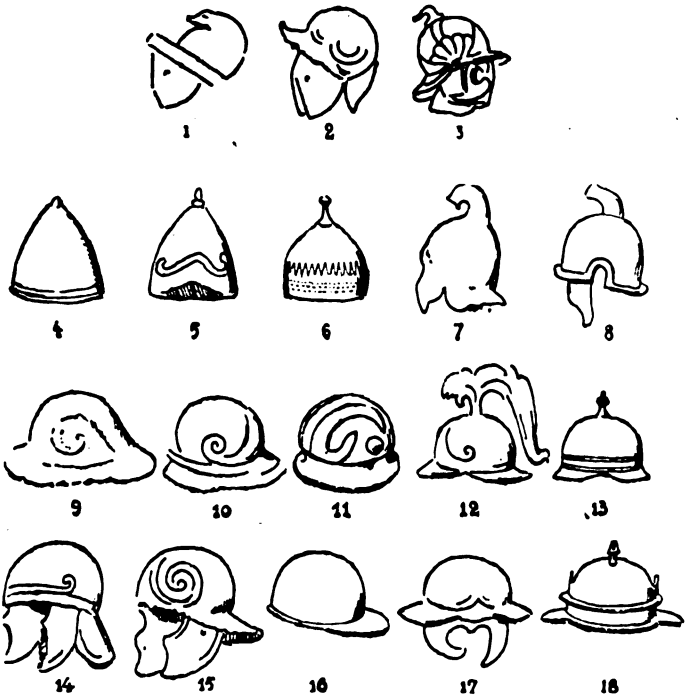

Fig. 15. — Casques. — 1 et 2. Reliefs de Béziers (Espérandieu, n° 531, fig. 3). — Tombeau d'Umbricius Scaurus; Naples (S. Reinach, *Reliefs*, III, 92). — 4. Carpentras, face ouest (Espérandieu, I, p. 180). — 5. Pergame, balustrade (*Rev. arch.*, 1889, pl. IX). — 6. Casque de Corneto (Martha, *Art étrusque*, fig. 39). — 7. Saint-Remy, face n.-o. (Espérandieu, I, p. 94). — 8. Chambre sépulcrale de Caere (Saglio, *Dict.*, fig. 457). — 9. Narbonne (Esp., n° 695). — 10. Pergame (S. Reinach, *Reliefs*, I, 213, 2). — 11. Casque de bronze: Samnium (Helbig, *Das homerische Epos*, fig. 74). — 12. Saint Remy, face n.-o. (Espérandieu, *l. c.*). — 13. Casque d'Agen (Déchelette, *Manuel*, II, fig. 491). — 14, 15 et 17. Reliefs de Narbonne (Espérandieu, n° 726, 734 et 697). — 16. Casque du musée de Worms (Lindenschmit, *Altertümer*, IV, pl. 56, fig. 2). — 18. Casque de Haguenau (*Id.*, V, pl. 34, n° 567 a).

gienne[2] ou est remplacé par une crinière en crête[3] ou par une paire de cornes[4].

1. Espérandieu, n° 695 : deux exemplaires (Narbonne), et peut-être Saint-Remy, face n.-est.
2. *Id.*, n° 688, 691 (Narbonne).
3. *Id.*, n° 737 (Narbonne).
4. *Id.*, *ibid.*

Digitized by Google

Ce type de casque est très archaïque : paraissant au premier âge du fer en Italie[1], il se retrouve en Carniole[2] et figure sur les situles de l'Italie septentrionale[3]. Bien qu'on n'en ait pas découvert dans les tombes gauloises de Latène, sa présence sur les reliefs de la Gaule Méridionale, comme d'ailleurs, sur ceux de Pergame et de Pola, établit une persistance vraiment intéressante, surtout si on la rapproche de celle du type conique.

Plus nombreux sont les spécimens chez lesquels ce rebord circulaire varie de largeur suivant la région de la tête qu'il protège ; affectant des formes différentes suivant les exemplaires, il s'étend en un couvre-nuque tantôt assez petit[4], tantôt très vaste[5], tantôt moyen[6]. Des spécimens analogues paraissent sur les trophées de Pergame, Pola et Berlin, et ce type n'est pas sans analogie avec le casque d'Agen[7].

Ces casques sont parfois ornés, eux aussi, d'une crinière en crête, supportée sur un exemplaire par une crête métallique en ligne brisée[8], ou, sur d'autres reliefs de la Gaule, par une courte tige verticale[9], dispositions toutes deux fréquentes en Grèce et en Italie, mais que ne présentent ni les reliefs de Pergame ni ceux de Berlin.

D'autres sont surmontés du cimier phrygien[10]. Plusieurs des exemplaires ainsi sommés sont très probablement des casques de gladiateurs[11]. Mais ce type est aussi figuré comme arme de guerre des Gaulois et des Romains sur le mausolée de Saint-

1. Montelius, *op. cit.*, B, pl. 146, fig. 3 et 5 (Novilara), et surtout pl. 185, fig. 2; 195, fig. 3 (= Saglio, fig. 3463); 196, fig. 10; etc. (Vetulonia). Certains de ces casques (Helbig, *Das hom. Epos*, fig. 74) ont, comme ceux des monuments gaulois, des ornements spiraloïdes en relief qui figurent peut-être des cornes. Cf. Déchelette, *o. c.*, II, p. 1159, n. 1.
2. Lindenschmit, *Altertümer*, IV, 61.
3. Bertrand et Reinach, *Les Celtes...*, fig. 67, 68, 69, 71.
4. Espérandieu, n° 234, fig. 2 et 3 (Avignon); I, p. 197, 198 (Orange).
5. *Id.*, n° 692, 699, 726, 735 (Narbonne), et Saint-Remy
6. Saint-Remy.
7. Déchelette, *op. cit.*, II, fig. 491.
8. Espérandieu, n° 234, fig. 2 (Avignon).
9. *Id.*, n°s 1233 (Bordeaux); 1294 (Périgueux).
10. *Id.*, n°s 531, fig. 2 (Béziers) ; 688, 692, 691, 735 (Narbonne).
11. *Id.*, n° 695 (Narbonne). Ici fig. 4.

Digitized by Google

Remy ; il apparaît également sur les trophées de Pergame[1], et sur l'arc de Pola. Il était déjà connu des Étrusques et se trouve notamment sur les reliefs peints d'une tombe de Cervetri[2] et sur plusieurs urnes funéraires[3]. Enfin nombre de monuments figurent ce cimier, plus ou moins élevé, au casque des Romains. Ce type peut donc être tenu non seulement pour arme de gladiateur, mais pour arme romaine et gauloise.

On rencontre aussi, très fréquemment, une crinière qui, semblant jaillir du sommet du casque, retombe en avant et en arrière en deux flots inégaux[4]. Cette disposition, déjà fréquente sur les urnes étrusques, se trouve aux casques romains sur l'autel de Domitius Ahenobarbus[5], le mausolée de Saint-Remy, les frises d'Orange, les peintures du tombeau de Statilius Taurus[6] et bien d'autres. Elle figure sur l'arc de Pola et peut-être sur les trophées de Pergame ; le mausolée de Saint-Remy la donne également aux Gaulois et quelques monnaies semblent l'attribuer aux Ibères[7]. Il est donc probable que la double crinière était commune à tous ces peuples.

Un des casques de Saint-Remy, porté par un Gaulois (face nord-ouest), est surmonté d'une éventail de plumes (de paon ?) assez curieux ; le même panache se retouve sur le cippe de Tauroentum. Ce sont les deux seuls spécimens, mais ils paraissent authentiques et sont probablement gaulois.

A ce type, enfin, appartiennent également plusieurs des casques à cornes et à rouelle, notamment ceux d'Orange, dont il sera parlé plus longuement ci-après.

4. Le casque hémisphérique sans avance. — Plusieurs spécimens du casque hémisphérique sont dépourvus d'avance ; le couvre-nuque présente toutes les variétés, depuis la forme

1. Saglio, fig. 1445. — M. S. Reinach (*Dict. Ant.*, s. v. *Galea*) signalait déjà la présence de ces casques sur les reliefs de Narbonne.
2. Tomba dei Rilievi, Saglio, fig. 457.
3. Bienkowski, *op. cit.*, fig. 125, 126, etc.
4. Espérandieu, nos 234, fig. 3 (Avignon), 699, 726, 735 (Narbonne).
5. Saglio, fig. 1651 et 1501.
6. *Monumenti dell'Instituto*, X, pl. 60.
7. Sandars, *op. cit.*, pl. I, et fig. 47 g.

Digitized by Google

large et presque horizontale[1] jusqu'au type réduit et presque vertical des casques grecs[2]. Dans le premier cas il rappelle les casques romains de Weisenau[3], dans le second les casques italo-celtiques de Montefortino[4] ou de Vadenay[5].

Fig. 16. Casques a cornes et a rouelle. — 1, 2 et 3. Reliefs d'Antibes (Espérandieu n° 24, fig. 5 et 6). — 4 et 5. Reliefs d'Arles (*Id.*, n° 159, fig. 1 et 2). — 6, 7 et 8. Mausolée de Saint-Remy (*Id.*, I, p. 93 et 94). — 9. Relief de Narbonne (*Id.*, n° 787). — 10. Arc de Carpentras (*Id.*, p. 181 ; dessin très suspect, de Caristie). — 11, 12 et 113 Arc d'Orange, frise (*Id.*, p. 192 et 193). — 14, 15 et 16. Arc d'Orange, trophées de a. face nord (*Id.*, p. 198 et 197). — 17. Vase à fig. noires (Amazonomachie) de Vulci (Montelius, o. c., B, pl.271, fig. 1). — 18. Situle de Matrai (Bertrand et Reinach, *Les Celtes...*, fig. 69). — 19. Peinture d'Herculanum (Saglio, *Dict.*, fig. 1614). — 20. Sarcophage romain, Palerme (Bienkowski, *Darstell. der Gallier*, pl. II *a*).

1. Espérandieu, n°s 726, 734 (Narbonne), 159, fig. 1 et 2 (Arles).
2. *Id.*, n° 24, fig. 5 et 6 (Antibes) ; Saint-Remy, faces n-e. et n.-o. ; Orange, I, p. 198 et probablement 192 et 194.
3. Lindenschmit, *Altert.*, V, pl. 22. fig. 3.
4. Montelius, *op. cit.*, B, pl. 154.
5. Lipperheide, *Antike Helme*, n° 226. — Cf. Lindenschmit, *Altert*, I, III, 2; IV, 55.

Digitized by Google

Les exemplaires figurés sans panache[1] donnent l'impression de casques romains; cependant des casques de même forme se retrouvent sur la tête de statues hellénistiques représentant probablement des Gaulois[2]; en outre, plusieurs casques à cornes appartiennent au type à couvre-nuque réduit[3], qui était donc non seulement romain mais celtique.

5. Les casques a cornes et a rouelle. — Les casques à cornes ou à rouelle ne sont pas aussi nombreux sur les monuments que le donnerait à croire leur célébrité. Sur l'ensemble des bas-reliefs de toute la Gaule je n'en ai relevé que cinq à rouelle, dont deux avec cornes, tous sur l'arc d'Orange[4], et douze avec cornes, sans rouelle, répartis sur six monuments[5], tous de la Gaule méridionale (fig. 16). Il ne s'ensuit pas nécessairement que le casque à cornes ou à rouelle ait été, à cette époque, exclusivement usité chez les populations de Provence.

Au reste, ce casque à cornes est loin d'être propre aux Gaulois. Dès le quatrième millénaire on le rencontre en Asie[6], et depuis lors la Syrie, la Crète, la Grèce mycénienne nous en offrent des exemples[7]. Inconnu, semble-t-il, de la Grèce classique[8], il se retrouve en Italie[9], surtout dans le Nord[10] et sans doute est-ce de là qu'il passe en Gaule[11].

Outre nos reliefs, quelques monuments le figurent comme arme gauloise. Une statuette de bronze du musée de Berlin[12]

1. Espérandieu, n° 726, 734 (Narbonne).
2. Bienkowki, *op. cit.*, fig. 61 (Naples).
3. Arles, Antibes, Saint-Remy, Orange (*ll. cc.*). Ici fig. 16.
4. Espérandieu, I, p. 192, 197, 198, 201.
5. Trois à Antibes, La Brague (Espérandieu, n° 24, fig. 5 et 6); trois à Saint-Remy (I, p. 193 et 94); deux à Arles (n° 159, fig. 1 et 2); un à Carpentras (I, p. 181), deux à Orange (I, p. 194); un (et non deux) à Narbonne (n° 737).
6. Stèles de Naramsin et des Vautours, au Louvre.
7. Cf. S. Reinach, *ap.* Saglio, *s. v. Galea*, XXX.
8. Mais il existait en Thessalie : Saglio, fig. 3457.
9. Casque de Canosa : Lindenschmit, *Altert.*, 1re partie, III, 3, 1 (et d'autres).
10. Situle de Matrai : Bertrand et Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, fig. 69
11. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1159.
12. *Id.*, II, p. 1588. Cette statuette, il est vrai, est considérée comme suspecte par S. Reinach, *Rép. de la Statuaire*, IV, 114, 2.

Digitized by Google

porte un casque fort analogue à l'un de ceux de Saint-Remy. Il se trouve sur une sardoine[1] et auprès du « Gaulois de Délos »[2]; mais ici les cornes sont placées à la base du timbre, directement au-dessus des tempes, tandis qu'à Orange et à Saint-Remy elles se trouvent tout-à-fait au sommet[3]. Le casque à cornes est encore représenté sur une peinture d'Herculanum[4], sur un sarcophage romain du Musée de Palerme[5], sur une urne d'Anagni et sur un certain nombre de monnaies romaines[6], mais il ne figure point sur la balustrade de Pergame et je n'en connais pas d'exemple sur les monnaies gauloises. Enfin, les sépultures celtiques n'en ont livré aucun spécimen, car le casque de Londres[7] est d'un type absolument différent.

La rouelle n'est pas rare sur les armes, et particulièrement sur les casques, en Grèce, en Italie et en Gaule[8]. Elle y figure soit dessinée en creux ou en relief, soit sous forme de pièce rapportée; mais elle est beaucoup moins fréquente disposée en guise de cimier. Quelques guerriers syriens ou auxiliaires de l'Égypte ont sur leur casque un disque souvent associé à des cornes[9]. Un vase à figures noires de Vulci présente une Amazone dont le casque est surmonté d'une rouelle à quatre rayons; par une disposition dont je ne connais pas d'autre exemple, cette rouelle sert de support à un panache en crête[10]. Sur la peinture d'Herculanum que je viens de mentionner, deux casques à cornes, sans doute gaulois, sont sommés d'un grand anneau où je pense

1. Furtwängler *Antike Gemmen*, pl. 28, 81.
2. Bienkowski, *op. cit.*, fig. 42 et 43.
3. C'est à tort que Bienkowski, *op. cit.*, p. 30, dit que, sur l'arc d'Orange, les cornes des casques sont placées au-dessus des tempes.
4. Saglio, fig. 1614.
5. Bienkowski, *op. cit.*, pl. II a. Déchelette, II, p. 1157, cite également un relief inédit du Vatican.
6. Cf. *Bull. della Comm. arch. di Roma*, 1900, pl. XIV-XV; *Rev. archéol.*, 1894, I, p, 153; *Rev. des ét. anc.*, 1907, p. 60 et pl. V.
7. Déchelette, *Man.*, II, fig. 487.
8. Déchelette, *Man.*, II, p. 433 sqq., 465 sqq., 1138 sqq.
9. Helbig, *L'épopée homérique*, éd. franç., fig. 150.
10. Montelius, *op. cit.*, pl. 271, fig. 1.

Digitized by Google

qu'il faut voir une rouelle[1]; cet anneau figure également sur deux des casques du sarcophage cité ci-dessus, une fois seul et une fois associé à des cornes[2]. Enfin, sur une frise de Mantoue, de travail sans doute hellénistique, un Gaulois mourant porte sur son casque un croissant, placé suivant l'axe antéro-postérieur, qui n'est peut-être que le débris d'une rouelle[3].

Le rôle apotropique de la rouelle, symbole solaire, est actuellement bien établi[4] et l'on ne saurait plus croire qu'à l'époque de Latène III sa figuration sur les armes ne constituât qu'un ornement[5].

Le rôle identique, ou, pour mieux dire, complémentaire, des cornes ne semble pas moins évident. Leur origine religieuse n'est guère douteuse[6] et se rattache vraisemblablement au culte très antique et paneuropéen des animaux cornus[7]. Cependant, dans certains cas au moins, il semble qu'on doive y voir une représentation du croissant lunaire[8]. Le roi Naram-Sin, sur la stèle célèbre, s'avance sous les rayons de deux soleils : lui-même a chargé son casque des cornes du dieu Lune dont il porte le nom (Sin). Les déesses égyptiennes, Isis, Hathor, présentent associés les cornes lunaires et le disque solaire; les guerriers shardanes, je viens de le rappeler, ont sur leur casque un disque dont le support embroche un croissant; cette association (cornes et rouelle) se retrouve sur deux des casques d'Orange, sur ceux d'Herculanum et de Palerme,

1. Il serait sans doute imprudent de voir une figuration simplifiée de la rouelle dans l'anneau que portent au sommet le casque de Jart et ceux de nombreux légionnaires sur les monuments. La présence de cet anneau n'a cependant pas, que je sache, reçu d'explication suffisante.

2. Ce dernier présente une visière modelée en visage humain barbu et rappelle de façon intéressante le célèbre casque de Pergame.

3. Bienkowski, *op. cit.*, pl. III.

4. Cf. Déchelette, *l. l.*

5. Comme le pensait Gaidoz, *Rev. archéol.*, 1884, p 201, 202, suivi (en 1908) par M. L. Chatelain, *Les Monuments romains d'Orange*, p. 54.

6. Cf. Heuzey, *La Stèle des Vautours*, R. A. 1884.

7. Cf. Déchelette, *Man.*, II, p. 470 sqq.

8. Ces deux hypothèses ne s'excluent pas nécessairement et le culte des animaux cornus dépend peut-être de celui du croissant lunaire.

Digitized by Google

tandis que divers casques italiques, pourvus de cornes, ont la rouelle figurée en relief sur le timbre lui-même[1].

Cette conjonction des cornes et de la rouelle est donc à rapprocher de celle du soleil et de la lune représentée sous diverses formes sur un grand nombre d'amulettes[2] et d'armes[3] à l'époque de Latène et qu'on trouve également sur plusieurs des boucliers de l'arc d'Orange[4].

L'absence de ces casques parmi les trouvailles de Gaule a été expliquée avec vraisemblance par la rareté des riches sépultures de Latène II et III[5]. Les sculpteurs des reliefs de Provence n'en ont cependant pas pris le modèle aux trophées de Pergame, où il n'existe pas — ce qui établit que, sur ce point du moins, il n'y a point imitation, —; et, comme ils n'ont certainement pas inventé une décoration à la fois si étrange et si vraisemblable, on peut en tenir la figuration pour authentique.

III. — La Cuirasse.

La cuirasse, sous diverses formes, paraît sur tous les monuments, sauf l'arc de Carpentras et, en ce qui concerne les Gaulois, sur l'arc d'Orange.

Ces formes, peu nombreuses, peuvent se ramener à trois types :

1° Une cuirasse moulée, couvrant tout le tronc, dont elle reproduit en relief la musculature; elle comporte parfois des épaulettes et un jupon de lambrequins, mais en est le plus souvent dépourvue; les épaulières sont étroites[6];

2° Une cuirasse courte, ne dépassant pas la taille, à épaulières tantôt étroites, tantôt larges, avec épaulettes et jupon de

1. Lindenschmit, *Altert*, I, III, 2, 1.
2. Déchelette, *Man.*, II, p. 886 sqq.
3. *Id.*, p. 1311 sqq.
4. Espérandieu, I, p. 197 — Peut-être faut-il en rapprocher également les trophées amazoniens. Cf. ci-dessus, p. 68, note 3.
5. Déchelette, *Man.*, II, p. 1160. — Les casques à cornes des Gaulois ont été mentionnés par les auteurs anciens : cf. Diod., V., 30.
6. Espérandieu, n° 736 (Narbonne), etc

Digitized by Google

lambrequins[1]. Elle comporte un ceinturon fermé par une boucle ronde[2], et présente parfois un protège-nuque[3]. Ces deux cuirasses sont très fréquentes sur presque tous les reliefs;

3° La cotte de mailles est *peut-être* représentée, mais fort grossièrement, sur deux reliefs[4]; elle est, par contre, fort reconnaissable sur le chef gaulois de Vachères[5].

Ces trois types présentent très souvent un col montant ou gorgerin[6] formant bourrelet.

Ces diverses cuirasses ne sont guère caractéristiques. Les deux premières sont tellement communes qu'elles se rencontrent sur presque tous les monuments grecs, italiens ou romains[7]. Ce n'est pas là, cependant, un motif suffisant pour contester que les Gaulois les aient réellement employées : Elles figurent, en effet, sur les reliefs de Pergame, sur ceux d'Antibes[8] dont la valeur documentaire paraît sérieuse, et aussi sur le mausolée de Saint-Remy. D'autre part, et quoique les Gaulois soient ordinairement représentés nus, plusieurs œuvres grecques et hellénistiques leur donnent la cuirasse, dont l'usage chez eux est d'ailleurs bien attesté par les auteurs anciens[9].

Aucune des cuirasses figurées sur les bas-reliefs de Gaule n'est ornée — sauf erreur — du *svastika* que présente une des cuirasses de notre 2e type sur les reliefs de Pergame[10].

Le gorgerin, bien que peu commun sur les monuments anciens, existe non seulement sur les trophées de Pergame et

1. Espérandieu, n° 725 (Narbonne), etc.
2 *Id.*, n° 708 (Narbonne), p. 94, 199 (Saint-Remy).
3. *Id.*, n° 24, fig. 4 (Antibes).
4. Sauf erreur, les trophées de l'Arc d'Orange ne présentent pas les cottes de mailles qu'y a signalées M. Courbaud, le *Bas-relief romain*, p. 332.
5. Espérandieu, n° 35.
6. Et non un torques, comme on l'a supposé (Espérandieu, n° 46).
7. Et même ibériques : relief d'Osuna (Sandars, *op. cit.*, pl. XI, cf. p. 75); trophées de Merida (Saglio, fig. 7127).
8. Espérandieu, n° 24.
9. Bienkowski, *op. cit.*, ch. VII, p. 145, à propos des deux Galates captifs (cuirassés) de la villa Albani (*ibid.*, fig. 145 et 149). a réuni ces textes et représenté (fig. 156, 157, 158) trois statuettes de terre cuite figurant des Gaulois cuirassés.
10. *Rev. archéol.*, 1889, pl. IX.

Digitized by Google

de Pola, mais sur des représentations d'armes soit grecques[1], soit romaines[2], soit barbares[3]. Mais il ne semble avoir nulle part un tel développement.

Les deux figurations de la cotte de mailles sont si grossières que cette interprétation même est incertaine. En revanche, celle du guerrier de Vachères est presque identique à celles des trophées de Pergame[4]. Il est étonnant qu'on ne rencontre pas plus souvent cette armure chez un peuple qui passe pour l'avoir inventée[5].

IV. — Jambières et Brassards.

Les jambières ou cnémides, de forme classique, se trouvent sur un grand nombre de reliefs[6]. Dans la plupart de ces figurations, sinon dans toutes, il faut reconnaître des armes de gladiateurs : tels les trophées de Béziers et, sans doute, ceux de Narbonne; tels certainement ceux d'Angoulême[7] et de Saintes[8]. Quelques-unes peut-être représentent des armes romaines; mais, comme elles sont absentes des reliefs d'Antibes[9], de Tauroentum, de Carpentras[10], qui représentent certainement des armes de guerre, d'Orange, où les jambières ne sont portées que par les Romains[11], de Saint-Remy, malgré les

1. Camée de Vienne (Autriche) : S. Reinach, *Apollo*, fig. 118.
2. Stèles funéraires de Worms et de Wiesbaden : Lindenschmit, *Tracht und Bewaffnung des römischen Heeres*, pl. VII, fig. 4 ; et IV, fig. 1.
3. Camée de La Haye : S. Reinach, *Reliefs*, II, p. 427. Sarcophage Ammendola : *ibid.*, III, p. 205.
4. Il est donc très douteux que le costume militaire de ce chef soit « inspiré du costume romain » (S. Reinach, *Cat. ill. du Musée des Antiquités nationales à St-Germain*, I, p. 208).
5. Varron, *De lingua latina*, V, 24, 16. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1155.
6. Espérandieu, n° 234 (Avignon) ; 531 (Béziers) ; 717, 723 (Narbonne) ; etc..
7. *Id.*, n° 1385.
8. *Id.*, n° 1346.
9. *Id.*, n° 24.
10. *Id.*, n° 46.
11. Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce détail d'armement ni de voir dans sa figuration à Orange une prétendue imitation d'originaux grecs, comme l'a fait, par exemple, M. Courbaud (*Bas-relief romain*, p. 340), reprenant sous forme d'affirmation une hypothèse de M. S. Reinach (*Gaulois dans l'Art antique*, R. A., 1889, I, p. 347). Raoul Rochette (*Bulletin de Férussac*, 1830) avait été également « trop affirmatif ».

Digitized by Google

influences hellénistiques, on est en droit de conclure qu'elles n'étaient pas employées en Gaule à l'époque de ces monuments.

Sans doute elles existent sur les trophées de Pergame; mais, outre qu'elles y figurent peut-être comme armes grecques, il n'y a pas identité entre ces armes galates et nos armes gauloises. Ni les trophées de Berlin ni ceux de Pola ne figurent de jambières.

Pergame présente également, à plusieurs exemplaires, une pièce d'armure constituée, semble-t-il, par une longue spirale ou par une série de bracelets juxtaposés, et qui est vraisemblablement un brassard. Un autre brassard est représenté sur les trophées de Berlin[1]. Mais cette pièce, figurée parmi des armes gladiatoires sur le relief de Saintes cité ci-dessus, ne paraît pas sur les monuments de la Gaule méridionale.

CONCLUSIONS

De cette étude, sommaire malgré sa longueur, je crois pouvoir tirer les conclusions suivantes :

I. — Les monuments de Provence comportant des trophées peuvent se classer en deux groupes :

Le premier comprend les arcs d'Orange et de Carpentras et les reliefs de La Brague (Antibes), Aix, Avignon, Tauroentum : ce sont les monuments triomphaux proprement dits. L'armement figuré y est authentiquement gaulois et romain[2] et ne révèle aucune influence hellénique[3]. Les ressemblances avec les armes de Pergame s'expliquent sans peine par l'identité des deux peuples vaincus ; les différences sont assez nombreuses et assez importantes pour exclure toute idée d'imitation[4]. Visi-

1. Saglio, *Dict.*, fig. 4818.

2. Le cippe de Tauroentum, outre des armes gauloises, présente des armes romaines ; les reliefs d'Avignon figurent des armes peut-être étrangères qui mériteraient une étude spéciale.

3. Je dis l'armement, non la disposition des trophées, ni l'attitude des guerriers sur les frises d'Orange.

4. Cf. Espérandieu, I, p. 204.

Digitized by Google

blement le sculpteur a copié les armes gauloises qu'il avait sous les yeux.

Le second groupe est constitué par les frises dont les débris subsistent à Béziers et à Narbonne. Les reliefs de Béziers ne figurent, sans doute, que des armes de gladiateurs. Ceux de Narbonne, importants par le grand nombre, la variété et l'intérêt propre des types représentés, mêlent dans les mêmes trophées des armes gladiatoires, romaines, gauloises et amazoniennes. Ces trophées, purement décoratifs, ne commémorent aucune victoire particulière[1]. Ils semblent constitués d'éléments pris à des modèles divers, parmi lesquels il faut certainement compter des monuments helléniques, mais aussi les monuments triomphaux romains du premier groupe. Leur armement peut donc être dit conventionnel, et leur valeur documentaire, extrêmement inégale, est à déterminer pour chaque arme représentée.

Il convient de classer à part le mausolée des Jules à Saint-Remy, qui, d'ailleurs, ne figure pas de trophées, et que sa destination, comme la décoration de sa base, semblent rattacher à la série des urnes et sarcophages grecs, étrusques et romains. L'influence hellénique y est manifeste[2] et plusieurs détails de l'armement sont très suspects.

II. — Des armes figurées sur ces monuments, les unes semblent empruntées ou inspirées de modèles hellénistiques : telles certaines armes amazoniennes et peut-être quelques formes d'épées. Les autres paraissent authentiques et peuvent se répartir en deux groupes.

Le premier groupe comprend les armes romaines de jeux et de guerre. Celles qui sont représentées sur les trophées paraissent empruntées à l'armement en usage au début de l'Empire :

1. M. A.-L. Frothingham (*Rev. arch.* 1905, II, p. 224) étend cette conjecture à tous les monuments triomphaux des villes de Gaule, lesquels, pense-t-il, n'auraient eu d'autre but que de « commémorer l'établissement de ces villes comme colonies romaines ».

2. Même sur la face nord-ouest, où, contrairement à l'opinion de M. Courbaud (*Bas-relief romain*, p. 34), la romanisation demeure très incomplète.

Digitized by Google

le *cingulum* à tablier de lanières, le bouclier cylindrique ne semblent guère antérieurs au temps d'Auguste ; le *pilum* de Saint-Remy est identique à celui des stèles funéraires ; les armes gladiatoires sont celles de Pompéi et des monuments ultérieurs. Il faut reconnaître, toutefois, que les documents plus anciens sont rares et suspects.

Quant à l'armement des soldats romains combattant sur la frise de l'arc d'Orange, j'en ai volontairement exclu l'examen de cette étude ; non que je le soupçonne d'inexactitude, comme on fait habituellement[1] ; mais cet examen eût doublé l'étendue du présent travail, sans probablement apporter plus de lumière. L'armement romain du Ier siècle avant J.-C. est, en effet, beaucoup trop mal connu pour qu'on puisse avec certitude dater à cinquante ans près une armure donnée[2].

III. — Le deuxième groupe comprend les armes du peuple vaincu.

Quelques-unes de ces armes (p. ex. l'*umbo* rond) sont connues par les sépultures gauloises comme appartenant à la période de Latène III, c'est-à-dire au Ier siècle avant notre ère. Pour celles-là, aucune incertitude ne peut exister. D'autres ne sont fournies par les sépultures que pour des périodes antérieures à la date possible des bas-reliefs (par ex. : épée de Latène I, poignard pseudo-anthropoïde de Latène II). Mais la fidélité de la figuration permet de conclure que, malgré leur absence des trouvailles d'armes, ces types ont persisté aux âges suivants. D'autres enfin sont *jusqu'ici* totalement absents de toute trouvaille gauloise (casque à cornes, sabre

1. Ch. Lenormant, *Mém. sur l'Arc de Triomphe d'Orange*, p. 35 ; — Cagnat, in Saglio, s. v. *Legio*, N 3 ; Courbaud, *Le Bas-relief romain*, p. 340-341, et d'autres. Il est fâcheux que ces auteurs n'aient pas cru devoir préciser sur quels points particuliers portent leurs doutes ; peut-être serait-il possible de leur répondre.

2. Le monument dit Adam-Klissi ou *Tropaeum Trajani* (S. Reinach, *Reliefs*, I, p. 428 sqq.), où figurent de très nombreux soldats romains, a été attribué, suivant les auteurs, à des époques qui varient de celle d'Auguste (Furtwaengler) à celle de Constantin (Cichorius). Une telle discordance en dit long sur la connaissance imparfaite que nous avons de l'évolution de l'armement romain.

Digitized by Google

ondulé, p. ex.), mais sont figurés sur d'autres monuments comme armes celtiques.

Presque toutes se retrouvent, non pas en Ibérie (sauf le sabre), mais en Italie d'où la Gaule a reçu nombre d'éléments de sa civilisation.

La plupart figurent sur d'autres reliefs, d'Aquitaine, de Lyonnaise et de Belgique, ce qui ruine l'hypothèse que l'armement représenté sur les reliefs de Provence soit propre à la Gaule méridionale.

Ces armes sont donc bien des armes gauloises, employées pour la plupart dans toute la Gaule au Ier siècle avant notre ère, et plutôt vers le milieu qu'au début de ce siècle.

Ces conclusions, si elles sont justifiées, peuvent donc présenter un certain intérêt pour l'archéologie gauloise, dont elles complètent et peut-être rectifient quelques-unes des données. Elles ne paraissent pas, en revanche, de nature à modifier, je ne dis pas la chronologie ibérique, absolument hors de cause, mais la chronologie monumentale. C'est, en définitive, à d'autres considérations qu'il faut demander de fixer avec plus d'exactitude la date des monuments triomphaux de la Gaule méridionale.

Paul Couissin.

Rennes.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Le présent travail était déjà sous presse quand a paru la note de M. l'abbé Breuil, *A propos des armes ibériques de l'arc d'Orange*[1], publiée en réponse à certaines critiques d'une Revue espagnole.

Dans cette note, le savant préhistorien reconnaît que le sabre ondulé (ou *falcata*) « n'est pas une arme typiquement ou exclusivement ibère, non plus que le poignard à antennes, qui est... d'origine celtique ». Nous sommes donc d'accord sur ce

1. *Rev. archeol.*, juillet-oct. 1922, p. 188-190.

Digitized by Google

point ; mais je ne m'explique pas pourquoi M. Breuil, trouvant sur divers monuments du sol gaulois (car il ne s'agit pas seulement de l'arc d'Orange) la figuration d'armes qui ne sont pas exclusivement ibériques, persiste à les considérer comme telles, — et, en outre, conclut de leur figuration en Gaule au Ier siècle, à leur existence en Espagne à la même époque.

On pourrait d'ailleurs signaler d'autres monuments où le sabre ondulé figure entre les mains des Gaulois : notamment un sarcophage du Musée des Thermes, à Rome[1], et aussi, très probablement, la statue du jeune Gaulois mort de Venise, œuvre pergaménienne[2].

Quant aux sabres figurés sur l'arc d'Orange, ils ont été, il y a plus de quarante ans, signalés par C. de Saulcy[3], qui en notait, avec intérêt mais sans surprise, la poignée « à tête d'aigle » et la lame, « probablement analogue, disait-il, au yatagan mauresque ou flissah des Kabyles ». Et, de fait, le sabre ondulé gréco-oriental se retrouve dans tous les pays où pénétra le commerce grec ; qu'il ait été utilisé par les guerriers figurés sur l'arc d'Orange, rien de plus vraisemblable ; mais rien, surtout, de moins inattendu si, comme l'a, semble-t-il, établi M. S. Reinach[4], ce monument commémore la victoire de César sur les Marseillais et leurs alliés : Marseille, qui conserva jusque sous la domination romaine son caractère hellénique, n'avait assurément pas besoin des Ibères pour connaître et utiliser une arme dont M. Breuil reconnaît lui-même l'origine incontestablement grecque.

P. C.

1. Bienkowski, *Darst. d. Gallier*, pl. VI *a*.
2. *Id.*, fig. 51.
3. *Journal des Savants*, 1880, p. 81.
4. *Rev. arch.*, 1912, I, p. 337 sqq..

Digitized by Google

UN ALBUM DE DESSINS DE JACOPO BELLINI

AU MUSÉE DU LOUVRE

La correspondance des agents français au Levant, pendant le dix-septième et le dix-huitième siècles, est une mine inépuisable de renseignements bibliographiques et archéologiques. Deux gros volumes, publiés en 1902 par M. Omont, constituent le répertoire indispensable de ces innombrables documents[1]; aussi tous les travailleurs ont-ils continuellement mis en œuvre les textes que M. Omont a si patiemment rassemblés et non moins patiemment rapprochés et commentés.

En parcourant les lettres écrites de Smyrne, au début du règne de Louis XV, au bibliothécaire du roi, l'abbé Bignon, par un certain Guérin, à qui on avait octroyé, à titre d'encouragement, le brevet d' « Antiquaire » de Sa Majesté, on ne peut manquer d'être frappé par le passage suivant, daté du 8 novembre 1728, et que je reproduis, ainsi que l'a fait M. Omont d'après le manuscrit autographe de Guérin conservé à la Bibliothèque nationale[2].

Monseigneur, j'ay eu l'honneur de vous écrire une letre depuis que je suis en cette ville, pour vous faire sçavoir que j'avois envoié un homme au Mont-Athos pour avoir des manuscrits. Il me marque que le prince de Valachie avoit tenté d'avoir tous ceux qui y sont, dont le nombre est grand, mais que les moines n'y ont jamais voulu consentir, que nonobstant il feroit de son mieux pour ne point revenir sans m'en aporter quelqu'un. Je le souhaite

1. *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles, documents publiés par* Henri Omont (Paris, Imprimerie nationale, 1904. 2 vol. in-4).
2. Bibl. nat., ms. nouv. acq. fr., ff. 267-268.

Digitized by Google

par l'envie extrême que j'ay, Monseigneur, de pouvoir me rendre utile auprès de votre grandeur, dont les soins pour l'ornement de la Bibliothèque du Roy sont sans relâche.

Cette raison m'oblige à luy faire part qu'il y a ici un livre infolio, rempli des desseins sur du parchemin, sacrés et prophanes, quelques-uns finis et d'autres ébauchés, au nombre de 96, — très beau dessein, contenant une infinité des petits personnages faits à l'ancre, qui paroissent fort anciens. Ce livre a été tiré du Vieux Sérail du Grand Seigneur et achepté à Constantinople par un droghman; M. de Nointel ambassadeur pour lors à la Porte, voulut l'avoir de gré ou de force, mais touttes les tentatives luy furent inutiles. M. de Girardin, autre ambassadeur, s'ofrit à l'achepter pour ce qu'on voudroit, mais la veuve du drogueman ne voulut pas s'en défaire. Les révolutions des temsl'ont conduit ici, entre les mains d'une personne qui a dessein de le vendre à quiconque lui fairoit un bon parti. Vous avés cy joint, Monseigneur, le catalogue de touttes les représentations, écrit en italien, avec des abbréviations d'un caractère ancien et très dificile à déchiffrer. Je crois ce livre très beau, par les idées et la main de l'autheur, que nous ne connoissons pas, mais qui sont fort recommandables par son ouvrage. Si c'est chose qui puisse servir à la Bibliothèque de notre monarque, il vous plaira en offrir un prix, et sur cela je travailleray à l'avoir, à quelque bagatelle de plus ou de moins, dès que l'honneur de votre réponce et de votre intention me parviendra.

Je prie Dieu, Monseigneur, etc.

GUÉRIN, Antiquaire du Roy.

A Smirne, le 8 novembre 1728.

Le catalogue est effacé jusques au nombre 13.

1re PLANCHE. Jésus-Christ étendu sur la Croix à terre, accompagné de toutte la milice, drapeaux déployés, de la cavalerie, des Maries et des deux larons, prêts à être mis en croix.

2e PLANCHE, ébauchée. Jésus-Christ mort, pleuré et caressé par les Maries et Simon d'Arimathie, en figures grandes. —

Digitized by Google

Idem, 3e planche. Deux bas-reliefs, dont l'un est l'entrée d'un empereur avec ses soldats, partie infanterie et partie cavalerie, précédés de ses enseignes et tubicines, l'empereur dans un chariot traîné par deux chevaux ; l'autre est une bataille.

3e PLANCHE. Un triomphe contenant pleusieurs bas-reliefs, au milieu duquel une colonne sur laquelle une statue.

4o Un tombeau enrichi de pleusieurs bas-reliefs avec des inscriptions sépulchrales.

5o Un beau palais où Jésus est fouetté.

6o Veue d'une grande place ; saint Jean-Baptiste sur un piédestal, pleusieurs personnes debout, une arcade enrichie de bas-reliefs.

7o Veue d'un temple ; la Circoncision de N. Seigneur.

8o, 9o, 10o et 11o Ronds propres à metre quelques personnages ; ils sont en blanc.

12o Veue de Jérusalem ; un enterrement sortant de la porte, suivi d'une infinité de personnes.

13o Sépulcre, sur lequel est-étendu un cadavre à demy pourri, avec un bas-relief au dessous ; Jésus-Christ au temple, prêchant aux Juifs, qui sont en bon nombre.

Icy on commence à lire le catalogue :

14. San Zorzi a chavalo.
15. San Zorzi in altro modo.
16. Uno chaxamieto come Xpo vien batu.

.....

96. Molti che stanno a parlamento e altre figure.

Depuis vingt ans que cette lettre est publiée, personne ne semble avoir eu la curiosité d'essayer de reconnaître le manuscrit, si minutieusement décrit en 1728.

Les éléments d'identification ne manquent pourtant pas : nous devons chercher un volume in-folio, contenant 96 dessins sur parchemin, finis ou ébauchés, exécutés à l'encre et représentant des sujets tant sacrés que profanes. A ce manuscrit est annexée une table en italien, d'une écriture ancienne et difficile à déchiffrer. Nous avons même le texte de ce cata-

Digitized by Google

logue dont les treize premières lignes étaient effacées et qui continuait ensuite :

14. *San Zorzi a chavalo*
15. *San Zorzi in altro modo, etc.*

Cette simple citation nous prouve que la table était en dialecte vénitien. Quoi de surprenant, au reste, de retrouver au Levant une trace de plus de l'influence vénitienne?

Poser ainsi le problème de l'identification du manuscrit, c'est immédiatement le résoudre : le manuscrit vu à Smyrne en 1728 par Guérin n'est autre que l'Album de dessins de Jacopo Bellini, conservé au Musée du Louvre.

Tout concorde : nombre de feuillets, sujets représentés, présence enfin d'une table manuscrite dont le début est effacé et où on lit précisément aux lignes 14 et 15 les mots :

14. *San Zorzi a chavalo.*
15. *San Zorzi in altro modo.*

L'Album du Louvre fut acquis en 1884, pour la somme modique de quatorze mille francs, du marquis de Sabran-Pontevès[1]. Celui-ci, qui l'avait trouvé dans son château près de Bordeaux, croyait pouvoir assurer que l'album avait été rapporté de Constantinople par un de ses ancêtres ; mais il s'agissait là, selon plusieurs des critiques qui se sont depuis occupés du volume, d'une simple tradition de famille dont rien ne permettait de vérifier l'exactitude.

L'album du Louvre, étudié d'abord par Eugène Müntz dans la *Gazette des Beaux-Arts*[2], puis décrit avec grand soin dans le dernier volume du catalogue de Tauzia[3], fut publié intégralement en 1908 par M. Corrado Ricci[4] et la même année, sous

1. Et non de Salvran-Ponterci, comme l'a imprimé M. Corrado Ricci, religieusement suivi par M. Testi.

2. E. Müntz, *Jacopo Bellini et la Renaissance dans l'Italie septentrionale*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, I. XXX (1884), p. 346-355 et 434-446.

3. Both de Tauzia, *Musée du Louvre, dessins, cartons, pastels et miniatures, deuxième notice supplémentaire* (Paris, 1888, In-12), p. 12-38, n. 1968.

4, Corrado Ricci, *Jacopo Bellini e i suoi libri di designi*. t, I (Florence, 1908. In-fol.).

Digitized by Google

une forme non moins luxueuse, par M. Victor Goloubeff[1]; enfin, dans sa grande histoire de la peinture vénitienne, M. Laudedeo Testi lui a consacré plus de cinquante pages[1], avec de nombreuses illustrations.

Comment l'Album du Louvre était-il parvenu en la possession du marquis de Sabran-Pontevès ou plutôt de ses ancêtres ? Une tradition de famille que nous avons mentionnée plus haut assurait qu'il avait été rapporté du Levant au XVIIIe siècle : chose curieuse, il existe, dans l'Album lui-même, une confirmation écrite de cette tradition. Sur le recto du dernier feuillet, en-dessous de la table manuscrite, se trouvait, écrit au crayon d'une main du XIXe siècle, un texte en 18 lignes qu'un de nos contemporains, plus zélé que réfléchi, a soigneusement effacé à la gomme. Sur le fac-simile de cette page qu'a publié M. Goloubeff, le retoucheur, animé du même zèle, a supprimé les quelques traces encore visibles de ce texte, si bien que M. Goloubeff, dans son commentaire, n'en signale même pas l'existence.

Nous avons dit que ce texte était effacé ; mais, avec quelque attention, on peut en lire des bribes : il commençait ainsi :

Ce livre de dessins était gardé depuis très longtemps dans le Sérail de Constantinople...

Le reste est malheureusement indéchiffrable, du moins pour mes yeux ; mais la phrase qu'on vient de lire suffit à montrer qu'une tradition parfaitement exacte, sur l'origine du volume, s'était perpétuée jusqu'à notre époque.

Il ne m'a pas été possible encore de découvrir à la suite de quelles circonstances le manuscrit, vu à Smyrne par Guérin, en 1728, est entré chez les Sabran-Pontevès. On pouvait soupçonner quelque lien de parenté ou d'amitié entre le marquis de Villeneuve, ambassadeur en 1730 auprès de la Sublime Porte, et les ancêtres des Sabran. L'une et l'autre famille sont parmi les plus notables du nobiliaire provençal ; des démarches

1. V. Goloubeff, *Les dessins de Jacopo Bellini*, t. II (Bruxelles, 1908. In-fol.).
2. Laudedeo Testi, *La storia della pittura veneziana*, t. II (Bergame, 1915. In-4), pp. 189-243

Digitized by Google

entreprises auprès des représentants actuels d'une de ces familles n'ont pas encore abouti et je dois me contenter de poser la question sans en fournir en même temps la réponse.

Plus surprenante, au premier abord, que la venue du volume en France, est sa présence à Constantinople. Comment cet album de dessins vénitiens était-il parvenu à la bibliothèque du Sérail ? Y serait-il entré par voie de conquête, comme ces manuscrits de Mathias Corvin que la libéralité d'un sultan restitua, il y a quarante ans à la Hongrie ? Ou l'étude de la vie de Jacopo Bellini et de ses enfants ne nous fournirait-elle pas quelque solution moins hypothétique ?

Né vers 1395, Jacopo Bellini mourut à Venise en 1470 ou 1471. Le testament de sa veuve Anna, rédigé le 25 novembre 1471, peu après le décès du peintre, mentionne précisément ses albums de dessins « omnes libros de dessigniis » que la bonne dame lègue à leur fils Gentile Bellini. En 1507, celui-ci meurt à son tour, léguant à son frère, Giovanni Bellini, le « librum designorum qui fuit prefati patris nostri ». Entre 1471 et 1507 le pluriel *omnes libros* est devenu un singulier *librum :* Gentile Bellini s'était donc séparé de plusieurs des volumes de dessins de son père. A quelle occasion ? La présence au Vieux Sérail d'un de ces volumes, nous montre que c'est lors du voyage de Gentile Bellini à la cour du Sultan en 1479 et 1480.

Sur ce voyage, nous possédons d'assez nombreux détails, donnés tant par les contemporains vénitiens de Bellini que par le vieux Vasari. C'est de cette époque que datent et le portrait du sultan Mahomet entré à la National Gallery de Londres, avec la collection Layard, et les dessins de la Colonne Théodosienne conservés en copies (sinon en originaux) à l'École des Beaux-Arts ; enfin la précieuse miniature retrouvée il y a quelques années à Constantinople par F.-R. Martin et entrée depuis dans la riche collection de Mrs Gardner à Boston.

Honoré par le sultan de précieux cadeaux et de faveurs diverses, Gentile Bellini lui fit certainement hommage d'un des albums de dessins qu'il avait reçus en héritage de sa mère. L'histoire de l'Album du Louvre, grâce au document trouvé

Digitized by Google

et publié par M. Omont, peut donc être suivie presque sans lacunes, depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours.

***

Tel qu'il est arrivé au Louvre, l'Album comprend 93 feuillets, dont 6 blancs en tête et 5 à la fin, le dernier contenant la table manuscrite. Les 82 autres feuillets sont numérotés de 1 à 95, de la même écriture que la table ; mais il manque les feuillets numérotés 2, 3, 4, 8, 9, 10, 11, 29, 33, 36, 51, 61 et 91, soit treize feuillets.

Ces 93 + 13 = 106 feuillets étaient assemblés à l'origine en onze cahiers qu'on peut désigner, à la manière des catalogues d'incunables, par les lettres de *a* à *l*. La collation du volume complet était : a^6 (+ 5*), b^{10}, c^{10}, (+ 3*, 4*, 10*), d^{10} (+ 8*, 10*), e^{10} f^{10} g^{10} h^{10} i^{10} k^{10} l^6. Le livre se composait donc de 50 feuillets doubles, plus six feuillets simples intercalés après les feuillets *a*5, *c*3, *c*4, *c*10, *d*8 et *d* 10. Un de ces feuillets intercalaires (*c* 3*) n'est pas sur vélin, mais sur papier collé sur un onglet en vélin.

Pour connaître le contenu des 13 feuillets manquants, on n'avait jusqu'ici que la table manuscrite ancienne, tracée au recto du dernier feuillet. Comme nous l'avons dit, le début de cette table est effacé, en sorte qu'elle n'est d'aucun secours pour les feuillets numérotés 2, 3, 4, 8, 9 et 10. Pour le feuillet numéroté 11 elle est presque illisible ; on ne distingue clairement que le mot *imperadori*.

Les autres feuillets perdus contenaient, selon cette table :

11. *...per imperadori.*

29. *Uno caxamento come Xpo vien batudo.* — La Flagellation.

33. *Algune nave i diversi muodi.* — Navires.

36. *Do cavali in do muodi.* — Deux chevaux.

51. *Uno che e cazudo da chavalo mōto.* — Cavalier mort tombé de son cheval.

61. *Uno chaxamento cō el doxe foschari e altri.* — Composition avec le doge Foscari et autres.

Digitized by Google

91. *La istoria de q'tre re ch andava a oxelar.* — Histoire des trois rois allant chasser au faucon.

Ces titres, malgré leur imperfection, permirent immédiatement à Tauzia de reconnaître deux des feuillets manquants, les nos 29 et 91, dans deux magnifiques dessins du Louvre faisant partie de la donation His de La Salle et que Tauzia lui-même avait longuement décrits en 1881.

Le no 22 de His de La Salle, *La Flagellation*, correspond au no 29 de l'Album du Louvre et le no 51, *Episode de la légende des Trois Vifs et des Trois Morts*, répond exactement à la description du no 91 de l'Album, puisqu'on y voit bien trois cavaliers, faucon au poing.

Ce n'est pas tout : en même temps qu'il acquérait le no 22, provenant du cabinet d'Alexandre Lenoir, His de La Salle avait acheté un autre dessin de même facture, de même hauteur et de même origine, représentant un monument funéraire, avec le mort gisant sur son sarcophage. Ce feuillet venait à coup sûr de l'Album du Louvre : puisqu'il ne se trouvait pas parmi ceux énumérés dans la portion conservée de la table des dessins, il était permis de supposer que c'était un des feuillets manquant au début, portion pour laquelle, comme nous l'avons dit, la table, effacée, ne peut nous servir de guide.

Ce troisième dessin, qui n'a que $0^{m},12$ de largeur, ne nous représente d'ailleurs que la moitié d'un feuillet de l'Album : que contenait le reste du folio ?

On voit donc que les treize feuillets manquants se réduisent à onze, et que de ces onze feuillets, quatre nous sont connus au moins par les descriptions sommaires de la table manuscrite. Ce que nous ignorions encore, c'était le sujet des feuillets numérotés 2, 3, 4, 8, 9, 10 et 11, tout en conjecturant que le *Monument funéraire* de la collection His de La Salle pouvait bien avoir été un de ces dessins.

L'identification de l'Album du Louvre avec le manuscrit vu par Guérin ajoute singulièrement, sur ce point, à nos connaissances. Si la table, à l'époque de Guérin, était incomplète du début, ainsi qu'elle l'est aujourd'hui, il n'en est pas de

Digitized by Google

même des premiers cahiers du volume. L'antiquaire du roi a bien mérité de la science en nous conservant la description de ces premiers feuillets aujourd'hui disparus; ses notes nous permettront de reconstituer presqu'en entier les portions manquantes de l'Album.

Tout d'abord, il nous décrit deux planches avec une Mise en Croix et un Christ pleuré : ce sont précisément les représentations que l'on trouve encore aujourd'hui au recto et au verso du feuillet numéroté 1.

Sa troisième planche, en deux parties, représentait le triomphe d'un empereur romain. Cette planche a disparu.

Sa quatrième planche est « un tombeau enrichi de plusieurs bas-reliefs avec des inscriptions sépulchrales ». C'est évidemment ce feuillet dont la moitié environ nous est parvenue, dans le dessin de monument funéraire de la collection His de La Salle. Nous avons bien le tombeau, avec la statue couchée du personnage enseveli; par malheur, la portion disparue du feuillet contenait, comme nous l'apprend Guérin, des « inscriptions sépulchrales » qui nous auraient vraisemblablement donné le nom du propriétaire du tombeau.

Les nos 5, 6 et 7 de Guérin correspondent exactement aux nos 5, 6 et 7 de l'Album du Louvre; quant aux nos 8 à 11 de l'Album, aujourd'hui disparus, Guérin nous renseigne exactement sur leur contenu : on y voyait des « ronds propres à metre quelques personnages; ils sont en blanc ».

Par un grand hasard, le verso du dernier feuillet de l'Album du Louvre présente précisément six rangées de cinq cercles de grandeur uniforme tracés au compas et nous donne ainsi une idée fort exacte des feuillets perdus. Quant à l'emploi que l'artiste comptait faire de ces cercles, les seuls mots lisibles du no 11 de la table manuscrite nous le disent fort clairement :... *per imperadori.*

Il avait l'intention d'y reproduire des têtes d'empereurs romains, tirées de médailles antiques; son projet, bien qu'il n'y ait pas donné suite, place Jacopo Bellini en tête de la liste des numismates de la Renaissance et confirme ce que nous savons par ailleurs de son goût très vif pour les antiques de toute nature.

Digitized by Google

Il résulte de ce que nous venons d'exposer que le Louvre possède presque dans son entier l'Album tel que Guérin le vit en 1728. Comme feuillets essentiels, il ne nous manque, semble-t-il, que les planches contenant la représentation d'un triomphe antique. Pour confuse que soit la description de Guérin, voyons si elle ne nous permettrait pas de reconstituer le sujet disparu.

On y voyait d'abord « deux bas-reliefs, dont l'un est l'entrée d'un empereur avec ses soldats, partie infanterie et partie cavalerie, précédés de ses enseignes et tubicines, l'empereur dans un chariot traîné par deux chevaux; l'autre est une bataille ».

Et ensuite « un triomphe contenant pleusieurs bas-reliefs, au milieu de laquelle une colonne sur laquelle une statue ».

Est-ce une simple coïncidence si, quelques années après la mort de Jacopo Bellini, un membre de sa famille exécuta sur les mêmes données une grande composition picturale ? Il s'agit, on le devine, des célèbres Triomphes de Mantegna. Dans les neuf grands cartons conservés à Hampton Court on voit bien « l'entrée d'un empereur avec ses soldats »; ceux-ci, sont bien « partie infanterie et partie cavalerie »; on trouve en tête les « enseignes et tubicines » et l'empereur est bien sur un char « traîné par deux chevaux ». Sans doute ces éléments se retrouvent-ils dans plus d'un triomphe; sans doute aussi est-il périlleux de fonder une argumentation sur un dessin disparu et dont il ne subsiste qu'une description imprécise; mais le problème des sources de Mantegna est d'une telle importance pour l'historien de l'art qu'on nous excusera de faire flèche de tout bois.

Nous savons par Vasari, dont le témoignage est au reste confirmé par des documents contemporains, que Mantegna fit ses débuts dans l'atelier du peintre padouan Squarcione, où il s'exerça, dit encore Vasari, à dessiner d'après des moulages d'antiques[1]; peu après 1450, Mantegna épousa la fille du

1. Vasari, éd. Milanesi, t. III, p. 385 : *lo esercito assai in cose di gesso formate da statue antiche.*

Digitized by Google

Vénitien Jacopo Bellini et se brouilla à cette occasion avec son maître Squarcione ; celui-ci, au rapport de Vasari, se mit à dénigrer Mantegna, lui reprochant surtout son imitation des marbres antiques[1]. Ne sommes-nous pas portés à croire, en voyant tant d'antiques dessinés dans les albums de Jacopo Bellini, que c'est l'influence de ce dernier que subissait Mantegna ? Et devons-nous ajouter grande confiance à la première tradition rapportée par Vasari, selon laquelle notre peintre aurait dessiné d'après l'antique dans l'atelier de Squarcione ? Les deux tableaux conservés du premier maître de Mantegna, c'est-à-dire la Madone de Berlin, et le polyptyque de Padoue, ne montrent en rien l'imitation de modèles gréco-romains et nous prouvent tout au plus à quel point Mantegna s'est séparé de son maître.

Avec Jacopo Bellini, ses contacts sont bien plus étroits : ils vont jusqu'à l'emprunt et telle inscription antique transcrite dans l'Album du Louvre a été transportée par Mantegna dans une de ses fresques célèbres des Eremitani de Padoue.

D'après les recherches les plus récentes des biographes de Mantegna, les neuf *Triomphes* de Hampton-Court furent commencés, pour les Gongague de Mantoue, vers 1484 et terminés en 1492. Est-il téméraire de supposer que la première idée de ces compositions soit venue à Mantegna, quelques années plus tôt, en feuilletant les albums de dessins de son beau-père, soit chez Jacopo lui-même, soit entre 1471 et 1479 chez Gentile Bellini ?

L'identification du manuscrit vu à Smyrne en 1728 par Guérin avec l'Album de Jacopo Bellini conservé au Louvre a donc le triple intérêt d'éclaicir l'origine d un des plus précieux volumes de nos musées, de faciliter la reconstitution des parties de ce volume aujourd'hui disparues et de préciser sur un point important les liens qui rattachent Mantegna, non à l'école padouane de Squarcione, mais à l'école vénitienne de Jacopo Bellini.

S. DE RICCI.

1. Vasari, éd, Milanesi, t. III, p. 389.

Digitized by Google

L'INTERPRÉTATION
DES
STÈLES FUNÉRAIRES ATTIQUES

Toute l'imagerie funéraire de la Grèce, à la belle époque (VIe, Ve et IVe siècles), est pour nous pleine de problèmes. Qu'il s'agisse des sujets sculptés sur les stèles funéraires, des sujets peints sur les lécythes blancs, des sujets modelés dans ces petites figurines qui comme les lécythes accompagnaient le mort dans sa tombe, nous discernons mal ce qu'ils représentent et nous comprenons mal à quelle idée ils répondent.

Les textes littéraires ne parlent guère de ces choses qui tenaient aux croyances communes et à la révérence qu'on a de la mort. Les inscriptions sont fréquentes sur les stèles, mais nous verrons qu'elles compliquent les énigmes et ne les éclaircissent pas. L'archéologie est à peu près réduite à ses propres ressources. Elle dispose là d'un trésor de monuments mal expliqués, qui, s'ils étaient clairs, nous feraient connaître par l'éloquence si vive de l'image ce que pensait de la mort la race la plus intelligente et la mieux douée qui ait vécu sous le ciel.

A eux seuls les reliefs funéraires attiques parvenus jusqu'à nous sont au nombre d'environ trois mille. *Le Corpus* en a été récemment achevé[1]. C'est l'occasion de reprendre, sur cette série bien définie et complètement publiée de monuments, la question si souvent controversée de leur interprétation.

Les patients auteurs du grand recueil des *Bas-Reliefs funéraires attiques* ont adopté, pour l'interprétation de ces bas-reliefs, un parti pris simple qui se présente naturellement à l'esprit. Comme un grand nombre de monuments portent à la

1. A. Conze, *Die attische Grabreliefs*. 18 livraisons, Berlin, Reimer, 1887-1920.

Digitized by Google

fois des noms gravés et des figures sculptées, ils ont attribué les noms aux figures qui paraissent principales. Beaucoup de figures ont été ainsi pourvues d'un nom propre. Par analogie les autres ont été supposées représenter chacune un individu déterminé : le mort ou bien quelqu'un des siens. La conséquence est que les Grecs n'ont rempli leurs cimetières que de leurs propres images.

Je crois cette interprétation contestable. L'étude de ces reliefs montre très vite qu'ils se répètent, avec des variantes secondaires, et qu'ils se ramènent finalement à un petit nombre de types faciles à définir. Il y a tout lieu de croire que certains étaient faits d'avance, tout prêts chez le marbrier, qu'ils pouvaient convenir aussi bien à telle tombe qu'à telle autre et que les inscriptions n'étaient ajoutées par la famille, quand elles l'étaient, qu'après l'achat. Souvent elles sont à peine gravées, plutôt grattées par une main novice.

Reste à savoir si ces compositions préparées à loisir représentent des jeunes femmes de convention, un jeune homme moyen, un noble vieillard passe-partout, en un mot le cliché des divers âges de la vie, ou si elles n'ont pas un sens intérieur plus spécial et plus profond.

Je considérerai un type de reliefs, remarquable par son ancienneté, par sa fréquence, par son caractère dramatique et, bien souvent, par sa beauté singulière. Ce sont les scènes où figure une dame assise.

Ce type comprend à lui seul près de la moitié des reliefs antérieurs au IIIe siècle. Il est représenté dès le VIe siècle par une stèle archaïque du Musée d'Egine que Furtwaengler regarde comme le plus ancien monument funéraire où apparaisse la poignée de mains. La dame y est « assise sur un trône, comme la déesse des enfers, tenant l'attribut bien connu de la pomme. »[1].

En général la dame est assise sur un siège assez haut, parfois orné comme un trône, ses pieds sont élevés sur un escabeau. Devant elle se tient le plus souvent une seconde femme,

1. Fürtwaengler, *La collection Sabouroff*, p. 46.

Digitized by Google

debout. Les deux femmes se saluent ou se serrent la main. Elles se témoignent une vive, une grave tendresse. Deux autres personnages assistent quelquefois à la scène : un homme barbu d'un certain âge, une servante, reconnaissable à son sarrau et à son serre-tête.

D'autres fois, devant la dame assise se tient debout un homme barbu, à qui elle serre la main. La scène est complétée, à l'occasion, par un ou deux personnages : une femme debout, une servante.

En somme il semblerait qu'on eût la matière de deux petits drames joués par les quatre mêmes personnages : une dame assise, une dame debout, un homme barbu, une servante. Ces quatre personnages sont entre eux dans deux situations différentes. Tantôt la dame assise s'adresse avec effusion à la seconde femme, tantôt à l'homme barbu. La scène est souvent réduite aux deux acteurs principaux. Elle peut comprendre un des acteurs secondaires ou les deux. Il existe des variantes intéressantes, mais ce schéma répond à la majorité des cas.

Si l'on parvenait à élucider ce type de reliefs funéraires, une orientation serait donnée pour l'interprétation des autres types.

Ce groupe de reliefs n'a pas reçu d'interprétation spéciale. Mais il entre dans ce qu'on a appelé des *scènes de famille*. On a proposé bien des façons diverses d'entendre la « scène de famille » qui serait représentée. Elles se ramènent à quatre systèmes principaux.

1° La scène serait un tableau de la vie réelle. Le défunt serait représenté vivant et replacé dans le petit groupe familial où il vivait heureux.

2° Ce serait une réunion idéale, telle que la sculpture peut la figurer. Le mort, considéré comme mort, c'est-à-dire comme appartenant à un monde différent et quasi-divin, serait représenté au milieu des survivants attendris.

3° Ce serait une réunion dans l'autre monde. Seuls des morts y figureraient.

4° Ce serait quelque scène de visite au tombeau. Le mort ne serait pas représenté.

Digitized by Google

Il nous faut examiner chacun de ces systèmes d'interprétation et voir comment chacun s'applique au groupe de reliefs qui nous occupe.

I

Souvenirs de la vie

Toute une école d'archéologues, dont O. Rayet a été l'inspirateur, se refuse obstinément à reconnaître dans les reliefs funéraires grecs autre chose que la transcription sur le marbre de modèles pris dans la vie réelle.

L'art funéraire grec serait à la fois général et matérialiste. Il ne viserait aucunement à quelque ressemblance individuelle. Au contraire il se tiendrait dans les généralités typiques. Il s'attacherait à figurer le mort en traits généraux, selon des conventions admises, et en faisant abstraction de la mort elle-même.

Il serait parfaitement dégagé de toute intention religieuse, symbolique ou spirituelle. Faire l'image d'un mort comme serait faite l'image d'un vivant serait son dernier but. Pour chaque cas particulier l'interprétation sera d'autant plus exacte qu'elle sera plus terre à terre. Chaque détail sera tenu pour un emprunt pur et simple à la vie réelle.

Ainsi Maxime Collignon pose en principe, pour l'art funéraire du ve siècle : « se représenter le mort tel qu'il était de son vivant se livrant à ses occupations favorites, voilà quel est toujours le thème traité par les sculpteurs »[1].

Si l'on applique ce principe aux scènes où paraît la dame assise, on y verra une Athénienne prise dans une attitude de tous les jours. Elle se repose au gynécée et elle est saluée tendrement, respectueusement, par sa fille, ou par son mari, devant sa servante, ainsi qu'elle l'était, il faut croire, soir et matin. Dans une variante assez fréquente, la dame qui se tient debout apporte un coffret à la dame assise. On dira :

1. M. Collignon, *Les statues funéraires dans l'art grec*. Paris, Leroux, 1911, p. 127.

Digitized by Google

« l'élégante Hégéso est tout occupée du coffret à bijoux que lui présente sa servante »[1].

Si on adopte ce système d'exégèse, on est un peu surpris de la prépondérance des figures féminines dans les reliefs. Ce ne peut être un effet du hasard, puisque nous avons une très longue série de monuments. Pourquoi y a-t-il au centre des reliefs tant de dames assises et beaucoup moins d'hommes ? Etait-ce l'usage à Athènes quand la femme était en présence de son mari qu'elle se tînt assise et le mari debout ? Nous voyons bien par Aristophane que dans la société attique du ve siècle les femmes avaient de grandes libertés. Pourtant on ne peut oublier que les mœurs étaient encore fortement patriarcales. Les reliefs funéraires semblent apporter un témoignage un peu trop fort sur le *féminisme* de cette société-là. Cela fait soupçonner qu'il y a peut-être autre chose dans le motif de la femme sur un trône qu'une copie de la réalité.

Une autre objection est d'ordre esthétique, mais bien forte à mon avis. Elle se tire de la discordance entre le style des monuments et les sujets qu'on dit traités.

Le défaut général de l'explication réaliste est de ne pas assez ressentir le caractère propre des reliefs funéraires, leur timbre profond, leur *accent*. Ce n'est pas l'accent, on l'a souvent observé, de la tristesse. Pourtant c'est un accent de gravité profonde et pénétrante.

Quand le monument lui-même vous parle, le commentaire réaliste sonne grêle. Quand, au cimetière de l'Eridan, devant la stèle émouvante et majestueuse de Hégéso, devant cette femme si recueillie, si attentive à tenir comme rituellement et à contempler l'objet qui lui est présenté si gravement par l'autre femme, on vient nous dire qu'elle est bonnement à sa toilette, nous sommes déçus et nous sentons que cette explication par le petit côté est en opposition avec le grand style, sévère et noble, de la stèle. Qui a vu les bijoux dans le coffret ? Les bijoux tenaient-ils une telle place dans la vie des Athéniennes

1. *Ibid.*

Digitized by Google

pour que les coffrets à bijoux revinssent si souvent et fussent reçus avec tant de solennité ?

L'explication réaliste n'épuise pas le sens des drames silencieux qui sont figurés sur le marbre. Elle garde quelque chose de superficiel et d'insuffisant. Si les scènes sont tirées de la vie courante, elles sont traitées trop *religieusement.*

Et pourquoi défendre à l'artiste athénien toute préoccupation religieuse ? Plus on étudie Athènes, plus on est étonné du rôle qu'y joue partout la religion. Dans la partie mise à jour du cimetière athénien on est frappé de la grande place qu'occupe le téménos d'Hécate. Comment le peuple le plus religieux du monde aurait-il exclu toute idée religieuse de sa sculpture funéraire ?

II

Réunion idéale de la morte et des survivants

L'interprétation la plus courante admet que le mort est traité en mort, c'est-à-dire avec un respect spécial, mêlé d'attendrissement, de pleurs et d'un vague frisson.

Le mort est en un sens plus que les vivants. Il est plus puissant, κρείττων ; il est heureux, il est bon, μακάριος, χρηστός. Pour cette raison on lui donne un siège élevé qui est un trône. Les préséances coutumières aux vivants ne sont plus de mise quand une morte prend place au milieu des vivants. Il est naturel que chacun se tienne debout, autour d'elle, qui reste assise.

On dit parfois que la morte prend congé des siens, serre la main de sa fille ou de son mari en un suprême adieu. Il est objecté que le mouvement des personnes indique plutôt une réunion qu'une séparation et que le pathétique spécial de ces scènes ne semble pas être celui du chagrin, même contenu, mais celui d'une attention sereine qui n'est pas sans douceur.

Scènes d'adieu préciserait trop. Il suffirait de dire : réunion, en un motif sculptural, de la morte et des survivants. C'est

Digitized by Google

l'opinion où se rangent, entre beaucoup d'autres, Brückner et A. de Ridder[1].

« Le mort, dit Ridder, converse avec des vivants et nous assistons à une réunion de famille, d'une nature, il est vrai, particulière... Le lieu n'est pas nettement défini. Ce n'est ni l'Hadès, puisque tous les personnages, sauf le mort, sont actuellement vivants ; ni la terre, puisque le mort est mêlé à des figures toutes réelles. C'est le tombeau, auprès duquel, par une convention toute naturelle, viennent se rencontrer le disparu et les survivants... De quel droit nous refuser à croire, sous prétexte que nos habitudes d'esprit sont différentes, que les Grecs répugnaient à ces invraisemblances ? Et que pourrait prétendre la logique dans ces manifestations de la piété et de la douleur humaines ? ».

Il serait vain, en effet, d'objecter que les morts auraient eu peine à venir aux rendez-vous des vivants, que la barque de Charon ne rechargeait pas ses passagers et que, sauf des exceptions légendaires, la route de l'Hadès n'était suivie que dans un sens. La sculpture n'a pas coutume de s'embarrasser de telles difficultés. Elle ne dit que si elle veut où se trouvent les personnages qu'elle présente. Elle les assemble comme il lui plaît. Sa règle habituelle n'est pas l'unité de lieu mais, selon l'heureuse expression de Salomon Reinach, la *nullité de lieu*.

La théorie serait donc acceptable si, à défaut de textes littéraires qui manquent, les faits archéologiques lui donnaient un commencement de confirmation. Sa disgrâce est que dans les cas bien rares où une vérification précise est possible, la vérification paraît tourner contre elle.

Voici un cas très simple et très clair dans lequel la théorie pourrait être confirmée avec éclat. C'est une stèle du ve siècle qui porte, au-dessus d'un relief, une inscription métrique précise qui indique sans ambiguïté possible que la morte, Polyxène, laisse en larmes trois personnes : un mari, une mère, un père.

1. Brückner, dans *Sitzungsb.*, Wien, 1888, p. 511 sq ; A. de Ridder, *De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique*. Paris, 1896, p. 178.

Digitized by Google

Πένθος κουριδίῳ τε πόσει καὶ μητρὶ λιποῦσα
καὶ πατρὶ τῷ φύσαντι Πολυξένη ἐνθάδε κεῖται

Ayant laissé en deuil un époux légitime, une mère, et le père qui l'engendra, Polyxène gît ici,

Voilà donc un des cas très rares où nous connaissons positivement les survivants. Nous pensons les trouver représentés sur le relief, groupés autour de la morte.

Fig. 1.

Or, le relief[1] représente bien une dame assise, mais aucun des trois survivants ne peut figurer. Derrière la dame assise il y a une femme en costume de servante et devant elle une fillette,

1. Musée d'Athènes, n° 723. Conze, n° 284, p. LXVI; S. Reinach, *Répertoire de reliefs grecs et romains*, II, p. 397, n° 3. Nous devons à l'obligeance de M. S. Reinach de pouvoir reproduire des gravures au trait tirées de son excellent répertoire.

Digitized by Google

ou un personnage féminin de petite taille qui a, de façon singulière, les cheveux défaits et la poitrine nue. Ni l'une ni l'autre de ces deux figures ne peut être prise pour la mère. Le mari et le père sont absents.

Bien entendu on peut dire que le petit personnage est une fille de Polyxène et que la servante ne compte pas. Il reste étrange que l'inscription ne mentionne pas cette fille et qu'une

Fig. 2.

servante figure alors que le mari, le père et la mère ne figurent pas. Le versificateur et le statuaire ont pu composer à part, l'un le distique, l'autre le relief, mais comment la famille a-t-elle pu assembler distique et relief, si peu concordants, si l'objet principal du relief est de montrer une réunion idéale du mort et des survivants ?

Autre cas semblable. L'épigramme funéraire d'Archestraté nomme le mari seul comme survivant :

> Ici la terre recouvrit la bonne et sage
> Archestraté, très regrettée d'un mari.

Digitized by Google

La stèle représente deux femmes et un enfant, aucun homme[1].

Cette discordance est la règle. Je n'ai pas trouvé de cas où les personnes désignées comme survivantes dans une inscription soient retrouvées d'une façon claire et vraisemblable dans le tableau.

Admettons que la liberté la plus complète ait existé dans le choix des survivants représentés et qu'en commandant ou achetant un marbre, la famille n'ait songé qu'à une application vague aux principaux survivants. Il faudrait au moins que le personnage principal, la dame assise, représentât toujours une morte. On ne conçoit pas l'indifférence de la famille en matière iconographique allant jusqu'à faire représenter un homme mort sous la figure d'une femme.

Or, ce serait parfois le cas. Voici, par exemple[2] une stèle qui représente à son centre une dame assise ; deux hommes debout l'entourent. Si l'on n'avait pas d'épitaphe, il n'y aurait aucune hésitation. On écrirait avec certitude, selon la théorie : stèle d'une femme, figurée assise entre deux survivants.

Et pourtant c'est la stèle d'un homme.

On a l'épitaphe :

> Σῶμα μὲν ἐνθαδ' ἔχει σόν, Δίφιλε, γαῖα θανόντο[ς
> μνῆμα δὲ σῆς ἔλιπες πᾶσι δικαιοσύνης.
>
> Ton corps mortel, ô Diphilos la terre le garde ici
> mais le monument de ta vertu, à tous tu le laissas.

La stèle est celle de Diphilos. Pourquoi a-t-on mis sur la tombe de Diphilos un relief dont le personnage principal est une femme ? Où est Diphilos dans le relief ? Il faut qu'il soit un des deux personnages secondaires et que la dame assise au centre soit une survivante inconnue. La conséquence est que nous n'avons aucun moyen de distinguer, dans un relief attique, quel est le mort, quels sont les survivants.

Cette conséquence a été aperçue dès 1847 par Friedländer[3].

1. Musée d'Athènes, n° 722. Conze, n° 290, p. LXVIII ; S. Reinach, II, p. 397, n° 1
2. Conze n° 434, pl, CII.
3. Friedländer, *De op. anagl. in monum. sepulcr. graec. dissertatio.*, 1847, p. 31 sq.

Digitized by Google

Ridder accepte la même conclusion : « De fait, dit-il, il est certain que le personnage assis n'est pas toujours le mort »[1].

Dès lors la théorie qui admet la réunion idéale du mort et des vifs est forcée de reconnaître que le mort n'occupe pas toujours la place d'honneur. Il peut se trouver à une place quelconque. Par conséquent l'incertitude règne toujours sur sa désignation. Devant une réunion de figures, il est impossible de dire sûrement : voici le mort, les autres sont des vivants.

Une autre incertitude s'y ajoute. C'est le choix à faire parmi les noms inscrits sur la stèle. Quel est celui du mort ? Sur les stèles à la fois sculptées et inscrites, dans presque la moitié des cas, le relief ne s'accompagne pas d'un nom unique. Il y a plusieurs noms gravés soit en haut de la stèle, soit entre les figures. Lequel choisir ?

Le choix serait simple si un des noms était donné au complet, avec son patronyme et son démotique, et les autres sous forme courte. Mais ce n'est pas le cas ordinaire. Très souvent tous les noms sont courts. Très souvent, par contre, ils sont tous complets. Qui est mort ? Qui est vivant ?

Prenons pour exemple une petite stèle d'un type très commun[2]. Le relief représente une dame assise entre un homme debout qui lui serre la main, et une servante debout qui tient un coffret.

Au-dessus de l'homme un nom est inscrit : Αἰσχύτης Αἰσχίνου Αἰξωνεύς. Au-dessus de la dame un autre nom : Φίλτη Φιλωνίδου Πειραιῶς θυγάτηρ. La forme et la disposition du texte ne permettent pas de supposer qu'un des noms ait été gravé après l'autre.

D'Æschytés et de Philté, qui est le mort vénéré, qui est le survivant éploré ? Penchons à donner le siège au mort, bien que nous sachions l'incertitude de ce signe. Philté est la morte et Æschytés le veuf, à moins qu'Æschytés soit le mort et Philté la veuve. Disons pour trancher qu'Æschytès, fils d'Æschine, du dème d'Æscône est vivant et bien vivant au

1. A. de Ridder, *op. laud*, p. 178.
2. Musée d'Athènes, n° 909. Conze, n° 425, pl. C.

Digitized by Google

moment où la stèle est gravée et qu'il pleure la fille de Philônidos, du dème du Pirée.

Comme il est étrange qu'un homme en bonne santé fasse inscrire son nom sur une tombe de telle façon qu'on puisse le prendre pour le nom d'un mort ! Furtwaengler s'égaie à ce propos. « Si l'on songe, dit-il, que les tombeaux attiques étaient exposés aux yeux du public, on reconnaîtra que l'explication

Fig. 3.

généralement admise conduirait à des conséquences absurdes. Un étranger venant visiter son ami à Athènes passe dans le cimetière situé devant la porte de la ville ; à son grand effroi, il y aperçoit une image avec le nom de son ami ; il court tout effaré chez ce dernier et le trouve à table fort gai ! »[1].

Furtwaengler a raison. Il n'est pas naturel qu'un tombeau porte sur la même ligne et sans aucune distinction le nom d'un mort et celui d'un vivant. Il conclut justement : « Tous les noms gravés sur des tombeaux attiques doivent représenter

1. Furtwaengler, *La collection Sabouroff*, p. 51.

Digitized by Google

des morts. Si on avait pu désigner aussi des vivants par leurs noms on n'eût pas manqué de les distinguer nettement, comme on le fit plus tard, par une mention spéciale : ζῇ ou ζῶν ».

Par conséquent il est probable qu'Æschytès et Philté étaient morts tous les deux. La stèle ne représente donc pas la réunion d'une morte et d'un vivant.

Comme il est bien rare que deux conjoints meurent en même temps, il faut penser qu'au moment où l'on a dressé la stèle pour l'un, l'autre était mort depuis plus ou moins longtemps. Alors ce ne serait pas un survivant qu'on aurait donné pour compagnon au mort, mais un ancien mort[1]. La poignée de mains n'unirait plus le mort et le vif. Elle unirait deux ombres. Et ce qui est vrai d'Æschytès et de Philté doit être vrai des autres personnages réunis sur les stèles.

On est ainsi conduit à un autre système d'interprétation.

III

Dialogues des morts

Ravaisson avait été frappé de rencontrer sur un grand lécythe de marbre le conducteur des morts, le dieu Hermès, bien reconnaissable aux ailes de ses talons. Il conduit par la main une jeune femme, Myrrhine, vers un groupe de trois hommes qui paraissent lui faire accueil[2]. Cette représentation n'est pas isolée. Hermès est représenté aussi sur une stèle du Musée d'Athènes. Il conduit un personnage qui est aujourd'hui endommagé et indistinct[3].

Ravaisson interprétait la scène comme l'arrrivée d'une morte aux enfers et sa présentation par Hermès Psychopompes à des parents morts avant elle.

1. M. Ch. Picard a l'obligeance de me signaler un cas analogue sur une stèle *tardive* de Sinope, où sont représentés deux frères ; la stèle ne se rapporte pourtant qu'à l'un d'eux (Cf. *B. C. H.* XLIV, 1920, p. 354 sqq.) A l'époque de ce monument on rappelait parfois d'anciens morts, par l'inscription et par l'image, sur les stèles.

2. Conze, n° 1146, p. CCXLII et CCXLIII.

3. Musée d'Athènes, n° 756 (Staïs, *Marbres et bronzes du Musée d'Athènes*. Athènes, 1907, p. 104).

Digitized by Google

Il étendait cette explication aux bas-reliefs funéraires des Grecs, en général. Selon lui, tous les acteurs sont pris dans l'autre monde : ce sont tous des morts ; toutes les scènes sont *élyséennes*.

Pour lui, par exemple, le personnage grave qui joue avec un petit chien était « une figure à demi allégorique du doux loisir de l'existence élyséenne ». Il ne notait pas encore que le chien, comme le coq, est un animal *chthonien*[1], familier de l'Hadès. Quant aux groupes « le sens est toujours le même : ce ne sont nullement des représentations de la vie sur la terre : ce sont des représentations des morts arrivés à l'autre vie »[2].

Milchhoefer et Furtwaengler ont accepté en partie cette théorie, Furtwaengler en la restreignant aux reliefs attiques et parmi ceux-ci aux groupes de famille qui reproduisent le motif de la poignée de mains[3]. Ces groupes, et ceux en particulier où paraît la dame assise, sont des scènes de réunion aux enfers : une morte est accueillie et fêtée par d'autres morts.

A l'appui de ce système, on a la bonne fortune de pouvoir produire quelques textes littéraires. On y voit que les rendez-vous d'outre-tombe et même la poignée de mains élyséenne étaient des conceptions familières aux Grecs.

Agamemnon, dans la tragédie d'Eschyle, doit retrouver aux enfers Iphigénie qui lui souhaitera la bienvenue comme à un père, l'enlacera et l'embrassera[4]. Dans Sophocle, Antigone sait qu'elle rejoindra ses parents chez Hadès et elle espère leur doux accueil[5]. Dans le Ménexène de Platon, Périclès fait entendre aux soldats la voix de leurs pères morts : « Quand le

1. M. Ch. Picard veut bien me faire remarquer que chiens et coqs ont un caractère nettement chthonien sur un sarcophage de Clazomène publié par Joubin (*De sarcoph. Clazomen.*) et qu'il a été découvert en 1921 à Delphes dans une tombe du VIe siècle un Hermès funéraire avec le chien et le coq.

2. F. Ravaisson, *Le monument de Myrrhine et les bas reliefs funéraires des Grecs en général*. Paris, 1876, p. 16 ; *Les monuments funéraires des Grecs*, in *Rev. de l'Hist. des Relig.*, 1880, II p. 1-26.

3. Milchhoefer, *Die Graeberkunst der Hellenen*. Kiel, 1899 ; Furtwaengler, *La collection Sabouroff* p. 46.

4. Æsch., *Agamemn.*, v. 1555.

5 Sophoc., *Antig.*, v. 897.

Digitized by Google

destin vous amènera aux enfers, si vous avez accru l'héritage de vos devanciers, vous trouverez en nous des amis, sinon personne ne vous fera bon visage[1] ». Socrate, dans son *Apologie*, tire un bel effet de la croyance populaire que la mort consiste à passer en un lieu où sont tous les morts et où l'on peut rencontrer tous les héros, tous les grands hommes[2]. Hypéride, dans son *Oraison funèbre*, s'écrie : « Ne croyons-nous pas voir les chefs qui ont mené la guerre de Troie *tendre la main droite*, δεξιουμένους, à Léosthène ? »[3].

Il est donc parfaitement possible que les reliefs funéraires rendent visibles des rencontres de ce genre. La gravité assez suave et un peu rêveuse des scènes s'expliquerait assez bien. Mais est-ce bien le sens des monuments ?

Dans les groupes que nous étudions, pourquoi la dame est-elle assise ? Si elle est figurée arrivant au ténébreux séjour, on la comprendrait mieux debout, comme Myrrhine derrière Hermés Psychopompe. Si elle y est installée et qu'elle retrouve par exemple son mari, pourquoi se tient-elle assise et le mari debout ? Est-ce l'usage de l'Hadès ?

Autres questions. Qui sont au juste les anciens morts groupés autour d'elle, auxquels très souvent ne correspond aucun nom? Pourquoi se mêle-t-il à eux des comparses ?

Reprenons la petite stèle banale d'Æschytès et de Philté. Il y a en surnombre une servante qui porte un coffret. D'où vient-elle? Y a-t-il un personnel de serviteurs aux enfers ? Ou faut-il croire que c'est l'ombre d'une servante qui a réellement vécu, dont on a gardé le souvenir dans la famille et qu'on imagine reprenant du service aux Champs-Elyséens? Ou bien faut-il admettre, avec Furtwaengler, que les servantes et les petits enfants ne comptent pas ? « Personne ne se demande s'ils sont morts ou vivants, parce qu'en somme ils ne sont pas à proprement parler des personnes, mais de simples attributs[4]. » Des attributs ! Passe encore pour les

1. Platon, *Menex.*, p. 246-7.
2. Platon, *Apologie de Socrate*. Edit. M. Croiset, 1920, p. 39 sq.
3. *Hyperidis orationes quattuor*. Edit. M. Blass, 2e édit. Leipzig, 1881, col. 13, p. 63.
4. *La collection Sabouroff*, p. 52.

Digitized by Google

servantes, mais les petits enfants ! C'est bien difficile à croire.

Dira-t-on que les sculpteurs ne cherchaient pas si loin, qu'ils combinaient simplement de belles figures ? Sans doute, mais la question revient toujours. Avaient-ils l'intention, fût-ce d'une façon vague et générale, de représenter le mort? Dans ce cas concevaient-ils comme des défunts les personnages qu'ils mettaient autour de lui ?

Il est bien curieux que ces personnages, qui ne sont pas toujours des servantes ou des petits enfants, qui sont censés être évoqués auprès du mort pour le recevoir et s'associer à lui, restent si souvent anonymes.

Il faut faire ici un peu de statistique. Sur 160 reliefs à deux personnages, 79 ne portent qu'un seul nom. Le défunt est nommé, son interlocuteur, supposé être un ancien mort, ne l'est pas. Qui est-ce ? 52 reliefs portent trois, quatre ou cinq figures, et pourtant un seul nom. La théorie de Furtwaengler suppose dans ces cas qu'à la mort de la personne qui est nommée, on a choisi, entre d'anciens morts, celui ou ceux par qui on voulait la faire accueillir chez Hadès. Il aurait été naturel et, semble-t-il, nécessaire d'inscrire leurs noms. On leur attribuait un rôle d'honneur. Ils pouvaient être un peu oubliés. Le choix qu'on avait fait pouvait n'être pas clair par lui-même.

Quand on est en présence des monuments eux-mêmes, on sent que l'explication par ces rencontres d'outre-tombe a quelque chose de forcé et d'artificiel. Au fond, l'explication populaire par la réunion du mort avec ses parents vivants, malgré les difficultés qu'elle soulève, correspond mieux à l'impresssion qu'on a.

C'est pourquoi Furtwaengler a voulu la rattraper. Avec quelle gaucherie et quelle invraisemblance, on va en juger !

« L'usage, dit-il, de faire de grands tableaux de famille devait conduire tout naturellement à y introduire des personnes vivantes. Mais alors on les représenta *comme mortes* ou plutôt dans le type créé pour les morts. Ce sont des images préparées d'avance de *défunts à venir*. Seulement, en pareil cas, au moment de l'érection du monument, on ne plaçait

Digitized by Google

aucune inscription auprès de ces figures. On ne les ajoutait qu'après la mort des personnages représentés et même il devait arriver souvent qu'on oubliât de le faire[1]. »

Ici c'est de Furtwaengler à son tour qu'on peut s'égayer. Le citoyen d'Athènes, après un bon repas offert à son ami étranger, le conduit hors de la porte de la ville pour lui montrer comment un excellent sculpteur l'a représenté sur un tombeau *comme mort, en défunt à venir* !

Une contemplation si morose conviendrait à un Espagnol du temps de Charles-Quint. Mais elle va mal à un Athénien du temps de Sophocle, amoureux de la lumière de ce soleil-ci.

Et de toute façon la théorie de Ravaisson et de Furtwaengler serait par terre. Ces défunts de demain ne peuvent pas recevoir déjà un mort d'aujourd'hui.

C'est dans une autre voie qu'il convient de chercher.

IV

Visites au tombeau

L'achoppement, on l'a vu, est dans les inscriptions. Loin d'être un secours, les inscriptions posent des problèmes insolubles. Souvent il y a sur la stèle plusieurs noms gravés, ce qui gêne pour l'attribuer à un seul mort. Mais souvent aussi il y a un seul nom gravé, ce qui gêne pour voir plusieurs morts dans les figures représentées.

Un savant hollandais, Holwerda *junior*, a fait systématiquement, d'après le recueil de Conze, l'examen comparé des inscriptions et des figures. Il est arrivé à un résultat inattendu. D'après lui il n'y a pas un cas (ou plus exactement il y en a un seul) où l'on puisse affirmer avec grande probabilité que le mort soit représenté sur le relief.

Holwerda divise en deux classes les inscriptions des stèles. Les unes composent l'épitaphe, les autres un commentaire du relief. Les premières désignent le mort enterré sous la

1. *La collection Sabouroff*, p. 51.

Digitized by Google

stèle et celui-ci n'est jamais représenté sur l'image. Les autres désignent les personnages de l'image et ceux-là ne sont jamais enterrés sous la stèle[1].

Un archéologue anglais, M. Percy Gardner, avait déjà formulé en passant une idée analogue, mais moins précise et moins appuyée. « Dans la grande majorité des cas, disait-il, les noms mis sur les stèles identifient les figures des reliefs et n'ont rien à nous apprendre sur les occupants du tombeau[2]. »

Il oubliait que beaucoup de stèles sont nues, sans figures sculptées, et ne portent précisément que le nom de celui qui occupe le tombeau. Il ne peut pas en être autrement d'une stèle à figure. Dès qu'elle avait été achetée chez le marbrier, la première chose qu'on devait faire, dans la plupart des cas, était de demander au lapicide d'y graver le nom du mort. C'était l'inscription la plus naturelle. Les autres étaient des sortes de *graffiti*.

L'idée neuve de Holwerda est que ce nom du mort est tout ce qui représente le mort sur la lame funéraire. Le mort n'est pas inséré dans l'image. On perd son temps à l'y chercher. Il n'y est ni au naturel, ni au générique, ni comme individu, ni comme type, ni comme un vivant aimable ni comme une ombre vénérable. Il ne presse la main ni de ceux qu'il laisse à la lumière, ni de ceux qui l'ont précédé chez Pluton. Il n'est pas là. Nous sommes débarrassés de toutes les difficultés que nous avons eues avec lui.

Dans sa partie négative la thèse hollandaise est serrée et soutenable. C'est peut-être une routine qui nous fait dire *a priori* que tout relief funéraire *doit* représenter le défunt. Il y a bien d'autres sujets possibles. L'iconographie des cimetières antiques ne tient peut-être pas toute dans un seul chapitre : portraits des morts. Si, dans trois mille ans, on fouille un de nos cimetières à nous et qu'on trouve sur un

1. Dr J.-H. Holwerda Jr, *Die attischen Gräber der Blüthezeit*. Leiden, 1899, p. 45-46, 194-196.

2. Percy Gardner, *Sculptured tombs of Hellas*. London, 1896, p. 197.

Digitized by Google

tombeau mon nom, par exemple, et au-dessus la figure sculptée d'un homme nu, crucifié, on ne conclura pas que je suis mort sur une croix. Si de chaque côté de l'homme il y avait la Vierge et saint Jean, il n'y faudrait chercher ni des parents qui m'auraient survécu ni d'autres qui seraient morts avant moi. Et si par hasard on rencontrait une autre scène religieuse : une Annonciation, une Cène, une Résurrection il ne faudrait pas dire : jeune défunte qui retrouve dans l'au-delà son frère mort avant elle et un oiseau favori ; mort qui est représenté reprenant sa place au milieu des membres mâles de sa famille ; mort venant retrouver des parents militaires et des parentes qui tiennent des vases pour indiquer sa profession.

Holwerda a sans doute raison de rejeter un axiome trop facilement admis. Mais sa propre interprétation est paradoxale.

Il veut que la plupart des reliefs soient des tableaux de genre et qu'ils reproduisent les scènes d'offrande et les scènes de deuil qui se passaient réellement autour de la stèle.

D'après quelques épigrammes de l'Anthologie, d'après les vases italo-grecs et les lécythes blancs attiques, il se représente la vie dans un cimetière athénien pleine de mouvement et de pittoresque. On apporte au mort divers cadeaux dans des coffrets ou des corbeilles. On apporte aussi des sièges, sur lesquels on s'installe. On reçoit les condoléances des amis et, à l'occasion, de quelque noble étranger. On rêve, on file, pour tromper son chagrin. On joue avec le petit chien de la maison qu'on a amené lui aussi. On prend les enfants sur les genoux. Voilà les tableaux familiers et émouvants que le marbre perpétue avec grandeur et avec décence.

Au *cicerone* hollandais des monuments du Céramique je ferai un seul reproche : il est trop de sa Hollande et pas assez d'Athènes. La *Visite au cimetière*, les *Condoléances bien accueillies*, les *Jours de deuil*, le *Premier sourire après les larmes* feraient de charmants sujets pour les petits maîtres de Haarlem ou de Delft. A Athènes, avant Alexandre, il est douteux qu'on les eût conçus, plus douteux encore qu'on les

Digitized by Google

eût fait exécuter à grands frais dans le marbre pour les mettre sur les tombeaux.

Les cimetières se prêtaient moins que ne croit l'auteur au prolongement de la vie domestique.

C'étaient des chemins publics, des chemins creux qui s'enfonçaient dans l'ombre, au bas de hauts terrassements. Ils étaient bordés par de forts murs, blanchis au stuc, de cinq à sept mètres de haut[1]. Sur la crête continue et inégale des murs se pressaient les monuments funéraires qui formaient, au-dessus des têtes, la plus prodigieuse galerie de sculpture que le monde ait vue. Ils étaient regardés de bas en haut et d'un seul côté, ce qui explique leur forme et leur décoration. Rien n'était disposé pour les loisirs accidentés d'un douloureux farniente.

Les scènes liturgiques peintes sur les lécythes blancs sont d'une interprétation aussi difficile que les reliefs des stèles, sculptés pour le plein air. En tout cas elles ne sont pas tirées directement de la réalité, car il s'y mêle des personnages mythologiques incontestés, Charon, Hermès Psychopompe, Thanatos et Hypnos.

Quant aux marbres coûteux des stèles, on a eu, pour en faire les admirables sculptures que nous voyons, d'autres raisons plus profondes que de reproduire le va-et-vient d'une nécropole. Il faut renoncer à traiter de tableaux de genre des compositions solennelles, dont la force dramatique est si étudiée et si harmonieuse.

Après avoir vu les difficultés que soulèvent les interprétations si diverses qu'on a données des stèles funéraires attiques, il nous reste à chercher le principe d'une interprétation nouvelle.

(*A suivre.*) Paul-Louis Couchoud.

1. A. Brueckner, *Der Friedhof am Eridanos*. Berlin, 1909.

Digitized by Google

TALISMANS DU MUSÉE DE GENÈVE

I

Horus sur les crocodiles.

Le Musée de Genève possède depuis longtemps un petit monument[1] qui, par la multitude des emblèmes et des formules talismaniques dont il est couvert, paraît présenter quelque intérêt pour l'histoire de la magie et de la prophylaxie antiques. Bien qu'il ait été jadis commenté à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève par son premier possesseur, M. F. Duval[2], il est demeuré inédit. Des reliefs, identiques en tous points par les motifs figurés et les inscriptions qui les couvrent, ont été jadis publiés par Montfaucon[3], Mariette[4], Maspero[5].

C'est une plaquette en bronze massif, ayant la forme d'une stèle rectangulaire, au sommet arrondi, à la base élargie de façon à pouvoir être posée debout.

La description dans l'inventaire du Musée est inexacte : « Abraxas. Bas-relief de bronze, forme de stèle. Isis ; au revers, figures en creux et inscriptions en caractères grecs. » On reconnaît en effet immédiatement un thème fréquent, celui de « Horus sur les crocodiles »[6]. En haut-relief, sur la face de la stèle, l'enfant divin est debout, en son attitude et avec ses

1. D. 1329 (ancien F. 298). Provenance inconnue. Hauteur 0,145 ; largeur 0,085 ; épaisseur 0,01 ; largeur de la base 0,027.

2. F. Duval, *Abraxas*, communication à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1847 ; cf. *Mémoires Société d'Histoire*, V, 1847, p. 365 ; *Mémorial*, 1889, p. 68.

3. Montfaucon, *Antiquité expliquée*, II, pl. CLXVII, p. 370 (collection Foucault).

4. Mariette, *Monuments divers*, pl. 15 et texte p. 3-4.

5. Maspero, *Etudes de mythologie et d'arch. égypt.*, II, p. 417-9 ; *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, I, p. 215, fig.

6. Roscher, *Lexikon der griech. und röm. Mythologie*, s. v. *Besa*, p. 2885, référ. ; Moret, *Horus sauveur*, in *Rev. hist. des religions*, 1915, 72, p. 213 sq. ; Delatte, *Etudes sur la magie grecque*, in *Musée belge*, 1914, XVIII, p. 50, n° 14 ; Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, I, p. 215, fig., etc.

Digitized by Google

attributs habituels.. Des motifs prophylactiques, étroitement rattachés au précédent, sont gravés en creux sur le revers, et les tranches portent encore des inscriptions magiques.

Si ce monument, comme tant d'autres semblables, n'est pas antérieur à l'époque gréco-romaine, le thème, on le sait, remonte fort haut dans l'iconographie égyptienne et paraît déjà sur des stèles magiques de la XIXe dynastie (1320-1200), bien que la majorité d'entre elles soient postérieures à la XXVIe dynastie (663-525)[1]. Pendant cette longue suite de siècles, il a toujours le même sens : il est une invocation à Horus et aux divines puissances solaires, qui protègent les humains contre les animaux malfaisants, les crocodiles, les scorpions, et, d'une façon plus générale, contre tout mal. A l'époque tardive où nous reporte notre monument, les éléments égyptiens se sont combinés avec d'autres formules de la magie et de l'astrologie grecque qu'on trouve sur une quantité d'amulettes, gemmes, médailles, papyrus, etc., formules souvent incompréhensibles pour ceux-mêmes qui les traçaient, mais qui n'en avaient que plus d'efficacité.

La plaquette, au sommet cintré, à la base élargie en socle[2], au revers[3] et aux tranches[4] couverts de motifs et d'inscriptions, s'inspire directement des stèles égyptiennes au type d'Horus sauveur, où l'on retrouve tous ces détails, comme aussi la plupart des sujets.

A. Face

I. — *Horus sur les crocodiles* (*fig.* 1).

Horus enfant, la tresse juvénile retombant sur son épaule droite, est debout, nu, sur deux crocodiles qui retournent leur tête vers lui. Sur sa tête grimace le masque de Bès, élément indispensable de cette représentation[5]. Il empoigne en

1. Moret, *op. l.*, p. 213.
2. *Ibid.*, p. 230.
3. *Ibid.*, pl. I sq., p. 247.
4. *Ibid.*, pl. I, VIII.
5. *Ibid.*, p. 240 ; Roscher, s. v. *Besa*, p. 2885.

Digitized by Google

dompteur des animaux malfaisants, dans chaque main des serpents et des scorpions, et de plus, dans la droite, une gazelle, dans la gauche un lion[1]. Dans la main gauche, il tient aussi le sceptre, symbole d'Horus naissant, où le faucon sort du lotus[2]; dans la droite, le sceptre de même sens, où la plume solaire sort du lotus, et d'où pend une paire de

Fig. 1. — Horus sur les crocodiles. Face.

Fig. 2. — Revers.

« menat », le collier magique qui rappelle la légende de Set émasculé par Horus[3]. Tous ces détails sont textuellement empruntés aux stèles magiques égyptiennes.

Sur la tranche de la base, ce sont des caractères magiques (fig. 4, en bas) et deux oiseaux, dont le premier, au bec pointu,

1. Moret, p. 225, 227, 213; Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, II, p. 417-9 (sens de ces animaux); id., *Histoire des peuples de l'Orient*, I, p. 215, note. 3.
2. Moret, p. 246.
3. *Ibid.*, p. 218 et note 1, 246.

Digitized by Google

paraît être un ibis. Ils symbolisent sans doute les deux divinités qui encadrent Horus sur les stèles égyptiennes, Thoth ibiocéphale, dont l'ibis est l'attribut[1], et Ra-Harmachis, hiéracocéphale[2].

B. Les motifs du revers (fig. 2).

2. — *Les cynocéphales en adoration.* — Tout en haut, au-dessous du cintre, deux cynocéphales ithyphalliques accostent un édicule et font le geste de l'adoration. A cette place, les stèles égyptiennes montrent en effet des cynocéphales ithyphalliques adorant le soleil levant, la lumière qui est le principe du bien et qui met en fuite les esprits malfaisants[3], et les textes commentent cette scène. Ce thème du cynocéphale, fréquent dans l'art égyptien[4], paraît encore sur des gemmes talismaniques de l'époque gréco-romaine; ces animaux y paraissent seuls, vénèrent Horus enfant assis sur le lotus, portent eux-mêmes le disque solaire ou surmontent la barque solaire aux oiseaux[5], éléments qui paraissent tous aussi sur notre relief. Leur ithyphallisme, comme celui de Bès, qui occupe le centre de notre plaque, caractérise leur nature solaire[6], le soleil, dieu dispensateur de la fécondité, faisant dès l'époque protodynastique le geste générateur[7].

3. *L'objet de l'adoration.* — Que vénèrent ces animaux? Un édicule à fronton, soit un rectangle surmonté d'un triangle (fig. 3). C'est le schéma d'un temple, d'un naos renfermant l'image du dieu. Sur une plaquette talismanique de terre cuite, la statue d'Artémis d'Ephèse, entourée de lettres éphésiennes, est à l'intérieur d'un petit sanctuaire analogue[8].

1. Roscher, s. v. *Thoth*, p. 838-9.
2. Moret, p. 246-7, pl. I.
3. *Ibid.*, p. 217, pl. I. 1,
4. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, I, p. 103, fig. etc.
5. Delatte, p. 49; cynocéphales seuls, faisant le geste d'adoration, Montfaucon, *op. l.*, II, pl. CLIII, CLVII; adorant Horus enfant sur le lotus, pl. CLII, CLVIII; sur la barque solaire aux oiseaux, pl. CLVIII.
6. *Ibid.*, p. 37, 51.
7. Ex. statue de Min, de Koptos, Capart, *Les débuts de l'Art en Égypte*, p. 217, fig. 150.
8. Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. *Amuletum*, p. 255, fig. 303 (IIe siècle avant Jésus-Christ).

Digitized by Google

Quelle est cette divinité? Elle paraît sous forme de noms et de symboles. C'est le serpent *ouroboros*, bien connu de la magie et de la prophylaxie antiques, serpent céleste qui entoure le monde, et qui signifie l'univers, le ciel et les astres[1]. Son image, après avoir orné maint talisman antique et avoir persisté au moyen âge et dans les temps modernes, continue aujourd'hui encore son existence dans les amulettes populaires[2], et jusque sur le drapeau que d'Annunzio créa pour sa régence éphémère de Fiume[3].

Fig. 3. — Détails du revers et inscriptions de la base.

En son cercle, il contient une étoile à huit rais, répétée, avec le serpent, mais cette fois à côté de lui, sous les pieds de la figure centrale du revers, Bès. L'association très fréquente de l'*ouroboros* avec les images des astres, étoiles, soleil, lune, est naturelle, imposée par le sens de cet animal céleste[4]. Comme les cynocéphales sur les monuments égyp-

1. Sur ce serpent formant un cercle infini, *Rev. arch.*, 1920, I, p. 130 (*Le serpent du monde*, référ.), etc.

2. Ex. amulette de tsiganes, *Archives suisses des traditions populaires*, 1914, p. 27, pl.

3. Cf. mon article, *Le drapeau de la régence du Carnaro*, in *Rev. Hist. des religions*, LXXXII, 1920, p. 79 sq., où l'on trouvera d'autres références.

4. Roscher, s. v. *Sterne*, p. 1447, fig. 2 (image copte); amulette tsigane (croissant et étoiles); drapeau de Fiume (avec la Grande Ourse), etc. Serpent et étoiles, comme amulettes, Seligmann, *Der böse Blick*, 1910, II, p. 130 sq.

Digitized by Google

tiens adressent leur adoration au soleil, on admettra qu'il en est de même ici, et que l'étoile à huit rais est le symbole de cet astre. Un papyrus donne la formule d'une amulette analogue : inscrire le soleil, sous forme d'un scarabée radié, dans le serpent ouroboros[1]. Ce sont encore, dans le cercle animal, trois lettres magiques ou astrologiques, ϢϤϹ, dont la première ϵ se retrouve sur le bouclier de l'anguipède à tête de coq placé plus bas.

4. *Les noms divins.* — C'est à cette divinité solaire que se rapportent les noms inscrits au-dessus et au-dessous de l'*ouroboros*. Dans le fronton, le puissant nom ΙΑϢ répété sur la base de la stèle, a une valeur mystique bien connue, et il est invoqué sur une quantité d'amulettes et de formules magiques[2]. S'il est celui du Jéhovah juif, d'un dieu phénicien, il est aussi celui d'Hélios, le dieu solaire. Dans le rectangle, au-dessus du serpent, on lit : ϢΧΝΙΟϤϦ, soit ΒΡΟΙΝΧϢ. C'est vraisemblablement l'altération d'un nom divin très usité sur les amulettes, ΒΑΙΝΧϢϢϢΧ[3] ; il désigne, lui aussi, un dieu solaire, dont il accompagne l'image sur les gemmes, Horus, Bès, etc.[4] ; on le trouve aussi associé à Abraxas[5] ; or ce sont précisément les êtres qui couvrent notre plaque. Au-dessus du serpent *ouroboros*, c'est ΞΑϽΑϤΒΑ. Abraxas. S'il est inutile d'insister sur ce nom mystique bien connu[6], remarquons que, sur de nombreux monuments, il accompagne le monstre anguipède à tête de coq, qui semble être le soleil, et qui paraît sur notre plaque[7]. Enfin, toujours dans l'édicule, au-dessus d'Abraxas, d'autres lettres forment un mot inintelligible. Tous ces noms, et le serpent *ouroboros*,

1. Delatte, p. 52.
2. Baudissin, *Studien zur semitischen Religion*, 1873, p. 181 sq. ; Delatte, p. 29 ; Roscher, s. v. *Iao*, p. 55, référ., etc.
3. Delatte, p. 23, 25, 27, 33, 34, 35, 37, 44, 45, 49, 53, 87.
4. *Ibid.*, p. 25-6, 33.
5. *Ibid.*, p. 26.
6. Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, s. v. *Abraxas*, p. 127 sq. ; Delatte, p. 27, *Abraxas*, etc.
7. Delatte, p. 30.

Digitized by Google

semblent bien se rapporter à la même divinité solaire, celle que vénèrent les cynocéphales et qui paraît sous d'autres aspects, sur la face et sur le revers de la plaque, Horus sur les crocodiles, Horus sur la fleur de lotus, Bès, monstre anguipède, Osiris.

5. *Bès.* — Au centre de la composition, un homme marche de profil, la tête coiffée de deux uraeus et du disque solaire, tournée de face. Il tient dans la main gauche un long sceptre, dans la droite un scorpion, comme Horus; il est ithyphallique comme les cynocéphales; à ses épaules s'attachent de grandes ailes, et derrière lui s'étale une queue d'oiseau. Enfin, il surmonte le serpent *ouroboros* à l'intérieur duquel on distingue trois lettres ZIX.

Les stèles égyptiennes montrent à cette même place, au revers, cet être bizarre, composé des mêmes éléments : quatre ailes étendues, plumage d'oiseau, une tête grimaçante de face, semblable à celle de Bès, sceptre en main, foulant au pied un cartouche qui semble remplacer l'*ouroboros*, et qui est rempli d'animaux malfaisants, parmi lesquels on note le scorpion, tenu ici en main[1]. C'est Shou, le dieu fils de Râ, souvent comparé à Horus; son visage est recouvert par le masque de Bès, ce masque qui, sur l'autre face, surmonte la tête du jeune Horus. Dans le mythe d'Horus, Bès joue un rôle en tant que protecteur de l'enfant divin; il est un dieu de la flamme qui écarte les mauvais esprits, de la flamme solaire[2]; enfin, il est par lui-même un puissant *apotropaion*[3]. Ce Bès ailé est souvent ithyphallique[4], comme le dieu solaire et comme les cynocéphales, avec qui il est en étroite relation[5].

Ce Bès des stèles magiques égyptiennes persiste sur les gemmes talismaniques de l'époque gréco-romaine. Il y a la même apparence qu'ici, et il marche aussi sur le serpent *ouro-*

1. Moret, pl. III, IX, p. 253; Roscher, s. v. *Besa*, p. 2891, fig.
2. Moret, p. 245-6, 255.
3. *Ibid.*, p. 246; Roscher, s. v. *Besa*, p. 2889.
4. Roscher, p. 2883.
5. *Ibid.*, p. 2883, 2886; Delatte, p. 37; Bès à tête de cynocéphale, Delatte, p. 37.

Digitized by Google

boros, à l'intérieur duquel on voit des lettres, qui sont peut-être la schématisation des animaux[1] ? Le caractère solaire qu'il possède déjà sur les monuments égyptiens s'accentue encore dans la magie grecque[2], et cette nature est confirmée par les noms qui l'accompagnent, comme par les autres motifs de notre monument. C'est à lui aussi, en tant que dieu solaire, que se rapportent les noms Abraxas, ΒΡΟΙΝΧΩ, inscrits ici, comme sur les gemmes, à côté de son image[3].

6. *L'anguipède à tête de coq.* — A côté de Bès, c'est un autre monstre, à corps humain, à tête de coq, à jambes de serpents. Il tient dans une main le fouet ou une arme, et dans l'autre le bouclier, à l'intérieur duquel on lit souvent des lettres[4]; on y distingue ici ω ou ϵ. Cet être, dont on connaît de nombreuses images[5], est aussi un symbole du soleil[6].

7. *Osiris.* — De l'autre côté de Bès, un personnage est debout, rigide, le corps serré dans des bandelettes comme une momie. Ses bras, ramenés sur la poitrine, comme ceux des *oushebti* funéraires de l'Égypte, tiennent deux attributs, un bâton terminé par une double volute, et un crochet. La tête porte, semble-t-il, la même coiffure que Bès.

Sur les stèles magiques de l'Égypte, à côté d'Horus aux crocodiles, on voit déjà l'image de Râ Harmachis, hiéracocéphale, enveloppé du suaire osirien, et coiffé du disque solaire[7]. Cette attitude de momie, que prennent divers dieux, tel Phtah[8], est celle d'Osiris. Dans la magie grecque, elle est donnée à des personnages dont l'image sert d'amulette, entre autres à divers décans. Le Livre sacré sur les décans d'Hermès

1. Delatte, p. 19-20, 33 sq.; parfois Bès a des pieds en serpents, p. 33, 35, 37; Bès dans le cercle de l'*ouroboros*, p. 76; Montfaucon, *op. l.*, II, pl. CLXII-III.
2. Delatte, p. 36-7.
3. *Ibid.*, p. 37.
4. Ex. ΑΗΙϵ, ΙΑΩ.
5. *Ibid.*, p. 27 sq., 91-2; Montfaucon, *op. l.*, II, pl. CXIV-VIII; Bruston, *Rev. arch.*, 1923, I, p. 111.
6. *Ibid.*, p. 31.
7. Moret, p. 246.
8. Ex. Maspero, *op. l.*, I, p. 117, fig.; Perrot, *Histoire de l'Art*, I, p. 52.

Digitized by Google

Trismégiste en décrit plusieurs ainsi engaînés[1]. Le deuxième décan du taureau, par exemple, a la forme d'une femme « se tenant debout, les pieds joints, couverte de bandelettes, à la manière d'Osiris, jusqu'aux pieds[2] ». Mais il semble bien que c'est ici Osiris lui-même, ayant en main ses attributs distinctifs, crochet et fouet, et sur la tête les uraeus et le globe solaire[3]. Sur des pierres talismaniques gréco-romaines, le soleil a la forme d'une momie dont les bras, émergeant des bandelettes, tiennent deux fouets, et son image surmonte la barque solaire, qui figure précisément plus bas sur notre monument. Sur une autre gemme, la momie osirienne, armée du fouet et du bâton, est adorée par le cynocéphale ithyphallique, que nous voyons ici encore. Enfin, Osiris a souvent cette apparence sur les tablettes d'imprécation des Séthiens[4].

8. *Animaux et signes célestes.* — Au-dessous de Bès, du monstre à tête de coq, et d'Osiris, c'est d'un côté un lion, l'animal solaire[5], que surmonte le croissant lunaire ; c'est de l'autre un animal bondissant (panthère) et une étoile à huit rais, symbole solaire, semblable à celle que contient le cercle du serpent *ouroboros* au sommet de la stèle. L'association du lion solaire, du croissant lunaire, du disque, des étoiles, est fréquente sur les monuments talismaniques et astrologiques[6]. Remarquons encore que le lion, le croissant et l'étoile accompagnent souvent l'enfant Horus assis sur la fleur de lotus, qui paraît ici plus bas[7], et qu'ils sont aussi employés seuls comme talismans[8].

9. *Horus sur le lotus, dans la barque solaire.* — Horus enfant, faisant le geste consacré, c'est-à-dire portant la main à sa

1. *Revue de philologie*, 1908, p. 253, n° 5, 6 ; 255, 11, 12 ; 265, 22, 24 ; 269, 28 ; 271, 31 ; 273, 35, 36 ; 275, 37, 38.
2. *Ibid.*, p. 255, 9.
3. Ex. Maspero, I, p. 130 ; Perrot, I, p. 53.
4. Delatte, p. 58.
5. *Ibid.*, p. 44.
6. *Ibid.*, p. 93 ; Montfaucon, *op. l.*, II, pl. CXLVIII-IX.
7. *Ibid.*, p. 92 ; Montfaucon, *op. l.*, II, pl. CXLIX.
8. *Ibid.*, p. 94.

Digitized by Google

bouche, et tenant le fouet, est assis sur la fleur épanouie du lotus, accostée de deux boutons. Ce motif bien connu de l'iconographie égyptienne[1], symbole du soleil levant, les gemmes de l'époque gréco-romaine l'affectionnent comme talisman[2]; parfois, Bès ou le cynocéphale prennent la place d'Horus sur la fleur[3].

Le jeune dieu vogue sur la barque solaire, dont la proue et la poupe sont surmontées d'oiseaux. On l'aperçoit sur des amulettes, faisant comme ici le geste d'Harpocrate, voguant sur la barque de papyrus et entouré d'animaux qui l'adorent[4]. Cette barque solaire, qui est fréquente sur ces monuments talismaniques, peut être terminée à ses deux extrémités par les têtes d'Isis et de Nephtys, ou par des animaux[5], en particulier par deux éperviers que nous pouvons reconnaître ici[6]. Peut-être que ceux-ci répètent les deux oiseaux gravés sur la tranche de la stèle, sur la face du monument.

10. *Les inscriptions des tranches et de la base* (*fig.* 3 *et* 4). — Sur les tranches, et sous la base, courent des inscriptions nombreuses; il semble qu'on ait voulu utiliser le moindre espace pour y accumuler les formules protectrices; mais cette disposition est encore conforme, on l'a vu, à celle des prototypes égyptiens.

Au sommet, sur la courbure, des lettres magiques accostent un cercle où l'on distingue Φ, P, N, ϗ, et une sorte d'E retourné, dont le jambage vertical est prolongé en bas. Y a-t-il quelque rapport avec une formule qui paraît sur divers talismans, où elle accompagne précisément le cynocéphale en adoration devant Horus, Horus sur la barque solaire, etc., et qui semble être toujours réservée à un dieu solaire et spécialement à Horus[7] : ΑΧΦΝΕϹ, ΦΝΕϹΧΗΡ, ΧΑΒΡΑΧΦΝΕϹΧ..., etc. ?

1. Ex. Maspero, I, p. 136, fig.
2. Delatte, p. 49, 92; Montfaucon, *op. l.*, II, pl. CLVIII.
3. Roscher, s. v. *Besa*, p. 2884; Delatte, p. 48.
4. Delatte, p. 46.
5. *Ibid.*, p. 53. sq.
6. *Ibid.*, p. 58.
7. *Ibid.*, p. 49-50.

Digitized by Google

On peut lire, à gauche du cercle, les lettres XUX. Ce mot Xux et ses composés, Baxux, etc., sont connus par diverses pierres magiques, où ils sont en relation avec les noms BAINXΩX, Abraxas, qui figurent aussi sur notre monument; ils s'adressent à un dieu solaire, entre autres à Horus, à Bès, à Osiris[1].

Sur la tranche de droite, un long mot est réversible, c'est-à-dire peut être lu indifféremment de gauche à droite ou de droite à gauche; il paraît être composé du nom d'Isis, dont la

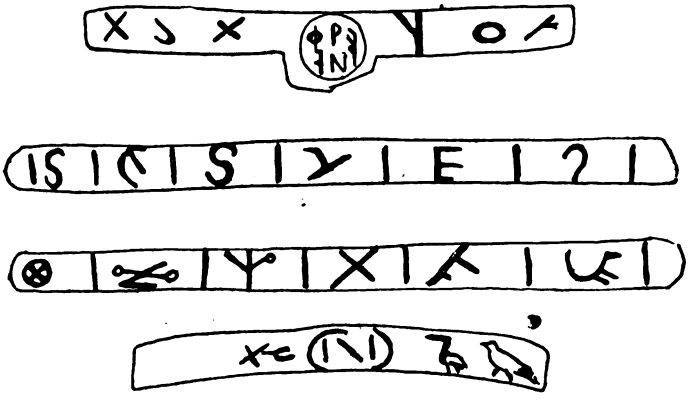

Fig. 4. — Inscriptions des tranches.

valeur magique est connue[2], et qui joue un rôle dans la légende d'Horus aux crocodiles[3], comme protectrice contre les animaux dangereux, scorpions et serpents[4]. Il n'est pas nécessaire de rappeler l'importance des formules réversibles dans

1. Delatte, p. 23 sq., Θεὸς Βαχυχ.
2. Roscher, s. v. *Isis*, p. 540 sq. — On voit, sur une pierre gravée, un aigle que les lettres I. V. L. SI, entourent en carré. M. Mowat lisait IVL (*ii*) ISI (*dori*). *Rev. arch.*, 1886, II, p. 149 sq. (*Note sur une pierre gravée servant de cachet*). Il s'agit d'une formule talismanique, avec le nom d'Isis, plutôt que d'un nom propre. Contre cette tendance d'interpréter les motifs talismaniques comme des noms d'individus, *Rev. des ét. grecques*, 1918, n° 142, p. 159 sq.
3. Moret, p. 260, 279.
4. Roscher, s. v. *Isis*, p. 470, 522.

Digitized by Google

la prophylaxie antique et moderne[1]. Une formule analogue à celle-ci est inscrite sur une sphère magique d'Athènes : ιξιδισι[2]. On peut décomposer le mot de notre monument comme suit :

ISIЄ | ISIYI | EISI
Ισιε, ισιξι, εισι

La tranche de gauche porte des lettres, X, Φ, et des signes magiques ou astrologiques, séparés les uns des autres par des traits verticaux, qu'on retrouve semblables ou analogues sur d'autres monuments. Deux d'entre eux sont bouletés, c'est-à-dire ont les extrémités terminées par de petits ronds, ce qui n'est pas rare dans la littérature astrologique[3]. On voit aussi un cercle crucifère[4] ; une sorte de Z auquel manque le trait supérieur, traversé par une barre horizontale aux extrémités bouletées[5], le Z barré, qui est, comme le S barré, un thème très fréquent[6] ; deux signes en forme de F et de E à long jambage inférieur incurvé[7]. Sous la base (fig. 3), dans une longue ligne de signes, on retrouve des caractères déjà employés, par exemple X, C (dans le cercle de l'*ouroboros*), F retourné (sur le sommet de la stèle), Z barré, qu'on vient de signaler. Faut-il essayer de lire, en joignant le Z barré aux deux traits verticaux qui l'accostent, Izi, rappelant le mot Isis sur la tranche de droite ? Puis les noms ABRACAX et IAω, déjà notés à l'intérieur de l'édicule. Rappelons encore, sur la tranche de la base, entre les deux oiseaux déjà mentionnés, quelques signes dans une sorte de cartouche, X, peut-être C.

1. En dernier lieu, *Talismans de guerre, de chasse et de tir*, in *Indicateur d'antiquités suisses*, 1921, p. 152, référ.

2. *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1913, p. 271.

3. Ex. Wünsch, *Antikes Zaubergeraet aus Pergamon*, pl. ; Delatte, p. 71, 73 ; Berthelot, *Les origines de l'alchimie*, passim ; *Rev. des études grecques*, 1907, p. 376, 380, etc.

4. Ex. Delatte, p. 71 ; Cumont, *Rev. arch.*, 1917, I, p. 93, n° 13 : « une roue traversée par quatre rayons, ou plutôt la sphère, coupée par deux cercles, celui du zodiaque et celui de la voie lactée, qui était une représentation du ciel divinisé » (sur des miroirs magiques de Tarente).

5. Delatte, p. 71, 73, n° 22 ; *Rev. des études grecques*, 1907, p 376, n°s 29-30, p. 380.

6. Delatte, p. 73, n°s 22-4, p. 74, etc.

7. *Ibid.*, p. 71, 73, n° 19.

Digitized by Google

Telle quelle, cette amulette, que l'on dressait comme une petite stèle à l'endroit qu'elle devait garder contre tout mal, devait avoir une grande efficacité, par les nombreux *apotropaia* dont elle est couverte, tous en étroite relation avec la divinité solaire de la face, Horus enfant marchant sur les crocodiles. Face, revers, tranches, base, répètent les images et les caractères protecteurs. Si l'une des inscriptions est réversible, on a pris soin de tracer les lettres des autres formules tantôt normalement, tantôt renversées, en miroir, autre forme de réversibilité. Si le motif de la face est en relief, ceux du revers sont en creux[1], comme s'il s'agissait d'un moule ou d'intailles pour cachets; n'y a-t-il pas encore une opposition voulue ? Relief et creux, face et revers, lecture réversible de gauche à droite et de droite à gauche, caractères tracés normalement et en miroir, toutes ces dispositions répondent à une même idée, celle de multiplier les ressources prophylactiques, de renforcer la puissance des talismans.

II

Bès

Nous avons retrouvé dans les dépôts du Musée d'Art et d'Histoire une pierre étroitement apparentée au monument précédent[2]. De forme elliptique et taillée en biseau, elle est gravée des deux côtés. Sur l'ellipse la plus petite, Eros et Psyché aux ailes de papillon s'embrassent, sujet fréquent sur les pierres gravées[3]. L'autre face montre

1. La photographie donne l'illusion du relief.

2. G. 117. Pierre noire. Provenance inconnue. Dim. long. maxima de l'ellipse, d'un côté 0m,025, de l'autre 0m,02; larg. maxima : d'un côté 0m,017, de l'autre 0m,015.

3. Roscher, *Lexikon*, s. v. Psyché, p. 3248, référ. ; Collignon, *Essai sur les monuments grecs et romains relatifs au mythe de Psyché*, 1877, p. 107 sq., n° 83 sq. — *Eros et Psyché*, sur des pierres gravées de l'ancienne collection Fol, au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, *ibid.*, p. 107, 85-90, référ.

Digitized by Google

le même personnage monstrueux que le relief de bronze, soit Bès à quatre ailes, tenant le sceptre dans un carré dont les côtés verticaux sont constitués par deux hampes. Le reste du champ est parsemé de lettres magiques, la plupart illisibles. On distingue les mots suivants, sur la bordure supérieure, au-dessus de la tête du personnage : XUC OLX, c'est-à-dire à peu près les mêmes lettres que sur la tranche au sommet du relief de bronze et approximativement à la même place[1].

Parmi les autres lettres, on peut encore noter le groupe NXO qui rappelle le nom BPOINXω du relief, et COVΛ, peut-être Cουλε, χουθεσουλε, qu'on lit sur certains abraxas[2]. Mais je n'ose pousser plus loin cette lecture et émettre d'autres suppositions.

Montfaucon a publié une pierre identique à celle-ci, unissant au groupe d'Eros et de Psyché le monstre égyptien, avec le même assemblage de lettres[3]. Ce Bès, monté sur le serpent Ouroboros, n'est pas rare sur les pierres gravées[4].

III

Déesse aux scorpions et aux crocodiles

Une petite plaque de bronze a, comme le n° I, l'apparence d'une stèle cintrée à la partie supérieure; de dimensions bien moindres, elle en est proche parente par son ornementation, couvrant la seule face[5] (fig. 5). Sur le fond semé d'hiéroglyphes, une déesse égyptienne est debout, de face, pieds joints. Vêtue du pagne, elle porte une haute coiffure à triple

1. Cf. fig. 4.
2. Delatte, *op. l.*, p. 65-6.
3. Montfaucon, *Antiquité expliquée*, tome I, pl. CLXII, Fabretti; Collignon, *op. l.*, p. 108, n° 91.
4. Montfaucon, II, pl. CLXII, CLXIII; Delatte, *Études sur la magie grecque*. In *Musée belge*, 1914, pl. I, p. 33.
5. D. 1328. Don F. Duval. Sans provenance. Haut. 0,07; larg. 0,045; épaisseur 0,005.

Digitized by Google

aigrette, sans doute de plumes d'autruche. Ses mains, allongées contre le corps, tiennent chacune trois grandes palmes. De ses épaules s'élancent des scorpions gravés sur le fond. Enfin, à ses pieds, de chaque côté, des crocodiles lèvent vers elle leur museau.

Il ne semble pas que l'authenticité de ce bronze puisse être mise en doute. M. P. Perdrizet, professeur à l'Université de Strasbourg, spécialiste, on le sait, de l'imagerie gréco-égyptienne, a bien voulu répondre à ma demande de renseigne-

Fig. 5. — Déesse aux scorpions et aux crocodiles.

ments. Bien qu'il ne connaisse pas de monument similaire, celui-ci lui paraît ancien.

Mais quel est le sens de la représentation ? La plume est en Égypte le symbole du rayon solaire[1] ; c'est en cette qualité qu'elle orne la coiffure de divers dieux, Ammon[2], Shou[3], Thot

1. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 286 ; id., *Rev. Hist. des rel.*, 1915, 72, p. 218 et note 1.
2. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Ammon*, p. 284, fig. Deux plumes.
3. *Ibid.*, s. v. *Schow*, p. 576-7, une plume.

Digitized by Google

qui la passe aux Hermès hellénistiques[1]. Mais c'est surtout Bès qui porte une coiffure de plume analogue à celle-ci[2]. Toutefois, il s'agit d'une déesse. Faut-il songer à Isis ? Elle aussi porte la plume sur la tête[3]. Les animaux rappellent le rôle protecteur de cette divinité contre les reptiles, en particulier contre les scorpions, qu'elle joue dans la légende d'Horus[4], et la déesse scorpion Serk ou Selk est une forme d'Isis[5]. Une pierre gravée de l'ancienne collection Blacas montre Isis debout, le crocodile à ses pieds, parmi de nombreux signes

Fig. 6. — Fragment de lampe trouvé à Genève.

talismaniques[6]. Enfin, à elle seule, Isis est une figure protectrice et son rôle dans la prophylaxie et la magie est connu[7].

Les crocodiles, les scorpions, la coiffure de plumes, ramènent aussi au cycle de Bès[8]. Il existe une déesse parèdre de

1. Deonna, *Catalogue des bronzes figurés antiques du Musée d'Art et d'Histoire de Genève*, p. 52, note 5, référ.
2. Roscher, s. v. *Besa*, p. 2887-90, fig., 2892, 2894, etc.
3. Roscher, s. v. *Isis*, p. 511, 516, 536, s. v. *Fortuna*, p. 1531 sq. ; Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. *Isis*, p. 581.
4. Roscher, s. v. *Isis*, p. 540 sq. ; Moret, *Rev. hist. rel.*, 1915, 72, p. 260, 272.
5. Roscher, s. v. *Isis*, p. 470 ; s. v. *Selket*, p. 651 sq.
6. Roscher, s. v. *Isis*, p. 544.
7. *Ibid.*, p. 540 sq.
8. Roscher, s. v. *Besa*, p. 2892, etc.

Digitized by Google

Bès[1], dont on connaît entre autres quelques figurines de l'époque alexandrine. M. Heuzey en cite en particulier une au British Museum, « où la Vénus grotesque est représentée avec la pose même de Bès, et coiffée de son panache à plumes »[2].

Peut-être est-ce cette dernière que nous pourrions reconnaître ici. Sur la plaque de bronze en question, le personnage n'est point grotesque. Il le devient sur un fragment de lampe romaine en terre cuite trouvé dans les fouilles de la rue Etienne-Dumont à Genève[3] (fig. 6), et sur une lampe semblable de Vindonissa[4] : une vieille femme aux traits grotesques, montée sur un crocodile, tient dans la main gauche une palme, et semble s'asseoir sur un phallus. On ne saurait méconnaître l'analogie du thème, où l'on retrouve le personnage féminin au crocodile, la palme en main, et le caractère prophylactique de l'ensemble que renforcent ici la présence du phallus et l'obscénité du sujet.

Ce petit monument, comme la stèle d'Horus aux crocodiles, est donc un apotropaion, datant lui aussi de l'époque alexandrine ou romaine. Pour en augmenter la vertu, l'ouvrier a semé la plaque de caractères hiéroglyphiques ; il les a vraisemblablement imités du prototype qui lui a dicté ce thème, mais il les a dénaturés, car ils n'ont plus aucun sens, nous dit M. le prof. Ed. Naville.

IV

Amulette d'Achmim

La pendeloque que voici[5] (fig. 7), aussi au Musée de Genève, provient d'Achmin, l'ancienne Panopolis, dont la nécropole a été fouillée par M. R. Forrer[6] ; elle a été acquise en 1895 par le Musée de Genève, avec divers autres objets de même origine.

1. *Ibid.*
2. Heuzey, *Musée national du Louvre. Figurines antiques de terre cuite*, p. 82, note 1 ; éd. 1923, p. 70, note 1.
3. C. 1474. Deonna, *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, in *Bull. de l'Institut national genevois*, 1917, XLII, p. 408, fig. 110.
4. Loeschcke, *Lampen aus Vindonissa*, 1919, pl. VIII, 428, IV.
5. Inventaire, n° 1923. Haut. 0,04.
6. Forrer, *Die Graeber und Textilfunde von Achmin-Panopolis*, 1891 ; id., *Real-*

Digitized by Google

En forme d'amande, elle est munie à sa partie supérieure d'un anneau de suspension, sans doute pour être suspendue au cou de celui qu'elle devait protéger. Les deux faces sont ornées de motifs talismaniques tracés en creux. Le dessin et le commentaire qu'en donne M. Forrer n'étant pas exacts en tous points[1], nous la reproduisons et la commentons brièvement ici.

C'est, d'un côté, le serpent léontocéphale Knouphis, à la tête ceinte d'un nimbe[2], l'être divin d'origine égyptienne que la prophylaxie grecque a représenté sur une quantité de monuments, surtout sur des pierres gravées[3]. Les trois S traversés

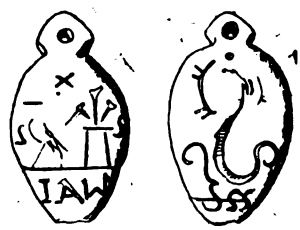

Fig. 7. — Amulette d'Achmim.

d'une barre horizontale constituent son attribut habituel; ils sont la schématisation de ce dieu qui, en Égypte, à Edfou et à Dendérah, était figuré par trois serpents traversant horizontalement un serpent vertical[4]. Ces trois S ou trois Z, barrés ou non, comme le S et le Z seuls, avec ou sans barre, sont des motifs talismaniques employés aussi indépendamment[5], et

lexikon der praehistorischen, klassischen und frühchristlichen Altertümer, s. v. *Achmim*, p. 7 sq.; p. 12, bibliographie.

1. *Id.*, *Reallexikon*, s. v. *Abraxasgemmen*, p. 2, fig. 3.

2. Sur l'original la tête du serpent, distinctement reproduite sur le dessin de M. Forrer, est très effacée; on ne distingue plus guère que la moitié du nimbe. Le serpent Knouphis est, en effet, radié en tant que divinité solaire.

3. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Knuphis*; mon article, *Amulette des Fins d'Annecy*, in *Indicateur d'antiquités suisses*, 1920, p. 173 sq.; Delatte, p. 69, n° 30, pl. 3, etc.

4. Roscher s. v. *Knuphis*, p. 1264, 1260, fig. 4.

5. Delatte, p. 62; *Indicateur d'antiquités suisses*, 1920, p. 175, référ. Ces trois S barrés sur un plomb gnostique, avec sur l'autre face, ιαω, le soleil, la lune, Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, s. v. Astres, p. 3032,

Digitized by Google

l'on sait que ces signes se sont maintenus jusque dans les temps modernes[1]. On n'insiste pas sur ce type connu, dont le Musée de Genève possède un autre exemplaire, une intaille provenant de l'antique Boutae, les Fins d'Annecy actuels[2]. Une pendeloque, d'Achmim encore, est formée de quatre chaînettes de bronze ; on y a suspendu quatre petits objets de même métal, entre autres un grelot, qui est un *apotropaion*[3], et une petite plaque : sur cette dernière une ligne serpentiforme est sans doute aussi le serpent Knouphis, dégénérant en ς[4].

L'autre face porte une représentation qui se retrouve identique sur une jaspe du Musée d'Athènes. « On voit derrière un ibis, tourné à gauche, un autel ou une table sur laquelle sont dressés des instruments qu'on ne peut identifier, mais qui ressemblent à des clous ou à des épées... L'un de ces instruments paraît dirigé contre le dos de l'oiseau. En dessous, la légende ΙΑϢ, et, dans le champ, les signes suivants ⌋ + ⌋[5] ». M. Delatte cite encore une intaille de la collection Southesk, mais avec une légende différente. Sur notre pendeloque, les signes du champ sont ϛXϛ, soit le ϛ talismanique et la croix ou le X. La légende, où M. Forrer ne reconnaît que Α, qui lui semble être l'abréviation de Abraxas, est bien nettement ΙΑϢ. L'ibis, qui paraît sur plusieurs gemmes magiques[6], est le symbole de Thot Hermès[7]. Quant aux autres détails, il est difficile d'en déterminer la signification.

Gravé sur la pierre des bagues, le serpent Knouphis protégeait contre les douleurs de ventre et contre les affections cardiaques[8]. Le livre sacré sur les décans, d'Hermès Trismé-

fig. 1067, p. 3033 ; autre exemple, Wünsch, *Antikes Zaubergeraet aus Pergamon*, pl. 2, fig. 8 et 12, etc.

1. Sur le signe en S, Deonna, *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, in *Bulletin de l'Institut national genevois*, XLII, 1917, p. 377 sq., référ. ; *Le nœud gordien*, in *Revue des études grecques*, 1918, p. 161, référ., etc.
2. *Amulette des Fins d'Annecy*, in *Indicateur d'antiquités suisses*, 1920, p. 173 sq.
3. Sens bien connu, Saglio-Pottier, *Dictionnaire des ant.*, s. v. *Tintinnabulnm*, etc.
4. Musée de Genève, D. 749.
5. Delatte, p. 67, n° 28, pl. 3.
6. *Ibid.*, p. 7.
7. Roscher, s. v. *Tholh*, p. 838-9.
8. *Ibid.*, s. v. *Knuphis*, p. 1262-3, textes.

Digitized by Google

giste, donne ce conseil : « Premier décan du Lion. Celui-ci a pour nom Chnoumos et pour forme le visage d'un lion ayant des rayons solaires et le corps entier en spirale tourné vers le haut. Il régit les affections produites au cœur. Grave-le donc sur la pierre (appelée) agate, et, plaçant au-dessous la plante (appelée) pied de lion, renferme dans ce que tu veux, et porte (sur toi) en t'abstenant d'œufs de passereaux »[1].

W. Deonna.

1. Ruelle, *Hermès Trismégiste, le livre sacré sur les décans*, in *Revue de Philologie*, 1908, p. 261, n° 17.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Bibliographie de Charles Clermont-Ganneau.

ABRÉVIATIONS

ACF = *Annuaire du Collège de France.*
AEHE = *Annuaire de l'Ecole des Hautes-Etudes.*
AM = *Archives des Missions.*
AMG = *Annales du Musée Guimet.*
Athen. = *Athenaeum.*
BSG = *Bulletin de la Société de Géographie.*
BSNAF = *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France.*
CR = *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
EAO = *Etudes d'Archéologie orientale.*
GA = *Gazette archéologique.*
JA = *Journal asiatique.*
JS = *Journal des Savants.*
JO = *Journal officiel.*
MDPV = *Mittheilungen und Nachrichten des Deutschen Palaestina-Vereins*
Mém. = *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
PEF = *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement.*
PSBA = *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology.*
RA = *Revue archéologique.*
RAO = *Recueil d'Archéologie orientale.*
RB = *Revue biblique.*
RC = *Revue critique.*
RH = *Revue historique.*
RHR = *Revue de l'Histoire des Religions.*
RIP = *Revue de l'Instruction publique.*
RPL = *Revue politique et littéraire.*
ZDMG = *Zeitschrift der Deutschen Morgenlaendischen Gesellschaft.*
ZDPV = *Zeitschrift des Deutschen Palaestina-Vereins.*

1866

Un passage du Kitab el-Fihrist, JA I, 429-40.

1868

L'Ex-Voto de Pompeia Lucilia et la Piscine Probatique, RIP, 29 oct., p. 502-03, CR, 332-34. Cf. Mém. 27, 22. — Inscr. gr. d'une lampe, RA II, 77.

Digitized by Google

1869

Hist. de Calife le pêcheur et du Calife Haroun er-Reschid (Jérus).

1870

Mésa. RIP, 17 fév. — La stèle de Mésa (Jérus. 16 janv.), CR 18. — Mésa. Lettre au Times (Jérus. 2 mars), PEF 175. JO 30 mars. — Mésa. Lettre de Jérus. 3 avril, Athen. 2219, 613. — La stèle de Dhiban (15 juin), CR 48. RA I, 184-207. 357-86. — Deux inscr. hébr. CR 163-64. — Nom et souvenir des Philistins, CR 200-01. — Stone of Zoheleth, En-Rogel and the king's gardens, Athen. 2211, 357. PEF 251-53. CR 48. — Un sacrifice à 'Athtar, JA I, 302-29. — Nouv. découv. à Jérus., Athen. 2253, 888-89. I. Inscr. hébr. (CR 163) 2. Inscr. rom. 3. Fragm. de vase avec caractères hébr.-phén. 4. Inscr. gr. 5. Sarcophage juif. 6. Tombeau d'Absalon. 7. Pierre de Bohan. 8. Piscine de Strouthion. 9. Bahurim.

1871

La Pierre de Bohan et la limite des territ. de Benjamin et Juda, RA II, 116-23.. — Plan de Dibon, RA II, 159-60. — Découv. d'une stèle du temple de Jérus., Athen. 2280, 48-49. Cf. RA 1872, I, 214-34 et 290-96. CR 1872, 170-96. — L'Abbaye de S. Anne et le bazar de Jérus. CR 332. — Notes, PEF 103-07

1872

L'Ariel de David, CR 101. — Ville royale canan. de Gézer, CR 243. BSG 1873, 94-97. PEF 1873, 78-79. — Bas-relief funér. himyar. CR 366. — Trois inscr. de la Xe légion Fretensis à Jérus. CR 158-70. — Voyage en Palest. CR 41. — Résultats topogr. et archéol. des fouilles à Jérus. JA II, 145-56. PEF 115-18. — Recherches en Palest., RA I, 398-404.

1873

Inscr. idéographiques de Hama et d'Alep, JA, I, 373-76. — Nouv. ossuaires juifs avec inscr. gr. et hébr. RA I, 398-414. CR 20. — Ossuaire juif d'Alexandrie, RA II, 302-05. — Ancienne nécropole de Jaffa, CR 299. — Textes himyaritiques. JA I, 370. — Épidémies de peste au XVIIe s. CR 208-09. — Vrais Allemands et Faux Moabites (Jérus. 25 nov.).

1874

Inscr. hébr. de Gezer, CR 201, 213-14. — Antiq. de Jérus. CR 107. — Tête de la statue d'Adrien de Jérus. CR 146-52. Athen. 568-69. PEF 207-10 — Jerus. researches, PEF 3-10, 80-111, 135-78, 261-80. — Le sanctuaire et les inscr. de Baitocaecé, Athen. 2424, 493-94. — Gr. inscr from Sakhra of Jerus., Academy 522=PEF 1875, 56-57. — Tombe et portrait d'un évêque croisé de Palest., CR 273-82. — Shapira collection, Athen. 127-28 (Academy 102-03), 327, 629-30 (PEF 202-06). Cf. RA I, 130-31.

1875

Stèle de Mésa, RC II, 166-74. — Palest. inconnue, RPL 937-43, 970-74. Bibl. Orient. Elzevir., t. IV. (1876). Cf. La Terre Sainte, 1878, 615-18. — Hippos de la Décapole, RA I, 362-69. CR 142-44. PEF 214-18 (cf. ib. 1887, 36-38). — La ville d'Adoullam, RA II, 231-45. CR 109, 478. PEF 168-77. — Shaaraim,

Digitized by Google

PEF 182. — Quelq. points des côtes de la Phénicie et de la Palest. BSG X, 43-55. CR 466-67. — Inscr. du Puy-de-Dôme, RA II, 261.

Réc. : Tobler : Bibliographica geogr. Palestinae, RC II, 286-87.

1876

The Moab. Stone, Athen. 425, 887. — Un monum. phén. apocryphe, JA II, 363-75. Academy 477-78 (Cf. Fraudes archéol. 1885, 270-91). — Trésor de Curium, RC II, 42-45. — Inscr. himyar. CR 15. — Deir Ebân, great Eben and Eben ha-Ezer, Academy 433=PEF 154-56. — Horus et S. Georges, RA II, 196-204. 372-99 et ib. 1877, I, 23-31. CR 206. Cf. EAO I, 79-82. — Matériaux inéd. à l'hist. des Croisades, CR 64-67. Musée archéologique, I, 238-78. — Origine de Philippe d'Aubigny, RC II, 206-07. — Antiq. moab. de Berlin, RC I, 176-83. — Rec. : Sauvaire : Moudjir eddin : Hist. de Jérus. RC I, 286-97. RH 1877, 157. — Baedeker : Palestine and Syria, RC II, 49-54. — H. de Villefosse : Notice des monum. de Palest. au Louvre, RC II, 182-87 (2e édit., RC 1879, II, 73-77). — Rodet : Déchiffrement des inscr. de Chypre, RC II, 257-58. — Tobler : Descriptiones Terrae Sanctae, RC II, 321-25.

1877

Le Dieu Satrape et les Phénic. dans le Péloponèse, JA II, 157-236. Cf. ib. 1878, II, 237-41 : Le nom d'Abdousiros. — Inscr. arabe de Bosra, JA II, 518-26. — Stèles peintes de Sidon, GA 102-15. CR 130-31. — Atar et Rhopalos, RC II, 405-07 (cf. JA II, 531 . — La campagne d'Abiyah et l'emplacement de Yechânah, JA I, 491-501. — Yechanah, CR 516. PEF 206-07. — Gomorrhe, Ségor et les filles de Lot, RA I, 193-98. CR 227. — La pierre de Bethphagé, RA II, 336-88. CR 1878, 51-52. PEF 1878, 57-60. — Emplacement de Bethphagé BSNAF 176. — L'authenticité du S. Sépulcre et le tombeau de Joseph d'Arimathie (p. 5-31), cf. CR 243. PEF, 76-85 et Athen. 2577, 359= PEF 84-85. — Présentation du Christ au Temple d'après un chapiteau de Jérus., RA I, 302-26. — De Jérusalem à Bir el-Na'in, BSG XIII, 492-516. CR 300. La Terre Sainte, 1878, 629-32. 643-44, 655-56, 698-701. — The Moabite Pottery, Athen. 815-16. — Réc. : Koch : Moabitisch o. Selimitisch, RC I, 121-22. — L. de Hamme : Guide des Sanctuaires de Palest., RC I, 122-23. — De Vogüé : Syrie, Palestine, M. Athos, RC I, 123. — Grove : Geography, RC I, 166-67. — Saulcy : Dict. topogr. RC I, 233-34.

1878

Coupe assyr. de Palestrina, CR 141. — Inscr. sém. sur une table à libations de Serapéum, BSNAF 165. Cf. 1883. — Coupe phén. de Palestrina, JA I, 232-70, 444-544 et ib. 1880, I, 93-111. Cf. L'Imagerie phénicienne (1880). — Mythologie iconographique, RC II, 215-23 et 232-30. — Origine perse des monum. aram. d'Égypte, RA II, 93-107 et ib. 1879, I, 21-39. — Ossuaire juif, RA II, 305-11. — Terme arabe ṣandouḳ « caisse », JA II, 460. — Epitaphe judéo-gr, de Jaffa, RA II, 312-16. — Inscr. de Xanthe en Lydie, RA II, 317-20. — Inscribed mosaic on mount of Olives, Athen. 2654, 313-14. — L'inscr. de Hermes (Vicus Ratumagus), BSNAF, 165-67. — Notice de tombeau des prophètes, CR 12-13. — Veil of the temple of Jerus. at Olympia, Athen. 2682, 323-24= PEF 79-81. — Plombs satiriques, BSNAF 194. — Pommeau de dague médiévale ib. 194-95. — Moabite Pottery, Athen. 251-52, 382=PEF 91-94. 100. —

Digitized by Google

Réc. : Socin : Arab. Sprichwoerter, JA II, 467-77. — Coquerel : Galilée RC I, 137-38.

1879.

L'enfer assyr. RA II, 337-49. — Cachet sém. JA I, 387. — Deux cachets phén. JA I, 99-100. — Pierre avec inscr. chypr., JA I, 102. — La stèle de Marseille et l'origine du nom de Monaco, RC II, 422-23. — G. Colonna-Ceccaldi, RA II, 384-88. Cf. Ceccaldi : Monuments antiques de Chypre, 1882. — Réc. : De Mas-Latrie : Chypre, RA II, 63-64. — Hamilton Lang : Cyprus, RA II, 324-25. — Heyd. : Gesch. d. Levantehandels, RC I, 348-49. — Zimmermann : Karten u. Plaene z. Topographie d. alten Jerus. RC I, 357-58. — Sauvaire : I. Treatise of Eliya of Nisibin. II, Arab. metrology, El Djabarty, RC I, 477-80. — Martigny : Dict. RC II, 89-96. — Smith and Cheetham : Dict., RC II, 96-97 (vol. II, ib. 1880 II, 401-03). — Basset : Le poème de Çabi, RC II, 113-14. — Bargès : Les colonies phén. sur le littoral de Celto-ligurie, RC II, 145-49. — Baudissin : Studien z. semit. Religionsgesch. RC II, 177-85. — ZDPV. RC I, 125-26.

1880.

Etudes d'Archéologie Orientale, I-II (1880-92). — L'imagerie phén. (v. 1878). La préface en, RHR I, 145-47. — La stèle de Byblos, EAO I, 1-36, 83-84. — La prém. inscr. phén. d'Oumm El-'Awâmid, EAO I, 37-77. — Ḥmt dans l'inscr. de Eschmounazar, RA II, 246. — King Hiram and Baal of Libanon, Athen. 502-04 = PEF 174-81. — Cachet phén. JA I, 537-38 et II, 269, 566. — L'ère autonome de Citium, RIP 150-51. JA I, 351-52, 531-32. — Le nom pun. d'Hadrumète, RC I, 338-39. — Mythe d'Horus et S. Georges, EAO I, 78-82. CR 221. — Poids en pierre de Jérus. CR 320 — Réc : Sabatier : La notion hébr. de l'esprit, RC I, 25-32. — Berger : L'ange d'Astarte, RC I, 85-94. — Loeb : Les portes dans le temple de Hérode, RC II, 361-62. — Loeb : Inscr. hébr. de 1144, RC II, 362.

1881.

Inscr. phén. et inscr. sabbatique de Gézer, CR 233. — Premiers résult. de ses excursions, CR 186-87. — Recherches archéol. en Palest. RA II, 251-53. — The Arabs in Palestine, in « Survey of Western Palest. », p. 315-20. — Réc. : ZDMG 34,4. RA I, 125. — ZDPV 3, 4. 4, 1-2. RA II, 60-62.

1882.

Premiers rapports (I-IV) sur une mission en Palest. et en Phénicie en 1881, AM 3 ser. t. 9. (Cf. 1884, Cinquième rapport, AM 3 ser. t. 11.) — Notes, PEF 16-38 (Beit-Dejan and Saferiyeh 19-22, Amwas 22-37). — Monum. d'origine phén., CR 174.

1883.

Sceaux et cachets israél., phén. et syriens, etc. JA I, 123-59. 506-10. II, 304-05. — Inscr. aram. de la table à libations du Serapéum, RC I, 415-18. (v. JA I, 257). — Two inscr. of king Nebuchadnezzar, Times 29 déc. = PEF 1884, 85-88. — Théophagie chez les Égyptiens, JO 6141. — Le Dieu Sêd et le nom gréco-phén. de Theron, RC I, 413-15. JO 2019. — Ba'al marqod, JA I, 512. JO 2019. —

Digitized by Google

Eschmounazar, JA I, 524. JO 2459. — L'inscr. hébr. de Byblos, RC I, 418. — Epigraphies hébr. et gr. sur ossuaires juifs RA I, 257-76. — Patène du Mont des Oliviers avec inscr. votive, RC II, 194-96. PEF 1884, 190-91. — Stephaton et les 2 larrons, RC II, 145-47. 196. — Découv. archéol. à Emmaus-Nicopolis, RC II, 192-94. PEF 1884, 189-90. — Genuine and false inscr. in Palest., Times 21 sept. — Un prétendu manuscrit de la Bible, RPL 29 sept., 385-93, Times 21-25 août. PEF 201-05. CR 270. — Congrès des Oriental. à Leyde, JO 5308-12. — Société Asiatique : JO 2018-20, 2458-61, 3918-20, 5611-12, 6140-41, 6789-90. — Réc. : Oppert. : Fragm. Mythol., JO 2020. — Moura : Le royaume de Cambodge, ib. 2020. — A. d. Michels : Poèmes de l'Annam, ib. 260-61. — Droysen : Hist. de l'Hellénisme, I, JO 3919-20. — Bouché Leclercq : Atlas, JO 6970. — Ascoli : Inscr. inéd. hébr. RC I, 142-44. — Chwolson : Corpus inscr. hebr. RC I, 144-47. — Houdas et Basset : Épigr. tunisienne, RC I, 21-23. — Schuerer : Gemeindeverfassung der Juden in Rom, RC I, 141-42. — ZDMG 35, 1-4 et 36-37,1. RA I, 357-59. RA II, 118. — ZDPV 4, 3-4. RA I, 359.

1884.

Nouv. épigraphes phén. RC I, 12-15. — Cachet phén. RC I, 15-16. — Le Melis Kribeïm de Chypre, RC I,1 5. — Trois monum. phén. apocryphes, JA I, 336-67. (Du Louvre, 336-61, cf. RC II, 266-68. — Du Musée Brit. 362-64. PEF 193-94. — Le taureau ailé de Jehaumelek, 365-67.) Cf. Fraudes archéol. 1885, 193-351. — Hebrew epitaph of Youdan, PSBA 123-25. — L'origine du hébr. tarnegol « coq », JO 4035-36. — La stèle aram. de Teima, RC II, 265-66. — Le Dieu Çelem, RC II, 442-44. — « Kafra » en nabat. JA I, 555. JO 3999. (cf. 1894). — Les copistes syr. Thubhânâ Santa et Sâbâ, JO 3999. — Inscr. arabe, JA I, 267. PEF, 193. — Arabe mina « port, havre », JA I, 267. JO 1261. — La stèle du temple de Jérus., RC II, 263. — Inscr. gr. de Haurân, RA II, 260-84. PEF 192-93 et RA 1885, I, 62-63. RAO, I, 1-23. — Fragm. of imperial inscr. at Jerus. PEF 194. — Inscr. copte, RC II, 263. — Antiq. of Palest. in London, PEF 222-30. — Le trépied du M. Garizim, RC II, 264. PEF 187-89. PSBA 182-84. — Esculape et le chien, RC II, 502-04, cf. RAO I, 235-37. — Latroun et Natroun, RC II, 264. — Origine des caractères complément. de l'alphabet grec, Mélanges Graux, 415-16. — Matériaux inéd. à l'hist. des Croisades. Archives de l'Orient latin, II, 457-64. 513-14. — Archaeol. discov. in Palest. and Syria in 1883, Times 19 avril. PEF 187-95. New forgeries at Jerus. PEF 194-95. — Société Asiat. JO 343, 1261-63. 2180-81, 2643-45, 3999, 4035-37, 5779-81, 6910-12. — Réc. : Leger : La Save, le Danube et le Balkan, JO 1262. — AMG t. VI, JO 1262-63. — L. de Vaux : Palestine, JO 1263. — Biberstein-Kasimirski : Dialogues franc.-pers. JO 1263. — GA 1883, JO 2181. — RHR, JO 2644. — Menant : Recherches sur la glyptique orient. I, JO 4036-36. — Mirza-Ali-Akber-Khan : Dialogues franc.-pers. JO 4036. — Guyard : Civil. musulmane, JO 4037 — Houdas et Basset : Mission scient. en Tunisie, JO 4037. — E. de S.-Marie : Miss. à Carthage, JO 5780. — Revue d'Assyr. JO 5780. — Ferrière : Paganisme des Hébreux, JO 5780. — Derenbourg et Spiro : Chrestomathie de l'arabe littéral, JO 6911. — Preiswerk : Gram. hébr. JO 6911. — Sayce : Ancient Empires of the East, JO 6911. — Wright : Empire of the Hittites, JO 6911-12. — Brugsch : Religion d. alten Aegypter, JO 6912. — ZDMG 37, 2-4 RA I, 264-65. — ZDPV 5, 3-5. 6, 1-4. RA I, 265-66.

Digitized by Google

1885.

Les fraudes archéol. en Palestine, Bibl. Orient. Elzévirienne XL. — Deux nouv. inscr.phén. de Sidon, RA I, 301-04 .RAO I, 77-80. — L'inscr. phén. de Ma' soub, RA I, 380-84. RAO I, 81-86. CR 98. Cf. AMG 1887, 503-08. — « Chillek » sauver, en phén. et arabe vulg. RC II, 58. RAO I, 165-66. — Sceau de Obadyahou, RA I, 1-6. RAO I, 33-38. — Sceau d'Abdhadad, RC II, 171-72. RAO I, 167-68. — Les noms royaux nabat. comme noms divins, RA I, 170-78. — Inscr. nabat. de D'meir et l'ère de Séleucides, RCI, 88-92. 175-76, JA I, 324-25. JO 2111. RAO I, 48-74. — Mouches et filets, RA I, 346-47 RAO I, 75-76. — Nouv. inscr rélat. à Baal Marcod, RC I, 495-97. RAO I, 94-96. — Nouv. titulus funér. de Joppe, RC II, 14-15. RAO I, 99-100. — Ségor, Gomorrhe et Sodome, RC II, 172-75. RAO I, 160-64. PEF 1886, 19-21. — Légende des flèches déicides, JO 2111. — Société Asiat. JO 2110-12. 4615-16. — Réc. : Platts : Dict. of Urdu, JO 2111. — Tiele : Manuel de l'hist. des religions, JO 2111-12. — Wellhausen : Skizzen u. Vorarbeiten, JO 4616. — ZDMG 38, 4. 39,1. RA I, 251. II, 249-50. — ZDPV 7,4. 8,1. RA I, 251. II, 249-50.

1886.

Mané, Thécel, Pharès et le festin de Balthasar, JA II, 36-67. RAO I, 136-59. — Une inscr. phén. de Tyr, RA I, 1-9. AMG 1887, 509-16. RAO I, 87-96. — Antiq. et inscr. de Palmyre, RA II, 14-32. 144-48. RAO I, 115-35. — Hippos et Khirbet Sousya, RC II, 408-10. CR 463-66. Cf. 1875. — Société Asiat. : JO 208-09, 2007-08, 2488-89, 2603-03, 4343-44. — Réc. : Patrick-Hughes : Dict. of Islam, JO 208-09. — Euting ; Nabat. Inschr. JO 209. — Imbault-Huart : La Poésie chinoise, JO 2007-08. — H. Derenbourg : Ousâma ibn Mounkidh, JO 2008. — Drouin : Monnaies à légendes en pehlevi, JO 2008. — Anderson : Mythol. scandinave, JO 2008. — Hirschfeld : Das Buch Al-Chazari, JO 2008. — Perles : Beitraege z. Gesch. d. hebr. u. aram. Studien, JO 2488. — De Ronchaud : Au Parthénon, JO 2488-89. — Bull. de la Soc. acad. indochinoise de France, JO 2489. — Reinaud et St. Guyard : Géographie d'Aboulféda, JO 2489. — Santayra, Hugues et Lapra : Législations de l'Algérie, JO 2489. — D. H. Müller : Al-Hamdânis Geographie d. arab. Halbinsel, JO 2602. — Psichari : Essai de gram. hist. néo-grecque, JO 2602. — S. Reinach : Traité d'épigr. grecque, JO 2603. — Lenormant : Origines de la Bible, JO 2603. — Loeb : Tables du calendrier juif, JO 4343-44. — Strassmaier : Index des inscr. babyl. de Liverpool, JO 4344. — ZDMG 39, 2-4. 40, 1-2. RA I, 181-82. II, 370. — ZDPV8 , 2-3. 4. RA I, 182. II, 370.

1887.

Stèle de Mésa, JA I, 72-112. — The Moabite Stone, Contemporary Review 169-83. — A M. Carrière (Mésa), RHR 16, 114-17. — Inscr. phén. chypr. de Tamassus, CR 198-101. RAO I, 198-200. — Two phen. characters, Hippos, PEF 195. — Apollon, Agyieus et le Reseph-Houç phén. RC I, 393-97. RAO I, 176-82. — Les noms gréco-phén. Ἀψάσωνος, Μνασέας et Ἄψης, RC I, 466-71. RAO I, 183-92 (Thérôn, p. 187-90, cf. RC 1883). — Caesar et le nom pun. de l'éléphant, RC II, 56-58. RAO I, 230-34. — Suppression des nasales dans l'écriture chyp. RC I, 471-73. RAO I, 193-97. — Inscr. funér. de Qalonié, RC I, 389-93. RAO I, 169-71. — Nouv. dédicace à Baal Marcod, CR 323-24. — Pierre milliaire

Digitized by Google

arabe, JA I, 472-85. RAO I, 201-13. — Inscr. du Caliphe El Mahdi, mosquée d'Ascalon, JA I, 485-91. RAO I, 214-18. — Passage du traité entre Qelaoun et les Génois, JA I, 492-97. RAO I, 219-23. — L'inscr. de Banias, JA II, 496-509. RAO I, 241-52. — Le pont de Lydda, JA II, 509-27. Cf. ib. 1888, II, 305-10. RAO I, 262-79. — Le clichage des éstampages, CR 237-43. RAO I, 224-29. — Réc. : Perrot et Chipiez : Histoire de l'art, vol. IV, RC II, 329-43. — ZDMG 40, 4. RA I, 368. — ZDPV 9, 1-4. 10,1. RA I, 124-25, 368.

1888.

Recueil d'Archéologie Orientale 1888-1923 (8 vol.). — L'inscr. hébr. de l'aqueduc en Siloé, RAO I, 293-99 (v. RA 1881, II, 251 et RC 1887, II, 329 s.). — Intaille égypt.-aram. RAO I, 238-40. — Inscr. gr. et palmyr. JA I, 303-04. RAO I, 300-02. — Quelq. points de l'arabe vulg. JA II, 503-05. — Le temple de Baal Marcod. RAO I, 101-14. — Pégase et πήγνυμι, RAO I, 172-75. — Esculape et les chiens sacrés, RAO I, 235-37 (cf. RC 1884, II, 502). — Sarcophage de Sidon représ. le mythe de Marsyas, RA I, 160-67. RAO I, 285-92. — Les seigneurs de Banias et de Soubeibé, RAO I, 253-61. — Borne milliaire de Jérus. RAO I, 280-84. — Pèlerinage de Nâseri Khosrau d'Acre à Tibériade, RAO I, 303-19. Cf. JA I, 534-35. — Erbed et ses tombeaux sacrés, RAO I, 320-21. Cf. JA I, 535. — Tombeau de la fille de Hosein à Tibériade, RAO I, 322-23. — Roûmé et le tombeau de Judah, RAO I, 323-24. — Saràqa et le sépulcre de Benjamin, RAO I, 324-26. — Entre Ladjdjoûn et Sébaste, RAO I, 326-32. — Citerne de Joseph, RAO, I, 332-33. — Seingibis et Caphet, RAO I, 334-35. — Arthabec, Calodie Latine, etc., RAO I, 336-37. — Nazareth, le mont Se'îr et le saut du seigneur, RAO I, 338-43. — Deîr Fâkhoûr, Betharaba et les tombeaux de Mo'âdh et de Abou 'Obaïdé, RAO I, 344-50. — Mont Gisart et le Tell el-Djezer, CR 395-97. RAO I, 351-91. — Carreau de terre cuite de Béja, CR 368-70. — Inscr. franç. à St.-Jean-d'Acre, CR 324-26. 371-72. — Réc. : Ankel : Palestine, RC I, 1. — Riess : Atlas biblique, RC I, 201-03. — ZDMG 41, 1-3. 4. 42, 1-2. RA I, 117-18. II, 118-119. — ZDPV 10, 2-4, 11, 1-2. RA I, 116-17. II, 119.

1889.

Le passé : antiquité orient. et class. JO 4150-53. 4229-31. 4305-08. 4465-69.

1890.

Les antiq. sém., Bibl. Orient. Elzévir. 65. — Sceaux sém. du Brit. Museum, CR 430-31. — Inscr. himyar. d'Obock, CR 373. — Inscr. gr. de Sidon, CR 460-62. Cf. EAO I, 100-04. — Mosaïques avec inscr. commémoratives, CR 179. — Rec. : Guérin : Jérusalem, RH 44, 403-06.

1891.

Sceau d'Adoniphelet, CR 356-57. Cf. EAO I, 85-90. — Inscr. hébr. et gr. de Jérus. CR 221-24. — Hebrew inscr. from Tell el-Hesy, PEF 240. — Jewish inscr. on ossuaries, PEF 241-43. — Notes nabat. JA I, 535-43. — Réc. : Rawlinson : History of Phenicia, RH 46, 392-95. — Baedeker : Palästina u. Syrien, RC I, 377-78.

1892.

L'épigraphie et les antiq. sém. en 1891, JA I, 103-50. — Hebrew-Phenic. inscr. from Tell el-Hesy, PEF 126-28. — Nouv. intailles à légendes sém. CR 274-82.

Digitized by Google

— Les fondeurs de fer phén. CR 80. — Réc. : Bloch : Phönicisches Glossar, RH 49, 393-94. — Schick : Beit el maqdas, RC I, 333-35. — Schiffers : Amwas, RC II, 306-07. — Fischer u. Guthe : Neue Handkarte v. Palaestina, RC II, 494-95. — Smith : Handbook for travellers in Syria et Palestine, RC II, 357. — ZDMG 45, 4, 46, 1-2. RA II, 384. — ZDPV 14, 2-4 15, 1-3. RA II, 384-85.

1893.

Inscribed weight, PEF 257. — Bustes palmyr. du Louvre, CR 221-23. — Inscr. et monum. de Gaza, CR 71-73. — Ancient weight from Gaza, PEF 305-06. — Monum. of red stone w. reclining figure, PEF 306. — Héron d'Alexandrie et Poseidonios le Stoïcien, CR 225. JA II, 535. EAO I, 131-37. Cf. RC II, 501-02 = RAO IV, 136-37 (1899). — Le passage du Jourdain p. les Israélites, CR 14, 59-60. 62 — Reniement de S.-Pierre et la portière Ballia, CR 228-29. RC II, 210-12. — Réc. : Röhricht : Bibliotheca geogr. Palest. RA I, 249-51. — Couderc : Journal de voyage de Rochechouart, CR 132. RC II, 21-29. Cf. RAO VII, 125-42 (1905). — Burckardt : Nach Jerusalem, RC I, 457. — Robert : En Terre Sainte, RC II, 405. — Wallace : Ben Hur, RC II, 501. — ZDMG 46, 3-4. 47, 1-3. RA I, 245. II, 121. 387. — ZDPV 15, 4. 16, 1-2. 3. RA I, 245-46. II, 119-21. 387.

1894.

Antiq. de Phén. CR 128-37. — Un 3e sarcophage royal de Sidon, EAO I, 91-93. — Terres cuites sidoniennes, EAO, I, 146. — Tessère de bronze avec caractères aram. EAO I, 94-99. — Bustes et inscr. de Palmyre, EAO I, 105-30. — Bas-relief de Soueïda représ. un épisode de la gigantomachie et la ville de Maximianoupolis, CR 280-89. EAO I, 178-87. — Κόπρος et le Kophra des Nabatéens, EAO I, 146-48. JA I, 557. — Inscr. arabe, CR 259-60. — Inscr. gr. d'Outre-Jourdain, EAO I, 142-43. — Inscr. gr. de la mosquée de Hébron, EAO I, 143. — Inscr. gr. du Moristàn de Jérus. EAO I, 144. — Inscr. lat. de Bettir, CR 13-14. — Inscr. rom. de Bettir et la Bethar de Barcocheba, EAO I, 141-42. — Dédicace de la Xe légion Fretensis, CR 260-61. EAO I, 168-71. — Légat impérial de la province d'Arabie, P. Jul. Gem. Marcianus, CR 261-63. EAO I, 172-77. — Naissance de Horus, EAO I, 138. — La déesse Aera Cura et la Junon infernale, EAO I, 139-40. — Inscr. franç. et lat. et matrice de sceau des Croisés en Syrie, CR 275-77. — Épitaphe de Marie et Lazare, reliques en Palest. EAO I, 140-41. — « Cames » du Templier de Tyr, EAO I, 144-45. Cf. RAO II, 239. — Deux sceaux des Croisades, EAO I, 145. — Papiers de Sacy, CR 408-09. — Réc. : Armstrong : Raised map of Palestine, RC I, 81-82. — Ravaisse : Texte de Khalil-ed-Dahiry, RC II, 339-40. — Seidel : Handbuch d. arab. Sprache, RC II, 401-02. — Stumme : Tripolitan-Tunis. Beduinenlieder, RC II, 464-67. — ZDMG 47, 4. 48, 1. RA I, 269. II, 376. — ZDPV 16, 4. 17, 1. 2. RA I, 269. II, 376-77. 133.

1895.

Inscr. phén. de Zendjirli, CR 393. — Influence des Phénic. sur les Grecs, CR 240. — Tanit Penè-Baal et le couple Déméter-Perséphone, EAO I, 149-55. CR 291-92. — Figurines de bronze et fiole de toilette de Byblos, CR 17. — Inscr. d'El-Amrouni et les dieux Manes des Sémites, EAO I, 156-64. CR 325-27. — Hebr. inscr. from Jerus. PEF 83. — Nouv. graffiti aram. d'Egypte,

Digitized by Google

EAO II, 23-27. CR 385-86. — Inscr. palmyr. CR 616-17. — Explor. épigr. de la Syrie septentr. par v. Berchem, CR 615-16. — Zeus Saphathénos, CR 435. Cf. EAO II, 28 s. — Dioclétien et S.-Georges, EAO I, 187-91. — Inscr. gr. de Syrie, EAO I, 165-67. — Inscr. gr. et antiquités de Syrie, CR 204. — Miss. de Barthélemy au Nord d'Alep, CR 469-70. — Ascalon et la ville de la Colombe, CR 380-81. — Quelq. localités de Palest. mentionnées dans la vie de Pierre l'Ibère, EAO II, 1-22. CR 391-92. — Les 3 ponts, Jorgilia et le toron de la fille de Comar, dans la seigneurerie d'Arsur, EAO I, 192-96, cf. CR 1889, 259-60. — AEHE 1895, 99-100. 1896, 73. — Rec. : Baedeker : Palestine et Syrie, RC I, 95-98. — Mayr : Monnaies de Malte, RC II 217-18. — Stumme : Gram. d. Tunis-Arab. RC II, 406-11. — Stumme et Socin : Arab. Dialekt d. Houwâra des Wâd Sûs, RC II, 493-95. — ZDMG 48, 3. 4. 49, 1-2. RA I, 267. II, 128. 261. — ZDPV 17, 4. RA I, 407. — MDPV I, RA II, 262-62.

1896.

Archaeological researches in Palestine during the years 1873-74, vol. II. — Tête archaïque de Mouchrifé, RA I, 347-48. RAO II, 26-27. — Nouv. cachet israél. archaïque, RA I, 348-54. RAO II, 27-33. — Intaille juive, CR 77-78. — Inscr. phén. de Narnaka, CR 410-11. 415-16. EAO II, 159-81. — Inscr. phén. de Hassan-Beyli, EAO II, 77-82. — Inscr. phén. sur un vase, EAO II, 154-56. — Mois phén. de Zebah Chichchim, EAO II, 157-58. CR 410-11. 415-16. — Carthage, desiderata topogr. et archéol. CR 439-44. JO 24 nov. — Seconde inscr. de Bar-Rekoub, RAO II, 101-07. — Stèles aram de Neirab, EAO II, 182-223. CR 118-19. JO 23 Mars, 1651. — Les jardins et irrigations de Petra, RAO II, 93-94. — L'autel nabat. de Kanatha, CR 601-02. RAO II, 108-16. — Prétendu dieu nabat. Kousayyou, CR 601-02. — Vaw final des noms propres nabat. RA I, 149. RAO II, 12. — Inscr. greco-nabat. de Medaba, RA I, 149-51. RAO II, 12-14. — Le nom palmyr.-grec Bollas, RAO II, 83-89. — Inscr. palmyr. n 93, RAO II, 94-95. — Le calendrier palmyr. EAO II, 55-76. CR 292, cf. CR 1895, 616-17. RA I, 143 ; RAO II, 6. — Les épimélètes de la source sacrée à Palmyre, RA I, 138-42. RAO II, 1-5. — Les inscr. de Nazala, EAO II, 93-102. — Inscr. bilingues de Palmyre, EAO II, 103-07. — Les anciens mois arabes. Ἀγγαλθαβαείθ et Ἀλεώμ, RA I, 144. RAO II, 7 — Le mot arabe « mâçia », RAO II, 83. — Lychnaria à inscr. arab. RA I, 340-42. RAO II, 19-21. — Milliaires arabes de Palestine, CR 306. — Inscr. de l'atabek Anar, RA I, 345-46. RAO II, 24-25. — Inscr. minéenne du sarcophage ptol. du Caire, RA I, 146-48. RAO II, 9-11. — Nouv. inscr. gr. et rom. de Syrie, EAO II, 141-50. — Zeus Saphathénos et les nouv. inscr. gr. EAO II, 28-34. PEF 80. — Inscr. gr. de l'église de S. Sépulcre, RA I, 339-40. RAO II, 18-19. — Culte de la déesse Leucothea, RAO II, 98-101. — Dédicace au dieu arabique (Djerach), RA I, 151-53 RAO II, 14-16. — Autel de Djerach, RA I, 337-38 RAO II, 16-17. — Dédicace à Sév. Alexandre et Jul. Mammaea, RA I, 338-39. RAO II, 17-18. — Inscr. de Djerach et la carte de Schick, MDPV 41-42. — Le protocole ὁ κύριός μου, RA I, 339. RAO II, 18. — La formule chrét. ΦC | XY | ΦH | ΠN, RAO II, 89-91. — Inscr. lat. des bords du Barada, CR 66-67. — Inscr. rel. à la légion Xe Fretensis à ʿAmmân, RA I, 346-47. RAO II, 25-26. — La province rom. d'Arabie, EAO II, 83-92. — Inscr. de Cheikh Barakat, EAO II, 35-54. — Les sanctuaires de S. Jacques l'Intercis en Palest. EAO II, 108-10. — Les Berquilia des Croisés et la Birké

Digitized by Google

arabe, EAO II, 111-18. CR 325. — Rivière de Gadara et le pont de Judaire, EAO II, 119-22. — Ouqhouâné, Qahouâné et la Cauan des Croisés, EAO II, 123-28. CR 401-02. — Quelq. localités arab. de l'époque des Croisés, EAO II, 129-38. — Thisbé et le mont 'Aûf, EAO II, 139-40. — Inscr. des Croisades de St.-Jean-d'Acre, EAO, 151-52. (cf. CR 1888, 324). — Beitligge et les casaux octroyés p. G. de Bouillon, RAO II, 91-93. — Madd ed-Deir et le casal de Mondisder, RAO II, 95-98. — La plante et ville de « Taybèt-el-ism », RA I, 342-45 RAO II, 21-24. — Notes on the, PEF, Oct. 1895 : PEF 79-81, on PEF April 1896, PEF 259-61. — Gemme représ. le portrait d'un satrape, RA I, 145-46. RAO II, 8-9. — Intaille sassanide, JA I, 154-55. RAO II, 33-35. RA 1897, I, 232-34. — Edouard I d'Angleterre et la mission Mongole, EAO II, 153. CR 408-09. — Les Ligures en Gaule, CR 326. — AEHE 1897, 83-84. — Rec. : Rouvier : Les monnaies de Béryte, CR 207-09. — Stumme : Neue Tunis. Sammlungen, RC II, 1-2. — Lucas : Gesch. Tyrus z. Zeit. d. Kreuzzüge, RC II, 303-07. — Fischer u. Guthe : Wandkarte v. Palästina, RC II, 473-75. — Riess : Atlas Scripturae sacrae, RC II, 473. — Suard et Sourice : Monum. d'Alexandrie, CR 597-98. — ZDMG 49, 4. 50, 1. 2. RA I, 397-398. II, 264. — ZDPV 18, 3 R A I, 397 s. — MDPV 1895 nr. 6. 1896 nr. 3. 4. 5. RA I, 397. II, 264-5. 387.

1897.

Album d'Antiquités Orientales (pl. I-VII et XLII-L). — Cachet israél. RAO II, 116-18. — Seals found on Ophel, PEF 304-07. — Sceau d'Elamaç, RA I, 244-45. RAO II, 45-46. — Monnaies phén. de Laodicée, RA I, 301-03, RAO II, 80-82. — Inscr. phén. de Tyr, JA II, 496-97, RAO II, 294-97, CR 347-48. 548. — Scarabéoide phén. CR 374-75. RAO II, 251-53. — L'ère d'Actium en Phénicie, RAO II, 297-99, CR 429-31. — Les tombeaux de David et des rois de Juda, CR 383-427. RAO II, 254-94. Athen. 11 sept. PEF 1898, 164-67. — Sépulcre de Rachel et tumulus du roi Archélaüs, RAO II, 134-37. CR 95. — Amulette au nom du dieu Sasm, RA I, 281-82. RAO II, 60-61. — Statue du dieu Obodas, RAO II, 366-69. — Statue du Rabel I, RAO II, 221-34. — Jethro et nom nabat. Ouitro, RAO II, 183-85. — Les Nabat. dans le pays de Moab, RAO II, 185-219. — Inscr. de Nebî Haroûn et le « dharih » funér. des Nabat. et des Arabes, RAO II, 362-66. — Le stratège nabat. Nakebos, RAO II, 220-21. — Inscr. nabat., RAO II, 128-33. — Les archers palmyr. à Koptos, RAO II, 118-28. CR 124. — Le nom palmyr. Taibbol, RA I, 303-04. RAO II, 82-83. — Le nom palmyr. Bolleha, RAO II, 128 (cf. ib. 83 s.). — Epitaphes palmyr. à Alep, RAO II, 175-78. — Les Samaritains à Yabneh, RAO II, 219-20. CR 365. — Ossuaire d'Afrique, RA I, 299-300. RAO II, 78-79. — Inscr. coufique de Jérus. CR 533-36. — Lychnarion arabe de Djerach, RA I, 246-50. RAO II, 47-51. — Les « cames » ou gîtes d'étape des sultans mamlouks, RAO II, 239-40. — L'abstinence du pain dans les rites syr. RAO II, 134. — Le dieu du Safa, RA I, 301. RAO II, 80. — L'ancien dieu arabe « Okaisir », RAO II, 247-49. — Inscr. gr. de Sarephta, RAO II, 249-50. — Une note de M. Rostovtjev, RA II, 298. — Gadara et la Xe légion Fretensis, RAO II, 299-302. — L'apothéose de Neteiros, RA I, 282-99. RAO II, 61-78. — Inscr. rom. d'Abila, RA I, 234-42. RAO II, 35-43. — Inscr. rom. d'Héliopolis, RA I, 242-43. RAO II, 43-44. — Diplôme militaire de 139 de notre ère, CR 348. — Nouv. observ. sur les gouverneurs rom. de la province d'Arabie, RAO II, 240-47. CR 369. — Culte de St-Mennas en Mauritanie, RAO II, 180-81. — Plan de l'église du S. Sépulcre p.

Digitized by Google

Arculphe, RAO II, 250-51. — Basilique de Constantin et la mosquée d'Omar à Jérus. CR 552-53 RAO II, 302-62. — Mosaïque de Medaba, RA I, 273-76. RAO II, 52-55. CR 41. — Carte de la Palestine d'après la mosaïque de Mâdeba, RAO II, 161-75. PEF 313-15. CR 143-45. 169-70. (Cf. RAO IV, 272 s.). — De Hesbân à Karak, RAO II, 181-83. — Bacatha, ville épisc. d'Arabie, RAO II, 219. — La prise de Jérus. par les Perses en 614 J. C., RAO II, 137-60. V, 371. PEF 1898, 35-64. — Reliquaire des Croisés, RAO II, 235-39. — Localités arab. de l'époque des Croisés, RAO II, 178-80. — Géographie médiév. de Palest. RA I, 276-81. RAO II, 55-60. — AEHE 1898, 73-74. — Rec. : Benzinger : Hebr. Archäologie, et Nowack : Lehrbuch d. hebr. Archäol. RC II, 497-99. — Jacobs : Studies in Bibl. Archaeol. RC II, 499-500. — Schick : Stiftshütte d. Tempel in Jerus. RC II, 500-01. — Buhl : Geogr. d. alten Palästina, RC II, 501-04. — Starck : Palästina u. Syrien, RC II, 504. — L. Gautier : Au delà du Jourdain, RC II, 504-05. — Grünbaum : Neue Beitrage z. sem. Sagenkunde, RC II, 505. — Myers : Scarabs, RC II, 505-06. — Melzer : Gesch. d. Carthager, RC II, 403-04. — ZDMG 50, 3-4. 51, 1-2. RA I, 117-18. 259. II, 134-35. 419. — ZDPV 19, 2. 3. 20, 1. RA I, 259. II, 134-35. — MDPV 1896 nr. 6 et 1897 nr. 1. 2-3. 4-6. RA I, 259. II, 133-34. 419.

1898

Cachet israél. CR 211-13. RAO III, 154-56. — Cippe phén. du Rab Abdmiskar, RA II, 270-74. RAO III, 1-5. CR 403-08. — La grande inscr. phén. de Carthage, RA II, 274-91. RAO III, 5-22. CR 235-53. — Les mots phén. « chatt » et « chanot, » RAO II, 387-97. — Mazrah et les curiae, collegia dans le tarif de Marseille et les inscr. néopun. de Maktar et Altiburos, CR 348-68. RAO III, 22-40. — Stèle pun. de Sophonibaal, CR 832-33. — Amphores à épigr. et jarre à épigr. sém. CR 521-26. RAO III, 70-75. — Inscr. hébr. et gr. de Gézer, CR 680-94. RB 1899, 109-17. PEF 1899, 118-27. RAO III, 116-26. — Inscr. aram. de Cappadoce, CR 630-40. 808-10. RAO III, 59-70. — Nouv. inscr. nabat. de Petra, JA I, 523-35. RAO II, 370-81. — Inscr. nabat. de Kanatha, CR 597-605. RAO III, 75-82. — Quelq. noms propres palmyr. et nabat. RAO II, 381-87. — Inscr. funér. palmyr. CR 558-66. RAO III, 47-55. — Deux nouv. lychnaria, grec et arabe, RB 485-90. RAO III, 41-47. CR 535. — Inscr. du caliphe Abd-el-Melik, RAO II, 400. — Passage du Kudatku-Bilik, JA I, 334-35. 538-39. — Hercule et Rhopalos, JA I, 325 (cf. 1877). — Oiseau emblématique de Karak, CR 508. RAO III, 129-34. — Nouv. inscr. gr. et rom. de Syrie, RAO II, 397-99. — Poids à légende gr. CR 606-09. RAO III, 82-86. — Inscr. gr. de Palest. et Égypte, CR 811. — Inscr. lat. de Jerus. CR 644. 807-08. — Gadara, γρηστομουσία, RAO II, 399. — La ville de Yanoem, RA II, 429-30. — AEHE 1899, 67-6.9 — Notes on the Quartery Statement, PEF 157-59. 250-51. — Rec. : Almkvist : Ein samar. Brief, RC I, 1-2. — Stumme : Märchen aus Tripoli, RC II 248. — ZDMG 51, 3. 4. 52,1 . 2. RA I, 141-42. 446-47. II, 149-50, 309. — ZDPV 20, 2-3. 21, 1. RA I, 448. II, 308. — MDPV 1898 nr. 1-2 RA I, 447 cf. II, 309.

1899.

Archaeological researches in Palestine during the years 1873-75, vol. I (vol. II de 1896.). — Deux projets archéol. : I. Création d'un fonds spécial pour antiquités, RAO III, 268-71. RA I, 465-68. 2. Création en Syrie d'une station archéol. orient. RAO III, 319-22. RA II, 165-68. — Quatre nouv. sceaux à légendes

Digitized by Google

sém. RAO III, 189-94. — Sceau phén. RAO III, 147-54. CR 118. — Inscr. néopun. de Maktar, RAO III, 323-47. CR 525-38. — Tabella devotionis à inscr. pun. RAO III, 304-19. CR 490-92. — Inscr. pun. de Carthage CR 612-14. Cf. RAO V, 313 s. — Le nom carthagin. Sophonisbe, RAO III, 114-16. — Les Phéniciens en Grèce, Hannibal et Abdchemech, RAO III 142-47. — Tanit et Perséphone-Artémis, RAO III, 186-88. — Jéhovah, Seigneur du Sinaï, RAO III, 271-73. — Jéhovah et la déesse Qadech, RAO III, 86-87. — Tamoûz et Melek Tâoûs, RAO III, 86. — Orphée-Nébo à Mabboug et Apollon, RAO III, 212-16. CR 357. — Inscr. on jar-handle & weight, PEF 204-09. — Gézer, nouv. relevés, RAO III, 264-68. — Le « puits » des tombeaux des rois de Judah, RAO III, 87-88. — Une éponge américaine du VI s. av. J. C., RA I, 323-28. RAO III, 206-12. CR 177. (Cf. 1900). — La stèle A de Nerab, RAO III, 106-07. — Notes d'épigr. palmyr. RAO III, 156-85. 242-46. — Titre romain d'Odeinat, RAO III, 134-41. — Qinian-Juillet du calendrier palmyr. RAO III, 202-06. — Titre palmyr. de kachich, RAO III, 107-09. — La famille royale de Palmyre RAO III, 194-201. — Lettre de Jésus au roi Abgar, RAO III, 216-23. CR 357-58. — Chroniques syr. rélat. à la Syrie arabe, RAO III, 90. — Noms de la chauve-souris en syr. et hébr. RAO III, 92-93. — Nouv. lychnarion à inscr. coufique RAO, III, 283-85. — Inscr. du Caliphe Hicham, RAO III, 285-93. — Dialectes arab. vulg. de l'Afrique du Nord, RAO III, 93-106. — Inscr. gr. d'Édesse, RAO III, 246-48. — L'épitaphe de Yamour d'Ascalon, RAO III, 347-48. — Le mot portarum de l'inscr. de Dougga, CR 364-65. — Notes sur le Haurân, RAO III, 90-92. — Le Basan, RAO III, 92. — Sébaste d'après une nouv. inscr. gr. RAO III, 109-14. — Gath et Gath-Rimmon, RAO III, 273-78. — Hébron et Dioclétianoupolis, RAO III, 201-02. — Palestine en commencement du VIe s. et les Plérophories de Jean Rufus, RAO III, 223-42. — El-Kahf et la caverne des Sept-Dormants, RAO III, 293-303. CR 564-76. Cf. RAO V, 117-18 et PEF 1902, 261-62. — L'hémisphère absida du Martyrion de Constantin, RAO III, 88-90. — Tombeau de Djâfar, RAO III, 278-83. — Voyage du Sultan Qâït-bây en Syrie, RAO III, 248-59. — « La Nea » de Justinien à Jérusalem, RAO III, 55-57. — Chapitre du St-Sépulcre et l'abbaye du Mt. Sion, RAO III, 127-29 — Les berquils ou « réservoirs » des Croisés, RAO III, 141-42. — Itinéraire d'un pèlerin fran. de Damas à Naplouse, RAO III, 259-64. — Tombe et portrait d'un évêque croisé de Palest. CR 273-93. — Inscr. des Croisades à Khânkâh, RAO III, 57-59. — Structure de Yod sur l'inscr. d'Heuchir Alaouin, CR 133-34. — Notes on the Quarterly Statement, PEF 62-63, 354-55. — AEHE 1900, 70-72. Rec. — Mordtmann : « Palmyrenisches » et « Zu den palmyr. Inschriften des Dr. Musil », RC II, 353-54. — Stumme : Handbuch d. Schilhischen, RC II, 354-55. — ZDMG 52, 4. 53, 2. RA I, 304. II, 468. — ZDPV 21, 2. RA I, 304. — MDPV 1898 nr. 4-6. RA I, 303-04.

1900.

Répertoire d'Épigraphie Sémitique I (1900-05), passim. — Jarres israél. estampées, RAO IV, 1-24. — Inscr. jar-handles, PEF 251-53. — Cinq poids israél. avec inscr. RAO IV, 24-35. — Sceau phén. RAO IV, 158-59. — Tabella devotionis pun. RAO IV, 87-97. — Philoumené en pun. RAO IV, 97-99. — Mosaïque à inscr. hébr. de Kefr-Kenna, CR 555-57. RAO IV, 345-60. PEF 1901, 251. 347-89. Nouv. remarques, RAO IV, 372-74. CR 1901, 852. PEF 1902, 132-34. — Inscr. de la nécropole juive de Joppe, RAO IV, 138-51. — Manboug-Hiéra-

Digitized by Google

polis dans les inscr. nabat. RAO IV, 99-112. — La reine Arsinoë et Ptolemée IV en Palestine, RAO IV, 152-56. — L'envoûtement dans l'antiquité et les figurines de Tell Sandahanna, RAO IV, 156-58. RB 1901, 91-92. — Inscr. gr. et figurines de Sandahanna, CR 536-41. RB 1901, 88-91. PEF 1901, 54-58. — Les inscr. nr. 2197 et 2491 Waddington, RAO IV, 130-34. — Inscr. gr. du Hauràn, RAO IV, 113-22. — Les inscr. du tombeau de Diogène à El-Hâs, RAO IV, 122-30. CR 229-31. — Dédicace à Zeus Héliopolitès, CR 152-56. RAO IV, 48-51. — Inscr. gr. de Mésopotamie, RAO IV, 74-78. — Inscr. de Palest. et Syrie, RAO IV, 78-87. V, 290. — Inscr. gr. de Syrie, RAO IV, 159-64. — Squeezes of inscr. in Ustinow's collection, PEF 110-20, 123. — La voie rom. de Palmyre à Risapha, RAO IV, 69-74. — Resapha et la Strata Diocletiana, RAO IV, 112-13. — Aqueduc de Sept. Sévère à Jérus. CR 686-87. Cf. RAO IV, 206-10. — Héron d'Alexandrie et Poseidonios le Stoïcien, RAO IV, 136-37. RC II, 501-02. — Empédocle, Zénon, les Manichéens et les Cathares, RAO IV, 35-51. JA I, 179-86. 343. — Le martyre de S. Léonce de Tripoli. RAO IV, 134-36. — Jean le Hiérapolite, évêque d'Abila, RAO IV, 51-53. — Lieu de la lapidation de S. Étienne, RAO IV, 66-68. — Monastic cemeteries of Wady er-Rababi, PEF 376-78. — Ville lévitique de Mêphaat, RAO IV, 57-60. Cf. 1902, — Les trois Karak de Syrie, RAO IV, 60-66. JA I, 363. — Le « ratl » arabe et l'éponge americaine, RAO IV, 53-57. JA I, 199-200. (Cf. 1899). — AEHE 1901, 101-102. — Notes on the, PEF October, PEF 78-79. — Rec. : ZDMG 53, 3. 6. 54. RA I, 155-56. 466-67. II, 471. — ZDPV 22, 1-2. 3. RA I, 157. 467. — MDPV 1899 nr. 3-4. 5. RA I, 155-57. 467.

1901.

Stèle de Seti I, découv. en Palest. CR 621. — Sceaux et poids à légendes sém. du Ashmolean Museum, RAO IV, 192-96. — Quelq. cachets israél. archaïques, RAO IV, 255-61. — Inscr. phén. de Tortose, RAO IV, 196-98. — Stèle phén. d'Amrith, RAO IV, 325-37. CR 373-83. 511-12. — Stèle dédiée au rab Baalyathon, CR 607-08. — Nom phén. Banobal et l'inscr. de Memphis, RAO IV, 216-17. — Apollon Mageirios et le Cadmus phén. RAO IV, 224-26. — Le Phénicien Théosebios et son voyage à Pouzzoles, RAO IV, 226-37. CR 200. — Quelq. inscr. pun. du Musée Lavigerie, RAO IV, 198-203. — Quelq. noms propres pun. RAO, IV, 210-16. — Le mot pun. « Mu » chez Plaute, RAO IV, 216. — Urne pun. avec inscr. RAO IV, 265-72. — Quelq. noms propres juifs, RAO IV, 218-24. — Le droit des pauvres et le cycle pentaéterique chez les Nabat. RAO IV, 289-319. Cf. CR 562-64. — Bostra et son mur d'enceinte nabat. RAO IV, 262-64. — Le peuple de Zakkari, RAO IV, 250-54. — Le dieu nabat. Chaî'al-Qaum, RAO IV, 382-402. — Les noms nabat. Thomsaché et Abdadousares, RAO IV, 167-68. — Nouv. inscr. nabat. RAO IV, 169-84. — L'année sabbatique des Nabat. et l'origine des inscr. sinaït. et saphaïtiques, RAO IV, 187-92. Cf. CR 206-07. — L'inscr. sinaït. des trois Augustes, RAO IV, 184-86. — Un néocore palmyr., du dieu 'Azîzou, RAO IV, 203-06. — Épitaphe d'un archer palmyr. RAO IV 217-18. — Un thiase palmyr. RAO IV, 374-81. V, 179 210. — Les 2 inscr. relig. de Palmyra p. p. Littmann, JA II, 521-28. Cf. RAO IV, 382-402. V, 179-81. — Notes de mythol. sém. RAO IV, 323-25. — Le culte sur les toits chez les Sémites, RAO IV, 338-39. — Betomarsea-Maioumas et les fêtes orgiaques de Baal-Peor, RAO IV, 339-45. PEF 369-74. — Le trône et l'autel chez les Sémites, RAO IV, 247-50. — Plaque d'or de Syrie, représ. Esculape, Hygie et

Digitized by Google

Télesphore CR 565-67. RAO V, 54-55. — Le dieu Monimos, RAO IV, 165-67. — Le Zeus Madbachos et le Zeus Bômos des Sémites, RAO IV, 164-65. — Mosaïques découv. près de Jérus., représ. Orphée charmant les animaux, CR 223-25. — Inscr. de Sandahannah, CR 108-10. — Inscr. nr. 2245, 2146 et 2009 de Waddington, RAO IV, 361-72. — Inscr. gr. de Haurân CR 688 et 692. — Inscr. from Beersheba, PEF 122-23. — La belle Simè d'Éleuthéropolis, RAO IV, 237-40. PEF 116-18. — Inscr. rom. de Nîha, RAO IV, 288-89. — Les inscr. rom. de l'aqueduc de Jérus. RAO IV. 206-10. PEF 118-22. — Les cerfs mangeurs de serpents, RAO IV, 319-22. JS 451-54. — Tablette de terre cuite de Cnossos avec inscr. RC 167-68. Cf. RAO V. pl. III, ACR 42-43. — Les poteries rhodiennes en Palest. RAO IV, 240-42. CR 110-11. PEF 114-16. — La destruction du St-Sépulcre et inscr. coufique de la Basilique de Constantin, RAO IV, 283-87. CR 257. PEF 246-50. — La carte de la Terre Promise d'après la mosaïque de Mâdeba, RAO IV, 272-83. CR 553-54 PEF 235-46. — Un sceau des Croisades, RAO IV, 242-46. CR 56-57. PEF 109-14. — Quelq. noms de vêtements chez les Arabes de Palest. RAO IV, 264-65. — Dolmens et monum. de pierres brutes en Palest. RAO IV, 261-62. — AEHE 1902, 90-92. — ACF 40-42. — Rec. : Dalman : Palästinischer Diwan, RC II, 243-44. — ZDMG 54, 2-3. 55, 1. 2-3. RA I, 149, 296. II, 439-40. — ZDPV 23, 3-4. 24, 1. RA I, 296. 439. — MDPV 1900 nr. 2-4. RA II, 440.

1902.

Inscr. hittite de Palangah, CR 452-54. — Trois nouv. cachets israél. archaïques, RAO V, 121-29. 199. PEF 262-68. — Cachets inédits, CR 321. — Stèle phén. d'Oumm el-'Aouâmid, RAO V, 1-8. RA I, 200-07. Nouv. remarques, RAO V, 84-86. — Dédicace phén. à Eschmoun prov. de Sidon, RAO V, 34-35. — Les inscr. phén. du temple d'Eschmoun à Sidon, RAO V, 217-67. 296-97. CR 550-51. — Un prêtre de Malak-Astarté, RAO V, 148-54. CR 469-70. — Le dieu Sadycos, RAO V, 207-09. — Chartimas, patrie de Didon, RAO V, 209. — Antiq. et inscr. pun. RAO V, 49-51. — Psaume 88, 48. RAO V, 211. — Inscr. neopun. RAO V, 105-09. — La hiérarchie sacerdotale à Carthage, RAO V, 66-70. — Dépôt de flèches anciennes dans la forteresse de David à Jérus. RAO V, 55-57. PEF 136-37. — Un Thraseas nabat. RAO V, 172-73. — Inscr. bilingue nabat. gr. du Sinaï, RAO V, 59-66. — Orotal et Dusarès, RAO V, 109-15. — Nouv. bustes funér. avec inscr. palmyr. RAO V, 35-46. — Monum. palmyr. RAO V, 281-85. RB 1903, 77-80. — Dieu solaire sur un monum. d'origine palmyr. RAO V, 154-63. CR 472-73. — Épigraphie gréco-rom. de Palmyre, RAO V, 90-105. 177-78. — Le prétendu BATR éthiop. et le livre d'or, RAO V, 186-94. CR 493. — Pierre milliaire avec le plus anc. spéc. d'écriture arabe, CR 506. — Légendes rom. et arabes sur des lampes, RAO V, 32-33. — Un dicton arabe vulg. RAO V, 88-90. — Zeus Hélios et le Baal-Bosor, RAO V, 15-21. PEF 15-21. — Baal-Bosor or Baal-Kosor PEF 135-36. — Le stratège et phylarque Odainathos, RAO V, 147-48. CR 441-42. — Inscr. gr. de Bersabée, RAO V, 129-43. CR 414. PEF 268-82. — Ordonnances imper. conc. les adaerationes en Palest. CR 441. RAO V, 143-47. PEF 385-88. — Inscr. gr. du Haurân, RAO V, 21-29. PEF 21-27. — Inscr. gr. de Syrie, CR 441-42. RAO V, 147-48. 170. 172. — Inscr. gr. de Sidon et environs, RAO V, 212-17. 289-90. — Inscr. gr. de Dora, RAO V, 285-88. — Inscr. en mosaïque de Beit Sourîk, RAO V, 46-49. — Inscr. gr. à Bâb el-Ouâd, RAO V, 185. — Mambogaios, cava-

Digitized by Google

lier commagénien, RAO V, 86-88. — Inscr. chrét. du mont d'Olivier, CR 454-55 RAO V, 163-69. 181. 182-84. 387-89. — Le magistros Théodore Carandènos, RAO V, 173-76. 185-6. — Le plâtrier Sosibios de Gaza, RAO V, 57-59. PEF 137-38. — Le mot centenarium d'après le Talmud, RAO V, 194-200. CR 506. — L'Idole de Jalousie, Qinian, Tammoûz et Adonis, RAO V, 184. — Θεὸς Ἀρεμθηνός et 'Aramtâ, RAO V, 211-12. 372. — Le dieu Mifsenus et Mispheh de Josué XI, 8, RAO V, 79-84. — L'embouchure du Jourdain à l'époque de Josué, AEHE 5-21. RAO V, 267-80. — Dannaba et le pays de Job, RAO V, 8-14. PEF 10-15. — Ville d'Havila, JA I, 534. — Archéol. et topogr. de Palest. RAO V, 115-20 : Qoûseîr-'Amra (JS 281-84), Ville de Mêpha'at (PEF 260-61), Sykomazôn (PEF 262) — Castellum rom. de Qariat el-'Enab, RAO V, 51-54. — Lac de Catorie, RAO V, 201-06. (Cf. CR 1889, 259 s.). — Le monastère de Mélanie, RAO V, 181-82. — Sanctuaire de l'apparition de l'Ange, RAO V, 182-84. — Quelq. nom, de lieux de Palest. et Syrie dans les listes épiscop. de Michel le Syrien, RAO V, 29-32. — Les possessions de l'abbaye du Templum Domini en Terre Sainte, RAO V, 70-78. — AEHE 1903, 84-86. — ACF 39-41. — Réc. : Baedeker : Palästina u. Syrien, RC I, 281-83. — ZDMG 55, 4. 56, 1. RA I, 127-28. 295. — ZDPV 24, 2-3, 4. RA I, 127. 418. — MDPV 1900 nr 6. 1901 nr I, RA I, 417.

1903.

Stèle à Djebail avec cartouche de Chechonq I, CR 91. 378-83. RAO VI, 74-78. — Deux statues phén. à inscr. RAO V, 373-78. CR 73. — Nouv. inscr. phén. de Sidon, RAO V, 366-67. — Melek Melakim dans une inscr. de Sidon, CR 163-64. — L'ère et calendrier de Tyr, RAO V, 288-89. — Eschmoun de Sidon et Melqart de Tyr, RAO V, 380. — Saïda et ses environs d'après Edrîsi, RAO VI, 32-35. — Deux épitaphes pun. RAO V, 313-22. — Papyrus aram. Euting, CR 73. 264. RAO VI, 221-46. — Inscr. nabat. d'Oumm el-Qotain, RAO V, 367. VI, 113-14. — Sahouet (el-Khidr), RAO V, 290. — Destination des inscr. sinaït. RAO V, 383. — Inscr. du Safa, RAO V, 383-86. — Inscr. gréco-palmyr. d'Égypte, RAO V, 300-06. — Inscr. gr. de Palmyre, RAO VI, 31-32. — Notion de la sainteté chez les Sémites, RAO V, 322-24. — Bronze du Jupiter Heliopolitanus CR 89-91. 384-85. RAO VI, 78-81. 118-19. — Porte de Nicanor de Jérus. RAO V, 334-40. CR 41. PEF 125-31. — Sépultures mithr. de Tripoli, CR 79. 105. — Nouv. dédicace de Baal Marcod, RA II, 225-29. RAO VI, 35-41. — Le mont Hermon et son dieu, CR 42. 44. 57. RAO V, 346-66. PEF 135-40. 231-42. — L'autel de Kadès, RAO V, 341-46. PEF 131-35. — Le δὶ ἡμᾶς et Dimas le mauvais larron, RAO V, 390-91. CR 389. — Inscr. gr. d'Antinoë, RAO V, 371-72. — Inscr. gr. de Bersabée, RAO V, 370-71. — Inscr. gr. du Mont des Oliviers, CR 541. RC II, 520. — Inscr. gr. dn Pont, RAO V, 291-96. 382-83. — Inscr. gr. de Djerach, RAO V, 307-13. — Nouv. inscr. gr. de pays de Tyr, RAO V, 378-80. — Inscr. gr de Hauràn, RAO V, 367-68 — Kaioumas, RAO V, 368-70. — Ardoula, RAO V, 386-87. — Inscr. gr. de Gaza, ère de Gaza, CR 251. RAO VI, 112 et CR 1904, 63 s. — Lepcis et Leptis Magna, CR 333-46. RAO VI, 41-53. — Colonnette avec inscr. lat. de Leptis Magna, CR 201-02. RAO VI, 54-56. — Inscr. gr. et lat. de Palest. CR 479-95. RAO VI, 182-203. — Inscr. lat. des Croisades de St-Jean-d'Acre, CR 72. — Une glose gr. du manuscrit de Tours nr. 286-CR 388. — Le chrisme constantinien selon Mas'oûdi, CR 416-19. RAO VI, 81-85. — Les Bohémonds d'après les sources arabes, RAO V, 391-95. CR 389-90. — Deux chartes des Croisés dans des archives arabes, RAO VI, 1-30. CR

Digitized by Google

398-99. 413. — Hamelielot et 'Aïn, El-Djâloût, RAO V, 381-82. — Sofsaf et Ménagadem, RAO V, 299. — Tiare de Saïtapharnès. Le Temps 11 juin. — ACF 87-88. — Réc. : Harder : Deutsch-Arabisches Wörterbuch, RC I, 21-22. ZDMG 57, 2. RA II, 356. — MDPV 1902, nr. 3. RA II, 356. — ZDPV 26, 1-4. — RA II, 356-57.

1904.

Le sceau de Chema', serviteur de Jéroboam, RAO VI, 294-96. — Quatre cachets israél. archaïques, RAO VI, 114-17. — L'inscr. israél. de l'aqueduc de Siloé, RAO VI, 107-11. — Un passage des épitaphes d'Eschmounazar. RA VI, 203-08. 375-76. — Inscr. de fondation du temple d'Echmoun, CR 723-25. — Nouv. inscr. phén. du temple d'Echmoun, RAO VI, 162-69. — Platanos de Phénicie, RAO. VI, 65-73. PEF 42-49. — Le nom phén. SNR RAO VI, 216-17. — Nom phén. Gerhekal, RAO VI, 301. — Inscr. néo-pun. de Tripolitaine, CR 553-54. RAO VII, 86-114 — Nampulus, RAO VI, 218-21. — Tanit et Didon, RAO VI, 273-79. CR 459. — Echmoun-Melqart et Hermès-Héraklès RAO VI, 288-89. CR 477. — Onomastique pun. et africaine, RAO VI, 119-21. 213. — Inscr. néo-pun. RAO VI, 213. — Stèle aram. RAO VI, 117-18. — Textes aram. d'Égypte, RAO VI, 221-70. (IV Vogüé, 246-55. V. Maspéro, 255-60, CR 212-13. VI. Cowley, 260-67. CR 436. VII Sayce, 267-70.). — Papyrus et ostraka aram. d'Éléphantine, RAO VI, 147-62 (CR 330-31). VII, 240. — Inscr. nabat. CIS II, 466. RAO VI, 270-73. CR 445. — Inscr. nabat. de la Haute Égypte, RAO VI, 121-22. — Découv. du sanctuaire du roi nabat. Obodat, CR 62-63. — Le roi de « tous les Arabes », RAO VI, 305-10. — Noms propres palmyr. et nabat. RAO VI, 113. — Le prétendu dieu Ogenès, RAO VI, 283-87. CR 479. — L'empereur usurpateur Achilleus, RAO VI, 289-94. CR 517. — Nouv. chronique samar. RAO VI, 85-107. JS 34-49. — «Meskîn » et lépreux, RAO VI, 56-58. — L'empereur Hadrien et Jérus. RAO VI, 279-83. — Le calendrier dit « des Arabes » à l'époque grecque, RAO VI, 122-27. CR 63-65. — Inscr. gr. de Gaza RAO VI, 112. — Inscr. gr. de Bersabée, CR 54-55. — Inscr. gr. chrét. de Bersabée, CR 175-76. — Inscr. d'El-Maqsoura, RAO VI, 298. — Αὐξόνι, RAO VI, 298-99. — Martha, femme de Sev. Maximus, RAO VI, 299-300. — Phaena de la Trachonite, RAO VI, 300-01. — Χάρῃ Βόστρα. RAO VI, 303. — Noms gréco-sém. RAO VI, 213-14. — Nouv. découv. archéol. dans le Haurân, RAO VI, 316-18. — Divers inscr. de Palest. p. p. Dalman, RAO VI, 174-76. — Inscr. diverses de Palest. RAO VI, 208-12. — La diaconesse Sophie, nouv. Phaebe, RAO VI, 144-46. — Inscr. bilingue de Qal'at Ezraq, RAO VI, 301-02. — Leucas et Balanée, RAO VI, 310-14. — Province d'Arabie, RAO VI, 318-37. JS 668-84. — Légats d'Arabie, RAO VI, 212. — Horus légionnaire, RAO VI, 215-16. — Objets épigraphiques de la coll. Ustinow, RAO VI, 174-82. — Le dieu thrace Asdoulès, RAO VI, 214-15. — Segor, RAO VI, 217-18. — Monogr. byzant. sur tessères de plomb RAO VI, 59-64. CR 18. — Monogr. byzant. RAO VI, 218. — Glose d'un manuscrit de Tours : Λυχνος, CR 19-20. — Peregrinatio dite de St-Silvie, RAO VI, 128-44. CR 65. 116. 157. — St-Epiphanie et l'alchimie, RAO VI, 303-05. — Vente des sépulcres, RAO VI, 314-16. — Mort du P. de Saint-Aignan, CR 399-400. — ACF 66-67. — AEHE 1905, 85-68. — Rec. : Salmon : Texte arabe pour servir à l'histoire des Chrétiens d'Égypte, JA II, 533-41. Cf. RAO VI, 364-72. — ZDMG 58, 3. RA II, 430.

Digitized by Google

1905.

Mésa. Réponse à M. Jahn, RA II, 358.— Cachet phén. au nom de Phar'och, RAO VI, 374-75. — Nouv. dédicaces phén. de Bodachtoret, RAO VI, 337-53. Cf. CR 1904, 723 s. RAO V, 366. VI, 162. — Inscr. phén. de Khân el-Khaldé, RAO VI, 373-74. — Proscynèmes phén. et aram. à Abydos, RAO VI, 391-400. CR 219. — « Khaçf », moitié ou totalité, RAO VI, 376-77. — Noms prop. phén. abregés, RAO VII, 38-40. — Le dieu Echmoun, RAO VII, 171-74. — Inscr. pun. CIS I, 293. RAO VII, 142-44. — Inscr. bilingue néo-pun. et lat. RAO VI, 377-90. — Papyrus hébr. aram. d'Égypte, CR 311. — Quarts de sicle juifs à Tell el-Herr, CR 55-56. 135-36. — Inscr. gr. et aram. de Zindji-Dérè, RAO VII, 77-79. — Inscr. nabat. de Bostra CR 557-59. RAO VII, 155-59. JA II. 363-67. — Épigraphie palmyr. RAO VII, 1-24 (JA I, 383-408), 25-38. Cf. RAO VIII, 80-81. — La nativité et le bas-relief de Palmyre, RAO VII, 83-86. — Fête de l'empereur Hadrien à Palmyre, RAO VII, 163-67. — Inscr. samar. de Gaza et inscr. gr. de Bersabée, RAO VII, 183-90. CR 539-42. RB 1906, 84-91. — Fouilles p. Macridy Bey pour trouver le palais du calife Haroun-er-Rechid, CR 500. — Le tâdj-dâr Imrou'l-Qais et la royauté générale des Arabes, RAO VII, 167-70. (Cf. VI, 305). — Le livre de la création et de l'histoire, RAO VII, 40-54. — Une zemzémiyé médiévale avec inscr. et armoiries arabes, RAO VI, 361-64. — Anses d'amphores estamp. de Carthage, RAO VII, 145-46. — Inscr. judéo-gr. d'Alexandrie, RAO V, 144-45, 195. — Inscr. gr. de Hazemel-ser RAO VII, 80. — Inscr. gr. de Palest. RAO VII, 174-78. — Un édit du roi Agrippa II, RAO VII, 54-76. 238-39. CR 406. — Inscr. gr. de Yabroûd, CR 406. — Zeus Naos et Zeus Bômos, RAO VII, 81-83. — L'Héracleion de Rabbat-Ammon Philadelphie et la déesse Astéria, CR 584. RAO VII, 147-55 (147-53 = RA II, 209-15). — Inscr. gr. et rom. et médiévales rec. p. Oppenheim dans la Syrie du Nord, CR 535. Byzantinische Zeitschrift 1906, 18-68. RAO VII, 217-36. — Inscr. de Sîla, RAH, 355-56 (cf. les notes ib. I, 409-12). — Nouv. inscr. lat. et gr. de Haurân, RAO VII, 178-82. — Sépulcres ἀσάλευτα, RAO VI, 357-59. — Les composés de φιλο, RAO VII, 80-81. — Inscr. rom. de Ghadamès, CR 248. — Une ghazzia rom. contre les Agriophages, RAO VII, 159-63. — Monogramme attribué à l'empereur Nicéphore Phocas, RAO VI, 359-61. — Relation de voyage de Benjamin de Tudèle, RAO VII, 114-24. CR 463. YS 500-06. — Pèlerinage de Louis de Rochechouart, RAO VII, 125-42 (cf. RC 1893, II, 21-29). — Hauteur du Mont Thabor, RAO VI, 373. — Albert le Grand et l'ère chaldéenne, RAO VI, 353-56. — Les comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, RAO VII, 190-94. — AEHE 1906, 93-94. — ACF, 81-82. — Réc. : ZDMG 59, 1-2. RA II, 358-59. — ZDPV 27, 4. 28, 1-3. RA I, 146. II, 357. — MDPV 1903 nr. 6. 1904, nr. 3-6. 1905 nr. 2-3. RA I, 146. II, 357-58.

1906.

Deux alabastra israél. découv. à Suse, RAO VII, 294-304. CR 237-48. — Le « prince héritier » en phén. et hébr. RAO VII, 195. — Inscr. néo-pun. d'El-Kef (Tunisie), CR 445-47. RAO VIII, 15-17. — Noms pun. RAO VII, 385. — Fragm. d'une inscr. gr. et nabat. de Milet CR 116. RAO VII, 305-29. JA I, 159-60. Cf. CR 1907, 289-91. RAO VIII, 144. — Stratèges nabat. de Madeba, RA I, 415-22. RAO VII, 241-47. — Stratège nabat. Elthemos, RAO VII, 379-83. — Chiliarchie d'Hephaestion et les Nabat. RAO VII, 247-54. — Tra-

Digitized by Google

ditions arabes au pays de Moab, JA II, 361-69. RAO VIII, 28-34. — Épigraphie palmyr. RAO VII, 337-69. — Nouv. inscr. palmyr. RA I, 253-67. Cf. RAO VIII, 1-14. — Jésus dans la tradition samar. RAO VII, 387-88. — Le « sirr » sanctifié, RAO VII, 200-02. — Quelq. passages de chroniques, orientales CR 484. — Le scarabée sigillaire chez les Arabes, RAO VII, 334-37. — Chebîn « parrain », RAO VII, 370. — La semoule, RAO VII, 377. — Piscine Probatique et Béthesda, RAO VII, 369-70 (Localités antiques de la Palest. RAO VII, 329-34). — Inscr. gr. d'Esdoûd, RAO VII, 208-12. — Inscr. gr. de Haurân, RAO VII, 388-94. — Abdalgas et Olbanès, RAO VII, 239-40. — La province d'Arabie, RAO VII, 202-08. JS 50-53. — Inscr. gr. de Waddington 2210, RAO VII, 194-95. — Le « memorion », RAO VII, 195-96. — Légendes sur l'alouette, CR 592-602. RAO VIII, 34-46. — Ancien rituel gr. pour l'abjuration des Musulmans, RAO VII, 254-57. — Inscr. byzant. à Azote, CR 116. — Inscr. byzant. de Sinope, RAO VII, 237-38. — L'édit byzant. de Bersabée, RAO VII, 257-84. RB 412-32. — L'expédition améric. dans la Syrie centrale, RAO VII, 214-17. — Le comte Anthimos, gouv. d'Arabie, RAO VII, 236-37. — Le comte Patricius, RAO VII, 196-97. — Deux projets des croisades, RAO VII, 199-200. — Date des mosaïques trouvées dans la région de l'Euphrate, CR 123. — St-Georges, RAO VII, 370-71. — Gérard, évêque de Balanée, RAO VII, 197-98. — Note sur Berdan, CR 211-12. — Le mons Syna de Césarée, RAO VII, 385-87. — Marche de Saladin du Caire à Damas, Kerak, RAO VII, 285-94. RB 464-71. — St-Tarabô et la rage, RAO VII, 369. — Hist. d'Égypte de Maqrizi, RAO VII, 198-99. — Dauphins et poissons volants, RAO VII, 383-85. — Les poissons et la violation du Sabbat, RAO VII, 373. — Le roi Dacianus, RAO VII, 371-72. — Jézabel, RAO VII, 372. — Mont 'Aûf et Élie, RAO VII, 372-73. — Itinéraire de Gaza au Caire, RAO VII, 373-75. — Béthanie, RAO VII 377. — 'Ali, le MAZKIR de Mahomet, RAO VII, 378-79. — L'aétos sém. RAO VII, 381-83. — Cierges de Noël, RAO VII, 378. — Modestus et l'hist. de l'orgue, RAO VII, 375-76. — Augustus, fils de Julius, RAO, 376-77. — AEHE 1907, 96-98. — ACF, 81-83. — Rec. : Baedeker : Palest. et Syrie, RC II, 41-42. — Sayce-Cowley : Aramaic Papyri discov. at Assuan, RC II, 341-54. — Jacoby : Das geographische Mosaik von Madeba, RC II, 423-25. — ZDMG 59, 3-4. 60, 1. 2-3. RA I, 363, II, 182-83. 457. — ZDPV 28, 4. 29. 1. 2-4. RA I, 362. II, 184. 456-57. — MDPV 1905 nr. 2-3, 1906 nr. 2. 1. 3-5. RA I, 362-63. II, 183-84. 456.

1907.

Répertoire d'Épigraphie Sémitique II (1907-14) passim. — Deux inscr. israél. archaïques de Gézer, RAO VIII, 103-12. — Inscr. d'un monum. phén. de la région de Tyr, CR 606-08. — Dédicace de Gerçaphon, RAO VIII, 126-28. — Épigraphie pun. RAO VIII, 95-103. — Inscr. néo-pun. RAO VIII, 15-17 (= CR 1906, 445), 17-21. — L'antique nécropole juive d'Alexandrie, RAO VIII, 59-71 (59-67 = CR 234-43, p. 68-71 = CR 375-80). — Papyrus et ostraka aram. juifs, RAO VIII, 128-41. (Papyr. Sachau 128-33, Ostraka Lidzbarski 133-35, Papyrus et ostraka Cowley 135-41). — Jéhovah à Éléphantine, RA II, 432-39. Le Temps 29 oct. — Compte-rendu de la mission à Éléphantine, CR 201-03. — Nicias, RAO VIII, 80. — Le Syrmaeon nabat. arabe, RAO VIII, 75-76. — Le livre des neuf sphères, RAO VIII, 142-44. CR 483-84. — Mithra, RAO VIII, 146-47. — Sépulcre de Abedrapsas, RAO VIII, 47-50. — Inscr. de Qennesrîn, RAO VIII, 81-88. — Inscr. du Lucus Furrinae, RAO VIII, 51-59.

Digitized by Google

CR 250-58. — Inscr. gr. de 'Ammân, RAO VIII, 121-25. — Épigraphie gr. et rom. : Sépulcre à étages de Salarama, RAO VIII, 114-16. CR 442-44. — Pancharius, RAO VIII, 117-18. CR 484-85. — Cagnat et Besnier : Revue des publ. épigr. (RA I, 347-68) RAO VIII, 118. — Milliaire de Yabroûd, RAO VIII, 93-94. — Mots gr. dans le Talmud, RAO VIII, 119-21. (119-20 Les optiones = CR 465-66). — Monnaie de Pella au nom de Lucilla, RAO VIII, 113-14. — Acclamation liturgique « ἄξιος », RAO VIII, 76. — Nonna et Stephanos, de Aila. RAO VIII, 76-78. Bull. corr. Hell. 420. — L'higoumène Elias et l'église de St-Théodore, RAO VIII, 79-80. — Inscr. rom. de Djerach, RAO VIII, 78-79. — Libyen Zabo, fils de Nargranus, RAO VIII, 74-75. — Topographie de la Jérus. antique, RAO VIII, 21-28. JS 47-51. — Basilique du St-Sépulcre, RAO VIII, 145-46. — Le patriarche de Jérus. Eustochius, RAO VIII, 88-93, 148. — Pèlerins de Terre sainte et guides juifs, RAO VIII, 141-42. — Forgerons, poètes et musiciens, RAO VIII, 71-74. 147-48. — Fonds pour l'acquisition d'antiquités, CR 488-92. (Datée 13 février 1899). Cf. CR 1908, 368. — AEHE 1908, 76-77. — ACF, 69-70. — Rec. : Lidzbarski, Altsemitische Texte, RC II, 101-06. — Riess : Atlas Scripturae sacrae, RC II. 241-42. — Rosenberg : Phönikische Sprachlehre u. Epigraphie, RC II, 224-26, — Herzfeld : Samarra, RC II, 383-84. — ZDMG 60, 4, 61, 1-2. RA II, 174. — ZDPV 30, 1-4. RA II, 174-75. — MDPV 1906 nr. 6. 1907 nr. 1-3. RA II, 175. 342.

1908.

Mésa. Réponse à Martin, RA I, 434. — L'Aphrodite phén. de Paphos, CR 319. RA 1, 329-30. — Deux vases à épigraphes pun. d'Égypte. Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie, nr. 10. CR 312. — Inscr. bilingue, gr. et aram., découv. à Faraʿa, CR 410. Cf. RAO VII, 77-79. — Inscr. nabat., CR 500. RB 533-37. — Inscr. minéo-gr. CR5 46-60. — Réc. : Grégoire : Inscriptions, CR 477. — ZDMG 61, 4. 3. 62, 1-2 RA I, 434. II, 139-40. — ZDPV 31, 4. RA II, 312. — MDPV 1908 nr. 4-5 RA II, 312.

1909.

Sceau sém. et alabastrum avec inscr. gr. CR 33-37. — Mosaïque juive à inscr. de Sepphoris, CR 677-83. — Dédicace à « Astarte palest. » découv. à Délos, CR 303-07. Cf. CR 1910, 412. — De Tyr à Pouzzoles, Florilegium M. de Vogüé, p. 111-28. — Inscr. gr. à Sîk-en-Namala, JS 372-73. — Nazareth, l'ancienne basilique des Croisés, CR 227. — AEHE 1909-10, 77-80. — ACF 63-66. — Rec. : Lagrange : Sanctuaire lihyanite, CR 461. — ZDMG 62, 3 s. 63, 1. 2. RA I, 147. 266. II, 298. — ZDPV 32, 1-2 RA I, 267. — MDPV 1908 nr. 6 et 1909, nr. 1. 2. RA I, 425.

1910.

Sacerdos, PEF 35. — Note on Greek inscr., American Journal of Archaeology, 426-27. — Fiole de St-Seurin de Bordeaux, CR 209. — AEHE 1910-11, 104-05. — ACF 49-50.

1911.

L'arc brisé oriental et occidental, CR 363. — AEHE 1911-12, 80. — ACF 100-02. Réc. : ZDMG 63, 3-4. 64, 1-2. RA I, 178-79. — ZDPV 32, 3-4, 33, 1-3. RA I. 63-, 3-4, 179.

Digitized by Google

1912.

AEHE 1912-13, 98-99. — ACF 49-50.

1913.

AEHE 1913-14, 86. — ACF 52-53.

1914.

Le nom Pascasius chez les Juifs, CR 27. — AEHE 1914-15, 110-11.

1915.

AEHE 1915-16, 60-62.

1916.

AEHE 1916-17, 32.

1917.

Post-scriptum (Après Vassel : Inscr. céramiques pun.), RA II, 356. — Inscr. palmyr. sur ostraka, CR 328. — A. Dutens, Paroles d'adieu p. Richelot et Cl. G. — AEHE 1917-18, 45-48. — ACF 79-80.

1918.

Terre cuite pun. CR 261. — Épitaphe d'Apronia de Salone, CR 308-10. — Un style du musée de Cologne, CR 250-59 — AEHE 1918-19, 57-59. — ACF 65-67.

1919.

Mosaïque juive de 'Ain-Doûq, CR 87-122. 298-300. « Syria » 1921, 172-74. CR 1921, 141-42. 143-46. — Les Nabat. en Égypte, RHR I, 1-29. CR 349. — AEHE 1919-20, 33-34.

1920.

Le Paradeisos royal achéménide de Sidon, CR 405-08. RB 1921, 106-09. — Découv. d'une synagogue de l'époque Hérodienne à Jérus. CR 187-88. RPL 21 août. « Syria » 190-97. — Nécropole juive de Monteverde, RA I, 365-66. — Barcochebas ὁ μονογενής, CR 249-50. RB 540-55 — Nouv. inscr. nabat, RHR 1, 47-57. — Odeinat et Vaballath, CR 172. RB 382-419. — La lampe et l'olivier dans le Coran, RHR 1, 213-59. — AEHE 1920-21, 29-31. — ACF 81-82.

1921.

Découv. de Montet, CR 353. — Mycerinus, CR 363. — Le conseil des Trente à Carthage, CR 296-98. JS 223-29. — Notes d'Épigraphie Syrienne, RHR II, 108-27. (Dédicace du temple de Aingaddi 108-18. Faux dieux : El-Amon, Nesepteitis, Ogénès, Deus Geneas 118-27). — ACF 72-73. — Réc. : Mélanges de la Faculté orient. de Beyrouth t. VII, CR 233.

1922.

Note (Naville : Vase à parfum de Byblos), « Syria » 295-97. — Empereurs ou Dieux, « Syria » 270-71. — AEHE 1922-23, 57-61. — ACF 94.

Harald INGHOLT.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHEOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

BOUCHÉ-LECLERCQ.

Louis-Thomas-Auguste Bouché-Leclercq naquit à Francières (Oise), en juillet 1842. Sa famille le destinant à l'église, il fut séminariste à Noyon ; mais, comme Renan, il eut sa crise de conscience et opta pour la *periculosa libertas*. Sans fortune, il entra alors dans l'enseignement privé. Un voyage qu'il fit en Italie, comme précepteur dans une famille riche, détermina sa vocation scientifique. La littérature italienne lui fut bientôt aussi familière que les monuments et les institutions de l'ancienne Rome. Avec un volume sur Léopardi[1], il prépara deux thèses de doctorat qu'il soutint en 1872 : *Les pontifes de l'ancienne Rome* ; *Placita Graecorum de origine generis humani* (brochure devenue très rare, qui devrait être rééditée en français). Nommé professeur de littérature ancienne à Montpellier (1875), puis professeur suppléant d'histoire ancienne à la Sorbonne (1879), il devint professeur adjoint (1886), puis titulaire (1888). L'Académie des Inscriptions l'élut en 1898 à la place de l'orientaliste Schefer, dont il écrivit une remarquable biographie (1899).

Bouché-Leclercq s'appliqua d'abord, avec plusieurs collaborateurs, à doter la France d'une histoire complète de l'antiquité, traduite de l'allemand; c'est ainsi qu'il fit passer dans notre langue les grands ouvrages de Curtius (5 vol., 1880-3), de Droysen (3 vol., 1883-5), de Hertzberg (3 vol., 1887-8). Il y ajouta un bon atlas de géographie antique (1883). Mais ce grand travail, joint à son enseignement, ne l'absorbait pas. Il trouva moyen d'écrire un vaste ouvrage devenu classique, l'*Histoire de la divination dans l'antiquité* (4 vol., 1879-82). Prêt aux besognes les plus difficiles, qu'il préparait dans ses cours de la Sorbonne, il publia ensuite l'*Astrologie grecque* (1899), l'*Histoire des Lagides* (1907), l'*Histoire des Séleucides* (1913), travaux qui seront sans doute dépassés, mais non remplacés. Entre temps, il donnait le meilleur *Manuel des Institutions romaines* que nous possédions (1886), injustement critiqué par Dareste dans le *Journal des Savants*, et trois volumes, à la fois érudits et faciles à lire, dont le dernier suffirait à conserver son nom : *Leçons d'histoire grecque* (1899) ; *Leçons d'histoire romaine* (1909) ; *L'intolérance religieuse et la politique*, c'est-à-dire l'Empire romain et le christianisme (1911).

Au cours de quarante-huit ans d'enseignement, il forma de très nombreux élèves qui eurent tous à se louer de son désir d'être utile, un des caractères aimables de sa puissante nature et celui qui lui fit le plus d'amis. Ce n'est pas qu'il n'eût parfois à compter avec des adversaires qui en voulaient à son agnosticisme en matière religieuse, appuyé sur une connaissance approfondie des textes. Lors de la soutenance de thèse de M. Thamin sur Saint-Ambroise, tout imprégnée de l'esprit néo-chrétien d'Ollé-Laprune, Bouché-Leclercq n'hésita pas à protester contre certaines assertions de l'auteur, ce qui lui valut aussitôt — car les murs de la Sorbonne ne sont pas sourds — de violentes attaques dans une certaine presse ; on le qualifia de *M. Homais*. Il m'écrivait à ce propos (11 novembre 1897) :

« Je ne tiens qu'à une chose, c'est qu'on ne suppose pas que je cherche les occasions d'être désagréable aux hommes de foi. Je vais droit mon chemin et ne

[1] *Giacomo Leopardi*, Paris, 1876.

Digitized by Google

touche qu'aux questions que je rencontre sur ma ligne. Il se peut que mon franc-parler me ferme les portes de l'Académie : en ce cas, je préfère le garder et rester dehors. »

Il y entra l'année d'après et, si l'on peut dire, siégea à gauche. C'était le temps de la *psychostasie* ; on devine qu'il avait tout de suite pris parti. Sans se mêler directement aux luttes politiques d'alors, il ne dissimula jamais ses sentiments. C'était l'homme le moins capable d'une propagande indiscrète, comme le moins capable d'une capitulation de conscience. Son enseignement de la Sorbonne ne fut jamais ni agressif, ni timoré : il fut scientifique, sans souci de murmures qui allèrent d'ailleurs en s'apaisant. Voici encore quelques mots que je reçus de lui le 1er février 1906 :

« Comme vous, je suis de ceux qui voient dans les questions religieuses le centre même de l'étude des civilisations. Cette année, j'expose, devant un public qui autrefois m'eût conspué et expulsé, les origines du dogme de la Trinité, notamment de l'apothéose du Christ, qui n'était encore qu'un homme pour les premières générations chrétiennes, avant l'invasion du gnosticisme et de la théorie du *logos*. Affrontons gaiement le risque d'être traités de renégats, vous dans la synagogue, moi dans un monde plus peuplé, plus obtus et moins tolérant. »

Pendant les dernières années de sa vie, devenu presque aveugle, Bouché-Leclercq fut condamné à l'oisiveté ; mais depuis longtemps, il employait ses loisirs à la rédaction de mémoires dont il m'a souvent entretenu. Il y insistait notamment sur l'évolution de ses croyances et sur l'ensemble des questions religieuses dont l'intérêt lui resta toujours présent. On doit souhaiter que ce manuscrit, où se reflète sans doute l'âme d'un grand savant et d'un parfait honnête homme, ne tarde pas à être livré à l'impression.

S. R.

MAURICE VERNES.

Né à Nauroy (Aisne) en 1845, mort à Paris à la fin de juillet 1923, Maurice Vernes appartenait à une vieille famille protestante qui a compté beaucoup de pasteurs et de financiers. Etudiant de théologie à Montauban, puis reçu docteur à Strasbourg, il fonda en 1880 la *Revue de l'Histoire des Religions* et se fit connaître par ses travaux d'exégèse qui témoignaient à la fois de sa compétence et de son libéralisme. De 1875 à 1882, il enseigna à la faculté de théologie protestante de Paris, puis il passa à l'Ecole des Hautes Etudes et devint directeur de la section des sciences religieuses. A la suite d'Ernest Havet, il soutint le paradoxe de la modernité des prophètes, dont il croyait les œuvres postérieures au ve siècle ; il rompit avec la doctrine de Reuss et de Graff, contesta l'authenticité des *Epitres* de Paul et émit des thèses philologiques plus que contestables dans son dernier ouvrage, *Les emprunts de la Bible hébraïque au grec et au latin* (1914). Vernes était un excellent homme, d'une honnêteté intransigeante, mais il manquait un peu d'équilibre. On le vit boulangiste en 1885 (il fut alors candidat malheureux à la députation), puis de nouveau, depuis 1897, associé aux plus fermes républicains. En 1917, il se déclara sioniste et joua un certain rôle dans la petite section française de ce parti. Toujours curieux de ce qui concernait le passé et le présent d'Israël, il fut, non sans éclat, président de la Société des Etudes Juives en 1898-9[1].

S. R.

[1] *Histoire des idées messianiques*, 1874 ; *Du prétendu polythéisme des Hébreux*, 1891; *Essais bibliques*, 1891, etc. Vernes a publié de très nombreux articles, quelques-uns excellents, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, la *Revue critique*, *L'Encyclopédie des Sciences religieuses* et la *Grande Encyclopédie*.

Digitized by Google

CAMILLE BENOIT.

Né à Roanne en 1851, mort à Paris, le 1er juillet 1923, Camille Benoît était un musicien très doué auquel un brillant avenir semblait promis ; mais, neurasthénique et valétudinaire, il n'eut jamais assez d'énergie pour suivre une vocation jusqu'au bout. Roujon, directeur des Beaux-Arts, le fit attacher au département de la peinture au Louvre en 1888 ; Benoît devint conservateur-adjoint et l'on regrette qu'il ait borné son action à faire entrer au Musée plusieurs importants tableaux. Cependant j'ai vu de lui une feuille imprimée d'un nouveau catalogue raisonné des peintures flamandes et hollandaises du Louvre ; mais cet ouvrage ne parut jamais. Retraité en 1918, Benoît mena dès lors une vie très triste, car il avait complètement perdu la vue ; l'affection de quelques amis adoucit sa fin.

Cet indolent avait beaucoup de talent et de finesse. Tout récemment, un bon juge, M. Fr. Winckler, a vanté son « extraordinaire acuité de vision » à propos de l'article des *Monuments Piot* (1903, p. 268) où il tira de l'obscurité l'école des peintres de Valenciennes du xve siècle. Il avait déjà identifié à Jean Mostaert l'auteur du tryptique d'Oultremont (*Gazette*, 1899, I, p. 265, 369) et dégagé la physionomie du maître de Moulins (*ibid.*, 1901, II, p. 90, 318, 368 ; 1902, I, p. 65, 239). Ces quelques articles, quoique un peu diffus, sont pleins d'idées et d'observations justes. Dans les recherches qui ont contribué à élucider l'histoire de la peinture du Nord de l'Europe au xve siècle, Benoît eut une part honorable qu'on n'oubliera pas.

On n'oubliera pas non plus la belle donation qu'il fit au Louvre en prenant sa retraite (deux précieux tableaux de Breughel le Vieux et de Bosch), remboursant ainsi, avec délicatesse et avec usure, les traitements modestes qu'il avait touchés. Benoît possédait aussi un charmant primitif français que M. Fenaille acheta pour le donner au Louvre et un délicat panneau de Sienne (Berenson, *Central Italian painters*, p. 290) qu'il vendit en Amérique. Tout est bien qui finit bien. Sans doute il est contraire au bon ordre que des conservateurs de Musées acquièrent pour eux-mêmes des objets d'art de la série dont ils ont la garde. Quand Reiset, qui possédait de magnifiques dessins, fut nommé conservateur des dessins au Louvre, il cessa d'en acquérir pour son propre compte et fit bien (Chennevières, *Souvenirs*, III, p. 95). Mais Benoit fit de cette liberté un usage qui tourne au grand profit de nos collections et c'est pourquoi on ne peut lui en vouloir.

S. R.

Quelques disparus.

Dans le discours que M. Toutain, président sortant, a prononcé, le 4 janvier 1923 à la Société des Antiquaires, l'hommage rendu à MM. L. Heuzey, L. Duchesne et P. Girard est suivi de brèves nécrologies concernant Jacques de Rougé (fils de l'égyptologue et égyptologue lui-même), Furcy-Raynaud (bibliothécaire honoraire de la Mazarine), R. Leblanc de Lespinasse (historien du Nivernais), Ferdinand Daguin (de l'Académie de Dijon), Jules Hannezo (explorateur de l'Ain), Pilloy (explorateur de tombes mérovingiennes et excellent dessinateur), le R. P. Séjourné (dominicain de Jérusalem), H. Guerlin (historien des châteaux de la Touraine). La mort de Pilloy, auquel l'archéologie franque est si redevable, sera particulièrement sensible à nos lecteurs ; elle aurait déjà dû leur être annoncée.

X.

WILHELM H. ROSCHER.

La 86e livraison du *Lexikon der Mythologie* (*Troilos-Tyché*), que Roscher dirigea pendant quarante ans, annonce la mort de cet érudit éminent, né en 1845 à Goet-

Digitized by Google

tingue, décédé le 7 mars 1923. Elève des Universités de Goettingue et de Leipzig, il avait visité l'Italie et la Grèce, puis enseigné dans des gymnases et continué sa carrière dans le rectorat. Depuis 1905, il était fixé à Dresde. Le *Lexikon* dont il eut l'idée et qui fera vivre son nom a quelque peu dévié du plan primitif ; comme les fleuves, il s'élargit démesurément en s'éloignant de sa source, et les lecteurs du premier volume regrettent souvent que les modèles donnés alors par Furtwaengler n'aient pas été fidèlement suivis. Mais si les proportions et l'élégance ont été sacrifiés, l'utilité de l'ouvrage n'y a rien perdu. Roscher était un homme modeste et serviable, dont les travaux personnels, bien composés et bien écrits, sont dignes de toute estime [1].

S. R.

EDUARD ANTHES.

Mort à Darmstadt le 7 février 1922, à l'âge de 63 ans, Anthes a été l'un des organisateurs les plus actifs des recherches d'antiquités romaines en Hesse et a très efficacement collaboré à l'exploration du *Limes*. Il enseigna principalement à Darmstadt.

S. R.

Centenaire d'Ernest Renan.

Le Centenaire de notre illustre collaborateur ayant été célébré à Tréguier, sa patrie, le 2 septembre 1923, M. Dussaud, délégué de l'Académie des Inscriptions, a prononcé à cette occasion le discours suivant :

« L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres m'a chargé d'apporter aux fêtes de Tréguier l'hommage qu'elle est heureuse de rendre à un confrère aussi illustre qu'Ernest Renan.

« Le succès de son œuvre littéraire, le charme prestigieux de sa pensée, l'exemple de sa vie, semblent ne plus laisser de place à l'admiration pour le commentateur des littératures anciennes, pour l'épigraphiste, pour l'archéologue. Cependant, la contribution de Renan aux études philologiques et archéologiques est telle qu'elle eût suffi à lui assurer une gloire impérissable. Je vous demande la permission de vous l'exposer brièvement.

« A peine, avant que d'y entrer, s'était-il écarté de la carrière ecclésiastique pour se livrer entièrement aux études orientales et avait-il composé un *Essai historique et théorique sur les langues sémitiques en général, et sur la langue hébraïque en particulier*, que l'Institut, toutes classes réunies, lui décerne, en 1847, le prix de linguistique fondé par Volney. *Les Nouvelles Lettres intimes* (1846-1850), récemment publiées, nous renseignent sur les circonstances de ce prix et l'encouragement qu'y puise le jeune lauréat.

Par son sérieux, son érudition précoce, il avait rapidement conquis l'amitié de

---

[1] Principaux écrits : *Apollon und Mars*, Leipzig, 1873 ; *Juno und Hera*, *ibid.*, 1875 ; *Naturgefühl der Griechen und Roemer*, Meissen, 1875 ; *Hermes der Windgott*. Leipzig, 1878 ; *Die Gorgonen und Verwandtes*, *ibid.*, 1890 ; *Nektar und Ambrosia*. *ibid.*, 1883 ; *Selene und Verwandtes*, *ibid.*, 1890, 1895 ; *Reiterstatue Julius Caesars*, *ibid.*, 1891 ; *Das von Kinanthropie handelnde Fragment des Marcellus von Side*, *ibid.*, 1896 ; *Ephialtes*, *ibid.*, 1900 ; *Enneaden und Hebdomaden*, *ibid.*, 1903 ; *Sieben und Neunzahl im Kultus und Mythus*, *ibid.*, 1904 ; *Hebdomadenlehren*, *Ennead. Studien*, *Die Zahl* 40, *ibid.*, 1906-8 ; *Tessarakontaden ibid.*, 1909 ; *Hippokrates Schrift von der Siebenzahl*, *ibid.*, 1911 ; *Omphalos*, *ibid.*, 1913. Pour la symbolique des nombres, les écrits de Roscher restent une source inépuisable d'informations.

Digitized by Google

plusieurs académiciens, notamment de Victor Le Clerc, qui l'associera à ses travaux, de Reinaud, qui lui enseignait l'arabe, mais surtout d'Eugène Burnouf. « J'ai trouvé en lui, écrira-t-il à sa sœur Henriette, l'homme que je cherchais, le vrai philosophe savant, qui me représente ce que je voudrais être, ce que je veux m'efforcer d'être, selon la mesure de mes forces. » C'est à Eugène Burnouf qu'il dédiera *L'Avenir de la Science*.

« Il sut résister aux sollicitations qui le pressaient de publier immédiatement son premier travail. « On ne me reprochera pas, écrivait-il, d'avoir parlé trop tôt sur ces graves matières, quand je le ferai avec poids et mesure. » Il s'y décida en 1855, mais seule parut la première partie, l'*Histoire générale des langues sémitiques*.

« En 1848, l'Académie des Inscriptions couronnait une seconde fois Ernest Renan pour une *Etude de la langue grecque en Occident durant le Moyen-Age*, mémoire qui est resté en manuscrit. L'année suivante, il fut chargé de mission, avec le docteur Charles Daremberg, à l'effet d'explorer les bibliothèques italiennes, notamment les bibliothèques manuscrites de Rome « presque inaccessibles sous l'ancien régime, et dont les *Tedeschi*, écrit Renan, appuyés par l'Autriche, avaient le monopole exclusif. »

« Les désignations de l'Institut, la mission en Italie d'où il rapporta des matériaux pour son *Averroès et l'Averroïsme*, lui ouvrirent les portes de la Bibliothèque nationale. Bientôt après, en 1856, l'Académie des Inscriptions l'accueillait en remplacement de son maître et ami Augustin Thierry. Le nouvel élu était encore loin de l'âge de l'Ecclésiaste ; il n'avait pas 34 ans.

« L'autorité d'Ernest Renan s'affirme ; il arrête les grandes lignes de l'œuvre à laquelle il consacrera sa vie ; il se propose, annonce-t-il dans la préface des *Etudes d'Histoire religieuse* de 1857, d' « éclairer l'histoire des religions sémitiques et des origines du christianisme ». Toute sa vie, il restera fidèle à ce programme qui nous vaudra, de 1863 à 1883, les sept volumes de l'*Histoire des origines du christianisme*, puis de 1887 à 1892, date de sa mort, les cinq volumes de l'*Histoire du Peuple d'Israël*.

« Ce n'était pas la faute de Renan si l'exégèse biblique, qui avait vu le jour en France avec Richard Simon et Astruc, avait succombé sous les attaques de Voltaire autant que sous les coups de Bossuet et de l'Eglise. Déjà, avec Richard Simon, elle avait pris la route de l'exil. Toutefois, c'est encore en France, dans les milieux théologiques protestants de Strasbourg d'avant 1870, que l'exégèse biblique, grâce à Edouard Reuss et à son élève Graf, s'est définitivement constituée. Avant 1870, Graf était venu à Paris, mais il n'y avait trouvé aucun appui et il en partit bientôt, découragé. Cela explique qu'aujourd'hui encore l'exégèse biblique apparaisse à certaines personnes comme une branche de la science allemande.

« La même erreur a fait reproche à Renan d'avoir cherché à introduire en France les méthodes scientifiques étrangères, comme si la patrie de Casaubon, de Descartes, de Saumaise, de Ducange, de Fréret, de Champollion, d'Abel Rémusat, d'Eugène Burnouf, avait besoin d'autre chose que de se rappeler ses propres traditions.

« Renan a grandement contribué à restaurer les traditions scientifiques françaises. Il ne dédaignait pas d'en appeler à l'opinion publique, d'où son œuvre de vulgarisation qui est considérable, mais il donnait aussi l'exemple du labeur érudit, publiant, traduisant et commentant des textes, créant des méthodes pour les disciplines nouvelles, suscitant les vocations philologiques, poussant une pléïade d'élèves dans la voie des découvertes.

Digitized by Google

« On lui doit une transformation profonde de la méthode historique qui a consisté à introduire dans l'histoire, telle qu'on la concevait alors, l'histoire des religions. Ne trouvant plus dans la révélation l'explication des doctrines religieuses, il était obligé d'en chercher l'origine dans les formes de la pensée primitive et d'en suivre le développement dans la vie même des peuples. *L'Histoire d'Israël* et les *Origines du Christianisme* offraient une matière particulièrement favorable à sa démonstration ; mais Fustel de Coulanges, étudiant *La Cité antique*, allait montrer de son côté que l'organisation sociale de l'antiquité classique ne pouvait s'expliquer qu'en fonction de conceptions religieuses très anciennes.

« Dès 1878, dans la préface des *Mélanges d'histoire et de voyages*, Renan constate le redressement des études philologiques et historiques en France. Son action sur les études d'histoire des religions aboutit à la création, en 1880, d'une chaire d'histoire des religions au Collège de France, malgré l'opposition, au Sénat, de M. de Laboulaye, qui estimait que pareille matière ne pouvait faire l'objet d'un cours public.

« Contrairement à ces pronostics, l'expérience qui fut ainsi tentée d'un enseignement public de l'histoire des religions, permit, en 1886, d'organiser une section des sciences religieuses à l'École pratique des Hautes Etudes. Du coup, la France retrouvait ses traditions de critique et d'érudition religieuses. Vous reconnaîtrez, messieurs, qu'elle le devait pour une bonne part à Ernest Renan.

« L'œuvre scientifique de Renan repose sur la base la plus solide, l'étude minutieuse des textes.

« Il est un peuple, actif entre tous, dont toute la littérature est perdue, notamment les textes religieux, dont nous n'avons l'écho que dans les polémiques chrétiennes. Les textes historiques dont les historiens grecs ont sauvé quelques bribes, les textes géographiques les plus importants de l'antiquité, puisqu'ils comprenaient le récit du premier voyage de circumnavigation autour de l'Afrique, tout a disparu dans la langue originale, et, par une singulière rencontre, ce peuple qui a subi ce désastre est précisément celui à qui nous sommes redevables de notre alphabet : vous avez nommé les Phéniciens. Renan ne s'est pas contenté, comme on l'avait fait jusque-là, d'étudier et de discuter les renseignements historiques ou mythiques que les auteurs anciens nous ont conservés sur Tyr, Sidon et Byblos. Pour entrer en rapports directs avec la civilisation phénicienne, il est devenu archéologue et épigraphiste.

« Chargé d'accompagner l'expédition française de 1860 en Syrie et de mettre à profit le séjour de nos soldats et de nos marins pour entreprendre des fouilles, Renan déploie une activité remarquable. Débarqué à Beyrouth le 28 octobre 1860, il se rend à Sidon dont il confie les fouilles au docteur Gaillardot, revient à Beyrouth, visite Byblos le 19 novembre, revient à Beyrouth et en repart le 24 novembre pour inaugurer les fouilles de Byblos. On entrait bientôt dans la saison des pluies ; mais, dès le 12 février 1861, Renan se rend à Sidon pour inspecter les fouilles de Gaillardot et s'installe à Tyr pour ouvrir un nouveau chantier. Le 25 mars il gagne par mer l'île de Rouad, en face de Tortose ; il y débarque le 31. Après avoir mis les fouilles en train, il revient à Tyr et, le 11 avril, plante sa tente à Oumm-el-Awamid, où il entame des recherches.

« Tous ces déplacements, quand ils se font par terre, représentent de longues heures de cheval que Renan, sa femme et sa sœur affrontent allègrement. Jusqu'au moment où ses forces ont failli, Renan est resté un grand voyageur. « Il est honteux, écrit-il un jour, que l'homme quitte sa planète sans en avoir connu le plus possible. » On sait l'importance de la partie descriptive dans son œuvre historique. Cependant,

Digitized by Google

surtout au début de sa carrière, il ne s'éprend pas de la simple beauté de la nature : un paysage ne l'attire et ne l'émeut qu'en raison de sa valeur documentaire, c'est-à-dire quand il peut l'animer par une grande figure morale, y placer un événement célèbre, y reconstituer les pratiques d'un culte.

« Tandis qu'il séjournait en Phénicie, la Palestine toute voisine devait l'attirer invinciblement. Le 26 avril, il part pour Saint-Jean-d'Acre, le Carmel, Naplouse, Jérusalem et Hébron. Le retour se fait par Tibériade et la Galilée. Rentré à Oumm-el-Awamid le 25 mai, Renan s'embarque dès le lendemain pour Rouad, puis se retrouve à Beyrouth le 31 mai. Mais, déjà, l'évacuation des troupes françaises est décidée ; il ne faut plus compter sur la main-d'œuvre militaire. Malgré ce contretemps, Renan décide de rester tout l'été en Syrie pour vérifier les résultats de ses recherches et explorer le haut Liban. C'est alors que, sous l'impression toute vive des paysages de Judée et de Galilée, il écrit d'un trait la première ébauche de la *Vie de Jésus*.

« Cette existence surmenée, qui ne tenait aucun compte des nécessités du climat, devait être brusquement interrompue dans la seconde quinzaine de septembre. Henriette et Ernest Renan sont pris de violentes attaques de fièvre. Henriette, épuisée par de trop grandes fatigues, meurt à Amshit, près de Byblos, tandis qu'on emmène son frère sans connaissance.

« Je ne sais sur quoi se fondent les biographes de Renan pour estimer sans grand intérêt les fouilles qu'il a dirigées en Phénicie et pour s'imaginer que le grand écrivain fit preuve de quelque abnégation en composant, sous le titre de *Mission de Phénicie*, un grand in-quarto de 887 pages pour en rendre compte. Une simple visite au Louvre suffirait à dissiper cette erreur : la collection phénicienne du Louvre, dont aucun autre musée ne possède même de loin l'équivalent, est en grande partie constituée avec le produit des fouilles de Renan. Il est vrai que le temps a manqué à l'expédition de 1860 pour donner toute l'ampleur voulue aux recherches archéologiques, mais cette campagne rapide a permis, pour la première fois, de prendre une connaissance précise des antiquités de Phénicie et ce n'est pas un mince mérite pour Renan, homme de science, que d'avoir créé l'archéologie phénicienne, inexistante avant lui.

« Nous allons le voir développer un projet qui se rattache étroitement à la maision de Phénicie. Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, le grand maître de l'Ordre de Malte avait envoyé à l'Académie des Inscriptions un cippe trouvé à la Valette et portant une inscription bilingue, phénicienne et grecque. L'abbé Barthélemy l'utilisa immédiatement pour établir le déchiffrement de l'écriture phénicienne. Depuis, on s'était attaché à la lecture des inscriptions phéniciennes qu'on découvrait dans tout le bassin de la Méditerranée ; mais l'extrême dispersion de ces textes et la négligence des copistes rendaient cette étude difficile. Ernest Renan comprit quel progrès on réaliserait en centralisant des reproductions exactes de ces textes, photographies ou estampages, et en les utilisant pour une étude d'ensemble qui permettrait de fixer une paléographie précise suivant les dates et les lieux. Le projet d'un *Corpus* des inscriptions sémitiques, qu'il présenta, en 1867, à l'Académie des Inscriptions, avec ses confrères de Vogüé et Waddington, fut presque aussitôt accueilli par elle. Renan n'a pas cessé, d'abord dans son cours au Collège de France, puis comme rédacteur de la partie phénicienne du *Corpus*, de poursuivre sans faiblir cette œuvre monumentale. Après quatorze ans d'un travail assidu, il eut la joie, en 1881, d'en voir paraître le premier fascicule.

« J'arrête là ces considérations techniques, car je ne crois pas qu'on puisse mettre

Digitized by Google

en doute la valeur d'une telle œuvre scientifique. Mais le génie de Renan lui avait tracé des projets qu'une vie humaine ne pouvait achever : nous devons à sa mémoire, nous devons à la science qu'il a tant aimée et pour laquelle il a vécu de continuer les entreprises commencées. Il serait le premier à juger vaines les fêtes de son centenaire, si elles ne devaient pas contribuer à parachever son œuvre.

« Il nous a légué deux tâches importantes, auxquelles nous ne pouvons nous dérober : l'achèvement du *Corpus* des inscriptions sémitiques, en proie aux difficultés de l'heure, et la poursuite des fouilles dans ce pays de Syrie, où le nom de Renan est resté si populaire.

« Notre Compagnie a assumé le patronage de l'Ecole archéologique française, que le gouvernement de la République a instituée à Jérusalem, et celui de la Mission archéologique de Syrie ; elle assure à leurs travaux la direction scientifique nécessaire. Les résultats obtenus en trois ans méritent de retenir votre attention. En Phénicie, Tyr et Sidon ont été explorées à nouveau, mais surtout Byblos, dont le sol s'est révélé d'une richesse exceptionnelle. En pleine Syrie, on a fouillé le site de Gadeth, célèbre par une victoire que Ramès II y remporta sur les Hittites. Aux bords de l'Euphrate, nos vaillantes troupes se délassent de leurs rudes travaux en remettant au jour toute une ville antique fortifiée par les généraux d'Alexandre. J'ajoute que les époques plus récentes se sont pas moins dignes d'intérêt et que les monuments musulmans sont l'objet d'une sollicitude égale à celle dont on entoure les monuments de l'époque des Croisades, églises ou forteresses.

« Avec quelle joie Renan saluerait cette reprise de l'action civilisatrice de la France en Syrie, avec quel intérêt il suivrait le développement des recherches dont il a été l'initiateur ! Aussi, je suis certain, en terminant, que vous voudrez bien vous joindre à moi pour présenter à M. le président du Conseil, si attentif à tout ce qui touche au renom de la France à l'étranger, le vœu que le gouvernement de la République nous aide à achever l'œuvre scientifique de Renan. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui s'enorgueillit d'avoir, dès l'origine, encouragé les travaux de celui qui est devenu une de ses gloires les plus hautes, vous promet son concours tout entier. »

La Caverne de Saint-Martory.

M. Henri Begouen, successeur d'Emile Cartailhac à la Faculté des lettres de Toulouse, a fait à la *Dépêche de Toulouse* les déclarations suivantes, concernant la découverte de Saint-Martory (septembre 1923) :

« Vous me voyez très heureux de la belle découverte que vient de faire mon élève, M. Norbert Casteret. Il passait ses vacances à explorer les grottes si nombreuses dans cette région sous-pyrénéenne. M. Casteret n'est pas seulement un chercheur studieux : c'est aussi un pyrénéiste solide et endurant, un homme de sport et même, m'a-t-on dit, un champion de natation. Si je parle de ces qualités bien étrangères au premier abord à la science préhistorique, c'est qu'elles ont joué dans l'affaire un rôle important.

« En effet, il m'avait déjà parlé à plusieurs reprises d'un cours d'eau souterrain qui lui rappelait tout à fait le Colp à sa sortie du Tuc d'Audoubert, et il avait essayé précédemment de l'explorer ; mais il s'était heurté à une barrière rocheuse placée en travers du lit et formant une sorte de siphon naturel, obstacle qu'il n'avait pu franchir et qui, d'ailleurs, lui eût interdit d'emporter avec lui la lampe indispensable à une expédition utile. Cette année, grâce à la sécheresse, les eaux

Digitized by Google

étaient beaucoup plus basses que le siphon inférieur du rocher. Cela suffit à M. Casteret pour se mettre bravement à l'eau ; mais il dut plonger complètement, tout en maintenant sa lampe à bout de bras, hors de tout contact humide. La barrière se trouvait heureusement de peu d'épaisseur, et il put explorer 1.200 mètres environ du cours souterrain du ruisseau. Sur la rive droite, il remarqua une galerie sèche un peu plus élevée, mais de niveau insuffisant pour ne pas être visitée par les crues, qui y ont laissé des traces et causé des dégâts. C'est dans cette galerie que se trouvent les modelages d'argile. Au centre, un petit ourson à la large croupe, n'ayant jamais eu de tête, est accroupi, la patte droite de devant dessinée sur le sol. Contre les parois ont été appuyés deux grands félins, très abîmés, car certaines parties sont tombées par terre. Ce sont sans doute des lions, à cause du pinceau de poils qui termine la queue, et que l'artiste a nettement indiqué. Ils n'ont cependant pas de grandes crinières, comme deux autres lions dont la gravure est profondément incisée un peu plus loin sur la muraille. Enfin, modelés en haut relief et à même le sol, se trouvent trois grands chevaux, qui ont malheureusement souffert des crues.

« Il est à remarquer que toutes ces représentations animales sont véritablement lardées de coups, et cela confirme qu'elles étaient faites dans un but magique. Les figurations trouvées dans les grottes, et généralement placées dans les recoins les plus inaccessibles, sont, en effet, ornées de traits de hache absolument incompréhensibles pour nous.

« La découverte de M. Casteret ajoute donc un élément nouveau à ce que nous savons de la mentalité des hommes de l'époque magdalénienne. Sans sortir de la vraisemblance, on peut, en effet, imaginer dans cette caverne obscure, enfumée par des lampes alimentées de graisse de renne, quelques hommes vêtus de peaux de bêtes et réunis pour quelque cérémonie d'initiation primitive, ou plutôt à la veille d'une chasse, autour du sorcier de la tribu. Celui-ci conjure l'animal que l'on se propose de traquer ; puis on s'acharne sur lui, et les chasseurs percent de leurs armes son image, dont le double vivant, ainsi blessé par sympathie, sera plus facilement atteint le lendemain.

« L'exploration de la caverne n'est d'ailleurs pas encore terminée, ajoute M. Begouen. M. Casteret va la poursuivre. Mais la première chose à faire sera d'en aménager les accès. »

(Dépêche de Toulouse).

A Cnossos.

Au cours d'une nouvelle campagne de quatre mois à Cnossos, Sir Arthur Evans a poursuivi l'exploration des palais et des routes préhistoriques voisines. Parmi les objets découverts, un des plus intéressants est une intaille en cornaline où l'on voit une déesse drapée, avec des serpents montant de ses jupes vers ses seins, tenant d'une main un *aspergillum* (?) et de l'autre une épée — symboles, dit Sir Arthur, de la domination spirituelle et civile. Les mêmes attributs se rencontrent, mais cette fois dans les mains d'un écuyer placé devant un jeune prince minoen, sur les reliefs de la coupe en stéatite de Haghia Triada. — L'article du *Times* (28 août 1923), auquel est emprunté ce qui précède, est accompagné de la reproduction d'un vase dans le style du Palais (offert par la Grèce au Musée ashmoléen d'Oxford) et d'une photographie du grand escalier à l'ouest du Propylée méridional, restauré par les soins de l'explorateur qui n'a jamais craint les restaurations.

X.

Digitized by Google

Nouvelles peintures de Cnossos

Au cours de sa campagne de 1923 à Cnossos en Crète, Sir Arthur Evans a fait une découverte du plus haut intérêt. Dans les ruines d'une maison particulière datant environ de 1600 avant J.-C., il a recueilli de très nombreux fragments de fresques que M. Gilliéron a pu en partie reconstituer. On y remarque d'abord le grand développement de l'élément pittoresque, rochers, arbres, plantes, faune marine, etc., puis des motifs tout à fait nouveaux et gros d'enseignements (des singes soudaniens, de la classe des cercopithèques ; un guerrier avec casque à cornes menant des *nègres* au combat, etc.) Attendons avec impatience la publication de ces merveilles, dont le *Times* a donné seulement un spécimen.

S. R.

La trouvaille de Hoby.

En 1920, au village danois de Hoby (sud de l'île de Lolland), des paysans découvrirent une tombe rectangulaire à inhumation, contenant des objets admirables de travail gréco-romain, à savoir : 1° deux coupes en argent, ornées de reliefs dorés représentant (*a*) *Priam chez Achille, le camp des Grecs endormis* (dont Ulysse) ; (*b*) *Philoctète blessé, Ulysse et Diomède chez Philoctète, Aktor se préparant à cuire un grand oiseau.* Les coupes sont signées de *Cheirisophos*, artiste inconnu ; sous le vase de Philoctète, notation pondérale ; sous le fond de l'un et l'autre vase, le nom du propriétaire, Silius (Ier siècle avant ou après J.-C., d'après des modèles attiques du début du IVe siècle). 2° casserole en bronze avec la marque *Cn. Trebellius Romanus* (époque d'Auguste) ; 3° grand seau en bronze ; têtes d'Eros sur les attaches de l'anse ; 4° grand bassin à l'intérieur duquel on voit Aphrodite Anadyomène entourée d'Amours qui la parent ; 5° oenochoé de bronze ornée d'une belle frise en relief incrustée d'argent ; 6° tasse d'argent avec anse de bronze ornée d'une tête de fauve (style nordique) ; 7° deux cornes à boire scandinaves en mauvais état ; 8° trois vases d'argile à motifs incisés ; 9° sept fibules, dont cinq en argent (Ier siècle ap. J.-C.) ; 10° boucle de ceinture en bronze (type de l'Allemagne du Nord et de la Bohême) ; 11° deux anneaux d'or ; 12° un couteau de bronze ; 13° une aiguille en os ; 14° garniture de bronze d'un coffret.

En somme, trouvaille extraordinaire, comprenant tout un service de table, peut-être offert par le Silius dont parle Tacite (*Annales*, I, 31) à quelque chef germanique (cf. *Germania*, 5). Les vases d'argent prennent rang, « à côté de ceux de Boscoreale, de Berthouville et de Hildesheim, parmi les plus beaux du monde[1].

S. R

Un dévot d'Homère à Pompéi et la basilique de la Porta Maggiore.

Le *Times* du 16 août 1923 nous apporte un intéressant article de M. Rostovzev, sur les peintures homériques de la maison pompéienne sise *Strada dell'abbondanza*, peintures découvertes il y a plusieurs années, mais jalousement cachées par un archéologue émule de Cerbère. Ce seraient des copies d'un manuscrit enluminé

---

[1] K. Friis Johansen, *Nordiske Fortidsminder*, II, 3, Copenhague, Gyldendalske Boghandel, 1923 ; in-4°, p. 119-164, avec 2 pl., 41 gravures et un excellent résumé en français par M. E. Philippot. Quelques gravures dans le texte (p. 122 sq.) pourraient être meilleures. — Les vases argent ont été reproduits par moi dans la *Gazette des Beaux Arts*, octobre 1923.

Digitized by Google

d'Homère, peut-être d'origine alexandrine. « La partie supérieure des murs du crypto-portique est couverte d'une frise partiellement conservée. Comme les colonnes de Trajan et de Marc-Aurèle, elle donne une narration picturale continue illustrant l'*Iliade*, probablement l'*Odyssée* et aussi le cycle épique postérieur, notamment l'*Ethiopide*. La partie relative à l'Iliade est presque intacte ; les noms des personnages sont inscrits en lettres blanches. Le style n'est pas celui du second style pompéien, mais se rapproche de celui des manuscrits du premier siècle... Le propriétaire de la maison était un dévôt d'Homère. Dans les chambres voisines du cryptoportique, des scènes de l'*Iliade* alternent avec des scènes de la comédie attique. Près d'un des *atriums* est une petite alcôve dont le plafond est orné de très jolis reliefs et d'une frise moulée représentant des scènes de l'Iliade, en particulier Priam aux pieds d'Achille. » Incidemment, M. Rostovzev exprime l'opinion que la galerie souterraine près de la *Porta Maggiore* à Rome n'était pas destinée à des cultes mystérieux, mais à célébrer la gloire des grandes poétesses du passé [1].

S. R.

La Corse ancienne et les fouilles d'Aleria.

La Corse serait-elle à la veille de livrer aux historiens le secret de ses origines lointaines ? Voici que des fouilles, commencées sur la butte d'Aleria et méthodiquement poursuivies par M. Ambrosi, semblent soulever un coin du voile. Il faut applaudir à de pareils résultats, qui viennent compléter ou rectifier les observations de Mérimée, de M. Michon ou de M. de Caraffa, et dont le détail nous est exposé dans le dernier *Bulletin de la Société des Sciences historiques de la Corse*.

Au centre de la plaine orientale, la butte d'Aleria a été, sans doute depuis l'époque préhistorique, occupée par des établissements humains. « Les hommes devaient logiquement être séduits par une position d'où ils pouvaient surveiller les champs fertiles qui s'étendent à perte de vue, éviter les miasmes qui pouvaient se dégager des lagunes, et y jouir de la fraîcheur produite par les vents marins et continentaux qui parcourent les sommets. » Si l'on joint à ces avantages naturels l'abondance des matériaux de construction et la présence de l'eau potable, on comprend que cette terre doive être singulièrement riche en souvenirs du passé et qu'une vie urbaine ait dû s'y épanouir de bonne heure. Mais il ne s'agit pas seulement de présomptions ; les preuves matérielles abondent. Que de statuettes, de vases, de lampes, de monnaies, d'anneaux, de fibules, de bracelets d'or ou de bronze ont été ramenés à la surface par les laboureurs qui les ont ensuite dispersés ou égarés ! Il n'en subsiste plus que le souvenir.

---

[1] A la suite de cette lettre de M. Rostovzev, le *Times* du 20 août en a publié une de Miss Gertrude Baillie Reynolds, lettre oiseuse en faveur des « autorités » de Pompéi, mais contestant aussi l'opinion du savant russe sur la destination de la salle de la *Porta Maggiore*. La-dessus (*Times* du 25 août), Mme Strong a écrit pour répondre à M. Rostovzev et (sans le nommer) à M. Hubaux sur le même sujet. A l'en croire, le « saut de Sapho » ne représente pas ce que l'on croit, mais « une descente dans un bain rituel, symbolisant l'apothéose de l'âme. » « Tout le reste de l'imagerie dérive aussi sûrement de cette idée centrale et dominante que les scènes peintes sur les murs des anciennes basiliques chrétiennes trouvent leur conclusion logique dans les visions apocalyptiques de l'abside. C'est la même imagerie que celle des tombes et autres monuments funéraires dans tout l'Empire. La basilique souterraine était destinée au culte des morts ; c'était l'endroit où l'initiation aux béatitudes de l'autre vie était offerte aux vivants. » Voir ci-dessus, p. 1, l'opinion de M. Carcopino.

Digitized by Google

Ce qui peut-être a fait le plus de tort à cette ville, — et d'ailleurs à toute la Corse, — c'est le silence des écrivains de l'antiquité. Hérodote parle de la fondation d'*Alalia* par les Grecs de Phocée, mais il n'indique ni l'emplacement exact, ni le nombre des colons, et c'est plus tard seulement qu'on a dit d'Alalia qu'elle précéda Aleria sur la butte de ce nom. L'annaliste Fabius Pictor, qui fut propréteur de la province sardo-corse au deuxième siècle av. J.-C., ne fait pas allusion, dans les fragments que nous possédons, aux habitants qu'il gouverne ni, aux colons romains. Rien non plus dans Strabon, Cicéron ou Tite-Live; Sénèque, Pomponius, Méla, Pline, Florus sont à peine moins décevants. Les renseignements fournis par l'épigraphie sont un peu plus précis. Une douzaine d'inscriptions, publiées et commentées par le capitaine Espérandieu en 1893, nous disent simplement que la colonie fut, à partir d'Auguste, capitale de l'île et séjour du préfet, puis du procurateur, entourée de remparts par deux fois reconstruits, ornée d'un monument élevé à Auguste, de temples consacrés à Vénus et peut-être à Cérès, choisie pour résidence par les soldats à la retraite et poste militaire. Mais les incursions sarrasines marquèrent la déchéance de la colonie romaine ; la campagne environnante fut rendue au marais et à la fièvre, et, tandis que Bastia commençait de s'élever au quinzième siècle, les ruines s'accumulèrent dans Aleria déserte. Mérimée en 1840, puis Al. Grassi nous décrivent, sans toujours les bien comprendre, la *Sala reale* et quelques substructions « dont la forme en ovale arrondi donne l'idée d'un petit amphithéâtre ».

La matière restait donc intacte lorsque, grâce à l'appui financier du conseil général, des fouilles purent être entreprises au printemps de 1920. Les ressources d'ailleurs étaient modiques et il fallait tenir compte aussi des nécessités de la culture. Les résultats obtenus n'en sont que plus remarquables.

Trois sondages pratiqués au sommet et sur la pente de la colline ont successivement révélé trois chambres funéraires correspondant chacune à une civilisation différente : la tombe à puits, la ciste et l'urne. Quelques objets (poteries, fragments d'os, etc.) ont été retrouvés dans les urnes. La découverte la plus curieuse est celle d'un squelette allongé de l'Ouest à l'Est, le crâne posé à gauche et la face vers le Nord, enfermé dans un caveau aux parois latérales légèrement elliptiques, c'est-à-dire où la partie centrale est plus étroite que les deux parties extrêmes. S'agit-il d'une tombe néolithique ? Il est difficile de l'affirmer. Ne serait-ce pas le squelette d'un de ces hommes que Scipion rencontra dans la Corse, au troisième siècle, et que Strabon dépeint comme des bêtes fauves ?

Voici maintenant quelques aspects d'Aleria la romaine. Partant d'un pilier en maçonnerie réticulée, avec amorce de double arcade, M. Ambrosi a dégagé en partie et essayé de reconstituer un monument à galeries souterraines, avec une fontaine et des rigoles, que Mérimée n'avait pu identifier et qui pourrait bien être une sorte de château d'eau assurant l'approvisionnement de la ville d'Aleria. Quoi qu'il en soit, on y rencontre, comme dans les piscines de Carthage ou celles de Fermo, une série d'ouvertures — trous de puisement. — et l'on y a retrouvé un grand nombre de débris de carafes. La poterie abonde, surtout cette poterie rouge à reliefs dont les tessons portent parfois des dessins (un lion courant, une colombe en plein vol tenant dans son bec un épi, etc.) ou des marques de fabricants. On a également recueilli des débris d'amphores à anses plates ou recourbées et beaucoup de fragments de verre. L'usage du marbre paraît avoir été très commun : il est parfois d'origine insulaire et semble provenir des gisements de Popolasco, de Sisco ou de Corte; mais il est plus souvent d'origine étrangère, comme en témoignent sa couleur, son grain, son épaisseur. Les cubes de mosaïque qui servaient au pavage attestent

Digitized by Google

que les salles du monument exhumé étaient luxueuses. Des clous en fer, des ciseaux, des clés, des dés, etc. complètent ce véritable « musée souterrain de la Corse romaine ». M. Ambrosi dresse enfin l'inventaire des monnaies et médailles (exactement 52), qu'il a pu réunir et qui vont de l'époque d'Auguste à celle de l'empereur Magnence, et il reproduit une petite statuette en bronze — Vénus pudique — qui lui paraît être une réplique de l'*Aphrodite* du Musée de Munich.

Il n'est vraiment pas une région de la Corse qui, au point de vue archéologique, présente autant d'intérêt que celle d'Aleria. Des fouilles commencées avec tant de bonheur peuvent apporter la plus précieuse contribution à l'histoire de la Corse ancienne et du monde méditerranéen.

(*Débats*, 21 septembre 1923). Louis VILLAT.

Le Bulletino di Paletnologia italiana.

Cet excellent recueil, fondé par Chierici, Pigorini et Strobel, a heureusement repris sa publication (*anno* XLIII, 1923). La nouvelle série débute par un important article de M. Orsi sur un village, un atelier et une nécropole sicules à Monte-Salia (prov. de Syracuse). — La nécrologie, malheureusement très abondante, contient des notices sur divers savants italiens, morts depuis 1918 ; comme il en est plusieurs dont la disparition n'a pas été déplorée dans cette *Revue*, je donne ici la liste complète de nos pertes communes ;

G. Aug. *Colini*, 1857-1918 (avec portrait) ;
Gius. *Pellegrini*, 1866-1918 ;
Gher. *Ghirardini*, 1854-1920 ;
Gius. *Bellucci*, 1846-1921 ;
Pomp. *Castelfranco*, 1843-1921.

Suivent deux courtes notes sur Robert *Munro* († 1920) et Oscar *Montelius* († 1921) préhistoriens universellement regrettés.

A la fin du fascicule que nous signalons, M. Orsi met les antiquaires en garde contre les objets de toute espèce qui, depuis quelque temps, sont vendus à Catane et ailleurs avec de fausses indications de provenances, toujours siciliennes. C'est l'afflux des touristes qui est cause de ces mystifications.

S. R.

Pierres qui roulent.

Les épigraphistes n'ayant pas été spécialement convoqués, 3, rue du Vieux-Colombier, à la vente des « sculptures et ornements de jardins » provenant du séquestre Raoul Heilbronner (10 juillet 1923), l'inscription suivante, qui y figurait sous le numéro 10, risque d'avoir passée inaperçue de la plupart des intéressés. Le catalogue décrit ainsi le monument dont elle couvre la face antérieure : « Autel [1] quadrangulaire d'*époque gallo-romaine* (sic), en pierre sculptée, décorée d'une inscription latine gravée. Art antique. Haut. 93 cent. larg. 55 cent. » L'expression « époque gallo-romaine » signifie probablement, dans la pensée du rédacteur, que la pierre a été trouvée en Gaule, ce qui est faux. Voici maintenant la copie de l'inscription, qui est tracée en bons caractères du IIe (?) siècle avec certains I allongés :

[1] Bien entendu cet « autel » n'est qu'un piédestal de statue ou un cippe funéraire en forme d'*ara*.

Digitized by Google

L · CELERIVS · L · F ·
CLA · FRONTO
V · F · SIBI ET SVIS
CLEVIAE T · FIL ·
MAXIMAE
CONIVGI · SVAE
PIENTISSIMAE

« Lucius Celerius Fronton, fils de Lucius, de la tribu Claudia, a construit de son vivant ce monument pour lui-même et pour les siens. A Clevia Maxima, fille de Titus (Clevius), son épouse très vertueuse. »

L'inscription est bien connue. Après avoir figuré dans divers recueils anciens, notamment dans le *Novus Thesaurus* de Muratori (pl. 1321, n° 7), elle a été revue par Mommsen et publiée par lui dans le *Corpus*, tome V, n° 1816. Elle se trouvait alors à Padoue, mais elle y était venue de la bourgade d'Osippo dans le Frioul (près de Cividale) où elle fut longtemps encastrée dans un mur d'église. La provenance première paraît être les ruines de Glemona.

Ce petit texte, dont je n'exagère pas l'importance, offre un certain intérêt domestique ; c'est à ma connaissance le seul où figure une femme de la *gens Clevia*[1]. Les doutes exprimés, au moment de la vente, sur son authenticité par un expert omniscient, sont dépourvus de tout fondement. L'acquéreur, M. de Galléa, n'a-t-il pas l'intention d'en faire bénéficier une collection publique, où il serait mieux à sa place que dans un jardin, même « gallo-romain » ?

Th. Reinach.

Les Fouilles françaises en Afghanistan.

Le *Times* du 16 mai 1923 publiait un télégramme de Peschawer ainsi conçu : « MM. Foucher et Godard, les archéologues qui ont récemment obtenu pour la France le droit exclusif de poursuivre des recherches archéologiques en Afhganistan, ont commencé des fouilles sur le site de l'ancienne Kaboul à quelques milles de distance de la ville actuelle. » Là-dessus Sir Hercules Read écrivit au *Times* (17 mai) une lettre très vive contre les monopoles de fouilles ; il avait déjà longuement protesté à ce sujet dans une conférence faite à Londres le 23 avril (*The Antiquaries Journal*, 1923, p. 20 et suiv.), où il prenait à partie le monopole concédé à la France en Perse et aussi la concession qui lui a été faite en Égypte, à savoir que la Direction des antiquités serait toujours confiée à un Français. Le ton des diverses réclamations de Sir Hercules surprend parfois par son aigreur ; il y a une phrase, notamment, dont M. Foucher aurait le droit de se plaindre. Mais un télégramme de Paris, dans le *Times* du 25 mai, ramène cette affaire à des proportions qui excluent, pour l'avenir, tout débat envenimé sur « la peau de l'ours afghan ». Le voici : « La concession faite à des savants français par le gouvernement afghan de droits exclusifs de recherches archéologiques dans ce pays a fait le sujet de négociations entre les gouvernements français et anglais ; il en est résulté un arrangement amical. Le gouvernement français a fait savoir qu'il était tout prêt à faire bon accueil à

[1] Je ne crois pas non plus qu'on connaisse d'autre *Celerius Fronto*. Les *Celerii* cités dans l'index de Dessau portent les surnoms de Amandus ou Corinthus.

Digitized by Google

des collaborateurs britanniques ; l'existence de la convention n'affectera pas leur participation.[1] ».

Sur la question des monopoles de fouilles, je partage l'avis de Sir Hercules et regrette que d'autres explorateurs de nations *amies* (cela est malheureusement nécessaire à dire) ne puissent pas profiter des possibilités si variées qu'offre la recherche des antiquités en Perse, où il y a beaucoup trop à faire pour nous seuls.

S. R.

La Flore du Jugement dernier de Beaune.

Profitant de l'exposition de ce chef-d'œuvre à l'Orangerie des Tuileries (mai-juillet 1923, M. Bois, du Muséum, a bien voulu sur ma demande, que lui a transmise mon confrère M. Costantin, examiner les plantes figurées sur le rétable de Rogier. Il importait, en effet, de s'assurer de la provenance de cette flore, à laquelle auraient pu être mêlé des éléments italiens.

Résultat de l'enquête : toutes les plantes reconnaissables appartiennent à la flore indigène du nord de la France et de la Belgique ; ce sont toutes des plantes *spontanees*, non *cultivées*.

La détermination est à peu près certaine pour :

Aquilegia vulgaris ;
Belles perennis ;
Leucanthemum vulgare ;
Viola odorata ;
Ranunculus repens ou *acris* ;
Trifolium pratense ;
Fragaria vesca ;
Eupatorium cannabinum ;
Borrago officinalis ;
Salva (probablement *verbenaca*) ;
Acanthus deltoides (?) ;
Plantago lanceolata ;
Plantago major ;
Stellaria holostea ;
Asperula odorata ;
Centaurea jacea ;
Lychus sylvestris ;
Déterminations douteuses :
Campanula trachelium ;
Hieracium pilosella ;
Geum urbanum ;
Mentha ;
Fougères et graminées indéterminables.

Pour copie :

S. R.

---

[1] Sur les premières recherches de M. Foucher, voir *Comptes rendus de l'Acad.*, 1923, p, 196. M. Foucher a invité Sir Aurel Stein à s'associer à ses travaux (*Rev. hist.*, sept. 1923, p. 159).

Digitized by Google

Tapisseries de Gand.

Dans un article de la *Flandre Libérale* (9 juillet 1922), M. L. Maeterlinck a rappelé l'attention sur un texte des archives gantoises[1] prouvant que les corporations de tapissiers gantois existaient avant 1350 et possédaient des statuts. Il conclut que « l'art des tapissiers d'Arras serait né à Gand ». C'est une conclusion peu justifiée.

X.

Le « Spirituale Pomerium »

Ce manuscrit de Bruxelles, acquis en 1834, a passé autrefois pour être le plus ancien manuscrit xylographique auquel on puisse attribuer une date certaine (1440) ; les gravures auraient été exécutées pour et peut-être par l'auteur du texte Henricus ex Pomerio. Introduisant dans cette question, qui a été très débattue, un élément nouveau (l'étude d'une autre copie sans gravures), M. Aug. Vincent conclut : « Le texte original a bien été composé par H. ex Pomerio en 1440, mais les gravures ont formé primitivement une suite indépendante ; elles ne sont pas de Pomerius, n'ont pas été faites pour lui, sont postérieures à 1440 et s'apparentent à d'autres gravures sur bois du xve siècle[2]. »

X.

---

[1] Ph. Blommaert, *Over de Ambachts Gilden*, Gand, 1840.
[2] Extrait de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1923, p. 349-359.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

C.-T. Hagberg-Wright et **C.-J. Purnell.** *Subject-index of the London Library.* Vol II (1902-1922). Londres ; in-4°, 1.083 p. — Le premier volume de ce *Subject-index* a paru en 1909. Le second contient : 1° Les ouvrages publiés depuis cette date ; 2° d'autres plus anciens, même beaucoup plus anciens, dont la *London Library* s'est enrichie ou encombrée depuis. Il faudra donc, pour s'orienter sur ce sujet, consulter toujours les deux volumes. Dans un répertoire de ce genre, une difficulté sérieuse est le choix des rubriques. Faut-il, par exemple, compter parmi ces dernières des noms mythologiques, et dans quelle mesure ? Je trouve *Mithra* et non *Attis*, *Cybèle* ou *Isis*. Ce sont là des inconséquences sans portée. Je regrette davantage de voir figurer, dans une bibliographie aussi récente, de vieux ouvrages sans valeur et des auteurs en éditions oubliées ; mais il faut sans doute tenir compte des dons et des achats faits en bloc. En somme, cette compilation laborieuse rendra de grands services et je suis fort aise, pour ma part, d'y recourir.

S. R.

Edm. Vignard. *Une nouvelle industrie lithique. Le « Sébilien ».* Le Caire, Institut Français, 1923 ; in-4°, 76 p. avec 2 cartes et 24 pl. (extr. du *Bulletin de l'Institut Français d'archéologie*, t. XXII). — Sébil est un petit village près de Kom Ombo, province d'Assouan, à 840 kilomètres au sud du Caire. Pendant la période d'emplissage du lac quaternaire de Kom Ombo, il y eut là des populations d'industrie chelléenne, acheuléenne et moustérienne. L'ère *sébilienne* commence avec le régime des tourbières ; elle se termine avec la disparition des affluents égyptiens du Nil. Aucune trace de poterie, mais industrie de la pierre dure très abondante, à partir du Moustérien : éclats, pointes d'une grande finesse, à retouche latérale ; microlithes variés en forme de trapèzes, de triangles, de demi-lunes ; pointes de flèche retouchées sur une face. Le travail de l'os est également développé ; mais il n'y a pas de gravures. « L'industrie de Sébil descend morphologiquement du Moustérien local ; elle forme, dans ses trois niveaux, une civilisation spéciale, née et évoluée sur place. » (p. 71). Ainsi la succession des industries préhistoriques en Egypte serait, jusqu'au Moustérien inclus, la même que dans l'ouest de l'Europe ; puis viendraient les trois *sébiliens* (contemporains d'un aurignacien sporadique) et enfin le néolithique et énéolithique. Le troisième niveau *sébilien* équivaut au *Tardenoisien*[1] ; il n'y a ni *Magdalénien*, ni *Solutréen*, ni *Azilien*. Les préhistoriens doivent lire cela et le discuter.

S. R.

---

[1] Constaté au Sahara, en Tunisie, en Mauritanie, en Sicile, en Italie, au Portugal, en Espagne, en France, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, à Hélouan (Egypte), en Syrie, en Crimée, en Russie, en Pologne, en Libye (barrage d'Assouan). Bonne bibliographie, p. 72-73, mais avec fautes d'impression.

Digitized by Google

A. Jardé. *La formation du peuple grec.* Paris, Renaissance du Livre, 1923. (*Bibliothèque de Synthèse historique*). In-8, XII-450 p., avec 7 cartes dans le texte. 15 fr. — L'auteur, qui devait embrasser une vaste période, depuis les lointaines origines jusqu'à la conquête macédonienne, n'a pas eu la prétention d'apporter un récit complet des événements politiques, diplomatiques ou militaires, qui constituent l'histoire proprement dite. Tout en gardant les faits essentiels, qui permettront à tout lecteur de suivre le développement de cette histoire, il s'est préoccupé surtout de formuler les problèmes et de présenter les solutions proposées. Comment et sous quelles influences s'est formée la civilisation grecque ? Quelle place faut-il faire, dans cette formation, au milieu géographique, aux races, à l'activité humaine ? Pourquoi les peuples grecs n'ont-ils pas connu d'autre cadre que celui du petit État, de la Cité ? Comment les tendances unitaires et les tendances séparatistes ont-elles à la fois créé l'unité morale et empêché l'unité politique? Voilà quelques-unes des questions que traite M. Jardé. Dans une première partie, il dépeint le milieu tel que l'a donné la nature, tel que l'homme a su le transformer. Dans une seconde partie, on voit les Hellènes s'installer dans les diverses régions de la Grèce, et les peuples dégager peu à peu leur personnalité. La troisième partie est consacrée à l'expansion de la civilisation grecque dans le bassin méditérannéen. Enfin, une quatrième partie oppose d'une part les efforts vers l'unité par la communauté de civilisation et d'exaltation patriotique en face de l'ennemi, d'autre part l'esprit particulariste qui triomphe, entraînant la ruine des libertés grecques, lorsque toutes les cités, épuisées par des siècles de luttes, demeurent sans force pour résister à l'attaque macédonienne. Mais au moment où se clôt l'histoire des peuples grecs, l'Hellénisme prend un nouvel essor, et l'on voit naître un monde nouveau qui, plus même que la Grèce classique, influera sur les civilisations postérieures : c'est la Grèce hellénistique, dont un prochain volume étudiera les destinées[1]. A[1]

G. P. Oiconomus. *De profusionum receptaculis sepulcralibus.* Athènes, Sakellarios, 1921 ; gr. in-8, 63 p., avec 17 figures.—Le rite des libations aux morts est assez connu : ce qui l'est moins, ce sont les moyens pratiques de faire parvenir aux morts ces libations. Fouillant un ossuaire près de Salonique en 1914, l'auteur y a reconnu la présence d'un gros conduit en argile qui mettait l'intérieur en communication avec le dehors. Ailleurs, c'est une fosse creusée près de la tombe (Amorgos, Menidi, Milet, Delphes, Vourva, etc.) ; c'est le βόθρος grec, le *mundus* romain. Viennent ensuite les autels funéraires pourvus d'une conduite intérieure, les autels creux avec une porte d'accès, les vases funéraires perforés, les sépultures diverses à tuyau ou canal. De ces différents dispositifs il y a des survivances à l'époque chrétienne et même dans la Grèce de nos jours. Les faits ethnographiques de même

---

[1] Je demande pardon à l'Auteur (A = Auteur) de reproduire ainsi la notice qui accompagne son ouvrage ; qu'il n'accuse pas mon indolence, mais l'impuissance de mieux dire en restant bref. — P. 153, ce n'est pas un, mais deux spécimens de l'orfèvrerie-égéo-crétoise qu'a fournis la tombe de Vaphio. — P. 193, très séduisante hypothèse sur l'introduction du style géométrique dorien en Attique sans que l'Attique ait été envahie par les Doriens ; ceux-ci étaient aux portes d'Athènes ; le style apporté par eux a pu se développer sans conquête, comme celui de la Renaissance italienne un peu partout et celui dit de Louis XV en Allemagne. — P. 243, phrase à retenir, parmi tant d'autres : « La naissance de la littérature grecque est enveloppée de mystère parce que nous ne savons rien de ce qu'a pu être une littérature égéenne. » — P. 285, la carte des alphabets n'est pas claire ; d'autres laissent également un peu à désirer.

S. R.

Digitized by Google

ordre ont été admirablement réunis par Frazer (*Pausanias*, t. V, p. 227-230). — Dissertation qui apporte du nouveau et dont l'illustration est intéressante ; ce qui n'est pas à louer, bien qu'ayant sans doute coûté beaucoup de peine, est le latin, souvent ampoulé et inutilement chargé d'incises. Pourquoi écrire dans une langue morte, synthétique, qui, même sous la plume d'un Muret, est fastidieuse à lire, et où l'on ne dit pas sans contorsions ce que l'on veut ?. Vive l'*esperanto* !

S. R.

Helmuth Th. Bossert. *Altkreta. Kunst und Handwerk in Griechenland, Kreta und auf den Kykladen waehrend der Bronzezeit.* Berlin, Wasmuth 1923. In-8, 40 p. et 352 fig. — Deuxième édition d'un livre qui, publié en 1921, a obtenu, malgré des circonstances adverses, un succès rapide. C'est presque un *Corpus* de la civilisation égéo-mycénienne, y compris les produits primitifs de l'art des îles, mais abstraction faite des découvertes troyennes. On y trouvera un certain nombre de monument inédits, photographiés en Crète ou dans des Musées peu accessibles, mais le fonds de l'ouvrage est constitué par la réunion systématique de reproductions jusqu'à présent dispersées. L'auteur dit que son but principal a été de composer un livre de références que l'on puisse consulter utilement ; il y a certainement réussi. L'étude de l'art grec préhellénique est désormais pourvue d'un atlas qu'il suffira de tenir au courant d'après les découvertes qui se multiplient.

S. R.

W. Deonna. *L'éternel présent. Guerre du Péloponèse et guerre mondiale.* Paris, Leroux, 1923 ; in-8, 128 p. — Ce savant opuscule, publié d'abord dans la *Revue des Etudes grecques* (1922), abonde en rapprochements curieux qui portent à la fois sur l'avant-guerre, la guerre et l'après-guerre. « Les Athéniens sont les *Boches* de leur époque. Tout doit plier devant leur orgueil... de race élue... Même orgueil ethnique, même prétexte, pour arriver à la conquête, de réunir des frères encore non rédimés... La guerre a lieu, dit le roi Archidamos, entre un peuple du continent et un peuple maritime ; et c'est déjà le rude combat de l'éléphant contre la baleine... Il est des Etats qui préfèrent la ruine au déshonneur et résistent par idéalisme, bien qu'ils sachent leur infériorité. Telle est récemment l'attitude de la Belgique ; telle est, dans l'antiquité, celle des Méliens,.. Le désastre de Sicile fait penser à un autre désastre, qui n'eut heureusement pas de répercussion sensible sur la suite des événements, celui de l'expédition des Dardanelles... Le monde civilisé a éprouvé la même impression naïve que le monde grec, à voir surgir de nouveaux instruments de carnage... Les belligérants antiques ravagent les campagnes, procèdent à l'anéantissement systématique des récoltes, des arbres fruitiers. » Et ainsi de suite, toujours avec preuves à l'appui. On ne lira pas avec moins d'intérêt ce qui concerne le lendemain, les conséquences politiques, sociales, économiques, religieuses des deux grandes guerres. Excellentes pages sur la recrudescence du mysticisme ; là tout se termine, fort lugubrement, par la petite apocalypse de saint Mathieu : « Tout cela ne sera qu'un commencement de douleurs » *Di omen avertant*, comme le dit encore M. Deonna.

X

D. Angélique G. Panayotatou. *L'hygiène chez les anciens Grecs.* Paris, Vigot, 1923 ; in-8, 282 pages. — On trouvera réunis, dans cet ouvrage, un grand nombre de textes sur tout ce qui concerne l'hygiène dans l'antiquité grecque. L'hygiène

Digitized by Google

est entendue ici au sens le plus large ; il s'agit de tout ce qui peut contribuer au bien-être des hommes et au maintien, sinon au rétablissement de leur santé. L'autrice empiète sans cesse sur le domaine de la médecine, que sa profession lui a rendu familier. Ecrivant pour les gens du monde, elle ne se soucie guère d'*akribie* philologique ; composition et exposition laissent également à désirer ; mais il y a, çà et là, des observations intéressantes, par exemple sur l'épidémie de Périnthe, décrite par Hippocrate, qui est rapprochée de l'encéphalite (p. 70). La peste d'Athènes aurait été la variole, suivant l'opinion de Littré.

S. R.

Bollettino del Reale Instituto di archeologia e storia dell'arte. Rome, Alfieri et Lacroix, 1922, Anno 1, fasc. 1. In-8°, 32 p. avec gravures. — International à l'origine (1829), l'Institut de correspondance archéologique de Rome se germanisa de 1871 à 1886. Entre temps s'était fondée l'Ecole Française de Rome (1873), qui servit de modèle à celles des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Hollande, de l'Espagne. Seule l'Italie n'avait pas, à Rome, d'Institut archéologique (est-ce que l'Université, les Musées et la Direction des fouilles ne suffisaient pas?). Maintenant, elle a cet Institut, lequel publie un *Bollettino* (comme s'il n'y avait pas déjà pléthore de publications de ce genre!) Enfin, résignons-nous à cette dispersion, à cette dilapidation de forces, qui fait toujours plaisir à quelques personnes, sinon au public. Le président du nouvel Institut est M. Corrado Ricci, très savant homme. Le siège est au palais de Venise, qui possède déjà une bonne bibliothèque. Le premier *Bollettino* contient un article justement élogieux sur la Bibliothèque Doucet ; M. Monneret de Villard publie ensuite un essai bibliographique sur l'art chrétien de l'Egypte, essai utile, mais où il y aurait pourtant bien à corriger [1].

S. R.

Vincenzo Balzano. *Aufidena Caracenorum.* Rome, Arti grafiche, 1923 ; gr. in-8, 156 p., avec une carte et 35 figures. — Aufidena Caracenorum, dans l'antiquité « porte septentrionale du Samnium, et, depuis le moyen-âge, une des principales clefs des Abruzzes », a laissé son nom à la pauvre bourgade d'Alfedena ; mais les ruines principales, explorées vers 1875 par Antonio De Nino, sont au Castel di Sangro, à cinq milles de là. L'auteur, né dans le pays, lié d'amitié avec le feu professeur De Nino, a pieusement réuni tous les documents qu'ont fait connaître l'exploration du terrain et les fouilles. Sa monographie ne doit échapper ni aux épigraphistes ni aux historiens de l'art ; elle intéressera aussi les géographes. L'illustration est abondante et, comme presque toujours en Italie (j'écris *presque*, à cause des *Notizie dei Scavi*) de qualité excellente. Nos éditeurs et imprimeurs devraient bien aller là-bas pour prendre des leçons de « mise en train » et de tirage. — Aufidena est-elle Alfedena ou Castel di Sangro ? Question très controversée. Faut-il distinguer deux Aufidena, une *Caracenorum*, l'autre *Romanorum* ? En tous les cas, la ville qui s'élevait au Castel di Sangro paraît avoir été de beaucoup la plus importante ; mais les fouilles sont loin d'avoir dit leur dernier mot.

S. R.

---

[1] P. 30, *Pézard* et *Pézar* sont le même auteur ; Pococke ne s'écrit pas *Pococque* ; p. 23, l'excellent *Bock* était russe et le *von* devant son nom l'aurait bien fâché, etc.

Digitized by Google

E. Douglas Van Buren. *Archaic fictile revetments in Sicily and Magna Graecia.* Londres, Murray, 1923. Gr. in-8°, 168 p. avec 80 fig. hors-texte. Prix : 21 sh. — Suite d'un catalogue descriptif dont le premier volume concerne les revêtements figurés en terre cuite de l'Etrurie et du Latium (*Revue*, 1922, I, p. 184). Cette fois, il s'agit de pays profondément ou complètement hellénisés, de villes comme Agrigente, Camarine, Catane, Métaponte, Sélinonte, Caulonie, Crotone, Gela, etc. La décoration figurée des temples est souvent d'une grande beauté et également intéressante par l'emploi des couleurs. Les fouilles de ces vingt dernières années, en Sicile et en Grande Grèce, ont heureusement été assez bien surveillées pour que la provenance et la date de la plupart de ces terres cuites soient certaines. L'ouvrage, richement illustré, est dédié à M. P. Orsi [1].

S. R.

Avv. Francesco Flumene. *Un po' più di luce sul problema genetico dei nuraghes di Sardegna.* Sassari, 1923 ; in-8°, 235 p. — Venue après tant d'autres, l'hypothèse de l'auteur sur l'origine et la destination des nuraghes est à la fois originale et intéressante. Elle se fonde sur le passage suivant d'Hérodote (II, 95) : « On voit en Égypte une quantité prodigieuse de moustiques. Les Égyptiens ont trouvé des moyens de s'en garantir. Ceux qui habitent au-dessus des marais se mettent à couvert de ces insectes en dormant sur le haut d'une tour : le vent empêche les moustiques de voler si haut. » Assurément, ni Hérodote, ni aucun auteur ancien n'a su que la *malaria* était due à une espèce particulière de moustiques, mais il est légitime d'admettre que les victimes des moustiques ont pu s'en douter, longtemps avant que la science ne se soit occupée de l'*anopheles*. Or, la Sardaigne est un pays de moustiques et de fièvre même aujourd'hui ; elle devait l'être bien davantage dans l'antiquité. Ainsi s'expliqueraient, non seulement en Sardaigne, mais dans les Baléares et ailleurs, les habitations en forme de tour, dont les plateformes offraient une sécurité relative contre un des pires fléaux de l'humanité. Les Shardanas auraient apporté ce mode de construction de la Libye, où l'exemple de l'Égypte l'avait fait adopter. Cette explication me séduit d'autant plus qu'elle est d'accord avec le caractère général des nuraghes, noté il y a de longues années par Fergusson. Suivant cet architecte anglais, leur but était *exposure, not shelter*, et j'étais parti de là pour y voir des espèces de « tours du silence » [2]. Mais leur nombre est beaucoup trop grand pour que cette théorie soit recevable. Au contraire, s'il s'agit d'*exposure* des vivants sur de hautes terrasses, au sommet de tours élevées elles-mêmes sur des collines (le moustique ne monte guère à plus de 200 mètres), les objections que comportent les explications proposées jusqu'à présent paraissent trouver en grande partie leur réponse. Le travail de M. Flumene est, à tous égards, digne d'attention.

S. R.

K. Schumacher. *Siedelungs und Kulturgeschichte der Rheinlande.* Mayence, Wilckens, 1921 et 1923. 2 vol. in-4 avec nombreuses gravures et cartes. — Le pre-

---

[1] L'histoire des outils d'Epeios *doli fabricator* qu'on montrait à Métaponte est dans Justin, XX, 2 ; c'est le texte qui devait être cité à ce propos, et non un article de Dictionnaire (p. 38). On ne saurait trop protester contre cette méthode de citer, là où ils n'ont que faire, les ouvrages de seconde main ; le présent volume en offre des exemples très fréquents.

[2] *Esquisses archéologiques*, 1888, p. 42.

Digitized by Google

mier volume de cet important ouvrage concerne les temps préhistoriques dans la vallée du Rhin, les âges du bronze, les époques de Hallstatt et de Latène ; le second volume est entièrement consacré à l'époque romaine. Les 155 gravures et surtout les 40 cartes archéologiques éclairent un texte très détaillé et suffisamment pourvu de références ; chaque chapitre est suivi de notes en petits caractères qui apportent, avec des éclaircissements complémentaires, une très complète bibliographie, où les travaux français les plus récents (celui de M. Grenier, par exemple) ne sont pas oubliés. Comme la publication d'un ouvrage aussi luxueux pourrait surprendre dans l'état de misère prétendue de l'Allemagne — *in dubiis tutum est inopem simulare tyranno*, dit le poète — on prend soin de nous avertir que les frais du tome I ont été faits par des amis de l'auteur, à l'occasion de son 60e anniversaire, et que le second a été imprimé grâce à l'appui d'amis du musée de Mayence à New-York, Leyde, Bâle et Berne [1].

S. R.

Marius Gerin. *L'origine du nom de Nevers et le Noviodunum des Héduens.* Nevers, Fortin, 1922 ; in-8, 32 p. — *Tigernum* (forme attestée) est à *Thiers* comme *Nivernum** à Nevers. La Nièvre (*Neber*) est la « rivière du paon », *nebros* (cf. la Bièvre, « rivière du castor »). L'*oppidum* dit *Noviodunum* était à Nevers. Le changement de nom s'explique parce que, après la destruction de l'*oppidum*, une ville nouvelle fut construite sur le même emplacement et reçut un nom de peuple, les *Niverni* ou *Neverni* [2]. On fera des réserves sur ceci : « Le nom de Noviodunum devait être devenu odieux ; il rappelait la domination de César. » Où l'auteur a-t-il vu que la conquête romaine ait laissé des souvenirs odieux en Gaule? C'est une manière toute moderne de se figurer les sentiments des hommes qui jouirent du bienfait de la *pax romana*.

S. R.

F. Hermet. *Les graffites de la Graufesenque près Millau (Aveyron).* Rodez, Carrère, 1923 ; gr. in-8, 185 p., avec nombreuses figures. — Remarquable publication d'un chercheur modeste auquel l'archéologie de la Gaule romaine est très redevable

---

[1] Dans le même ordre d'idées, M. Koepp m'adresse une longue lettre « lettre ouverte » (*Der Tag*, 23 juin 1923), pour répondre aux observations que j'ai faites ici-même (*Revue*, 1922, I, p. 207) sur le luxe persistant des publications du Musée de Berlin. M. Koepp affirme que l'Allemagne est très pauvre. Je le nie. Pendant la guerre, sa richesse réelle (usines, maisons, cultures) n'a été que faiblement atteinte dans la Prusse Orientale ; en revanche elle a fait pour au moins 15 milliards de butin en Belgique, en France, en Pologne, en Russie, en Roumanie, et n'a presque rien restitué. Après l'armistice, elle a ajouté au moins 20 milliards à ce butin en vendant sur les marchés étrangers des trillions de marks-papier sans valeur et en convertissant le produit de ce nouveau pillage en usines, maisons, terres, dépôts bancaires, etc., particulièrement en Espagne et dans les deux Amériques. Par l'effet de cette opération, la classe moyenne des Allemands à revenu fixe a été complètement ruinée, réduite à une misère réelle et sans remède ; mais l'État et les villes se sont immensément enrichis par la quasi-annulation de leurs dettes en marks-papier ; les hypothèques ont été remboursées ; les paysans n'ont cessé de gagner de l'argent ; les ouvriers et fonctionnaires ont vu leurs salaires s'adapter plus ou moins aux circonstances ; l'aristocratie terrienne, les usiniers, les négociants ont réalisé et mis en sûreté des fortunes colossales, équivalant aux 35 milliards qu'a rapportés le double pillage en temps de guerre et en temps de paix. On n'a pas besoin, pour comprendre cela, d'être économiste ; même un archéologue y parvient.

[2] On dirait que l'auteur ne connaît pas l'article *Nevirnum* de Holder.

Digitized by Google

Aux cinq graffites publiés par lui en 1904 dans notre *Revue* (1904, I, p. 74), ses fouilles ultérieures, commencées en 1906, en ont ajouté 36 ; l'ensemble forme une collection unique au monde. Chaque graffite est reproduit photographiquement et transcrit ; il y a d'excellents commentaires. L'auteur incline à voir dans ces inscriptions, qui révèlent l'extraordinaire activité des potiers ruthènes entre 40 et 60 de notre ère, des bordereaux d'expédition, ou des reçus délivrés par les négociants, constatant les produits fournis par chaque ouvrier et servant à établir son dû. Elles sont tracées à la pointe sèche après cuisson sur des fonds d'assiettes ou plats sigillés. Très loyalement, M. Hermet a fait ressortir les difficultés d'interprétation qui subsistent, après son travail qui en a tant élucidé. Donnons comme exemple le mystérieux graffite 36 : *Aricani Luritus Ris Tecuanboebo Tidrus Trianis*. Cela paraît bien être du celtique et non, comme l'a conjecturé M. Jullian, du latin déformé (ex-voto de *Luritus* à la déesse *Aricanis*, *boebo* = *vovebo*, etc.). — Qui nous expliquera cela ? Le graffite est complet et la lecture en paraît certaine.

S. R.

Eugène Albertini. *Les divisions administratives de l'Espagne romaine*, Paris. E. de Boccard, 1923. In-8, 138 p. avec une carte. — Pays aux subdivisions multiples, aux cités beaucoup plus nombreuses et par suite plus petites que la Gaule, l'Espagne ne fut pas unifiée par les Romains. Aucune ville d'Espagne ne joua, comme Lyon en Gaule, le rôle de capitale. Les tendances centrifuges, manifestées à travers toute l'histoire de la péninsule, gardèrent leur force. La division du pays en trois provinces (en -27), en quatorze circonscriptions judiciaires ou *conventus* (M. Albertini n'admet pas une division durable en diocèses), ne supprima pas la vitalité des petites patries, malgré d'incontestables efforts pour remédier à l'émiettement, pour consolider les *gentes* et la *regio* qui en était le support (p. 109). Le Bas-Empire entra dans une voie plus fâcheuse quand il découpa tout le pays en compartiments arbitraires, qui n'eurent jamais une ombre de vie ; sur ces divisions nouvelles se fonda la géographie ecclésiastique. D'excellents index donnent toute sa valeur pratique à ce livre où sont traitées, avec une indiscutable compétence, nombre de questions de détail. L'auteur s'est montré indépendant de Mommsen et de Hübner ; il a toujours travaillé de première main.

S. R.

Julien Feuvrier. *Dôle. Les origines*. Lons-le-Saunier, 1922 ; in 8, 126 p. avec une carte et 26 gravures. — Cet utile exposé conduit l'histoire de Dôle jusqu'à la fin du XIIe siècle. Une grande place y est faite à la géologie et à l'archéologie. On retrouve là, bien reproduits, les trois mystérieux reliefs qui ont donné lieu à des controverses encore pendantes ; le plus intéressant représente une sorte de couronne de maillets au-dessous desquels un coq picore des épis de blé. Le style du coq est tout différent de celui des oiseaux figurés par l'art gallo-romain ; il jette la suspicion sur le tout (voir Espérandieu, VII, 5302-3).

S. R.

Lubor Niederle. *Manuel de l'antiquité slave*. Tome I. *L'histoire*. Paris, Champion, 1923 ; in-8°, VIII-246 p., avec 2 cartes. — Schafarik, qui fut directeur de la bibliothèque universitaire de Prague, publia en 1837 un grand ouvrage qui fut traduit en allemand sous le titre de *Slawische Alterthümer* (1843-4). Ce chef-d'œuvre a été le guide de plusieurs générations de slavisants, mais les travaux qu'ils ont

Digitized by Google

accumulés dans les divers pays slaves ont depuis longtemps fait sentir la nécessité d'une nouvelle synthèse. Depuis 1901, M. Lubor Niederle y donne ses soins en publiant une série de volumes en tchèque sous le titre d'*Antiquités slaves*. Comme ces volumes restent inaccessibles à la plupart des érudits, l'*Institut d'Etudes Slaves* a été bien inspiré en demandant à l'auteur, non pas un résumé de sa grande œuvre, mais une œuvre plus succincte répondant aux mêmes besoine. La partie concernant l' « histoire » paraît la première ; la partie relative à la « civilisation » lui fera suite. Voilà donc enfin, dans notre langue, mieux qu'un précis, mais un exposé très détaillé de tout ce qui concerne l'ethnographie et l'histoire des Slaves. Ce domaine très obscur, où les recherches linguistiques et archéologiques n'ont commencé que de notre temps à faire la lumière, attirera de plus en plus, grâce à l'excellent manuel de M. Niederle, la curiosité des savants occidentaux.

S. R.

C. A. Nordman. *Some Baltic problems*. Londres, 1922 (extr. du *Journal of the anthropological Institute*, vol. LII). — Sous un titre modeste, c'est là tout un exposé de l'archéologie préhistorique des pays baltiques, qui est une des conquêtes les plus récentes de la science : 1° Civilisation lacustre de Mulleruys ou de Maglemose, rattachée au Magdalénien et à l'Azylien ; 2° Civilisation de Kunda en Esthonie, dérivée de la précédente ; 3° Civilisation de Suomusjärvi, en Finlande, la plus ancienne de ce pays, suivie (4°) d'une civilisation caractérisée par des vases décorés d'empreintes pectiniformes (Finlande et provinces baltiques). Dans la Scandinavie méridionale, la civilisation de Millerup est suivie par celle des Kjoekkenmoeddings, qui présente toutefois des caractères fort différents, analogues à ceux du Campignien français. Dans la Suède orientale, on trouve une civilisation issue de celle de Mullerup, mais enrichie, avec le temps, d'éléments de celle des Kjoekkenmoeddings et des mégalithes. Dans la Scandinavie du Nord se développe une civilisation *arctique*, caractérisée par l'emploi dominant de l'ardoise. Quant à la civilisation des mégalithes, elle diffère complètement des précédents et paraît se rattacher à l'ouest de l'Europe par l'entremise des Iles britanniques ; mais la poterie suggère des rapprochements avec l'Espagne et la Sardaigne. Cette civilisation, d'ailleurs, n'a pas régné seule ; à côté des grandes tombes-ossuaires, il y a des tombes individuelles, avec une céramique différente. Le premier élément indo-européen ne serait pas représenté par la civilisation des mégalithes, mais par celle des tombes individuelles à haches perforées (*battle-axes*). On voudrait des cartes et des planches de types pour éclairer tout cela et surtout pour fixer la nomenclature, dont les variations deviennent une plaie.

S. R.

Arthur Nordén. *Saga och sœgen i Brå bygden* (*Saga et légende dans le pays des noms en Brå*.) Norrkœping, Lundberg, 1922 ; in-8, 175 p. — L'intérêt principal de cet ouvrage, sur les légendes et monuments anciens des environs de Norrkœping[1] (Suède), réside surtout dans l'étude que l'auteur a faite du poème de *Helge Hundingsbane* (contenu dans les *Eddas*) et de la bataille de *Bråvalla* (mentionnée par Saxo dans son livre *Gesta Danorum* et dans le *Sagobrot* d'un auteur inconnu). L'action du poème

[1] Aux environs de Norrkœping où se trouvent les noms de *Bråviken*, *Brå b*, *Brånœs*, etc.

Digitized by Google

de Helge Hundingsbane se serait passée vers l'an 700 ap. J.-C. On a beaucoup discuté sur la région où se seraient déroulés les événements mentionnés dans ce poème. Sophus Bugge a indiqué le Danemark, T. Hederstrœm l'Ostrogothie (Suède) et tout particulièrement les environs de Norrkœping. M. Nordén, sans avoir connu l'hypothèse de Hederstrœm, a obtenu à peu près les mêmes résultats que lui et appuie maintenant par des preuves nouvelles l'opinion de Hederstrœm. Le poème aurait été composé à la gloire des seigneurs de *Ringstad*. En effet, M. Nordén a été le premier à signaler dans cette localité les ruines d'un château qui semble dater de l'époque carolingienne et il a rapproché, de même que Hederstrœm et, à mon avis, fort heureusement, le nom de *Ringstad* du *Hringstadi* qui était, selon le poème, la demeure de Helge. Ces noms de Ringstad et de Hringstadi ne sont pas communs dans la toponymie scandinave, et le rapprochement paraît s'imposer.

La question relative à l'emplacement et à la date de la bataille de Brávalla (par laquelle l'unité suédoise fut réalisée) a toujours été ouverte et très discutée. M. Nordén considère que la bataille a eu lieu près de Norrkœping vers l'an 750 ap. J.-C. Il a recueilli de nombreuses traditions populaires selon lesquelles la bataille aurait eu lieu dans ces régions.

Un oppidum dans les environs de Norrkœping porte le nom d'*Ætlaborg* (cf. G. Gihl, in *Rig*, 1919, p. 95). ce qui signifie l'oppidum d'Attila. On y a trouvé au XVIIe siècle « une monnaie d'or » portant l'inscription : *Attila Hunnorum*. Elle a disparu, Il ne peut s'agir, d'après M. Nordén, que d'une des nombreuses bractéates en or, contemporaines des *oppida* suédois (époque mérovingienne). J'ai déjà cru pouvoir reconnaître sur ces bractéates des inscriptions déformées où figure le nom d'Attila (*Rev. archéol.*, 1921, II, p. 373 sq.) J'ignorais à ce moment le fait que rapporte M. Nordén et qui vient à l'appui de l'opinion que j'ai alors exprimée.

La bractéate a évidemment été faite en Hongrie, où Attila résida assez longtemps entouré de secrétaires grecs et latins. Les bractéates nordiques ont dû avoir pour prototypes des monuments semblables. Le nom d'Ætlaborg a probablement été donné à l'oppidum en question par quelque Ostrogoth qui avait été au service du kaiser des Huns.

Olov JANSE.

Hanna Rydh. *Dosformiga spœnnen från vikingaliden* (*Broches en forme de boîte de l'époque des Vikings*). Thèse de doctorat. Stockholm, Hœggstrœm, 1919 ; in-8, 162 p., avec nombreuses illustrations. — Ces documents ont pour prototypes les fibules discoïdes à bord rabattu, faites en bronze et d'une seule pièce, trouvées dans l'île de Gotland (Suède). Elles ont la face supérieure décorée, d'abord suivant le style II (de M. Salin) et puis suivant le style III. Mme Rydh distingue trois séries de broches en forme de boîte :

I. Les plus anciens de ces monuments sont relativement petits et vont en s'agrandissant. Ils sont parfois faits d'une seule pièce, parfois de deux. Leur ornementation est en général carolingienne ; rarement leur décoration appartient au style III de M. Salin.

II. Ces broches sont plus grandes que celles de la catégorie I et souvent magnifiques. Elles sont toujours faites d'une seule pièce. Leur décoration dérive en partie de celle des monuments de la série précédente, mais parfois elle a subi d'autres influences. Nous voyons ici une imitation du style dit irlandais (suéd. *irisk* ; dan. *jellingerasen*) ou de celui dit de *Ringerike*.

III. Les broches sont ici faites de deux pièces. La décoration semble imiter celle des monuments de la série I. mais les figures sont plus stylisées.

Digitized by Google

Il y a aussi des formes bâtardes.

Ces trois séries doivent être à peu près contemporaines. Les monuments de la série II commencent pourtant un peu plus tard que ceux de la série III. Les spécimens les plus anciens de nos bijoux doivent dater de l'an 800 ou à peu près. Les plus récents étaient encore en usage vers l'an 1100.

Ils forment des parures de femmes et ont probablement fait partie d'un costume national.

Les observations très fines qu'a faites Mme Rydh sur l'art décoratif dans les pays du Nord à l'époque des Vikings ont une grande valeur. Nous exprimons seulement le regret que ce travail n'ait pas été complété par une liste des monuments en question.

Olov Janse.

Kungliga Vitterhets Historie och Antikvitets Akademiens Handlingar. IIIe série, tome I : 3, 4. In-8°, 26 p. + 71 p. et 71 illustrations. Almquist et Wiksell, Upsal, 1923. — Le premier de ces fascicules contient un article posthume d'Arthur Stille intitulé *Saxos skanska stridsskildringar* (*Les récits de batailles en Scanie de Saxo*). La valeur historique des *Gesta Danorum* de Saxo Grammaticus semble, du moins en ce qui concerne plusieurs parties, bien sujette à caution. La critique d'Arthur Stille contribue à montrer qu'il y en a, en revanche, de très solides. Il analyse des récits de batailles livrées en Scanie au XIe et au XIIe siècles, celle de *Helgea* (Kanut le Grand contre S. Olov et le roi Anund), de « *Fons Alba* », de *Sygaftha* et de *Duisebro*. Stille, qui était Scanien, conclut que la topographie des localités en question est exactement décrite. S. Saxo ne les a pas vues de ses propres yeux, il a dû avoir à sa disposition des sources authentiques.

Le second de ces fascicules est entièrement consacré à une étude de M. Birger Nerman sur *Un exode de l'île de Gotland et l'incorporation de cette île dans l'état des Svéar* (*En utvandring fran Gotland och œns infœrlivande med Sveavaldet*). La Russie semble avoir été pour les Suédois, longtemps déjà avant Charles XII et son précurseur le Viking Rurik, une terre de colonisation. Ils s'étaient peut-être établis sur les bords de la Volga avant la fin de l'âge du bronze[1]. M. Nerman parle d'un exode, vers la Russie, de Gotlandais, qui aurait eu lieu au Ve siècle après J.-C. La légende populaire des Gutar ou des Gotlandais (*Gutasagan*), dont la rédaction actuelle remonte jusqu'en 1350 environ, rapporte que la population de l'île de Gotland, devenue trop dense, fut forcée de quitter en partie son territoire. On tira au sort les émigrés. Mais ils se souciaient peu de partir et se seraient retranchés à l'oppidum de Thor (le Thorsburg). Délogés, ils se retirèrent dans l'île de Farœ (au nord de Gotland), où ils ne purent subsister, et de là dans l'île de Dagœ (sur la côte esthonienne) qui leur fut également inhospitalière. Puis ils auraient remonté la vallée de la Duna pour gagner finalement la Grèce. Plus tard les Gotlandais se seraient soumis aux Svéar. D'après la Saga, ces évènements se seraient passés avant l'an 1000. Le supplément de la traduction de l'histoire d'Orose que fit faire Alfred le Grand d'Angleterre (mort en 901) nous permet de les vieillir. Un sujet d'Alfred, Wulfstan, qui, d'après ce document, aurait fait un voyage dans la Baltique, dit que l'île de Gotland appartenait alors aux Svéar.

---

[1] Cf. à ce sujet notre compte-rendu dans l'*Anthropologie* (1923) du travail de M.-G. Ekholm, *Studier over Upplands bebyggelse historia* t. II (*Etudes sur l'histoire du peuplement de la province d'Upland*), Upsal, 1922.

Digitized by Google

Contrairement à l'opinion ordinairement émise, M. Nerman établit l'authenticité de la légende de Gutar en se fondant sur l'archéologie. Tout d'abord, les évènements se seraient passés entre l'an 400 et la fin du IXe siècle. Le voyage de Wulfstan donne la deuxième date. La première en est fournie par le Thorsburg, mentionné plus haut, qui ne remonte pas plus haut que le Ve siècle. — A en juger par les statistiques archéologiques, l'île de Gotland a possédé une population très dense jusque vers l'an 500 après J.-C., mais, à partir de ce moment, la fréquence des trouvailles diminue considérablement et brusquement. Les objets datant de l'époque comprise entre l'an 475 et l'an 550 sont très rares. Puis, la fréquence se remet à augmenter peu à peu. Celles du VIIe et du VIIIe siècle sont très nombreuses. C'est donc vers l'an 500 qu'une émigration peut avoir eu lieu. — Le séjour des immigrés dans les anciennes provinces baltiques est confirmé par le fait qu'on y a trouvé quelques monuments archéologiques (des fibules) dont les prototypes ne se retrouveraient que dans l'île de Gotland et qui dateraient de l'an 475 environ.

Qu'ils aient fini en Grèce est plus douteux. On peut, en effet, supposer que la légende a identifié à tort les Goths de la Crimée avec les Gutar (= Gotlandais); mais il est probable que, dans les bandes de Barbares qui ont alors circulé dans l'empire, il y a eu des Gotlandais. La présence dans l'île de Gotland de nombreux *solidi* byzantins, frappés surtout sous l'empereur Anastase (491-518), paraît, quant à nous, prouver en faveur de l'authenticité de la légende[1]. Ces monnaies auraient été introduites grâce aux relations qui ont dû exister entre les émigrés et leurs frères restés dans l'île natale.

En ce qui concerne le rattachement de l'île à l'état des Svéar, M. Nerman fait observer que vers 550 les antiquités gotlandaises de forme et d'ornementation indigènes disparaissent pour faire place à d'autres dont on peut chercher les prototypes dans l'Upland et dans le Norrland, c'est-à-dire dans les pays des Svéar. Une pareille influence ne s'est manifestée dans l'île ni avant ni après. Il n'y aurait pas lieu de penser qu'elle eût été d'ordre politique, s'il n'y avait pas la légende. M. Nerman en conclut très précisément que l'île de Gotland a été rattachée au pays des Svéar vers 550; nous nous rallions à sa conclusion.

Olov Janse.

Kungliga Vitterhets Historie och Antikvitets Akademiens Handlingar, t. XXXIV, 1, 2. Stockholm, Hœggslrœm, 1922; in-8, 85 p. — Après avoir été supprimée pendant plusieurs dizaines d'années, cette Revue vient de reparaître. Son premier numéro a été consacré au souvenir d'Oscar Montelius. M. Bernhard Salin, son ancien ami et collègue, a écrit la nécrologie de l'archéologue défunt. — M. Gunnar Ekholm a dressé une *Bibliographie Monteliana* qui ne comprend pas moins de 408 publications dont 3 à l'impression et 6 encore manuscrites. Nous pouvons y ajouter un article de Montelius : *La Civilisation des Normands avant l'émigration* in *Congrès du Millénaire de la Normandie*, Rouen, L. Gy, 1913 (Bibl. Nat. 4° M. Pièce 782), qui n'est pas mentionné dans la liste, d'ailleurs très complète, de M. Ekholm.

Olov Janse.

---

[1] Cf. notre article *Notes sur les solidi romains et byzantins trouvés en Scandinavie*, in *Revue numismatique*, 1922, p. 33 sq.

Digitized by Google

Johs Bœ. *Norske gulkdfund fra folkevandringstiden* (*Les trouvailles d'objets d'or norvégiennes de l'époque des migrations germaniques*) in *Bergens Museums Aarbog*, Bergen, 1920-1921. In -8, 73 p., avec 19 illustrations. — De même que le Danemark et la Suède, la Norvège possède un certain nombre de trouvailles d'objets d'or datant du ve et du vi^e siècle ap. J.-C. Elles se composent surtout de bractéates, de colliers, de bracelets, de bagues, d'anneaux en spirales dits *de payement* (norv. *beta ningsringer*) et de quelques garnitures de fourreaux d'épée. Les *solidi* romains et byzantins, si fréquents au Danemark et en Suède, font défaut en Norvège à une exception près (Théodose II). Comme les bractéates déterrées dans ce dernier pays ont déjà été l'objet de plusieurs études, M. Bœ les exclut de sa monographie. Pour les autres objets, l'auteur se borne à publier ceux qui peuvent être considérés comme des *ex-voto* ou avoir formé des cachettes, c'est-à-dire toutes les trouvailles qui ont été faites hors des sépultures.

Les trouvailles d'objets d'or de l'époque de migrations germaniques faites en Norvège (hors des sépultures) sont au nombre de 102, pesant 9.024 gr. 21 (parmi elles il y en a 47, pesant 423 gr. 89, dont la provenance n'est pas tout à fait certaine.)

Il est difficile d'assigner à tous ces monuments une date précise ; mais ils semblent avoir été enfouis surtout dans la dernière moitié du vi^e siècle.

L'origine de cet or doit être recherchée à l'Est et non à l'Ouest. La source principale aurait été constituée par les tributs que les Empereurs romains et byzantins devaient payer de temps à autre aux Barbares, établis sur leurs frontières et en relations constantes avec leurs frères des pays scandinaves. Le courant d'or aurait principalement suivi la vallée de la Vistule et non pas celles de l'Elbe et du Weser. Cela paraît, à mon avis, fort probable.

Si l'on tient compte du fait que les anciens Scandinaves croyaient que l'homme, après sa mort, devait entrer dans le Valhalla avec les objets qui l'avaient accompagné sur le bûcher et avec ceux qu'il avait enfouis dans la terre, on peut supposer qu'une partie de ces trésors a été enterrée par leurs possesseurs de leur vivant en vue d'une jouissance posthume.

Se fondant sur les objets en or, M. Bœ fait ensuite une analyse du système pondéral en Norvège à l'époque des migrations ; les résultats en sont fort intéressants. Une grande partie de ces monuments aurait été pesée d'après un système dont l'*œrtug* serait l'unité primitive ; l'*œrtug* vaudrait un peu plus de 9 gr., c'est-à-dire le poids d'un double *solidus*. Une autre unité de poids aurait été l'*œre* qui pèserait autant que 3 *œrtugs*, c'est-à-dire entre 27 et 28 gr. Puisque les colliers, les bracelets, les anneaux, etc., ont souvent un poids déterminé (en *œra*), ils représentent plutôt des valeurs réelles que des bijoux [1].

---

[1] Les colliers, bracelets, etc., ont parfois été encerclés par une tige. D'après M. Bœ, elle aurait été destinée à rectifier le poids. Cela aurait pu être le cas quelquefois, mais pas toujours, car la tige est souvent si petite qu'elle n'a pas pu modifier le poids sensiblement. Nous connaissons aussi un collier en *or*, conservé au musée de Stockholm (N° 1258), où la tige qui encercle est en *bronze*. Ne sommes-nous pas ici en présence d'un rite magique ? Lorsqu'on voulait s'assurer la jouissance de certains objets dans le Valhalla, on les ensorcelait, comme l'indique M. Bœ, par des chants magiques (*Beowulf*, vers 3052), de façon à ce qu'ils appartinssent bien à leur possesseur. N'a-t-on pas, en enroulant la petite tige autour de certains objets, voulu rendre cette liaison tangible ? — Sur cette coutume de s'attacher quelque chose avec des nœuds, cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. VII p. 18 ; Arthur Evans, *The Mycenæan Tree and Pillar cult*, London, 1901 ; Eduard Westermark, *Ursprung und Entwicklung der Moral-begriffe*, Leipzig, 1909, t. II, p. 464 sq.

Digitized by Google

Nous espérons que l'auteur de ce travail nous fera connaître aussi les trésors en or de l'époque romaine de son pays, qui sont, si nous ne nous trompons pas, aussi considérables que ceux de l'époque des migrations germaniques.

Olov JANSE.

L. Berthomieu. *Catalogue du Musée de Narbonne.* Toulouse, Privat, 1923; in-8, 241 p., avec 48 pl. — Le Musée de Narbonne (peinture et sculpture) date de 1833 seulement; le premier catalogue, œuvre de Tournal, est de 1847. Celui-ci, à la fois descriptif et raisonné, auquel des clichés ont été fournis par l'obligeante *Bibliothèque Doucet*, laisse de côté les antiquités et objets de curiosité, qui feront l'objet de catalogues particuliers, mais entre dans d'intéressants détails sur les peintures et sculptures des temps modernes. — N° 87 (pl. VI), triptyque dans le style anversois, signé de Florent Despêches de Thil-Château, œuvre importante ignorée de Thieme-Becker, qui donnent au peintre de Thil-Château le prénom de Pierre.— N° 431 (pl. XXI), le *tondo* attribué ici à Neri di Bicci est donné par Berenson à Pier Francesco Fiorentino (ce que ne dit pas la notice, d'ailleurs très bien faite). — N° 592 (pl. XXIV), triptyque autrefois cru de Jean Van Eyck, attribué ici plus raisonnablement à Bles. — N° 597 (pl. XXVI), Breughel II, *Danse de noce* (signé et daté, 1620), d'après Breughel le Vieux. — On voudrait en savoir plus long sur quelques *Inconnus* du XV-XVIe siècles, tant français (p. 91) qu'italiens (p. 133) et flamands ou allemands (p. 169). C'est surtout de ces tableaux à étudier qu'il serait utile d'avoir des reproductions.

S. R.

Fogg Art Museum Notes, edited by MARGARET E. GILMAN. Cambridge, Harvard Press, 1923; in-8, 33 p., avec nombreuses gravures. — Il faut protester contre les publications de ce genre, quelque intéressantes qu'elles soient, parce qu'elles sont une plaie des bibliothèques. Les articles sur l'art sont à leur place dans une Revue d'art, non ailleurs. — I. M. Kingsley Porter nous apprend que, la sculpture romane étant devenue *fashionable*, les faussaires se sont mis de la partie et ont très bien travaillé. Mais les 17 chapiteaux romans entrés au Fogg Museum sont au-dessus de tout soupçon. Le dernier acquis provient de N.-D. des Doms à Avignon; il était dans la collection Garcin à Apt, où M. Labande le fit connaître en 1907 (cf. Lasteyrie, *Archit. romane*, p 631). Le sujet est l'histoire de Samson; la date paraît voisine de 1160. — II. A. Davison Ficke décrit et figure des gravures japonaises acquises par le Fogg Museum. « Il n'est pas déraisonnable d'imaginer que le jour viendra où nous nous tournerons vers les arts de l'Extrême-Orient comme Gœthe vers l'antique, pour y trouver le stimulant et la libération qui résultent d'un contact avec un art dont les fondations sont basées sur des perceptions profondes d'ordre formel, et non sur les sables mouvants du réalisme ou de la sentimentalité. » Charabia enveloppant une idée juste. — III. E. Kennard Rand publie un panneau de Giovanni da Ponte, acquis pour le Musée à Sienne, où il reconnaît Dante et Pétrarque, symbolisant la poésie sacrée et la poésie profane. A titre de comparaison, il reproduit une intéressante composition de Giovanni da Ponte représentant les Arts libéraux (coll. Spiridon à Paris).

S. R.

S. W. Grose. *Fitzwilliam Museum, Catalogue of the Mc Clean collection of Greek coins*; vol. I. Western Europe, Magna Graecia, Sicily. Cambridge University Press, 1923. In-4°, 380 p. et 111 pl. — Frank Mc Clean, de Trinity College, Cam-

Digitized by Google

bridge, fut jusqu'à sa mort (1904) un zélé collectionneur de belles monnaies. Son fils. John Robinson Mc Clean, accrut encore l'héritage paternel et le légua en 1906 au Fitzwilliam Museum. Dans le volume que nous annonçons, orné de planches en général admirables, sont publiées les séries de l'Italie et de la Grande Grèce, de la Sicile et de la Sardaigne, représentées par des pièces de choix, au nombre de 3000 environ. Restent, pour des volumes subséquents de ce luxueux catalogue, environ 7.000 pièces dont 4.000 de la Grèce propre et des îles. Les deux Mc Clean n'ont reculé devant aucune dépense pour s'assurer la possession de spécimens de premier ordre et même uniques ; ils ont profité, à cet effet, des ventes mémorables telles que celles des collections Ashburnham, Montagu, etc. Le catalogue descriptif entre dans tous les détails nécessaires ; l'ordre suivi est naturellement géographique. J'ajoute qu'une planche (la première) reproduit un petit nombre de spécimens bien choisis de monnaies grecques frappées dans l'Europe occidentale (Emporiae, Rhoda, Marseille, Cabellio).

S. R.

Ananda K. Coomaraswamy. *Catalogue of the Indian Collections in the Museum of Fine Arts*. Boston, 1923 ; in-4, 150 p. avec 86 pl. — Le texte de ce beau catalogue n'a pas moins de valeur que l'illustration. Il comprend cinq parties : 1° une introduction générale sur les religions et les grandes œuvres littéraires de l'Inde ; 2° une chronologie et une bibliographie également développées ; 3° une histoire de la sculpture en Inde ; 4° La mythologie figurée ; 5° Le catalogue descriptif et raisonné de la collection des sculptures de l'Inde à Boston, certainement une des plus riches du monde. D'autres volumes traitent des œuvres d'art qui ne sont pas du domaine de la sculpture. La section indoue du musée de Boston a été formée principalement par les dons de Dennan W. Ross, miss Louise N. Nathurst, Mrs Arthur Croft ; une souscription y a fait entrer, en 1914, la collection de miniatures indo-persanes réunie par M. Goloubew. Le fonds a été sans cesse accru par des achats du Musée. Au point de vue de l'art, et non pas seulement de la curiosité, il y a là quelques objets admirables qui font penser aux beaux monuments de l'art grec archaïque. Aucune étude de l'art indou n'est désormais possible sans cet excellent instrument de travail.

S. R.

Baron Descamps, vice-président du Sénat belge. *Le génie des religions*, Paris, Alcan, 1923. Gr. in-8, XVII-712 p. — L'idée qui domine ce livre, d'une lecture plus instructive que facile, est celle du *théarchisme familial*. « La famille est la société naturelle initiale humaine...La famille est la première école de la conscience humaine... La famille est le berceau naturel de la religion... Le centre de l'habitat familial peut être regardé comme le premier sanctuaire. Protecteur né du foyer, le chef de famille exerce au sein de la société domestique un sacerdoce naturel. » L'auteur donne le nom nouveau de *théarchisme* « à la plus simple des religions naturelles saisie dans le plus simple des groupements humains. » Il le définit ainsi : « Le théarchisme familial est la conception élémentaire de quelque Être suprême, maître de la nature et puissant pour le bien de la famille, bienveillant à qui l'honore et redoutable à qui l'offense. » (p. 554). Sauf la doctrine qui fait de la famille un fait primitif, comme si cette conception moderne pouvait être primitive, ce qui contredirait aux lois les plus certaines de l'évolution, on voit que les idées de l'auteur sont assez semblables à celles d'Andrew Lang (*The Making of Religion*, 1908), que je ne vois pas cité à ce propos ; mais M. D. fait naturelle-

Digitized by Google

ment grand cas des Pygmées qu'ont étudiés les ethnographes catholiques inspirés de Lang, lequel était protestant et agnostique [1]. — On trouve dans ce volume des chapitres relatifs à l'archéologie préhistorique, empruntés à de bonnes sources et qui pourront intéresser nos lecteurs ; on y trouve aussi des études sur la magie, le totémisme, les tabous, etc. M. D. conteste énergiquement ma définition de la religion (ensemble de scrupules) ; mais celle qu'il semble préférer (le sentiment des rapports qui relient l'homme à Dieu) est grosse de postulats et, à mon avis, d'anachronismes. Croire que l'intuition révèle à l'homme ce que les modernes entendent par Dieu, c'est encore, je le crains, soléciser contre l'évolution, car l'idée de Dieu a évolué elle aussi et n'est pas nécessairement « primitive ».

S. R.

Les travaux archéologiques en Syrie de 1920 **à** 1922. Paris, Geuthner, 1923 ; in-4°, 75 p., avec planches et gravures. — Excellent exposé, publié, avec une préface du général Gouraud, à l'occasion de l'Exposition coloniale de Marseille. MM. Clermont-Ganneau, Cumont, Dussaud, Naville, Pottier et Virolleaud y ont prêté leur concours. On y trouvera l'essentiel sur les fouilles de Byblos, de Sâlihîyeh et d'autres localités où les explorations ont donné des résultats moindres. Une planche en couleurs, empruntée à *Syria* (1922, pl. XXXVIII), reproduit la curieuse peinture murale de style palmyrénien qui a été découverte à Doura et bien étudiée par M. Cumont [2].

En tête du fascicule, reproduction d'un rapport de M. Pottier lu à l'Académie des Inscriptions le 13 octobre 1922. Parmi les objets de provenance syrienne, mais non exhumés au cours des fouilles récentes, qui ont été rééditées dans ce fascicule, il faut signaler un important relief de Killiz à Bruxelles (prêtre sacrifiant au Dieu Bêl avec longue inscription grecque) et un buste palmyrénien du Louvre (*Syria*, 1922, pl. L).

S. R.

Roy Merle Peterson. *The Cults of Campania*. American Academy in Rome. 1919 (1922). In-8°, 403 p. (tome I des *Papers of the American Academy in Rome*). — La Campanie est un pays où, au dire de Pétrone, on rencontrait plus de dieux que d'hommes. Exagération manifeste, mais cela veut dire qu'il y avait beaucoup de dieux, indigènes, italiques, étrusques, orientaux. Toutes ces divinités, sans oublier celles du judaïsme et du christianisme, ont été passées en revue par l'auteur et leur culte, attesté par des textes littéraires ou des inscriptions, a été dûment localisé dans les divers centres, Cumes, Baies, Misène, Puteoli, Naples, les villes ensevelies, Capoue, Nolas, etc. C'est de la bonne besogne, bien documentée, quelquefois trop bien même, car on trouve allégués de très vieux auteurs. Il aurait été utile de traduire et de transcrire tous les textes épigraphiques relatifs aux choses religieuses en Campanie ; ce genre de travail, fait une fois pour toutes, ne devrait pas rester dans les *schede* de l'auteur. L'index ne rend pas pleine justice à la richesse d'information du volume, mine signalée et recommandée aux archéologues.

S. R.

---

[1] La preuve qu'il faut se méfier de ces bons Pygmées se trouve, par exemple, dans cette phrase de Mgr Leroy, citée sans commentaires (p. 568) : « Les négrilles déposent leurs morts debout dans la fosse creusée dans le lit d'un ruisseau, le visage tourné vers le ciel : car, disent-ils, c'est au ciel que l'homme doit finir par monter. » Disent-ils cela sans l'avoir entendu prêcher?

[2] Voir aussi les détails en couleur, pl. XXXIX, XL, XLI, XLVIII.

Digitized by Google

Samuel A. B. Mercer. *Assyrian Grammar with Chrestomathy and Glossary.* Londres, Luzac, 1921 ; in-8, VI-122 p. 5 shillings. — Voici la première grammaire assyrienne élémentaire accompagnée d' « exercices de lecture ». La grammaire elle-même est très courte, réduite au strict essentiel. L'auteur nous assure qu'elle permettra à un commençant d'aborder, immédiatement après,les ouvrages classiques, mais difficiles, de Delitzsch et de Brünnow, pour passer de là au déchiffrement et à la traduction. Mais le commençant est dûment averti que la route à suivre n'est pas aisée : il faut, de toutes façons, qu'il fasse de grands efforts de mémoire, ne fût-ce que pour se rendre complètement maître des signes qui répondent aux syllabes simples. Si l'on ne sait pas distinguer, à première vue, *an*, *as*, *ap*, *ar*, etc..., il est inutile d'aller plus loin. — Le texte reproduit, transcrit et analysé mot par mot (p. 64), intéressera même les non assyriologues. La chrestomathie comprend huit morceaux, sans transcription ni traduction ; il y a un syllabaire abrégé et un glossaire.

S. R.

Maurice Goguel. *Introduction au Nouveau Testament.* Tome I. *Les Évangiles synoptiques.* Paris, Leroux, 1923 ; in-8, 532 p. — Ouvrage très sérieux, comme celui du même auteur sur les *Actes*. La doctrine peut se résumer ainsi. Sur le fonds des discours et des paroles de Jésus, recueillis de bonne heure en vue de la prédication et traduits d'araméen en grec, Marc rédige son Évangile, mais sans vouloir absorber les *Logia*, parce qu'il poursuit un but différent, celui d'édifier par le récit. Après la composition de l'Évangile de Marc, les *Logia* continuent à se développer. Mathieu et Luc, chacun travaillant de son côté, ont voulu fondre ensemble Marc, les *Logia* et d'autres traditions encore ; ils ont eu l'intention d'écrire un Évangile unique. Mais celui de Marc était déjà trop répandu pour être oublié. En revanche, le recueil flottant des *Logia* n'était pas « protégé par une forte composition littéraire » ; il disparut à titre d'ouvrage séparé pour n'être reconstitué que de nos jours. Les recueils de paroles de Jésus trouvés en Égypte au XIXe siècle n'ont rien de commun avec les anciens *Logia* ; ce sont des extraits d'évangiles canoniques et apocryphes. — Faute de place, je m'abstiens de critiquer en détail, mais je veux encore, en terminant, louer l'ensemble. C'est là que pourront désormais s'initier rapidement les lecteurs de langue française.

S. R.

Biblia. *Traduction espagnole faite par le rabbin Moïse Arragel de Guadalfajara, vers* 1422-3. 2 vol. in-fol. de 846-992 p. avec 290 miniatures. Quelques exemplaires reliés en dépôt chez Maggs Bros., à Londres, au prix de £ 34. — Somptueuse publication du duc de Berwick et Albe, pour répondre à un vœu de sa mère, particulièrement intéressante pour l'histoire de l'art par le nombre et la qualité des miniatures. La traduction fut entreprise en 1422, à la demande de Luiz Guzman, seigneur d'Algaba et grand-maître de l'ordre de Calatrava, par son vassal le rabbin Moïse Arragel. Le manuscrit resta longtemps aux mains de l'Inquisition qui en fit cadeau au Duc d'Olivarès, ministre de Philippe IV (1620). En 1688, il passa par héritage à la maison d'Albe. De 1791 à 1898, plusieurs savants, en dernier lieu Samuel Berger, ont pu étudier ce manuscrit. Don Joaquin Lorenzo de Villanueva a publié la curieuse corrrespondance entre le Grand Maître et le rabbin, qui cherchait vainement à se dérober à une tâche périlleuse ; finalement il consentit à l'exécuter sous la surveillance de deux clercs. Les marges du manuscrit sont remplies par un com-

Digitized by Google

mentaire très développé, œuvre du rabbin. Les miniatures, où l'or est prodigué, sont dues les unes à des artistes de Tolède, d'autres à des artistes français. La publication, faite aux frais du présent duc d'Albe, est due à son bibliothécaire, don Antonio Paz y Mélia, jadis conservateur des manuscrits à la Bibliothèque Nationale de Madrid, et à son fils, Don Julian Paz, jadis directeur des archives de Simancas, qui a écrit également la longue introduction. La reliure hispano-mauresque (un peu faible pour le poids du volume), reproduit celle d'un missel de Tolède à la Bibliothèque Nationale de Madrid. J'ajoute avec plaisir que le généreux duc d'Albe a distribué quelques exemplaires de cette magnifique publication à des bibliothèques parisiennes.

S. R.

Edmond Fleg. *Anthologie juive.* Paris, Crès, 1923; deux volumes in-8, 334-408 p. — Le titre ferait croire à un florilège poétique, alors qu il s'agit de tout autre chose. L'auteur a réuni et classé, sous des rubriques bien choisies, un grand nombre de textes relatifs à l'histoire religieuse, politique et littéraire du judaïsme, depuis les temps les plus anciens jusqu'au nôtre. Ainsi l'on trouve d'amples extraits de la Bible et des Apocryphes, de Josèphe et de Philon, de la Mischna, du Talmud, de la Kabbale, etc., le tout traduit par l'auteur ou emprunté à des traductions autorisées. Chaque volume se termine par un lexique très commode des noms propres, accompagnés de notices courtes, mais soignées (par ex. p. 228 *Abboth de Rabbi Nathan*, traité du Talmud, avec indication de l'édition de Schechter; *Akiba*, le plus célèbre des Tanaïm ; le prosélyte *Akylas* [Aquilas], etc.). Il n'existait encore rien de semblable à l'usage des curieux non hébraïsants qui veulent se faire une idée du judaïsme post-biblique et de l'influence que les écrits des rabbins ont exercée. Les sentences et maximes extraites du Talmud et classées ici par sujets (t. I, p. 223 et suiv.) doivent être particulièrement signalées à cet égard; M. F. a eu parfaitement raison de mettre en lumière les textes évangéliques parallèles qui dérivent sans aucun doute d'une source commune (I, p. 249). — La notice sur James Darmesteter dit que cet « orientaliste français » traduisit le Zend Avesta en anglais. Assurément; mais la traduction française qu'il publia plus tard est la seule qui compte aujourd'hui et qu'il ne soit pas permis d'oublier.

S. R.

P. Casanova. *Mahammed et la fin du monde. Etude sur l'Islam primitif.* Deuxième fascicule. Paris, Geuthner, 1913; in-8, p. 86-187. — Rendant compte, il y a longtemps déjà (*Revue*, 1912, I, p. 363), du premier fascicule de cet ouvrage, j'en ai signalé l'importance pour la critique du Coran, longtemps considéré comme une sorte de bloc intangible, mais où Sacy déjà reconnaissait des fissures. M. Casanova va très loin dans la même voie et donne ici de nouvelles raisons. « J'estime, dit-il, que la recension du Coran, telle que nous l'avons, n'est qu'une reproduction très infidèle de la pensée du Prophète et qu'une sévère révision doit être entreprise par la critique moderne. Elle y procède depuis quelques années par quelques touches de détail précises et menues. Elle doit l'aborder avec ampleur et pleine liberté d'esprit. » L'unique source des récits sur la biographie du Prophète est dans le Coran (thèse du P. Lammens); mais le Coran ayant été arbitrairement interprété en plus d'un passage, rien ne garantit la valeur des interprétations dues aux exégètes. Et que faut-il penser de la moralité du Prophète ? « Dupe de soi-même au début, imposteur ensuite, repentant plus tard, voilà, avec quelques hésitations, ce

Digitized by Google

qu'on peut démêler. » Je ne vois pas que M. Casanova cite à ce sujet Voltaire; pourtant le grand destructeur ne semble pas avoir trop mal jugé son héros dans la tragédie, aujourd'hui trop oubliée, qu'il dédia à un pape.

S. R.

P. Monceaux. *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne.* Tome VII. *Saint Augustin et le Donatisme.* Paris, Leroux, 1923; in-8, 295 p. — Augustin avait environ trente-huit ans, il était rentré en Afrique depuis quatre ans, quand il découvrit le danger que faisait courir le donatisme au catholicisme. Jusque-là, il n'avait combattu que les Manichéens et les Païens. Elu prêtre à Hippone (391), il engagea contre les dissidents une lutte qui remplit trente ans de sa vie et où M. Monceaux distingue cinq périodes : 1° (392-5), controverses locales; Augustin est encore prêtre; 2° (396-400), Augustin parle et agit en évêque; il se fait entendre déjà au delà des frontières de son diocèse; 3° (400-405), attaque en règle, où Augustin entraîne les conciles; 4° (405-411), la lutte devient de plus en plus âpre jusqu'à la conférence de Carthage, présidée par un commissaire impérial, qui aboutit à la proscription de la secte; 5° déroute des donatistes, qui ne se maintiennent plus que dans quelques coins de Numidie ou de Maurétanie.

J'emprunte les paroles mêmes de M. Monceaux pour résumer cette longue guerre de plume, qu'il a racontée dans tous ses détails, avec son élégance et son érudition coutumières. Son zèle pour Augustin ne l'aveugle pas sur ce qu'eut de fâcheux dans sa conduite l'appel à la contrainte et au bras séculier; mais il montre clairement l'évolution de ses idées à cet égard et ses variations, moins sur le principe de l'intolérance — dont il trouvait la justification dans l'Ancien Testament — que sur l'opportunité du recours au pouvoir civil (p. 218). En somme, avec un talent exceptionnel de polémiste, il était bien de son temps; on ne peut dire de lui, comme on l'a dit d'autres hommes remarquables, qu'il se soit fait, par ses actes ou ses paroles, « le contemporain des hommes de génie à venir ».

S. R.

Henri Focillon. *Ernest Renan.* Discours prononcé à l'Université de Lyon. Lyon, Audin, 1923; in-12, 59 p. — Excellent morceau, à recommander à tous ceux qui veulent avoir une idée juste du grand savant et du grand honnête homme. « Ce n'est pas une vie brisée que je raconte, mais une vie toute d'unité. Le philologue de vingt ans qui servait de répétiteur à M. l'abbé Le Hir est le même homme que le professeur d'hébreu au Collège de France. Le Sulpicien d'hier, pour qui l'existence ne mérite d'être vécue que sur un plan idéal et pour la recherche désintéressée de la vérité, est le même homme que l'auteur des *Origines.* » Comme c'est vrai!

X.

Le Gérant : F. Gaultier.

Société Française d'Imprimerie et de Publicité, 4, rue Garnier, Angers

Digitized by Google

MAY 5 . 1924

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XVIII

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1923

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1923

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages

La protohistoire de l'Europe barbare d'après les découvertes archéologiques récentes, par Léon Joulin 193
Le Gaulois de Mondragon, par Paul Couissin 213
Bronzes de Huelva (Espagne), par José Alemida. 222
Notes anatoliennes, par William Mitchell Ramsay 227
L'interprétation des stèles funéraires attiques (*suite*), par Paul-Louis Couchoud. 233
Les symboles des litanies et l'iconographie de la Vierge en Normandie au xvie siècle, par Lionel Bataillon 261
La prétendue « loi Gabinia contre la piraterie » trouvée à Delphes, par Jean Colin 280
Bulletin de l'Académie des Inscriptions 295
Variétés : Peintures du Musée de Cluny, par Edmond Haraucourt. 312
Nouvelles archéologiques et correspondance : Le chanoine U. Chevalier. — Eugène Lefèvre-Pontalis. — Henri de la Ville de Mirmont. — Maurice Pézard. — Sir Henri Howorth. — Le chanoine Le Mené. — Jacques Seligmann. — Hommage à M. Alfred Croiset. — La tombe de Toutankhamon. — A la tombe de Toutankhamon. — Dans la Vallée des Rois. — Nouvelle découverte à Louqsor. — Les *Monuments Piot* et Champollion. — La chute de Ninive. — Chronique des fouilles et découvertes en pays grecs. — Découvertes en Crète. — La Crète et l'Egypte. — Fouilles à Mycènes. — Le temple de Doiran. — Constantinople au xvie siècle. — Les arcs de Germanicus et de Drusus à Pompéi. — Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. — Une hache gauloise trouvée près de Fitz-James (Oise). — A Saint-Remy. — La Vénus d'Arles. — Une Césarée inconnue. — L'*Ecce Homo* de Jean Hay. — Faux ivoires. — Une signature en musique. — Architectes et archéologues. — Les antiquaires en guerre et l'affaire des sculptures restaurées du Louvre. — La bibliothèque Arthur Engel. — Le *Sbornik*. — L'affaire de la « Belle Ferronnière ». — La collection Millon. — Le Musée de Boston en 1922. — A la Bibliothèque Nationale. — Dans les Musées Nationaux. — Remarques sur une inscription gnostique ou magique. — Livres condamnés. — Le Bouddhisme 314
Bibliographie : Paul Vouga. — Genava. — E. C. Florance. — Dr Louis Dubreuil-Chambardel. — J. Hamal-Nandrin et J. Servais. — Hugo Obermaier. — A.-M. Tallgren. — Jean Capart. — Howard Carter et A.-C. Mace. — A.-J. Wensinck. — G. Contenau. — Fr. Hrozny. — RR. PP. Jaussen et Savignac. — R. P. Vincent, capitaine Macean et R. P. Abel. — P. Barnabé Meistermann. — Ugo Antonielli. — Gaudefroy-Demombynes. — G. Glotz. — Carlo Anti. — Antonios Keramopoullos. — B. Diakovich. — Pericle Ducati. — Institut Papyrologique de l'Université de Lille. — Germaine Rouillard. — Fr. Poulsen. — Lily Ross Taylor. — R.-G. Collingwood. — M. Clerc. — Oskar Almgren. — S. Reinach. — Art Studies. — Frank Jewett Mather. — Tancred Borenius. — Marthe Crick-Kuntziger. — Nils Aberg. — A. Kingsley Porter. — Theodore Andrew Cook. — Georgiana Goddard King. — Ugo Jandolo. — F. de Navenne. — Georgiana Goddard King. — Don Enrique Garcia de Herreros. — P. Clemen. — Jacques Mesnil. — Edouard Michel. — A. Pissier. — L. Brochard. — Curtea Domneasca din Arges. — G.-J. Bratianu. — Ant Matejcek. — J. Topass. — J.-G. Andersson. — Jeanne Leuba. — Montessus de Ballore. — D'Atl. — Manuel Gannio. — L. Delaporte. — Fr. Poulsen. — H. Lechat. — E.-M-W. Tillyard. — P. Lejay. — Eugène Tiburce. — A. Puech. — Victor Coulon et H. van Daele. — Mario Meunier. — L. Gernet. — Alfred Croiset. — A. Delatte. — André Boulanger. — H. von Arnim. — Jules Martha. — E. Courbaud. — H. de la Ville de Mirmont. — G. Lafaye. — J. Vesseraau. — Alfred Ernout. — A. Bourgery. — Eugène Albertini. — Louis Halphen. — J.-G. Frazer. — P. Saintyves. — F. de Mély. — Maurice Boigey. — M. Wilmotte. — Ernest Renan et Henriette Renan. — André Michel. — Pierre Champion. . . 344
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier 382

Conditions de l'abonnement.

Pour Paris. Un an..... 50 fr. Pour les départements. Un an.. 52 fr.
Un numéro mensuel..... 5 fr. Pour l'étranger. Un an..... 55 fr.

On s'abonne également chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées.

Digitized by Google

LA PROTOHISTOIRE DE L'EUROPE BARBARE

D'APRÈS

LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉCENTES

INTRODUCTION

En 1900, Montelius, après de longues recherches sur « *les civilisations primitives de l'Italie* », a donné « *la Chronologie préhistorique dans la France et les pays celtiques* ». L'âge du fer de ces contrées s'est trouvé divisé en deux grandes périodes : le *Hallstatt*, du VIIe siècle à la moitié du Ve a. C., et *La Tène*, de la moitié du Ve siècle à l'ère chrétienne. L'archéologie jetait ainsi un grand jour sur la protohistoire de l'Europe barbare, qui n'avait disposé jusqu'alors que de textes très vagues et des indications de la linguistique. D'autre part, Naue, étudiant les tumulus de la région des lacs de la Bavière, avait saisi le passage de l'âge du bronze à celui du fer dans cette région [1]. Les deux éminents observateurs savaient que les Illyriens des régions des Alpes styriennes et juliennes connaissaient l'usage du fer au VIIIe siècle a. C. ; mais, d'après les découvertes faites dans le Norique depuis une trentaine d'années, ils ne doutaient pas que la civilisation de Hallstatt fût l'œuvre des Celtes, comme l'admettaient les préhistoriens français.

Depuis 1900, une étude plus complète des stations illyriennes en Carinthie, Styrie et Carniole, de celles de la Croatie et de la Bosnie, ont conduit quelques savants à rapporter la civilisation de Hallstatt à un peuple, peut-être illyrien, qui l'aurait propagée par la conquête dans toutes les contrées de l'Europe centrale et occidentale. La thèse s'appuie sur des observations craniologiques, qui semblent distinguer deux

1. Naue, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, in *Rev. arch.*, 1895.

Digitized by Google

races différentes dans les sépultures de l'Europe centrale. Archéologues et préhistoriens s'accordaient du reste pour attribuer à des tribus celtiques des régions rhénanes la création de la civilisation de La Tène.

Dans un mémoire sur « *La Protohistoire de la France du Sud et de la Péninsule hispanique* » (*Rev. arch.*, 1922), nous avons fait connaître des découvertes récentes qui confirment l'opinion de Montelius. Nous nous proposons aujourd'hui de reprendre d'ensemble, non seulement la question des origines de la civilisation de Hallstatt, mais encore de montrer toutes les contributions que les nouvelles découvertes apportent pour la connaissance d'une civilisation qui a régné, pendant près de 700 ans, sur une grande partie de l'Europe, et qui a même été portée dans quelques régions des contrées habitées par les peuples supérieurs de la Méditerranée. C'est donc toute la protohistoire de l'Europe barbare dont nous allons présenter un tableau succinct.

I

La première civilisation du fer dans l'Europe Centrale et Occidentale

1. — *Les origines de la civilisation de Hallstatt. Civilisation ibéro-grecque du Sud-Est de la Péninsule hispanique.*

Au VIIIe siècle les Phéniciens et les Grecs connaissent l'usage du fer ; les colonies helléniques du littoral de l'Italie méridionale ont bien certainement appris la fabrication de ce métal aux barbares de l'Italie et de l'Illyrie voisine. En revanche, le bronze est le seul métal employé dans les autres contrées de l'Europe. D'après quelques textes grecs, les peuples de ces contrées se répartissent de la manière suivante. Les Ibères occupent la Péninsule hispanique ; les Ligures, la Gaule ; les Vénètes, les Étrusques et les Ombriens, l'Italie ; les Hyperboréens, tous les pays au nord des Alpes ; les

Digitized by Google

Thraco-Illyriens, la partie septentrionale de la péninsule des Balkans, et les Scythes, l'Orient européen [1].

Les textes et la linguistique distinguent, dès le VIIe s. a. C., parmi les Hyperboréens, un peuple appelé les *Celtes*. Les principaux documents se résument ainsi :

1° Avienus, dans le poème *Ora Maritima*, qui paraît reproduire les indications du périple d'Himilcon accompli vraisemblablement au VIe siècle a. C., dit que des tribus celtiques venues du littoral de la Frise se sont établies au milieu des Ligures du nord de la Gaule ; cette migration est rapportée au VIIe siècle. Le navigateur Carthaginois n'aurait rencontré que des Ibères sur le littoral de la Gaule du Sud et de la Péninsule ; ce qui s'accorderait, pour la Gaule, avec quelques noms ibériques de localités du Bas-Languedoc et de la Gascogne.

2° Hécatée (550-480) écrit que Marseille, fondée, on le sait, vers 600, en territoire ligure, confine à la *Celtique*.

3° Un texte d'Hérodote, confirmé par Éphore au IVe siècle, indique qu'au milieu du Ve siècle *les Celtes dominaient toute l'Europe*. On sait du reste que les auteurs grecs et latins des IIe et Ier siècles a. C. appellent *Celtibérie* les régions du nord de la Péninsule hispanique.

4° Dans le dernier tiers du IVe siècle a. C., Pythias trouve des Celtes sur le littoral de la mer du Nord.

5° Un texte de Tite-Live, dont l'autorité est discutée, mentionne la confédération des nations gauloises et une première invasion de ces nations en Italie au commencement du VIe siècle.

6° De nombreux éléments d'une langue parlée dans tous les pays celtiques ont conduit les linguistes à ranger les Celtes parmi les peuples Indo-Européens. Des différences de dialectes leur font admettre un établissement de tribus celtiques dans les Iles bretonnes antérieur au VIIIe siècle a. C., et ils signalent cent cinquante noms celtiques de localités dans les différentes contrées de l'Europe centrale et occidentale.

1. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe;* Paris, Hachette, 1884.

Digitized by Google

7° Sur les relations des peuples méditerranéens avec le monde barbare, on sait que les navigateurs phéniciens commerçaient au XIe siècle a. C. avec le littoral de la Gaule du Sud et de la Péninsule hispanique, où les Ioniens les avaient suivis au VIIIe siècle. Hérodote rapporte que les Phocéens avaient été bien accueillis par le roi de Tartesse, un État qui comprenait tout le sud-est de la Péninsule.

En résumé, les textes et la linguistique font connaître :

1° Un établissement des Celtes dans les Iles bretonnes avant le VIIIe siècle a. C. ; 2° l'existence de tribus celtiques dans le nord de la Gaule, au VIIe siècle a. C. ; 3° le domaine celtique confinant au VIe siècle au territoire de Marseille, ce qui infirmerait l'attribution au commencement du Ve siècle d'une invasion des Ibères dans le sud de la Gaule, rapportée jusqu'ici au début de ce siècle ; 4° La domination des Celtes sur toute l'Europe au milieu du Ve siècle, d'où l'on déduit que la conquête serait antérieure à cette époque.

Les grandes découvertes de l'Europe centrale et occidentale, les nôtres à Toulouse et dans sa région et nos études sur les fouilles récentes de la Péninsule hispanique ont révélé les faits suivants :

1° Au VIIIe siècle le bronze est le seul métal employé dans les contrées barbares au nord des Alpes. D'après les objets recueillis, une même civilisation régnait dans l'Europe centrale et occidentale. Dans les pays du Nord, en Scandinavie notamment, des décorations d'objets de bronze révéleraient d'anciennes influences égéennes. Ces civilisations, dont les caractéristiques sont incomplétement déterminées, disparaissent au VIIe siècle a. C. dans l'Europe centrale et la Gaule orientale ; au VIe siècle, dans la Gaule du Sud et le Nord et l'Ouest de la Péninsule hispanique, et aux Ve et IVe siècles a. C., dans l'Ouest de la Gaule.

2° Au VIIe siècle a. C., une civilisation du fer dite de Hallstatt, caractérisée comme industrie par l'imitation des formes du bronze, existe dans toutes les contrées de l'Europe Centrale, et, en Occident, dans la Gaule orientale jusqu'aux bords du

Digitized by Google

plateau central de la France et des Cévennes méridionales. Le passage de la civilisation du Bronze à celle du Fer a été constaté par Naue dans les nécropoles de la région des lacs de la Bavière.

3° Au VIe siècle, dans les mêmes contrées, auxquelles se sont ajoutées la Gaule du Sud, les parties Nord et Ouest de la Péninsule hispanique et la région alpine de l'Italie jusqu'en Istrie, de nouveaux types de l'industrie du fer, complétée par l'emploi du bronze martelé, forment une deuxième subdivision de Hallstatt, qui s'est répandue rapidement dans toutes les contrées de cette civilisation. Si l'on y trouve quelques emprunts faits à l'industrie italique, aucun objet ne rappelle les différents types de l'industrie du fer illyrienne, bien connue par les mobiliers funéraires de Watsch, Sanct-Margarethen et Glazinac. Il faut remarquer que les découvertes des régions alpines et de la plaine du Tessin confirment le texte de Tite-Live qui mentionne une première invasion gauloise en Italie au VIe siècle a. C.

4° Des sépultures de La Tène à Toulouse et àEnsérune, près de Narbonne, et sur le littoral catalan, à Mataro et à San-Feliu de Guixols, sont nettement datées du Ve siècle a. C. par des poteries attiques à figures rouges. Cela indique que, dans ces régions du moins, la civilisation de Hallstatt a disparu au cours du Ve siècle, comme dans la Gaule orientale, ainsi que nous le verrons.

5° Sur le littoral Sud-Est de la Péninsule hispanique, qui faisait partie de l'état de Tartesse, à Alicante, Murcie et Albacète, on a trouvé dans des couches à débris et des nécropoles de nombreuses œuvres plastiques en pierre du pays, statues, statuettes, animaux réels ou fantastiques, faites manifestement par les indigènes, dans lesquelles le figuré de certaines parties du visage humain, et les sujets avec animaux fantastiques, rappellent les périodes gréco-orientale et archaïque de l'art héllénique. Ces œuvres sont datées, en partie du moins, par des poteries attiques à figures noires et rouges qui les accompagnent. A ces sculptures s'ajoutent de nombreuses poteries peintes de motifs imités des premières séries grecques. Dans

Digitized by Google

d'autres parties de l'état de Tartesse, il a été recueilli, avec des œuvres plastiques qui rappellent celles de la région littorale Sud-Est, des armes et des ustensiles en fer, imités de types helléniques du ve siècle, qui ne peuvent être attribués qu'au travail des indigènes.

C'est d'après l'ensemble de ces documents, textes, linguistique et découvertes archéologiques, que Montelius et les préhistoriens ont admis que la civilisation de Hallstatt était l'œuvre des tribus celtiques répandues au VIIIe siècle dans la partie de l'Allemagne et de la Hollande située entre les Alpes Rhétiques et la mer du Nord, qui comprend le bassin supérieur du Danube et ses nombreux gisements de fer. Rien ne s'oppose à ce que les Celtes aient appris des Illyriens la fabrication du fer ; mais ce sont eux qui ont créé successivement les deux subdivisions de la civilisation de Hallstatt, qu'ils ont imposée par la conquête à tous les peuples qui les entouraient à l'Est et à l'Ouest, d'après le texte d'Hérodote. Ces interprétations sont confirmées par les découvertes de la Gaule du Sud et de la Péninsule, ainsi que nous allons le voir en étudiant les migrations et les conquêtes des Celtes.

De leur côté, les découvertes du S.-E. de la Péninsule Hispanique montrent pour la première fois que les relations des Ioniens avec l'état de Tartesse au VIIe siècle a. C. ont suffi pour développer, dans cette contrée, une civilisation du fer ibéro-grecque, qui n'a pas été modifiée par la domination de Carthage dès la moitié du VIe siècle.

Sur les mouvements qui se sont produits dans les différentes parties du monde barbare au cours de la période, les textes mentionnent seulement une incursion des Scythes qui, au VIIe siècle, se sont avancés jusqu'à l'Elbe, et le début des luttes entre les tribus illyriennens, antariates, ardiéennes et triballes.

2. — *Migrations et conquêtes des Celtes du VIIe siècle a. C. à la moitié du Ve.*

Les découvertes archéologiques n'ont rencontré dans les sépultures et les couches à débris de l'Europe centrale et occi-

Digitized by Google

dentale, qui ont succédé immédiatement à celles du Bronze, que des objets hallstattiens. Les époques auxquelles cette civilisation a été répandue dans les différentes contrées se trouvent du reste datées par la chronologie de Montelius. Au VIIe siècle, la première subdivision existe, à l'Est en Bohême, en Silésie et en Hongrie Occidentale ; à l'Ouest, dans la Gaule Orientale. Au VIe siècle, la deuxième subdivision remplace partout la première, et elle s'étend dans les régions des Alpes Rhétiques et Illyriennes et dans la Gaule du Sud et le Nord et l'Ouest de la Péninsule hispanique. Dans ces dernières contrées la civilisation hallstattienne paraît avoir été arrêtée, en Italie par les Étrusques, dans la Péninsule par les Carthaginois, maîtres du Sud-Est de ce pays. C'est ainsi qu'au milieu du Ve siècle a. C., la civilisation hallstattienne existait dans toutes les parties de l'Europe centrale et occidentale de la Vistule aux Colonnes d'Hercule.

Le fait qu'aucun vestige de la civilisation du Bronze ne se rencontre dans les sépultures hallstattiennes peut être invoqué comme une nouvelle preuve que les Celtes ont imposé leur civilisation par la conquête. D'autre part, la supériorité de cette civilisation paraît avoir rendu facile l'assimilation des peuples soumis. On peut donc admettre que des envahisseurs peu nombreux ont trouvé de précieux auxiliaires dans les Ligures de la Gaule, les Germains de la Bohême et de la Silésie, les Rhétes des régions Alpines et les Ibères de la Péninsule hispanique, non seulement pour leurs conquêtes, mais encore pour l'organisation sociale, économique et politique des différentes contrées, ainsi que le montrent les découvertes de la Gaule du Sud et de la Péninsule hispanique dont nous allons parler.

1) *Création de centres habités.* — Le petit nombre de stations importantes de l'âge du Bronze de l'Europe centrale et occidentale a fait généralement admettre que les populations, adonnées à l'agriculture, étaient très disséminées et sujettes à de fréquents déplacements. Or, dès l'apparition de la civilisation celtique au VIe siècle dans la Gaule du Sud et la Pénin-

Digitized by Google

sule, on constate, dans les deux pays, la création d'établissements de toute nature, *oppida*, bourgades agricoles et pastorales, villes commerçantes et maritimes. Il suffit de citer une vingtaine de stations et la ville de Toulouse qui se succèdent sur quarante-cinq lieues, le long du Tarn et de la Haute-Garonne, d'Albi aux Pyrénées centrales ; les nécropoles du Béarn alignées sur une trentaine de lieues du plateau de Lannemezan à Dax ; les *citanias* de la Galice, les nombreuses stations de la ligne brisée d'une trentaine de lieues qui va de Numance aux sources du Tage, en suivant le Jalon ; et, enfin, sur le littoral catalan, les importants établissements étudiés, d'Ampurias à Valence, sur une soixantaine de lieues. Si l'on rapproche ces découvertes des stations hallstattiennes de la Lorraine et de la Bourgogne, du cours de l'Aar en Suisse, de celles signalées par Naue dans la région des lacs bavarois et des nécropoles alpines de l'Italie, on voit que la civilisation celtique, en fixant au sol d'une manière constante les populations, a réalisé une exploitation plus complète des richesses naturelles des différentes contrées, en même temps qu'elle a créé entre elles des relations qui n'existaient pas auparavant.

2) *Rites funéraires.* — Dans l'Europe centrale et occidentale les sépultures hallstattiennes sont sous tertres ou tumulus, et lorsque l'inhumation et l'incinération existent dans une même nécropole, la première domine. Il en est tout autrement dans la Gaule du Sud et la Péninsule. L'incinération est générale et, si l'on excepte les tumulus du Béarn et des Cantabres, les sépultures sont en petits puits creusés en sol plat, avec des stèles indicatrices dans quelques régions. Dans les Pyrénées centrales, des cercles de pierres entourent les tombes, comme dans certaines parties des Alpes italiennes. Quant au mobilier funéraire, sa composition est celle de l'Europe centrale : des armes dans les tombes d'hommes, des parures, des amulettes et de nombreux os d'animaux provenant d'offrandes alimentaires. La céramique rappelle parfois les formes et la décoration de celle de l'Allemagne du Sud ; elle varie souvent de technique et de formes d'une région à l'autre.

Digitized by Google

3) *Relations commerciales.* — Au VIe siècle, toutes les voies de communication de l'Europe barbare avec les peuples méditerranéens, qui viennent chercher chez eux les métaux précieux, l'étain, le cuivre et l'ambre, et sans doute d'autres produits, se trouvent dans le domaine celtique. C'est ainsi que dans les couches à débris et les sépultures des régions littorales de la Gaule du Sud et de la Péninsule hispanique, la céramique peinte hellénique est représentée, du VIIe siècle a. C. au Ve, par de nombreuses poteries, auxquelles s'ajouteraient des objets ibéro-grecs, armes, ustensiles et poteries peintes du S.-E. de la Péninsule, si l'importation en a commencé pendant la période. Ces faits sont à rapprocher des objets helléniques et italo-grecs trouvés dans les sépultures des régions rhénanes en communication facile avec l'Italie et Marseille.

4) *État économique et politique des contrées celtiques.* — Si les découvertes de la Gaule du Sud et de la Péninsule n'apportent rien de certain sur l'état politique de ces contrées, elles permettent de compléter les inductions déjà tirées par les préhistoriens d'après les documents de l'Europe centrale. Les établissements de toute nature, créés par les Celtes pour l'exploitation des richesses naturelles d'un certain nombre de régions, le Haut-Languedoc, le Béarn, le Bassin du Jalon en Aragon et le littoral catalan, et, d'autre part, la fondation de villes sur les grandes voies de communication entre régions ou contrées, en particulier à Toulouse et à Numance, témoignent de la puissante action que la civilisation celtique a exercée sur le développement de la prospérité des différentes contrées. Ces nouvelles observations et le texte de Tite-Live qui mentionne la confédération des nations gauloises dès le VIe siècle, indiquent que les Celtes avaient apporté dans les pays soumis, avec les éléments matériels de leur civilisation, une organisation sociale et politique qui reproduisait celle qui existait dans la contrée où ils étaient fixés tout d'abord. Or, ce que l'on sait des nations celtiques au IIIe siècle dans la Gaule, la Cisalpine et la Galatie, permet de supposer que cette organisation se rapprochait de celle des peuples italiques avant la conquête

Digitized by Google

romaine. Il n'est pas douteux, du reste, d'après l'établissement des tribus de la Frise au VIIe siècle dans le nord de la Gaule, que les tribus ont eu la plus grande initiative dans le choix des régions, et, qu'elles n'ont eu à compter qu'avec des établissements déjà faits ou voisins. Il en est résulté des dissensions que le développement de la prospérité des diverses régions et leurs relations avec les peuples méditerranéens ont pu aggraver.

On est ainsi conduit à concevoir qu'avant l'exode, les nombreuses tribus celtiques reconnaissaient une autorité centrale, Roi ou Conseil de chefs de tribus ou nations, qui, tout en maintenant l'unité de la langue, de la religion et de l'état social, avait créé au VIIe siècle cette industrie de Hallstatt qui, en affranchissant les Celtes du tribut payé aux contrées d'où provenaient les éléments du bronze, leur avait permis d'armer un plus grand nombre de guerriers. C'est ainsi qu'avait été fondé un empire qui égalait par l'étendue le 2e empire assyrien contemporain. Les causes des migrations ont été celles qui avaient provoqué au deuxième millénaire les déplacements si prolongés des quatre tribus helléniques avant leur fixation définitive, la recherche de terres où la vie était plus facile et les exigences de l'accroissement rapide des populations. Dès maintenant, on peut remarquer le grand progrès fait par les Celtes, qui s'assimilaient les peuples des pays conquis, au lieu de les détruire ou de les refouler, comme les Hellènes et les Ombriens.

II

La deuxième civilisation du fer de l'Europe Centrale et Occidentale du 1/2 Ve siècle a. c. aux 2/3 du IIIe.

1. — *Les origines de la civilisation de La Tène.*

L'Histoire des peuples de la Méditerranée est connue ; nous n'avons donc à rappeler ici que ce qui intéresse leurs relations avec le monde barbare. Au début de la période, Athènes, à

Digitized by Google

l'apogée de sa puissance, a développé considérablement son commerce dans toutes les parties de la Méditerranée ; les nombreuses poteries attiques trouvées dans toutes les régions littorales en témoignent. Vers la moitié du ve siècle, une longue lutte entre les Carthaginois unis aux Étrusques et les Grecs de l'Italie méridionale et de Marseille s'est terminée par une convention, qui a laissé aux Carthaginois le commerce avec le littoral du Sud-Est de la Péninsule qu'ils avaient conquis après la chute de Tyr, et aux Grecs le littoral de la Gaule et du Nord-Est de la Péninsule. Les Phocéens de Marseille ont aussitôt créé de nombreuses colonies de Nice à Valence. En Italie, les Étrusques dominent la région padane et la Campanie; Rome, qui vient de fonder la république, se défend encore contre les peuples qui entourent le Latium. Les villes grecques de l'Italie méridionale continuent leurs relations commerciales avec les barbares de la Gaule Orientale et de l'Allemagne du Sud. La domination de Carthage n'a pas modifié la civilisation ibéro-grecque de l'ancien état de Tartesse. Les produits de l'industrie punique ne se trouvent que dans ses colonies, mélangés du reste avec de nombreux objets grecs qui les datent.

Dans le monde barbare, les textes mentionnent, avec les peuples balkaniques et ceux du Nord, trois grands groupes de nations celtiques, les Gaulois, les Belges transrhénans, les Celtibères et les Lusitaniens de la Péninsule hispanique. On en conclut que l'empire celtique s'est dissous par suite de son étendue et des intérêts différents développés dans chacun des trois groupes. Comme organisation politique, les textes indiquent que la confédération des nations gauloises subsistait au commencement du IVe siècle.

Les découvertes archéologiques ont montré que vers le milieu du ve siècle les éléments de l'industrie hallstattienne sont transformés dans toutes les contrées celtiques. Les caractéristiques de la nouvelle industrie sont les suivantes. Avec quelques parties accessoires des objets hallstattiens, les produits métalliques, armes, ustensiles, parures, se rapprochent, comme nature, technique et formes, de ceux des peuples grecs. Il en est de même de la céramique, du moins

Digitized by Google

dans certaines régions. Quant à la décoration, on y trouve, avec les dessins géométriques et dipyliens de Hallstatt, des motifs helléniques et d'autres d'invention indigène. Dans certaines contrées, notamment dans la Gaule orientale, les rites funéraires sont changés comme disposition de la sépulture et état des restes humains ; mais la composition du mobilier reste la même et comprend des armes dans les tombes d'hommes.

Telles sont les caractéristiques de la 1re période de la civilisation de La Tène. Les armes et les parures se modifient légèrement au IIIe siècle, où commence une deuxième subdivision de cette civilisation. C'est alors qu'apparaissent des objets de verre, et les décorations de bronze émaillé et de corail. A la même époque, la monnaie est adoptée dans toutes les contrées celtiques, en particulier dans la Gaule du Sud et la Péninsule hispanique, où les types sont imités de pièces helléniques ou gréco-sicules.

C'est dans les régions situées de chaque côté du Rhin qu'ont été trouvées les sépultures les plus riches de La Tène, souvent datées par des objets grecs et italo-grecs. Aussi, c'est aux populations de cette contrée, en relations faciles avec l'Adriatique, l'Italie et Marseille, que l'on attribue généralement la création de la civilisation de La Tène, qui s'est répandue rapidement dans toutes les parties du domaine hallstattien.

Quant aux peuples du Nord et de l'Orient, Germains et Scythes, leurs civilisations, encore imparfaitement déterminées, accusent tout d'abord l'emploi presque exclusif du bronze, bien que des objets de la Tène aient pénétré dans ces contrées ; mais il n'est pas douteux que l'industrie du fer se soit développée dans ces pays au cours de la période.

2. — *Migrations et conquêtes des Gaulois et des Belges ; premières incursions des Germains dans le domaine celtique.*

Les indications des textes sur les causes des migrations des nations celtiques sont les mêmes que dans la période précédente : la recherche de terres où la vie était facile pour

Digitized by Google

satisfaire à l'accroissement des populations. C'est ainsi vraisemblablement que les Celtes, qui n'ont plus à convoiter que des établissements dans les pays méditerranéens, ont été amenés à transformer l'industrie de Hallstatt en celle de La Tène, plus appropriée pour les armes aux combats qu'ils devaient livrer et pour les autres objets industriels aux progrès d'une civilisation développée par l'exploitation plus complète des richesses des différentes contrées et les relations avec les peuples méditerranéens.

IVe siècle. — Tite-Live rapporte que dans les premières années de ce siècle, deux essaims de nations gauloises se sont dirigés, l'un vers les contrées celtisées de l'Allemagne du Sud, de la Bohème et de la Basse-Autriche ; l'autre, vers l'Italie. Ces derniers, après avoir défait les Étrusques et les Romains, fondent entre les Alpes et l'Apennin un État appelé *Gaule cisalpine* par les Romains, qui a duré près de 200 ans. Au cours du même siècle, de nombreuses tribus belges traversent le Rhin et s'établissent entre le Rhin et la Seine, dans une grande région, le *Belgium* des Romains. Enfin, c'est à la même époque que les Celtes de la Gaule orientale s'avancent peu à peu vers l'Atlantique et imposent leur civilisation aux populations de l'Ouest de la Gaule.

IIIe siècle. — Dans la première partie de ce siècle, des tribus belges transrhénanes, refoulées, croit-on, par les Germains révoltés, émigrent ; les Arécomiques et les Tectosages gagnent la Gaule du Sud déjà celtisée, où elles se fixent entre le Rhône et la Garonne, tandis que d'autres tribus se dirigent vers la Péninsule des Balkans, pénétrent jusqu'à Delphes, dont elles pillent le temple, puis, remontent vers la Thrace. Elles sont appelées en Asie Mineure par un roi de Bithynie et fondent en Cappadoce l'État des *Galates* au milieu des Grecs de la Séleucie. Enfin, c'est au IIIe siècle qu'une première incursion des Germains dans une contrée celtique a refoulé les Helvètes de la Souabe et de la Franconie, et que des tribus belges auraient porté la civilisation de la Tène

Digitized by Google

dans les Iles bretonnes. Il reste maintenant à faire connaître les contributions que les découvertes de la Gaule du Sud et de la Péninsule hispanique apportent à la protohistoire de la période.

1) *Relations des Gaulois et des Belges avec les populations qu'ils ont soumises.* — L'archéologie et les textes montrent que, dans leurs nouvelles conquêtes, les Celtes ont conservé leur civilisation avec toutes ses caractéristiques. Mais si les Scordisques ont imposé leurs mœurs et leurs habitudes aux Illyriens du nord de la Péninsule balkanique, les Gaulois n'ont modifié en rien la civilisation des populations étrucisées de la région padane ; ils ne leur ont, du reste, emprunté que des objets de luxe. Il paraît en avoir été de même des Galates vis-à-vis des Grecs.

D'ailleurs, la convoitise de nouvelles terres a subsisté chez ces tribus belliqueuses, qui, de temps à autre, cherchent à pénétrer dans les régions qui les entourent. Ces expéditions, repoussées en Italie, ont été suivies de quelques succès en Asie Mineure. Nous ajoutons que, d'après les textes, les Celtes de la Celtibérie paraissent avoir adopté la langue des Ibères, et ceux de la Galatie, la langue grecque, et que les monnaies et de rares inscriptions indiquent que l'alphabet grec était en usage dans la Gaule au IIIe siècle.

2) *Les centres habités.* — Les découvertes de la Gaule du Sud et de la Péninsule hispanique font ressortir l'accroissement parfois considérable des villes et bourgades fondées dans la période précédente. Cela est manifeste, à Toulouse, dans la ville des bords du fleuve ; à Indica, dans la ville celtibérienne accolée à Emporion et dans les oppida voisins. A Tarragone, les remaniements de la muraille cyclopéenne en témoignent également. Dans ces régions on trouve des imitations de l'installation des villes grecques dans les habitations, les édifices et leur décoration, et l'on peut en déduire qu'il en a été ainsi dans nombre de villes aux noms celtiques des régions de l'Europe Centrale et Occidentale, plus ou moins voisines des contrées des peuples méditerranéens.

Digitized by Google

3) *Rites funéraires.* — Les rites funéraires n'ont pas été modifiés par la civilisation de La Tène dans la Gaule du Sud et la Péninsule. On y trouve toujours l'incinération et les tombes en sol plat. Toutefois, dans quelques localités, notamment à Toulouse et à San Feliu de Guixols, la sépulture multiple apparaît dans des puits ou silos plus ou moins profonds. Dans les mêmes contrées, des bijoux en or, souvent imités de modèles grecs, rappellent les trouvailles des sépultures des régions rhénanes et de la Cisalpine. C'est donc d'une nouvelle série que se trouve datée l'étude des sépultures de La Tène, où l'on ne connaissait encore que les inhumations en sol plat des tombes de la Marne, et le mélange inégal de l'inhumation et de l'incinération des nécropoles des autres contrées celtiques.

4) *État économique des contrées celtiques.* — Dans la Gaule du Sud et la Péninsule, il a été trouvé d'importants témoins des relations des différentes contrées entre elles et avec les peuples méditerranéens. On rencontre, en effet, dans une zone plus ou moins large autour du littoral méditerranéen, des poteries attiques à figures rouges, beaucoup de poteries italo-grecques, de nombreuses monnaies grecques, sicules et barbares, ainsi que des armes, ustensiles et poteries ornées venues de cette région du S.-E. de la Péninsule, hellénisée depuis le VIIe siècle. Ces faits, rapprochés des observations des régions rhénanes et des couches à débris de Stradonitz, en Bohême, manifestent la prospérité que la civilisation de La Tène avait réalisée dans toutes les parties du domaine celtique, prospérité que Posidonius rappelait à la fin du IIe siècle en visitant certaines régions de la Gaule du Sud.

5) *Etat politique des nations celtiques.* — Les textes mentionnent des luttes fréquentes entre tribus et nations d'une même contrée ; ce qui n'empêchait pas la confédération de ces nations pour la défense d'intérêts communs sous l'hégémonie de l'une d'elles, comme cela existait en Gaule au début du IVe siècle. Les tribus galates étaient également confédérées,

Digitized by Google

et l'on peut penser qu'il en était ainsi dans les autres parties du domaine celtique. Quant à l'organisation politique des différentes nations, ce que l'on sait de celle des nations de la Gaule aux IIe et Ier siècles a. C. indique que, comme dans la période précédente, elle rappelait celle des peuples italiques avant la conquête romaine, avec cette particularité, à partir du IIIe siècle, de l'instttuiion des Druides, qui n'existait qu'en Gaule.

III

Conquêtes des contrées celtiques par les Carthaginois, les Romains et les Germains du dernier tiers du IIIe siècle a l'ère chrétienne.

Les différentes phases de la conquête des contrées celtiques se résument ainsi. Pour compenser la perte des établissements carthaginois en Sicile après la première guerre punique, les Barca soumettent la Péninsule hispanique jusqu'à l'Ebre et le Douro (238-219). Le siège de Sagonte, colonie latine, inaugure la deuxième guerre punique, et les Romains commencent dès 106 la conquête de la Péninsule. La province carthaginoise est rapidement soumise ; mais ce n'est qu'après 70 ans de luttes et la chute de Numance que la domination romaine s'établit définitivement sur la Celtibérie et la Lusitanie. Pendant cette longue guerre, Rome a successivement conquis la Gaule Cisalpine, l'Illyrie et la Galatie. Peu de temps après, Marseille, pressée par les Gaulois qui l'entourent, appelle les légions à son secours, et c'est alors qu'après la défaite de la Confédération arverne (123), Rome fait du S.-E. de la Gaule une province qui réunit l'Espagne à l'Italie. Dans les dernières années du IIe siècle, les Cimbres et les Teutons, peuples germains, ravagent la Gaule pendant une dizaine d'années et menacent la fortune de Rome qui finit par les détruire. Au milieu du Ier siècle, des nations gauloises, sous la crainte d'une migration des Helvètes et des Suèves d'Arioviste qui ont passé le Rhin, implorent le secours de Rome.

Digitized by Google

C'est alors que César, après avoir repoussé les envahisseurs, conquiert la Gaule. Enfin, dans les premières années de l'Empire, la Rhétie, la Vindélicie et le Norique sont soumis. Le Rhin et le Danube, devenus la frontière du grand Empire méditerranéen, doivent le défendre contre les peuples du Nord. Ce qu'il faut retenir des conquêtes des contrées celtiques, c'est la puissance du sentiment de l'indépendance nationale développé par les Celtes parmi les peuples si divers auxquels ils avaient donné leur civilisation.

Au cours de la période, les Germains s'emparent de toutes les contrées celtiques au delà du Rhin et du Danube. A la fin du IIIe siècle, Marbod et les Marcomans fondent un État qui s'étendait de la Bohême au Danube.

Les découvertes de la Gaule du Sud et de la Péninsule font apparaître quelques-uns des moyens que Rome a mis en œuvre pour imposer rapidement ses institutions aux contrées soumises. Les fouilles d'Ampurias et de Villaricos montrent les colonies helléniques et puniques transformées immédiatement en villes romaines. Il en est de même à Numance, où un municipe est bâti sur les ruines de la ville celtibérienne. A Toulouse, l'enceinte de la ville des bords du fleuve est du Ier siècle a. C., tandis qu'une inscription de l'oppidum, datée de l'an 47 a. C., mentionne la réparation d'un édifice public par un collège semblable à ceux des villes romaines. Dans la région d'Albi, comme en Catalogne, les couches à débris des *oppida* ne renferment pas d'objets romains, tandis qu'on les trouve dans des villes nouvelles de la plaine où les populations ont été appelées, ce qui témoigne de l'abandon général des *oppida*. L'industrie indigène qui, jusqu'alors, s'était inspirée de modèles helléniques, imite les types de l'Italie qui arrivent en abondance avec les produits de ce pays, notamment le vin et l'huile. Toutes ces transformations ont entraîné les crises économiques dont parlait Posidonius à la fin du IIe siècle a. C. Elles se manifestent à Toulouse par la pauvreté des mobiliers funéraires. Ces faits s'ajoutent aux grandes découvertes du Mont Beuvray et d'autres localités. Les Germains, en s'avançant dans l'Allemagne du

Digitized by Google

Sud et les régions danubiennes, n'ont laissé que des ruines, comme le montrent les couches à débris de Srtadonitz en Bohême.

Au commencement de l'ère chrétienne, la civilisation celtique ne subsistait que dans les Iles Bretonnes et dans les régions orientales du bassin moyen du Danube. Après la conquête romaine de la Bretagne, quelques éléments de son ornementation se sont conservés en Irlande. La civilisation de La Tène, avec toutes ses caractéristiques, s'est maintenue en Transylvanie jusqu'aux grandes migrations des peuples aux IVe et Ve siècles p. C.

RÉSUMÉ

La protohistoire de l'Europe barbare met en relief le rôle prépondérant des Celtes dans les progrès de la civilisation pendant le millénaire qui a précédé l'ère chrétienne. Il convient de rapprocher de ces progrès les influences que la civilisation celtique a successivement reçues de celles des peuples méditerranéens, et l'action qu'elle a eue sur le développement de ces dernières.

Les Grecs, profitant de tout ce que les peuples asiatiques avaient réalisé en le perfectionnant suivant leur génie, créent en trois siècles cette belle civilisation grâce à laquelle ils arrêtent, au Ve siècle a. C., le despotisme asiatique qui veut s'imposer à l'Europe, et que les conquêtes d'Alexandre répandent au IVe siècle a. C. dans les contrées de l'Asie jusqu'à l'Hindou-Kouch et l'Oxus. En Occident, à partir du VIIIe siècle, le commerce grec et ses colonies font connaître le travail du fer aux peuples italiques et illyriens, et ils développent, au VIIe siècle, une civilisation du fer ibérogrecque dans le Sud-Est de la Péninsule hispanique. Au cours des siècles suivants, l'influence hellénique pénètre de plus en plus la civilisation des nations celtiques.

Les Celtes, depuis longtemps fixés dans l'ouest de l'Europe

Digitized by Google

centrale, réalisent, au VIIe siècle, le travail du fer. Par une organisation sociale et politique assez avancée, il créent alors la civilisation du fer, dite de Hallstatt, qu'ils imposent par la conquête aux peuples de l'Europe centrale et occidentale, qui ne connaissent encore que le bronze. La supériorité de cette civilisation apporte à ces contrées une prospérité inconnue jusqu'alors, qui rend facile l'assimilation des populations soumises. En deux siècles et demi un vaste empire était formé qui s'étendait de la Vistule aux Colonnes d'Hercule. Cet empire se dissout vers le milieu du Ve siècle, vraisemblablement par sa grandeur, même et les intérêts différents développés dans trois grands groupes de nations, la Gaule, la Transrhénanie et la Celtibérie unie à la Lusitanie. Les relations avec les puissantes colonies helléniques du littoral méditerranéen déterminent alors la transformation de l'industrie de Hallstatt en celle de La Tène, qui, tout en gardant un caractère propre, s'inspire des types des peuples méditerranéens. Au IVe siècle a. C., l'excès de population oblige des essaims de nations gauloises à chercher de nouvelles terres, l'un dans les contrées celtisées de l'Europe centrale, l'autre dans la Péninsule italique. Au IIIe siècle, des tribus belges transrhénanes, pressées par les Germains armés du fer, émigrent dans la Gaule du Sud, la Péninsule balkanique et jusqu'en Asie Mineure. Dans leurs nouvelles conquêtes, les Celtes conservent leur civilisation, mais ils ne modifient pas celles des peuples étruscisés et grecs qu'ils dominent.

Les Romains, à l'apogée de leur puissance militaire après les guerres puniques, conquièrent en deux siècles toutes les contrées celtiques situées en deçà du Rhin et du Danube. Les deux fleuves sont devenus la défense du grand Empire contre les peuples du Nord qui ont déjà menacé son existence à la fin du IIe siècle. Ils imposent à toutes ces contrées une civilisation dont la Grèce leur a fourni les plus nobles éléments, « auxquels ils ont ajouté une langue qui a longtemps « servi de lien entre les peuples de l'Europe, un droit dont se « sont inspirées les législations modernes, la nécessité des « grands travaux publics, et une administration qui leur a per-

Digitized by Google

« mis de conduire les peuples si divers qu'ils ont soumis »[1].

Dans ces grandes luttes de la civilisation, la part des Celtes est particulièrement importante. Aux époques où les peuples méditerranéens n'ont encore que des relations commerciales avec le monde barbare et où Rome élève péniblement les assises de sa puissance, les Celtes, en fixant les populations de l'Europe centrale et occidentale, sujettes à de fréquents déplacements comme les Hellènes des temps héroïques, et en leur imposant une même civilisation, ont developpé dans ces contrées une grande prospérité. Mais leur rôle principal, dans l'histoire de l'humanité, est d'avoir sauvegardé pendant plusieurs siècles, contre les Barbares du Nord de l'Europe, les civilisations méditerranéennes et préparé l'expansion rapide de la civilisation gréco-latine dans les contrées que Rome devait réunir à son empire.

Léon JOULIN.

1. Duruy, *Abrégé d'histoire romaine*, Paris, Hachette, 1877.

Digitized by Google

LE GAULOIS DE MONDRAGON

Le musée Calvet, à Avignon, possède une statue trouvée à Mondragon (Vaucluse), représentant un guerrier tenant devant lui un grand bouclier[1]. Bien que cette statue soit privée de sa tête et de la jambe droite, aucun doute, semble-t-il, ne subsiste qu'elle ne figure un Gaulois, comme l'a démontré Alexandre Bertrand en publiant ce monument[2]. Son intérêt pour l'histoire de l'armement gaulois est également évident. Mais un point demeure obscur : la destination de la statue.

Dans une note parue dans cette Revue il y a une douzaine d'années[3], M. Jules Formigé exprimait l'opinion que « cette statue... pourrait provenir de la décoration de l'arc d'Orange, où elle aurait couronné le motif de la colonne d'angle à la hauteur du deuxième attique ». Cette hypothèse, à première vue, est assez séduisante ; elle a l'intérêt de rapporter à un ensemble connu un objet dont la destination nous échappe, et comme le fait observer M. Formigé, comme le prouve sa figure 2, « la mise en place de cette statue, sur un dessin à l'échelle, donne un aspect très satisfaisant ». Néanmoins, et malgré les arguments présentés à l'appui de cette hypothèse, je ne la crois vérifiée ni par l'étude du style et de la technique, ni par celle des armes de la statue, si l'on compare ces éléments aux éléments correspondants des reliefs d'Orange.

1. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, n° 271 (t. I) ; S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, 196, 3. Moulage au Musée de Saint Germain : *Catal. illustré*, I, fig. 17.
2. *Rev. archéol.*, 1867. II, p. 69 sqq. et pl. XIII.
3. J. Formigé, *Deux hypothèses sur l'Arc d'Orange*, in *Revue arch.*, 1910, II, 243

Digitized by Google

I

Une objection préliminaire à la thèse de M. Formigé est que Mondragon se trouve à 15 km. d'Orange. Sans doute « une statue dont le poids n'est pas considérable peut bien avoir été emportée jusque-là » ; mais, outre que l'on comprend mal les motifs de ce transport, il reste que, dans l'hypothèse, la statue était placée à une grande hauteur et qu'il est bien peu vraisemblable qu'on ait tenté la difficile entreprisee de la descendre de si haut pour la porter si loin. Dira-t-on qu'elle est tombée sur le sol à la suite de quelque dégradation de l'arc d'Orange? Elle eût probablement éprouvé de ce fait des dommages plus graves, — et si graves qu'on n'eût point jugé digne du transport un objet ainsi mutilé. Ajoutons enfin que la statue n'a pas été découverte à Mondragon même, mais « à trois kilomètres environ de ce bourg, en plein champ, en un quartier dit Saint-Jean » (Al. Bertrand, *l. l.*), en un lieu où l'on n'a pas, que je sache, signalé d'agglomération antique, où, par conséquent, il paraît étrange qu'on ait de si loin transporté la statue.

Venons aux considérations de style. M. Formigé estime que « l'emplacement occupé explique la forme aplatie de la statue ». Mais cette « forme aplatie », due, pour une part, à la position frontale gauchement donnée à cet énorme bouclier, à la carrure archaïque des épaules, à la symétrie naïve de l'ouvrage, a cependant pour cause principale la modification *actuelle* du profil, résultant de la perte de la jambe droite. Au reste, s'il était exact que cette statue fût « plate », on comprendrait mal sa place sur une colonne *d'angle*, qui justement permettait d'en voir le profil.

« Le caractère archaïque de la figure, poursuit M. Formigé, et le développement considérable du bouclier, qui vient surmonter et comme continuer la colonne, sont des arguments que l'on peut alléguer en faveur de l'hypothèse d'une destination décorative et monumentale ». Du bouclier, je parlerai plus loin ; son « développement considérable » n'a probablement d'autre raison que le réalisme du sculpteur, qui a copié

Digitized by Google

fidèlement le modèle qu'il avait sous les yeux. Mais je ne vois pas en quoi le caractère archaïque d'une figure permet de lui attribuer une destination monumentale. Et si, en l'espèce, M. Formigé entend que le style du Gaulois de Mondragon est identique ou analogue à celui de l'arc d'Orange, je regrette d'avoir à exprimer une opinion fort différente : autant la raideur de la statue est, en effet, archaïque, et — par le style sinon par l'époque — préclassique, autant les frises d'Orange, malgré les maladresses d'exécution, témoignent d'un art avancé. La statue de Mondragon est l'œuvre d'un artiste consciencieux, mais ignorant tout de la tradition gréco-romaine ; s'il a eu un modèle, c'est un modèle archaïque. Il rend avec une minutie extrême les ongles des doigts et des orteils, les franges des vêtements, les stries du bouclier, les moindres détails de l'*umbo*, mais la musculature est molle, sommaire, à peine indiquée ; les plis du manteau sont raides et d'une maladroite régularité. Les frises d'Orange, pleines de vie et de mouvement, ont été créées sous l'influence des chefs-d'œuvre de Pergame ou d'Alexandrie. Pas de détails inutiles ; un modelé réduit à l'essentiel, des draperies traitées avec largeur et légèreté, des cottes de mailles indiquées par quelques incisions rapides. Le sculpteur, assurément, a commis de lourdes fautes ; les proportions de ses personnages sont presque toujours inexactes ; mais il a travaillé d'après de bons modèles, certainement hellénistiques. Oserai-je dire que le guerrier de Mondragon me paraît plus proche de celui de Grézan que de ceux d'Orange? En tous cas, le style de la statue et celui de l'arc, jusques et surtout dans leurs défauts, présentent des caractères exactement opposés.

Un détail de technique achève de différencier les deux œuvres : sur l'arc d'Orange comme sur le mausolée de Saint-Remy, sur les frises de Narbonne, sur celles de Neumagen, sur bien d'autres monuments de la Gaule romaine, un large sillon, profondément creusé, cerne, comme on sait, les personnages, et souligne même, de façon assez brutale, les moindres ornements, la décoration des boucliers, les spirales des casques, les clous des *umbos* et jusqu'aux traits des visages. Le

Digitized by Google

Gaulois de Mondragon est traité de façon absolument inverse : les plis du vêtement, les franges, le bouclier surtout sont travaillés d'un ciseau délicat, léger, presque timide ; à peine discerne-t-on, de près, les clous des ailettes de l'*umbo*. Donc, non seulement ce guerrier n'a jamais orné le deuxième attique de l'arc d'Orange, car on ne comprendrait pas qu'un procédé commode, employé partout sur cet arc, eût été négligé précisément dans l'une des parties de ce monument les plus éloignées du spectateur — mais il est peu vraisemblable qu'une statue modelée comme celle de Mondragon ait jamais été destinée au deuxième attique d'aucun arc de triomphe.

II

Si l'examen du style de la statue ne permet pas de la considérer comme ayant fait partie de l'arc d'Orange, l'examen des détails de l'armement conduit, comme on va voir, à la même conclusion.

Notons d'abord que nous n'aurions pas à faire cette étude des armes si l'hypothèse de M. Formigé était justifiée. A supposer, ce qui est très admissible, que l'attique de l'arc d'Orange ait été, comme celui de l'arc de Constantin, orné de statues en ronde bosse, ces statues ne représentaient certainement pas des Gaulois armés[1] ; on ne conçoit guère qu'un monument triomphal puisse être dominé par l'image des vaincus *en armes*, et, de fait, aucun monument, que je sache, n'en présente d'exemples. Puis donc que le Gaulois de Mondragon est armé, il n'appartient pas à l'arc d'Orange.

Poursuivons, néanmoins, et étudions ses armes, épée et bouclier, toutes deux fort intéressantes.

De l'épée, suspendue à droite à un étroit ceinturon, on ne voit que la poignée et une très petite partie du fourreau ; mais ce peu qu'on aperçoit est d'une netteté parfaite et très

1. Caristie, avec beaucoup de vraisemblance, place au deuxième attique de l'arc d'Orange des statues de Gaulois *captifs*. Cf. S. Reinach, *Catal. ill. du Musée de Saint-Germain*, I, fig. 33.

Digitized by Google

suffisamment caractéristique. Cette poignée est constituée par une fusée cylindrique, un pommeau sphéroïdal légèrement aplati, une garde en arc de cercle (fig. 1, n° 1). Or, parmi les épées de l'arc d'Orange, celles qui se rapprochent le plus de l'épée de Mondragon ont un pommeau beaucoup plus aplati, et leur garde, plus ou moins épaisse, est du type des glaives romains, c'est-à-dire rectiligne (fig. 1, n° 2). La garde en arc de cercle est d'un type très archaïque, puisqu'elle remonte au moins au début de l'âge du Bronze ; elle persiste sans interruption jusqu'à la fin de l'époque hallstattienne, mais ne paraît

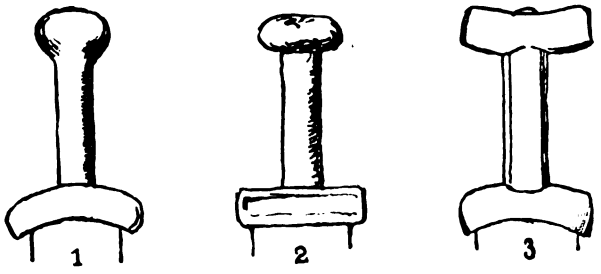

Fig. 1. Poignées d'épées. — 1. Guerrier de Mondragon ; 2. Arc d'Orange (moulages au musée de Saint-Germain) ; 3. Épée de Warmériville (Déchelette, *Manuel*, II, fig. 458, 1).

pas se rencontrer après la première période de Latène, soit vers le IVe siècle (fig. 1, n° 3). La statue de Mondragon est certes plus récente, mais l'archaïsme de la forme d'épée est digne de remarque.

Par le bouclier non moins que par l'épée, la statue diffère de l'arc d'Orange. M. Formigé lui-même a remarqué le « développement considérable » de ce bouclier, dont la largeur est, en effet, bien supérieure à celle des boucliers de l'Arc. De même sa forme, en ovale tronqué, bien qu'on la rencontre sur les reliefs d'Orange, y est cependant exceptionnelle (fig. 2). Mais le détail caractéristique est l'*umbo* (fig. 3). Celui de la statue, traité avec la plus consciencieuse minutie, serait très intéressant à étudier dans le détail[1]. Il suffira ici

1. Cet *umbo* est très imparfaitement rendu par le dessin de M. Formigé ; il est encore plus inexact dans celui de Demmin, *Kriegswaffen*.

Digitized by Google

de faire observer qu'il se compose d'une bosse en fuseau, sans doute en osier tressé, prolongée sur toute la longueur du bouclier par une arête en bois (fig. 2, n° 1); la partie centrale de la bosse est revêtue d'un *umbo* métallique du type en tonnelet, fixé de part et d'autre par deux ailettes trapézoïdales munies de quatre clous chacune. Les *umbos* de fer de ce type sont fréquents à partir de la deuxième période de Latène, notamment dans les cimetières de la Marne et à Alise; ils sont figurés sur plusieurs monuments grecs, étrusques et romains, mais ils ne le sont nulle part avec une aussi grande netteté que sur la statue de Mondragon. Or les boucliers d'Orange présentent soit un *umbo* circulaire du type récent de Latène III, soit un type fusiforme, mais sans ailettes, analogue à l'*umbo* de fer trouvé à Saint-Remy (Marne)[1], c'est-à-dire deux types absolument différents de l'*umbo* de Mondragon.

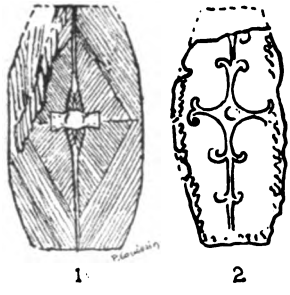

Fig. 2. Boucliers. — 1. Mondragon; 2. Orange.

Enfin, un détail important différencie encore du bouclier de la statue ceux de l'arc d'Orange. Ceux-ci, même sur les frises, sont ornés d'une décoration riche et variée, comportant des anneaux enlacés, des soleils, des croissants, des animaux, des arabesques, des *peltas*; celui de Mondragon, abstraction faite des stries parallèles qui en couvrent les différents cantons, est privé de toute décoration. Le soin extrême apporté à l'exécution de ce bouclier rend encore cette nudité plus significative.

Ainsi cette statue qui, par son style archaïque comme par sa technique, s'écarte si évidemment de l'arc d'Orange,

1. Original au Musée de Saint-Germain, n° 4.884. — Un seul des boucliers d'Orange présente peut-être un *umbo* à ailettes (Espérandieu, *op. laud.*, I, p. 197, fig. 2 : face sud, trophée de droite); mais ces ailettes sont d'une forme particulière, nullement trapézoïdale.

Digitized by Google

s'en éloigne encore par la figuration d'un armement également plus archaïque, en tous cas nettement différent. On peut donc, semble-t-il, considérer comme très invraisemblable qu'elle ait jamais appartenu à ce monument.

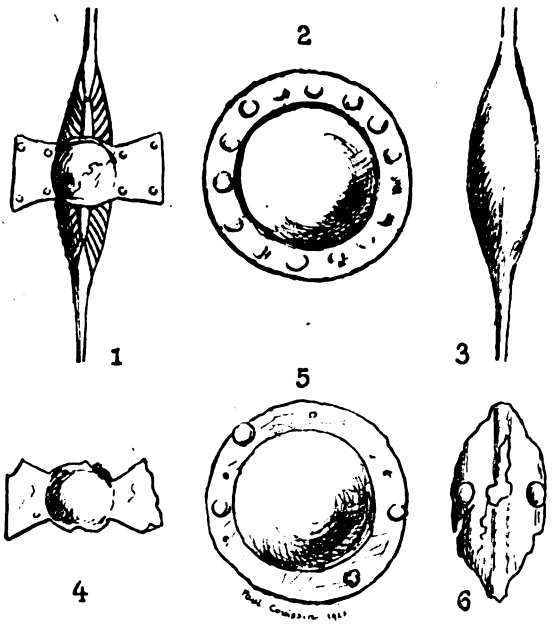

Fig. 3. Umbos de boucliers. — Exemplaires figurés : 1. Mondragon ; 2 et 3. Orange (d'après les moulages du musée de Saint-Germain). — Exemplaires réels, en fer : 4. Alise (musée de Saint-Germain, n° 24.358) ; 5. Carniole (Déchelette, *Manuel*, II, pl. XII, 6) ; 6. Saint-Rémy, Marne (musée de Saint-Germain, n° 4.884).

III

Après avoir dit ce que n'est pas la statue de Mondragon, on souhaiterait dire ce qu'elle est. Cette entreprise est assurément plus ardue et je ne prétends pas ici apporter plus qu'une hypothèse.

Le Gaulois de Mondragon, par le style et par les détails d'armement, paraît unique ; mais, par l'attitude, il se rapproche de deux autres statues de chefs gaulois, l'une trouvée

Digitized by Google

à Alise, l'autre à Vachères[1] ; sur celle-ci, notamment, le guerrier s'appuie sur son grand bouclier à peu près comme le guerrier de Mondragon. Cette attitude, certes, n'est pas très caractéristique ; peut-être est-ce par hasard qu'elle se retrouve sur quelques stèles funéraires de fantassins romains, qui, eux aussi, s'appuient sur leur bouclier[2] ou qui, plus nombreux, le portent au bras. Ce rapprochement, cependant, fait songer à des statues funéraires, auxquelles conviendrait bien l'aspect grave, calme et puissant des trois guerriers gaulois.

On a déjà pensé, pour l'une de nos statues, à cette destination : celle de Vachères, a-t-on dit, « devait décorer le mausolée d'un Voconce bas-alpin qui, après avoir commandé quelque troupe auxiliaire de Jules César[3], était revenu dans ses montagnes »[4]. Une telle hypothèse, déjà fort vraisemblable pour le guerrier de Vachères, l'est davantage encore pour celui de Mondragon, car elle semble ici confirmée par la découverte qui suivit celle de cette statue. Dans les fouilles entreprises en 1844 pour rechercher la tête et la jambe, « on trouva, dit Al. Bertrand[5], à quelques mètres du lieu d'où la statue avait été extraite, deux fers de lances, deux couteaux en fer, trois carcans en fer également, et quelques petits pots en terre cuite, mêlés à des ossements humains», d'où l'on conclut avec raison « qu'il y avait eu un ensevelissement à

1. Espérandieu, *op. laud.*, nos 2.372 et 35. Cf. également la statue de Grézan, beaucoup plus ancienne cependant : Espérandieu, *ibid.*, I, p. 295.

2. Par exemple celles de Cn. Musius et de Q. Luccius (Saglio, *Dict. d. Ant.*, fig. 535 et 6.414). Cf. les stèles funéraires peintes des Galates d'Alexandrie (Ad. Reinach, *Monuments Piot*, t. XVIII, 1911, p. 57 sqq.).

3. M. S. Reinach a toujours considéré ce chef comme du temps d'Auguste (*Rev. arch.* 1893, II, p. 271, n. 1 ; cf. *Guide ill. du Mus. de Saint-Germain*, 3e éd., 1922, p. 62). L'époque exacte ne me paraît pas facile à établir. L'équipement tout entier est de Latène III ; le style est également plus récent que celui du guerrier de Mondragon. La statue peut se dater, semble-t-il, de la seconde moitié du 1er s. av. J.-C. Je ne saurais préciser davantage. En tous cas la détermination de A. Sagnier (*Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 1893), voyant dans cette statue celle d'un empereur romain du IVe siècle, ne supporte pas l'examen.

4. Félix Digonnet, dans Michel, *Livre d'Or du Musée Calvet*, cité par Espérandieu, *l. laud.*

5. *Rev. arch.*, 1867, II, p. 69.

Digitized by Google

cet endroit à l'époque gauloise ou gallo-romaine ». « S'il est impossible d'affirmer qu'ils (ces objets) aient un rapport direct avec la statue », il y a cependant quelque présomption en faveur de ce rapport.

La rencontre est digne d'attention, et, si l'on rapproche cette découverte des observations qui précèdent, peut-être accordera-t-on quelque crédit à une hypothèse qui ferait du guerrier de Mondragon, de ceux de Vachères et d'Alise, de celui de Grézan peut-être, des morts héroïsés, des statues funéraires taillées par les Gaulois d'époque romaine et dressées par eux sur les tombeaux de leurs chefs, comme le furent, dit-on, bien des siècles auparavant, les menhirs de leurs précurseurs[1].

Rennes.

Paul Couissin.

1. Cf. P. du Chatellier, *De la destination des menhirs*, in *Congrès Archéol. de France*, Vannes, 1881). Des menhirs à nos statues, assurément, l'espace est grand, mais il n'est pas vide : on pourrait citer, à la fin du néolithique et au début de l'âge du bronze, les statues-menhirs du midi de la France, qui sont déjà des statues funéraires (Déchelette, *Manuel*, I, p. 587 sqq.) ; puis les statues-stèles de Fivizzano (âge du bronze) et celles du Val di Magra (ép. de Hallstatt II). La continuité de la série et sa nationalité celtique paraissent bien établies (cf. Mazzini, *Bull. di Paletn. ital.*, 1909, p. 65 sqq. ; H. Hubert, *Rev. arch.*, 1909, II, p. 52 sqq. et *Rev. cell.* 1913, p. 418 sqq. ; Déchelette, *Manuel*, II, 1, p. 487 sqq.). Dans notre hypothèse la série se continuerait par la statue de Grézan (Latène I), et enfin par les trois statues du Ier siècle.

Digitized by Google

BRONZES DE HUELVA (Espagne)[1]

Au cours des travaux d'entretien des fonds du Port de Huelva, la drague à chapelets *Cinta* ramena à la surface, aux mois de mars et d'avril 1923, plus de cent cinquante armes et objets de bronze. Suivant la législation en vigueur, ces antiquités, qui sont la propriété de l'État, passeront au Musée archéologique de Madrid et à celui de Huelva[2].

L'endroit où l'on a fait cette trouvaille est une zone étroite du fond de l'estuaire de l'Odiel, située près de la rive droite qui est marécageuse, au N.-O. de Huelva et à 23 mètres au Sud du nouveau *wharf* de Tharsis.

La coupe géologique du terrain est la suivante : alluvions boueuses de l'Odiel, de formation moderne dans la partie supérieure, qui, il y a peu d'années, a été draguée à 8 mètres au-dessous de la basse-mer de vives eaux ; depuis la cote 9 jusqu'à la cote 9,5, il y a des sables grossiers et des coquilles, au milieu desquels ont été trouvées les armes ; puis une boue d'argile bleue assez homogène qui atteint une grande profondeur.

Les armes ont été rencontrées par hasard au cours d'une reconnaissance du terrain au-dessous de la cote 8, qui est celle du dragage, et elles se sont trouvées réunies dans une zone très restreinte.

On a recueilli beaucoup d'épées de bronze, dont deux avec

1. La traduction du mémoire de M. l'ingénieur Albelda est due à M. de Fitta, agent consulaire français à Huelva. C'est M. Barbotin, directeur de l'Ecole française de Huelva, qui a porté cette découverte à la connaissance de M. P. Paris ; ce dernier en a avisé M. Jullian, qui l'a signalée à l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, mai 1923). — *Réd.*

2. Depuis que cet article a été remis à la *Revue*, un carnet d'excellentes cartes postales reproduisant ces bronzes a été publié à Huelva. — *Réd.*

Digitized by Google

poignées du même métal (fig. 1). La longueur est en moyenne de $0^m,65$ pour la lame et de 0^m10 pour la soie qui devait recevoir la poignée, de bois très probablement. Elles accusent une race de taille peu élevée et pourvue de petites mains.

Les lames présentent une nervure centrale de section elliptique, limitée par deux lignes très marquées qui se terminent en haut par une courbe. Une des épées (la dernière à droite de la fig. 1) offre à la naissance de la poignée un joint parfaitement travaillé. On a trouvé également des demi-épées (partie inférieure), qui portent des ouvertures longitudinales sur l'axe de la nervure pour y passer les chevilles qui unissent le joint.

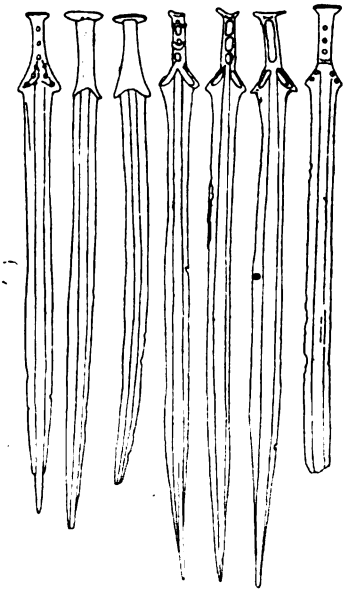

Fig. 1. — Épées de Huelva.

Les épées ne sont pas très oxydées ; beaucoup ont encore leur tranchant et quelques-unes la pointe.

La forme des lances est très variable, de même que leurs dimensions et leurs sections (fig. 2). Généralement, la nervure est conique et prolonge la partie cubique qui recevait la hampe ; mais on rencontre des exemplaires avec des nervures triangulaires des deux côtés.

Beaucoup de ces pointes de lance sont terminées par un triangle plus ou moins aigu ; d'autres ont des formes lobulaires ou courbes ; la plupart présentent des lignes très artistiques, bien que l'on se rende compte qu'elles sont d'une fonte courante. Dans presque toutes on constate à l'intérieur des fragments de bois dur, noirci par l'eau salée et la boue. Quelques-unes de ces pointes semblent être des javelines.

Digitized by Google

La collection des dagues, couteaux et poignards est plus variée encore ; il y en a de toutes les dimensions (fig. 2 et 3).

Parmi ces couteaux, il y en a deux petits qui n'ont que la pointe et une partie de la lame ; ce sont peut-être des ex-voto. Aucun d'eux n'a la poignée complète ; beaucoup ont conservé le tranchant et même la pointe.

Il y a aussi (fig. 4) des pointes de flèche de deux grandeurs principales, outre quelques-unes de très petite dimension ; des broches et des fibules parfaites, avec l'épingle engagée dans une partie creuse à rebords, et que l'on pourrait utiliser encore, tellement elles sont bien conservées ; des fragments

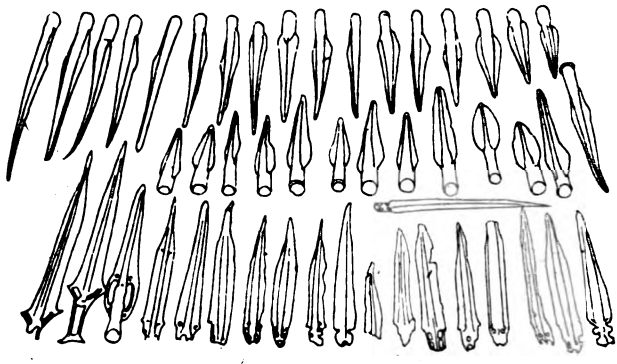

Fig. 2. — Bronzes de Huelva.

de broches semblables à des baguettes de bois ; des baguettes fines de métal terminées par une soudure brisée qui maintenait quelque ornement (l'une d'elles porte un œil qui est traversé par un morceau de fil de fer lequel devait y rattacher quelque partie mobile) ; des pièces en forme de huit pour servir de joints, d'autres qui semblent être l'extrémité de quelque entrelacement ; un fragment triangulaire de plaque mince travaillée de façon à imiter un tissu ; un autre morceau conique de plaque qui doit être l'extrémité d'un casque ou d'un ornement ; un fragment plus grand de plaque concave avec un ornement sur les côtés ; enfin une pièce

Digitized by Google

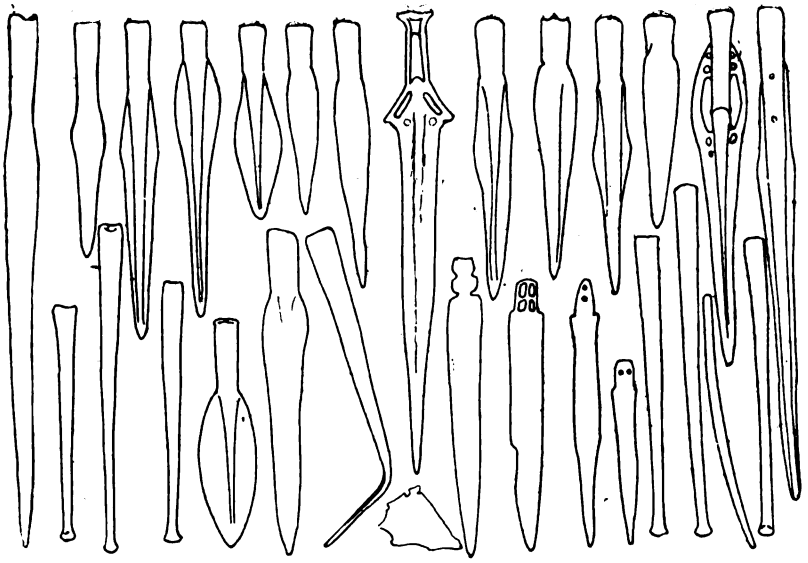

Fig. 3. — Bronzes de Huelva.

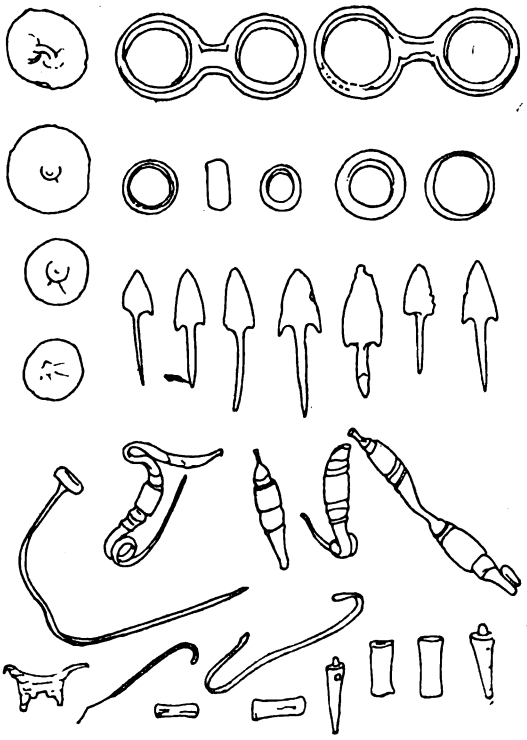

Fig. 4. — Bronzes de Huelva.

Digitized by Google

formée par trois anneaux réunis par des fils de fer et terminée par d'autres fils de fer, le tout placé sur la même ligne.

Le métal a été analysé à Huelva par l'ingénieur-chimiste M. Aragon, de la Faculté de Toulouse, qui a reconnu l'alliage suivant : cuivre, 89,38 ; étain, 10,54 ; antimoine, 0,065, sans trace d'autres métaux. Peut-être cette composition varie-t-elle dans les épées et les poignards, dont la composition paraît plus riche en étain.

Les détails de toutes ces pièces et l'art révélé par certaines d'entre elles dénotent une industrie très avancée. Cette collection est peut-être la plus riche connue pour le nombre des pièces, sinon pour leur variété. Il doit y en avoir davantage dans le fond ; mais, pour le moment, nous ne pouvons continuer les dragages sur ce point, d'autres réclamant un prompt nettoyage.

Pourquoi ces armes étaient elles accumulées en cet endroit? Bien des hypothèses sont permises, aucune ne s'impose.

Huelva, 28 avril 1923.

Jose Albelda,

Membre correspondant de l'Académie Royale d'Histoire et de celle des Belles-Lettres; Secrétaire de la Commission des Monuments de Huelva.

Digitized by Google

NOTES ANATOLIENNES

I. — *L'épigraphie de l'Anatolie centrale.*

Les savants qui se sont occupés d'épigraphie anatolienne ont trop été sous l'impression que c'est là une simple branche de l'épigraphie grecque. J'ai commencé à travailler avec cette conviction vers 1880 ; il a fallu du temps pour m'apprendre quelle différence profonde existe entre l'épigraphie de la Lydie orientale, de la Phrygie, du plateau central d'une part, et, de l'autre, l'épigraphie de la Grèce européenne et des cités grecques de la côte occidentale, lesquelles ont subi largement, mais non exclusivement, l'influence de l'Europe. La tendance hellénisante en Anatolie fut favorisée par les Diadoques et par les Romains (*Journ. Hell. Stud.*, 1918, p. 144) ; mais il n'en est résulté aucun changement notable dans l'épigraphie de la région centrale. Le gouvernement romain de l'Anatolie était bilingue ; il avait pour but de répandre une civilisation uniforme de type gréco-romain, mais non de latiniser les provinces. Les Romains formaient l'aristocratie ; descendre d'une famille romaine était un titre, bien que la connaissance du latin fut limitée même dans ces milieux.

Dans le *Journal of Hellenic Studies* (1918, p. 126 et suiv.), j'ai essayé d'indiquer les principes qui doivent nous guider quand nous employons des copies anciennes d'inscriptions, celles surtout qui n'ont été publiées qu'en transcription. Pour corriger les erreurs des anciens voyageurs, il faut non seulement étudier leurs copies, mais tenir compte de leurs préjugés et de leurs théories personnelles. Rien ne doit être plus loin de notre esprit qu'un blâme à leur adresse ; nous voulons seulement tirer le meilleur parti possible des textes qu'ils ont été seuls à conserver.

Digitized by Google

II. — *Un martyr hérétique.*

En 1881 j'ai copié en Galatie une inscription que j'ai publiée en 1883 dans le *Bull. de Corr. Hell.* (p. 23) ; c'est un bon exemple de la manière dont il ne faut pas corriger une lecture. Ma copie était presque correcte ; pourtant, j'ai cru pouvoir changer δεξάμενος en εὐξάμενος, et Larfeld (*Jahresber.*, 1892, LXVI, p. 143) changea P X de la copie en N T. Rien de cela n'est permis ; la dernière correction introduisait un fonctionnaire romain dans un texte de 350-400 ap. J.-C. Par suite de « corrections » de ce genre, une épitaphe de grand intérêt est restée dissimulée comme si elle n'avait jamais été découverte. Voici, à gauche, le texte « corrigé » par moi et « refait » par M. Larfeld (IGRR., III, 222) ; à droite, la restitution que je propose maintenant :

. . . . .	1 [ὅτι καὶ ἐκ νεκρῶν]
. . . . .	2 [ἐγείρειν δύναται ὁ θς]
1 λο[γ]ισάμενος...	1 λογισάμενος [καὶ τ-
τ]ῷ ἀ[ντ]ιστρατηγῷ...	ῷ ἀρχιστρατήγῳ ἐ[αυτὸν
πάραδοὺς ἐνθάδε κ[εῖται	παραδοὺς, ἐνθάδε κ[εῖται
Σωτήριχος ὁ τῆς μεγ[ίστης;	Σωτήριχος ὁ τῆς μεγ[άλης;
5 μνήμης, τῆς τε ἀρχ...	5 μνήμης, τῆς τε ἀρχ[ῆς
τοῦ.... τὸ δι[ά]ταγμ[α...ἐν-	τοῦ [β]ίου τὸ διάταγμ[α ἐν-
ταῦθα ε[ὐ]ξάμεν[ος?	ταῦθα δεξάμεν[ος.

Complète à gauche et en bas, incomplète en haut et à droite, cette inscription est (ou était) encastrée dans une fontaine à Yurme (Yüreme), à 5 heures au S.-E. de Sivri-Hissar. Yüreme était le siège de l'évêché d'Eudoxias. Il ne faut pas confondre cette ville avec Germa, colonie romaine et évêché byzantin à une heure environ au nord de Sivri-Hissar près de Masud-Keui. La matière est dure et le ciseau du lapicide glissa en gravant le Γ de la ligne 1 ; mais le texte est certain. Il manque une ou plusieurs lignes au début et 4-5 lettres à droite dans les premières lignes, moins dans les suivantes. La présence du signe + au début et à la fin est douteuse. Cet usage n'était peut-être pas établi, ou n'était pas accepté de ceux qui élevèrent le monument.

Digitized by Google

La suite d'erreurs dont ce texte a été victime fut inaugurée par moi-même : je transcrivis [εὐ]ξάμενος au lieu de δεξάμενος (avec δ douteux) à la ligne 7. J'étais trompé par le caractère chrétien de l'épitaphe, par la mention de l'archistratège (Michel) à la ligne 2; Larfeld, à son tour, entra dans un nouveau guêpier en changeant l'archistratège en antistratège romain, en quoi il fut suivi, non sans hésitation, dans les IGRR (III, 222). Tout récemment, relisant ce texte dans le recueil précité, je me reportai au *Bulletin*, où tout me parut clair, excepté le début manquant.

C'était sans doute seulement dans le cas d'un martyr que le jour de la mort était réputé *dies natalis*. A travers tout le plateau anatolien, on trouve de fréquentes références au jour du jugement. Mais, pour un martyr, il n'y avait pas de jugement; il passait directement par la mort à la vie. De plus, le διάταγμα était l'ordre d'une haute puissance temporelle, gouverneur de province ou empereur; c'était, en l'espèce, l'ordre d'arrêt ou d'exécution qui toucha Sotérichos en ce lieu. La pierre provient du tombeau où Sotérichos fut inhumé près de la ville; la matière n'est pas du marbre, mais une pierre commune, *kara tash*, qui ne peut avoir été transportée bien loin, quoique ne se trouvant pas sur les lieux mêmes. Mais la provenance de la pierre importe peu. L'essentiel, c'est que le tombeau s'élevait non loin de l'endroit où fut reçu l'ordre officiel : Sotérichos fut enterré ici (ἐνθάδε) et c'est ici (ἐνταῦθα) qu'il fut atteint par l'ordre d'exécution.

La partie difficile de la restitution concerne uniquement la première phrase terminée par λογισάμενος, le reste étant certain et facile. En insérant une réminiscence de *Heb.* XI, 19, toute l'inscription devient aisément intelligible. « Tenant compte du fait que Dieu peut ressusciter les morts, et se confiant aux mains de l'archistratégos, Sotérichos est enseveli ici, grand par la mémoire, ici où il reçut l'ordre qui fut pour lui le commencement de la vie. » Il est possible que les mots οὐκ ἐφοβήθησαν τὸ διάταγμα τοῦ βασιλέως dans *Hebr.* XI 23 aient inspiré l'expression de la dernière phrase, bien que le sens en fût complètement modifié.

Digitized by Google

L'inscription était gravée sur deux ou trois pierres, dont la principale seule a survécu. Des citations du Nouveau Testament ne sont pas très communes dans l'épigraphie funéraire; mais on en découvre sans cesse de nouveaux exemples, comme le prouvent les petits recueils qu'on en a faits *(Journ. Hell. Stud.*, 1918, p. 176; *Luke the Physician and other Studies*, in *Hist. Rel.*, p. 406). Il est probable que les hérétiques citaient plus volontiers le N. T. que les orthodoxes; or, la région qui nous occupe, jusqu'à Ladik, était pleine d'hérétiques et c'est là qu'on a découvert presque toutes ces citations. Les amis qui ont élevé le tombeau transcrivirent probablement les paroles mêmes prononcées par Sotérichos à ses derniers moments[1].

La formule « se confiant à l'archistratège » n'est peut-être pas tout à fait orthodoxe. Sotérichos appartenait probablement à quelque secte comme celle des *Angelikoi*. Michaël (d'après l'index des *Apocrypha et Pseudepigrapha* du Rev. R. A. Charles) présente à Dieu les mérites des justes (3 Baruch, XIV, 2); il tient les clefs du royaume des cieux *(ibid.*, XI, 2) et reçoit les prières des hommes *(ibid.*, XI, 4)[2]. Suivant l'*Ascension d'Isaïe* (IX, 22), Michel inscrit les actes de tous les hommes dans les livres divins[3]. L'allusion de l'épitaphe serait en harmonie avec la croyance, laquelle existait aussi, que le même ange était psychopompe. C'était « l'ange qui intercède pour la race d'Israel et tous les justes », « le médiateur entre Dieu et l'homme pour la paix d'Israel »[4]. Dans les livres

1. Avant λογισάμενος, j'avais songé à insérer une des formules chrétiennes ordinaires sur le plateau, faisant appel à Dieu contre les violations de la sépulture, par exemple † τὰ πρὸς τὸν θεὸν λογισάμενος, mais cette formule est toujours un appel au jour du Jugement, ce qui ne convient pas ici. Le texte tiré de *Hebr.* XI, 19, paraît, au contraire, tout à fait approprié.

2. M. Hugues (*ap.* Charles, II, p. 530) place la rédaction chrétienne de 3 Baruch bientôt après 136, bien qu'il reconnaisse que les termes πνευματικοὺς πατέρας et ἱερεύς (appliqués à un ministre chrétien) sont plus tardifs et peuvent être dus à un éditeur ou scribe postérieur.

3. Charles, *ap.* Hastings, *Dict. Bibl.*, III, p. 362.

4. J'ai profité (depuis la rédaction du présent article) d'une lecture du Rev. G. N. Bakhuizen van den Bruck, sur les conceptions de la vie d'outre-tombe dans les inscriptions grecques de l'Orient (*Ve Congrès internat. des Sciences historiques*).

Digitized by Google

canoniques, Michel est le gardien, protecteur et champion du peuple de Dieu (Daniel, *passim)* ; il défend le corps de Moïse contre le diable *(Jude,* 9) et il conduit les armées célestes contre Satan *(Apoc.,* XII, 7). Il est possible que l'épitaphe doive s'expliquer d'après ces textes bibliques. Sotérichos place sa confiance dans l'archistratège comme dans le gardien du peuple de Dieu. Il me semble pourtant probable que l'atmosphère de l'épitaphe est hérétique, bien que je ne puisse prétendre à aucune compétence sur ce sujet.

La langue de l'inscription est pleine de souvenirs du N. T. Ainsi δεξάμενος signifie ici « recevant avec joie » et ἀρχῆς « commencement ». Cela implique que le défunt n'était pas simplement un fonctionnaire civil ; ses amis étaient, comme lui, saturés de croyances et de lectures religieuses.

En ce qui concerne la chronologie, l'épitaphe fait l'impression d'appartenir à la période 350-400 (règne de Julien ?) On pourrait supposer que Sotérichos a été mis à mort comme chrétien en 362. Hérétique ou non, il pouvait être devenu suspect au pouvoir ; nous connaissons des martyrs montanistes du IIe siècle qui étaient plus agressifs que des orthodoxes.

De l'expression μεγ[άλης] ou μεγ[ίστης] μνήμης on peut rapprocher une longue et importante inscription hérétique trouvée par Calder près de Ladik : Εὐγενίου θανεόντος[1] πολλὴ μνήμη ἐπὶ γέῃ (i. e. γαίῃ). Les deux épitaphes sont probablement contemporaines. De même, la formule ὁ τῆς λαμπρᾶς μνήμης doit probablement s'entendre ainsi : quelqu'un qui a été λαμπρός (ou λαμπρότατος) pendant sa vie et survit en cette qualité dans l'histoire (cf. πάσης ἀρίστης μνήμης ἄξιον, I. G. R. R. III, 167).

Cette même formule ὁ τῆς μεγ. μνήμης pourrait être considérée comme indiquant une période plus tardive. Mais les expressions de la politesse byzantine étaient déjà arrêtées avant 370, époque où Basile les emploie comme courantes et reconnues. Une opinion répandue (partagée par MM. Moul-

1. Je considère cela comme l'accentuation de la forme erronée θανεόντος pour θανόντος ; dans la scansion, le sigma final ne compte pas et la première syllabe de πολλή est brève devant la syllabe accentuée.

Digitized by Google

ton et Milligan dans leur très utile *Vocabulary of the N. T.*, *s. v.* εὐλαβής) veut que ces formules apparaissent seulement à la fin du ve siècle ; mais les lettres de Basile en sont pleines (ἡ εὐγένειά σου, 56 ; τὴν σὴν χρηστότητα, 24 ; ἡ θεοσέβειά σου, ἡ ὁσιότης σου, 27, 30, 48, 57, 66, 69 ; ἡ τιμιότης σου, 48, 64, 69 ; ἡ τελειότης σου, 50 ; ἡ σεμνότης σου, 60 ; ὁ αἰδεσιμώτατος, 63, 64, 71 ; ἡ σὴ εὐλάβεια, 71 ; ἡ σὴ μεγαλονοία, 76, etc.).

Dès le milieu du IVe siècle un nouveau langage de politesse avait été créé. Je ne puis citer un cas de μεγάλης μνήμης, mais cela est analogue à μακαρίας μνήμης, λαμπρᾶς μνήμης, et implique que Sotérichos était un personnage d'un certain rang, bien qu'il ne fût pas lui-même un λαμπρός.

L'erreur traditionnelle qui consiste à identifier Yürüme à *Germa Colonia* a passé de mon article du *Bulletin* au recueil I. G. R. R. La haute valeur de ce répertoire rend la contagion de l'erreur plus dangereuse[1]. Elle a été corrigée dans *Hist. geog. of As. Minor*, p. 224 (confirmation par M. Anderson). La plupart des pierres inscrites de Germa Colonia ont été portées à la grande ville de Sivri-Hissar, qui en a reçu aussi provenant de Pessinonte.

Yürüme était le siège de l'évêché d'Eudoxias (HGAM, p. 224). Entre cette ville et Col. Germa (l'évêché souvent appelé Germia) sont situées les grandes thermes appelées à la haute époque byzantine *Mougson* ou *Mousge*, où les gens de Germa et d'Eudoxias célébraient une fête commune. L'église de Germa était dédiée à l'archange (Michel) et le nom de *Myriangela* était donné à la ville, sans pourtant effacer le nom plus ancien. Il y avait donc un culte établi de l'archange et de l'armée des anges non loin d'Eudoxias-Yürüme. On pourrait voir là un argument accessoire en faveur de mon sentiment qui croit reconnaître comme une saveur d'hérésie dans l'épitaphe de Sotérichos.

William Mitchell RAMSAY[2].

1. Humann avait déjà fait ressortir le manque de preuves tendant à identifier, comme le fit d'abord Leake, Yürüme à Yerma. La situation de Yerma et la topographie de tout le district ont été bien étudiés par Anderson, *Journ. Hell. Stud.*, 1899, p. 85.

2. [Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. R.]

Digitized by Google

L'INTERPRÉTATION

DES

STÈLES FUNÉRAIRES ATTIQUES

Nous abordons à notre tour la masse des stèles funéraires attiques. A notre tour il nous faut répondre à la question d'où tout dépend. Oui ou non, le mort est-il représenté?

L'examen d'une stèle insulaire imitée des stèles attiques, et très instructive dans sa maladresse, nous suggérera une réponse à cette question. Oui, le mort est représenté quelquefois, mais à une place accessoire et secondaire, subordonnée. D'ordinaire il est absent. Le sujet principal, ce n'est pas lui.

Nous nous demanderons ensuite si les personnages principaux représentés sur les stèles ne pourraient pas être des personnages divins, dieux ou héros. Pour répondre il faudra rechercher d'abord quelle est la signification de la stèle funéraire.

I

Examen d'une stèle de Théra

Le Musée d'Athènes conserve une stèle à la dame assise, d'un travail très commun, mais curieux par le nombre des figures et leur disposition (fig. 1).

Elle comprend sept figures qui appartiennent à deux catégories bien différentes.

Il y a d'abord quatre grands personnages complets et bien sculptés qui remplissent tout le cadre de la stèle : une femme assise, qui serre la main d'une femme debout, un

Digitized by Google

homme âgé, une servante. Ils sont réunis dans une scène traditionnelle, qui est connue par d'autres monuments.

Il y a ensuite trois petits personnages, incomplets, barbarement ébauchés, hors de proportions avec les premiers, ajoutés très gauchement à la composition.

Au milieu un enfant ou un petit homme s'accroche au genou de la dame assise. Il est esquissé sans profondeur

Fig. 1.

dans les plis du vêtement de la femme debout, au-dessous des deux mains qui se serrent. Il n'a pas l'air d'avoir un volume.

A droite un buste qui paraît féminin est sculpté sur le pilastre. Il est interrompu en bas et sur le côté par un trait brutal. Il ne tient à aucun corps. Il est en l'air et tellement repoussé hors du cadre que la tête est toute pliée sur l'épaule et qu'il a dû être taillé dans le cadre lui-même.

Digitized by Google

En haut à gauche, une tête qui paraît féminine est grossièrement silhouettée dans un petit coin. Elle n'a pas de volume. Elle peut ne tenir à rien et n'a aucune proportion avec tout le reste.

Ce monument provient de l'île de Théra [1]. L'examen du marbre ne permet pas de supposer que les petits personnages aient été sculptés après coup. En effet le buste de droite fait bloc avec le pilastre qui est derrière lui : il a donc fallu le prévoir avant de commencer à tailler le pilastre. Le monument a donc été fait à Théra même. Mais pour le motif principal, à quatre personnages, le marbrier insulaire a dû avoir sous les yeux un modèle attique, sculpté, moulé ou dessiné.

En effet les quatre grands personnages se retrouvent dans une situation semblable sur des monuments attiques, par exemple sur une magnifique stèle en très haut relief, trouvée à Goudi près d'Athènes, qui représente aussi une dame assise serrant la main d'une dame debout, en présence d'un homme âgé et d'une servante [2] (fig. 2).

Il existait donc probablement un motif attique connu qui groupait dans cette composition intéressante et balancée ces quatre personnages. Ce motif, transporté au loin par le moulage, le modèle réduit ou le dessin, était copié dans des ateliers provinciaux. Il a été copié dans un atelier de Théra.

Mais où le marbrier provincial s'est lancé dans une entreprise téméraire, c'est quand il a voulu ajouter au modèle attique trois nouveaux personnages de son invention. Il pouvait copier, il ne savait pas composer. Praticien passable, il n'était pas artiste du tout. Il a copié assez convenablement le beau modèle attique, mais il a ajouté à la composition trois bonshommes de son cru, en quoi il a forcé son

1. Staïs, *Marbres et bronzes*, p. 90, n° 719. Conze croit à tort que cette stèle provient de Salamine et la donne pour cette raison dans son recueil, n° 359, pl. LXXXIX. S. Reinach, II, p. 403, n° 2. Dans l'esquisse donnée ici la figure de gauche, en haut, n'est pas indiquée.

2. Musée d'Athènes, n° 382. Conze, n° 337, pl. LXXXV. S. Reinach, II, p. 402, n° 1.

Digitized by Google

talent. Comme la composition emplissait déjà tout le cadre, il les a nichés comme il a pu, en vrai goujat.

Pourquoi l'a-t-il fait et que représentent ces bonshommes supplémentaires?

L'épistyle de la stèle porte trois noms abrégés : un nom d'homme, entre deux noms de femmes :

Φαινίππη. Σμικυθίων. Κλεώ.

Ces trois noms s'appliquent mal aux grands personnages qui sont quatre, et qui sont des figures classiques, des pon-

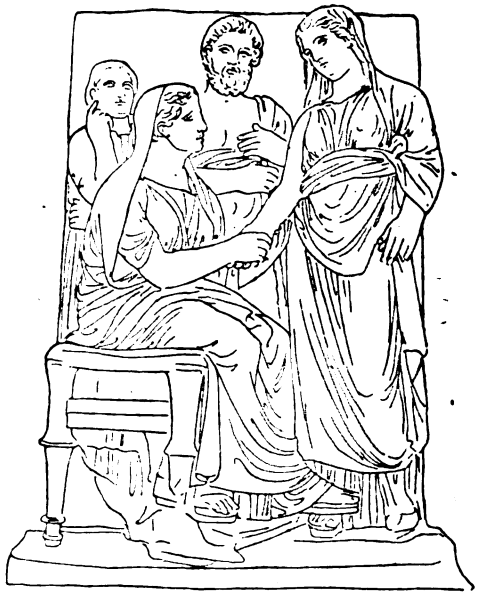

Fig. 2.

cifs venus d'Athènes. Mais ils pourraient s'appliquer aux trois figures ajoutées. On peut voir les deux femmes : Phainippé dans la silhouette du coin supérieur gauche, Kléo dans le buste mal équarri qui est sur le pilastre droit. L'homme, Smikythion, serait le bonhomme taillé au centre, dans les plis d'une robe. Si je ne me trompe, voilà les défunts, les

Digitized by Google

indigènes de Théra, ceux à qui on a élevé le monument. On a essayé de les représenter dans les petits coins du beau motif funéraire venu de l'Attique.

Qu'est-ce alors que ce motif? Une hypothèse s'offre naturellement à l'esprit. C'est une scène religieuse traditionnelle. Elle ne groupe pas des individus, mais des héros mythiques ou des divinités funéraires. C'est pourquoi elle peut convenir à bien des tombeaux différents, à Théra comme en Attique. Mais à Théra on a voulu représenter trois morts, tant bien que mal, vaille que vaille, en pied, en buste ou en léger profil, dans la compagnie des êtres divins.

Avant d'aller plus loin et de rechercher quel peut être le sens d'une telle scène mythologique, il convient d'examiner si ce que nous savons des stèles funéraires permet d'admettre qu'on ait pu y figurer des êtres divins.

II

Signification de la stèle funéraire

Qu'est-ce que la stèle funéraire? Pourquoi la dresse-t-on? Quelle est son origine, sa signification? La question vaut une longue étude. Il suffit à notre objet de préciser quelques points.

La stèle funéraire est une porte, une borne, un pieu sacré, un arbre de vie, le reposoir de l'âme.

Une porte. La stèle est liée à un mode spécial de sépulture qui est le tumulus. Dans Homère, Sarpédon doit être enseveli « avec un tumulus et une stèle, car tel est le droit des morts, τύμβῳ τε στήλῃ τε τὸ γὰρ γέρας ἐστὶ θανόντων. »[1] Sur la tombe d'Elpénor on entasse un tumulus, puis on dresse une stèle : τύμβον χεύαντες καὶ ἐπὶ στήλην ἐρύσαντες[2]. Primitivement le tumulus était une maison et la pierre levée était la porte.

C'est ce qu'on voit clairement par des stèles funéraires

1. *Il.*, XVI, 457.
2. *Odyss.*, XII, 14.

Digitized by Google

d'un type méditerranéen très ancien, les stèles sardes [1]. Chaque stèle ferme l'entrée d'un tumulus allongé, en forme de fer à cheval, qui était une maison pour le mort faite à l'imitation de la maison des vivants. Les terres amoncelées ont disparu, mais les substructions se voient encore. Derrière la stèle s'allongent et se rejoignent deux murs latéraux, de la hauteur d'un mètre environ, sur lesquels des dalles étaient posées, qui formaient un plafond d'allées couverte. Pour un mort étendu la hauteur d'un mètre était suffisante. Pour des gens en vie il aurait fallu un peu plus.

Il a certainement existé, pour des vivants, des demeures semblables, des sortes de grottes artificielles. Dans les pays froids où la cabane de feuillage est insuffisante, on a fait des tumulus habitable. « Le premier architecte, dit Gabriel Leroux, procède encore à la manière d'un troglodyte. N'ayant pas trouvé de grotte naturelle ou de coteau facile à fouiller, il élève un tertre pour le recreuser ensuite... Au premier siècle de notre ère les paysans phrygiens pratiquaient encore ce mode très simpliste de construction. Ils élevaient, nous dit Vitruve, des tertres arrondis et ils évidaient ensuite tout l'intérieur » [2].

Cette maison très primitive, grotte *construite*, fut conservée pour les morts, alors que depuis des siècles elle était abandonnée par les vivants.

La stèle sarde, le type le moins évolué de stèle que nous connaissions, montre la façade d'une pareille maison : une haute porte de pierre. « Car c'est bien, dit G. Leroux, une façade d'édifice que veut représenter la haute stèle monolithe dressée sur le front du tombeau. Elle a toujours la forme d'un fer à cheval ; du côté extérieur elle est ornée à mi-hauteur d'une saillie transversale pareille à un linteau. A sa base, au ras du sol, une petite ouverture est ménagée pour introduire des offrandes dans la fosse ou pour y verser des

1. Perrot et Chipiez. *Histoire de l'art*, tome IV, Paris, 1886, p. 55-58. — G. Leroux. *Les origines de l'édifice hypostyle*, Paris, 1913, p. 11-13.
2. G. Leroux, *op. laud.*, p. 21-22, citant *Vitruv.* II, 1, 5.

Digitized by Google

libations. Cette dalle est dressée comme un panneau peint, un décor de théâtre fait pour donner l'illusion d'un édifice vu de face » [1].

Dans la suite de l'évolution, la porte et la maison, la stèle et le tumulus, perdirent leur relation étroite, leur rapport organique, et se développèrent chacun à part. Pourtant ils restèrent associés. Là où l'on trouve la stèle funéraire on peut soupçonner le tumulus. Ils sont visibles tous deux, l'un derrière l'autre, sur les lécythes blancs attiques.

Au ve et au vi^e^ siècle, aux sorties d'Athènes du côté de l'Occident, où les stèles funéraires étaient si nombreuses, on faisait sur les tombes d'étonnants amas de terre. Solon avait rendu inviolable tout tumulus (τύμβον), comme toute stèle (*monumentum aut columnam*) [2]. Après lui une loi avait autorisé seulement le tumulus élevé par dix hommes en trois jours et avait défendu de le stuquer et d'y placer des hermès [3]. Jusqu'au temps de Lucien les nécropoles se distinguaient de loin par leurs amas de terre (χώματα), leurs stèles, et (importation égyptienne tardive) leurs pyramides [4]. Les tumulus, soudés les uns aux autres, avaient formé à Athènes, dès le ive siècle, ces énormes terrassements que devaient soutenir, le long des chemins, des murs de cinq à sept mètres de haut.

Par rapport au tumulus, la stèle avait gardé la situation d'une porte. Elle n'était pas placée au-dessus de la tombe, mais en avant d'elle, sur le bord du mur, à la limite de la tombe du côté du chemin. Devant la stèle comme devant une porte on venait communiquer avec le mort. Devant elle, non sur la tombe, on apportait les offrandes. Sur elle on versait les libations d'eau, de lait, de miel ou de vin, on vidait les fioles d'huile et de parfums [5].

1. Leroux, p. 12-13.
2. Cicéron, *De legib.*, II, 26.
3. *Ibid.*
4. Lucien, *Charon*, XXII.
5. *Dictionn. des Antiq.*, s. v. *Funus* (Lécrivain). Les références aux textes classiques sont données. Un vase du Louvre est reproduit où se voient deux femmes qui vident des lécythes sur les degrés d'une stèle.

Digitized by Google

La petite ouverture qui existe au bas de la stèle sarde et par où les libations pouvaient couler jusqu'à la tombe a disparu. Mais elle s'est développée de son côté en une sorte d'autel creux, dans lequel on versait les liquides destinés au mort [1]. A Mycènes on a trouvé, distinct de la stèle, un massif rond, en pierres, percé d'un trou circulaire qui communique avec la tombe [2]. A l'époque du Dipylon, au-dessus de la tombe, était placé un grand vase de terre-cuite, dont, primitivement, le pied était creux. A l'époque classique le sommet du tumulus est quelquefois couronné d'une loutrophore [3]. Habituellement le vase funéraire s'est transformé en un grand lécythe de marbre plein qui prend place à côté de la stèle, ou qui est sculpté sur elle, ou encore qui se substitue à elle.

Il y a bien des indices qu'à l'époque hellénistique encore les Grecs concevaient assez clairement la stèle comme une porte. Le Musée de Constantinople conserve une riche collection de stèles funéraires grecques en forme de portes [4].

En tout cas ils y sentaient bien une borne sacrée. Matériellement la stèle marquait la limite du tombeau. On a trouvé un lécythe funéraire de marbre plein, tenant lieu de stèle, qui porte l'inscription : ὅρος μνήματος [5].

La stèle n'était pas seulement la borne et la marque d'une propriété privée. Elle était surtout un signe spirituel (σῆμα), un signal monitoire. Derrière elle s'étendait un terrain respectable et dangereux où l'on était exposé à d'obscurs maléfices. En passant près d'un tombeau il fallait garder le silence. La stèle avertissait que, de ce point, on quittait la route banale, profane. Un pas de plus, on entrait dans un

1. Poulsen, *Die Dipylongraeber und die Dipylonvasen*. 1905. — Voyez aussi Œkonomos, *De profusionum receptaculis sepulchralibus*, Athènes, 1921.

2. Perrot et Chipiez, tome VI, p. 321-326 et fig. 101-104.

3. *Dictionn. des Antiq.*, fig. 33-45.

4. Salle III. — Voyez l'article de Ch. Picard (*Revue de l'art ant. et mod.*, sept.-oct. 1921, p. 166) important pour l'époque classique.

5. *Journ. Hell. Stud.*, 1906, p. 232, cité par E. Cahen. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Sepulchrum*, p. 1226.

Digitized by Google

domaine différent, où le mort exerçait une puissance redoutable.

D'autre part elle était une borne pour le mort lui-même. Les âmes des morts non ensevelis vaguaient partout à l'aventure, malheureuses et malfaisantes. C'est le sort affreux qui menace Astyanax, si les honneurs funèbres lui sont refusés [1]. Mais la stèle arrête le mort vagabond, le fixe, lui donne un point d'appui. Oreste craint en tout lieu les Erynnies, mais il a peur surtout de voir le tombeau de sa mère ; il y craint sa mère elle-même « car elle lui était ennemie » [2].

En règle générale, le mort ne dépasse pas sa stèle. Par elle il est détourné de se mêler plus avant à la société des vivants dont il n'est plus membre. Et c'est de là qu'il part pour le pays étrange des morts.

Les lécythes blancs attiques montrent la barque de Charon qui aborde à la stèle comme au mystique embarcadère de l'âme [3]. La barque vient chercher là son léger chargement. Les morts qui n'ont pas de tombeau doivent, selon Virgile, attendre cent ans à voleter avant que la barque de Charon puisse les prendre [4].

A la stèle est donc le départ pour le monde mal connu et inconsistant des ombres. Et l'on peut dire que ce monde-là s'étend jusqu'à la stèle et la touche. Car souvent, sur les lécythes blancs, le mort est représenté devant la stèle comme un bienheureux qui joue divinement de la lyre [5]. Il est déjà dans le royaume ineffable où toute distance est abolie.

En résumé la stèle est un poteau-frontière entre deux mondes : la tombe, où le mort garde un point d'attache par ce qui subsiste de ses cendres, et le pays mystérieux d'outre-tombe où son âme est agrégée à la société des êtres invisibles.

1. Euripide, *Troad.*, 730-733.
2. Euripide, *Orest.*, 798.
3. E. Pottier, *Les lécythes blancs attiques*, Paris, 1883, p. 36, 37, 38, nos 13, 14, 19, 20.
4. Virgile, *Aen.*, VI, 329.
5. A. Delatte, *La musique du tombeau dans l'antiquité*, in *Rev. archéol.*, 1913, I, p. 318-332.

Digitized by Google

Telle est la signification essentielle de la stèle funéraire grecque. Mais des idées accessoires sont venues compliquer l'idée principale.

L'idée de borne a été poussée quelquefois jusqu'à celle d'hermès. En ce cas la stèle prend la forme quadrangulaire qui caractérise les pierres consacrées à Hermès Ἐνόδιος, Ἐπιπέρμιος, Πυλαῖος. En Attique cette forme est exceptionnelle. Nous avons vu qu'une loi interdit les hermès sur les tombes.

Aux temps très anciens où l'autel creux se détacha de la stèle, on chercha quelquefois une utilité pratique à la haute pierre dressée. On y attacha l'animal dont le sang devait couler dans l'autel creux et de là dans la tombe. On y lia en particulier le vigoureux taureau noir qui était la victime typique du sacrifice funéraire.

La stèle tendit alors à prendre la forme d'une colonne inébranlable. Dans Homère l'image de la stèle funéraire est liée à l'idée d'inébranlable. Automédon excite vainement les chevaux de Patrocle : ils restent immobiles « comme la stèle qui se tient sur le tumulus d'un homme ou d'une femme »[1].

En même temps la stèle revêtit le caractère sacré qu'a, en tout pays, le poteau où est liée la bête du sacrifice : l'*achéra* sémitique[2], le *yûpa* védique[3], la stèle chinoise primitive[4]. Sur le sarcophage crétois de Haghia Triada le taureau funéraire est immolé devant deux pieux sacrés, surmontés de la bipenne.

A l'époque classique l'immolation du taureau noir, interdite à Athènes par une loi de Solon, avait disparu du culte des morts ordinaires. Mais elle s'était conservée dans le culte des héros ou des morts héroïsés. Les Thessaliens envoyaient chaque année un taureau noir en Troade pour être immolé sur la tombe d'Achille [5]. Un taureau noir était sacri-

1. *Il.*, XVII, 434. Cf. *Il.*, XIII. 437.
2. R. Smith, *The religion of the Semites*, 1894, p. 187, n. 1.
3. H. Hubert et Mauss, *Mélanges d'histoire des religions*, 1909, p. 37-38.
4. V. Segalen, *Stèles*, Pékin et Paris, 1914, Préface.
5. Philostrate, *Heroïca*, XX, 25 sq.

Digitized by Google

fié tous les ans à Platées sur le tombeau des soldats morts [1]. A Messine, sur le tombeau d'Aristomène il y avait une colonne. « On amène, dit Pausanias, le taureau qui doit être sacrifié : à peine se sent-il attaché à la colonne qui est sur le tombeau que, sauvage encore et non accoutumé à de tels liens, il cherche à s'échapper. Si, en se débattant et en sautant, il ébranle la colonne, les Messéniens en tirent un heureux présage. Ils se croient au contraire menacés de quelque malheur lorsqu'elle reste immobile » [2].

En Attique la stèle-colonne n'est pas rare. L'une a été trouvée en place au cimetière de l'Eridan. Elle est dorique, haute de 2 mètres 36 [3].

A la lumière du texte de Pausanias on peut la rapprocher, pour l'interprétation, du magnifique taureau de marbre, en posture de défense, qui est encore en place sur une autre tombe du cimetière athénien [4]. Les deux monuments peuvent représenter, chacun à sa façon, l'antique sacrifice funéraire. L'un est le pieu sacré, l'autre est l'image de la fière victime. Ils expriment l'un et l'autre un rite très solennel qui, en fait, est sorti de l'usage, mais qui est ainsi rappelé et symboliquement accompli.

A la rigueur la stèle-pieu n'avait pas besoin d'être très haute. Elle pouvait se réduire à une colonnette basse, fichée en terre, ayant près du sommet une simple moulure, comme pour retenir la corde [5]. Quand l'édit draconien de Démétrios de Phalère, à la fin du IVe siècle, supprima brutalement toute la sculpture funéraire et réduisit les monuments des cimetières au plus strict minimum, ces colonnettes (*columellae*) furent presque seules autorisées. On les trouve par centaines à partir de cette époque.

1. Plutarque, *Aristide*, 21.
2. Pausan., IV., 32, 3.
3. Conze, pl. CCCLXX. — *Dictionn. des Antiq.*, fig. 6320. Voyez M. Collignon. *Les statues funéraires dans l'art grec*, 1911, p. 37-41, 97-98.
4. Brückner, *Der Friedhof am Eridanos*, fig. 49. — Collignon, *Les statues funéraires*, fig. 154 et 155.
5. Voir par exemple Brückner, fig. 51.

Digitized by Google

Pour avoir été associée, de diverses façons, au sacrifice funéraire archaïque et pour avoir servi, en particulier, à présenter au mort le taureau fort et sauvage qui lui était destiné, la stèle est devenue plus qu'une borne sacrée, presque un autel. C'est peut-être pour symboliser le sacrifice ancien qu'on y attachait des bandelettes, rouges ou violettes comme le sang, ou noires comme la victime. La stèle en est toute ligottée en certaines images qu'on voit sur des lécythes blancs. Ces bandelettes aux nœuds magiques étaient nouées autour de la stèle. On y suspendait quelquefois les lécythes et les offrandes que l'usage avait substitués aux victimes animales [1].

Une autre signification enfin, plus religieuse encore, presque théologique, a été prise par la stèle dans les pays grecs que l'influence de l'Asie a touchés. La stèle attique, issue de la stèle ionienne, s'est couronnée de curieuses palmettes et de toute une étrange floraison parce qu'elle a rivalisé avec l'arbre sacré asiatique, avec l'arbre de vie [2].

L'arbre de vie est bien connu des théologiens. A l'origine du monde, il était au milieu du paradis terrestre et à la fin du monde, selon l'Apocalypse, tout un verger d'arbres de vie croîtra de part et d'autre du torrent de la Jérusalem nouvelle [3]. L'arbre de vie veut dire immortalité. Si l'homme avait pu manger de ses fruits, il serait immortel.

Son origine est probablement babylonienne [4]. Il a été rapproché de l'arbre magique si souvent représenté sur les monuments et les cachets assyriens. Ce dernier est un arbre conventionnel, irréel, fantastique, dans lequel on retrouve surtout un palmier stylisé, bien qu'il semble parfois composé

1. Voyez E. Pottier, *Les lécythes blancs*, p. 18. — Collignon et Couve, *Vases peints du Musée d'Athènes*, Index, p. 707 (76 représentations de stèles avec des bandelettes). A. de Ridder, *Vases peints de la Bibliothèque Nationale*, nos 502-505.

2. Voyez Homolle, *Rev. arch.*, juillet 1916.

3. *Apoc.*, XXII, 2. Voyez *L'Apocalypse*, traduction du poème par P.-L. Couchoud, Paris, 1922, p. 126.

4. Jeremias, *Das alte Testament im Lichte des alten Orient*, p. 99. — Hommel, *Grundriss d. Geogr. und Gesch. d. alten Orient*, p. 276. — En sens contraire : Dhorme, *Choix de textes religieux assyro-babyloniens*, Paris, 1907, p. 98.

Digitized by Google

de fragments appartenant à diverses espèces de plantes. L'élément caractéristique est la palmette qui le termine. « La tige, qui fait songer à une colonne ionique richement décorée, est couronnée d'une palmette... Des deux côtés se détachent symétriquement des branches qui portent à leur extrémité des fruits coniques ou des feuilles en éventail. Quelquefois les bouts des branches sont reliés par des bandelettes qui forment un lacis de l'effet le plus gracieux [1]. »

Il est possible qu'en Chaldée, à l'origine, ce motif végétal ait représenté simplement le dattier, fécondé par des génies. En Assyrie, où la datte ne mûrit pas, il prit sûrement un sens religieux. Il est toujours associé à des sujets religieux. Il est souvent surmonté du globe ailé ou d'un autre symbole divin [2].

Le motif se répandit dans toute l'Asie antérieure. Il fut adopté par les Grecs d'Ionie. On le reconnaît sans hésitation sur des chapiteaux de pilastres à Priène et à Didymes [3]. D'Ionie il passa en Attique et parvint peut-être jusqu'à Delphes, si c'est lui qui donna naissance à la colonne végétale, surmontée d'une statue, du type de la célèbre Colonne aux danseuses [4].

Il fut appliqué à la stèle funéraire dont il transforma tout le sommet. Le rapport entre le couronnement des stèles attiques et le motif assyrien de l'arbre sacré a été vu par P. Gardner [5] et par Déonna [6]. Homolle a remarqué que certaines stèles funéraires reproduisent jusqu'au bas le motif de la colonne végétale [7].

La stèle resta porte par le bas et devint arbre par le haut, arbre féérique, arbre surnaturel. Elle tendit à s'allonger

1. Goblet d'Alviella, *La migration des symboles*. Paris, 1891, p. 149-150.
2. Goblet d'Alviella, p. 151, 175-178. — Lagrange, *Etudes sur les religions sémitiques*. Paris, 1905, p. 170-171.
3. Par exemple Rayet et Thomas, *Milet et le Golfe latmique*, pl. XVII, nos 5 et 49.
4. Déonna, *De quelques monuments inspirés du type oriental de l'arbre sacré*, in *Rev. de l'hist. des relig.*, 1914, II, p. 51-54. Voyez Homolle. *La colonne d'Acanthe*, in *Bull. corr. hell.*, 1908, p. 205-235.
5. P. Gardner, *Sculptured tombs of Hellas*. London, 1896, p. 120, fig. 41 et 42.
6. Déonna, article cité *Rev. de l'hist. des Relig.*, 1914, II. p. 54.
7. *Bull. corr. hell.*, 1908, p. 220, fig. 10.

Digitized by Google

pour porter plus haut son panache végétal. On y reconnaît la palmette typique. Des volutes s'y mêlent, parfois des feuilles d'acanthe. Au-dessous de cette palmette très ornée, de ce bel anthémion, sur le devant de la dalle et quelquefois sur les petits côtés, deux ou quatre rosettes stylisées représentent sommairement les branches latérales de l'arbre sacré (fig. 3). On dirait que la vieille porte de pierre est arrêtée au milieu de sa métamorphose en arbre. Ainsi dans l'Attique sèche et déboisée les hautes stèles des cimetières remplaçaient en quelque façon les grands arbres réels, cyprès ou peupliers noirs, qu'on voyait si souvent sur les tombeaux et qui figuraient peut-être eux aussi le très antique arbre de vie.

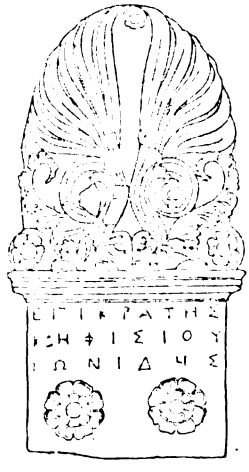

Fig. 3.

Quand un symbole émigre au loin, il est difficile de savoir ce qu'il emporte du mythe primitif auquel il était associé. Quel sens pouvait garder en Ionie et en Attique l'arbre sacré? On peut croire qu'il restait vaguement lié à l'idée d'immortalité ou, du moins, à l'idée de la transformation de l'être mortel en un être invisible et ailé. En Assyrie, au-dessus de l'arbre vole souvent un globe divin. En Attique, dans l'anthémion une figure est quelquefois engagée. Quelquefois aussi la stèle est surmontée de l'oiseau de l'âme, la sirène. Grâce à la stèle arborescente, le long d'elle en quelque sorte, une merveilleuse éclosion est hâtée. A son pied, le corps achève de se dissoudre. A son sommet se dégage l'être nouveau, immortel, l'oiseau invisible et musicien [1].

Porte, borne, pieu sacré, arbre de vie, toutes les significations complexes de la stèle se résument en celle de reposoir de l'âme. Sur la stèle ou près d'elle l'âme a sa résidence

1. Voyez Déonna, article cité, p. 54-60.

Digitized by Google

propre, son séjour mystérieux. Platon assure qu'autour des tombeaux on a vu apparaître des âmes en forme d'ombres [1]. Cette idée n'est pas contradictoire avec celle d'un séjour commun des morts, car les demeures mystiques ne sont pas dans l'espace. Les dieux sont à la fois sur l'Olympe et dans chacun de leurs temples. De même le sombre Hadès affleure à la stèle. L'âme, oiseau subtil ou figurine impondérable, habite donc là, en compagnie d'autres âmes, en compagnie des dieux sévères, souverains de la cité des morts.

L'érection de la stèle est le dernier acte par quoi se termine le drame liturgique des funérailles.

Il s'est agi de faire sortir le mort avec honneur de la société des hommes et de le faire entrer, avec honneur aussi, dans son nouveau groupe. C'était pour lui un passage critique, analogue à celui de l'initiation et à celui du mariage, plus grave encore [2].

On l'a comblé d'abord de tout ce que la vie terrestre peut avoir de beau et de glorieux. On l'a baigné et parfumé. On l'a vêtu magnifiquement. On l'a couronné comme un vainqueur. S'il était célibataire, on a procédé à son mariage. On l'a vanté jusqu'à l'hyperbole. On lui a de tous côtés apporté hommages, mets et présents. Ainsi on a proclamé qu'un personnage très important quittait une société où il était extrêmement honoré. C'était dire l'accueil qu'il méritait dans la société nouvelle où il entrait.

Puis on a déposé son corps dans la fosse fangeuse où d'obscurs démons carnassiers sont chargés de dévorer ses chairs. On a pu accélérer cette décomposition nécessaire en le plaçant sur un bûcher, où le feu en un instant a consommé toute pourriture.

Maintenant que ses os sont purs et dépouillés, il peut quitter la terre, définitivement. L'érection de la stèle de marbre, porte sacrée, arbre immortel, est le dernier devoir

1. *Phaedon*, 30.

2. Voyez H. Hertz, *Contribution à l'etude d'une représentation collective de la mort*, in *Année Sociologique*, 1907, p. 50-66, et A. van Gennep, *Les rites de passage*, Paris, 1909, chap. VIII.

Digitized by Google

que lui rendent les siens. Il aura désormais une sainte demeure, un mystique perchoir, un montoir vers l'au-delà, une place bien à lui dans le royaume des invisibles et dans la liturgie silencieuse des heureux.

III

Des dieux peuvent-ils figurer sur la stèle ?

Telle que nous avons essayé de la comprendre, la stèle funéraire est un monument religieux qui a sa raison en soi, qui se suffit à lui-même. Elle n'a pas pour objet principal de porter le nom du mort. Souvent en effet, elle ne le porte pas. A Sparte une loi de Lycurgue interdisait de mettre le nom du mort sur les stèles funéraires, sauf pour les prêtresses ou pour les soldats morts à l'ennemi [1].

Le relief sculpté n'est pas plus nécessaire que le nom gravé. Toutefois il est beaucoup plus ancien puisqu'on le trouve déjà sur les stèles royales de Mycènes. Deux ou trois stèles connues sont sculptées sur les deux faces. Mais l'usage presque constant était de sculpter ou de peindre une face seulement : celle qui est tournée vers le dehors, le côté extérieur de la porte, qui regarde vers les passants et qui ouvre aussi sur l'autre monde.

Les images qu'on y sculpte ou qu'on y peint peuvent-elles être des sujets religieux? Avant même de les regarder, on peut tenir la chose pour possible. La stèle a essentiellement une signification religieuse. Sans doute à l'époque attique, dès le ve siècle déjà, la religion perdait tous les jours du terrain, gagné par l'art. Mais les choses qui touchent aux morts sont les plus traditionnelles de toutes. Et l'art peut traiter un sujet religieux dans un esprit nouveau, laïque en quelque sorte, sans en changer pourtant le sens original. Il serait donc naturel qu'on eût figuré sur les stèles funéraires les êtres divins qui reçoivent le mort, qui le tiennent en leur puissance et qui sont maîtres désormais de sa destinée.

1. Plutarque, *Lycurgue*, 27.

Digitized by Google

Ce n'est pas une simple vue de l'esprit. Il y a des cas précis où l'on peut s'assurer qu'une stèle funéraire offre l'image ou le nom d'une divinité à qui elle est spécialement dédiée.

Au Musée de Constantinople, la stèle fameuse trouvée à Dorylée, mais qui vient de Cyzique, stèle ionienne du VIe siècle, a une signification funéraire non douteuse[1]. C'est une

Fig. 4.

des très rares stèles dont les deux faces soient ornées de reliefs. Le revers montre un cavalier et, plus bas, un personnage conduisant un char, sujets fréquents dans les reliefs funéraires. Sur la face principale est sculptée, avec un art délicat et adroit, une divinité bien connue. C'est la grande

1. G. Mendel, *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines*, Constantinople, 1914, II, p. 230-234. — G. Radet, *Cybébé*, Bordeaux, 1909, fig. 2. — S. Reinach, II, p. 165, n° 1, etc.

Digitized by Google

déesse asiatique, souveraine des bêtes fauves, d'origine peut-être sumérienne, qu'on appelait Cybébé à Sardes et qui est devenue Cybèle (fig. 4).

D'une main négligente elle dompte un lion. Vêtue du chiton d'Ionie, couronnée d'une tiare, elle vole puissamment, ailes éployées. C'est elle, la haute déesse, qui est sur la stèle le sujet principal.

Est-elle là pour protéger la tombe? Sans doute. Une inscription bilingue, lydo-araméenne, trouvée récemment à Sardes et qui date d'Artaxerxès (début du IVe siècle avant notre ère) met la tombe d'un Lydien sous la protection de l'Artémis d'Ephèse et de Coloé, toutes deux incarnations de la vieille déesse, maîtresse des fauves (πότνια θηρῶν) [1].

On peut penser aussi que le rôle de la Grande Déesse ne se borne pas là. Maîtresse universelle de la terre et des morts elle est, comme ailleurs Déméter, la puissance redoutable dont le mort, humblement, doit se concilier le bon vouloir. Elle protège la tombe, elle protège aussi le mort.

La stèle de Cyzique permet peut-être d'interpréter une stèle attique contemporaine. Je veux dire la belle stèle peinte qui a été trouvée à Velanidezza près de Marathon et qui est au Musée d'Athènes [2]. D'après les caractères de l'inscription elle est du VIe siècle. Elle fut érigée par Sémon pour son fils Lyséas, mais ce n'est pas Lyséas qu'elle paraît représenter.

Elle se divise en deux registres inégaux. Au bas, dans un étroit espace, court un petit cavalier, comparable à celui de la stèle ionienne. Tout le reste de la surface est occupé par un grand personnage hiératique, drapé avec majesté, qui tient solennellement ses attributs : d'une main un canthare, de l'autre un bouquet d'épis.

Il paraît difficile de ne pas reconnaître dans ce personnage de grande taille une divinité chthonienne, donnant à son gré le vin et le blé, du type de ce Dionysos très antique à qui

1. *Journ. Hell. Stud.*, 1919.

2. Musée d'Athènes, n° 30. Staïs, p. 11. Conze, n° 1, pl. I. — P. Girard, *La Peinture antique*, p. 142, fig. 77, etc.

Digitized by Google

étaient consacrés deux jours sur trois de la grande fête annuelle des morts, les Anthestéries. Ce Dionysos-là, venu en Attique aussi anciennement que Déméter, était maître du sol fécond, maître de la grappe et de l'épi, de l'aire et du pressoir. Il tenait à bon droit le canthare et le bouquet d'épis. Et c'était lui qui dans les profondeurs souterraines gardait la troupe ailée des *Kères*.

Une fois par an, avec les premières fleurs, il sortait à la lumière pour épouser la *basilissa* et les âmes des morts sortaient avec lui. Après la fête on criait aux âmes : « A la porte, les *Kères* ! Les Anthestéries sont finies ! [1] »

Un tel dieu à qui l'essaim des âmes faisait cortège était bien à sa place et justement honoré sur une stèle funéraire. Comme la Grande Déesse d'Asie, il protégeait à la fois la tombe et le mort.

En Thessalie, dans toute la vallée du Pénée, se rencontrent des stèles funéraires qui sont formellement dédiées à un autre dieu des morts, Hermès Chthonios.

Elles portent l'inscription Ἑρμάου Χθονίου, datif dialectal qui est remplacé plus tard par le datif commun Ἑρμῇ Χθονίῳ. Vingt-deux stèles funéraires portant cette inscription ont été trouvées à Larissa, d'autres à Crannon, Trikka, Phalanna Gonnos, Oloosson [2]. Quelques-unes portent aussi en relief l'image du dieu sous forme d'un hermès [3].

Il est donc certain ici que la stèle est offerte non pas au morts, mais à un dieu en faveur du mort. Comme dit Collignon, à propos d'autres monuments : « Hermès est en quelque sorte le maître du tombeau. C'est lui qui y fait accueil au mort pour le conduire dans les régions infernales [4]. »

Hermès Chthonios n'est pas localisé en Thessalie. En Atti-

1. Voyez P. Foucart. *Le culte de Dionysos en Attique* (Mém. de l'Institut, 1906, II p. 107-138). — Jane Harrison, *Prolegomena*, 3e édit., Cambridge, 1922, p. 32-76. *Themis*, Cambridge, 1912, p. 275-294.

2. C. I. G., vol. IX, pars II. *Inscriptiones Thessaliae* (O. Kern). Berlin, 1908.

3. Musée de Larissa. C. I. G., IX II, nos 687, 698, 725, 841, 881, 999, 1000. Phalanna, no 1266. Azoros, no 1316.

4. *Les statues funéraires*, p. 46.

Digitized by Google

que, il est un dieu de très vieille roche, peut-être le plus ancien dieu funéraire. C'est à lui qu'était consacré le rituel du troisième jour des Anthestéries, qui est probablement le noyau primitif de la fête des morts.

Rituel très simple qui ne suppose ni temple, ni organisation sacerdotale. Chaque famille athénienne faisait cuire pendans la nuit, dans une marmite, des graines de toutes les sortes et les offrait à Hermès Chthonios (peut-être à Dionysos aussi), à l'exclusion des grands dieux olympiens. « Les aliments cuits dans la marmite, dit P. Foucart, n'étaient pas un repas directement destiné aux morts, mais, ce qui n'est pas la même chose, une offrande que chaque famille faisait à deux divinités des enfers, à l'intention des morts [1]. » Dans ce rite, Hermès Chthonios apparaît comme un maître suprême des morts.

A Platées, on faisait chaque année pour les soldats morts le sacrifice archaïque du taureau noir. Ce sacrifice était offert à Hermès Chthonios (et à Zeus qui est là un nouveau venu) [2]. Ici encore le souverain des morts paraît être Hermès Chthonios.

Hermès Chthonios n'avait pas de temple à Athènes, étant d'une époque où les dieux s'en passaient. Mais il avait sa statue dans le temple des Euménides, au pied de l'Aréopage, devant une antique ouverture des enfers. A droite et à gauche de sa statue se trouvaient celles de Pluton et de Gé [3].

Hermès Chthonios est invoqué, entre Gé et Pluton, par le chœur des Perses qui prie les saintes divinités chthoniennes de laisser remonter l'âme de Darius [4]. Il est invoqué aussi, au premier vers des *Choéphores*, par Oreste et un peu plus loin par Electre, qui le prennent à témoin de la mort sanglante de leur père Agamemnon et le supplient d'en être le ven-

1. P. Foucart, *Le culte de Dionysos en Attique*, p. 138.
2. Plutarque, *Aristide*, 21. — Voyez Eitrem, *Hermes und die Todten*, 1909.
3. Pausan., I, XXVIII, 6.
4. Eschyle, *Pers.*, 628-630.

Digitized by Google

geur [1]. C'est Hermès Chthonios, en effet, qui attrape l'homme à sa mort.

En coupant le cheveu d'or de son père, le cheveu qui assurait à Nisos l'immortalité, Scylla le tue, c'est-à-dire le livre à Hermès : « La perfide éhontée avait surpris son père pendant le sommeil et Hermès le saisit, κιγχάνει δέ νιν Ἑρμῆς [2]. »

Avant l'arrivée des nouvelles divinités funéraires, d'Hécate, de Déméter, de Pluton et de Perséphone, l'empire des morts appartint à Hermès. Les nouveaux dieux le subordonnèrent et ne lui laissèrent que le rôle modeste de conducteur des âmes, de Psychopompe. Mais les vieux rites gardèrent les traces de son ancienne souveraineté. Il y avait eu un temps où Hermès ne prenait pas les âmes en charge pour le compte d'autrui. Il les possédait lui-même. Il était, au sens le plus plein, Hermès Κάτοχος, Hermès Possesseur, épithète rituelle qui, avec un sens altéré, s'est conservée dans les tablettes imprécatoires [3]. Le scoliaste d'Aristophane nous avertit de reconnaître Hermès Chthonios dans le passage de la *Paix* où Trygée dit à Hermès : « Laisse Cléon aux enfers, il n'est plus à nous, il t'appartient ! » [4].

On n'a pas trouvé en Attique de stèle funéraire portant l'inscription : Ἑρμῇ Χθονίῳ. Mais je donnerai plus loin mes raisons de penser qu'une série importante de stèles attiques représentent justement ce dieu. L'inscription a pour substitut la sculpture.

En Asie-Mineure on a trouvé des stèles funéraires qui sont dédiées par une inscription à d'autres divinités encore : à Hécate Soteira, à Zeus Bronton [5] et, si une correction de Furtwaengler est exacte, à Hadès [6]. On peut les rapprocher

1. Eschyle, *Choéph.*, 1 et 136. Voyez P. Mazon, *Le premier vers des Choéphores*, *Rev. des Et. grecques*, N° du Cinquantenaire, 1921.
2. *Choéph.*, 622.
3. C. I. G., III, 3, n° 93, 100 (ligne 5). — Hermès Chthonios est un des dieux dont le nom revient le plus souvent dans les *defixiones* (C. I. G., III, 3, n°s 83, 105, 106, 107, etc.).
4. Aristoph., *Pax*, 650 et scolie.
5. Mendel, *Catalogue*, II, p. 232.
6. Furtwaengler, *La Collection Sabouroff*, p. 33.

Digitized by Google

des tombeaux romains qui portent uniformément une dédicace collective à des divinités funéraires anonymes : *Dis Manibus*.

En Grèce, la collectivité divine qui correspond à peu près aux dieux Mânes est la troupe des oiseaux de l'âme, Kères, Harpyies ou Sirènes [1]. L'équivalent plastique de la dédicace inscrite : *Dis Manibus*, ce sont par exemple les Harpyies du célèbre tombeau lycien du Musée Britannique. C'est aussi la Sirène qu'on voit si souvent au sommet des stèles attiques. Elle représente en résumé la troupe aérienne et plaintive à laquelle un oiseau de plus est réuni. Quelquefois elle joue de la lyre enchantée [2]. Quelquefois elle s'arrache une tresse de cheveux [3] (fig. 5).

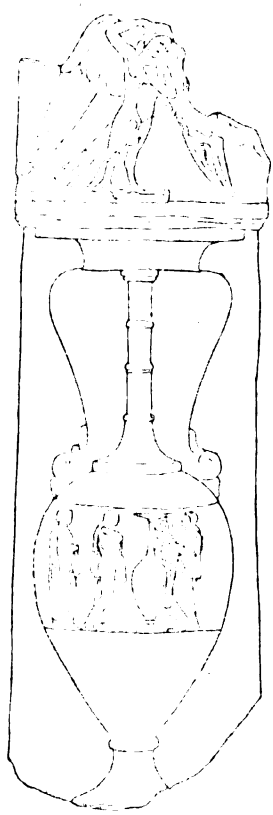

Fig. 5.

Les Sirènes funéraires sont à ranger parmi les êtres divins au sein de qui le mort est incorporé et dont l'image est à sa place sur la stèle funéraire. Le triomphe des nouveaux dieux de la mort leur fit perdre, comme à Hermès Chthonios, leur ancienne indépendance. Elles passèrent, comme suivantes, dans le cortège de Perséphone. Elles devinrent ses compagnes de chant pendant sa vie terrestre et formèrent le chœur de ses musiciennes aux enfers [4].

1. Voyez G. Weicker, *Der Seelenvogel in der alten Litteratur und Kunst*, Leipzig, 1902.

2. Par exemple Conze, n° 74, pl. XXXV, 1. S. Reinach, II, p. 41, n° 3.

3. Par exemple Conze, n° 204, pl. CLXXVIII. S. Reinach, II, p. 409, n° 3.

4. Euripide, *Hélène*, 167-178. — Apollonios de Rhodes, *Argonaut.*, IV, 896. — Ovide, *Metamorph.*, V, 551 sqq. — Hygin, *Fabul.*, 141.

Digitized by Google

L'équivalent plastique de la dédicace inscrite à Zeus Bronton est fourni, je crois, par une stèle attique du IVe siècle qui est restée inexpliquée [1]. « Ce monument, dit Staïs, est des plus rares en son genre. Il est divisé en deux plans superposés. Sur le plan inférieur figure, en relief, un vase en forme de loutrophore, ce qui fait classer cette œuvre parmi les reliefs funéraires. Dans le plan supérieur se voit un homme (la tête manque) ou plutôt un dieu, exactement dans l'attitude de notre Poseidon de Milo, tenant dans la main droite un objet qui ne saurait être un trident, ni un sceptre, mais plutôt un foudre comme on le voit souvent représenté dans les monuments anciens. La raison pour laquelle figure sur cette stèle une divinité parait inexplicable » (fig. 6).

Fig. 6.

Je crois bien qu'il faut reconnaître dans cette image le Zeus fulgurant : Zeus Bronton, ou Keraunios. Nous savons que les gens frappés par la foudre étaient ensevelis à l'endroit même où ils avaient été foudroyés [2]. Dans les *Suppliantes* d'Euripide, Capanée, frappé de la foudre de Zeus, est mis à part des autres chefs tombés devant Thèbes. Il est brûlé séparément, parce que son cadavre est sacré, ἱερὸν ὡς νεκρόν [3]. Sur ces tombeaux spéciaux des foudroyés il était naturel de graver soit le nom, soit l'image de Zeus Bronton, de la divinité qui d'un trait instantané et terrible avait choisi sa victime ou son favori et lui avait fait un sort à part entre tous les morts.

De toutes façons, il me semble impossible de ne pas voir un dieu dans le personnage demi-nu, porteur de foudre, qui figure sur cette stèle funéraire.

1. Musée d'Athènes, n° 931. Staïs, *Marbres et bronzes*, p. 126-197 et fig. S. Reinach, II, p. 385, n° 1.
2. Artémidore, *Onirocrit.* 2, 9.
3. Euripide, *Suppl.*, 935.

Digitized by Google

Je prendrai pour dernier exemple la série des reliefs funéraires dont le sujet est une très jeune fille, presque une fillette, debout et tenant dans ses bras un canard ou une oie [1].

On interprète généralement ce sujet en disant que ce sont les images de jeunes mortes qui aimaient particulièrement les oies. Chacune sur sa poitrine tient sa préférée. Cela ne peut pas être réfuté, car de ces mortes nous ne connaissons rien.

Mais nous savons par Pausanias qu'à Lébadée, sur les bords de la rivière Herkyna, il y avait un temple et dans ce temple « une jeune fille tenant une oie dans ses mains, παρθένος χῆνα ἔχουσα ἐν ταῖς χερσίν. » Or cette jeune fille à l'oie était la déesse Herkyna, vieille divinité très vénérée à Lébadée et qui avait donné son nom à la rivière [2], Elle partageait avec Zeus Basileus les suprêmes honneurs. Quand Paul-Emile vint à Lébadée, il sacrifia à Zeus et à Herkyna [3]. La déesse était sans doute plus ancienne que le dieu, car, avant de prendre part à un sacrifice offert à Zeus Basileus, la canéphore devait aller se baigner dans la source Herkyna [4].

La déesse Herkyna, dont le nom est apparenté à ἕρκος, la « *barrière* » (des enfers) et à l'Orcus latin, était une déesse funéraire. Elle ne sut pas préserver son autonomie. Elle fut associée à Trophonios [5]. Puis, de même que Hermès Chthonios, de même que les Sirènes, elle fut dépossédée et subjuguée par les nouvelles maîtresses des morts, Déméter et sa Fille. Elle passa pour avoir simplement fondé le temple de Déméter. Sa fête, les *Herkynia*, fut transférée à Déméter et son nom même devint une épithète de la déesse victorieuse : il y eut une Déméter Herkynia [6].

Pourtant, dans les vieux rites, elle garda un peu de son

1. Conze, nos 828, 840, 878, etc.
2. Pausan., IX, 39, 3.
3. Tite-Live, XIV, 17.
4. Plutarque, *Amator. Narr.*, I.
5. Pausan., *Ibid.*
6. Tzetzes, *Schol. in Lycophron*, 153. — Hesychius, s. v. Ἑρκύνια. Cités par J.-G. Frazer, *Pausanias*, V, p. 198.

Digitized by Google

importance première et, dans le mythe même, une personnalité subalterne. Elle devint une compagne de jeux de Koré. D'après Pausanias : « On dit que Herkyna, jouant avec la Fille de Déméter, tenait une oie qu'elle laissa involontairement échapper. L'oie s'envola dans une grotte et se cacha sous une pierre. Koré, étant entrée, prit l'oiseau qui était sous la pierre. L'eau se mit à couler dès que Koré eut enlevé la pierre et pour cela, dit-on, le rivière prit le nom de Herkyna [1]. »

Ce petit mythe est destiné à expliquer pourquoi Herkyna tient une oie dans ses bras et pourquoi la rivière de Lébadée s'appelle Herkyna. Il saute aux yeux que Koré a été introduite après coup dans le mythe, et introduite assez gauchement, puisque la rivière ne prend pas son nom. Dans le mythe primitif, c'est Herkyna évidemment qui soulevait la pierre, qui faisait jaillir l'eau, qui prenait l'oie et la gardait. Cette oie, symbole de la rivière, venait des enfers ; elle était arrêtée par la pierre. Il est possible qu'à l'origine Herkyna ait été cette pierre-là qui retenait cette oie-là.

L'oie infernale voisine avec le chien infernal dans les croyances primitives. *Sur l'Oie et sur le Chien*, ἐπὶ τῷ χηνὶ καὶ τῷ κυνί, était un antique et très fort serment [2] qui dévouait sans doute celui qui le prononçait aux puissances de mort. Au temps d'Aristophane, on se moquait du devin Lampon qui continuait à jurer par l'Oie (χῆνα) au lieu de jurer par Zeus (Ζῆνα) [3].

Il suffit à notre objet que la déesse à l'oie, Herkyna, ait pu conserver le rôle d'une déesse funéraire, tantôt à la place de Déméter et de Koré, tantôt parmi la suite de Koré, parfois sous le nom même de Déméter, sa triomphante rivale. Il sera dès lors légitime de la reconnaître dans la jeune fille à l'oie des stèles funéraires.

1. Pausan., IX, 39, 2.
2. *Schol.* d'Aristophane. *Aves*, 521. — Zénobios, *Paræmiogr.*, V, 81. — Sur l'oie infernale rattachée au culte d'Asklépios, voyez J. Svoronos, *Das Athener National-Museum*, I, p. 297-323.
3. Aristophane, *Aves*, 521.

Digitized by Google

Dans les exemples que nous venons de passer en revue, il y a présomption et parfois certitude qu'une divinité figure bien sur la stèle funéraire ou que la stèle est bien consacrée comme offrande à une divinité. Les cas où la même interprétation est plausible nous paraîtront plus nombreux si nous remarquons l'esprit général dans lequel sont traitées les images divines en Attique, au VIe et au Ve siècles.

La tendance est de ne plus distinguer les dieux des hommes que par la taille et la beauté. Plus d'attributs encombrants, plus de symboles indicateurs, plus de costumes spéciaux, plus de raideur révélatrice ! La beauté seule trahira le dieu. Telle est l'exquise nouveauté apportée au monde.

Dès le trésor de Siphnos à Delphes, l'esprit nouveau se montre. Voyez, sur la frise du Parthénon, les dieux nonchalants. Rien ne les distingue des hommes, si l'on ne prend garde qu'ils sont plus beaux et que, s'ils se levaient, ils seraient plus grands. On a pu les prendre pour des eupatrides [1]. On reste embarrassé pour dire, de chacun, qui il est. Faute d'attributs, il faut se décider selon de fines raisons de convenance qui à telle place justifient la présence de tel d'entre eux. Grande perplexité pour l'interprète moderne ! Le fidèle athénien ne l'avait pas. Il reconnaissait le dieu, sans y penser, là où nous tâtonnons.

Ce peuple admirable a pris les hommes pour ses dieux. Quand, après un dur apprentissage, le sculpteur attique fut parvenu à faire à miracle un homme nu et une femme drapée, il dédaigna les anciennes idoles et leurs colifichets. Quelques vieux attributs restèrent accrochés sur les statues de culte, mais, pour le reste de la sculpture religieuse, le mot d'ordre fut l'aisance parfaite et la liberté.

Si donc les dieux funéraires attiques sont représentés sur les stèles funéraires, il ne faut pas compter en être averti par des attributs parlants. A notre œil moderne, ils pourront sembler des hommes. Il ne faut pas nous hâter pourtant de dire que ce sont en effet des hommes. Il faut peser l'ensemble

1. K. Boetticher, *Der Zophorus am Parthenon*, 1875.

Digitized by Google

de raisons qui font attendre sur la stèle funéraire une présence divine.

Il s'agit d'être en éveil et de guetter le divin à sa seule beauté. Il n'y a pas de guide-ânes. Ici ce n'est pas l'habit qui fait le dieu. A cause des libertés de la sculpture attique, l'alternative : hommes ou dieux est constamment posée. L'interprétation dépend, en définitive, de tout ce que nous savons des croyances attiques sur l'outre-tombe et, d'autre part, elle ajoute un élément capital à cette connaissance.

La liberté des croyances est un autre objet d'étonnement. L'unité de foi est une invention chrétienne. L'Athénien n'en a pas soupçon. Dans le trésor confus des idées sur l'autre monde qui viennent d'un passé immémorial, il peut choisir à son gré. Pour la religion, le monde antique ressemble à un clair bosquet où toutes les espèces d'arbres se marient. Le monde moderne est une sombre forêt où le sapin uniforme a tout envahi.

Sans doute, il y avait une croyance dominante. Mais d'autres croyances survivaient, d'origines toutes différentes. Chacune avait son âge. Chacune s'était formée dans un système de mœurs aboli, dans une lointaine civilisation disparue.

Les âmes-oiseaux, craintives et plaintives, avaient peut-être été conçues par les rudes chasseurs de l'âge de la pierre. Le bon démon souterrain qui tient un canthare de vin et des épis de blé était un témoin du premier âge agricole. Le héros, ancêtre de la tribu, à qui est réuni chaque mort de la tribu, était venu du Nord, avec les pasteurs patriarcaux. Et les quatre dieux d'Eleusis, Déméter, Coré, Pluton, Hékate avaient fondé leur syndicat puissant quand s'était constituée la cité et qu'avaient été organisés les Mystères d'État.

Tant était diverse la flore religieuse d'un vieux sol sur lequel le feu n'avait pas encore été porté ! Quand l'Athénien passait d'une fête à l'autre, il restituait, pour quelques heures, des modes de vie depuis longtemps périmés et souvent bien opposés les uns aux autres. Le seul lien commun était la beauté. Et le calendrier restait coulant et harmonieux.

Digitized by Google

De même, les croyances sur l'au-delà étaient inconciliables, mais l'art les conciliait. Le marbre des stèles funéraires, comme un miroir magique, reflétait des enfers bien différents, mais dans le même style et en la même adorable eurythmie.

Il nous reste à chercher sur les stèles funéraires attiques les traits des principales divinités funéraires de l'Attique.

Paul-Louis Couchoud.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LES SYMBOLES DES LITANIES
ET L'ICONOGRAPHIE DE LA VIERGE
EN NORMANDIE AU XVIe SIÈCLE

C'est un problème toujours ouvert que de savoir quels rapports entretiennent les thèmes iconographiques et les thèmes littéraires et dans quelle mesure les premiers dépendent des seconds. Nous nous sommes proposé de l'étudier dans un cas particulier : l'iconographie normande de la Vierge au XVIe siècle et les symboles des litanies.

Cette limitation de nos recherches à une province repose sur la constatation suivante : sauf un cas particulier, dans lequel ils entourent une Assomption, les symboles des litanies font partie de représentations symboliques de l'Immaculée Conception. Or, dans l'élaboration du dogme de l'Immaculée Conception, la Normandie a joué un rôle de premier plan.

***

Lorsqu'au XIe siècle la fête du 8 décembre se répand hors de l'Angleterre et gagne le continent, c'est à Rouen qu'elle se développe d'abord. Les calendriers liturgiques normands la signalent au XIIe et au XIIIe siècle[1]. Elle est, d'autre part, dès ce moment, la fête des étudiants de la nation normande à l'Université de Paris. On sait, par exemple, que l'évêque de Rouen, Eudes Rigaud, de passage à Paris le 8 décembre 1226, célébra à l'église de Saint-Séverin une messe à l'intention des étudiants de la nation normande. Aussi la fête prit-elle à Paris le nom de

1. Vacandard, *Les origines de la fête de la Conception dans le diocèse de Rouen et en Angleterre (Revue des quest. hist.*, 1897, t. LXI, pp. 166-184).

Digitized by Google

« fête aux Normands ». Ce nom, le faste qu'elle revêtait en Normandie, les légendes dont on se plaisait à entourer son origine accréditèrent l'opinion qu'elle était spécifiquement normande.

En même temps une grande querelle dogmatique mettait aux prises les Dominicains, héritiers des doctrines de Saint Bernard, d'Alexandre de Hales et d'Albert le Grand, hostiles au dogme de l'Immaculée Conception, et, d'autre part, les Franciscains attachés aux idées de Duns Scot et partisans décidés du nouveau dogme. La Normandie combattit résolument dans le deuxième camp. D'ailleurs la foule, considérant la fête comme un monopole provincial, se croyait obligée d'être intransigeante sur le dogme. Souvent elle prit les Dominicains à partie. Deux religieux de cet ordre furent malmenés et emprisonnés à Rouen en 1387. A Dieppe, en 1497, on fit taire le frère prêcheur qui avait osé attaquer l'Immaculée Conception et le clergé le cita devant l'Université.

La fin du xve siècle et le xvie correspondent à une phase spéciale de cette histoire. D'abord les puissances interviennent. La Sorbonne déclare en 1496 qu'elle ne conférera le doctorat qu'aux candidats qui prêteront serment de soutenir l'Immaculée Conception. En outre, c'est jusqu'en 1854 la seule période pendant laquelle le Saint-Siège ait été favorable à ce dogme fécond en controverses. En 1466, le pape Sixte IV avait approuvé le rituel rédigé par Léonard Nogarole pour la fête du 8 décembre et qui impliquait le dogme nouveau[1] ; ce texte resta en vigueur jusqu'en 1565. Le pape Pie V le remplaça alors par un nouvel office beaucoup moins compromettant. Dans tous les cas, il resta défendu depuis 1483, sous peine d'excommunication, de taxer d'hérésie la croyance chère aux Normands. Mais de graves querelles allaient bientôt surgir, car, non contents de se faire, comme les Dominicains, les propagateurs de l'hérésie d'Helvidius, les protestants allaient s'attaquer sans ménagements aux traditions fondées sur les évangiles

1. Cf. Copie Bullarum Concilii Basiliensis. Heidelberg sd., 4 ff. (Bibl. Nationale, Rés. B., 3.131).

Digitized by Google

apocryphes, au culte de la Vierge et à toutes les croyances sur lesquelles il repose. Ces querelles allaient ruiner momentanément le dogme qui nous occupe. Vers le milieu du siècle son prestige s'évanouit devant les progrès de la réforme. En 1551 le concours de poésie en l'honneur de l'Immaculée Conception n'a aucun succès à Rouen. Le 19 octobre, M. Quesnel, conseiller au Parlement, annonce que la foule lacère les affiches portant le texte imprimé des ballades. A la messe solennelle il y avait eu très peu de fidèles et la quête n'avait rapporté que 9 sous 1 denier « propter paucitatem assistentium »[1]. Il faudra les succès de la Ligue et la diffusion des litanies de Lorette pour modifier cet état de choses.

Ces querelles et l'importance du culte de l'Immaculée Conception en Normandie nous expliquent la création d'une iconographie d'apologétique dans laquelle le thème des symboles des litanies occupe une place très importante.

Les documents sur lesquels porte notre étude sont les suivants :

I. — Quatre gravures sur bois qui se trouvent dans les *Heures de Rouen* de J. Moulin[2] — dans un *Missel à l'usage du diocèse de Salisbury*, imprimé à Rouen le 24 décembre 1519 par Pierre Olivier[3] — dans un *Missel à l'usage de l'église d'Angers*, imprimé à Rouen en 1543 par Nicolas Le Roux[4] — enfin, et ces deux dernières représentations sont identiques, dans les *Heures à l'usage de Sées* imprimées à Rouen vers 1553 par Jean Mallart[5] et dans les *Grands suffrages et offices* imprimés à Rouen chez Georges Loyselet vers 1584[6].

II. — Deux miniatures. L'une se trouve au f° 30 des

1. Beaurepaire, Introd. au Trésor immortel tiré de l'Ecriture Sainte de Jacques Sireulde, p. Lj. (*Biblioph. Normands*, t. LXI).
2. Vers 1519. Nationale. Velins 1659, f° 1 r°.
3. British Museum.
4. Nationale. Rés. B. 1812. Proprium sanctorum, f° iiii r°.
5. Bibliothèque de la Ville de Versailles. Rés. F A ob. 110.
6. Nationale. Rés. B 17.834 fol. 1 r°.

Digitized by Google

Heures de l'Immaculée Conception copiées à Rouen pour Jacques Le Lieur[1]. L'autre appartient également à des *Heures* copiées pour Jacques Le Lieur[2]. Ces deux miniatures ont été reproduites dans un ouvrage de Emile Picot[3]. Leur date n'a pu être établie, mais M. Picot les croyait contemporaines de la vieillesse de Le Lieur, lequel est mort vers 1550, âgé d'environ 75 ans.

III. — *Un vitrail de l'église de Conches*, dans l'Eure (sixième fenêtre du collatéral gauche) qui n'est certainement pas postérieur au milieu du XVIe siècle.

IV. — Nous prendrons en outre aux confins de la Normandie, dans le Vexin Normand, une œuvre de sculpture, l'Assomption représentée par Des Aubeaux dans un *tympan de l'église de Gisors* (1513)[4].

Il est indispensable d'étudier ces représentations en détail, pour se rendre compte des procédés d'expression employés, des résultats obtenus, et surtout pour évaluer les diverses influences qui ont pu s'exercer sur les artistes.

Le thème iconographique est toujours le même. Au milieu du tableau, la Vierge est debout, de face ou très légèrement de trois quarts, drapée dans une robe volumineuse, les cheveux épars sur le dos et les mains jointes. Au-dessus de sa tête, dans un nuage, apparaît le buste de Dieu le Père, qui bénit la mère du Christ.

Seule l'Assomption de Gisors échappe à cette règle. Comme

1. Bibliothèque de feu le baron James de Rothschild.

2. Bibliothèque Municipale de Rouen, Y, 226 *a*, f° 29 v°.

3. Picot, Heures Manuscrites de Jacques Le Lieur (*Bibliophiles Normands*, t. LXXV), Rouen, Lainé, 1913, in-4.

4. Nous laissons intentionnellement de côté le vitrail de Saint-Taurin d'Évreux, par trop semblable à celui de Conches — la partie supérieure de la Verrière de saint Vincent à l'église Saint-Vincent de Rouen, condamnée par les exigences de la commande à n'être qu'une représentation incomplète — la peinture par trop mutilée dont deux fragments sont conservés au trésor de la cathédrale de Rouen — enfin le relief de l'ancienne abbaye de Fécamp. Toutes ces représentations, y compris la dernière — après révision des lectures inexactes de M. l'abbé Cochet (*les églises de l'arrondissement du Havre*, t. II, p. 42) — appartiennent au type que nous décrivons ici.

Digitized by Google

l'implique le sujet traité, Dieu le père apparaît tout entier, assis avec Jésus dans une guirlande d'anges. La Vierge est, elle aussi, entourée d'une gloire d'anges et les deux anges de la partie supérieure soutiennent une couronne au-dessus de sa tête. Mais c'est un cas tout à fait exceptionnel. Dans les représentations de l'Immaculée Conception, la Vierge apparaît isolée au milieu des symboles des litanies, telle qu'avant sa création elle est apparue à la pensée du créateur ; c'est la Sulamite *du Cantique des Cantiques*, comme l'indique l'inscription du phylactère que nous ne manquons jamais de rencontrer. « Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te ».

Que valent au point de vue artistique ces représentations de Dieu le Père et de la Vierge ? Il importe de faire immédiatement une distinction : les œuvres des graveurs sont de qualité très inférieure à celles des sculpteurs et des peintres de vitraux. La Vierge des *Heures de Moulin* est gauche et lourde, sa tête est sans expression, la draperie de sa robe est étudiée de façon beaucoup trop sommaire. Celle du *Missel de Le Roux* est peut-être moins gauche, mais elle manque encore totalement de vie, et la draperie de sa robe reste détestable. Cela tient en grande partie à un procédé technique défectueux. Les plis sont indiqués par une série de lignes de force sur lesquelles tombent obliquement des paquets de hachures grossières. Avec un procédé aussi rudimentaire que celui-là, il est bien difficile d'obtenir un résultat satisfaisant. La Vierge des *Heures de J. Mallart* ne présente également aucun intérêt. Celle du *Missel de Salisbury* est mal dessinée, mais la conception générale est bonne et la draperie est bien traitée. Les miniatures ne sont pas plus heureuses. Même allure gauche, même visage déplaisant et mort, même inexpérience dans le travail des draperies chez le miniaturiste du *Manuscrit Rothschild*. Dans le manuscrit de Rouen, inférieur à tous les autres égards, on trouve, en ce qui concerne la Vierge, un léger progrès ; et ce progrès tient uniquement à un procédé élémentaire de technique. Au lieu de laisser sa Vierge sur un fond blanc le peintre a entouré la tête et les épaules d'une sorte de gloire sur laquelle le visage se détache plus doux. Mais cette

Digitized by Google

madone joufflue, avec sa robe à peine étudiée, évoque plutôt une robuste campagnarde normande que la Vierge si mystique qu'il aurait fallu représenter. Pour trouver mieux, il faut aborder les œuvres d'artistes d'un niveau supérieur, nous voulons parler des peintures sur vitraux et des sculptures. Tandis que Des Aubeaux campe au milieu du tympan de Gisors une figure superbe de grâce et de simplicité, une Vierge digne de figurer aux côtés des plus belles madones du Moyen-Age dont elle est la sœur cadette, et qu'il tire du voile coquettement posé sur la tête un effet déjà obtenu dans les siècles précédents, le vitrail de Conches nous offre quelque chose de tout à fait spécial. Sommes-nous en présence d'une œuvre de l'école si bien représentée en Champagne et qui s'inspirait pour une large part des productions artistiques de l'Italie ? Nous ne sommes pas en mesure de l'affirmer ; toujours est-il que le procédé est nouveau et que l'influence italienne est certaine. Le costume est extrêmement mondain, bien que simple. Plus de voile comme au Moyen-Age, plus de robe dissimulant modestement les formes du corps. Le corsage avec ses manches à ballons est largement échancré et découvre la gorge ; le manteau n'est plus destiné qu'à produire un effet artistique et à étoffer une silhouette qui, sans lui, serait restée trop grêle. L'attitude elle-même est d'une grâce profonde qui n'exclut pas une certaine mièvrerie. Au lieu de nous représenter une madone tout d'une pièce, le peintre a introduit la vie par la diversité: si les pieds sont presque de face, les mains jointes sont déviées vers la gauche, tandis que la tête se tourne et se penche vers la droite. C'est une Vierge qui ne reste pas impassible sous la bénédiction divine ; dans un geste plein de modestie elle s'incline et se penche vers les souffrances humaines. Cette différence dans la valeur de l'exécution, nous la retrouverons dans un certain nombre de détails et nous ne devons pas en être surpris. Si les artistes qui nous occupent ont tous prouvé également, comme nous le démontrerons, qu'ils pouvaient, dans certains cas, manquer d'originalité et d'esprit créateur, ils se classent néanmoins suivant la hiérarchie traditionnelle par les détails d'exécution.

Digitized by Google

Dieu le Père se montre dans un nuage et bénit la Vierge. Seul personnage agissant, il semble qu'il devrait tenir une place importante. Il n'en est rien ; de même que, dans d'autres thèmes iconographiques, le livre ou l'enfant que porte la Vierge servent à rattacher la madone à l'Ancien ou au Nouveau Testament, Dieu le Père n'apparaît ici que pour indiquer à quel titre la Vierge est honorée et représentée. Il émerge d'un enroulement de phylactères et de nuages. Généralement dans une attitude hiératique, il est impassible. La main gauche tient le globe crucifère tandis que la main droite qui bénit est levée, l'index et le medius réunis. Dans un seul cas[1], la bénédiction est donnée de la main gauche. Cet accident est facile à expliquer ; il se relie à un procédé que nous a souvent révélé l'étude des estampes du XVIe siècle. Parfois le graveur exécutait sa planche d'après une épreuve d'un bois antérieur, et, par inadvertance, il oubliait de faire passer à droite ce qui se trouvait à gauche et réciproquement. Le résultat obtenu était un contre-type du modèle primitif, du genre de ce qu'on obtient en photographie quand, au tirage du positif, le négatif se trouve à l'envers.

Dieu le Père est généralement de face ou à peine de trois quarts. Vers la fin du siècle, on cherche à diversifier un peu son attitude. Dans les *Heures de J. Mallart*, la figure à mi-corps est presque de profil et, quoiqu'elle garde une certaine impassibilité, la tête se penche un peu, tandis que la main qui bénit s'abaisse vers la tête de la Vierge. Nous nous éloignons du thème hiératique primitif. Le peintre du *Manuscrit Rothschild* a fait souffler un vent de tempête dans le manteau de Dieu le Père et ce dernier lève la main droite dans un geste presque violent. L'auteur du *Vitrail de Conches* a voulu faire plus dramatique encore, mais il est tombé dans une èmphase d'un goût discutable. La tête est légèrement penchée vers l'épaule droite et le bras droit se lève de façon ample mais théatrale. Le costume ne présente pas plus de variété. On y distingue nettement une sorte de chape, un manteau généra-

1. Dans les *Heures de Jean Moulin*.

Digitized by Google

lement drapé de façon satisfaisante et relevé des deux côtés pour livrer passage aux deux mains. Sous le manteau apparaissent divers ornements : une étole dans les *Heures de J. Moulin*, un pectoral dans le *Missel de Nicolas Le Roux*, dans *le Missel de P. Olivier* et dans les *Heures de J. Mallart*. Quant à la coiffure, si les *Heures de J. Moulin* nous présentent un bonnet bizarre orné de bandelettes, elle consiste en une mitre dans les deux peintures de manuscrits de Jacques Le Lieur et en une tiare dans les autres représentations. Cette tiare est ornée d'une, de deux ou de trois couronnes[1].

Seul Des Aubeaux nous présente un type différent, et cela parce que le thème qu'il traite est lui-même différent. Ici Dieu est assis, entièrement drapé dans un grand manteau d'une ligne savante et sobre. Le globe repose sur le genou gauche et la main gauche est appuyée sur lui. La main droite se lève en un geste grandiose sans aucune déclamation et la tête encadrée par une barbe à deux pointes, a une majesté que nous chercherions vainement soit dans les personnages un peu rudes et gauches des graveurs, soit dans la figure douce mais un peu mièvre du *manuscrit de Rouen*, soit enfin dans le Dieu théâtral du *vitrail de Conches*.

Ce sont là les seuls personnages vivants introduits par les artistes. Des Aubeaux dans son *Couronnement de la Vierge* a placé Jésus drapé dans une grande robe et portant la croix à la droite de Dieu le Père. Mais c'est un personnage dont rien n'expliquerait la présence dans un tableau de l'Immaculée Conception. Seul le peintre du *Vitrail de Conches* a placé de chaque côté à la partie supérieure un ange agenouillé qui tient un parchemin déployé. De cette exception nous entrevoyons deux raisons. Si, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'indiquer, des influences italiennes ont laissé maintes traces dans ce vitrail, la présence des deux anges serait un indice nouveau et un sacrifice de plus à la mode de par delà les monts. En second lieu, la tradition des peintres en vitraux proscri-

1. Une couronne dans le *Missel de P. Olivier*, deux dans celui de *Nicolas Le Roux*, trois dans les *Heures de J. Mallart*.

Digitized by Google

vant les grandes places vides, les deux anges, dont le tableau se passerait bien, ont leur utilité : ils remplissent partiellement les parties supérieures latérales du vitrail.

Autour de la Vierge, sur un fond uni ou granité, sont les symboles des litanies au nombre de quinze, toujours les mêmes, groupés et représentés de manière semblable[1].

I. — D'abord un certain nombre de symboles astraux qui se trouvent généralement dans la partie supérieure. Le soleil est placé indifféremment à droite ou à gauche de la Vierge. Il est accompagné d'un phylactère portant l'inscription : « Electa ut sol ». On le représente généralement dans les gravures sous la forme d'un asterias aux bras nombreux. Quelquefois, en la partie centrale, on dessine une manière de visage. C'est à ce type de représentation rudimentaire qu'appartient également le soleil du *Manuscrit Rothschild*. Dans le *Manuscrit de Rouen*, le peintre a donné au soleil la forme d'une boule de laquelle partent de petits rayons en zig-zag. Enfin Des Aubeaux et le peintre du *Vitrail de Conches* ont donné au soleil la forme d'un visage entouré de rayons. La lune et l'étoile de la mer sont les deux autres symboles astraux. On les trouve également soit à droite soit à gauche. La lune est figurée par un croissant orienté soit à droite soit à gauche, mais les artistes ont tenu à achever la circonférence amorcée. Il en résulte une figure hybride où sont réunies la pleine lune et l'un des quartiers. A l'exception des enlumineurs qui travaillaient pour Jacques Le Lieur, tous les artistes ont indiqué un visage au milieu de la pleine lune. Des Aubeaux a même entouré la lune de rayons, contrairement à l'usage. L'étoile de la mer est aussi représentée de façon très géométrique. On lui a donné soit six, soit huit, soit seize branches. Dans le *Manuscrit Rothschild*, un petit cercle a été tracé autour du centre de la figure géométrique. Dans le *Vitrail de Conches*, le cercle enchasse extérieurement

1. Il n'existe qu'une exception : la *baguette de Jessé* manque dans les *Heures de J. Moulin*. Cette exception semble provenir d'un oubli du graveur qui n'a été qu'un copiste. A droite de la Vierge l'espace est rempli de façon insuffisante. Entre la fontaine et le miroir il y a place pour un quinzième symbole.

Digitized by Google

une sorte de grande rose des vents. Le phylactère de la lune porte « Pulcra ut luna » et celui de l'étoile : Stella maris ».

II. — On trouve ensuite des symboles végétaux. Ce sont généralement les plus mal réussis. Comment l'expliquer ? Comment surtout concilier cette exécution défectueuse avec la perfection relative de certaines enluminures et de certaines gravures, et d'autre part, avec la perfection absolue de certaines sculptures ornementales ? Plusieurs distinctions s'imposent. Il est bien évident qu'il ne faut pas comparer des bois ornementaux parisiens, en particulier ceux de Pigouchet —, avec les bois beaucoup plus grossiers qui étaient utilisés par les imprimeurs normands. Il est également hors de doute que les sculptures de Des Aubeaux représentent quelque chose de supérieur aux gravures sur bois. On pourrait pourtant chercher encore une autre explication. Quand un artiste reçoit une commande, on lui impose souvent le thème qu'il doit traiter ; mais en ce qui concerne le détail de la décoration florale, il garde quelque liberté. De là une tendance à s'attacher de préférence à un thème familier et d'une adaptation facile à l'ornementation ; dans le cas qui nous intéresse, le thème floral est imposé, et il est assez ingrat. Il comporte d'abord la représentation de plantes bien connues mais en touffes isolées, condamnées à ne produire qu'un effet médiocrement artistique. Tel est le cas du buisson de roses « plantatio rose » ou du lys « sicut lilium inter spinas ». Ensuite vient une représentation assez embarrassante. Comment imaginer les fleurs de la baguette de Jessé « virga Jesse floruit » ? Enfin les artistes Normands ont été plus perplexes encore quand il leur a fallu figurer l'olivier « speciosa oliva » et le cèdre du Liban « exsaltata cedrus ». De là la faiblesse de toute cette partie du programme des symboles.

1° Le cèdre et l'olivier forment généralement les côtés du tableau, on les a mis indifféremment à droite ou à gauche. Nulle part le cèdre n'a une allure de cèdre. Aussi bien n'y a-t-il pas lieu de s'en étonner, car le nom de cet arbre ne pouvait évoquer aucune idée précise dans l'esprit d'un français du XVIe siècle. Aussi rencontrons-nous soit une vague boule

Digitized by Google

formée d'une infinité de denticules, soit une sorte de sapin assez informe, soit enfin une masse absolument indistincte. Des Aubeaux qui a voulu faire œuvre plus originale a donné à son cèdre des espèces de feuilles d'acanthe. De même quand l'olivier est représenté par autre chose qu'une masse informe, ses feuilles rappellent celles du rhododendron.

2° La branche de Jessé se trouve ordinairement dans la portion inférieure du tableau. C'est généralement, et la tradition semble l'impliquer, une représentation fort simple. Une ou deux branches tout au plus, avec quelques fleurs. Ces fleurs ont l'allure des fleurs de lys chez Des Aubeaux. Dans le *manuscrit de Rouen*, elles ressemblent plutôt à des roses ; ailleurs elles sont figurées par des rosaces difficiles à identifier.

3° Comme on pouvait le prévoir, le buisson de roses est figuré avec beaucoup plus d'exactitude. Malgré des représentations défectueuses, ce symbole est parmi ceux de sa catégorie celui dont la figuration est la plus satisfaisante.

4° Le lys est, au contraire, représenté de manière très inégale. Le port de la plante et l'allure des fleurs ont été fort bien rendus dans les *Heures de J. Moulin* et dans le *Tympan de Gisors*. Notons cependant que Des Aubeaux a eu tendance à donner, dans une intention décorative, l'allure générale de la feuille de palmier à la plante qu'il sculptait. C'est ce qui est arrivé aussi au peintre du *Manuscrit Rothschild*. Ailleurs les représentations sont ou trop schématiques ou trop chargées. Ce dernier défaut est surtout sensible dans le *Vitrail de Conches*. Ni le buisson de roses, ni le lys n'occupent dans le tableau des symboles une place bien déterminée. On les rencontre généralement dans la partie médiane, à droite et à gauche de la Vierge. Signalons pourtant une tendance à placer le lys un peu plus haut que le buisson de roses.

III. — On trouve ensuite des représentations architecturales : la porte du ciel, « porta celi », la tour de David, « turris David cum propugnaculis », la cité de Dieu, « civitas dei », la fontaine « fons hortorum » et le puits, « puteus aquarum viventium ». Les deux premiers de ces symboles sont placés généralement vers la partie médiane du tableau, la tour de David se

Digitized by Google

trouvant assez souvent un peu plus haut que la porte du ciel. Le puits est représenté soit vers le milieu, soit vers le bas ; c'est également dans la région inférieure qu'on rencontre la fontaine des jardins ; enfin la cité de Dieu est toujours tout au bas du tableau.

1° La tour de David n'a la forme d'une tour que dans les deux peintures des *manuscrits de Jacques le Lieur*. Dans les deux cas, il s'agit d'une tour avec une guette plus élevée, d'allure tout-à-fait médiévale. Dans le *Manuscrit de Rouen* la tour est accompagnée d'un petit appentis qu'on retrouve dans une représentation parisienne de 1578[1]. La construction figurée dans le *Missel de Nicolas Le Roux* est quelque chose de plus compliqué ; il s'agit d'une tour ronde portant en sa partie supérieure quatre tourelles en encorbellement. Avec Des Aubeaux, la thème se complique encore. La tour flanquée de deux tourelles rondes se termine par une sorte de belvédère et elle est décorée d'une balustrade ajourée dans le goût de la Renaissance. D'autre part, on voit suspendus à cette balustrade les boucliers de David. Nulle part le symbolisme n'a été poussé plus loin. Dans les *Heures de J. Moulin*, les « propugnacula » prennent de l'importance et sont représentés par deux tours de moindre hauteur flanquant directement la tour principale. Ailleurs ils tiennent plus de place encore. Dans les *Heures de J. Mallart*, la tour porte trois poivrières en encorbellement, elle est entourée d'une enceinte carrée à laquelle on accède par une porte au fronton triangulaire située à l'un des angles ; les deux autres angles visibles sont marqués par de nouvelles tours. Le *Missel de P. Olivier* et le *Vitrail de Conches* nous offrent, l'un une enceinte fortifiée avec plusieurs tours et un donjon, l'autre une ville entière avec une porte fortifiée, une muraille crénelée et une forte tour d'enceinte, plusieurs maisons et un énorme donjon. Dans ce dernier cas encore, le fronton triangulaire de la porte, orné d'une statue, et les fenêtres des tours portent la trace des nouvelles influences artistiques qui s'exerçaient.

1. Thielman Kerver, *Bréviaire à l'usage de Rouen* (N^le, Res. B. 4.840).

Digitized by Google

2° La porte du ciel est au contraire d'une incroyable monotonie, c'est une porte du moyen âge, sans aucun ornement, défendue par deux tours et couverte par un toit à forte pente. Il n'y a que deux exceptions à cette règle. Des Aubeaux a ouvert trois fenêtres élégamment placées à la partie supérieure de chaque tour, il a placé sur chacune de minuscules créneaux et un petit toit ouvragé, enfin la porte elle-même est couverte par un toit très orné garni d'une délicieuse lucarne finement sculptée. De même, dans le *Vitrail de Conches* les grandes baies des tours et le fronton triangulaire sont les signes indiscutables d'une formule esthétique nouvelle.

3° La cité de Dieu est représentée sous la forme de l'une quelconque des cités des hommes. C'est une ville très simple dans les peintures de nos deux manuscrits. Quelques tours rondes ou carrées, quelques maisons et une enceinte, et c'est tout. Dans les *Heures de J. Moulin* et dans le *Missel de Nicolas Le Roux*, la porte de l'enceinte occupe une place primordiale. Avec le *Missel de P. Olivier*, la ville devient importante et comprend au centre une tour énorme. Dans les *Heures de J. Mallart*, le thème reste le même, les tours se multiplient et on voit apparaître une église sans aucun caractère et du genre de celles que dessinent les enfants. Dans ce cas particulier, c'est encore à Gisors et à Conches que nous rencontrons les représentations les plus intéressantes. Des Aubeaux a sculpté une ville du moyen âge, haute et rébarbative ; pourtant, à la portion supérieure des tours et des murs, les baies se multiplient et les arcs en plein cintre contribuent également à nous donner l'impression que la Renaissance est proche. Enfin le *Vitrail de Conches* nous offre une ville étrange, enchevêtrée, qui nous prouve chez l'auteur une certaine imagination jointe à une culture esthétique avancée.

4° La fontaine des jardins est d'aspect assez monotone. Elle atteste que le goût du XVIe siècle pour les fontaines est quelque chose de fondamental autant que de précis. Dans les *Heures de J. Moulin*, la représentation reste grossière. La fontaine, surmontée par un petit pinacle gothique, comporte une vasque et un bassin circulaire qui semble constitué par

Digitized by Google

des clayonnages. Dans le *Missel de Nicolas Le Roux*, le pinacle est remplacé par une colonnette ornée et le bassin est muni d'une ouverture latérale. La fontaine du *Manuscrit Rothschild* se compose d'un bassin rond orné de sculptures et surmontée d'une énorme boule côtelée ; c'est également une boule surmontant un bassin hexagonal qui figure la fontaine dans le *Missel de P. Olivier*, mais le type le plus fréquent est celui de la fontaine à bassin hexagonal avec une ou deux vasques. On le rencontre dans le *Manuscrit de Rouen*, dans les *Heures de J. Mallart*, où il est traité de façon très sobre, dans le *Tympan de Gisors*, où il s'agrémente de riches sculptures et enfin dans le *Vitrail de Conches* où la fontaine est surmontée d'une statue. Le goût de la Renaissance pour les fontaines et surtout pour celles du type que nous trouvons représenté parmi les symboles permettrait à lui seul de dater nos documents, si par ailleurs il existait quelque doute à cet égard : il s'agit ici de représentations tout-à-fait caractéristiques.

5° Le puits est beaucoup plus simple, surtout dans le *Manuscrit de Rouen* dans lequel il est figuré par un simple trou du sol. Ailleurs, il est représenté par une margelle ronde ou oblongue, parfois munie d'un bec pour l'écoulement des eaux. Une seule fois, dans le *Tympan de Gisors*, cette margelle est hexagonale. A Gisors et à Conches le puits comprend aussi une potence et une poulie qui porte une corde.

IV. — Restent enfin deux symboles, le « miroir sans tache » (« speculum sine macula ») et le « jardin clos » (« hortus conclusus »). Le premier de ces symboles se place dans la région médiane et le deuxième fait pendant à la cité de Dieu dans la partie inférieure. Le miroir est généralement représenté par un disque encadré de façon très simple. Cette représentation est assez défectueuse. Si on excepte le *Missel de Nicolas Le Roux*, dans lequel le graveur s'est efforcé d'indiquer le reflet de la lumière sur le miroir, le *Tympan de Gisors* dans lequel le miroir pend à une chaînette et le vitrail de Conches qui nous offre un miroir à pied assez orné, les représentations du miroir sans tache seraient difficiles à

Digitized by Google

interpréter si l'inscription du phylactère ne guidait pas l'observateur.

La dernière image est celle du jardin. Il s'agit d'un de ces jardins du XVIe siècle du genre de celui de Gaillon, tel que nous le révèlent les dessins de Du Cerceau. Pas un seul arbre, pas un seul massif; on ne trouve que des plates-bandes entourées de palissades. Toutes les représentations sont identiques. Une barrière en lattis entoure un espace rectangulaire où l'on distingue un certain nombre de carrés dans lesquels rien ne se détache. Signalons pourtant que dans le *Manuscrit Rothschild* le peintre a indiqué vaguement quelques plantes. D'autre part, dans le *Vitrail de Conches*, diverses statues ornent la palissade. On remarque en particulier la statue assise d'un Amour ailé.

Au milieu de toutes ces représentations courent des phylactères. Ils figurent dans presque tous les cas des rubans enroulés autour des divers symboles et, à condition d'être un tant soit peu familiarisé avec eux, on ne les trouve pas désagréables. Seules les *Heures de J. Moulin* nous offrent des phylactères qui ont l'allure de plaques rigides et horizontales, lourdes et déplaisantes.

En résumé, le thème iconographique qui est traité dans tous ces tableaux est caractérisé par son extrême monotonie. On est en présence d'un sujet stéréotypé et par là même archaïque. C'est à peine si on voit apparaître çà et là, dans tel ou tel détail, la trace d'influences artistiques nouvelles. Les artistes semblent liés par une convention impérieuse qui arrête leur originalité et leur impose non seulement le sujet, mais tous les détails. C'est ce qui avait amené certains critiques à croire qu'il s'agissait d'un thème extrêmement ancien. Comment expliquer cette défaillance de l'invention et de l'initiative? Où chercher la source commune de tous ces tableaux presque identiques? Autant de problèmes auxquels on ne peut apporter de solution satisfaisante que par l'étude des litanies, par celle des documents littéraires, enfin par une analyse méthodique des influences qui se sont exercées en Normandie.

Digitized by Google

***

Existe-t-il un lien entre l'iconographie qui nous occupe et les litanies de la Vierge? La question vaut qu'on la pose, car la période du XVIe siècle où a fleuri surtout le thème des symboles des litanies correspond à l'élaboration patiente par les fidèles des litanies privées, origine du texte officiel de Lorette, établi en 1576[1]. Or si nous étudions les divers textes, nous trouvons que deux des appellations de la Vierge impliquées par les tableaux que nous avons étudiés figurent dans les litanies prélaurétanes :

Turris David ou *Davidica*, formule empruntée au *Cantique des Cantiques* IV, 4 : « Turris David collum tuum quae aedificata est cum propugnaculis » et que De Santis relève dans trois des quatre textes qu'il a étudiés.

Fons Hortorum, appellation d'origine incertaine que l'on trouve dans un ancien Missel appartenant à M. J.-B. Cosimi de Modigliano.

Ajoutons d'ailleurs tout de suite que ni l'une ni l'autre de ces formules n'a subsisté dans le texte de 1576.

Nous devons signaler ensuite deux autres appellations symbolistes, nées autour des chasses à la licorne du XVe siècle et qui ont été reprises par les litanies de Lorette :

Hortus Conclusus (Cantique des Cantiques, IV, 12).

Porta Cœli (Genèse, XXVIII, 17).

Un texte très intéressant des litanies de Lorette, publié à Paris, en 1578, beaucoup plus complet que les textes généralement utilisés par les historiens[2] et qui présente une valeur spéciale du fait qu'il a été imprimé en France, indique, entre autres formules, neuf appellations nouvelles figurées dans les documents que nous avons analysés :

Speculum sine macula (Livre de la Sagesse, VII, 26).

1. Angelo de Santis, *Les litanies de la Vierge*. Trad. Boudinhon, Paris, 1900, pp. 61-62.

2. Litaniæ in alma domo Lauretana omnibus diebus sabbati vigiliarum et festorum beatissimæ Virginis musice decantari solitae. Parisiis apud Brumennium, 1578 (Institut, 8° D 77).

Digitized by Google

Lilium inter spinas (Cantique des Cantiques, II, 2).
Puteus aquarum viuentium (*ibid.*, IV, 15).
Pulchra ut luna (*ibid.*, IV, 9).
Electa ut sol (*ibid*).

Toutes ces invocations figurent à l'office du premier jour [1]. Dans celui du deuxième jour nous lisons entre autres formules :

Cedrus exaltata in Libano (Ecclésiaste, XXIV, 17).
Civitas Dei (Psaumes, LXXXVI, 3) [2].

Le troisième jour, on appelait la Vierge :

Virga Jesse (Isaie, XI, 1) [3].

Enfin, le septième jour, on l'invoquait sous le nom que lui donne un hymne très ancien :

Stella Maris, nom qui se rencontre aussi dans un manuscrit du xve siècle, d'origine allemande, conservé au Vatican [4].

A toutes ces formules, les représentations figurées qui font l'objet de cette étude ajoutent deux appellations qui, à notre connaissance, n'ont jamais fait partie des litanies :

Plantatio rosae (Ecclesiaste, XXIV, 18).
Oliva speciosa (*Ibid*, XXIV, 19).

Les quinze dénominations symboliques de la Vierge qui sont interprétées par nos documents figurés ont donc été prises un peu partout. Si nous les rencontrions groupées en un document quelconque, et si la chronologie s'y prêtait, nous serions en droit d'affirmer que ce document a été la source des artistes. Mais nous nous trouvons en présence d'une sélection faite parmi les noms mystiques que les fidèles se plaisaient à donner à la Vierge en cette période d'élaboration inconsciente des litanies, nous pouvons même dire d'une sélection arbitraire. Par qui, quand et comment s'est-elle faite? Tel est le dernier problème à résoudre. De cette étude des litanies qui ne nous livre pas encore la clé de l'énigme, nous pouvons tirer quelques conclusions.

1° Il existe un lien certain entre les litanies prélaurétanes

1. Fol. 4 et 5.
2. Fol. 13 v°.
3. Fol. 20 r°.
4. Fol. 42 r°.

Digitized by Google

et le mysticisme qui leur a donné naissance d'une part, et d'autre part, les représentations symboliques de la Vierge en Normandie au XVIe siècle. Ce lien se remarque et dans le choix du sujet et dans son interprétation.

2° Les artistes normands ne se sont pourtant pas inspirés directement des textes mystiques. Il semble que quelqu'un les ait utilisés à leur place et ait fait pour son propre compte une sélection qu'ils ont servilement représentée.

***

A priori, on pourrait croire que la sélection a été faite par les poètes. Sérieusement persuadés, à tort ou à raison, peu importe, que le dogme de l'Immaculée Conception était né chez eux, les Normands organisèrent de bonne heure tout un programme d'apologétique par la poésie. Ainsi naquirent des œuvres curieuses dans lesquelles l'inspiration poétique est contaminée par des éléments étrangers, souvenirs des litanies et souvenirs de quelques représentations plastiques des symboles.

La poésie normande de l'Immaculée Conception est entièrement groupée autour des concours institués à Rouen, à Caen et à Dieppe, par les confréries formées en l'honneur du nouveau dogme. A Rouen, c'est Pierre Daré, seigneur de Chasteau Raoul, lieutenant général du bailli de Rouen, qui fonde le concours de 1486 [1].

Il existe à Rouen, nous dit l'historien normand Taillepied, « une confrérie et société des plus notables personnages de la ville qui jusques à présent élisent par chacun an vn dentre eux pour estre le Prince de la confrairie. Lequel tenant le Puy ou eschauffaut ouvert a tous orateurs en toutes langues, donne pris excellens et de bonne valeur a ceux qui plus ornement, fidelement et mieux à propos auroyent celebre la loüange de la Vierge Marie, sur le propos de la saincte

1. Cf. Beaurepaire, Palinods présentés au Puy de Rouen (1525). Recueil de Pierre Vidoue (*Bibliophiles Normands*, t. LVII, 1897), Introduction.

Digitized by Google

Conception... La confrairie de la conception sobserue encore a Rouen en leglise des Carmes ou sont donnez les prix a ceux qui font et disent le mieux par Hymne, Odes, Sonnets, Chants Royaux, Rondeaux, Ballades et autres louanges de la Vierge Marie[1] ».

Les prix consistaient d'ailleurs en objets symboliques des appellations mystiques de la Vierge. On sait par exemple que le poète Guillaume Thibault reçut, en 1518, en 1519, en 1520 et en 1524, la Rose, prix de la ballade, en 1520, en 1523 et en 1524, l'Etoile, prix du débattu de la ballade, et en 1523, le Lys, prix du débattu du chant royal. En 1596, après le rétablissement des concours palinodiques, on verra apparaître la Tour, prix de la stance, et au XVIIe siècle on décernera le Soleil d'argent, deuxième prix de la stance, et le Miroir d'argent, prix de l'ode française.

A Caen, voici comment les choses se seraient passées si nous en croyons De Bras :

« De tout temps ceux de ceste Université de Caen celebroient la feste de la Conception nostre Dame comme la feste des Normans au couuent des Cordeliers auecques grande solennité ou ils faisoient porter vn pain bénit auecques les instruments flanbarts et armoiries. Et estoit aduenu que le chanteau dudit pain bénist, auoit esté baillé à maistre Iean Le Mercier, sieur de Saint-Germain, Aduocat fameux, lequel au iour de ladite feste, adiouxta à ce qu'on auoit accoustumé d'y faire une publication précédente, qu'il entendoit eriger vn puy de Pallinot. Comme à Rouen, ce qu'il fist sçauoir par placarts moullez à toutes les bonnes villes de Normandie. Et de vray y commença ledit puy le iour de la Conception nostre Dame en l'an mil cinq cens vingt et sept, auec vne grande magnificence et banquets solennels, tant a disner pour les suppots de l'Uniuersité, et hommes honnorables Officiers du Roy et de la ville que au soir pour les Damoiselles et Dames. Auquel Pallinot, dont il fut le premier

1. Taillepied, *Recueil des antiquités et singularités de la ville de Rouen*. Rouen, Martin le Mégissier, 1588, pp. 104-105.

Digitized by Google

Prince furent présentez plusieurs œuures, tant Grecques, Latines que Françoises [1] ».

A Dieppe il en aurait été de même, du moins au dire de Taillepied [2].

Ces puys tiraient leur nom de l'estrade sur laquelle on donnait lecture des poemes présentés (podium). Quant au terme de Pallinot, sur lequel les historiens modernes ne sont pas d'accord, De Bras, hanté par l'idée de l'apologétique en donnait l'explication suivante :

« Pour ce que plusieurs parlent de ce terme de pallinot, lesquels ignorent la signification, je le veux faire entendre à ceux qui ne la sçauent. Palinodia est autant à dire chez les Grecs : comme vn chant contraire à un autre. Et pource quaucuns hereticques ont esté si mal affectez contre lhonneur de la vierge mère. Ainsi que Heliudius (*sic*) et aucuns protestans de ce temps, lesquels par leurs œuures ont escrit et chanté quelle estoit tachee du peché originel, comme toutes autres lon composé à sa louange dautres chants contraires, pour soustenir par certains exemples quelle a esté exempte en sa conception de tout peché du vouloir de Dieu, parce que son fils bien aymé nostre seigneur a prins son humanité de son pur sang, lequel na souffert corruption comme lay plus amplement deduit à mon tiers liure de l'Eglise Relligion et Iustice [3]. »

Ce devoir d'apologétique est un de ceux sur lesquels tous les écrivains normands du XVIe siècle sont absolument d'accord. On lit par exemple au début du recueil de Pierre Vidoue :

« Plus forte raison nous rend obligez et subiectz a deffendre lhonneur et gloire de nostre saincte mere patronne et aduocate tresglorieuse et sacree vierge mere de Dieu Marie : laquelle nous Normans et aultres du pays de Neustrie reuerons et luy portons honneur : et lauons preeslue pour nostre pa-

1. De Bras de Bourgueville, *Les Recherches et Antiquités de la province de Neustrie*. Caen, Jean de Feure, 1588, p. 235. (1)
2. Taillepied, *loc. cit.*, pp. 115-116.
3. De Bras, *loc. cit.*, p. 235. (1)

Digitized by Google

tronne et mere et regente ainsy que les aultres nations ont prins pertiallement leur patron [1] ».

En fait c'était un vrai plaidoyer que chacune de ces poésies palinodiques. Les unes se bornent à exposer, souvent de façon remarquablement enchevêtrée, le dogme contesté. D'autres rompent de véritables lances en sa faveur. Nous ne prendrons qu'un exemple, un rondeau de Jehan Bertran, présenté au puy de Rouen. On y lit le passage suivant :

Sil est aulcun qui faict faulx libelle
Et contre vous se démontre rebelle
Bien est digne de réprehension
Royne des cieulx des autres la plus belle
Belle sans sy ; et tres chaste pucelle
Celle ou Jesus print incarnation

Vostre concept fut sans pollution
Dieu vous donna sa benediction
Auant quadam commist playe mortelle
Cyon royal en generation
Si on vous dict sans imperfection
Cest a bon droict ie tiens ceste querelle[2].

A première vue, il semblerait que cette poésie apologétique fût de nature à inspirer les artistes. Il semble bien en particulier que les gravures destinées à l'illustration des œuvres palinodiques pourraient présenter un lien étroit avec ces œuvres. Or il n'en est rien ; dans le cas qui nous intéresse, comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres au XVIe siècle, les artistes se laissent guider moins par le contenu du livre qu'ils illustrent que par les modèles de leurs devanciers. Le travail créateur se trouve ainsi réduit au minimum et l'inspiration n'est pour ainsi dire jamais d'origine intellectuelle. On aura beau distinguer deux sortes d'artistes, les artistes dignes de ce nom, en particulier les sculpteurs et les verriers, qui font preuve de plus d'originalité et les artistes mineurs, miniaturistes et graveurs ; ni les uns ni les autres ne possèdent une véritable indépendance devant le thème

1. Ed. Beaurepaire, fol 2, r° et v°.
2. Recueil de Pierre Vidoue, fol. lxxv, r°.

Digitized by Google

préétabli, et, en l'absence d'une liturgie formelle, ils n'utilisent pas les indications des poètes. A cet égard, les poésies palinodiques auraient pourtant pu fournir des indications. Cinq documents méritent surtout d'être retenus.

D'abord un chant royal de Clément Marot, dont la seconde strophe est ainsi conçue :

Au pauyllon fut la riche paincture
Monstrant par qui noz peches sont remys
Lestoit lamye ayant en sa closture
Le iardin clos a tous humains promis
La grand cite des haultz cieulx regardee
Le lis royal lolyue collaudee
Avec la tour de David immobile
Parquoy louurier sur tous le plus habille
En lieu si noble / affeit et apposa
Mettant afin le dict de la sibylle
La digne couche : ou le roy reposa[1].

Ensuite une poésie latine de Nicolle Turbot, dans laquelle se trouve le vers suivant :

Florens Aaron Virgula sancta sine macula[2].

Enfin trois textes de Guillaume Tasserie, dans lesquels les qualificatifs suivants sont attribués à la Vierge : electa ut sol, toute belle, pulchra ut luna, ...speculum sine macula... de mer clere estelle [3] et où l'on rencontre un certain nombre de symboles : « le blanc lis naissant entre l'espine », l'églantier, le laurier, le jour, l'étoile de la mer, la colombe de Noé, l'arche de paix [4], la sainte arche, le buisson ardent, l'étoile de Jacob, l'aurore, la toison de Gédéon [5].

Nous pouvons nous borner à ces exemples. Nous les avons choisis à dessein soit dans le recueil de Vidoue, qu'un graveur a illustré sans tenir compte de son contenu, soit dans des

1. Recueil de Pierre Vidoue, fol. lviij r°.
2. *Ibid.*, fol. lxix, r°.
3. Guillaume Tasserie, Le triomphe des Normands. (Ed. Le Verdier, *Société des Bibliophiles Normands*, t. LXXII, Rouen, 1908, in-4, p. 36, vers 810-817.)
4. Chant royal. *Ibid*, p. 72.
5. G. Tasserie, *Ibid*, pp. 32-33, vers 697-726.

Digitized by Google

poèmes de Tasserie qui furent édités, soit enfin dans son Triomphe des Normands qui fut joué en public à Rouen. Il est évident que les trois premiers de ces textes n'ont pas inspiré les artistes. Si nous avons vu représentés les noms mystiques que Clément Marot, Nicolle Turbot et Guillaume Tasserie donnent à la Vierge, les graveurs, sculpteurs, peintres et verriers ont une inspiration beaucoup plus riche. Il faut en conclure que les sources poétiques n'ont pas suffi à créer notre thème iconographique ; s'il y a eu une influence, elle a été plutôt exercée par les œuvres d'art sur la poésie. Les deux derniers textes, considérablement plus variés, sont plus intéressants. Si tous les symboles cités par ces deux poésies se rencontraient figurés soit simultanément, soit à tour de rôle, une chronologie favorable nous permettrait de conclure à une action directe des sources poétiques sur l'art. Or nous ne constatons rien de tel. Le lien est encore plus lâche que celui qui existe entre les litanies et les représentations qui nous occupent. L'iconographie semble s'être fixée de très bonne heure, et, sans se soucier des poètes, les artistes ont reproduit les images des symboles qu'il était d'usage de tracer. Nulle part nous ne trouvons ni Jérusalem, ni l'églantier, ni le laurier, ni la colombe, ni l'arche de Noé, ni le buisson ardent, ni la toison de Gédéon. Certains de ces symboles appartiendront plus tard à l'iconographie normande, au XVIIe siècle, et on les rencontrera en particulier dans un *Retable de la cathédrale de Bayeux*, qui diffère sensiblement des représentations du XVIe siècle. Nous sommes donc en état d'affirmer :

1° que les textes poétiques étaient susceptibles d'inspirer les artistes, puisqu'en fait ils les ont inspirés ultérieurement ;

2° qu'au XVIe siècle, il n'y a eu en Normandie qu'un lien occasionnel entre les poésies apologétiques et les images de l'Immaculée Conception.

Digitized by Google

***

Ces conclusions se trouvent vérifiées par l'étude des liens artistiques qui unissent les iconographies normande et parisienne et par l'établissement d'une chronologie systématique.

Le thème des symboles des litanies groupés autour de la Vierge immaculée est-il né à Paris? Est-il apparu à tel ou tel moment? Tout ce que nous pouvons affirmer c'est que nous n'en avons pas trouvé d'exemples dans les ouvrages liturgiques antérieurs à 1503. En 1503, nous le rencontrons dans des *Heures à l'usage de Rouen*, imprimées à Paris, chez Antoine Vérard, pour Jean Burges, Pierre Huvin et Jacques Cousin (Bibliothèque Nationale, Vélins 2862). Cette gravure, très fine, bien supérieure à toutes celles de la Normandie, semble avoir été la source commune d'inspiration des artistes parisiens et normands, car le nombre, la nature et le mode de représentation des symboles permettent d'y voir le prototype de tous les tableaux que nous avons analysés. L'un de nos documents nous apporte une preuve formelle de cette influence. Il s'agit de la gravure du *Missel de Salisbury*, imprimé à Rouen, par P. Olivier, en 1519. Cette figure reproduit celle d'Antoine Vérard. Mais, en employant le procédé de reproduction que nous avons indiqué, l'auteur de la copie a obtenu un contretype du bois primitif. Pas absolument pourtant, car il a refait la tête de Dieu le Père, en s'inspirant d'ailleurs de son modèle. Il ne tenait pas particulièrement à faire disparaître le semis d'étoiles qui l'entourait, mais il n'a pas voulu que la bénédiction fût donnée de la main gauche. La copie est du reste infiniment plus grossière que le modèle. Elle ne doit sa valeur qu'à l'agencement de l'ensemble et aux grandes lignes, c'est-à-dire à des éléments dont on ne saurait faire un mérite à l'artiste rouennais. La gravure d'Antoine Vérard figure également dans un certain nombre d'imprimés parisiens qui n'étaient pas destinés à la Normandie. Citons seulement des *Heures à l'usage de Rome*, imprimées en 1505, par Thielman Kerver, pour Simon Vostre, un traité de Josse Clichtove, *De puritate conceptionis Beatae*

Digitized by Google

Mariae Virginis [1] et un *Psalterium intemerate dei genitricis Virginis Marie*, imprimé en 1521, par Thielman Kerver (Bibliothèque Nationale, Rés. B., 6088).

Les symboles se retrouvent dans une représentation différente, chez Simon Vostre. La Vierge est remplacée par Sainte-Anne, ayant dans son sein une petite image de sa fille portant l'enfant Jésus. Ce thème est figuré dans les superbes *Heures à l'usage de Rouen*, de 1508 [2], et dans les *Heures à l'usage du diocèse d'Angers* (1510).

Les ouvrages destinés au diocèse de Rouen ayant acclimaté le thème des symboles en Normandie et dans le Vexin, Des Aubeaux le traite dans le *Tympan de Gisors*. En 1519, tandis que des *Heures à l'usage du diocèse de Lisieux* imprimées par Simon Vostre, à Paris, continuent à reprendre le thème classique de l'Immaculée Conception en Normandie [3], les graveurs rouennais le traitent à leur tour. J. Moulin le fait graver pour ses *Heures* [4], probablement d'après un modèle antérieur, puisque sa gravure a les caractères d'un contre type et Pierre Olivier utilise dans son *Missel à l'usage du diocèse de Salisbury* [5] une copie de la gravure d'Antoine Vérard.

Jusqu'aux alentours de 1540 nous ne trouvons pas de nouvelles représentations normandes, mais le sujet reste à la mode dans la région parisienne et il figure dans des ouvrages destinés aux diocèses normands ; citons seulement les *Heures à l'usage de Coutances*, imprimées à Paris, chez François Regnault, en 1525 [6] et le *Recueil de poésies palinodiques du puy de Rouen*, publié par Vidoue, chez le même François Regnault, en 1525 [7]. La gravure qui illustre ces deux ouvrages a été reproduite identique en Normandie, et nous l'avons

1. Paris, 1513. Cf. Rohault de Fleury, *La Sainte Vierge*, t. I, p. 34.
2. Bibliothèque Mazarine, Réserve 19.556. Nationale Vélins, 1657.
3. Nationale. Rés. B. 2.937.
4. Voir plus haut l'analyse de ce thème.
5. Voir plus haut l'analyse de ce thème.
6. Nationale. Rés. B. 27.770.
7. Ouvrage reproduit en fac-similé par Beaurepaire (*Bibliophiles Normands*, t. LVII, in-4, 1897).

Digitized by Google

étudiée ; c'est elle qui se trouve au fol. iiii R° du propre des Saints dans le *Missel à l'usage de l'Eglise d'Angers*, imprimé à Rouen, par Nicolas Le Roux, en 1543. Vers la même époque, les peintres de Jacques Le Lieur ont représenté l'Immaculée-Conception dans le *Manuscrit de la Bibliothèque de Rouen* et dans le *Manuscrit de James de Rothschild*.

Quelques années plus tard apparaît le *Vitrail de Conches*. Enfin les *Heures à l'usage de Sees*, imprimées à Rouen, par J. Mallart, ont été publiées aux alentours de 1553.

C'est alors que se produit la crise à laquelle nous avons fait allusion. Les protestants attaquent de plus en plus le dogme de l'Immaculée Conception et ils sont en Normandie de plus en plus puissants et nombreux ; d'autre part, la papauté, désireuse de jeter du lest et de faire cesser les querelles intestines déchaînées par ce dogme controversé, modifie en 1565 la liturgie trop nette de Léonard Nogarole. L'iconographie porte immédiatement la trace de ces vicissitudes et le thème que nous avons étudié se fait de plus en plus rare, au moins en Normandie. Nous ne le trouvons plus que dans un seul des ouvrages imprimés à Paris pour la Normandie, dans le *Breviarium insignis metropolitanae ecclesiae Rothomagensis*, imprimé chez Kerver, en 1578 [1]. Il figure aussi dans les *Grands suffraiges et offices*, imprimés à Rouen, chez George Loyselet, aux environs de 1584 [2]. Nous avons indiqué l'origine de cette dernière représentation directement tirée des *Heures de J. Mallart*. Mais ce ne sont plus là que les dernières apparitions d'un sujet dont la mode passe. Nous n'en donnerons qu'une preuve. Aux alentours de 1580, l'éditeur rouennais Robert Mallart publie des « *Heures à l'usage de Rouen avec les suffraiges* » [3] et pour illustrer ce livre il y insère des copies de gravures parisiennes. Le hasard nous a permis de découvrir que les bois qui ont servi de modèle figurent tous dans des *Heures à l'usage de Paris*, imprimées

1. Nationale. Rés. B. 4.840.
2. V. ci-dessus l'étude de cette représentation.
3. Arsenal th. 2.993.

Digitized by Google

à Paris, en 1554, par Thielman Kerver [1]. Or, dans son travail de reproduction, le graveur de Rouen n'a omis qu'un tableau, celui de l'Immaculée Conception. On doit en conclure que ce thème iconographique manquait de succès. Les derniers soubresauts de faveur que nous pouvons constater tiennent certainement aux progrès de la ligue en Normandie.

Mais quand nous disons que le thème manquait de succès, nous n'entendons pas indiquer que d'autres représentations de l'Immaculée Conception ont été plus en faveur. Il faut bien avouer en effet que l'iconographie de l'Immaculée Conception, et le cas n'est pas unique dans l'iconographie chrétienne, a échappé aux caprices de la mode. Sans cela on aurait peine à comprendre la permanence sous une forme à peu près immuable d'un thème qui n'était ni très expressif ni très esthétique et qui, d'autre part, par son archaïsme même, était peu fait pour séduire les amateurs du XVIe siècle, tant épris de nouveauté artistique. Bien plus, quand, par la suite, le thème que nous avons étudié reparaît, modifié, les changements portent sur des détails et non pas sur la conception générale du sujet, ce qui tend à prouver la pauvreté extrême de cette iconographie. Cette indigence est un fait historique permanent. Quand au XIXe siècle l'Eglise revint au dogme de l'Immaculée Conception, les artistes se trouvèrent aussi embarrassés qu'au XVIe siècle. Quand les sociétés belges de Saint-Jean l'Evangéliste et de Saint-Augustin voulurent faire œuvre créatrice, elles ne trouvèrent rien de mieux que de reproduire la planche de Simon Vostre, de Thielman Kerver et d'Antoine Vérard. C'est ainsi que le thème iconographique dont nous avons suivi les vicissitudes en Normandie n'a jamais complètement disparu, bien qu'il ait subi une éclipse pendant une partie du XVIe siècle.

Sous le règne de Henri IV, après la pacification religieuse, Claude Groulart rétablit le puy de la conception de Rouen (1596); les poésies palinodiques reparaissent comme aussi les représentations figurées des symboles des litanies. Le

1. Arsenal th. 2.972.

Digitized by Google

XVIIe siècle sort du cadre de cette étude : signalons seulement que les artistes y ont été plus originaux. Incapables de faire quelque chose de bien nouveau, puisqu'ils conservaient la donnée générale, ils ont su, du moins, introduire d'autres symboles et, par certains détails, affirmer leur personnalité. C'est ainsi qu'au XVIe siècle succéda une époque d'assimilation et d'élaboration des matériaux gloutonnement avalés en une période d'admiration trop facile et d'insuffisante réflexion. Tel est en effet le défaut primordial des artistes dont nous venons d'étudier les œuvres. Prompts à saisir de toutes mains les thèmes et les idées qui leur paraissaient nouveaux, ils n'ont aucunement cherché à se les assimiler ni à leur donner leur marque personnelle. Ils ont été essentiellement des imitateurs et des copistes et c'est pour cela que, sauf le cas d'hommes exceptionnellement doués comme Des Aubeaux ou le peintre-verrier de Conches, ils ressemblent à des ouvriers autant qu'à des artistes.

Lionel BATAILLON.

Digitized by Google

LA PRÉTENDUE
" LOI GABINIA CONTRE LA PIRATERIE "
TROUVÉE A DELPHES

Une inscription découverte à Delphes en 1904 par l'Ecole française d'Athènes et publiée récemment par M. Pomtow (*Klio*, XVII, 171), a fait l'objet d'une communication de M. Edouard Cuq à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 16 mars 1923[1]. L'éminent juriste a montré que cette inscription, appelée par M. Pomtow « *das Piratengesetz des Senats* », était, en réalité, une loi ou plébiscite contre la piraterie et que cette loi ne pouvait être de l'an 654 /100, comme le prétendent tous ceux qui se sont occupés de cette inscription. Enfin, M. Cuq a voulu prouver que cette loi n'avait rien à voir avec l'expédition d'Antonius Creticus en l'an 74 : « L'inscription de Delphes, dit-il, n'a pas trait à la mission confiée à Marc-Antoine par le Sénat. Elle s'occupe d'une expédition organisée en vertu d'une loi. C'est celle dont la direction fut confiée à Pompée en 687 /67 par la loi Gabinia».

Convaincu de ce fait, M. Cuq n'a pas manqué, au cours de son étude, de rapprocher continuellement du texte épigraphique les passages des auteurs anciens relatifs à la loi Gabinia. Il l'a fait avec une grande habileté. Mais, en étudiant de près cette question, on s'aperçoit qu'il a été conduit à sa conclusion chronologique par deux passages de l'inscription de Delphes. L'un, annoté 6 par M. Cuq, est relatif aux députés de Rhodes. L'autre, numéroté 5, concerne l'appel adressé aux alliés et notamment au roi de Cyrène.

1. *Comptes-rendus Acad. Inscript.*, 1923, p. 129-150.

Digitized by Google

I

La réception des ambassadeurs

Le chapitre 6 de la loi prescrit au consul, à qui ce soin incombe, de donner aux députés de Rhodes une audience extraordinaire au Sénat. « Une loi antérieure du même tribun Gabinius, dit M. Cuq, *de senatud legatis dando*, avait décidé que le Sénat serait tenu de donner audience aux députés des peuples étrangers tous les jours du 1er février au 1er mars. » Par cette loi, le peuple avait voulu vaincre la résistance du Sénat, qui faisait attendre éternellement les députés, et mettre fin aux abus qui retardaient la solution des affaires intéressant les alliés.

M. Cuq voit dans le paragraphe 6 du texte de Delphes une exception à la loi Gabinia *de senatud leg. dando*. Il trouve ici la preuve que notre loi contre la piraterie est postérieure au 1er mars 67. Cet argument nous paraît à double tranchant. Nous croyons qu'on pourrait aussi bien trouver dans ce passage la preuve que notre loi de Delphes est antérieure à une loi Gabinia *de senatud legatis dando*, et que le peuple a voulu simplement empêcher le Sénat de faire attendre les députés de Rhodes, comme ce corps en usait d'ordinaire avec les autres députés des peuples étrangers.

Cet argument de M. Cuq est donc sans valeur, du moins pris isolément. Ses autres arguments sont plus sérieux; il convient donc de les examiner avec quelque détail.

II

Le Roi de Cyrène

Le chapitre 5 de l'inscription, dit M. Cuq, invite les alliés à soutenir Pompée. Voici le passage relatif aux rois alliés (§ 4, l. 5-12) :

καὶ π[ρ]ὸς τὸν βασιλέα τὸν ἐν [τῆι ν]ήσῳ Κύπρωι βασιλεύοντα, καὶ πρὸς τὸν βασι[λέα τὸν ἐν Ἀλε]ξανδρείαι καὶ Αἰγύ[πτωι βασιλεύοντα, καὶ πρὸς

Digitized by Google

τὸν βασιλέα τὸν ἐν Κυ]ρήνῃ βασιλεύοντα, καὶ πρ[ὸς] τοὺς βασιλεῖς τοὺς ἐν Συρίαι βασιλεύον[τας] οἷς πᾶσι] φιλία καὶ συμμαχία ἐ[στί . . . . . .] καὶ ὅτι δίκαιόν ἐσ[τιν αὐ]τοὺς φροντίσαι μὴ ἐκ τῆς βασιλείας αὐτ[ῶν μήτε] τῆ[ς] χώρας ἢ ὁρίων πειρατή[ς . . .

M. Cuq voit dans ce passage la preuve que la Cyrénaïque fut réduite seulement à l'époque de Pompée en province romaine, puisque en 67, dans notre inscription, Cyrène est encore gouvernée par un roi, ami et allié du peuple romain. Il s'appuie sur la divergence des textes anciens relatifs à cette question. Mais les historiens modernes, malgré ces divergences, croient que la Cyrénaïque fut réduite dès l'an 680/74 en province romaine[1] et admettent seulement une réorganisation en l'année 67. En effet, le texte d'Appien est formel (*Bell. civ.*, I, 111)[2] : il déclare que l'établissement de Rome en Cyrénaïque date de l'année 680/74 :

Τοῦ δ' ἐπιόντος ἔτους ἕκτης ἑβδομηκοστῆς καὶ ἑκατοστῆς ὀλυμπιάδος, δύο μὲν ἐκ διαθηκῶν ἔθνη Ῥωμαίοις προσεγίγνετο, Βιθυνία τε .... καὶ Κυρήνη.

Avant d'attribuer à Appien une grave erreur, il convient d'examiner si notre inscription de Delphes ne se rapporterait pas à une autre expédition, *la seule autre expédition générale* dirigée contre les pirates. Or, précisément, l'année même où Appien place l'établissement du gouvernement direct du Sénat en Cyrénaïque, c'est-à-dire en l'an 74 avant J.-C., une expédition générale contre les pirates fut organisée par Rome et la direction en fut confiée à M. Antonius Creticus.

Les pouvoirs extraordinaires accordés à M. Antonius Creticus sont aussi étendus que ceux qui furent accordés à Pompée. D'après Cicéron et Velleius, Pompée eut un *impe-*

1. Marquardt, Bouché-Leclercq, etc. Rossberg (*De reb. Cyr.*, p. 7) et Paribeni (Ruggiero, *Diz. ep.*, II, 2) préfèrent même la date de 75 comme première année provinciale.

2. Le texte d'Eutrope place ce fait vers l'époque de la guerre de Crète dirigée par Metellus en 69-66. *Quo tempore Libya quoque romano imperio per testamentum Apionis... accessit.* (Eutrope, VI, 11.).

Digitized by Google

rium aequum in omnibus provinciis cum proconsulibus usque ad quinquagesimum milliarium a mari.

Or, un texte de Velleius Paterculus (II, 31, 3) affirme que M. Antonius reçut, en cette occasion, un *imperium* aussi grand que celui qui devait être plus tard accordé à Pompée : *ut... Cn. Pompeius ad eos opprimendos mitteretur, esseique ei imperium aequum in omnibus provinciis cum proconsulibus usque ad quinquagesimum miliarium a mari. Quo scito paene totius terrarum orbis imperium uni viro deferebatur ; sed tamen idem hoc ante septennium in M. Antonii praetura decretum erat.*

L'ouvrage de Salluste sur les campagnes de Creticus est malheureusement perdu. Mais tous les passages des auteurs anciens, de Cicéron surtout, viennent confirmer ce texte de Velleius. Creticus exerça son pouvoir *pendant trois ans* sur toutes les mers et les côtes. Il eut le droit de choisir des lieutenants comme plus tard Pompée. Ce *pouvoir illimité* a vivement frappé les contemporains : *infinitum imperium*, dit Cicéron ; *curatio infinita*, dit Asconius[1]. Et plus tard, Lactance comparera le pouvoir de Creticus à l'empire immense de Neptune[2]. N'était-ce pas la première fois dans la République qu'un homme était revêtu d'une telle autorité « dans le temps et dans l'espace »[3]? Les plaidoyers de Cicéron nous révèlent avec quelle hardiesse Creticus usa de ce pouvoir illimité dans toutes les provinces[4].

Pourquoi, dès lors, rapporter la loi de Delphes à Pompée? Est-ce parce que nous connaissons mieux ses campagnes que celles de Creticus? Est-ce parce que la loi Gabinia est plus célèbre? Rien, en réalité, ne nous y autorise. Au contraire, le texte formel d'Appien concernant Cyrène nous permet d'affirmer que *la loi contre la piraterie découverte à Delphes est le plébiscite qui conféra à M. Antonius Creticus les pouvoirs extraordinaires contre les pirates en l'année 74.*

1. Voir P. Foucart, *Journal des Savants*, 1906, p. 572.
2. Lactance, *Divin. instit.*, I, 11.
3. Foucart, *ibid.*
4. Foucart, *ibid*, p. 573.

Digitized by Google

Une grave objection pourtant subsiste, que nous allons maintenant examiner.

III

Plébiscite ou sénatus-consulte ?

M. P. Foucart, dans son étude sur les campagnes d'Antonius Creticus, parue dans le *Journal des Savants*[1], et M. Cuq ont montré que c'était le Sénat qui avait confié cette dictature des mers et des côtes à un chef unique en 74. Le Pseudo-Asconius dit en effet (206) : *Curationem infinitam nactus totius orae maritimae, gratia Cottae consulis et Cethegi* IN SENATU. Or, le texte de Delphes ne peut émaner du Sénat. C'est une loi, c'est un plébiscite comme on le voit l. 19, 28 : εἴτε νόμος ἐστὶν εἴτε δήμου γνώμη.

Il y a là une contradiction flagrante dans notre thèse. Je crois qu'il est facile de l'expliquer.

L'ancêtre de Creticus, le premier M. Antonius, celui qui pourchassa les pirates dans les montagnes de Cilicie en 102/100, n'avait qu'un pouvoir *pro consule*[2]. Mais Pompée, lui, eut un pouvoir illimité dont le Sénat ne pouvait l'investir.

Si l'on admet, d'après le texte précité de Velleius, qu'Antonius Creticus eut les mêmes pouvoirs que plus tard Pompée, il faut admettre que *le Sénat, pas plus en 74 qu'en 67, n'avait le droit d'investir quelqu'un d'un pouvoir illimité dans le temps et dans l'espace.* Il fallait un vote du peuple, un plébiscite. C'est le texte de ce plébiscite de l'an 74, conférant à M. Antonius l'*imperium infinitum* sur toutes les mers et les côtes, qui est conservé par l'inscription de Delphes.

Pourquoi alors les auteurs nous disent-ils que Creticus eut ce pouvoir illimité *gratia Cottae consulis et Cethegi factione* IN SENATU ?

Depuis la loi Hortensia (289 à 286) les plébiscites n'ont pourtant plus besoin de l'*auctoritas senatus* ! Que vient faire

1. 1906, p. 571.
2. M. Cuq l'admet, p. 132, n. 3.

Digitized by Google

ici le Sénat? Nous sommes en l'an 74. Or, quatorze ans auparavant, en 666/88, Sylla avait enlevé aux tribuns *omne ius ferendarum legum* sans l'autorisation du Sénat[1]. Le texte des plébiscites fut désormais proposé à la plèbe *de senatus sententia*. On trouvera des exemples de cette procédure dans le travail de mon savant prédécesseur à Saverne, M. Soltau, sur la validité du plébiscite[2]. En 684-70 seulement, c'est-à-dire quatre ans *après* l'investiture de Creticus, Pompée restitua aux tribuns leur droit entier d'initiative[3]. C'est cette *senatus sententia* que Creticus obtint *gratia Cottae consulis et Cethegi factione in senatu* et dont on trouve le souvenir dans ce texte du Pseudo-Asconius.

Au reste, Cicéron, dans sa *Deuxième action contre Verrès*, ne dit-il pas que tous les projets, toutes les opérations de M. Antonius furent approuvées par le Sénat et par le peuple romain? *Tu mihi quasi omnia facta atque consilia senatus populusque Romanus comprobarint, ita M. Antonii exemplo istius audaciam defendis*[4].

L'inscription trouvée à Delphes en 1904 par l'École française d'Athènes n'est donc pas, suivant nous, la fameuse loi Gabinia contre la piraterie rendue en faveur de Pompée en 67. Ce serait une loi semblable votée en 74 et qui conféra les mêmes pouvoirs (*idem hoc ante septennium decretum erat*, Vell.) à M. Antonius Creticus[5].

En 71, son expédition générale se termina lamentablement. Abandonné des dieux, Creticus fut pris par les pirates et mourut obscurément en captivité.

Strasbourg.

Jean Colin.

1. Tit. Liv., *Per.*, 89; App., *Bell. civ.*, I, 59. Définitivement en 82.
2. Soltau, *Die Gültigkeit der Plebiscite (Berlin. Stud.*, II).
3. CIL., I, 204 (p. 114).
4. Cic., 2*a. In Verr.*, III, 91.
5. Il n'est guère possible de préciser l'époque de l'année où fut votée la loi. Il est évident qu'elle est antérieure à la guerre de succession de Bithynie et à la nomination de Lucullus par la protection des mêmes personnages, amis de Creticus : Cethegus et Cotta. On sait par les monnaies que Nicomède mourut seulement à la fin de 74. (Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, p. 321, n. 1.)

Digitized by Google

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS[1]

SÉANCE DU 6 AVRIL 1923

Le docteur L. Carton, correspondant de l'Académie, écrit au sujet d'une inscription relevée à Carthage (Koudiat-el-Hobsia) et de quelques antiquités de la même région.

M. Gustave Glotz fait une lecture sur la Déesse des Crétois. Dès l'époque néolithique et pendant toute la période dite « minoenne », les Crétois adoraient, en même temps que toutes sortes de fétiches, une grande déesse. C'était essentiellement une personnification de la fécondité, une déesse mère. Mais ses attributions ont beaucoup varié selon les temps et les lieux. Elle est céleste, terrestre et marine, chtonienne enfin. Elle descend du ciel sous la forme d'une colombe qui sanctifie tous les êtres sur qui elle se pose ; elle féconde les femmes, les animaux et les plantes ; elle sort de terre parmi les fleurs sous la forme du serpent. De la mort même elle fait jaillir la vie : elle a un pouvoir de résurrection. Dans les mythes transmis par les Crétois préhistoriques aux Grecs, elle est tantôt la déesse mère Dictynna, tantôt la déesse vierge Britomartis, tantôt la déesse à la fois vierge et mère, Britomartis-Dictynna ou la « très sainte » Ariadne. A côté de la déesse, le dieu n'a jamais qu'un rôle subordonné : il est là pour mieux montrer en elle l'amante et la mère.

SÉANCE DU 13 AVRIL 1923

M. Alfred Jeanroy fait savoir que la Commission du prix Honoré Chavée a attribué la totalité du prix à M. Maurice Grammont, professeur à l'Université de Montpellier, pour la troisième édition de son *Traité pratique de prononciation française.*

M. Paul Pelliot annonce que la Commission du prix Stanislas Julien a décerné le prix à M. Maurice Granet, maître de conférences à la faculté des Lettres de l'Université de Paris, pour son ouvrage : *La religion chinoise,* paru en 1922.

Le même membre fait connaître que la Commission du prix Hebert Alten Giles a attribué le prix à M. Gabriel Ferrand, ministre plénipotentiaire, pour son travail : *L'Empire sumatranais de Çrivijaya,* paru en 1922.

M. Babelon fait connaître et commente une petite monnaie de bronze de la ville de Priène en Ionie. Cette pièce porte le nom et l'effigie d'un personnage appelé Caius Caesonius Macer Rufianus, qui fut légat dans la province d'Asie sous le règne de Sévère Alexandre. Les habitants de Priène ont fait frapper une petite médaille à son effigie pour lui exprimer leur reconnaissance de ce qu'il avait, à ses frais, fait restaurer la statue d'Athéna Polias dans le temple fameux de leur ville, qui, jadis, avait été consacré par Alexandre le Grand.

M. Gustace Cohen fait part à l'Académie de sa découverte du Livre du Régisseur pour le *Mystère de la Passion* joué à Mons en juillet 1501.

---

[1] Voir la *Revue* de janvier-avril 1923.

Digitized by Google

SÉANCE DU 20 AVRIL 1923

M. R. Lantier, au nom de M. Poinssot et au sien, annonce le déblaiement par le Service des Antiquités de la Tunisie d'un certain nombre de tombeaux puniques situés à Carthage dans le voisinage immédiat des Thermes d'Antonin. Les types des sépultures sont très variés (VIe, V^e, IVe siècles) et d'intéressantes constatations ont pu être faites sur les rites funéraires et la disposition des offrandes.

M. Bernard Haussoullier fait savoir que le prix ordinaire du Budget, réservé en 1923 à l'Antiquité classique, est attribué à M. Paul Mazon, professeur à l'Université de Paris, secrétaire général de l'Association Guillaume Budé, pour son édition d'Eschyle (Paris, 1920).

M. Emile Mâle fait connaître, ainsi qu'il suit, le résultat du concours des Antiquités nationales en 1923 :

Première médaille, M. L. Constans, *Arles antique.*

Deuxième médaille, M. Billioud, *Les Etats de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles.*

Troisième médaille, M. F. Pasquier, *Cartulaire de Mirepoix.*

Quatrième médaille, M. l'abbé Duine, *Hagiographie bretonne.*

Première mention, M. Poux, *La Cité de Carcassonne*, tome I.

Deuxième mention, M. de Font-Réaulx. *Cartulaire du Chapitre de Saint-Etienne de Limoges.*

Troisième mention, Mlle Augusta Hure, *Le Sénonais préhistorique.*

Quatrième mention, MM. Chappée, Ledoux et Denis, *Enquête de* 1245 *relative aux droits du Chapitre de Saint-Julien du Mans.*

Cinquième mention, M. l'abbé Delamare, *Jean d'Avranches.*

Le Président rend compte brièvement des réunions scientifiques de Bruxelles où il vient de représenter la Compagnie.

Le Congrès des sciences historiques a été pour la France un brillant succès. Ses délégués y formaient le groupe le plus nombreux et leurs communications ont paru particulièrement remarquables. Le Comité organisateur a honoré dans sa personne l'Institut et l'Académie, en le chargeant de présider la séance inaugurale.

Au comité de l'Union Académique Internationale dont la session a suivi le Congrès, on a pu constater la réalisation rapide des publications communes entreprises sur la proposition de l'Académie : le *Corpus vasorum antiquorum*, dont le premier fascicule a paru par les soins de M. Pottier et dont plusieurs autres sont annoncés ; la revision du Glossaire du latin médiéval de Du Cange, dont les travaux préparatoires sont très avancés.

M. Albert Grenier fait une communication sur la Colonie d'Auguste et le Forum de Constantin à Trèves. Pour s'orienter dans la topographie de Trèves à l'époque romaine, dit-il, il est indispensable d'avoir présente à l'esprit l'histoire de la ville. Colonie d'Auguste, fondée en 16 av. J.-C., lors du grand voyage d'organisation de l'empereur en Gaule, la ville prospéra pendant longtemps en silence jusqu'à ce que, à la fin du IIIe siècle, elle devint capitale de la Gaule Belgique. Parmi les restes archéologiques mis au jour, il faut distinguer ceux qui datent de la première fondation de la ville et ceux qui appartiennent à sa restauration par Constantin. De la première époque sont les traces de rues rectilignes se coupant à angle droit qui ont été relevées autrefois par Graeven dans la partie occidentale de la ville. Ces voies forment un damier long de 1 mille environ du sud au nord, large de 1/2 mille de l'est à l'ouest. C'est là le type normal des fondations augustéennes. Nous y pouvons reconnaître la Trèves des trois premiers siècles. Les grands édifices, Basilique,

Digitized by Google

Thermes, jadis dénommés Palais impérial, etc., se groupent à l'est de la ville autour d'un vaste espace, aujourd'hui désert, mais qui dut être un Forum monumental. L'enceinte qui entoure à la fois la vieille et la nouvelle ville ne peut dater que de l'époque de Constantin. Un texte du Pseudo-Eumène permet de fixer à 310 la construction de la Basilique et du Forum ; une monnaie date de 328-329 l'achèvement et l'inauguration de l'enceinte et de ses portes.

SÉANCE DU 27 AVRIL 1923

M. Philippe, conservateur du Musée départemental des Vosges, signale la découverte dans la forêt de Tanières (Vosges), d'une inscription votive à Mercure.

M. Langlois annonce que la Commission du prix Saintour a partagé les arrérages de la fondation pour 1923 comme suit :

Une récompense de mille francs à M. l'abbé Mollat pour son ouvrage intitulé : *La collation des bénéfices ecclésiastiques sous les papes d'Avignon* ; une récompense de mille francs à M. Renaudet pour son ouvrage : *Le Concile de Pise-Milan* ; une récompense de cinq cents francs à M. Pierre Villey pour son ouvrage : *Tableau chronologique des publications de Marot* ; une récompense de cinq cents francs à M. Sainéan pour son ouvrage intitulé : *La langue de Rabelais*, t. I.

M. Michel Rostovtzeff entretient l'Académie d'un petit bas-relief récemment acquis par le Musée du Louvre.

M. Emile Senart commence la lecture d'un rapport de M. Foucher sur sa mission en Afghanistan.

SÉANCE DU 4 MAI 1923

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de la dépêche suivante, datée de Prague le 2 mai :

« Le Président de la Chambre des députés de la République tchéco-slovaque présente à l'Institut de France ses plus sincères condoléances pour la grande perte qu'il éprouve par la disparition de M. Louis Leger. La nation tchéco-slovaque conservera toujours en mémoire reconnaissante celui qui, par sa connaissance du monde slave, a contribué d'une façon si efficace au développement des relations tchéco-françaises, basées sur l'égalité, la démocratie et la justice ; elle n'oubliera pas non plus que ce sont les travaux de Louis Leger sur l'histoire tchèque qui préparèrent le mouvement dont est sortie, pendant la grande guerre, l'indépendance de notre patrie. — Tomasek. »

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, adresse à l'Académie des estampages et des photographies d'inscriptions et de fragments de sculpture et de mosaïques, qui ont été recueillis ou retrouvés récemment par son Service.

A propos de la correspondance, M. Camille Jullian communique un bordereau de livraison de vases céramiques fabriqués à la Graufesenque (Aveyron), dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère, objet qui lui a été transmis aux fins d'étude par M. l'abbé Hermet, curé à l'Hospitalet.

M. Adrien Blanchet fait savoir que la commission du prix Jean-Jacques Berger a décerné les récompenses suivantes :

A M. Olivier Martin, pour son *Histoire de la Coutume de la prévôté de Paris*, neuf mille francs ; à M. Joseph Petit, pour les *Registres des Causes civiles de l'Officialité épiscopale de Paris* (1384-1387), deux mille cinq cents francs ; à M. Léon Mirot, pour

Digitized by Google

divers travaux relatifs à l'Histoire de Paris, en particulier l'*Hôtel et les collections du Connétable de Montmorency*, deux mille francs ; à M. l'abbé Louis Brochard, pour son *Histoire de la paroisse et de l'église Saint-Laurent à Paris*, quinze cents francs.

M. Alexandre de Laborde annonce que la Commission du prix Emile le Senne a attribué le prix à l'ouvrage de M. E. Coyecque intitulé : *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVIe siècle*, tome II.

SÉANCE DU 11 MAI 1923

M. Gustave Glotz propose une explication pour l'un des mots gravés sur le graffite communiqué dans la séance précédente par M. Jullian : *buxi* est l'abréviation de πυξίδες, transcrit sous la forme *buxides* par le jurisconsulte Paul (*Sent.*, III, 6, 83), — en allemand *Büchse*.

M. René Cagnat rend compte des inscriptions latines envoyées de Syrie par M. Virolleaud.

Il communique également une note de MM. Poinssot et Lantier sur deux inscriptions romaines trouvées en Tunisie, à Ksour-Dzemda.

M. Paul Fournier fait savoir que la Commission du prix de La Fons-Mélicocq a attribué, sur les arrérages de la fondation, deux récompenses : l'une de 1.200 francs à M. le docteur Leblond, pour ses deux ouvrages : *Cartulaire de la Maladrerie de Saint-Lazare de Beauvais*, et *Les artistes de Beauvais et du Beauvaisis au XVIe siècle* ; l'autre de 600 francs à M. Adrien Huguet pour son ouvrage : *Le marquis de Cavoye*.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire à la place devenue vacante par suite du décès de M. Delachenal.

Les candidats sont, par ordre alphabétique : MM. Casanova, Dussaud, Gsell, Lefèvre-Pontalis, Lot, Puech et Toutain.

Au premier tour, M. Casanova obtient 4 voix ; M. Dussaud, 4 voix ; M. Gsell, 6 voix ; M. Lefèvre-Pontalis, 4 voix ; M. Lot, 4 voix ; M. Puech, 8 voix ; M. Toutain, 2 voix. — Pas de majorité. Au deuxième tour, il y a 33 votants ; majorité absolue, 17 voix. M. Casanova obtient 1 voix ; M. Dussaud, 7 voix ; M. Gsell, 13 voix ; M. Lefèvre-Pontalis, 5 voix ; M. Lot, 3 voix ; M. Puech, 4 voix. — Pas de majorité. Au troisième tour, même nombre de votants et même majorité. M. Dussaud obtient 4 voix ; M. Gsell, 25 voix ; M. Lefèvre-Pontalis, 3 voix ; M. Lot, 1 voix.

M. Stéphane Gsell ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le Président.

M. Emile Senart achève la lecture du rapport de M. A. Foucher sur sa mission en Afghanistan. Après avoir procédé à un examen archéologique sommaire des environs de Kâboul, M. Foucher a consacré le début de novembre 1922 à une reconnaissance scientifique de la haute vallée de Bâmiyân, célèbre par les dimensions colossales de ses Buddhas sculptés à même la falaise de l'Hindou-Kouch, et dont les sites archéologiques ont déjà été notés, il y a plus de douze cents ans, sur son journal de route, par le pèlerin chinois Hiuan-tsang. La description topographique du pieux voyageur est fort exacte. Les deux colosses debout du Buddha (38 m. et 53 m.) sont creusés en haut relief dans des niches trifoliées aménagées à cet effet. Le revêtement de mortier de chaux peint ou doré qui achevait les contours a partiellement disparu. L'exécution, qui est médiocre, paraît à M. Foucher remonter au IIIe siècle de notre ère. Les peintures des niches seraient de date postérieure. Elles sont de valeur inégale et de style différent, les unes rappelant les peintures indiennes

Digitized by Google

d'Ajanta, d'autres les sanctuaires de l'Asie centrale, avec le même curieux mélange d'éléments indiens, iraniens et chinois, voire grecs. L'exécution ou du moins la réfection de la décoration remonterait au VIe siècle. Les grottes voisines présentent également des vestiges de peintures, ordinairement médiocres. L'épaisse couche de suie qui tapisse la majeure partie des parois en cache peut-être de meilleures, mais il serait fort coûteux de les dégager. Quant aux dix couvents bouddhiques mentionnés par Hiuan-tsang, il n'en reste que des amas de terre et de cailloux. Près du dernier à l'ouest se trouve le « Buddha couché long de mille pieds », qui est une arête rocheuse dont l'extrémité septentrionale est blanchie par les incrustations d'une source minérale. Pour les musulmans (shiites en majorité), qui habitent maintenant la vallée, le Buddha couché est devenu le cadavre du Serpent (Adjaha) tué par Hazrat-Ali, en sorte que le pèlerinage persiste si l'explication a changé. M. Foucher a pu également retrouver le site de la capitale bouddhique, allongée au sud-ouest des colosses, et dont il ne reste que la partie creusée dans la montagne, et celui de la musulmane qui la remplaça au VIIe siècle. Cette dernière s'étendait sur l'autre rive de la rivière autour d'une *Arx* (Argan persan) dont les débris couvrent une colline conique. Shahr-i-Gholghola (la « ville des sanglots ») fut détruite en 1221 par Gengis-khan, qui ruina également une forteresse située à vingt kilomètres à l'est, à l'entrée de la vallée, et dont M. Foucher a retrouvé quelques restes sous des murs plus modernes.

Mlle Homburger, missionnaire de l'Académie au Cameroun, fait connaître les résultats principaux de son enquête sur les dialectes en usage dans cette région.

SÉANCE DU 18 MAI 1923

M. Henri Basset envoie une note sur une primitive mosquée de la Koutoubia à Marrakech.

Le maire de Roanne annonce que le Musée municipal Joseph Déchelette sera inauguré le 3 juin sous la présidence de M. Paul Léon.

M. Clément Huart fait savoir qu'il a reçu par avion, de M. E. Lévi-Provençal, directeur d'études à l'Institut des Hautes Etudes marocaines de Rabat (Maroc), une lettre renfermant d'intéressants détails sur deux volumes de l'*Histoire des Arabes* d'Ibn-Khaldoun, conservés à la bibliothèque Qarawiyyin de Fez.

M. Camille Jullian communique à l'Académie une découverte faite en Espagne, dont le dossier lui a été adressé par M. Pierre Paris, directeur de l'Institut français de Madrid. Cette découverte fut d'abord signalée par M. Barbotin, directeur de l'Ecole française d'Huelva ; un long rapport à ce sujet fut envoyé à M. Paris par M. Albelda, ingénieur des ponts et secrétaire de la Commission des monuments à Huelva.

Au cours des travaux d'entretien du port de Huelva, sur l'Atlantique, entre Cadix et la frontière portugaise, au mois d'avril de l'année présente, la drague a ramené une quantité extraordinaire d'armes de bronze (près de deux cents). Ce sont en majeure partie des épées, remarquablement conservées, beaucoup ayant encore leur tranchant, et quelques-unes leur pointe. A côté, on a trouvé une collection fort variée de dagues, couteaux et poignards. Ajoutez des pointes de flèche, des fibules, des anneaux et autres appareils de vêtements. D'après une analyse faite à Huelva par l'ingénieur Aragon de l'Ecole de Toulouse, il y a, dans le bronze, 89,38 de cuivre et 10,54 d'étain, plus 0,065 d'antimoine. Ici s'arrête le rapport de M. Albelda.

Digitized by Google

Je ne connais pas en Occident, ajoute M. Jullian, un gîte d'armes aussi considérable pour l'époque du bronze. Il s'agit d'objets de la dernière période de cette époque, l'époque dite du bronze IV, c'est-à-dire le début du dernier millénaire avant notre ère, et, selon moi, des derniers temps de cette période. Il est à remarquer que l'on n'a pas rencontré de haches, ce qui est extraordinaire et signifie peut être l'abandon de la hache par les populations guerrières de ce pays. Mais voici qui ajoute à l'importance de cette découverte : nous sommes, à Huelva, sur un des sols les plus franchement historiques de l'Occident, et le périple d'Avienus, écrit vers 500 avant notre ère, nous permet de savoir ce qui s'est passé là. A l'ouest. du côté du Portugal, était la nation des Cempses, ancêtres des Lusitans ; à l'est, du côté espagnol, les Turdétans et la fameuse nation de Tartessus, civilisatrice de l'Occident. Il se livra là, dit Avienus, de furieux combats, et peut-être ces armes en sont-elles le vestige. Mais il y a plus. Nous savons pourquoi ce site d'Huelva a été si disputé entre Cempses-Portugais et Turdétans-Espagnols. Il y avait là un des gisements de cuivre les plus importants du monde, si important qu'aujourd'hui encore il fait la richesse de Tharsis et du Rio-Tinto. Huelva, où convergent ces deux groupes de mines, est le port du cuivre. Nous voilà donc, et ceci, je le répète, est capital, à un des centres et peut-être au centre principal de la production du cuivre dans les temps préhistoriques. Ce n'est pas tout. Près du centre cuivrier de Rio-Tinto se trouvait, dit encore Avienus, le célèbre *mons Cassius*, gîte ou marché de l'étain, et la tradition voulait précisément que le nom classique de l'étain, *cassiterus*, vînt du nom de ce *mons Cassius*. Donc, à Huelva, ici le cuivre et là l'étain, c'est-à-dire les éléments du bronze ; à Huelva, une vieille station disputée entre les peuples. Toutes les armes découvertes là, n'en doutez pas, bronze fait d'étain et de cuivre, ont été fabriquées avec le métal du pays. Voilà donc enfin découvert un des centres de la vie métallique et de l'activité industrielle à l'époque préhistorique. C'est un beau chapitre de l'histoire de l'Occident qui se reconstitue.

La médaille Ulysse Chevalier, destinée à récompenser l'ouvrage le plus méritant sur l'histoire de l'archéologie du Dauphiné et à son défaut de la Provence, est accordée à M. l'abbé Sautel pour son catalogue du Musée de Vaison.

La Commission du prix Auguste Prost a décerné le prix à M. Marcel Grosdidier de Matern pour son ouvrage : *Le Comté de Bar*, des origines au traité de Bruges (950-1301). Une récompense de trois cents francs est attribuée en outre à M. Julien Barbé pour un ouvrage intitulé : *La Municipalité de Metz* (1789-1922).

La Commission du prix Ambatielos a décerné, sur le reliquat des intérêts de la fondation, deux prix de trois mille francs chacun, l'un à M. Holleaux pour son ouvrage sur *Rome, la Grèce et les Monarchies hellénistiques au IIIe siècle*, et l'autre à M. Charles Picard pour son ouvrage sur *Ephèse et Claros*.

La Commission du prix Bordin a partagé ce prix (3.000 fr.) dans les conditions suivantes : 750 fr. à M. Delatte, *Essai sur la politique pythagoricienne* ; 750 fr. à M. Rey, *Observations sur les premiers habitats de la Macédoine* ; 500 fr. à M. Bourgery, *Sénèque prosateur* ; 500 fr. à M. Marouzeau, *L'ordre des mots dans la phrase latine* ; 500 fr. à M. Thalamas, *Etudes sur la géographie d'Eratosthène*.

SÉANCE DU 23 MAI 1923

M. le ministre de l'Instruction publique envoie à l'Académie une ampliation du décret autorisant l'Académie à accepter une donation faite par M. le duc de Loubat, associé étranger, d'une rente annuelle de *trois mille francs*. Cette donation a pour

Digitized by Google

objet la fondation perpétuelle d'un prix de 15.000 fr. qui sera décerné tous les cinq ans, par ladite Académie, à un ouvrage ou à un ensemble d'ouvrages imprimés, français ou étrangers, relatifs à l'épigraphie des peuples sémitiques (Syrie, Phénicie, Palestine, Chypre, Carthage et autres colonies puniques) ou à l'histoire ancienne de ces mêmes régions, celle de la Syrie pouvant aller jusqu'à l'époque des Croisades exclusivement. Ce prix portera le nom de *Prix Charles Clermont-Ganneau*. Il ne pourra pas être partagé. Les membres de l'Institut ne seront pas écartés du concours. Au cas où le prix ne pourrait être décerné à la date fixée, le montant sera mis en réserve pour être attribué une des années suivantes, au gré de l'Académie ; il pourra alors être réparti, à titre de récompense, entre plusieurs ouvrages de moindre importance, ou consacré à des fouilles dans les contrées désignées ci-dessus, ou employé à subventionner des publications relatives aux mêmes études, sans en excepter les publications qui seraient faites par l'Académie.

La Commission du prix Allier de Hauteroche a attribué le prix à M. Michel Vlasto, pour son livre intitulé : *A contribution to Tarantine numismatics* (New-York, 1922).

La Commission de la fondation Benoît Garnier propose d'allouer une somme de vingt-cinq mille francs à M. A. Foucher, pour la continuation de sa mission en Afghanistan.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Clermont-Ganneau.

Il y a 35 votants : majorité absolue, 18 voix.

Au premier tour, M. Bénédite obtient 8 voix ; M. Casanova, 5 voix ; M. Dussaud, 7 voix ; M. Lefèvre-Pontalis, 4 voix ; M. Lot, 6 voix ; M. Puech, 4 voix ; M. Toutain, 1 voix. — Pas de majorité.

Au deuxième tour, M. Bénédite obtient 7 voix ; M. Casanova, 4 voix ; M. Dussaud, 9 voix ; M. Lot, 5 voix ; M. Puech, 10 voix. — Pas de majorité.

Au troisième tour, M. Bénédite obtient 4 voix ; M. Casanova, 2 voix ; M. Dussaud, 14 voix ; M. Lot, 5 voix ; M. Puech, 10 voix. — Pas de majorité.

Au quatrième tour, M. Bénédite obtient 1 voix ; M. Casanova, 3 voix ; M. Dussaud, 19 voix ; M. Lot, 1 voix ; M. Puech, 11 voix.

M. René Dussaud, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages. est proclamé élu.

M. Théophile Homolle achève la lecture d'une note de M. Carcopino sur un sarcophage de Tarquinia.

SÉANCE DU 1er JUIN 1923

M. Adrien Blanchet, au nom de la Commission de la fondation Pellechet, propose les subventions suivantes :

500 francs, pour l'église de Chemilly-sur-Serein (Yonne) ;
4.000 francs, pour l'église d'Anzème (Creuse) ;
4.000 francs, pour l'église de Reilhac (Dordogne) ;
8.000 francs, pour l'église de Vinneuf (Yonne).

La Commission du prix de La Grange a partagé également le prix entre M. Tanquerey, professeur à l'Université de St Andrews, pour son édition de poèmes anglo-français (*Roman des Romans*, etc.), et M. Audiau, pour son édition des poésies provençales des quatre troubadours d'Ussel.

M. Charles Bémont achève la lecture de son mémoire sur la bulle *Laudabiliter*. Cet acte, par lequel le pape Hadrien IV, à la demande du roi Henri II, a autorisé

Digitized by Google

l'expédition projetée par ce prince en 1155 pour conquérir l'Irlande, nous est connu surtout par le chroniqueur Giraud de Barry (Giraldus Cambrensis), qui a publié non seulement le texte de la bulle, mais en outre une confirmation donnée par le pape Alexandre III en 1172. L'authenticité de ces deux documents a été combattue d'une part par les nationalistes irlandais, indignés à la pensée qu'un pape aurait approuvé l'asservissement de leur pays à l'Angleterre, d'autre part, pour des raisons purement critiques, par plusieurs érudits contemporains. En ce qui concerne la bulle de 1155, on a montré que la rédaction n'en est peut-être pas strictement conforme aux règles suivies alors par la chancellerie pontificale, bien que le *cursus* y soit observé ; mais on peut prouver que, dans le fond, elle est d'accord avec un autre témoignage non contesté, celui de Jean de Salisbury. Quant à la confirmation de 1172, elle est en contradiction avec trois lettres authentiques du pape et doit être rejetée. Néanmoins, il est probable que Giraud de Barry a été dans les deux cas de bonne foi. Son tort fut sans doute d'écrire en se fiant à sa mémoire et sans avoir vu les textes originaux.

M. Adrien Blanchet communique une note au sujet de la représentation de Vénus et Mars sur des intailles magiques.

SÉANCE DU 8 JUIN 1923

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, envoie les photographies de deux petits monuments découverts près de Sidon et qui portent diverses inscriptions.

Le président annonce à la Compagnie la perte qu'elle vient d'éprouver en la personne de M. Alfred Croiset, décédé hier après-midi. La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 15 JUIN 1923

M. Morawski, président de l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres de Cracovie, fait savoir que cette société savante célébrera le 16 juin le cinquantième anniversaire de sa fondation.

M. S. Reinach montre à l'Académie la reproduction phototypique en couleurs d'une miniature du xve siècle, obtenue par M. Dufay d'après un procédé nouveau, où les couleurs sont reproduites par le développement même de la pellicule, et non empruntées à un godet. Il y a là un début plein de promesses pour les études dont les enluminures sont l'objet.

La Commission du prix Volney a décerné cette année deux prix de quinze cents francs : l'un à M. Millardet, professeur à l'Université de Montpellier, pour son livre intitulé : *Linguistique et dialectologie romanes* ; l'autre à M. Vendryes, professeur à l'Université de Paris, pour son livre intitulé : *Le Langage*.

M. Charles Picard, directeur de l'Ecole française d'Athènes, annonce la découverte à Délos du tombeau des Vierges hyperboréennes.

La Commission du prix Bordin extraordinaire a décerné un prix de 2.000 francs à M. Walderg, pour sa *Vie de saint Thomas le martyr*, et attribué deux récompenses de 500 francs chacune l'une à M. Fawtier pour *Sainte Catherine de Sienne. Les Sources*, l'autre à M. Ebersolt, pour ses études archéologiques sur les sanctuaires de Constantinople.

Le grand prix Gobert est maintenu à M. Lucien Romier, pour son ouvrage sur *Le royaume de Catherine de Médicis*, et le second prix à M. Jean Régné, pour son *Histoire du Vivarais*, tome II.

Digitized by Google

M. Charles Diehl donne lecture d'un rapport sur les fouilles du corps d'occupation français à Constantinople.

M. José de Figueiredo, directeur du Musée national de Lisbonne, montre des photographies d'après les miniatures d'un livre d'heures flamand, peint aux environs de 1530 pour Don Fernando, fils du roi de Portugal Don Manuel Ier. Il insiste sur la beauté de cette œuvre qu'il attribue à Simon Bening et montre les rapports intimes qui existaient alors entre l'atelier de cet excellent artiste et la cour de Portugal. M. de Figueiredo parle aussi d'un livre d'Heures, daté de 1517, au Musée de Lisbonne, et d'un bréviaire peint pour la reine Leonor de Portugal (1458-1525), appartenant à la collection Pierpont Morgan. Dans celui-ci il croit reconnaître la main de l'artiste portugais Antonio d'Ollanda.

M. René Cagnat donne lecture d'une note de M. Henri Basset, sur une primitive mosquée de la Koutoubia à Marrakech.

SÉANCE DU 22 JUIN 1923

M. Franz Cumont donne lecture d'une note relative à un autel taurobolique découvert à Rome en 1919 et à l'inscription métrique grecque qui est gravée sur la face antérieure.

M. Clément Huart communique les résultats du déchiffrement de quatre inscriptions arabes relevées à Palmyre par M. Cl. Prost.

SÉANCE DU 29 JUIN 1923

M. Edmond Pottier donne des nouvelles des découvertes faites récemment par l'Ecole d'Athènes. A Thasos les résultats ont dépassé les espérances : on y a retrouvé deux sanctuaires archaïques ; le texte de deux lois réglant le commerce des vins, documents épigraphiques de premier ordre ; un curieux monument choragique, en forme de grand temple, renfermant une base et portant sept ou neuf statues dont d'importants restes sont conservés ; il fut élevé au IIIe siècle pour commémorer un concours poétique. Les travaux continuent et promettent d'autres trouvailles.

Sur le rapport fait au nom de la Commission de l'Ecole française d'Extrême-Orient par M. Emile Senart, l'Académie décide de proposer à M. le Gouverneur général de nommer M. Alaguillaume, architecte diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts, membre de l'Ecole d'Extrême-Orient.

M. René Dussaud lit un rapport sur les monuments dont M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, a envoyé récemment les photographies.

M. Gallotti annonce la découverte d'une cuve de marbre avec inscription arabe de l'an 1000 environ dans un collège musulman de Marrakech (Maroc).

M. Ph. Lauer, bibliothécaire au Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, fait une communication sur le déchiffrement de l'*ex-libris* du célèbre bibliophile du XVe siècle, Antoine de Bourgogne, dit le grand Bâtard de Bourgogne (1421-1504). Cet *ex-libris*, qu'on trouve notamment sur le Froissart de Breslau, se compose d'une sorte de monogramme inscrit dans une cordelette où les lettre *INE* sont très apparentes, et dans lequel on peut retrouver les lettres *A N T* ce qui donne la lecture *ANTOINE*. Puis vient la devise : *Nul ne s'y frotte* en caractères assez grands, suivie de la mention en plus petit : *ob. de Bourg e*, qui a résisté jusqu'à présent à tous les essais de lecture, bien qu'on ait essayé de l'interpréter

Digitized by Google

de différentes manières. M. Lauer commence par montrer que les explications données par Schultz et par Foerster sont inadmissibles et que celle qu'a fournie récemment M. de Mély aux Antiquaires de France n'est pas plus satisfaisante. Il compare ensuite la signature autographie du Grand Bâtard de Bourgogne, et prouve que ce n'en est qu'une copie maladroite, faite par un secrétaire qui a mal interprété ou inexactement reproduit les initiales *A b* (Antoine Bastart) de la signature. Ces lettres, en effet, étaient enclavées l'une dans l'autre et enchevêtrées dans un paragraphe abréviatif selon la coutume du temps. M. Lauer en fournit d'autres exemples. L'énigme dont parlait Lindner et qui avait résisté jusqu'à présent à tous les paléographes est donc résolue. Dans le groupe *ob* l'*o* représente la boucle initiale ou panse de l'*a*, lequel est complété par la tige du *b* et le signe abréviatif sinueux qui la traverse. Il faut donc lire tout simplement : « Antoine Bastart de Bourgogne. »

SÉANCE DU 6 JUILLET 1923

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'un télégramme qu'il vient de recevoir du P. Delattre :

Carthage, 2 juillet.

Heureux vous annoncer trouvaille près nécropole Rabs. Nombreuses terres cuites, jolies têtes, brûle-parfums paraissant se rapporter culte Tanit. Vous écris.

A propos de la correspondance, M. S. Reinach montre les photographies de deux admirables vases d'argent à reliefs, comparables à ceux de Boscoreale, qui ont été découverts dans une île danoise, où ils décoraient, avec d'autres objets précieux, la sépulture d'un guerrier. Les sujets représentent Priam demandant le corps d'Hector à Achille et le mythe de Philoctète, d'abord blessé par un serpent, puis sollicité par Ulysse et par Diomède de se rendre devant Troie. L'auteur de ces chefs-d'œuvre, Cheirisophos, les a signés l'un et l'autre ; deux graffites nous apprennent que leur premier possesseur s'appelait *Silius*. Ce Silius est peut-être le légat de Germanie (14-21 de notre ère) qui, suivant un usage noté par Tacite, a pu faire cadeau de cette paire de coupes à un ambassadeur ou au chef d'une tribu germanique du littoral.

M. Henri Goelzer donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. Paul Girard.

SÉANCE DU 13 JUILLET 1923

M. le Ministre de l'Instruction publique invite l'Académie à procéder à la désignation de deux candidats à la chaire de paléographie vacante à l'École nationale des Chartes. Il fait savoir que le Conseil de perfectionnement et l'assemblée des professeurs proposent : en 1re ligne, M. Alain de Boüard, par 11 voix contre 2 à M. Philippe Lauer ; et en 2e ligne, M. Henri Waquet, par 9 voix contre 4 à M. Philippe Lauer. La désignation sera faite dans la prochaine séance.

Le R. P. Delattre fait connaître, ainsi qu'il suit, les circonstances et la valeur des découvertes archéologiques annoncées dans le télégramme dont l'Académie a eu connaissance.

Saint-Louis de Carthage, le 1er juillet.

« Depuis le début du mois d'avril j'ai entrepris des sondages dans le flanc de la colline qui précède Sainte-Monique et sur laquelle j'ai exploré la nécropole des Rabs, des prêtres et prêtresses de Carthage. »

Digitized by Google

« Pendant des semaines, mes sondages ne me donnèrent rien d'intéressant. Il y avait de quoi se décourager. Mais la semaine dernière, j'indiquai au hasard un point voisin de l'arête du plateau près d'un affleurement d'une construction. La pioche des ouvriers ne tarda pas à rencontrer un dépôt de figurines carthaginoises placées pêle-mêle. Ce sont pour la plupart des brûle-parfums en forme de tête coiffée de la stéphané. Les plus grands ont 0m,28 de hauteur. Il y en a qui conservent des traces de peinture et de dorure. En comptant ceux qui sont représentés par des fragments, il y en avait bien une soixantaine. De plus nous avons trouvé deux larges bustes sans tête, et deux grandes têtes entourées du voile arrondi et concave large de 0m,32. Ces dernières me paraissent représenter Tanit. »

SÉANCE DU 20 JUILLET 1923

Le Président rappelle à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver en la personne de M. Bouché-Leclercq, décédé le 17 juillet.

M. Alexandre de Laborde, au nom de la Commission de la fondation Piot, propose d'allouer une subvention de 1.500 francs au R. P. Delattre, pour lui permettre d'augmenter la main-d'œuvre occupée aux fouilles de Carthage.

M. Théophile Homolle termine la lecture de son mémoire sur la révolution de Delphes d'après un passage de la Politique d'Aristote (V, 3, 3.).

SÉANCE DU 27 JUILLET 1923

Le Ministre de l'Instruction publique consulte l'Académie relativement à la désignation que M. le Gouverneur Général de l'Algérie se propose de faire de M. Albertini, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, comme Directeur des Antiquités. La Compagnie, à l'unanimité, émet un avis favorable au choix de M. Albertini pour ce poste.

A propos de la correspondance, M. Paul Pelliot porte à la connaissance de l'Académie qu'en 1922 un parti de Chinois, en quête de trésors, a fouillé la tombe de l'empereur Tao-tsong des Leao, mort en 1101 ; cette tombe se trouve dans la Mongolie orientale, aux confins de la Mandchourie. Au cours des travaux, les fouilleurs ont mis au jour deux stèles en chinois et deux en *k'i-tan*. L'écriture *k'i-tan*, écriture nationale des Leao, n'était connue jusqu'ici que par cinq caractères transmis dans un ouvrage chinois relatif à l'histoire de l'écriture. — M. Pelliot signale en outre quelques trouvailles importantes relatives à l'histoire du manichéisme chinois :

1° Un long manuscrit, rapporté au British Museum par Sir Aurel Stein, contient un certain nombre d'hymnes manichéennes, la plupart traduites, mais parfois aussi transcrites phonétiquement en chinois, ce qui permettra peut-être de les rétablir sous la forme iranienne originale.

2° Également dans les manuscrits Stein, le Dr Lionel Giles a trouvé tout récemment le début d'un manuel manichéen, traduit ou adapté en chinois en 731 ; le manuscrit est lui-même du VIIIe siècle. C'est là le commencement du même manuscrit dont M. Pelliot a rapporté à Paris la suite, traduite par Édouard Chavannes et par lui en 1913, dans le *Journal Asiatique*. Le début retrouvé récemment porte sur la biographie de Mâni, sur ses portraits, sur ses sept grands ouvrages dont les titres sont énumérés en transcription phonétique et en traduction chinoise, sur les cinq

Digitized by Google

degrés de la hiérarchie manichéenne qui sont indiqués, eux aussi, en transcription et en traduction.

3° Un texte chinois de la première moitié du XVIIe siècle montre qu'à cette époque, où nous croyions le manichéisme éteint dans le monde entier depuis longtemps, il y avait encore sur la côte du Foukien, dans le voisinage de Ts'inan-tcheou, qui est la Zaitun des voyageurs médiévaux, des groupes manichéens et une tradition relative à la vie du Mâni.

M. Casanova fait une lecture sur un manuscrit arabe, récemment découvert en Égypte dans les fouilles entreprises à Edfou par l'Institut français d'archéologie orientale. Ce manuscrit, daté de la fin du IXe siècle, est écrit sur papyrus. Jusqu'ici on ne connaissait de cette matière que des feuilles isolées ou des rouleaux ; cette fois, c'est tout un livre dont il reste 106 pages généralement bien conservées. Le copiste les a découpées dans des pièces de chancellerie dont il a utilisé les blancs et dont il a laissé subsister quelques lignes. L'écriture du manuscrit est fort curieuse et du plus haut intérêt pour la paléographie arabe.

Le texte contient un certain nombre de traditions remontant au prophète Mohammed ou à ses disciples. Les premières traitent des généalogies arabes et des vertus du silence : elles sont tirées d'une vaste compilation dont on ne connaissait rien jusqu'ici. L'auteur, Hn Wahb, vivait en Égypte au VIIIe siècle ; on ne possédait rien de lui. Dans l'histoire de la littérature des traditions musulmanes, cet ouvrage nous apporte un élément de transition qui nous permettra de mieux connaître leur formation et leur évolution.

M. Franz Cumont communique un rapport du commandant Eugène Renard sur les résultats des fouilles de Sâlihîyeh, l'ancienne Doura sur l'Euphrate. Il exprime, en terminant, le désir que M. le commandant Renard reçoive une mission du Ministère de la Guerre lui permettant de prendre part à la continuation des fouilles.

SÉANCE DU 3 AOUT 1923

Lecture est donnée d'une lettre de M. Ph. Negris, d'Athènes, qui informe M. le Président que la Grèce a décidé la publication du Corpus des Mosaïques de la Grece. Une commission a été désignée, qui a pour président M. Ph. Negris et pour secrétaire M. Ch. Picard, directeur de l'École française d'Athènes ; une somme de cent mille drachmes est assurée à la publication.

M. le Président présente le volume des *Monuments Piot* (1921-1922) destiné à commémorer le centenaire de Champolliom.

Le P. Destrez expose le fonctionnement de la *pecia* dans les manuscrits du moyen âge. Un certain nombre de moines écrivent sous la dictée d'un même lecteur, qui a sous les yeux un texte choisi et corrigé. Ce système primitif permettait la multiplication et la correction des manuscrits. Les copistes séculiers qui évoluent autour des universités médiévales sont trop individualistes pour se plier à un pareil régime ; pour faire face à ce nouvel état social, on invente à l'Université de Paris, au milieu du XIIIe siècle, un régime si pratique qu'il gagne peu à peu toutes les Universités.

Une première copie officielle de l'ouvrage que l'on veut mettre en circulation, soigneusement corrigée par une commission universitaire, est faite sur des cahiers de quatre feuillets laissés indépendants les uns des autres. Chacun de ces cahiers est composé d'une peau de mouton pliée en quatre, c'est-à-dire d'une pièce, *pecia* ; par extension, ce cahier de quatre feuillets est lui-même appelé pièce, *pecia*. Grâce à

Digitized by Google

ces pièces, que les copistes empruntent l'un après l'autre, l'espace de temps qui eût été nécessaire à un seul copiste pour faire une seule copie devient suffisant dans le cas d'un ouvrage qui comprend 57 pièces, pour qu'une cinquantaine de scribes puissent opérer chacun leur transcription sur un texte soigneusement corrigé.

Les copistes, étant payés d'après le nombre de pièces copiées (et les expressions *travailler aux pièces, être payé aux pièces* ont probablement pris naissance dans le milieu universitaire parisien), avaient soin de noter en marge le numéro de la pièce qu'ils copiaient ; d'ailleurs la nécessité où ils étaient, après avoir terminé la copie d'une pièce, d'aller chez le libraire chercher la pièce suivante, a amené des changements dans l'écriture des manuscrits dus à ce fait que le copiste, en se remettant au travail, taillait sa plume et remettait de l'encre dans son encrier. Les manuscrits où l'on retrouve ces variations à des intervalles sensiblement égaux correspondant aux pièces, ont été copiés sur l'exemplaire officiel corrigé par les soins de l'Université.

Après avoir étudié le fonctionnement de ce système qui avait échappé jusqu'à ce jour à l'attention des médiévistes, le P. Destrez montre quel nouveau champ de recherches cette découverte offre aux travailleurs. A l'aide des 72 manuscrits portant des indications de pièces qu'il a retrouvés, il indique quels services cette découverte rendra aux études de critique textuelle et il expose en terminant dans quel sens devront être orientées les recherches ultérieures.

M. Bernard Haussoullier présente un rapport sur un lot d'inscriptions grecques de Syrie qui ont été communiquées à l'Académie par M. Virolleaud, Directeur du service des antiquités (lettre du 24 mars 1923). De ces neuf textes, qui ne sont pas tous inédits, le plus intéressant est une dédicace en l'honneur de Bérénice, fille de Ptolémée X, qui a été découverte en 1923 à Beyrouth dans un mur en démolition, mais qui provient en réalité de Chypre, où Waddington l'avait copiée en 1862 (Le Bas-Waddington, n° 2784). On sait que Bérénice et son père ont passé à Chypre la plus grande partie de leur règne.

SÉANCE DU 10 AOUT 1923

M. Seymour de Ricci fait une communication sur le calice de Suger, précieux vase antique autrefois conservé dans le Trésor de l'Abbaye de Saint-Denis, puis au Cabinet des Médailles, actuellement dans la collection Widener à Philadelphie.

A propos de l'excellente édition, en latin et en français, donnée par M. P. Champion du procès de condamnation de Jeanne d'Arc, M. Salomon Reinach montre qu'il reste fort à faire pour l'interprétation de passages difficiles. Cela tient surtout à ce que le procès-verbal qui nous est parvenu est un résumé, où beaucoup de questions posées à Jeanne sont omises, alors qu'on a fait un bloc de ses réponses. En restituant le questionnaire intégral, on arrive à éclairer des textes obscurs, par exemple celui où Jeanne dit n'avoir *pas* jeûné la veille de sa première vision. Cette réponse était motivée par une question dont l'objet secret était de faire soupçonner que Jeanne, épuisée d'inanition, avait été victime d'une hallucination de la faim. M. S. Reinach se réserve de compléter ses observations dans une séance ultérieure.

SÉANCE DU 17 AOUT 1923

M. de Kerguezec, sénateur des Côtes-du-Nord et maire de Tréguier, prie l'Académie de se faire représenter aux fêtes du Centenaire de Renan qui seront célébrées à Tréguier le 2 septembre, sous la présidence de M. Poincaré.

Digitized by Google

L'Académie désigne pour délégué M. René Dussaud, qui accepte et prendra la parole au nom de la Compagnie.

M. Paul Durrieu fait une communication sur *Jean Colombe, peintre enlumineur de Bourges au* XV*e siècle.*

M. Salomon Reinach termine ses observations sur le texte du procès de condamnation de Jeanne d'Arc.

Les questions posées par le tribunal répondent souvent à un intérêt de doctrine théologique : telles sont celles qui concernent la clarté qui accompagnait les visions de Jeanne. Celle-ci dit une fois que cette clarté ne venait pas tout entière sur elle, mais qu'elle était répandue tout alentour, ce qu'on a généralement mal compris en croyant qu'elle se moquait d'un de ses juges auquel elle aurait dit que « toute lumière n'était pas pour lui. » M. Reinach estime que le long examen subi par Jeanne à Poitiers, alors qu'elle demeurait chez l'avocat général du roi, lui a permis de connaître certains moyens de défense dont elle a fait usage à Rouen pour écarter les questions non pertinentes. Il montre aussi, par les témoignages mêmes de Jeanne, que cet examen de Poitiers a été très laborieux, qu'elle s'est heurtée à beaucoup de mauvais vouloir et que l'intervention du roi y a seule mis fin. Passant aux informations dont disposaient les juges de Rouen, il estime qu'ils durent être renseignés en partie par des gens du parti français, hostiles à Jeanne, qui passèrent au parti anglais entre 1429 et 1431. Il est question de ces transfuges dans une admonition ue à l'accusée par l'archidiacre d'Évreux.

SÉANCE DU 24 AOUT 1923

M. Joseph Loth fait une communication sur un surnom du dieu Mars des Gaulois : Olloudios.

M. Emile Espérandieu lit une note sur l'aqueduc romain connu sous le nom de Pont du Gard et son utilisation, au moyen âge, pour le passage d'une rive à l'autre du Gardon. D'après l'historien Ménard, on aurait, au commencement du XVII*e* siècle, échancré les piles des arches du second rang et, de la sorte, créé un chemin pour les piétons et les animaux de bât. M. Espérandieu démontre, par la production de nouveaux documents, que cette dégradation est bien plus ancienne. Elle existait déjà en 1557 et il se peut qu'on doive la dater des dernières années du XIV*e* siècle. En 1699, les États de Languedoc s'inquiétèrent du danger que courait le vieux monument et chargèrent deux architectes, Laurens et Daviler, de l'établissement d'un projet de restauration. L'année suivante, on rempiéta, mais seulement de façon partielle, les piles échancrées, et la voie, jusque-là creusée à 1m,30 de profondeur dans l'entrados de la voûte, fut établie sur ses encorbellements. En 1743, un nouveau pont fut construit contre l'aqueduc. Les piles furent alors totalement rempiétées et les encorbellements disparurent.

M. Salomon Reinach montre l'importance des copies, même médiocres ou mauvaises, de tableaux flamands du XV*e* siècle, pour reconstituer des œuvres que les incendies ou les naufrages ont anéanties. Ces copies sont surtout utiles quand il en subsiste un assez grand nombre, témoignant de la célébrité d'un original et permettant de l'entrevoir par comparaison. M. Reinach prend pour exemple une *Descente de la croix* dont il présente dix copies, neuf panneaux et une tapisserie, qui impliquent l'existence d'un beau panneau perdu de Rogier. A l'époque de Quentin Massys, la composition du maître de Tournai fut un peu modifiée et modernisée ; l'original de cette adaptation, récemment découvert en Espagne, appartient à la

Digitized by Google

collection de M. Lazaro, à Madrid. L'histoire de la sculpture grecque du ve au IIIe siècle avant notre ère offre, ajoute M. Reinach, plus d'un exemple de semblables adaptations, où les motifs subsistent, tandis que le style et le mode d'expression s'accommodent aux variations du goût.

SÉANCE DU 31 AOUT 1923

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. le comte Bégouen, en date de Toulouse, le 28 août, qui est ainsi conçue :

Monsieur le Président,

Je crois devoir vous signaler sans tarder la belle découverte préhistorique faite dans une grotte inconnue jusqu'à ce jour par un de mes élèves, M. Norbert Casteret.

D'après mes conseils il profitait de ses vacances pour explorer les grottes de la région et il avait attiré mon attention sur une rivière souterraine, d'exploration très difficile, débouchant au lieu dit : « la Hountaou » (la Fontaine), dans la commune de Montespan (Haute-Garonne). Avec beaucoup d'audace, étant obligé de se mettre à l'eau et même de plonger sous une voûte mouillante, il parvint, le 23 août dernier, en compagnie de son ami M. Henri Godin, à explorer complètement cette grotte et à y découvrir, à 100 mètres environ de la sortie de l'eau, une galerie sèche, dont les parois sont recouvertes de gravures profondément incisées. Il y a également quelques traces de peintures. On y trouve aussi des modelages en argile analogues à ceux que nous avons découverts, mes fils et moi, en 1912, dans la caverne du Tuc d'Audoubert et dont j'ai eu l'honneur d'entretenir l'Académie.

Ceux qu'a découverts, à la Hountaou, M. Norbert Casteret sont moins beaux, moins bien conservés, mais plus variés et plus grands, certains mesurant plus d'un mètre cinquante. Ils représentent : un ourson sans tête et n'en ayant jamais eu, deux félins (?), trois chevaux. Certaines parties ont été gâtées par des ruissellements d'eau ; d'autres sont recouvertes d'un peu de calcite. Les corps de ces animaux sont criblés de profonds coups de sagaies. Comme au Tuc on voit les endroits où fut prise l'argile et on remarque des boules préparées pour le modelage.

Immédiatement prévenu par M. Carteret je me suis rendu sur les lieux avec M. l'abbé Breuil. Malheureusement mon état de santé ne m'a pas permis de plonger dans l'eau glacée tandis que, plus énergique et plus jeune, M. l'abbé Breuil pénétrait sous terre à la suite des hardis explorateurs et de M. Cazedessus, instituteur. Ce dernier a commencé des travaux d'aménagement qui rendront l'accès de cette grotte moins dangereux et moins difficile.

Lorsque nous aurons pu mieux étudier cette curieuse caverne et prendre des photographies, je me ferai un devoir de communiquer à l'Académie le résultat de nos recherches et de nos observations sur cette découverte dont cette simple note indique déjà l'importance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Comte Begouen, chargé du cours d'archéologie préhistorique.

M. Antoine Thomas commente la tirade 18 de l'ancien poème provençal sur sainte Foix d'Agen, découvert et publié en 1902 par M. J. Leite de Vasconcellos, correspondant de l'Institut. Il insiste particulièrement sur le mot *mazz*, où il avait proposé, dès 1903, de voir le nominatif singulier du mot *maçon*, pris au sens figuré de « machi-

Digitized by Google

nateur ». Il communique un texte inédit du XIIe siècle, emprunté au cartulaire de l'abbaye de Bonlieu (Creuse), qui offre un exemple au sens propre de « maçon », de ce nominatif dont l'existence, désormais bien établie, correspond à celle de *compain* et *gars*, à côté de *compagnon* et *garçon*. En terminant, il indique l'état actuel de la science étymologique en ce qui concerne l'origine du mot *maçon*.

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 1923

M. Gustave Fougères fait une lecture sur *Socrate critique d'art*. Le Président propose de faire choix de cette communication pour la séance publique de novembre.

M. O. Tafrali, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie), communique les résultats de son exploration archéologique à Baltchic, port roumain sur le littoral de la mer Noire. Cette localité doit être définitivement identifiée à l'antique Dionysopolis. Quant à son prétendu nom de Krounoi, les témoignages anciens ne sont pas toujours d'accord.

Dans le voisinage de l'église « La Trinité », on a trouvé quelques vestiges des anciens murs de l'acropole de Dionysopolis, dont M. Tafrali a pu déterminer le tracé. Dans le même endroit on a découvert, il y a une vingtaine d'années, un assez grand nombre d'inscriptions grecques, contenant des décrets du démos dionysopolitain. La plus importante date du Ier siècle avant J.-C. et nous révèle les ambassades d'Akornion à la cour du roi dace Bérébiste et auprès de Cn. Pompée.

A la place « Reine-Marie » on a mis au jour un intéressant mausolée, renfermant trois corps incinérés et plusieurs objets en bronze et en terre cuite, entre autres une curieuse trousse d'instruments de chirurgie. Une inscription sur un fragment de sarcophage nous en donne la date. Le mausolée a été érigé par Théodoros fils de Démétrios et ses amis sous le règne de Caracalla. Parmi les objets trouvés à Dionysopolis, on remarque une statuette en terre cuite d'Osiris, dont on connaît la parenté avec Dionysos. Un passage de l'auteur byzantin Cédrénus dit : « Dionysos s'appelle chez les Égyptiens Osiris. »

M. Salomon Reinach lit un mémoire sur le satrape persan Datames, dont Cornelius Nepos a écrit la vie, mais dont les autres historiens antiques ont très peu parlé. Il essaie de montrer que Nepos avait sous les yeux la grande histoire de la Perse par Dinon de Colophon, aujourd'hui perdue, mais qu'avec le manque d'esprit historique qui le caractérise, il n'a guère emprunté à son guide que des faits et des anecdotes sans intérêt. Le satrape révolté contre le Grand Roi, après l'avoir fidèlement servi, qui se taille un grand royaume entre deux mers et ne succombe qu'à la trahison, peut cependant être replacé dans son milieu politique, dont le trait dominant, quarante ans avant la conquête de l'Asie par Alexandre, est l'extrême faiblesse du pouvoir central.

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 1923

M. Paul Monceaux communique une note du R. P. Delattre sur une cachette de figurines de Déméter et de brûle-parfums votifs découverts par lui à Carthage.

M. O. Tafrali, professeur à l'Université de Jassy, donne lecture d'un mémoire sur le trésor byzantin et romain du monastère de Poutna (Roumanie).

Digitized by Google

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 1923

M. Serge Oldenburg, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Russie, demande au nom de la Compagnie la reprise des relations scientifiques d'avant-guerre.

M. René Cagnat communique à l'Académie, de la part de M. Diakovitch, directeur du Musée de Philippopoli (Bulgarie), le texte d'un diplôme militaire trouvé dans les environs de cette ville.

Le R. P. Scheil, au nom de M. Henri Gautier, inspecteur en chef du Service des Antiquités d'Égypte, donne lecture d'une note relative à la découverte récente d'une stèle trilingue ptolémaïque.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1923

M. Picard, directeur de l'Ecole française d'Athènes, communique, en accompagnant son exposé de documents et de photographies, les principaux résultats des fouilles pratiquées par l'École d'Athènes, dans le premier semestre de 1923, en Attique, à Delphes, Délos, Thasos et Philippes (Macédoine).

Les découvertes ont été, comme les années précédentes, nombreuses et intéressantes. C'est ainsi qu'à *Delphes* a pu être complétée l'étude de la *Tholos* de Marmaria, du Trésor des Athéniens ; la fouille du Portique du théâtre a livré des inscriptions de valeur ; près de là, un nouveau sanctuaire archaïque, l'Hermeion, a été exploré. A *Délos*, on a trouvé la seconde tombe des Hyperboréennes, reclassé les monuments de l'Artémision, identifié des sanctuaires nouveaux hors de la ville. A *Thasos*, l'École d'Athènes complète peu à peu la fouille de l'Agora, flanquée à ses angles N.-E. et S.-O. de sanctuaires archaïques, dont l'un a livré déjà des textes curieux sur le commerce des vins au ve siècle avant J.-C. et dont l'autre (N.-E.) est reconnu pour le temenos de Zeus Agoraios. On a poursuivi par ailleurs les recherches au Dionysion, où a été exhumé un grand monument choragique en forme de temple, jadis décoré de neuf statues, en partie retrouvées. Des inscriptions de ce précieux monument nous renseignent sur la vie artistique et littéraire de l'île au IIIe siècle avant J.-C. A *Philippes* enfin, on a trouvé un lieu de culte de Némésis, près du théâtre, et l'emplacement des portiques de l'Agora latine, avec un temple à Hermès-Mercurius. La basilique voisine révèle un plan curieux, qui s'est transmis à l'architecture romane.

M. Picard réserve le compte rendu des travaux encore en cours, en Béotie, à Samothrace, en Crète.

M. Théodore Reinach étudie deux vers des *Perses* d'Eschyle où l'on avait cru voir jusqu'à présent la mention du Bosphore (canal de Constantinople), qui aurait été, comme l'Hellespont, couvert d'un plancher et franchi par l'armée de Xerxès. Il montre que, en réalité, Eschyle ne connaît de pont de Xerxès que sur l'Hellespont (détroit des Dardanelles), par où, en effet, a passé le gros de l'armée perse ; le pont du Bosphore était l'œuvre de Darius et ne fut pas utilisé par Xerxès.

Bosphoros doit s'écrire par un B minuscule, et signifie simplement un détroit très resserré, assez étranglé pour être franchi à la nage par un bœuf, ce qui convient parfaitement à la partie la plus étroite des Dardanelles. C'est dans le même sens que le canal de Panticapée ou de Kertch a été également désigné par le nom de Bosphore.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Peintures du Musée de Cluny.

A différentes reprises, au cours de ces dernières années, des archéologues et des amateurs d'art se sont inquiétés de savoir ce qu'étaient devenus certains tableaux qui figurent au Catalogue du Musée de Cluny (édition de 1883) et qui cependant ne sont plus exposés dans les salles. Plusieurs de ces peintures présentant un intérêt historique ou artistique, il importe que les curieux sachent où elles se trouvent. Des recherches entreprises en 1917 ont permis d'établir un répertoire complet de ces tableaux, avec l'histoire de leur sortie et de leurs affectations dernières.

En 1890, M. Darcel, directeur du Musée de Cluny, dressait une liste de trente-neuf tableaux qui lui semblaient devoir trouver leur place normale au Musée du Louvre plutôt qu'au Musée de Cluny ; M. Darcel mourait en 1893, avant d'avoir réalisé ce projet de transfert. Son successeur, M. Saglio, reprenant l'affaire en décembre 1895, soumettait à M. le Ministre une proposition d'envoyer en dépôt au Musée du Louvre un lot de cinquante-quatre tableaux, dont quarante-six figuraient au Catalogue de Cluny, et dont les huit derniers se trouvaient dans les salles ou les réserves, sans numéros d'inventaire ni de catalogue.

Sur autorisation de M. le Directeur des Beaux-Arts, le transfert s'effectua le 12 février 1896.

Deux arrêtés ministériels, en dates du 27 mars et du 2 décembre 1896, régularisaient la situation, autorisant l'Administration des Beaux-Arts à répartir les susdits tableaux entre le Louvre et les Musées départementaux.

Vingt-sept tableaux se trouvèrent ainsi attribués aux musées nationaux ; plusieurs d'entre eux n'ayant pu être exposés, le Musée de Cluny réclama en 1907 la restitution de l'un d'eux (Vénus et l'Amour, Ecole de Fontainebleau). Ainsi se trouve réduite à vingt-six numéros la liste des tableaux sortis du Musée de Cluny pour être affectés au Louvre et au Château de Versailles :

Numéros du Catalogue de Cluny	Auteurs	Sujets	Attributions
—	—	—	—
1667	Lorenzo Monaco	Jésus au Mont des Oliviers	Louvre
1668	École florentine, xve s.	La Vierge et l'Enfant	—
1679	Le Roi René	Marie-Madeleine à Marseille	—
1688 et 1689	Israël van Meckenen (?)	Histoire de Ste Ursule	—
1694	École allemande, xve s.	Jésus au milieu des docteurs	—
1702	École florentine, xve s.	Saint François d'Assise	—
1719	Italie, xvie s.	La Vierge et l'Enfant	—
1721	École flamande, xvie s.	Légende de St Jean et de St Jacques	—
1736	École allemande, xvie s.	Ste Catherine	—
1737	École flamande, xvie s.	Adoration des Mages	—
1744	École du Primatice	Lever d'une dame	—
1745	École de Clouet	Charles-Quint	—
1748	École flamande, xviie s.	Portrait et fondation d'une abbaye	—

Digitized by Google

Numéros du Catalogue de Cluny	Auteurs	Sujets	Attributions
—	—	—	—
1750	École française, XVIIe s.	Pan, Musée, Amphion et Marsyas	Louvre
1753	École italienne, XVIe s.	Incrédulité de St Thomas	—
1754	—	Résurrection	—
1757	École française	Mme de Chateaubriand	Versailles
1762	—	La Vierge et l'Enfant	Louvre
1764	— XVIIe s.	Les Réformateurs	—
1766	—	Catinat	—
1773	—	Henriette d'Entraigues	Versailles
1789	—	Antoine de Beaurain	Louvre
1790	—	Madame de Beaurain	—
sans n^os	École flamande, XVIIIe s.	Deux saints	—
—	École flamande, XVIIIe s.	La Visitation et la Naissance de la Vierge	—

En vertu des mêmes arrêtés, l'Administration des Beaux-Arts répartissait entre des musées provinciaux les tableaux non recueillis par les Musées nationaux; enfin, le 14 juin 1907 et le 21 juillet 1911, deux décrets autorisaient l'envoi en dépôt de quelques autres peintures, non exposables au Musée de Cluny. L'ensemble de ces envois à des musées divers constitue un total de trente-et-un tableaux, dont vingt-cinq inscrits au catalogue de 1883, et six trouvés en 1904 sans numéros de catalogue ni d'inventaire.

1695	École française	Croix vivante	Beaune
1696	École slave	SS. adorant le crucifix	Lille
1697	—	St Jean et deux SS. Évêques	Lille
1700	École florentine, XVe s.	La Vierge et l'Enfant	Avignon
1715	Italie	Portrait de Doge	Perpignan
1716	École flamande, XVe s.	Christ à la colonne	Albi
1717	École flamande, XVIe s.	Légende de Ste Catherine	Angoulême
1724	—	La Visitation	Béziers
1726	—	La Vierge et l'Enfant	Azay-le-Rideau
1727	—	La Vierge et l'Enfant	Abbeville
1729	—	Descente de Croix	Arras
1733	—	Portement de croix	Angers
1734	—	Deux scènes de la Passion	Beaune
1735	—	— —	Beaune
1738	École allemande, XVIe s.	Portement de croix	Valogne
1740	École italienne, XVIe s.	La Vierge et l'Enfant	Vendôme
1742	École flamande, XVIe s.	Juifs enlevant les vases sacrés. Autodafé	Chartres
1749	—	L'Annonciation	Aix
1752	École italienne, XVIe s.	Pilate se lavant les mains	Clamecy
1756	École française	Un saint	Cognac
1761	—	Le chef de Ste Marthe	Azay (en 1907)
1763	École française, XVIIe s.	Un évêque mitré	Angers (en 1911)
1774	Abraham Bosse (copie)	Les Vierges folles	Arts décoratifs (1911)
1775	École flamande, XVIIe s.	Visite à une communauté	Le Havre
1785	École française XVIIe s.	Plafond peint (rue Serpente)	Arts décoratifs 1911
sans n^os	— XVIIIe s.	L'Ange gardien	Bar-le-Duc
—	—	Le Saint-Sacrement	Cette
—	École flamande, XVIIe s.	Paysage	Auch
—	—	Le Christ au Mont des Oliviers	Bailleul
—	—	Jésus devant Pilate	Beaune
—	—	Résurrection	Beaune

Edmond Haraucourt,
Directeur du Musée de Cluny.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

LE CHANOINE U. CHEVALIER

Mort à Romans (Drôme), le 28 octobre 1923, à l'âge de 82 ans, le chanoine Cyr-Ulysse-Joseph Chevalier fut un des plus grands savants de son temps, le prince incontesté de la bibliographie depuis la mort de Léopold Delisle et de Georges Picot. Il avait succédé en 1912 à Saglio comme membre libre de l'Académie des Inscriptions. Travaillant presque toujours à Romans, entouré de dévoués auxiliaires, il produisit, à côté de nombreux mémoires originaux, des ouvrages de référence incomparables qui ont leur place depuis longtemps dans toutes les bibliothèques : *Répertoire des sources historiques du Moyen-Age* (*Bio-bibliographie*, 2 éd.; *Topo-bibliographie*); *Repertorium Hymnologicum*, avec suppléments; *Regeste dauphinois* (inachevé); *Gallia Christiana novissima* (à la suite de J.-H. Albanès). Parmi ses mémoires, il faut rappeler ceux qu'il consacra à l'abjuration forcée de Jeanne d'Arc, chef-d'œuvre de netteté et de bon sens, ainsi qu'à la relique frauduleuse du Saint-Suaire de Turin (cf. *Rev.*, 1900, II, p. 474) et à la légende de Notre-Dame de Lorette (*ibid.*, 1906, II, p. 460). Pas plus que Tillemont, dont il évoque le souvenir, Chevalier n'admettait les mensonges pieux; il sut combattre, à visage découvert, pour la vérité historique.

Né à Rambouillet en 1841, ordonné prêtre à Romans en 1867, Chevalier était chanoine d'honneur de quinze diocèses et correspondant de sept grandes académies. Il enseigna quelque temps l'histoire religieuse à la Faculté catholique de Lyon.

Chevalier était très lié avec Léopold Delisle; après la mort de ce dernier, il publia les lettres scientifiques qu'il avait reçues de lui; elles donnent une haute idée de l'un et de l'autre (cf. *Rev.*, 1912, II, p. 318).

Me sera-t-il permis d'ajouter que j'ai toujours admiré l'abbé Chevalier comme un grand maître et qu'il m'a rendu mon admiration en bienveillance?

S. R.

EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS

L'archéologie française et l'Ecole des Chartes ont fait une grande perte en Eugène Lefèvre-Pontalis, mort subitement, le 2 novembre 1923, à l'âge de 61 ans. Brillant élève de Robert de Lasteyrie et, pendant de longues années, son suppléant dans la chaire de l'Ecole des Chartes, Lefèvre-Pontalis s'était dévoué tant à ses auditeurs qu'à la Société française d'Archéologie, dont il dirigeait, avec un zèle infatigable, les excursions et les Congrès. C'est à lui qu'on doit le relèvement de cette vieille Société, tombée très bas après la mort de Palustre, et celle de son organe le *Bulletin monumental*, qui est redevenu excellent. Comme on l'a dit avec raison, il y avait en Lefèvre-Pontalis quelque chose d'un apôtre; la chaleur de son enthousiasme pour notre vieille architecture était vraiment communicative.

Digitized by Google

On a de lui plusieurs livres et mémoires importants sur l'architecture religieuse dans le diocèse de Soissons, l'église de Saint-Germain-des-Prés et beaucoup d'autres monuments, notamment l'église de Morienval, dont il fut le premier à signaler l'intérêt pour les origines de l'architecture ogivale. Personne n'a connu la France mieux que lui, pour l'avoir visitée dans tous les sens avec album et appareil photographique. Membre résidant de la Société des Antiquaires, il était, depuis quelques années, candidat à l'Académie des Inscriptions, où sa place était marquée, surtout depuis la mort de son maître Lasteyrie, qui aurait dû, d'ailleurs, s'employer à l'y introduire, mais se contenta de le louer[1].

S. R.

HENRI DE LA VILLE DE MIRMONT

Né à Bordeaux en 1858, élève de l'Ecole Normale en 1876, ce savant, à la fois helléniste et latiniste, a enseigné pendant toute sa carrière à l'Université de Bordeaux ; il dirigea aussi, à la mairie de cette ville, le service de l'Instruction publique. On lui doit des éditions, traductions et commentaires des *Argonautiques*, de plusieurs discours de Cicéron, de la *Moselle* d'Ausone ; il a publié un petit manuel de mythologie devenu classique. C'était un homme érudit et d'un goût très fin. Il est mort dans sa ville natale, le 28 août 1923.

S. R.

MAURICE PÉZARD

Ancien élève de l'Ecole du Louvre, membre de la Délégation scientifique en Perse (1909-1912), chargé d'une mission sur le golfe persique (1914), puis des fouilles de Kadesh (1921-22), enfin attaché libre et chargé de conférences au Louvre (1921-23), Pézard est mort à Mont-July, commune de Cézeyriat (Ain), le 6 octobre 1923, âgé seulement de 47 ans. C'est une perte sérieuse pour les études d'archéologie orientale. L'ouvrage principal de Pézard, publié en 1920, est intitulé : *La céramique archaïque de l'Islam et ses origines* (Leroux, Paris, avec 52 planches). On lui doit aussi une partie du tome XII et le tome XV des *Mémoires de la Délégation en Perse* (intailles susiennes, Rhagès, mission à Bender Bouchir) et le catalogue, publié en collaboration avec M. Pottier, des antiquités de la Susiane au Louvre (Paris, 1913). Tout récemment, dans les *Monuments Piot* (t. XXV, 1921-2), il a donné un intéressant mémoire sur une stèle nouvelle de Séti Ier[2].

S. R.

SIR HENRY HOWORTH

Né à Lisbonne en 1842, d'une famille d'industriels du Lancashire, cet érudit presque universel est mort à Londres au mois de juillet 1923. Jusqu'à la fin il avait conservé cette étonnante curiosité d'esprit qui se manifesta, au cours d'une longue carrière, dans les domaines les plus divers, politique, géologie, archéologie, exégèse, histoire de l'Orient, histoire de l'art. Il appartenait à la *Royal Society*, à la *Society of Antiquaries* et à beaucoup d'autres sociétés savantes où il exerçait

---

[1] Voir la notice détaillée de M. Aubert dans le *Bulletin monumental*, 1923, p. 249.

[2] Nombreux articles sur les antiquités orientales dans le *Recueil de Travaux*, la *Revue d'Assyriologie*, l'*Art décoratif*, etc.

Digitized by Google

son activité ; il était *trustee* du Musée Britannique et de la *National Gallery* ; en 1886, 1892 et 1895 il avait été élu député aux Communes. Sir Henry laisse une importante collection de tableaux, dont M. Borenius prépare le catalogue en vue d'une vente prochaine[1]. Dans une lettre au *Times*, publiée le 22 juin 1923, il proposait de former un Musée de copies anciennes et de répliques de tableaux célèbres, estimant avec raison que ces éléments d'information sont trop négligés. Il avait lui-même plusieurs anciennes copies de peintures excellentes dues à Sebastiano del Piombo, Titien et Rembrandt. — C'est comme géologue que Sir Henry émit les idées les plus originales ; il rejetait la doctrine de Lyell sur les changements lents, refusait d'attribuer aux glaciers quaternaires toutes les modifications du sol et tous les transports qu'on explique par leur extension et, bien qu'admettant cette extension à l'époque dite *glaciaire*, revenait à l'hypothèse de phénomènes diluviens et catastrophiques. Je crois que les géologues de profession n'ont pas généralement admis cette manière de voir.

Sir Henry fut un des hommes les plus agréables de son temps ; il eut beaucoup d'amis et (j'en ai su quelque chose) sut répondre à l'amitié par l'amitié [2].

S. R.

LE CHANOINE LE MENÉ

Mort à Vannes le 17 novembre 1923, dans sa 93e année, Le Mené appartenait depuis 1892 à la Société polymathique du Morbihan ; il en fut cinq fois président. De 1880 à 1909, il fut conservateur du Musée archéologique, dont il publia un catalogue. On a de lui quantité de mémoires et de notices insérées (1872-1914) dans le *Bulletin* de la Société ; ses études portèrent principalement sur l'histoire ecclésiastique du département [3].

S. R.

JACQUES SELIGMANN

Mort subitement à Paris, le 30 octobre 1923, à l'âge de 63 ans, Jacques Seligmann laisse une grande place vide dans le marché des antiquités et des œuvres d'art. Un amateur des plus compétents le qualifia naguère de « Napoléon de la brocante ». Il y avait, en effet, chez cet homme peu cultivé, qui s'était formé lui-même, un génie intuitif que l'on ne pouvait s'empêcher d'admirer. Il possédait, au plus haut degré, le sentiment de l'authenticité et de la qualité, qui ne s'acquiert par aucune étude livresque. « Vous autres, archéologues de cabinet et conservateurs de musées, me disait-il un jour, vous voyez moins d'objets en dix ans que nous autres (les antiquaires) en un mois, et vous les voyez souvent en photographie, sans les tenir à la main. Et puis, quand vous vous trompez, on n'en sait généralement rien, on fait le silence et tout est dit ; quand *nous* nous trompons, nous en portons aussitôt la peine. » Il eut l'idée amusante de développer ces idées justes dans

---

[1] Ce catalogue, non illustré, a été une déception. — 1924.

[2] *History of the Monguls*, 3 vol., 1876-1888 ; *The Mammoth and the Flood*, 1887 ; *The glacial nightmare*, 1893 ; *Ice or water*, 1905 ; *Views on the text of the Bible*, 1902 ; *Augustine the Missionary*, 1913 ; *The golden days of the early English Church*, 1916, etc. Voir le *Times* du 15 juillet 1923 et *Antiq. Journal*, oct. 1923.

[3] *Bull. de la Soc. polymathique*, 13 décembre 1923.

Digitized by Google

un livre dirigé contre les archéologues et les conservateurs. Je l'avais d'ailleurs exhorté à écrire ses mémoires, m'offrant à lui servir de sécrétaire. Il n'accepta pas ma proposition, mais je sais que, pendant les derniers temps de sa vie, à peu près retiré des affaires, il a noirci beaucoup de papier ; peut-être aurons-nous tôt ou tard quelques chapitres de l'ouvrage savoureux qu'il avait promis.

Seligmann débuta très humblement comme petit commis de l'expert Mannheim. Voyant que son chef faisait fortune, il eut l'idée de s'enrichir aussi ; mais ses débuts (il me les a racontés lui-même) furent fâcheux. Il employa ses premières et maigres économies à l'achat d'émaux de Limoges ; quand il voulut s'en défaire, on lui montra qu'ils étaient faux. Il comprit alors qu'il faut apprendre à semer avant de récolter. Il était à bonne école ; son éducation faite et ses talents naturels développés, il sut en tirer parti. Ses relations suivies avec les collectionneurs américains lui valurent la confiance et même l'amitié du plus ardent de tous, Pierpont Morgan ; une grande partie de l'admirable collection de cet amateur fut acquise de Seligmann et par son entremise. Parvenu lui-même à une large aisance, installé dans l'hôtel grandiose de Sagan, il garda pour lui des objets de premier ordre, entre autres des tableaux, dont il trafiquait moins volontiers que de meubles, de tapisseries et d'objets d'art ; ce que j'ai vu de sa collection personnelle est excellent.

Il y avait chez Seligmann une certaine rudesse, mal tempérée par les nécessités de sa profession ; elle n'était pas faite pour lui attirer des sympathies banales. Mais ceux qui aiment à chercher le métal pur dans sa gangue profitaient toujours de la conversation de ce grand connaisseur. Au risque d'être qualifié plusieurs fois d'ignare, on s'instruisait à causer avec lui. Quand il voyait qu'on l'appréciait à son mérite, il ne devenait pas plus gracieux, mais il se laissait aller. C'était le mieux qu'on pût lui demander ; bien avisés sont ceux qui ont profité de l'occasion.

S. R.

Hommage à M. Alfred Croiset[1].

Les grandes cités, a dit un Grec, sont celles qui sont bâties sur des hommes. Notre cité de science et de travail repose sur ces croyants qui, à une époque où la France vaincue semblait absorbée par d'autres soucis, ont compris et fait comprendre, après de longs efforts, que la restauration de l'enseignement supérieur était une nécessité de salut public.

Il ne s'agissait pas de donner à la Faculté des Lettres des maîtres qui enseignassent avec éclat : elle n'en avait jamais manqué. Il s'agissait — les premiers espoirs n'allaient pas au delà — de donner à ces maîtres des élèves, et de créer à côté de l'École Normale, qu'on ne pouvait pas étendre, une École Normale élargie et ouverte. A ces étudiants, des maîtres de conférences étaient nécessaires, conseillers de travail et directeurs d'exercices pratiques, en même temps qu'initiateurs à la science. Tout de suite, après Darmesteter et Bergaigne, en 1877, Alfred Croiset fut appelé à ces fonctions.

Il était alors âgé d'un peu plus de trente ans ; sa thèse sur Xénophon avait révélé toute la finesse de son esprit et prouvé — pour lui emprunter une de ses expressions — qu'il était de ceux qui savent parler élégamment des belles choses. Mais il

[1] Extrait de la *Revue Internationale de l'Enseignement*, 15 juillet et 15 août 1923 discours de M. Brunot sur la tombe d'Alfred Croiset).

Digitized by Google

valait mieux que cela, et il le montra tout de suite, en abordant dès ses premières années d'enseignement un des plus rudes problèmes qu'ait posés le génie grec et en entreprenant de découvrir les lois du lyrisme de Pindare.

Quelques-uns d'entre nous, qui suivirent son enseignement dans ces temps lointains, se souviennent encore de leur impression. En effet, ce débutant de l'Enseignement supérieur était un maître-né, étant né d'un maître. Il apportait dans les moindres besognes des qualités héréditaires et tout d'abord une conscience scrupuleuse. Aux jeunes gens il s'attachait à *montrer*, selon le beau mot simple de la pédagogie d'autrefois. Comme s'ils eussent été des enfants, il les sollicitait, les animait, se dissimulant parfois derrière eux, leur disant juste ce qu'il fallait pour les amener à chercher et à découvrir. La maïeutique de Socrate avait passé dans son art de conférer. Le texte auquel il s'attachait sortait de ses mains, non pas transfiguré — il condamnait résolument cette habitude de ne chercher qu'à faire valoir son esprit au lieu d'étudier celui des autres — mais éclairé. Il était servi dans ces exercices par sa pénétration naturelle, par une connaissance intime de la langue et aussi par une méthode rigoureuse, dont il ne se laissa jamais écarter. Il expliquait, c'est-à-dire qu'il ne se contentait pas de traduire, mais sans pédantisme, sans verbiage ; après avoir établi minutieusement le texte d'après les sources, préalablement comparées et classées, il rendait compte de chaque mot, de chaque tour, le fouillait, le pesait, non pour faire étalage d'érudition, mais par besoin d'exactitude, par honnêteté, pour être sûr de comprendre les rapports des idées et les moindres nuances des sentiments. Puis, quand toutes les difficultés étaient ou levées ou au moins scrutées, qu'il était sûr, autant que nous pouvons être sûrs dans nos sciences conjecturales, il examinait la structure littéraire du morceau, sa valeur, sa place dans l'œuvre, son originalité, ne laissant rien dans l'ombre de ce qui pouvait caractériser l'auteur, l'école, l'époque. Et le texte s'enrichissait, s'emplissait de toutes les révélations de cette observation minutieuse, devenait un thème d'art sur lequel le goût pouvait exercer ses droits souverains.

Cette foi dans les procédés rationnels, il l'a gardée intacte et inébranlable jusqu'au bout, convaincu que seule l'analyse scientifique échappait aux variations et aux conditions individuelles, qu'elle était seule capable d'être contrôlée et discutée, la seule aussi qui pût conduire à une connaissance sûre. Ce n'est pas qu'il niât le rôle du sentiment et de l'imagination spontanée, loin de là ! mais il savait que ceux-là mêmes qui ont montré la part de l'intuition n'ont jamais prétendu l'introduire là où elle n'a que faire, dans le domaine de la recherche positive. Il admettait qu'il y eût des procédés personnels de l'esprit comme des moteurs personnels de la volonté, mais il considérait qu'en histoire, en philologie et dans toutes les sciences de cet ordre, les seules règles de pensée accessibles à la communauté et de nature à lui être enseignées pour être suivies par elle, étaient les méthodes de la science expérimentale.

On a pour cela accusé sa génération de s'être mise à la remorque et d'avoir renoncé, pour copier l'érudition étrangère, aux traditions de la France ; c'est là une imputation dictée aux malveillants par l'esprit de parti, aux ignorants par des habitudes de paresse. Il ne pouvait pas supporter cette rhétorique du patriotisme « aussi vaine que coupable » disait-il, et il ajoutait, en prenant possession de ses fonctions de doyen : « La grandeur de Démosthène vient surtout de ce qu'il a dit à Athènes plus de vérités pénibles qu'aucun de ses contemporains, Phocion excepté. Quand le grand historien Polybe faisait entendre à sa patrie de douloureuses vérités, il était meilleur patriote que les fous qui, par leurs flatteries, poussaient la

Digitized by Google

Grèce à sa ruine. Fortifiez en vous l'esprit scientifique, concluait-il ; c'est rendre à la patrie, soyez-en sûrs, un des plus grands services que vous puissiez lui rendre. Si quelques ignorants vous traitent de cosmopolites, laissez-les dire. » Il faut saluer bien bas ce courage, cet amour du pays, le vrai, si éloigné d'un ridicule orgueil, qui nous pousse à reconnaître nos fautes collectives pour — après l'examen de conscience — nous appliquer de toute notre ardeur à les réparer.

Fort de ces principes, Alfred Croiset est de ceux qui ont ramené notre science dans ses voies séculaires et renoué la tradition interrompue des Budé, des Estiennè, des Du Cange, vieux maîtres de l'Europe.

Certes il se réservait le droit d'admirer et il en jouissait comme d'une sorte de récompense du travail. J'ai eu un jour le bonheur de le mettre en présence de quelques chefs-d'œuvre de notre architecture du moyen âge et de la Renaissance qu'il ne connaissait pas et de partager la fraîcheur de ses premières impressions. Ce jour-là je me suis rendu compte de l'enchantement qui dut le ravir, quand, pour la première fois, il monta, lui aussi, les pentes de l'Acropole, et qu'il se trouva sur le sol sacré qu'avaient foulé ceux qu'il aimait, sous la lumière divine de leur ciel...

C'est pour avoir concilié en lui des qualités si diverses qu'il a pu, avec l'aide du plus aimé des collaborateurs, entreprendre ce vaste ouvrage qu'est l'*Histoire de la littérature grecque*. Il n'eût pas été digne des frères Croiset de se borner à résumer le travail de générations de chercheurs. Il ne pouvait même pas leur suffire de présenter sur une foule de points des vues nouvelles et personnelles. L'œuvre, ainsi conçue, n'eût pas été non plus assez grecque. Il fallait, pour qu'elle s'adaptât pleinement au sujet, qu'elle devînt une synthèse harmonieuse, dont le goût eût choisi chaque élément et aussi proportionné et composé les parties de façon qu'elle présentât elle-même une image de ce génie dont elle exposait le développement.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher quelle fut la part d'Alfred Croiset dans l'ensemble. Il est pourtant des chapitres où il est impossible de ne pas le reconnaître, comme ce chapitre sur Platon, d'une poésie savante, d'une élégance qui prouve sa familiarité et sa conformité avec l'auteur qu'il étudiait.

La guerre, tout en le surprenant comme nous tous, l'avait trouvé prêt. Sa maison d'enseignement et d'études était presque vide : il s'en fit une de pitié et de solidarité nationale. Les orphelins de la guerre lui doivent infiniment ; il a été un des premiers à organiser cette assistance par laquelle nous payons si pauvrement la dette que nous avons envers eux, et je l'ai vu assez souvent dans ce rôle pour avoir le droit de dire qu'il y apporta non seulement de grandes qualités d'initiative et de hautes facultés de direction, mais un cœur paternel.

Quand l'âge et la fatigue l'obligèrent à se retirer, ayant quelques années encore à mettre, comme on disait autrefois, entre la vie et la mort, il retourna à Platon. C'était encore une façon de rester avec nous, car parmi ces penseurs qui ont été plutôt des organisateurs de cités que des directeurs de conscience individuelle, il trouvait l'occasion d'approfondir les lois des démocraties ; or, de tous ces Grecs qui ont rêvé, suivant le mot de Gœthe, le plus beau rêve de la vie, ceux auxquels il s'attachait le plus étaient ceux qui ont rêvé la morale sociale.

La *République* de Platon a pour sous-titre : Du juste. Alfred Croiset a aimé la justice autant, peut-être plus que la beauté. Son culte de l'hellénisme était un élan du cœur du citoyen, en même temps qu'une inclination de l'esprit de l'homme de lettres. Il y trouvait la plénitude des satisfactions que peut éprouver une âme humaine, car ses propres facultés s'y épanouissaient, comme ces plantes exotiques qu'on remet dans leur milieu et qui y poussent de magnifiques frondaisons.

Digitized by Google

Jamais peut-être homme n'arriva, au contact des œuvres de beauté et de raison qu'il maniait, à se modeler plus complètement sur elles et à conformer sa vie à leur esprit sans rien abdiquer de sa nature. L'« Imitation de Socrate » qu'il s'était faite à son usage lui donnait aux yeux de quelques observateurs de rencontre l'air d'un sceptique, comme sa finesse donnait au vieux maître l'air d'un sophiste. Elle n'avait fait que développer dans son sens propre une nature faite de mesure et de réserve, ardente à la poursuite de la vérité, prête à tout donner pour elle, mais où l'horreur des démonstrations bruyantes, de la passion apparente, tempère la chaleur des sentiments près d'éclater et ne leur laisse que l'aspect modeste de propositions conformes à la froide raison, sur lesquelles la prudence a même encore retranché.

Ceux qui l'ont approché garderont impérissable le charme de sa délicatesse exquise et de sa sensibilité cachée. La Faculté conserve pieusement le souvenir d'un collègue d'une haute science et d'un art accompli, d'un doyen d'une sagesse, d'une sûreté, d'une amabilité incomparables.

L'histoire de notre temps, où il aura sa place, le considérera comme le type achevé de ce que peut donner l'esprit français et parisien, sous l'influence de l'esprit attique, quand une âme supérieure le débarrasse de certaines attitudes déplaisantes où se déforme sa physionomie véritable, et que, rejetant le masque banal de la légèreté, elle consent à laisser voir ses profondeurs et à faire avec pudeur, mais sans respect humain, l'aveu de sa générosité naturelle.

Ferdinand BRUNOT,
Doyen de la Faculté des Lettres.

La tombe de Toutankhamon.

Le *Times* du 21 septembre 1923, dont l'exemple a été suivi par d'autres journaux, a publié de grandes photogravures des objets suivants de la tombe de Toutankhamon : 1° Huit bagues massives en or, décorées de faïences polychromes ; 2° le trône du roi, recouvert d'une couche d'or en feuilles ; sur le dossier figurent le roi et la reine : le cartouche donne le nom du roi sous les deux formes *Tutankhaton* et *Tthankhamon* ; 3° une collerette en faïence polychrome qui était attachée à une chemise royale ; 4° un vase-passoire en albâtre ; 5° le manche d'un sceptre décoré de deux figures allégoriques, un nègre et un homme barbu, symbolisant les ennemis du roi au Sud et au Nord ; 6° une peinture à nombreux personnages (scène de chasse royale), décorant un coffret, la plus parfaite miniature égyptienne que l'on connaisse. Dans une conférence faite à ce sujet par M. Carter (*Times* du 22 septembre), ce savant a annoncé qu'environ 600 objets avaient été déjà retirés de la tombe royale, mais qu'il en restait trois fois autant et que l'exploration complète exigeait encore plus de deux ans de travail[1].

X.

---

[1] Voir la suite dans le *Times* du 28 septembre, avec d'autres illustrations. La collection de ce journal (à la Bibliothèque de l'Institut) est indispensable pour connaître les progrès de cette fouille ; des photogravures à grande échelle ont notamment paru dans le n° du 18 janvier 1924 (enseigne d'Horus ornant le timon d'un char).

Digitized by Google

A la tombe de Tout-ankh-Amon.

Le Caire, décembre.

Avant de remonter vers la tombe de Tout-ankh-Amon, j'ai voulu contempler les objets déjà retirés de l'hypogée, et qui sont actuellement disposés dans le musée de Boulaq, dans les salles du premier étage, tout près de la vitrine où dort le grand Ramsès.

Je craignais une désillusion. L'année passée, lorsque je me trouvais au Caire, j'avais eu la bonne fortune, le premier des journalistes français, d'interviewer Lord Carnavon, et celui-ci avait bien voulu faire une exception en faveur du *Journal des Débats* en me donnant des renseignements inédits sur les troublantes découvertes. Je me souviens de l'enthousiasme avec lequel il me parlait des richesses entrevues à travers les interstices des dalles. Depuis, j'ai lu le récit des fouilles et des descriptions de tous les objets trouvés dans la tombe. Ces descriptions étaient détaillées et si dithyrambiques que je pensais qu'elles avaient été embellies par l'imagination des savants et par cet illusionnisme que donne le soleil d'Égypte.

Suis-je le jouet de la lumière antique des Pharaons? Je reste en admiration devant les trésors arrachés à la nécropole de la dix-huitième dynastie, la plus glorieuse, la plus raffinée du nouvel empire thébain. Je m'attendais, disons le mot irrévérencieusement, à « un bourrage de crâne », et je crains que cet article ne passe pour tel aux yeux de nos lecteurs, quand j'aurai à mon tour décrit toutes les merveilles que j'ai vues : merveilles d'art, de finesse, de conservation. Se peut-il réellement que ces fauteuils, ces chaises, ces escabeaux, ce lit de repos, ces coffres précieux, enrichis de turquoises, ce trône royal tout garni de feuilles d'or, ces vases d'albâtre, ces coupes, ces bijoux intacts, aient été enfouis dans la terre, à Biban-el-Moulouk, en l'an 1350 avant J.-C.? C'est à n'y pas croire, tant tout cela semble nouveau par la conception artistique, par le confort, par l'intégrité des décorations ! On pourrait s'asseoir dans ces fauteuils, se coucher sur ce lit sans les casser. Ils paraissent n'avoir jamais servi et ils remontent à plus de 3.000 ans! On est frappé non seulement par l'apparence de conservation de ce mobilier royal, mais encore par sa parenté déconcertante avec certains de nos objets actuels.

Voilà, par exemple, un coffret en marqueterie de trois teintes, une chaise également marquetée de blanc, de rouge sombre et de jaune clair : on dirait un ravissant modèle de salle à manger moderne. Le service à thé est disposé près de là : des théières en émail bleu, sans une cassure, sans aucune ébréchure, avec un bec exactement semblable aux théières dont nous nous servons ; les tasses sont également intactes. Une seule chose différencie ce « service à thé » des nôtres : il n'y a pas d'anse pour tenir les objets.

Il est assez humiliant pour notre amour-propre de penser que ce qui se rapproche le moins de notre art est incontestablement ce qu'il y a de plus beau . les coffrets d'or incrustés d'émail et de pierres précieuses, turquoises et améthystes ; la coupe d'albâtre, décorée d'un bas-relief d'hiéroglyphes buriné en noir dans la masse, et surtout les bijoux incomparables et le siège royal. Il existe des scarabées d'or massif, de turquoise et d'améthyste, des figurines du roi taillées dans du lapis-lazuli, une série de bagues rares et des plaques d'or et d'émail. Tous ces joyaux auraient été fondus et gravés la veille qu'ils n'auraient pas plus de relief ou plus d'éclat.

Quant au siège royal, un livre ne suffirait pas pour le décrire. Il est presque entièrement de feuilles d'or vierge ; les deux bras figurent le vautour royal aux

Digitized by Google

grandes ailes éployées d'or, cloisonnées d'émail bleu ; les pieds sont des jambes de léopard greffées d'ivoire ; le dossier du siège est surtout somptueux et caractéristique, avec un système assez compliqué pour renforcer le siège, et une forme incurvée, qui dénote une perfection de lignes et une notion parfaite du confort. Par derrière, une rangée d'*uræus* royaux, insignes de la toute-puissance, c'est-à-dire la tête du trigonocéphale furieux en or et en émail bleu. Sur le dossier lui-même, une admirable scène en or repoussé : la reine rendant ses hommages au roi. Le Pharaon est assis ; il tient le sceptre et accueille gracieusement son épouse sous les rayons étincelants du dieu Soleil. Il est coiffé de la tiare conique, indice de sa dignité de souverain de la Haute et Basse-Égypte, dans une attitude pleine de dignité. Les coloris ambrés des bustes du roi et de la reine, le dessin des deux visages sont si frais qu'on en reste stupéfait.

Et je songe à Lord Carnarvon, qui n'a pu connaître la joie d'entendre les cris d'admiration des visiteurs du musée de Boulaq, depuis les savants européens jusqu'au plus humble fellah de l'Égypte. Car, la chose est aussi invraisemblable que la découverte de la vallée des Rois, toute la population s'intéresse à Tout-ankh-Amon. Autour de nous, devant les vitrines, des paysans contemplent les richesses de leur ancien roi, et les gardiens leur expliquent le sens des emblèmes qui s'étalent à leurs yeux dans leur magnificence. L'Égypte entière est secouée d'un mouvement pharaonique. Ce n'est pas en vain que Fakry pacha a fait dans son discours, au Continental Hôtel, un rapprochement entre le réveil du Pharaon et le réveil de l'Égypte. Ces témoins des anciens âges attestent la grandeur de sa civilisation passée.

René La Bruyère.

Les nouvelles découvertes

M. Howard Carter a ouvert, le 3 janvier 1924, les trois dernières cases du sépulcre de Tout-ankh-Amon ; il y a trouvé un magnifique sarcophage de pierre de dimensions colossales et qui est intact. M. Carter considère que cette découverte est l'indice presque certain de l'existence de la momie du Pharaon. D'après le *Daily News*, il a pris des dispositions pour que le corps de Tout-ankh-Amon soit radiographié et il espère ainsi déterminer non seulement l'âge auquel le souverain égyptien est mort, mais encore les causes de son décès.

Selon les nouveaux détails parvenus de Louqsor, la quantité d'or incrusté dans la troisième chambre de la tombe de Tout-ankh-Amon est presque suffisante pour former le stock d'un petit Hôtel de la monnaie. Bien que des trésors de grande valeur aient été mis au jour jusqu'ici, 70 % des richesses contenues dans la tombe de Tout-ank-Amon se trouvent encore dans les chambres intérieures.

(*Débats*, 6 janvier 1924.)

Dans la vallée des Rois.

Les mesures prises par le service des Antiquités de l'Égypte, autant que par M. Howard Carter, à l'égard des journalistes, ont soulevé dans la presse égyptienne des protestations qui ont trouvé leur écho dans quelques journaux français. Que ces mesures considérées en elle-mêmes leur aient semblé discutables et même vexatoires, je n'y vois rien de surprenant, et je me contenterai de ne pas partager leur avis, car l'invasion du tombeau de Toutânkhamon par les représentants accrédités d'un grand nombre de journaux n'est assurément pas de nature à

Digitized by Google

faciliter le travail d'investigation et de classement auquel se livrent M. H. Carter et ses collaborateurs. Nous connaissons par le menu toutes les opérations auxquelles sont soumises les diverses pièces recueillies une à une et transportées dans le tombeau de Ramsès VI transformé en dépôt et même en atelier de réparation urgente, et nous avons peine à imaginer que ces opérations puissent se faire aisément et sans danger pour les antiquités dans un espace aussi réduit, s'il est accessible au même moment à tous les professionnels de l'information. A la fin de l'hiver dernier, un visiteur privilégié, autorisé à circuler autour du catafalque, a accroché avec le pan de son vêtement une des pièces d'incrustation de cette magnifique enveloppe, et ce petit accident a été immédiatement suivi de l'interdiction de pénétrer dans la chambre du catafalque. La morale à tirer de cet incident, c'était que des mesures préventives s'imposaient.

Eloigné — et je le regrette — du théâtre d'un événement archéologique aussi important, je n'aurais pas à intervenir dans la polémique instituée à ce sujet si je n'avais constaté que les attaques dirigées contre M. H. Carter, et auxquelles mon nom est indûment mêlé, tendent à diminuer l'importance de sa découverte, sous le prétexte qu'elle n'a jusqu'à présent fait ressortir aucun grand fait historique. A la vérité, nul document nouveau n'est venu modifier les données que nous possédions sur la durée possible du règne de Toutânkhamon, fondées sur la date de l'an VI écrite au calame sur une bandelette de toile, laquelle, rejetée par inadvertance d'une jarre découverte par M. Th. Davis, en 1908, fut recueillie par M. H. Winlock qui l'a déposée au Musée métropolitain de New-York. De même nous continuons à ignorer le nom de la mère du roi défunt, et, pour ce qui est de son père, les savants qui ne se rallient pas à l'affirmation de sa filiation royale gravée sur la plinthe du lion rapporté du Gebel Barkal par Lord Prudhoe n'ont à leur disposition aucun nom paternel à opposer à celui d'Aménophis III. C'est être bien pressé que de vouloir conclure. Une seule chambre sur trois est à peine vidée et le catafalque garde encore son secret. Avant d'en arriver au cercueil, il faudra démonter le plafond et les quatre parois, couvertes de feuilles d'or et de pièces d'incrustation, de l'enveloppe extérieure, en faire autant pour la ou les suivantes. Trouvera-t-on un sarcophage en grès rouge du même style que ceux des rois Aï[1] et Haremheb avec les quatres déesses ailées aux angles? C'est là encore une question assez importante au sujet du caractère attribué par plusieurs d'entre nous à l'hypogée. La présence de ce sarcophage n'infirmerait pas notre hypothèse, car un sarcophage en pierre dure et gravé d'hiéroglyphes abondants et de grandes figures des divinités infernales, œuvre de longue haleine, aurait pu être commencé dès l'intronisation du roi et prendre place dans un tombeau improvisé dans le temps écoulé entre la mort et les funérailles et qu'on peut logiquement évaluer à trois mois. Mais l'absence de ce sarcophage aggraverait l'accusation portée par les modernes contre Haremheb, lequel aurait non seulement bénéficié de la tombe officielle inachevée de son arrière prédécesseur, mais encore de sa belle cuve monolithe. Non moins

[1] Le tombeau de Aï, successeur immédiat de Toutankhamon et qui, à l'inverse de ce qui devait arriver du fait d'Haremheb, fut le pieux exécuteur des formalités funéraires accomplies en l'honneur du jeune roi défunt, a été découvert par Belzoni, en 1816, dans la partie de la Vallée des Rois dite Vallée de l'Ouest et près de l'hypogée d'Aménophis III, découvert antérieurement par les savants français de l'expédition d'Egypte. Le sarcophage était brisé, et sa reconstitution par un dessin de Prisse d'Avennes est reproduite dans l'*Histoire des peuples de l'Orient classique* de Maspero, t. II, p. 335.

Digitized by Google

importante sera l'apparition de la momie étendue dans son cercueil anthropoïde qui va peut-être rééditer l'invraisemblable richesse de celui d'Akhounaten. Débarrassée de ses bandelettes, elle nous dira son âge d'autrefois et peut-être le *Livre des Morts*, roulé et déposé entre ses jambes, nous apprendra les noms de son père et de sa mère.

Attendons patiemment ces nouvelles sans incriminer la méthode adoptée par des investigateurs soigneux et animés du désir de ne rien laisser au hasard. Je tiens à le répéter : c'est un bienfait providentiel que la sépulture royale, la plus pauvre par son excavation, mais de beaucoup la plus riche par son mobilier funéraire, n'ait revu la lumière qu'en un temps où les leçons d'un siècle de fouilles ont porté leur fruit.

Georges BÉNÉDITE.

(*Débats*, 6 déc. 1923.)

Nouvelle découverte à Louqsor.

Les *Débats* du 25 décembre 1923 annoncent, d'après le *Times*, la découverte, dans la tombe de Toutankhamon, de deux magnifiques chars ornés de pierres précieuses. « Les roues sont entièrement en or et montées sur des essieux recouverts de pierres précieuses étincelantes. Le timon est orné de rosaces en argent. Sur le char des cartouches représentent Toutankhamon foulant aux pieds des captifs asiatiques, tandis qu'à ses côtés on voit le nain difforme Bès. »

X.

Les Monuments Piot et Champollion.

Le plus somptueux hommage rendu à la mémoire du grand égyptologue est le tome XXV des *Monuments Piot* (1921-1922), publié en octobre 1923, où l'on trouve au début la reproduction de la *Lettre à Dacier* et celle d'un excellent portrait de Champollion. Le reste du volume contient des articles, accompagnés de nombreuses planches, en partie fort bonnes. Je signale particulièrement celui de M. Bénédite dont l'illustration fait connaître de vrais chefs-d'œuvre du Louvre (*La cueillette du lis*), celui de M. Naville (*La Reine Aahmès*) et un important mémoire de M. J. de Morgan (*Les premiers temps de l'Égypte*). Les curieux ne perdront rien à lire les autres. Mais ils y gagneront peut-être un torticolis ou une foulure. Ce volume (non relié, naturellement) pèse quatre kilos 500, soit 0,700 de plus qu'un volume relié du *Dictionnaire* de Littré. La couverture en papier, qui est mince, est condamnée à tomber en loques, à moins que ce mastodonte ne trouve jamais de lecteurs. Il n'était pourtant pas difficile de publier cela en deux volumes, ou de supprimer la moitié des planches hors-texte pour les remplacer par des similigravures ! Portant sur un ouvrage qui ne sera jamais réimprimé, pareille erreur est irréparable.

S. R.

La chute de Ninive[1].

Ce grand événement a été, jusqu'ici, placé en 606 av. J.-C. Une tablette du British Museum, publiée par M. C.-J. Gadd, montre que Ninive tomba six ans plus

[1] *Times Literary supplement*, 4 oct. 1923 (C. J. Gadd, *The fall of Nineveh. The newly discovered Babylonian Chronicle*. British Museum, 1923).

Digitized by Google

tôt, en 612. Le roi Ashurbanipal avait eu pour successeurs Askuretil-ilani (625) et Sin-shar-ishkun vers 621. Vers 620 éclata la révolte de Babylone sous Nabopolassar. Sippar, la grande cité de la Babylonie du Nord, tomba entre ses mains (620-617). En 616, Nabopolassar remonta la vallée de l'Euphrate et livra bataille à Qablinu ; bien que vainqueur, il dut se retirer peu après, devant la menace d'une armée égyptienne qui renforça les Assyriens. Cinq mois plus tard, Nabopolassar remporta une victoire sur les Assyriens à l'Est du Tigre. Encouragé par ce succès, il poussa en avant, mais fut obligé de se retirer sur Takritain (Tekrit sur le Tigre), où il repoussa les assauts des Assyriens. Cinq mois après les Mèdes entrèrent en scène et s'emparèrent d'Ashur. L'alliance entre les Mèdes et les Babyloniens fut cimentée par le mariage du fils de Nabopolassar avec la fille d'Astyage. Puis la guerre traîna en longueur jusqu'en 612 ; à cette époque, Babyloniens, Mèdes et Scythes conjurés assiégèrent Ninive, qui succomba après une résistance de deux mois. Un petit contingent d'Assyriens échappa et put gagner le Harran, où Ashuraballit se proclama roi d'Assyrie ; mais il fut forcé dans sa retraite en 610 et prit la fuite. A la fin de la tablette il est question d'une armée égyptienne venue à son secours ; on ignore la suite immédiate de cette intervention, mais il est sûr qu'elle ne changea pas le cours de l'histoire.

S. R.

Chronique des fouilles et découvertes en pays grecs.

Sous la signature trop modeste : *La Rédaction*, le *Bulletin de Correspondance hellénique* (1922, p. 477-556) publie un admirable résumé, avec illustrations, de tout ce qui a été fait de novembre 1921 à novembre 1922. C'est là qu'il faut aller chercher ce qui concerne les fouilles d'Athènes, de Zygouriès (Péloponèse), de Mycènes, d'Asiné (prince héritier de Suède), d'Épidaure, de Thèbes, de Delphes, de Nicopolis, de Crète (fouilles de l'Ecole française à Mallia), de Philippes, de Thasos de Constantinople, de Colophon, de Nysa, de Cos, etc. On y trouve aussi des informations sur les Musées et l'on regrette infiniment de lire ces lignes (p. 518), qui confirment nos renseignements antérieurs : « La Bibliothèque (de l'Ecole Evangélique de Smyrne) est complètement ruinée ; le Musée attenant, qui avait été réorganisé et enrichi par les soins de l'administration grecque, s'est effondré ; les collections de terres-cuites et les petits objets paraissent irrémédiablement perdus. » Voilà ce qu'a permis le monde civilisé à un moment où le port de Smyrne regorgeait de navires de guerre et où la simple mise à terre de compagnies de débarquement eût empêché tant de crimes et de désastres. Qu'on lise, à ce propos, le petit livre d'un honnête homme, M. R. Puaux, sur « la mort de Smyrne » (cf. *Rev. crit.*, 1923, p. 186).

S. R.

Découvertes en Crète[1].

L'exploration d'une maison particulière à Cnossos a fourni des restes de stuc peint qui ont été rajustés par M. Gilliéron ; ils appartiennent au début du Minoen III, vers 1600. L'élément de paysage est très développé ; on y distingue des rochers, des plantes, des algues, des éponges, des argonautes. Parmi les fleurs domine le crocus ; il y a aussi des lys, des iris, des roses. Parmi les sujets, Sir A. Evans cite un

[1] *The Times*, 29 août 1923.

Digitized by Google

oiseau bleu, s'élevant au-dessus de rochers fleuris ; une fontaine avec un jet d'eau ; des singes (cercopithèques soudaniens) au milieu de plantes exotiques ; un chef minoen armé de deux javelots, avec un pagne brodé sur les reins et un couvre-chef fait du scalp d'une chèvre noire dont les cornes subsistent ; ce chef mène au combat des mercenaires *nègres*, armés d'un seul javelot. La même fouille a donné des inscriptions minoennes peintes, avec lettres de diverses couleurs, dont quelques-unes ont jusqu'à 0,13 de haut. On signale encore un vase peint, le plus bel exemplaire connu du Minoen III, décoré de la hache double ; un bol de calcaire veiné avec une inscription de 18 signes, etc.

S. R.

La Crète et l'Égypte.

Au Congrès de la *British Association* à Liverpool (septembre 1923), Sir Arthur Evans a donné ses raisons de croire qu'au moment de l'invasion de l'Égypte par Ménès une partie de la population primitive de ce pays se réfugia en Crète, apportant là quelque chose de la civilisation dite pré-dynastique (antérieure à l'an 4000 avant Jésus-Christ). Sir Arthur a trouvé les traces d'une route minoenne traversant la Crète centrale ; le premier commerce égyptien vers la Crète du Sud put user de cette voie pour gagner Cnossos. Vers l'an 2000 seulement, on constate, à côté des influences plus anciennes de l'Égypte, celles de la Syrie et de Babylone. Les relations avec l'intérieur de l'Afrique, soit par les ports de la Cyrénaïque, soit par l'Égypte, sont attestées maintenant par les *cercopithèques* figurés sur les fresques découvertes à Cnossos — mieux encore, par les mercenaires nègres, également représentés sur une peinture minoenne [1].

X.

Fouilles à Mycènes.

Sans aboutir à des découvertes de premier ordre, les trois campagnes de fouilles méthodiques poursuivies par l'Ecole anglaise à Mycènes[2] ont donné des résultats très intéressants et singulièrement précisé nos connaissances. La collection de poteries, aujourd'hui transférée au Musée de Nauplie, est extrêmement riche ; il y a aussi un grand nombre de pierres gravées, parmi lesquelles on peut en signaler une, ornée d'un acrobate sautant au-dessus d'un taureau. Un sceau de stéatite porte des caractères inconnus, différents de ceux des tablettes crétoises et peut-être, à ce que pense Sir A. Evans, asiatiques. Deux scarabées de la XVIIIe dynastie viennent confirmer les synchronismes déjà établis. En somme, entre 1620 et 1520 environ, Mycènes fut gouvernée par des chefs ensevelis dans les tombes plates découvertes par Schliemann ; puis, de 1520 environ jusqu'au XIIIe siècle, une autre dynastie eut pour sépultures les tombes à coupoles. Celles-ci, étudiées avec grand soin par les explorateurs anglais, se divisent elles-mêmes en trois groupes successifs: 1° tombes dites d'Agamemnon et d'Egisthe, témoignant d'une technique encore peu avancée ; 2° trois tombes construites en pierres plus grandes et bien équarries ; 3° tombes dites trésor d'Atrée et tombe de Clytemnestre, avec décoration d'or et

---

[1] *The Times*, 19 septembre 1923.
[2] En 1921, 1922 et 1923. Voir *Times Literary Supplement*, 24 juin et 19 août 1920 ; 13 oct. 1921 ; 26 octobre 1922 (J.-B. Wace).

Digitized by Google

de bronze, portes de bois orné d'ivoire, attestant une technique savante et une connaissance parfaite des conditions de résistance des matériaux. — Non loin de la route qui conduit de la Porte des Lions au Palais, les explorateurs ont trouvé une inscription grecque par laquelle les Mycéniens honorent Damokleidas, fils de Théodoros de Sparte. On savait déjà que vers 200 Nabis, tyran de Sparte, déporta dans cette ville la plus grande partie de la jeunesse mycénienne. Après la défaite de Nabis par Flamininus, ces jeunes gens purent regagner leur cité ; il est probable que le Théodoros, mentionné dans la nouvelle inscription, est un des Spartiates qui leur avaient témoigné de la bienveillance pendant leur internement. Le texte assure à Damokleidas un siège de premier rang aux fêtes de Dionysos, c'est-à-dire au petit théâtre qui reste à fouiller.

S. R.

Le temple de Doiran.

En creusant les fondations d'une église à Doiran (sud de la Macédoine), on a trouvé de grandes colonnes en marbre d'un temple ; parmi les débris étaient deux tables de marbre ornées de têtes de divinités en relief. Les fouilles sont poursuivies par la Société archéologique de Belgrade.

La même lettre du *Times* (6 décembre 1923), d'où j'extrais cette information, annonce la découverte, près de Mitrovitza, d'un grand sarcophage contenant les restes d'*Aurelia Ascibiodota* ; le monument a été dédié par son frère Aurelius Alexander. M. S. de Ricci propose de lire *Asclepiodota*.

S. R.

Constantinople au XVIe siècle.

Le vol. LXXII de l'*Archaeologia* (1922), distribué en octobre 1923, contient une importante notice de E. H. Freshfield : « Notes sur un album de vélin où sont des esquisses originales de monuments dessinés par un artiste allemand qui a visité Constantinople en 1574. » Les dessins reproduits (pl. XV-XXIII) sont les reliefs de la colonne d'Arcadius, démolie vers 1730, qui n'étaient encore connus que par des copies inférieures (cf. *Rép. des Reliefs*, t. I, p. 106 et suiv.). D'autres dessins du même album sont relatifs à l'obélisque de l'hippodrome, à la colonne au serpent, à l'intérieur de Sainte-Sophie, à la tour de Léandre, à la colonne de la pointe du Sérail, etc... L'auteur de l'album est probablement Stephan Gerlach, chapelain de David Ungnad von Zonneck, qui fut deux fois envoyé par l'empereur Maximilien II à Constantinople (1572, 1574-8). Il est évident que les bas-reliefs de la colonne d'Arcadius sont inspirés de ceux de la colonne Théodose, et les nouveaux documents graphiques peuvent servir à confirmer l'exactitude, au moins relative, des dessins de cette colonne qui ont été attribués à Gentile Bellini.

S. R.

Les arcs de Germanicus et de Drusus à Pompéi.

De part et d'autre du temple de Jupiter, au fond et au Nord du forum de Pompéi, s'élevaient deux petits arcs de triomphe, dont un seul subsiste. M. Spano rappelle, à ce propos, les deux arcs élevés sur le forum d'Auguste, à Rome, de part et d'autre du temple de Mars Ultor, à Drusus et à Germanicus, après la

Digitized by Google

pacification de l'Arménie (Tac., *Ann.*, II, 64). Il est parfaitement admissible qu'entre l'an 19 et l'an 23 deux arcs aient été élevés à Pompéi, en l'honneur des mêmes hommes, de part et d'autre du temple principal. L'un d'eux, abattu par le tremblement de terre de 63, ne fut pas reconstruit ; il ya lieu de croire que c'était celui de Germanicus. On trouvera dans le mémoire de M. Spano d'autres observations (par exemple sur le relief de la maison de Le Cæcilius Jucundus à Pompéi, Overbeck-Mau, fig. 31) que les curieux des antiquités pompéiennes liront avec intérêt [1].

S. R.

Le Dictionnaire archéologique de la Gaule.

La dernière livraison de ce grand ouvrage, qui le termine enfin, a été distribuée à la fin de septembre 1923. Reste la question des planches, dont on avait gravé un grand nombre, demeurées inédites pour la plupart. En l'état actuel, la publication d'un album d'épreuves de ces planches, avec un texte sommaire, comporterait des dépenses très élevées et dont l'utilité peut paraître contestable. L'exemplaire complet qui existe au Musée de Saint-Germain restera, jusqu'à nouvel ordre, le seul [2].

S. R.

Une hache gauloise trouvée près de Fitz-James (Oise).

L'objet de cette courte note, qui m'a été remis par M. l'abbé Henri Breuil, a été trouvé par lui près de Clermont (Oise), dans la plus importante des briqueteries du vallon situé entre le village de Fitz-James, la ferme du Bois St-Jean et le parc du château de Fitz-James. Cette briqueterie est déjà connue par la description de l'industrie moustérienne qu'elle contient, et c'est en récoltant des silex que M. Breuil a recueilli cette hache de fer sur le sol de l'exploitation, où elle avait été abandonnée lors de l'extraction de la terre à briques. Il est donc impossible de préciser si elle faisait partie ou non d'un mobilier funéraire. On peut seulement faire observer qu'étant donné son excellent état de conservation, l'objet devait se trouver à une certaine profondeur dans le sol, au delà de celle que peut atteindre la charrue. Il est donc possible qu'il y ait eu là

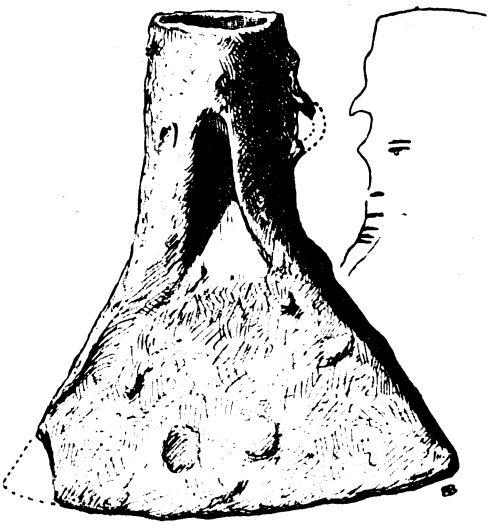

[1] G. Spano, *La pacificazione dell'Armenia per opera di Germanico e gli archi onorarii del Foro di Pompei* (*Acad. Pontaniana*, 6 mai 1923).

[2] La réédition des cartes ne servirait qu'à vulgariser des erreurs ; elles ne doivent pas être rééditées, mais remplacées.

Digitized by Google

une sépulture restée inaperçue des ouvriers inattentifs à ce genre de trouvailles.

Il s'agit d'une hache en fer, à douille circulaire, formée, selon toute vraisemblance, par le rabattement des bords sur l'un des côtés où elle reste ouverte largement par une baie traingulaire.

Sa longueur totale est de treize centimètres, dont six pour la douille ; le tranchant, très évasé, mesurait primitivement 11 cm. 5, mais un petit fragment de l'un de ses angles est aujourd'hui brisé.

La douille mesure 3 cm. 5 de diamètre externe, l'épaisseur de ses parois variant de 3 à 5 millimètres. Un petit anneau, en forme de bélière, actuellement brisé, existe sur un des côtés de la douille ; celle-ci est perforée entre les deux moignons qui subsistent. Entre l'anneau et la naissance du tranchant on aperçoit assez nettement des traces de filets décoratifs en relief. Il est même probable que d'autres existaient entre le rebord de la douille et l'anneau. Les méplats latéraux du tranchant paraissent présenter chacun deux facettes. L'objet, qui a d'ailleurs peu servi, témoigne donc d'un soin véritable, ce qui fait supposer qu'il ne s'agit pas d'un simple outil. Par sa forme générale, il rappelle quelque peu les formes de haches de la fin de l'âge du bronze, mais il est évident qu'il appartient à une époque bien postérieure.

De tels objets sont loin d'être fréquents sur le territoire de la France. Plusieurs haches analogues, mais sans anneau latéral ni traces de décoration, sont figurées dans le *Manuel* de Déchelette (*Age du fer*, 2e partie, page 1359, fig. 595, nos 1 et 5). L'une provient du tumulus de Celle, près de Neussargue (Cantal) et l'autre de Stradonitz (Bohême). D'autres haches à douille, mais celles-ci de forme quadrangulaire et fermée, proviennent du Mont-Beuvray et de Kœszeg. Déchelette les rapporte toutes à l'époque de Latène III.

Il nous a semblé intéressant de ne pas laisser ignorer cette trouvaille, malheureusement isolée.

Bernard BOTTET.

A Saint-Remy.

Une courte note publiée dans les *Débats* (28 déc. 1922) a fait savoir que des fouilles fructueuses avaient été entreprises, aux frais de l'État, non loin du tombeau des Jules, qu'on avait exhumé des fragments d'une belle corniche de marbre blanc et six petits autels avec inscriptions[1] (note reproduite dans le *Bulletin Monumental*, 1923, p. 212). Il a aussi été question de ces découvertes à la Société des Antiquaires du 4 juillet 1923.

Quel archéologue a surveillé ces fouilles ? A quoi sert le *Comité des Travaux historiques* s'il n'est pas consulté et informé en pareille matière? Je me permets de revenir plus loin (p. 140) sur la question fort ancienne, mais toujours nouvelle, que pose cette confusion de compétences.

S. R.

La Vénus d'Arles.

M. Victor Jean, député d'Arles, a publié, dans les *Débats* du 26 décembre 1923, la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Me permettez-vous d'ajouter au compte rendu que vous avez bien voulu donner des fêtes qui ont amené, dimanche dernier, à Arles, M. Paul Léon, directeur des

[1] Ce sont des dédicaces à Silvain.

Digitized by Google

Beaux-Arts, à l'occasion de l'inauguration de notre bibliothèque municipale dans les locaux de l'ancien archevêché d'Arles, un bref écho de la proposition que j'ai eu l'honneur de faire, au nom de la population arlésienne, à M. le directeur des Beaux-Arts, et de la réponse que j'ai reçue des lèvres du haut représentant de l'État ?

« Je me suis permis de demander, tout simplement, la restitution à la ville d'Arles de la *Vénus d'Arles*, en exil au musée national du Louvre.

« La Vénus d'Arles, sortie des mains du génie de Praxitèle, a dormi, pendant des siècles, dans les ruines du théâtre antique. Elle y fut réveillée en 1651 et les consuls d'Arles l'apportèrent à Louis XIV en 1684. Née à Arles, y ayant séjourné pendant tant de siècles, elle appartient à la ville dont elle porte le nom. La République, la République décentralisatrice, se doit à elle-même de réparer le geste inélégant de la monarchie.

« Toutefois, si le conseil supérieur des Musées nationaux ne consent pas à se laisser convaincre par les bonnes raisons de la ville d'Arles, il est une autre solution qui peut concilier l'État et la ville d'Arles.

« Avant que la *Vénus d'Arles* ne quittât la Provence pour venir à Paris, le conseiller Terrin en fit faire un moulage en plâtre. Ce moulage est resté pendant plus de deux siècles dans un coin sombre, à l'Ecole de dessin d'Arles, où M. Formigé, inspecteur général des monuments historiques, le découvrit et l'authentiqua en 1911.

« Je me suis donc permis de demander au directeur des Beaux-Arts de bien vouloir obtenir que l'État fît exécuter dans le marbre le moulage du conseiller Terrin, dit aujourd'hui « moulage Formigé » et offrît ainsi les formes vraies de la *Vénus d'Arles* à la ville qui lui a donné son nom... les formes vraies, car le marbre qui est au Louvre ne donne, hélas ! plus ces formes. A son arrivée à Paris, la *Vénus d'Arles* fut retouchée et transformée par Girardon. Mais je ne veux pas insister sur ce point.

« La ville d'Arles attend de l'Etat une compensation que M. Paul Léon lui-même a jugée très légitime, Il a bien voulu nous donner la promesse qu'il s'emploierait à la faire aboutir. Je vous remercie, Monsieur le directeur, de bien vouloir aider la ville d'Arles, qui a des droits tout particuliers sur tous les hommes de goût, à obtenir ce qu'elle demande.

Veuillez agréer, etc. V. Jean.

[Bien mal avisé serait le Ministère des Beaux Arts s'il faisait copier en marbre un moulage maladroitement retouché comme celui au sujet duquel on a mené tant de bruit. Il suffit, pour le juger, d'entrer au Musée de Saint-Germain où est exposé un surmoulage à côté du moulage de l'original.

S. R.]

Une Césarée inconnue.

Dans la liste de Vérone, la Bretagne insulaire est divisée en quatre provinces : *Brit. I*, *Brit. II*, *Maxima Caesariensis*, *Flavia Caesariensis*. L'adjectif *Caesariensis* ne peut être dérivé de *Caesar* (en l'espèce Constantius Caesar, comme le croyait Mommsen), car *Caesar* donne *Caesareus* et *Caesarianus* ; *Caesariensis* dérive de *Caesarea*, comme en témoignent de nombreux exemples. Quelle était cette Césarée britannique dont les noms des deux provinces attestent l'existence ? Il est raisonnable de penser qu'il n'y avait d'abord qu'une *prov. Caesariensis* qui fut, par la suite, divisée en deux : la *Flavia Caesariensis* tire évidemment son nom de Flavius

Digitized by Google

Constantius. La Césarée Britannique devait porter, dans la topographie usuelle, un autre nom. Ne serait-ce pas Cunobelinus, roi des Trinobantes, de l'an 5 à l'an 40, qui aurait donné à sa capitale Verulanium le surnom de *Caesarea*, par une flatterie dont il y a d'autres exemples, comme Paneas nommée *Caesarea* par Hérode ? Telle est la conclusion d'un très savant article du professeur Bury dans le *Cambridge historical Journal*, nouvelle revue ajoutée à tant d'autres qui rendent la vie dure aux philologues (tome I, 1923), et dont la multiplication indéfinie les condamnera, par désespoir, à n'en plus lire aucune.

S. R.

L'Ecce Homo de Jean Hay.

L'unique tableau signé de Jean Hay, un *Ecce Homo* (1494), a été publié pour la première fois dans notre *Revue* en 1911 (pl. I), avec un article de M. de Mély (I, p. 315) ; l'œuvre avait été signalée aux antiquaires de France, le 19 mai 1909, par Dumûys, conservateur du Musée d'Orléans, puis discutée à la Société des Antiquaires (14 déc. 1910) et à l'Académie des Inscriptions (24 février 1911). Tout ce qu'il y avait à dire sur ce tableau l'a été dans l'article de M. de Mély.

Le *Christ* de Jean Hay, ou Hey, ayant été acquis par le Musée de Bruxelles, un archéologue belge, le regretté Verlant († février 1924), l'a publié et commenté à son tour (*La Revue Belge*, 1er janvier 1924, p. 85 et pl.). Mais il a eu tort de dire que le nom du peintre est ignoré de tout le monde ; il a eu tort aussi d'ignorer la publication *princeps* de notre *Revue* et les divers articles signalés plus haut. Et moi aussi j'ai eu tort d'oublier cette belle figure dans mon *Répertoire*, où j'en ai tant donné qui ne la valent pas, alors que j'en avais la photographie sous la main.

S. R.

Faux ivoires.

Dans la nouvelle Revue *Aréthuse* (Paris, Florange, oct. 1923), M. Eric Maclagan, conservateur au Musée Victoria et Albert, appelle l'attention sur une série importante d'ivoires faux, fabriqués à Milan au début du XIXe siècle, et en publie quelques spécimens (pl. IV). Ces objets sont entrés au Musée de Liverpool avec la collection Fejérváry (de Budapest). La matière n'est pas de l'ivoire, mais de l'os traité par des acides. L'auteur ne s'est pas mis en frais d'invention : il a copié. C'est aux environs de 1820, et sans doute à Milan, qu'il a exercé son industrie, dont les produits doivent être très répandus.

S. R.

Une signature en musique.

Dans un récent travail sur les *Ketubot* juives (contrats de mariage), qui sont souvent illustrées de riches miniatures, M. Gaster rapporte qu'il a vu autrefois dans la bibliothèque de Turin un magnifique manuscrit enluminé de la Bible dédié à un membre de la famille des Médicis. « Le nom de l'enlumineur était donné sur la page de titre sous forme de notes musicales que je pus lire : *Fa Ré Sol La* ; c'était donc sans doute le fameux *Farisol*, connu comme scribe habile et comme auteur[1]. » Il s'agit de Farissol (Perizol) d'Avignon (1451-1526), qui vécut à Mantoue

[1] M. Gaster, *The Ketubah*, Berlin et Londres, Rimon Publishing Co., 1923, p. 50.

Digitized by Google

et à Ferrare, chantre de la synagogue en même temps que copiste de manuscrits et auteur de divers ouvrages, dont le moins obscur est une Cosmographie universelle (1524). Bien entendu, nous laissons à M. Gaster la responsabilité du déchiffrement de la signature, où la note *La* intervient à la fin sans être expliquée.

S. R.

Architectes et archéologues.

Je crois nécessaire et même urgent de présenter quelques observations sur la coopération des architectes et des archéologues au cours des fouilles qui se poursuivent ou vont être entreprises tant en France que dans l'Afrique du Nord.

Quand un terrain a été reconnu propice à des fouilles, diagnostic qui incombe de droit à l'archéologue, c'est évidemment l'archéologue qui doit y diriger les premiers travaux. S'il rencontre des substructions, et pas seulement des tombes, son devoir est de faire appel à un architecte, non seulement pour lever le plan des substructions et recueillir éventuellement les éléments d'une restitution, mais pour donner son avis de technicien sur la meilleure manière de pratiquer les tranchées, d'y assurer la sécurité des ouvriers, de se débarrasser des déblais, etc...

Faute de ce contrôle, beaucoup de fouilles, dans le passé, n'ont pas donné tous les résultats qu'on en pouvait attendre. Quel archéologue ne regrette aujourd'hui que Schliemann, lors de ses premières fouilles à Hissarlik, n'ait pas été assisté d'un architecte ? On pourrait multiplier les exemples.

Ainsi, l'architecte doit venir au secours de l'archéologue ; si ce dernier ne l'appelle pas de son plein gré, l'administration des Beaux-Arts doit intervenir dans l'intérêt de la connaissance et de la conservation des monuments du passé, pour imposer une collaboration qui ne peut qu'être fructueuse s'il y a pareille compétence et bonne volonté de part et d'autre.

Notons qu'en matière de fouilles les archéologues et les architectes, formés par des études très différentes et poursuivant des buts différents, ne sont pas, comme on dit, *interchangeables*. On ne peut, sans les inconvénients les plus graves, déléguer l'un dans le rôle de l'autre. Ainsi, un archéologue qui veut jouer l'architecte, s'il n'a pas lui-même, ce qui est l'exception, fait des études d'architecture, se servira sans précision des instruments destinés à mesurer les substructions, à déterminer leur direction ; souvent il en méconnaîtra la nature, il fera un mauvais emploi des terres rejetées, il risquera des éboulements, etc. Mais si c'est l'architecte qui se substitue à l'archéologue, ce sera bien pis. L'archéologue sérieux, qui désire que rien ne lui échappe, qui connaît l'intérêt des tessons de poterie, des briques estampillées, des monnaies, fouillera avec un petit nombre d'ouvriers et fera tamiser sous ses yeux la terre extraite de la tranchée. L'architecte, lui, ne voit que les mètres cubes de terre à remuer ; il prendra le plus d'ouvriers possible, il ne les surveillera pas, il n'attachera aucune importance aux petits objets, il cherchera à déblayer, à faire du terrassement. Faut-il ajouter qu'en agissant de la sorte, c'est-à-dire d'une manière absolument contraire aux intérêts de la science, il n'oubliera pas, quelque zèle et quelque savoir qu'on lui suppose, ses intérêts propres ? Car, alors que l'archéologue fouille *gratis pro Deo*, pour l'honneur qu'il entend retirer de son travail et la satisfaction de sa curiosité, l'architecte touche un tant pour cent sur le montant des travaux qu'il ordonne et qu'il se contente généralement de faire surveiller par un tiers. Comment attendre de lui qu'il procède toujours avec lenteur, avec prudence, qu'il perde son temps et compromette la rétribution qui lui est justement

Digitized by Google

due en multipliant des précautions qui comportent un surcroît de peine, mais non pas de dépenses effectives ?

Voici un autre aspect de la question. Une Société archéologique de province a fait choix d'un de ses membres et a commencé des fouilles ; ces fouilles donnent de bons résultats ; la Société s'adresse à la Direction des Beaux-Arts pour obtenir un subside afin de continuer le travail. Qu'arrive-t-il alors ? Un architecte officiel peut être chargé non pas d'aider et d'éclairer l'archéologue, mais de se substituer à lui ; la Société de province est alors purement et simplement évincée ; de grosses dépenses sont faites souvent sans utilité, malgré les réclamations des premiers explorateurs, qui voient agrandir outre mesure leur modeste chantier, parce que « ces Messieurs de Paris » veulent en faire à leur tête et n'ont pas besoin de l'expérience d'autrui, acquise à grand'peine sur le terrain. Rien de plus décourageant pour l'archéologie provinciale que cette espèce de confiscation de ses succès.

On m'arrête pour me dire : « Avez-vous des exemples à citer ? » Oui, certes, mais je ne veux prononcer, pour le moment, aucun nom, ni de localité, ni de personne ; je me tiens sur le terrain de la théorie ; parmi mes lecteurs, si j'en trouve, il y en a quelques-uns qui feront sans peine les applications.

Un dernier mot. Je citerai aussi, quand il le faudra, des exemples d'explorations entreprises par des architectes qui ont coûté fort cher, mais au sujet desquelles il n'a jamais été publié aucun rapport. En effet, sauf exception, les architectes manient le tire-ligne plus volontiers que la plume. Quand ils ont réussi, comme ils le désirent, à écarter ces gêneurs d'archéologues, il n'y a personne pour mettre par écrit ce que leurs travaux, parfois considérables, auraient pu apprendre de nouveau. Des fouilles ainsi faites sans publicité, sans autres traces que les terrains remués, n'ont de scientifique que le nom ; elles ne sont pas seulement inutiles, mais nuisibles, car un emplacement de fouilles, grand ou petit, est une chose *unique*, et quand on l'a bouleversé sans prendre de notes, c'est un grand ou un petit désastre, mais c'est un désastre.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur certaines restaurations, entreprises par des architectes sans le *visa* d'archéologues compétents, mais il faut se borner ; je me contente pour cette fois, de poser nettement la question et de paraphraser la formule justement populaire : « A chacun son métier... les antiquités seront bien gardées... ».

S. Reinach.

Les antiquaires en guerre et l'affaire des sculptures restaurées du Louvre.

Un antiquaire belge bien connu, M. Demotte, établi depuis longtemps à Paris rue de Berri, est mort dans les premiers jours de septembre 1923, victime d'un accident de chasse. Demotte était un homme de beaucoup de goût ; on lui doit d'admirables publications de luxe sur les acquisitions du Louvre depuis la guerre, sur les tapisseries gothiques (3 livraisons parues), sur la peinture ancienne au Portugal (sous presse), etc. Il a donné au Musée de Nîmes un très beau sarcophage chrétien dont il était le légitime possesseur, et a offert un moulage de ce monument au Musée chrétien de Saint-Germain.

Demotte faisait surtout des affaires aux Etats-Unis. Il y vendit, il y a quelques années, une Vierge en cuivre émaillé, de travail français, dont je possède une photographie et qui est incontestablement authentique. Un des rivaux de Demotte sur le marché américain, Sir Joseph Duveen, dit alors, devant témoins, que cet objet

Digitized by Google

était faux et que Demotte vendait souvent des œuvres apocryphes. Là-dessus Demotte lui intenta un procès, demandant 500.000 dollars de dommages-intérêts. Les gros chiffres n'effraient pas les Américains.

Pendant l'instruction de ce procès et comme par hasard (car Sir Joseph Duveen déclara aussitôt n'y être pour rien), le *Matin* commença, à grands renforts de photographies, une campagne anonyme contre Demotte, que ce journal s'abstint d'abord de désigner. Il s'agissait d'établir que des œuvres de sculpture importantes de l'art français du moyen-âge, vendues par Demotte au Louvre, avaient été non pas indiscrètement, mais outrageusement restaurées, par exemple que deux figures de lansquenets avaient été fabriquées avec des fragments de jambes. Un ancien employé de Demotte à New-York. remercié par lui dans des circonstances délicates, s'associa à la campagne, qui eut un grand retentissement pendant le printemps et l'été de 1923. Une instruction fut ouverte à Paris. Le Louvre observa le silence, par égard, disait-on, pour l'instruction en cours ; il est permis de trouver cette attitude trop réservée, et telle fut l'opinion générale dans le public.

J'avais écrit à Demotte au sujet de la question générale des restaurations, qui est une question d'espèce ; ne pas restaurer du tout ce qui peut l'être avec certitude est une forme de vandalisme, celui des conservateurs de Musée pusillanimes et paresseux. Car une œuvre non restaurée garde souvent un aspect ridicule, n'a de charmes que pour les archéologues et risque, par surcroît, de se détériorer davantage, si certaines lacunes ne sont pas bouchées à temps. La dernière lettre que Demotte ait écrite est une réponse à la mienne. Elle est très intéressante ; la voici. Je supprime seulement quelques noms en les remplaçant par des initiales.

Paris, 31 août 1923.

« J'ai dû quitter mes affaires pendant quelque temps ; un excès de fatigue m'a obligé à prendre du repos.

« Je vous remercie pour votre aimable lettre ; la question des restaurations joue un rôle dans l'histoire des monuments français, beaucoup plus considérable que généralement on ne le pense.

« Je partage votre avis ; aucune restauration ne devrait être autorisée sans que l'avis des archéologues compétents ait été obtenu. Il ne s'agit pas, contrairement à ce que semble croire M. de Trévise dans sa campagne, de déclarer « que tous les monuments du moyen-âge sont classés » pour en obtenir la conservation ; cette conservation ne peut s'obtenir que par la restauration *raisonnée* de ces monuments. Quand on confie à un architecte incompétent la restauration d'un monument, classé ou non, on travaille à sa destruction.

« Je pourrais vous citer cent exemples. Je ne mentionnerai aujourd'hui que les restaurations, anciennes de quelques années déjà, du cloître Saint-Trophime à Arles. L'architecte avait sous les yeux tous les documents pour copier exactement l'appareillage des pièces ; il n'a pas su le faire. Les pierres anciennes restent pour attester non seulement son ignorance, mais sa négligence. C'est à dessein que je parle seulement de l'appareillage de pierres ; combien d'autres restaurations criminelles il me serait possible de signaler ! Mais quand un architecte ne sait pas copier la forme d'une pierre, comment voulez-vous qu'il travaille à la restauration de parties disparues d'un monument ? Or, cela se fait chaque jour.

« Le restaurateur des objets d'art doit suivre les mêmes règles. J'ai fondé des ateliers de restauration de tapisseries, de sculptures, de meubles qui sont, j'ose le dire, des modèles. La règle que je me suis imposée a été le respect des parties anciennes.

« Un restaurateur, le sculpteur Boutron (mort en présence de trois personnes et que X.... et Y..., dignes associés, ont osé insinuer que j'ai assassiné) a fait à M. André Michel, en présence des objets, la description exacte des restaurations qu'il avait opérées sur les sculptures que j'ai vendues au Louvre. Ces restaurations n'ont pas été des additions, mais des consolidations, uniquement des consolidations ; il faut toute la mauvaise foi de gens payés par X pour dire autre chose.

Digitized by Google

« Ce n'est pas pour rien que celui-ci a déclaré : « Je dépenserai 500.000 dollars pour obliger Demotte à abandonner les affaires en Amérique. » Pour cela il faut me tuer à Paris. Heureusement, la vérité est une ; comme la vérité est avec moi, j'ai foi dans le résultat définitif de toutes les campagnes créées contre moi, comme j'ai foi dans les juges de New-York devant qui sera plaidé mon procès.

« Tous les architectes de l'école de Viollet-le-Duc se sont abrités derrière son nom pour commettre des horreurs, et les architectes de cette école sont légion encore aujourd'hui. Ils ont pris ses ouvrages, les ont parcourus, et au lieu d'étudier le monument qu'ils devaient restaurer, ne l'ont parfois vu que pendant quelques heures. J'ai visité cette semaine l'ancienne église de Poligny. Un architecte a fait cercler de fer, extérieurement, la tour du XIIe siècle, et comme le cercle de fer passait devant la partie sculptée des fenêtres du XIIe siècle, on a simplement, à coups de marteau, brisé les sculptures des fenêtres. Cela s'est fait il y a neuf ans, en 1914. Mais à quoi bon vous ennuyer de ces citations ? Je pourrais les multiplier par centaines.

« Je vous prie de bien vouloir croire, etc.

DEMOTTE.

On me permettra d'ajouter ici quelques réflexions. C'est une opinion assez répandue que les marchands d'antiquités nuisent à la science ; qu'ils *déracinent* les œuvres d'art et les maquillent pour les exporter ; qu'en les exportant ils appauvrissent les vieux pays d'ancienne culture, etc. Il y a là, avec quelques demi-vérités, beaucoup d'erreurs. D'abord, les antiquaires ne nuisent pas à la science, mais la servent ; s'ils n'existaient pas, il faudrait les inventer. « Que seriez-vous sans nous ? me disait un jour l'antiquaire Hoffmann. N'est-ce pas nous qui avons appris au monde l'existence des statuettes de Tanagra et d'Asie-Mineure ? Si nous n'étions pas là, avec nos correspondants et voyageurs, avec notre habitude de payer comptant les paysans qui découvrent les antiquités, les paysans les mettraient en morceaux. C'est nous qui leur avons appris qu'elles avaient de la valeur, qu'il fallait les recueillir et les garder avec soin, que nous ne refusions jamais d'acheter les bons objets. Tandis que vous autres, qui voyagez sans argent, dont les Musées n'achètent d'objets que mis sur table et ne les payent, après des formalités sans fin, qu'avec des mois de retard ! » Hoffmann eut tort d'aider à la diffusion des *fausses* terres cuites d'Asie-Mineure ; mais, quand il me tenait le discours ci-dessus, il avait raison. Et il n'avait pas raison que pour les antiquités grecques. Que seraient devenues, sans les marchands, les admirables tapisseries flamandes et françaises ? Qui donc, sinon eux, a fait pénétrer jusque dans les plus humbles demeures la conviction que ces tentures ne devaient pas être découpées en saut-de-lit, ou employées à envelopper de vieilles malles ? On ne dira jamais assez les services que Spitzer, Lowengard et bien d'autres ont (tout en y trouvant leur profit) rendus à ces chefs-d'œuvre méconnus.

Le maquillage des œuvres d'art, l'altération de leur provenance, est chose fâcheuse, mais la faute en est aux gouvernements qui prétendent confisquer tout ce qu'on trouve et qui prohibent, sans succès d'ailleurs, l'exportation. Et puis, il faut bien dire que les acheteurs, amateurs et Musées, tiennent aujourd'hui beaucoup à connaître les provenances ; les marchands ont intérêt à les connaître eux-mêmes et à les révéler à leurs clients, du moins à titre confidentiel. Quant aux restaurations que doivent subir les œuvres d'art pour faire figure dans le commerce, il en est de fantastiques, il en est de raisonnables et de nécessaires ; le goût des acheteurs, en devenant plus sévère, impose de plus en plus aux antiquaires une salutaire réserve. Il y a des restaurations qui ressemblent à des faux, qui méritent d'être qualifiées de faux ; au public de s'en garder, aux archéologues de l'éclairer. Si les archéologues croient prudent de se taire, ils manquent à leur devoir ; on peut toujours exprimer

Digitized by Google

des réserves fondées sur des arguments précis, sans risquer un procès en diffamation. On m'a souvent menacé de procès dans la longue affaire des terres cuites de l'Asie-Mineure ; mais ni la *Revue archéologique* ni moi n'avons jamais reçu d'assignation. Un procès de ce genre serait de la publicité à rebours ; on tuerait, en effrayant le public, la poule aux œufs d'or. Ce qui ne veut pas dire qu'un archéologue puisse impunément et sans réflexion qualifier de faux des objets authentiques. Si, croyant faire son devoir, il se trompe et qu'on le lui prouve, il doit en subir les conséquences. Ce sont les risques du métier.

J'arrive à la question délicate de l'exportation. Il faut que certains monuments soient *classés*, il faut préserver le patrimoine national. Il faut aussi que les Musées achètent le plus possible sur le marché ce qui risque d'être exporté et doit être retenu dans le pays. Mais, cela dit, il ne faut pas oublier qu'à côté des œuvres de premier ordre, il y en a mille fois plus de second et de troisième ordre qui, à l'étranger, représentent dignement le génie artistique d'un pays et dont les Musées de ce pays seraient eux-mêmes plus encombrés qu'enrichis.

Enfin, on oublie que le commerce des œuvres d'art n'est pas seulement un commerce d'exportation ; même dans nos vieux pays latins, il arrive des monuments du dehors. Je connais à Paris des collections admirables, formées, presque exclusivement, d'objets autrefois en Angleterre. Même en Italie, je connais un beau tableau du Corrège qui, avant d'être un des ornements du Musée de Milan, était caché dans une collection anglaise. Ici, comme dans d'autres domaines, la liberté a du bon, et le protectionnisme, poussé jusqu'au bout, est une sottise.

S. Reinach.

La Bibliothèque Arthur Engel.

Ancien membre de l'Ecole de Rome (1878), bien connu par de grands travaux de numismatique et des recherches en Espagne, M. Arthur Engel vient d'avoir l'excellente idée de donner sa bibliothèque numismatique à l'Ecole de Rome (1.800 volumes, 2.000 brochures). C'est un cadeau magnifique, car M. Engel a entretenu des relations suivies avec tous les grands numismates de son temps et possède une collection de tirages à part dont on trouverait difficilement l'équivalent. On est heureux de rendre hommage à l'esprit civique qui a inspiré cette belle donation.

S. R.

Le Sbornik.

Nous avons reçu les deux premiers fascicules, richement illustrés, du nouveau recueil publié par l'Ermitage National (1921 et 1923). Signalons les articles suivants : I. Waldhauer, *Une tête de style pergaménien* ; Liphart, *La fuite en Egypte du Titien* (prov. de Gatchina) ; le même, *Emprunts du Corrège à Léonard de Vinci* ; Maximoff, *La collection de gemmes de Catherine II*. — II. Maximoff, *Scarabées grecs de l'Ermitage* ; F. Hess, *Couvercle de sarcophage égyptien* (XVIIIe dynastie) ; Gaïdine, *Icone en ardoise avec les saints Georges et Démétrius* ; Matzoulévitch, *Ivoires et os gravés byzantins de la collection Botkine* ; Lenz, *Sabres orientaux* ; Coubé, *Tryptique en émail de Pierre Raymond*. Serait-il indiscret de réclamer un résumé en français à la fin de chaque livraison ?

S. R.

Digitized by Google

L'affaire de la « Belle Ferronnière ».

Il s'agit du tableau vulgairement désigné ainsi (Louvre, 1600), alors que ce nom convient seulement au n° 1605. Ce portrait représente Lucrezia Crivelli ou une autre dame du temps de Léonard ; il a été attribué à Vinci ou à l'un de ses imitateurs immédiats. J'en connais une ancienne copie à Cologne ; il y en avait une en 1709 dans les collections royales. Or, une Américaine, Mme A. Hahn, ayant reçu en cadeau de noces une « belle Ferronnière » conservée en France, mise sur toile (suivant une inscription au revers) par Hacquin à Paris en 1777, essaya de vendre ce tableau au Musée de Kansas City pour une somme énorme, prétendant que le Louvre ne possédait qu'une copie. L'antiquaire Duveen dit à un journaliste que le tableau Hahn était une copie. Sur quoi Mme Hahn réclama 500.000 dollars d'indemnité à Duveen. Par décision du tribunal américain, l'expertise eut lieu à Paris, où l'on vit défiler, tant au Louvre qu'au Consulat des Etats-Unis, des connaisseurs réputés, Venturi, Berenson, Fry, Nicolle, Holmes, etc. Bien entendu, personne n'appuya la prétention de Mme Hahn, qui avait pourtant en sa faveur, assure-t-on, un expert français non désigné par le tribunal. La copie est une œuvre convenable du XVIIe siècle, sans plus. Cette ridicule affaire, qui a fort occupé la presse, s'est terminée par la mise hors de cause de Sir J. Duveen.

S. R.

La collection Millon.

Cette collection dijonnaise, à laquelle Joseph Déchelette a consacré une instructive monographie (1913), fut vendue à l'Hôtel Drouot les 19 et 20 novembre 1923. La partie la plus importante était le contenu du tumulus de la Motte-Saint-Valentin, commune de Courcelles-en-Montagne, la seule sépulture de Latène I, datée par un canthare attique à figures rouges, qui ait encore été scientifiquement explorée. Usant du droit que lui confère l'art. 37 de la loi de finances du 31 décembre 1922, l'Etat, représenté par le conservateur du Musée de Saint-Germain, s'est substitué à l'adjudicataire de cet ensemble, lequel est entré ainsi, fort à propos, dans les collections nationales (28.000 fr.). Le Musée a encore acquis divers objets intéressants, notamment un sphéroïde orné de gravures, un *simpulum* et un petit vase en argent, une cassolette de bronze complète, un cimier de casque, un casque romain à reliefs, un faisceau de broches en fer, des épées de Latène, etc. Le petit catalogue illustré de la vente, dirigée par l'expert Alex. Stuer, est bon à conserver. Les prix atteints ont été, en général, très élevés, ce qui s'explique, mais en partie seulement, par la situation défavorable de notre change ; la raison la plus efficace est l'accroissement du nombre des amateurs, avec la diffusion de notions précises sur les civilisations les plus anciennes de notre pays.

S. R.

Le Musée de Boston en 1922.

Le 47e *Report* signale, entre autres, les acquisitions suivantes : 1° une Vierge avec des anges de Pietro della Francesca ; un tableau d'autel de Taddeo di Bartoli ; deux toiles de Le Nain et de Guardi.

2° Un sarcophage étrusque ; un buste de femme provenant de Palmyre (don de M. Edm. Perry) ; un torse grec d'éphèbe et une statue de femme, l'un et l'autre du Ve siècle ; une tête de femme du IVe siècle ; un cratère.

Digitized by Google

3° Produit des fouilles poursuivies en Égypte, au compte du Musée, par G. A. Reisner ; dans le nombre, une coupe hellénistique en argent.

4° Peintures japonaises (don de M. W. Sturgis Bigelow) ; groupe de bronze bouddhique, de 593 après Jésus-Christ (don de M. W. Scott Fitz).

5° Tête de Siva, d'art cambodgien (XIe siècle) ; statue de Mahavira (XIe siècle), bronzes du Cambodge et peintures indoues (don de Denman W. Ross).

6° Etoffes orientales du Maroc, d'Italie, de Turquie, de France et de Slovaquie.

L'Ecole annexée au Musée a compté 254 étudiants ; le nombre des visiteurs s'est élevé à 330.243.

Le président du Musée, M. Morris Gray, a publié une brochure instructive et bien illustrée, sous ce titre : « Le Musée et le public ».

S. R.

A la Bibliothèque Nationale.

M. Th. Homolle, administrateur de la Bibliothèque, ayant été admis à faire valoir ses droits à la retraite, le Ministre de l'Instruction publique l'a remplacé par son chef de Cabinet, également inconnu des bibliographes et des historiens. Assurément, à Rome, le Saint-Père peut donner le chapeau de cardinal à un paroissien qui n'a même pas la prêtrise ; mais on croyait jusqu'à présent, malgré un précédent d'ailleurs fâcheux, que le Cardinal-préfet de notre Vaticane devait avoir des titres scientifiques.

S. R

Dans les Musées Nationaux.

La *Revue* a publié en 1912 (t. II, p. 300) un décret supprimant les attachés payés, instituant des attachés libres temporaires et soumettant à une Commission composée de gens compétents les nominations de conservateurs. Mais les pouvoirs publics ont trouvé un moyen ingénieux d'assurer la place qui leur convient au patronage. Voici le procédé. Supposons qu'une place de conservateur-adjoint vienne à vaquer. Un décret nomme un attaché temporaire au Département en question ; un second décret, le même jour ou le lendemain, délègue cet attaché dans les fonctions de conservateur-adjoint. Quand la Commission, tôt ou tard, se réunira pour nommer un conservateur-adjoint, elle se trouvera en présence d'une personne ayant acquis des titres dans l'exercice de ses fonctions temporaires, d'ailleurs renouvelables (décret du 11 août 1912) ; son choix ne sera plus libre. Je raconte cela sans nommer personne, car il se peut fort bien qu'un attaché temporaire, délégué dans les fonctions etc., soit un jeune homme très doué, destiné à un bel avenir scientifique ; mais comme ce peut être aussi un *nipote* de cardinal, tel que l'ancien Louvre en a connu plusieurs à son dam, il appert que l'esprit du décret de 1912 se trouve être respectueusement violé.

S. R.

Remarques sur une inscription gnostique ou magique.

J'ai lu les divers essais présentés aux lecteurs de la *Revue*, en 1919, 1920, 1922 et 1923, par M. Charles Bruston, à propos d'amulettes et d'intailles gnostiques. Je voudrais exprimer très brièvement quelques remarques, qui ne sont peut-être pas inutiles.

Digitized by Google

L'étude des amulettes et intailles gnostiques ou magiques a déjà fait l'objet de nombreux travaux que M. Bruston ne paraît pas connaître ou qu'il a omis de consulter. Bien avant lui, on a tenté d'expliquer par l'hébreu divers noms, qui paraissent sur les petits monuments de cette classe, si variée et si difficile à comprendre dans les détails. Prenons par exemple le nom CEMECIAAM, terminé quelquefois, mais pas toujours, par un Ψ. M. Bruston[1], se bornant à rapporter les interprétations qu'avait indiquées M. Louis Poinssot en 1909, d'après un dictionnaire, ne signale pas les explications du vocable, voisines de la sienne et proposées bien antérieurement à celle-ci.

Je ne saurais reprendre la question à fond ici, il suffira de rappeler quelques opinions.

Il y a longtemps déjà que Matter, s'appuyant évidemment sur Montfaucon, reconnaissait dans les éléments du nom CEMECIAAM, fréquent sur les intailles gnostiques (ou magiques), le nom hébreu du Soleil שֶׁמֶשׁ. Il est vrai que ces auteurs traduisaient l'ensemble du nom par *le soleil a lui* ou *répandu sa lumière*.

En 1887, King interprétait le groupe entier par *Sun of the Universe*. Alfred Wiedemann, en 1885, avait admis, après Kopp, que le nom représentait le groupe שֶׁמֶשׁ עוֹלָם, qu'il traduisait par *die ewige Sonne*. Et Max Siebourg adoptait la même interprétation en publiant l'amulette d'or de Zellep, en 1898. C'est un sens satisfaisant et plus simple que celui proposé récemment. Je me garderai d'ailleurs de discuter la valeur respective des interprétations proposées jusqu'à ce jour. Je me permettrai seulement de présenter une observation fondée sur une étude, assez longue déjà, des monuments gnostiques ou simplement magiques. Les mots grecs usuels qu'on y déchiffre sont parfois maladroitement transcrits ; faut-il s'étonner que des mots hébreux, travestis en caractères grecs, soient devenus souvent malaisés à reconnaître?

Veuillez agréer, etc...

Adrien BLANCHET.

Livres condamnés.

La Congrégation du Saint-Office a condamné les ouvrages suivants :

1° *Manuel biblique ou cours d'Ecriture sainte à l'usage des séminaires*, par MM. Vigouroux, Bacuez et Brassac ;

2° Les douzième, treizième, quatorzième et quinzième éditions du tome troisième du *Nouveau Testament* par M. A. Brassac, et les douzième, treizième et quatorzième éditions du tome quatrième du même ouvrage ;

3° La quatorzième édition des tomes premier et deuxième de l'*Ancien Testament* du même auteur, en collaboration avec M. J. Ducher.

Tous ces ouvrages ont été édités à Paris et traduits en plusieurs langues[2].

On annonce aussi que le gouvernement des Soviets a mis à l'index le Koran, le Talmud et les ouvrages de Tolstoï autres que ses romans[3].

Inimica libertati tempora.

X.

---

[1] *Rev. archéol.*, 1923, I, p. 111

[2] *Journal des Débats*, 17 décembre 1923. Voir, dans le même journal (7 janvier 1924), un intéressant article de M. Pernot sur cette affaire.

[3] *République française*, 9 janvier 1924.

Digitized by Google

Religions du salut et métaphysiques.

Une idée ingénieuse a été émise, avec les développements nécessaires, par M. Sartiaux (*Rev. Hist. Rel.*, nov. déc. 1922. p. 259-278). Je signale cela ici à cause de l'importance que présente cette étude pour l'intelligence de la métaphysique grecque, de Parménide aux Néo-Platoniciens. Voici les phrases à mon sens les plus caractéristiques du point de vue de l'auteur : « Le travail de l'esprit dans la construction métaphysique consiste essentiellement à démarquer les données religieuses antérieures, à les transposer en termes abstraits... Les métaphysiques sont aux théologies ce que les théologies sont aux mythes et aux rites : elles expliquent, épurent et rationalisent ; elles sont provoquées par le même besoin de conserver en adaptant... L'histoire des métaphysiques se rattache ainsi étroitement à l'histoire des religions qu'elle prolonge ; elle est l'histoire des transformations que les idées religieuses et particulièrement celles de salut ont subies. » Il serait facile de trouver, même au XVIIIe siècle, quelques obscurs pressentiments de cette thèse ; mais, telle qu'elle est exposée ici, appuyée d'une érudition précise, elle est assez nouvelle pour ne pas passer inaperçue.

S. R.

Le Bouddhisme.

Le bouddhisme est à la mode aujourd'hui. On entend souvent des gens se donner comme bouddhistes, surtout parmi les adhérents de la théosophie[1]. Car il est hors de doute qu'il y a certains rapports entre celle de Bouddha et celle dont Mme Blavatzky s'est faite l'apôtre. Aussi est-il fort intéressant d'avoir un exposé complet de la doctrine de Bouddha, et cela d'après les sources qui jouissent d'une autorité reconnue.

C'est ce que M. le professeur Oltramare qui, depuis des années, s'est consacré à cette étude, nous offre aujourd'hui sous la forme d'un volume de plus de 500 pages, d'une richesse étonnante d'érudition et où il semble qu'aucune source n'ait été négligée. C'est dire que ce livre est un exposé détaillé et complet du bouddhisme. Il est clair que le caractère tout-à-fait scientifique de cet ouvrage fait qu'il ne s'adresse pas au grand public, mais avant tout aux spécialistes, et par là j'entends non seulement les savants qui se sont plongés dans les études de l'Inde, mais les philosophes et tous ceux qui s'occupent des évolutions religieuses de l'esprit humain.

J'en excepte cependant la première partie qui décrit les trois organes, ce que les disciples appellent les trois gemmes, les trois joyaux du bouddhisme : le maître qui a institué l'Église ; l'Église qui a réalisé l'œuvre spirituelle prescrite par le maître ; la doctrine qui, fixée dans les Écritures, empêche l'Église de se désagréger. Qu'est-ce que sont ces joyaux, quel est le rôle assigné à chacun d'eux ?

Arrêtons-nous devant la personne du maître. En ce temps, où le vent de la critique destructive a soufflé sur la plupart des auteurs et des législateurs de l'antiquité et en balaie la personnalité, il serait bien étonnant qu'on ne se fût pas attaqué à celle de Bouddha. Rien de réel dans ce qu'on raconte de Bouddha, nous dit M. Kern, mais le mythe pur, un mythe astronomique étonnamment bien coordonné en toutes ses parties. Depuis quelques années, la réaction s'est établie, comme pour

---

[1] *L'Histoire des idées théosophiques dans l'Inde. La théosophie bouddhique*, par Paul Oltramare, professeur à l'Université de Genève, Paris, Paul Geuthner.

Digitized by Google

bien d'autres figures de l'antiquité, et aujourd'hui on reconnaît qu'il y a eû à l'origine de la religion nouvelle une personnalité attachante qui fit sur son entourage une impression assez forte pour que sa mémoire soit restée vivante, et depuis lors on s'est mis à rechercher dans les récits traditionnels ce qui subsiste de cette attirante personnalité et de cette figure éminemment sympathique. Bouddha est très attaché à sa famille et à son clan. Il n'oppose point à la réalité existante un idéal de vie mystique, il se meut dans le cercle de l'expérience immédiate. Il n'est pas insensible aux beautés de la nature, et sur ses vieux jours il aime à se rappeler les lieux charmants qui ont été sa résidence. Il ne tourne point le dos à la société séculière, ni ne cherche à se séparer du monde, et il redoute d'entrer en conflit avec les hommes et les choses du dehors. Il n'a recours, comme moyen d'action, qu'à la puissance de persuasion. Sa foi en lui-même lui permet d'affirmer sa mission avec une confiance tranquille qui dut être contagieuse. Les légendes qui servent de cadre à ses discours parlent sans cesse de l'autorité du maître sur ceux qui l'approchent. Les cœurs se livrent à lui avant qu'aucun enseignement leur ait été donné. Il a été un entraîneur spirituel.

C'est à Bénarès qu'il commença sa carrière apostolique quand, sentant qu'il possédait la vérité, pris d'une immense pitié pour les hommes, il voulut la répandre. Sa parole tomba sur un terrain bien préparé pour la recevoir, car il y avait alors dans tous les cercles des esprits ouverts aux questions religieuses et philosophiques, et dans tous les rangs on paraissait animé du même zèle de discussion et l'on portait grand intérêt à la vie religieuse. Quantité de groupes, sous la direction de maîtres, allaient prêchant leurs doctrines, tandis que dans la forêt des ascètes cherchaient à se conquérir eux-mêmes. C'est au milieu de ces groupes, de ces *sangha*, que paraît Bouddha, qui leur reproche surtout de s'occuper des hautes questions de métaphysique qu'il écarte toujours, les considérant comme inutiles et sans but, car il a concentré sa pensée uniquement sur ce qui était à portée de l'homme.

Il n'est pas proprement un docteur, car il n'enseigne pas la vérité pour elle-même. Il sait tout, mais il ne communique aux hommes que ce qui importe à leur vie religieuse, ce qui les mènera à la connaissance transcendante, à l'illumination, au Nirvana. Tout ce qui ne sert pas au salut est inutile. Les problèmes sur le monde, sur la nature de l'âme, sur l'existence ou la non-existence dans le nirvàna, ne doivent pas être résolus, parce qu'ils sont dangereux. Ce sont des désirs intellectuels aussi pernicieux que les appétits sensuels, et funestes aux religieux.

Bouddha n'agit que par ce qu'il nomme les miracles de l'enseignement : la prédication, qui devait être singulièrement impressive. Il profite de circonstances tout-à-fait accidentelles et des moindres incidents du moment. Bouddha n'a mis par écrit aucune de ses prédications ; nous ne les connaissons que par ce qu'ont rédigé ses disciples, mais il est évident qu'il a fondé une tradition d'enseignement et donné dans sa prédication des exemples auxquels ses disciples n'ont pu ensuite que se conformer. Cette tradition suppose nécessairement un fondateur, un auteur de qui elle émane, et de ce bref résumé que nous a donné M. Oltramare, la personnalité de Bouddha ressort avec évidence. S'il nous est permis d'exprimer un regret, c'est que M. Oltramare ne nous ait pas fait faire plus ample connaissance avec Bouddha, avec ce caractère qui a des traits que nous ne pouvons qu'admirer. Il est vrai que notre auteur nous a prévenus qu'il n'écrivait pas une biographie, mais seulement une exposition de la doctrine.

Le Bouddha n'avait en vue que le salut. Comment a-t-il enseigné qu'on pouvait l'obtenir, et en quoi consiste le salut ou Nirvàna, auquel tout homme doit s'efforcer

Digitized by Google

de parvenir ? Le Nirvâna, c'est là ce qui en général est regardé comme l'élément caractéristique du bouddhisme, c'est là ce qui pour bien des esprits est considéré comme l'avenir idéal qu'on doit atteindre, et c'est sur cet avenir qu'on se fait les idées les plus fausses, car le Nirvâna n'est ni un paradis ni l'anéantissement.

Le salut est la délivrance de la souffrance, qui s'obtient par une vie de sainteté, mais l'œuvre du salut est difficile, l'homme a besoin qu'on l'éclaire, le soutienne, le réprimande. S'appliquer à sauver les autres est le meilleur moyen d'arriver au salut en cessant d'être attaché à son moi. La transformation de l'individu est lente et progressive. On n'arrive pas d'emblée à la certitude. Il faut une éducation graduelle, un acheminement graduel ; pour cela, il faut beaucoup de méditations, il faut diriger sa pensée vers le Bouddha, mouler son esprit sur le sien et façonner sa vie d'après son incomparable modèle.

Bouddha insiste peu sur le Nirvâna ; ses disciples mêmes ne le mentionnent que très rarement et n'en donnent nulle part une définition proprement dite. Malgré des études approfondies, où il semble qu'aucun texte n'ait été négligé, il ne ressort pas de l'exposé de M. Oltramare une idée tout-à-fait claire et nette de ce qu'est le Nirvâna. Cela vient, nous n'hésitons pas à le dire, du vague qui règne dans les conceptions du bouddhisme, où l'on trouve souvent des idées incompatibles et qui ont varié avec le temps.

Le Nirvâna n'est pas un paradis. Ce que nous appelons séjour dans le ciel, Champs-Elysées, dont on rapproche les champs de Bouddha, tout cela n'a rien d'attrayant, parce que cela doit finir, et que cette perspective empoisonne les félicités ; ce n'est qu'un arrêt dans la marche vers la délivrance à laquelle tout bouddhiste aspire.

Il n'y a pas un lien nécessaire entre la mort et le Nirvâna. Néanmoins, du moment qu'un bouddha ou un religieux est arrivé à la cessation de toute idée consciente, l'état nirvânique est acquis, mais ce fait demeure virtuel jusqu'à la mort. « Dès que par un examen critique on a éliminé toute idée relative au monde extérieur, on a le nirvâna. Quand on connaît la réalité des choses, qu'on fait ce qu'il y avait à faire, qu'il n'est plus d'activité ni positive ni négative, c'est le nirvâna. La suppression de toute occupation, l'apaisement qui résulte de cette suppression, voilà le nirvâna. Il peut y avoir un nirvâna immédiat, il peut être obtenu dès la présente vie.

Il ne faut pas attendre des Écritures bouddhiques une définition du Nirvâna, mais on peut leur demander quelles idées ce mot faisait naître. Tout d'abord, c'est un apaisement du cœur, c'est la délivrance de tous les désirs. Il est identifié avec la sainteté, qui est l'extinction du désir, de la haine, de l'aveuglement. C'est le plus grand bonheur qui puisse être obtenu. C'est aussi le lieu du bonheur, une cité sans souillure, sans défaut, propre et blanche, où l'on ne rencontre ni la vieillesse ni la mort, où tout est sécurité, paix et bonheur, mais il est dit expressément que ce lieu n'est pas le ciel.

Il est l'abolition de la mort. Crée-t-il un état nouveau, et quel est-il ? C'est dans cette analyse que M. Oltramare fait de la manière dont les écoles bouddhiques conçoivent le nirvâna qu'on peut constater, non seulement le vague absolu de ces conceptions, mais les contradictions qui y règnent. Il y a, nous a-t-on dit, un lieu pour le bonheur, et l'on nous a dit aussi qu'il est une région où il n'y a ni terre ni eau, ni feu, ni air, ni perception, ni ce monde-ci, ni l'autre, ni soleil, ni lune. Il n'y a là ni venue, ni allée, ni immobilité, ni mort, ni naissance. C'est quelque chose qui n'est pas stable, qui ne progresse pas et qui n'a pas de point d'appui. C'est la fin de la souffrance. Le Nirvâna, c'est la fin de l'existence individualisée. Nirvâna et vacuité

Digitized by Google

ne font qu'un. Et cependant le Nirvâna n'est pas l'anéantissement. Car alors des millions d'âmes n'auraient pas mis leur espérance dans le salut que prêchait le Bouddha. A tous le Nirvâna a été annoncé comme un asile contre la crainte et surtout la crainte de la mort. En rejetant l'idée d'âme on triomphe de la mort, et un des avantages promis au sage bouddhiste, c'est une joie intense et suprême à l'instant de la mort.

L'espace et surtout la compétence nous manquent pour suivre M. Oltramare dans son exposé sur l'élaboration du salut. Et ici on nous permettra une critique. Il nous semble que notre auteur pèche quelque peu par l'excès de sa qualité maîtresse, ce que les Allemands appellent *Gründlichkeit*. La documentation est d'une richesse si remarquable que quiconque n'est pas spécialiste en ces matières a parfois de la peine à saisir l'idée mère. C'est une forêt si touffue qu'il est souvent malaisé d'y trouver son chemin. Mais, je le répète, ce n'est pas au grand public que cet ouvrage est destiné, et nous ne pouvons que féliciter M. Oltramare d'avoir mené à bonne fin une œuvre qui exige une connaissance approfondie de la langue et de la littérature de l'Inde et des pays voisins.

Ce livre, qui fait grand honneur à l'Université de Genève, restera, nous n'en doutons pas, une œuvre classique à laquelle devra nécessairement recourir quiconque voudra véritablement faire connaissance avec Bouddha et sa doctrine.

(*Journal de Genève*, 24 déc. 1923.)

Edouard NAVILLE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Paul Vouga. *La Tène.* Monographie de la station, publiée au nom de la Commission des fouilles. Leipzig, Hiersemann, 1923. In-4°, 169 p., 50 planches, 2 plans et 12 figures. — On attendait depuis longtemps ce livre, fruit de la collaboration de l'auteur avec MM. R. Forrer, C. Keller, E. Pittard et A. Dubois ; il est dédié, comme de juste, à la mémoire d'E. Vouga, qui fut un des explorateurs les plus consciencieux de Latène. La découverte de cette station célèbre remonte à 1858 ; dès 1874, Hildebrand en faisait le type d'une époque ; en 1885, Tischler subdivisait celle de Latène en trois phases. M. Vouga ne dit pas que la substitution de la graphie *Latène* à *La Tène* a été proposée en 1910 et adoptée ici-même (*Revue*, 1910, II. p. 192) ; c'est une petite simplification, mais qui ne paraît pas à dédaigner. Les raisons qui ont motivé l'abandon de Latène vers l'an 100 avant J.-C. sont encore obscures. « Si la destruction de l'entrepôt, écrit M. V., n'est pas due à un cataclysme naturel, Latène pourrait être tombée à la fin du second siècle avant notre ère, lors des premiers troubles que suscitèrent les hordes germaniques refoulant les Celtes sur la rive gauche du Rhin ». Montelius, suivi par M. Viollier, fait durer la station de 250 à 50, ce qui nous rapproche singulièrement de l'année 58, date de l'émigration des Helvètes. — Les planches sont parfaitement venues, nombreuses à souhait et accompagnées de notices excellentes. Livre désormais indispensable aux archéologues ; les bibliophiles en apprécieront aussi la belle exécution et l'élégant cartonnage ; les artistes ne seront pas indifférents au joli dessin de Latène restituée, encadré de motifs de l'art celtique du temps, qui figure en vignette sur le titre.

S. R.

Ville de Genève. **Genava.** *Bulletin du Musée d'art et d'histoire.* I, 1923, gr. in-8, 180 p., avec nombreuses illustrations. — Après une notice sur l'administration du Musée en 1922, on trouve cinq articles sur les acquisitions des sections par MM. Deonna, Gielly, Dufaux, Demole et Blondel ; puis huit mémoires de MM. Blondel, Deonna, Gielly, Vouga et Aubert. Signalons à nos lecteurs, comme devant les intéresser particulièrement, les articles suivants : L. Blondel, *Relevé des stations lacustres de Genève* ; P. Vouga, *Trousse d'outils trouvés à la Tène* ; L. Gielly, *La radioscopie au Musée d'art et d'histoire* (expériences sur les peintures au point de vue des repeints) ; W. Deonna, *L'imitation de l'antique par quelques artistes... représentés au Musée de Genève.* Parmi les illustrations, toutes excellentes, je note, p. 39, trois haches plates en cuivre de Genève ; p. 43, une kylix attique d'Orvieto ; p. 45, une tête en terre cuite de Tarente ; p. 50-54, une série de reliefs de Palmyre acquis à Bâle ; p. 62, un autel chrétien du ve siècle à l'église Saint-Germain ; p. 110, le plan de la cité lacustre de Genève ; p. 114 et suiv., une trousse en cuir de la Tène, contenant des outils (Déchelette, II, 3, p. 1366) ; p. 163, *Vénus et Adonis*, de Canova (Parc La Grange à Genève) ; p. 164, *Ganymède*, de Thorwaldsen (au même endroit) ; p. 172, *Phryné*, par Pradier. Ces dernières images illustrent le mémoire de M. Deonna sur quelques-uns des insupportables néo-classiques du temps de David ; ils nous rendraient presque indulgents pour le cubisme.

S. R.

Digitized by Google

O. Tschumi. *Die Vor-und Frühgeschichte des Oberaargaues (Kanton Bern).* **Berne,** A. Francke, 1924 ; in-8, 47 p. — Petit travail modeste destiné aux écoles locales, mais que toute bibliothèque archéologique doit vouloir posséder. L'illustration est le modèle même de ce qu'elle doit être dans des ouvrages de ce genre : tableaux bien lisibles et bien ordonnés de silhouettes réunissant les types d'une époque, d'une station, d'une tombe, etc. Quel profit ne dérive-t-on pas d'un joli assemblage de figures très claires comme celui qui, à la page 21, juxtapose les types de la période de Latène? Notons (p. 26 et suiv.) des reproductions de mosaïques romaines, quelques-unes d'après d'anciens relevés.

S. R.

E.-C. Florance. *L'Archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher.* Deuxième partie : période néolithique. Blois, Imprimerie Centrale, 1923. In-8, 417 p., avec 119 fig. — Utile et consciencieux travail de statistique archéologique, accompagné d'illustrations souvent fort bonnes et d'un texte qui témoigne d'une connaissance parfaite des questions et controverses relatives à l'outillage préhistorique. L'auteur me paraît même pécher parfois par excès en faisant état de travaux sans originalité, aventureux ou même pires. La statistique des mégalithes donne un ensemble de cent vingt-et-un monuments, dont vingt-deux grands dolmens et seize menhirs ; sauf pour quelques-uns de ces derniers, M. Florance a remarqué que « tous les monuments mégalithiques sont à proximité des stations néolithiques, de ruisseaux ou rivières ou de petites vallées desséchées depuis par suite de l'abaissement du niveau des sources ». Il manque un index des noms de lieu, qui était indispensable.

S. R.

Dr Louis Dubreuil-Chambardel. *La Touraine préhistorique.* Préface de M. Camille Jullian. Paris, Champion, 1923 ; in-4° VIII-136 pages, avec une carte et 64 figures. — Parce que l'époque néolithique y est très richement représentée (ateliers du Grand-Pressigny, polissoirs, dolmens), on avait quelque peu négligé jusquà présent les témoignages de l'âge de bronze en Touraine. Un des mérites du présent ouvrage est de remplir cette lacune (p. 40 et suiv.). Nous y trouvons, décrites et figurées, les trouvailles d'Azay-le-Rideau, de Lignières (très belle hache ornée de dents de loup), de Chinon, de Saint-Michel-sur-Loire, de Rillé, des Châteliers, de Saint-Genouph (barillets, bracelets gravés de type alpin), etc. Les quatre périodes de l'âge du bronze sont également représentées, plutôt cependant au nord qu'au sud de la Loire. « Dans certains bronzes tourangeaux, la présence d'antimoine, suivant une proportion inusitée, permettrait de penser que les fondeurs de notre pays ont connu une technique d'alliage particulière ». L'emploi d'antimoine au lieu d'étain a déjà été constatée en Orient par Berthelot ; il y a là une question qui mérite de plus amples études. — M. le Dr Dubreuil-Chambardel nous a donné une très bonne statistique par époques, suivie d'une géographie archéologique par vallées, ce qui est une idée heureuse. L'illustration est abondante, sinon toujours élégante ; il y a une préface qui est du meilleur Jullian ; mais pourquoi — oh, pourquoi ? — n'y a-t-il pas d'index ? La bonne carte et la table des matières n'en tiennent pas lieu ; un livre sans index est toujours trop cher.

S. R.

Digitized by Google

J. Hamal-Nandrin et J. Servais. *La station néolithique de Sainte-Gertrude* (extr. de la *Revue anthropologique*, sept.-oct. 1923). — Découverte en 1881 et plusieurs fois étudiée, la station-atelier néolithique de Sainte-Gertrude, à 20 kil. au N. de Liège, est ici l'objet d'une monographie considérable, illustrée de plusieurs centaines de gravures. Il s'agit d'un plateau élevé, s'étendant sur 50 hectares, à proximité de la Meuse et de vastes forêts, ainsi que d'un riche gisement de silex. Les auteurs pensent qu'il fut déjà habité ou visité aux temps quaternaires (silex moustériens); mais c'est à l'époque néolithique que des hommes laborieux s'y établirent en grand nombre et pendant des siècles, couvrant le sol des déchets de leur industrie lithique (néolithique moyen). De stratigraphie, comme il s'agit d'un gisement en plein air, il ne saurait être question. Les pièces du type tardenoisien[1] et les tranchets d'aspect campignyen sont rares; les pointes de flèche sont presque toutes dépourvues de pédoncule et d'ailerons; les haches-marteaux font presque défaut. Pas la moindre trace de métal. Un fait intéressant est la présence d'une lame finement retouchée en silex du Grand-Pressigny. Le seul crâne humain recueilli offre un type analogue à ceux de Grenelle (néolithique) et d'Offnet en Bavière (azyliens), « avec accentuation de caractères laponoïdes », déclarent MM. Ch. Fraipont et Eug. Stockis.

S. R.

Hugo Obermaier. *Impresiones de un viaje prehistorico por Galicia* (extr. du *Boletino arqueologico de la comision provincial de Monumentos historicos y artisticos de Orense*). Orense, 1923; in-8, 45 p., avec nombreuses fig. — On trouvera, dans cette brochure, de curieuses reproductions de gravures rupestres, des notes sur les nombreux monuments mégalithiques, les statues-menhirs (?) de Vilacoba, les haches de bronze et les dépôts de ces haches, l'utilisation des haches de bronze comme monnaies et comme offrandes aux morts (ces dernières contenant de 14 à 40 pour 100 de plomb), enfin les gisements et le commerce de l'étain. Ce dernier métal se rencontre en un très grand nombre de localités galiciennes, quoique toujours en quantité restreinte (carte à la p. 36). M. Obermaier se rallie à l'opinion de ceux qui cherchent les Cassitérides au N.-O. de l'Espagne; le même nom fut donné plus tard aux régions stannifères de la Bretagne française et du S.-O. de l'Angleterre. Des textes anciens sur le commerce de l'étain, il ne dit rien, sinon que les *Phéniciens* dont Strabon parle à ce propos doivent être les Carthaginois.

S. R.

A.-M. Tallgren. *L'ethnographie préhistorique de la Russie du Nord et des Etats Baltiques du Nord.* Tartu-Dorpat, 1923; in-8 23 pages, avec cartes et gravures (conférence faite au Congrès des Sciences historiques à Bruxelles en 1923). — « Théâtre de la préhistoire des peuples samoïèdes, finno-ougriens, baltiques et enfin slaves », cette région des rives orientales de la Baltique offre un très vif intérêt. L'Université de Dorpat (Tartu) en a entrepris l'étude approfondie; c'est en son nom que M. Tallgren a rendu compte de l'état de la question. Le dessin soigné des « cartes de culture », depuis l'an 200 avant Jésus-Christ à l'an 1000 de notre ère, met en lumière des faits archéologiques complexes, mais qui commencent à

[1] MM. Hamal-Nandrin et J. Servais n'admettent pas l'existence d'une période où l'outillage se serait composé exclusivement de ces petits outils, lesquels, comme le croit aussi M. Coutil, seraient restés en usage assez tard.

Digitized by Google

ressortir avec netteté. La colonisation, fait dominant de cette histoire, s'est étendue toujours le long des cours d'eau ; l'étude des vallées, ici comme ailleurs, est d'une importance particulière. Il n'est pas possible de résumer une brochure qui est elle-même un résumé très compact, sobrement, mais excellemment illustré ; qu'il suffise de dire que la lecture de la conférence que nous annonçons est désormais indispensable, non seulement à ceux qui s'occupent de préhistoire esthonienne mais aux adeptes de la préhistoire européenne en général. S. R.

Jean Capart. *Toutankhamon.* Bruxelles, Vromant, 1923 ; in-8°, 121 p., avec 12 gravures. — L'auteur accompagna la reine des Belges en Égypte, lors de la mémorable ouverture de la tombe de Toutankhamon (février 1923). Au cours de son voyage et après, il écrivit des articles pour divers périodiques ; on est heureux de les retrouver ici, avec d'intéressantes illustrations. Mais M. Capart a soin de nous avertir que notre curiosité ne sera gratifiée qu'en partie. « Je me suis bien gardé, dit-il, de tout ce qui pourrait sembler une indiscrétion vis-à-vis des droits incontestables de Howard Carter de présenter lui-même les résultats de ses découvertes. » Depuis, le *Times*, le *Daily Mail*, la *Sphere*, etc., ont bénéficié, à cet égard, moyennant contrat, de privilèges qui ont complété, sans les épuiser, les informations graphiques disponibles. Mais M. Capart a vu bien des trésors sans pouvoir encore les figurer ni les décrire en détail ; il en est resté ébloui. « Avec un peu d'imagination, on pourrait supposer que nous sommes vraiment en présence d'une cachette disposée intentionnellement par les anciens pour instruire notre génération. » Tôt ou tard, elle saura en profiter ; elle en profite déjà, et M. Capart y contribue. S. R.

Howard Carter et **A. C. Mace.** *The tomb of Tut-ankh-amen.* Londres, Cassel, 1923. Gr. in-8, XXIII-231 p., avec 79 planches. — Encore une publication provisoire, très richement illustrée (la pl. II, reproduisant le panneau postérieur du trône, avec les images du roi et de la reine, est un chef-d'œuvre)[1]. Voici quelques lignes importantes : « On a dit que les salles découvertes ne représentent pas la vraie tombe du roi, mais que Horemheb, son second successeur, avait usurpé la tombe de Tout-ankh-amon et rapidement emmagasiné, dans les salles nouvellement exhumées, le contenu de la tombe royale. On a dit aussi que c'était une simple cachette et même une collection de meubles royaux appartenant à toute la dynastie dont Tout-ankh-amon était le dernier représentant. Je me permets de faire observer que ces critiques ont été formulées par des auteurs qui n'ont vu ni la tombe ni son contenu. A la vérité, nous n'avons rien trouvé jusqu'à présent qui ne pût appartenir à l'équipement funéraire du roi. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir de doute que ce soit la vraie tombe de Tout-ankh-amon ; mais il ne faut pas oublier que, comme la tombe d'Ay, elle est d'un type semi-royal et semi-privé. C'est plutôt la sépulture d'un héritier éventuel du trône que d'un roi... C'est le roi Ay, successeur de Tout-ankh-amon, qui fit ensevelir notre monarque, car, sur les murs intérieurs de la tombe, Ay s'est fait représenter lui-même parmi les scènes religieuses, officiant devant Tout-ankh-amon, épisode sans précédent dans les tombes royales de cette nécropole ». Il n'était pas inutile de consigner ici, après des opinions contraires, celle de l'auteur de cette mémorable découverte.

S. R.

[1] En couleurs dans l'*Illustrated London News*, 10 nov. 1923.

Digitized by Google

A.-J. Wensinck. *Tree and bird as cosmological symbols in Western Asia* (*Bulletin de l'Académie des Sciences d'Amsterdam*). Amsterdam, J. Muller, 1921 ; in-8, 56 p., avec 36 figures. — Travail très utile pour l'interprétation des œuvres de la glyptique orientale. L'auteur est arabisant, non assyriologue ; mais il est très versé dans la connaissance des cylindres. Il s'occupe surtout de l'arbre et de l'oiseau considérés comme symboles cosmiques ; accessoirement, il étudie les figurations de l'*omphalos*. Quelques textes grecs difficiles, comme Philostr., *Vit. Apoll.*, V, 5 et Nonnus, *Diónys.*, XL, 467, sont l'objet d'intéressants rapprochements avec les idées cosmiques et mystiques de l'Orient.

S. R.

G. Contenau. *Éléments de bibliographie hittite.* Paris, Geuthner, 1922 ; in-8, 139 p. — On trouve ici plus et mieux que le titre ne fait prévoir : outre une bibliographie très complète, suivie d'excellents index des noms d'auteurs (classement alphabétique, classement par sujets), nous avons un « Tableau des études hittites » qui est un chapitre précieux et nouveau de l'histoire de la science. Transcrivons ce jugement sur les travaux d'un savant illustre dont le nom est resté cher à nos lecteurs : « C'est à Perrot que l'on doit la connaissance de l'art des Hittites. Il en donna la première étude d'ensemble dans son *Histoire de l'Art dans l'antiquité* (1887). Lorsqu'on relit aujourd'hui ce volume, déjà vieux de trente-cinq ans, on ne peut manquer d'être frappé de la pénétration qu'a montrée l'auteur... Perrot eut le mérite de rapprocher pour la première fois les uns des autres des monuments que séparent de si grandes distances, et de deviner l'importance politique du peuple qui les avait élevés. » Très prudent dans ses conclusions personnelles sur la race et la langue des Hittites, M. Contenau incline cependant à croire qu'ils appartiennent à une famille de peuples pré-Aryens, ni Indo-Européens ni Sémitiques, qui, à côté des Indo-Européens, des Sémites et des Égyptiens, ont joué un grand rôle dans les premières civilisations et commencent seulement à sortir de l'ombre. M. Contenau contribue de mieux en mieux à cette résurrection.

S. R.

G. Contenau. *La glyptique syro-hittite.* Paris, Geuthner, 1922 ; in-8, 217 p. et 48 planches. — On connaît maintenant des œuvres de la sculpture hittite qui remontent au XIVe siècle. Or, la glyptique permet d'affirmer qu'il existait un art hittite dès les environs de 2400 avant J.-C., offrant déjà les caractères d'originalité qui se remarquent plus tard dans les bas-reliefs. « Bien plus, nous nous trouverons, dès les plus anciens documents de glyptique, en présence d'un répertoire déjà constitué ; nous ne savons rien de ses antécédents, et cette ignorance ouvre le champ aux hypothèses... J'estime... que la gravure sur pierre syro-hittite n'est qu'une phase de l'évolution d'un art plus général que l'art sumérien, babylonien, assyrien. On peut le qualifier de mésopotamien ». (p. 2). « A partir du milieu du premier millénaire on peut rechercher des influences hittites dans l'art des différents peuples qui ont succédé aux Hittites ; mais, historiquement, il n'y a plus de glyptique syro-hittite, non plus que de Syro-Hittites. » (p. 171). Le texte, dont il faut signaler avec insistance le grand intérêt pour l'histoire de l'art oriental, est suivi de 362 dessins très clairs qui, pour l'étude, valent infiniment mieux que des phototypies. Ce volume sera très apprécié et rendra de multiples services ; il faut en être reconnaissant à l'auteur.

S. R.

Digitized by Google

Fr. Hrozny. *Code hittite provenant de l'Asie Mineure*. Première partie. Paris, Geuthner, 1923. In-8, 159 p. et 26 pl. — Ce « Code hittite », gravé sur des tablettes découvertes par M. H. Winckler à Boghaz-Keni, a été publié d'abord dans les *Keilschrifttexte* de Leipzig (VI, 1921). On trouve ici une transcription du texte, une traduction en français et de belles phototypies des tablettes ou fragments. Suivant M. F. Hrozny, ce document serait du XIVe siècle avant J.-C. « Ma traduction dit-il, prouve maintenant sans doute de nouveau que mon déchiffrement de la langue hittite est correct. » Il y a là, pour nous profanes, comme la vision lointaine d'un cercle vicieux. Un deuxième volume, qu'on nous annonce, contiendra un commentaire détaillé et un glossaire. *Ne sutor*... Je rentre dans mes souliers pour obéir au dicton.

S. R.

RR. PP. Jaussen et **Savignac**. *Mission archéologique en Arabie*. Tome III. Texte de 135 p. avec 21 fig. ; Atlas de 58 pl. Paris, Geuthner, 1923, in-4°. — Ce troisième volume d'un grand ouvrage, qui fait honneur à l'archéologie française, est consacré à l'étude détaillée de trois châteaux arabes, ceux d'Amra, de Harâneh et de Tûba. On connaît les étonnantes peintures d'Amra, encore tout imprégnées des traditions de l'art antique. Il semble pourtant prouvé que cette habitation de plaisance date des Omayyades, très probablement de Walid I (705-715). Harâneh est un château plutôt mésopotamien que syrien, rappelant par beaucoup de détails celui d'Okhaydir et certainement antérieur au VIIIe siècle. Tûba ressemble beaucoup à Mschatta ; on pourrait penser à une date antérieure à l'Islam et même, comme l'a fait M. Strzygowski, au IVe siècle. « Le fait que ces deux monuments sont inachevés suggérerait l'idée d'un travail entrepris vers la fin d'un règne ou d'une domination. » Mais les auteurs, après avoir exposé la question chronologique sous ses diverses faces, estiment que toute conclusion ferme serait prématurée.

S. R.

R.-P. Vincent, capitaine Mackan et **R.-P. Abel**. *Hebron. Le Haram-el-Khâlal*, sépulture des Patriarches. Ouvrage honoré d'une souscription de l'Académie des Inscriptions. Paris, Leroux, 1923, Gr. in-4°, VI-257, pp. ; avec 86 gravures et 28 planches. Prix : 250 francs. — Vers la fin de novembre 1917, alors que les colonnes du général Allenby approchaient de Jérusalem, un colonel anglais, chargé d'organiser une administration provisoire à Hébron, pénétra par hasard, et sans se douter de sa bonne fortune, dans la caverne sépulcrale dite des Patriarches d'Israël, avant et depuis interdite sans merci aux Musulmans, comme aux Chrétiens et aux Juifs. Les quelques renseignements qu'il a fournis à cet égard sont précieux, car son exemple n'a pu être suivi. En revanche, les vastes constructions qui ont été élevées au-dessus de la caverne ont pu être étudiées dans le plus grand détail.

Il n'est plus douteux que les parties les plus anciennes (les murs d'enceinte) appartiennent au temps d'Hérode, mais l'architecture n'en est pas purement ni même principalement romaine. « Quand la munificence d'Hérode couvrit la Palestine de monuments sans nombre..., il fit construire à la mode hellénistique et romaine dans les villes du littoral et dans les centres cosmopolites du royaume. Mais pour des programmes religieux et en quelque manière spécifiquement nationaux, le Temple et la sépulture des Patriarches, il fit refleurir, en les élevant à la perfection, les meilleures traditions de l'architecture locale (p. 114). » Une note a soin de nous avertir ici qu'il ne s'agit pas de « quelque mythique architecture

Digitized by Google

juive », non plus que d'architecture phénicienne, mais d'un « très vieux fonds » qui, à juste titre, n'est pas autrement spécifié. Après la description minutieuse du monument principal et des nombreuses modifications qu'il a subies — église transformée en mosquée, cour, oratoires avec cénotaphes des Patriarches — nous trouvons l'histoire de la « sépulture des Patriarches » depuis les temps bibliques jusqu'à l'époque hérodienne, puis de celle-ci aux Croisades et à nos jours. Ces chapitres sont du P. Abel, que l'on ne s'étonnera pas de trouver très conservateur en matière d'exégèse, en même temps que parfaitement informé des témoignages littéraires, même les plus obscurs, sur le vaste sujet qu'il a embrassé. Le volume se termine par une étude détaillée des inscriptions du Haram et du Minbar, préparée avec le concours du regretté Max Van Berchem et du R. P. Jaussen. Les planches formant album sont magnifiques et suffiraient à faire de cet ouvrage un des plus somptueux et des plus utiles qui aient encore été consacrés à l'archéologie de la Palestine. S. R.

P. Barnabé Meistermann. *Guide de Terre Sainte.* Paris, Picard, 1923. In-12, 148 pages, avec 26 cartes, 14 plans et 110 gravures. — Nouvelle édition de ce guide bien connu, qui se distingue, par son but édifiant, de ceux des collections Joanne et Baedeker, mais n'en est pas moins fondé sur une connaissance très exacte des choses et des lieux. « Ce n'est pas un manuel de touriste, c'est un *vademecum* du pèlerin qui, tout en ayant le droit d'exiger des renseignements précis, désire alimenter sa foi et sa piété au contact des Lieux-Saints ». Reste à savoir si le but poursuivi n'a pas pour inévitable résultat d'encourager des identifications téméraires, dont la science peut à la vérité faire abstraction, mais qui n'en constituent pas moins des concessions à l'erreur. Cela dit pour le principe, il faut louer la sobriété du *cicerone* en matières litigieuses, où il expose les opinions divergentes, l'extraordinaire richesse de ses observations, la beauté et la clarté des cartes, l'abondance des plans d'édifices. L'ouvrage se termine par des extraits bien choisis de l'Ancien et du Nouveau Testament ; il y a un index très détaillé[1].

Ugo Antonielli. *Tanit-Caelestis nell'arte figurata.* Rome, Alfieri et Lacroix, 1923 ; gr. in-4° 24 pages, avec 11 planches (extr. du *Notiziario Archeologico*, t. III). — Une statuette en terre cuite du Musée de Tripoli, représentant une déesse assise avec *calathos*, donne occasion à l'auteur de passer en revue les représentations de la *Caelestis*, non seulement en Afrique, mais en Sardaigne et ailleurs. Le sujet n'est pas nouveau. Mais quelques-uns des monuments publiés étaient inédits, entre autres une stèle de Gargaresc (au Musée de Tripoli), où l'on voit le symbole triangulaire incisé, et une lampe romaine du même Musée (buste de la Caelestis avec le croissant lunaire). Il aurait peut-être fallu ne reproduire que ceux-là en hors-texte et se contenter, pour le grand nombre des autres, de croquis. D'ailleurs la source des illustrations, surabondantes, est loyalement indiquée. L'impression n'est pas toujours correcte (*Poinsott, Thebessa, Costantine, Philippéville*, etc.). L'auteur s'écrie, dans un élan de lyrisme : « *Dea veramente affascinante, Caelestis, così ricca di storia e di gloria* ! » Il est beau d'être à la fois enthousiaste et archéologue. S. R.

[1] Il est inexact de dire (p. 521) que Samuel *apparut* à Saül chez la devineresse d'Endor ; c'est elle seule qui *vit* le prophète défunt, d'après les textes rigoureusement interprétés. — Page 108, pourquoi mentionner les massacres perpétrés à Jérusalem par l'armée de Chosroës en 614 et ne rien dire de ceux où se complurent les premiers Croisés en 1099 ? — *L'imprimatur* étant du 4 octobre 1922, on ne s'étonnera pas que certains travaux plus récents n'aient pu encore être utilisés.

Digitized by Google

Gaudefroy-Demombynes. *Le pèlerinage à La Mekke. Etude d'histoire religieuse.* Paris, Geuthner, 1923 ; in-8, VIII, 332 p. — L'auteur a renoncé à écrire une histoire politique du pèlerinage à La Mekke (dont l'influence sur le mouvement panislamique a d'ailleurs été surfaite), parce que ce sujet comporterait, à son avis, de trop longs développements. Il s'est astreint à considérer presque exclusivement les faits religieux, dont l'intérêt est très vif ; il s'agit, en effet, de vieux rites antéislamiques qui ont été superficiellement islamisés, mais n'ont pas perdu leur caractère primitif. — Deux chapitres doivent être particulièrement signalés aux historiens de l'art : ce sont ceux qui traitent de l'enceinte de la Mosquée et de ses portes, « premier essai et indication pour une étude archéologique du sanctuaire que les savants musulmans sont tenus de donner à leurs confrères d'Europe ». En frontispice est reproduite une plaque murale en faïence du XVIe siècle (au Louvre), qui figure la Mosquée sainte de La Mekke.

S. R.

Gaudefroy-Demombynes. *La Syrie à l'époque des Mameluks.* Paris, Geuthner, 1923 ; in-8, XXIX-288 p. — Après les Croisades, la Syrie fut soumise aux sultans mameluks du Caire (XIIIe et XIVe siècles). Leur histoire est connue par divers ouvrages arabes très étendus, notamment le *Masâlik* de Chihâb († 1341) et le *Çoub el 'Achi* de Qalqachendi († 1418). Ces documents, joints à beaucoup d'autres, ont fourni la matière des deux grandes divisions de ce volume : 1° Description de la Syrie ; 2° Organisation administrative de la Syrie. Une longue et intéressante Introduction réunit ce que l'on peut savoir de l'Etat mameluk en Égypte et en Syrie jusqu'au jour où les Turcs Osmanlis y mirent fin. « Les Mameluks ont brûlé leur vie rapide dans une flambée de luxe ; ils avaient déjà le goût des belles armes et des étoffes somptueuses ; ils ont acquis, en Égypte et en Syrie, celui des édifices grandioses et charmants. Heureusement pour eux et pour nous, ils ont réalisé leurs rêves de parvenus par la main, par la tradition, par le génie des indigènes. Ils ont rendu aux Égyptiens une bonne part de leur argent en échange des dons les plus précieux de leur âme. » On ne peut parler avec plus d'égards de guerriers parasites et incultes qui ont trouvé, pour servir leur faste, de bons serviteurs ; l'histoire fournit de cela beaucoup d'exemples.

S. R.

G. Glotz. *La civilisation égéenne.* Paris, Renaissance du Livre, 1923 ; in-8, 471 p., avec 87 figures, 3 cartes et 4 planches (Bibliothèque de Synthèse historique). — « L'histoire de l'Egée, jusqu'au jour où il sera possible de déchiffrer les nombreuses tablettes que nous a laissées la Crète, n'est que de la préhistoire. Elle se fonde sur des documents muets. » En écrivant ces mots, presque au début de son savant livre (p. 32), l'auteur nous met en garde contre des témérités dont il y a déjà trop d'exemples, mais dont le présent ouvrage s'est généralement préservé[1]. Historien et philologue, M. Glotz marche, comme tout le monde, dans le crépuscule, mais ne se laisse pas égarer par les feux-follets. Son exposé, à la fois rigoureux et attrayant, fixe l'état de notre savoir et y ajoute ce qu'on pouvait attendre d'un connaisseur éprouvé du droit et des mœurs des vieux âges. L'évolution de la civilisation, sur le sol même de la Crète, est très nettement marquée, avec les catastrophes et les

[1] Pourtant, il y est trop souvent question, à mon gré, d'anthropologie somatique ; je doute que cette science puisse encore éclairer l'histoire.

Digitized by Google

invasions que nous sommes obligés d'admettre pour expliquer de brusques arrêts et même des reculs. L'apparition du métal ne fut pas accompagnée d'une de ces crises ; mais il s'en produisit une vers l'an 2000, à la fin du Minoen moyen. « Etait-ce une revanche de la Crète orientale? C'est bien possible » (p. 51). Toujours est-il que Cnossos, Phaestos, Tylissos furent alors détruits. Une dynastie nouvelle introduisit une écriture linéaire. De nouveaux palais s'élevèrent et, vers 1700, la Crète se retrouva à l'apogée de son éclat. Elle s'y maintint trois siècles, étendant sans cesse ses relations, annexant à sa civilisation, sinon à son empire, une partie de la Grèce continentale et centrale. Mais le monde mycénien, transformé par la Crète, se retourna contre elle. Vers 1400, le beau palais de Cnossos fut renversé; d'autres villes eurent le même sort. Tout atteste alors l'arrivée d'une population nouvelle en Crète ; la direction du monde égéen passe aux Achéens de l'Argolide. Mais les Achéens à leur tour succombent vers 1200 devant les Doriens, sortis de l'Illyrie. Cette fois, l'invasion fut destructive : la civilisation du bronze succomba devant celle du fer. « La soumission de la Crète aux Achéens, c'était la conquête de la Grèce par Rome ; l'arrivée des Doriens, c'est l'invasion des Barbares, c'est le moyen âge (p. 69). »

S. R.

Carlo Anti. *Calamide. Nota preliminare.* Venise, 1923 ; extr. des *Atti del Reale Instit. Veneto*, t. LXXXII, p. 1105-1120. — Ceci n'est que le résumé d'un travail plus considérable que promet l'auteur. Il y eut deux sculpteurs du nom de Calamis, l'un né vers 510, l'autre vers 410. A Calamis I appartiennent la *Sosandra* (480), la *Niké* des Mantinéens (480 ou 460), l'*Apollon* d'Apollonie (480-460), les chevaux de Hiéron (465), le *Zeus Ammon* de Pindare (461), l'*Hermès* de Tanagra (même époque). De cette dernière statue, nous avons une copie authentique, mais mal restaurée, le prétendu *Phocion* du Vatican (*Rép.*, I, 511, 4), concordant avec des statuettes d'Hermès Criophore trouvées à Tanagra. Cela concédé, il faut identifier, comme on l'a déjà proposé, la *Sosandra* à l'*Aspasie* de Berlin (*Rép.*, III, 187, 2), à cause de la similitude du style. La Hestia Giustiniani (*ibid.*, I, 449, 7), l'Apollon de l'Omphalos (II, 85, 9) et certaines figures à péplos (par ex. *Rép.*, III, p. 185, 10) doivent partager le même sort. Ce Calamis I était probablement un bronzier argien ; les modèles des frontons d'Olympie doivent être rapportés à son école ; les inégalités de l'exécution de ces sculptures s'expliquent parce que les Argiens ne travaillaient guère le marbre. Hypothèses, si l'on veut ; mais elles sont, en partie du moins, assez vraisemblables.

S. R.

Antonios Kéramopoullos. Ὁ ἀποτυμπανισμός. Athènes, Bibliothèque de la Société archéologique, 1923 ; gr. in-8, 144 pages avec 21 gravures. — Dans une enceinte déblayée en 1915, près du Vieux-Phalère, on a découvert dix-sept squelettes masculins, dont chacun portait des carcans de fer autour du cou, des poignets et des chevilles. Ces gens — probablement des pirates — avaient été enterrés côte à côte, après avoir été cloués sur une planche et crucifiés, puis bâtonnés à mort (au VIe siècle, d'après les céramiques des tombes voisines). Il est question de ce supplice dans Aristophane (*Thesmophor.*, vers 930 et suiv.)[1]. — Ohé,

[1] Voir aussi *Les Chevaliers* 1037 et suiv.

Digitized by Google

pourquoi te caches-tu? Archer, attache-moi cet homme, passe-lui le cou dans une planche, puis empêche qu'on approche et frappe-le à coups de fouet. » Le reste du texte prouve que les hommes ainsi traités étaient dépouillés de leurs vêtements et périssaient sous les coups; cela n'était pas un supplice arbitraire, mais une sanction prévue par le droit pénal attique. Au sujet de ces peines rigoureuses, que les temps modernes ont souvent d'ailleurs dépassées en cruautés M. Kéramopoullos est entré dans des détails intéressants. Mais les pirates cloués et enchaînés font penser à des personnages de la fable, *Andromède*, *Prométhée*; ils évoquent aussi des images et des usages de folk-lore, bastonnades et ligatures magiques, que l'auteur a énumérées et discutées avec une érudition très étendue. Une fois engagé sur le terrain de la magie, tant ancienne que moderne, il est difficile de s'arrêter : M. Kéramopoullos, après bien d'autres, en a fait l'expérience. Il y a, surtout dans les appendices, bien des développements qui ne tiennent guère au sujet principal. Mais tout cela est très instructif et mériterait d'être traduit en français, par un interprète qui sache « gazer » là où le grec, aussi hardi que le latin, abuse parfois de la permission de *nihil velare*.

S. R.

B. Diakovich. *Découvertes dans la nécropole de Philippopoli.* (En bulgare, avec résumé en français.) In-8, 60 pages. — Il s'agit de tombes romaines fouillées à Philoppoli en 1921. Parmi les objets découverts et figurés, il y a un couvercle de miroir en bronze (jeunesse de Bacchus), une bague de bronze avec l'inscription EYCTOXI, une ampoule de bronze avec ornements rayonnants, une jolie Vénus en terre cuite et une longue amulette d'or ressemblant à un étui. Les monnaies vont du IIe au IVe siècle.

S. R.

Pericle Ducati, *Storia della Ceramica greca*, Volume II. Firenze, Alinari, 1923. In-4°, 261-540 et XXI p. — Voici, avec une belle régularité, moins d'un an après le premier volume, le tome II de l'histoire de la céramique grecque. Les chapitres sont les suivants : chap. VI : *les vases attiques à figures rouges de style sévère*; VII, *la peinture sur vases de 475 à 400*; VIII, *la peinture sur vases du IVe siècle et de l'époque hellénistique*; IX, *vases de terre à reliefs*. Le tout est suivi d'une *Muséographie* indiquant, d'abord, les collections dispersées des XVIIIe et XIXe siècles, puis, les Musées et collections existant aujourd'hui, avec la mention des anciennes collections qu'ils ont recueillies. Les catalogues sont mentionnés lorsqu'ils existent; on s'aperçoit combien il y aurait encore d'inventaires à faire. On appréciera aussi, à la fin du volume, une chronologie des principales découvertes et publications concernant les vases peints, depuis le XVIIIe siècle jusqu'en 1923. Spécialiste de la céramique, M. Ducati est admirablement au courant des études les plus récentes. Les notes bibliographiques très complètes qui accompagnent son exposé seront précieuses pour le travailleur, car les études de céramographie ne se sont pas ralenties depuis le bel article de Dugas et Pottier dans le *Dictionnaire des antiquités*, article qui date déjà de 1916.

Les qualités de sérieux, de netteté et de simplicité qui distinguent tous les travaux de M. Ducati se retrouvent, à un degré éminent, dans cette histoire si complexe de la céramique, depuis la fin du VIe jusqu'au IIIe siècle avant notre ère. Des exemples bien choisis et abondamment illustrés fournissent à M. Ducati

Digitized by Google

l'occasion d'examiner successivement les différentes questions de technique et d'histoire et d'indiquer les rapports de la peinture sur vases avec la grande peinture et les styles de la sculpture. Sans se donner l'air d'y viser, M. Ducati excelle à mettre en relief les idées générales et, sans recherche, il atteint à l'originalité que confère une pleine possession du sujet et une érudition reposant sur de nombreuses études de détail antérieures. Il est un guide fort agréable à suivre et très sûr.

Nous laissons aux hellénistes le soin d'apprécier particulièrement l'exposé très complet de l'histoire de la céramique attique du ve siècle. Mais nous tenons à signaler l'intérêt et la nouveauté des chapitres consacrés au développement en Italie de la céramique de type grec. On trouvera chez M. Ducati, pour la première fois, à notre connaissance, des aperçus d'ensemble sur l'activité des ateliers d'Apulie de Lucanie, de Campanie, du territoire falisque et d'Étrurie, aperçus appuyés sur une bibliographie en majeure partie toute récente : Savignoni, dans le *Bolletino d'Arte*, 1916, Albizzati, dans les *Mélanges*, 1918-19, les *Atti dell' Accademia Pontificia*, 1919, le *Bolletino d'Arte*, 1922 ; Patroni, *Rendiconti dell Ist. Lombardo*, 1917, della Seta, *Catalogue du Musée de la Villa du Pape Jules*, 1919. Tous les ateliers italiens paraissent devoir leur origine à des artistes grecs établis dans les diverses régions. Les élèves indigènes qu'ils ont formés et l'influence de la poterie locale, sans parler des goûts de la clientèle, ont peu à peu donné aux produits de chaque région leur caractère propre. Dans l'Italie méridionale, les idées religieuses prennent dans la peinture sur vases une place de plus en plus large. On y voit se développer, en même temps, la caricature inspirée par le théâtre bouffon dont on sait le succès à Syracuse et à Tarente. Mysticisme et parodie voisinent. En pays falisque, la céramique conserve longtemps, particulièrement pure, la tradition attique ; l'art en apparaît lié à celui des cistes. M. Ducati n'hésite pas, sur la foi de l'inscription de *Novios Plautios*, à supposer que Rome a pu être, pour toute cette production, un centre particulièrement actif. Ce n'est qu'une hypothèse qui peut prêter à discussion, mais mérite considération. Ce n'est pas, en tout cas, comme on croyait pouvoir l'admettre, la prise de Faléries par les Romains, en 241, qui a ruiné l'industrie falisque. La décadence avait, pour elle, commencé antérieurement, dès le début du IIIe siècle, et doit être attribuée surtout à la concurrence des produits hellénistiques imitant le métal. La céramique falisque, pour lui conserver son nom traditionnel, apparaît très supérieure, comme technique et comme art, à celle d'Étrurie. Elle lui fait d'ailleurs, au IVe siècle, une concurrence victorieuse et pénètre à Volterra, Chiusi, Vulci, Pérouse, Orvieto. Dès le IIIe siècle, l'industrie italienne se met d'ailleurs à imiter les vases hellénistiques et, en moins d'un siècle, semble avoir réussi à évincer la concurrence étrangère. M. Ducati nous amène ainsi jusqu'à la naissance de ces ateliers qui ont immédiatement précédé ceux d'Arezzo.

Cette histoire de la céramique grecque n'est pas seulement une histoire de la céramique : c'est aussi une histoire de l'art, dans laquelle on retrouve l'auteur de l'excellente synthèse, l'*Arte classica*, parue en 1920. A l'histoire de l'art grec vient s'ajouter celle de l'art italien. On saisit dans ce livre, nous semble-t-il, comme une orientation nouvelle qui, de Grèce et de l'Attique, doit logiquement amener M. Ducati à se faire l'historien de l'art antique de l'Italie, depuis la Sicile et la Grande-Grèce jusqu'à l'Étrurie. Un tel sujet prêterait à bien des développements nouveaux. L'*Art Étrusque* de M. Martha date de 1889.

L'éditeur Alinari a donné au livre tout le cachet artistique qui convenait au sujet. Il en a fait une publication d'art, avec le très grave défaut des publications de ce genre : un prix inabordable. Les deux volumes, moins de 600 pages in-4°

Digitized by Google

et 412 gravures en noir, reviennent à 320 lires, ce qui est vraiment excessif. Le travail de M. Ducati mérite d'autres lecteurs que ceux qui peuvent s'offrir un tel luxe. Souhaitons, à brève échéance, les frais d'établissement amortis par les achats de ceux qui ne liront guère le volume, une seconde édition, voire une traduction, sur moins beau papier et en caractère moins large, mais d'un prix qui n'écarte pas ceux qui seraient le mieux à même de profiter de la science de M. Ducati.

A. Grenier.

Institut papyrologique de l'Université de Lille. Papyrus grecs publiés sous la direction de **Pierre Jouguet**, avec la collaboration de **Paul Collart** et de **Jean Lasquier.** Tome I, fasc. III. Paris, Leroux, 1923; in-4°, p. 135-261 (trente documents). — « Diogénès à Thrasymédès, salut. Lysis a remis à Aristandros le mémoire ci-dessous. Aristandros a écrit de lui assigner la terre et de lui faire mesurer à titre de prêt, pour les frais de déboisement, prêt qu'il rendra sur les nouveaux fruits au moment du paiement des loyers, dans la 36e année, en vieux froment non criblé : artabes 500 ; s'il n'y a pas de froment, en orge mêlée de froment ou en orge à proportion. Porte-toi bien. Ce 19 Mésoré ». Cette traduction d'un des textes publiés dans ce fascicule (n° 49) donne une idée de l'intérêt spécial qui s'y attache et des graves difficultés qu'ils soulèvent. Pour être en état d'interpréter et de commenter avec précision un seul texte de ce genre, il faut des années d'études. M. Jouguet est un savant de premier ordre, qui en forme d'autres. On est heureux d'enregistrer le nom d'un de ceux dont il se promet le plus, le normalien helléniste Octave Guéraud, qui a reconstitué et transcrit les nouveaux papyrus.

X.

Germaine Rouillard. *L'administration civile de l'Égypte byzantine.* Paris, Presses universitaires, s. d. (1923). In-8, xi-245 p. — A l'approche des Arabes, raconte Jean de Nikiou, le duc de Thébaïde se hâta de lever le produit des impôts et prit la fuite Cet exemple ne resta pas isolé ; les Arabes furent reçus comme des libérateurs, tant l'administration byzantine avait accumulé les fautes, s'était montrée oppressive et intolérante, surtout en matière religieuse. L'utile ouvrage de Mlle G. Rouillard démontre cela par le menu, non seulement d'après les textes littéraires, mais surtout d'après les papyrus, dont elle a une connaissance personnelle très étendue. Voici les titres des quatre chapitres qui, entre une *Introduction* (sur l'état de l'administration civile de l'Égypte du IVe au VIe siècle) et une *Conclusion* (sur les causes de la conquête arabe) mettent en œuvre une foule de documents, pour la plupart peu connus et non traduits : I. Les cadres administratifs dans l'Égypte byzantine. II. L'administration financière. III. *L'annona civica*, l'envoi du blé à Byzance. IV. L'administration de la justice et la police. Les querelles religieuses sont exposées dans l'Introduction, et il en est assez souvent question dans la suite ; mais l'histoire de la grande controverse entre monophysites et orthodoxes était en dehors du sujet que le titre indique avec précision. L'impression d'ensemble est favorable à l'érudition de l'auteur et à son talent d'exposition. L'index est très détaillé et bien conçu[1].

S. R.

---

[1] Ce livre a été publié avec le concours du fonds Alphonse Peyrat (fondation Arconati-Visconti). Pourquoi ne porte-t-il pas de millésime?

Digitized by Google

Jean Ebersolt. *Les arts somptuaires à Byzance.* Paris, Leroux, 1923. In-4, 165 p. avec 67 gravures.— L'art de Byzance, au moyen âge, rayonna sur toute la péninsule balkanique, sur la Russie, l'Italie, l'Allemagne et la France ; cette expansion peut être comparée à celle de l'art français du XIIIe siècle. Malheureusement, en ce qui concerne les arts somptuaires, nous avons plus de descriptions ampoulées que de monuments. « La ville impériale du Bosphore a souffert dans son passé païen comme dans son passé chrétien. Des tissus qui ornaient les sanctuaires, les demeures impériales et princières, il reste à peine quelques lambeaux. » Et où sont les bijoux byzantins? A-t-on jamais rencontré à Constantinople une cachette de bijoux? Si l'on en a trouvé, les auteurs de la découverte n'en ont rien dit et ont tout envoyé à la fonte. Ce qui a été conservé des merveilles de l'industrie byzantine l'a été en dehors des frontières de l'Empire ; c'est là qu'on en signale encore quelques spécimens ignorés. M. Ebersolt, avec son érudition coutumière, a réuni tout ce que l'on peut savoir sur un sujet aussi difficile que séduisant. Sept chapitres : I. Les ateliers de Constantinople et les trésors impériaux ; II à V. L'expansion de l'art impérial du IVe au XVe siècle ; VI. L'art impérial et la tradition antique ; VII. L'art de Constantinople et les influences orientales. Il y a de nombreuses figures et un excellent index[1].

S. R.

Fr. Poulsen. *Travels and Sketches.* Londres, Chatto et Windus, 1923 ; in-8, 235 p. — Je n'ignorais pas que l'auteur eût du savoir ; je vois maintenant qu'il a du talent, qu'il en a beaucoup. Sa visite — après vingt-cinq ans — aux lieux de son enfance au Danemark, est, même traduite, un morceau de choix, sur lequel il ne m'est pourtant pas permis de m'arrêter ici. Les souvenirs sur les beuveries de l'université de Goettingue et sur la Pologne, où l'auteur fut précepteur dans une famille noble, abondent aussi en détails piquants ou touchants. Je note (p. 105), sous des noms supposés, une jolie description de la famille Helbig à la villa Lante sur le Janicule. Le reste du volume s'adresse parfois aux archéologues ou aux folkloristes : Délos (p. 124), Hiérapolis (p. 129), Milet (p. 154). Mais, en général, ces récits de voyage et d'aventure n'ont rien qui révèle la vocation définitive de M. Poulsen. Ils n'en sont que plus divertissants.

S. R.

Lily Ross Taylor. *Local cults in Etruria.* American Academy in Rome, 1923 ; in-8, VII, 258 pages, avec une carte. — Pour faire comprendre l'intérêt de ce livre, prenons comme exemple Volsinii (p. 147), ville très ancienne et très riche, où il y avait, au IIIe siècle, deux mille statues. Encore à l'époque impériale, c'est là que la ligue étrusque se réunissait annuellement en vue de cérémonies religieuses. La

---

[1] P. 132, M. E. écrit : « L'art du portrait devait s'épanouir à Constantinople en une magnifique floraison ». Je proteste contre l'épithète. Celle de *somptueux* convient souvent aux produits byzantins ; mais ces gens ont fait « riche », dans leur impuissance de faire beau. Ce qu'il y a de tolérable dans l'art byzantin est imité de l'antique (p. ex. l'ivoire de Romain IV, bien gravé p. 87) ; le reste, au point de vue purement esthétique, est aussi méprisable que les monnaies byzantines, où paraît, plus nettement qu'ailleurs, l'incurable médiocrité des riverains du Bosphore en matière d'art. Comment attribuer du génie à des hommes qui, en dix siècles, n'ont pas produit une œuvre littéraire même passable? La Gaule romaine, sans être de premier ordre, était autrement douée.

Digitized by Google

ville moderne de Bolsena couvre en partie la Volsinii romaine ; mais Otfried Muller a proposé de placer à Orvieto l'emplacement de la vieille cité étrusque (Or-vieto = *urbs vetus*), opinion que Dennis et Gamurrini ont rejetée. Les cultes attestés sont ceux de Jupiter (Tinia), Minerve, Vertumne, Nortia, Diane, Silvain, etc. On croit que deux reliefs du Vatican représentant Sabazios proviennent de Bolsena. Le christianisme s'y établit de bonne heure, comme en témoigne une inscription datée de 376. Ce que je résume ici en quelques lignes occupe douze pages dans l'exposé de l'autrice, qui se montre parfaitement informée des découvertes, épigraphiques et autres, faites dans la région. Page 159, il aurait fallu dire que le bas-relief avec l'inscription mystérieuse *Nama Sebesio* est au Louvre, et ne pas accepter comme démontrée l'explication de *Sebesio* par Sabazios. En somme, bon et solide travail, qui fait honneur à la jeune Académie américaine de Rome. *Valeant sequentes*[1].

S. R.

R.-G. Collingwood. *Roman Britain.* London, Milford, 1923 ; in-8, 104 pages, avec nombreuses gravures. — Petit livre d' « extension universitaire », reproduisant les leçons faites par un élève de F. Haverfield pendant l'été de 1921 à Oxford. « Le spécialiste de la Bretagne romaine n'y rencontrera rien qui ne lui soit familier, mais le champ parcouru a été cultivé intensivement dans le détail et si rarement décrit de haut que ce spécialiste lui-même pourra trouver ici son gibier, ne fût-ce qu'une cible pour ses critiques ». Impossible de les inviter de meilleure grâce. Mais encore faut-il en découvrir qui soient fondées. En voici une. Plusieurs gravures représentent des monuments étrangers à la Bretagne, tels que l'*Ara Pacis* (p. 77), le relief de Sens (p. 79), un fragment d'Adam-Klissi (p. 80) ; mais je ne trouve reproduite aucune des belles statuettes de bronze qui ont été trouvées à différentes reprises dans le sol de la grande Ile. Ces preuves significatives de la *romanisation* font défaut ; il n'en est même pas question en passant. Je veux bien que ce soient des importations ; n'empêche que les gens qui ont acheté des bronzes de cette qualité étaient doués d'un sens artistique dont ces objets portent témoignage et qui a dû exercer quelque influence sur leurs voisins. L'illustration est très remarquable ; il y a des vues et surtout des plans qui seront nouveaux pour la plupart des lecteurs. Les idées originales, exposées avec finesse, ne font pas défaut dans le texte, qui se lit avec beaucoup d'agrément et n'a rien de la sécheresse d'un précis[2].

S. R.

M. Clerc. *Marseille et Jules César* (extr. du *Musée Belge*, XXVII, 1923). — César se fait tirer les oreilles par le conservateur du Château Borély à Marseille : il ment dans le *De Bello Civili* ; il prête à Marseille des desseins agressifs qu'elle n'a jamais eus ; il fait de Domitius Ahenobarbus le chef de la cité, alors que c'était Apollonidès, le président des 600 ; lorsqu'il exigea, en 49, que Marseille lui ouvrît ses portes, alors qu'elle voulait rester neutre et espérait même servir de médiatrice entre les deux rivaux, il agit avec autant de brutalité que d'ingratitude. Ce n'est pas que M. Clerc ait épousé, comme Lucain, le parti de Pompée ; car celui-ci, tout

---

[1] Il y a une introduction fort intéressante sur l'histoire (y compris la préhistoire) et la romanisation progressive de l'Etrurie (p. 1-27).

[2] P. 70, il n'est pas conforme à l'usage de placer *in the South of France* les fabriques de vases rouges à reliefs ; le lecteur pensera à la Provence, non à l'Aveyron et au Puy-de-Dôme.

Digitized by Google

faux bonhomme qu'il était, ne valait pas mieux que l'autre et aurait agi de même à sa place. M. Clerc n'est donc ni Césarien ni Pompéien ; mais il est bon Marseillais. La conduite de sa chère ville, dans ces pénibles circonstances, fut irréprochable, et, une fois attaquée, elle trouva moyen de résister pendant sept mois. On ne peut que partager son opinion.

S. R.

Oskar Almgren. *Studien über nordeuropäische Fibelformen.* 2e édition. Leipzig, Kabitzich, 1923 ; in-8, XIX-254 p., avec 11 planches et 2 cartes. — Nouvelle édition, revue et augmentée, de l'important ouvrage publié en 1897 et depuis longtemps épuisé. On a dit avec raison qu'il offrait, pour l'époque impériale, autant d'intérêt que les études de Montelius pour les divisions et subdivisions de l'âge du bronze. Une des difficultés de cette attrayante question du classement des fibules est la terminologie, souvent intraduisible ; il faudra que l'on en arrive à désigner chaque objet par un chiffre romain suivi d'un chiffre arabe, ce dernier pouvant être lui-même suivi d'une lettre, par exemple : V 6 *a*. Je regrette de n'avoir pas ici la place nécessaire pour résumer les conclusions de ce solide travail (p. 113-131) ; qu'il me suffise de traduire la phrase finale : « En ce qui concerne les formes des fibules, l'influence de l'industrie romaine provinciale sur le Nord européen fut très restreinte ; en revanche, à la basse époque romaine, on reconnaît, dans l'industrie romaine provinciale, un élément germanique très considérable. »

S. R.

S. Reinach. *Répertoire de peintures du moyen-âge et de la Renaissance* (1280-1580). Tome VI. In-8° carré, 407 p. avec 600 gravures. Paris, Leroux, 1923. 20 fr. — Ce sixième volume achève le *Répertoire* commencé en 1909. L'ensemble de l'ouvrage apporte la silhouette, la description et la bibliographie sommaire de 6.200 peintures ; aucun recueil publié jusqu'à ce jour n'en donne plus de 1.000. Ce dernier volume [1] se termine par 24 colonnes de corrections et d'additions, suivies d'un index récapitulatif de 160 colonnes. *Herculis aerumnae*, comme dit Juvénal. Il y a bien des manières d'imiter le serviteur d'Eurysthée ; on peut aussi se faire Hercule de foire. L'hérakléisme des *Corpus* et des Index n'est pas le plus malfaisant.

A.

Art Studies. *Medieval, Renaissance and modern.* Edited by members of the dep. of the fine arts at Harvard and Princeton. Princeton University, 1923 ; in-4, 106 p., avec nombreuses planches. — Important volume de mélanges, copieusement et excellemment illustré. C'est, nous dit-on, un supplément, que l'on essaiera de rendre annuel, à l'*American Journal of archæology*. Je ne puis ici que donner les titre des articles : I. Allen Marquand, *Un autel de Benedetto Buglioni à Montefiascone*. II. A. Kingsley Porter, *Compostelle, Bari et l'architecture romane*. III. A. E. Bye, *La chute d'Icare, par P. Brueghel, au Musée de Bruxelles*. IV. Alain Priest, *Les maîtres de la façade ouest de Chartres*. V. Ernest T. Dewald, *Le maître de la Madone de S. Pietro Ovile à Sienne*. VI. Georgiana Goddard King, *Quelques églises galicien-*

[1] La préface nous apprend qu'il n'y aura pas de suite, les conditions actuelles de la gravure et de l'impression étant par trop onéreuses. Mais l'auteur exprime l'espoir qu'il se trouvera quelque amateur pour publier un recueil analogue de peintures du XVIIe siècle (il aurait dû ajouter : de la fin du XVIe, car les écoles éclectiques, qui reviennent à la mode, ne sont pas représentées dans le *Répertoire*).

Digitized by Google

nes. VII. F. M. Capp, *Une lettre à Pontormo*. VIII. A. M. Friend, *L'art carolingien à l'abbaye de Saint-Denis*. Suivent deux travaux étrangers à notre domaine : sur les plans du Capitole de Washington (par Fiske Kimball et Wells Bennett) et sur les tendances les plus récentes de la peinture (par Frank Jewett Mather).

S. R.

Frank Jewett Mather. *A History of Italian painting.* New-York, H. Holt, 1923 ; in-8, 495 p., avec 325 gravures. — De cette nouvelle histoire de la peinture italienne, les meilleurs chapitres sont les premiers (Giotto et l'école siennoise), bien qu'ils soient proportionnellement trop longs. L'ensemble ne répond pas au titre choisi : après Tiepolo et le Dominiquin, c'est la nuit noire. Je cherche en vain à l'index les noms de grands artistes comme Bonifazio, Pierre de Cortone, Fr. Furini, etc. — P. 380, on trouve une gravure du *Concert* du Louvre sous le nom de Giorgione, mais p. 485 (dans les notes) ce tableau est classé seulement parmi les œuvres « probables » et accompagné de ce commentaire : *radically repainted in recent times.* D'abord, s'il y a des repeints, le tableau n'a pas été repeint « radicalement », et puis, que signifie *in recent times* ? Quand on porte de pareilles accusations contre ceux qui ont la garde d'un chef-d'œuvre, il faudrait les motiver. J'ajoute que ces notes sont utiles et contiennent des indications intéressantes, où l'on retrouve avec plaisir le sens critique de l'auteur des *Estimates in art* (1912). Il y a lieu souvent de regretter la mauvaise qualité de l'illustration.

S. R.

British School at Rome. **Tancred Borenius.** *The Picture Gallery of Andrea Vendramin.* Medici Society, Londres, 1922 ; in-8, 41 p. et 72 pl. — Andrea Vendramin, membre d'une famille noble de Venise, possédait un palais sur le Grand Canal et une nombreuse collection d'objets d'art. Seul des amateurs de son temps, il en fit faire, en 1627, un catalogue illustré, dont les volumes, passés aux mains du bibliophile hollandais Bentes, furent dispersés à Amsterdam en 1702. Le volume contenant les peintures est au British Museum ; il a été rarement consulté. On sera heureux d'en trouver ici une édition complète, avec commentaire par un des meilleurs connaisseurs de notre temps. Mais de tant de tableaux signés de noms illustres de l'Ecole vénitienne, quatre seulement ont été identifiés avec quelque vraisemblance : que sont devenus les neuf Bellini, les treize Giorgione, les cinq Titien, etc.? M. Borenius espère que la publication des fac-similés des dessins (maladroits, mais évidemment sincères) permettra de retrouver d'autres œuvres ; j'en doute. Il faut qu'un incendie ait consumé ces trésors au XVIIIe siècle. Mais aucun historien de la peinture italienne ne pourra désormais faire abstraction de ce surprenant musée de croquis[1].

Marthe Crick-Kuntziger. *L'art de la tapisserie.* Louvain, Centerick, 1923 ; in-8, 23 p. (extr. de la *Femme Belge*, oct. 1923). — Les archéologues, comme les ecclésiastiques, devraient avoir leur *Dormi secure*, c'est-à-dire une bonne liasse de petites conférences toutes faites et bien faites, pouvant suppléer à une défail-

[1] Le *Giorgione* de la pl. 21 (Nymphe et Satyre) prouve que le motif de la femme nue couchée et vue de dos est antérieur, dans l'art moderne, au tableau de Titien à Vienne (*Rép.*, VI, 244). Il dérive évidemment d'un relief antique.

Digitized by Google

lance momentanée ou à un surcroît inopiné de besogne[1]. A ce titre, je signale cette aimable brochure qui, tant pour les indications techniques que pour l'esquisse d'une histoire de la tapisserie, répond aux exigences d'un sujet si vaste et qu'il n'est pas aisé de résumer clairement. « La tapisserie, comme toute industrie d'art, a un domaine qui lui est propre... Le meilleur cartonnier ne sera pas nécessairement le plus grand peintre, mais celui qui, ayant le sens du décor, connaîtra le mieux les possibilités de la tapisserie et les lois spéciales auxquelles cette industrie d'art est soumise. »

S. R.

Nils Aoberg. *Die Goten und Langobarden in Italien*. En commission chez Champion à Paris. Upsal, 1923; in-8, 166 p., avec 306 gravures. — La question des rapports entre l'Italie et les pays du Nord du ve au viie siècle est, depuis quelque temps, à l'ordre du jour dans les pays scandinaves. Que des influences italiennes paraissent dans la civilisation de Vendel, cela n'est pas contestable; mais ces influences sont-elles ostrogothiques ou lombardes? M. Lithberg a émis l'hypothèse très hardie que les Ostrogoths, émigrés d'Italie après la mort de Totila, se seraient rendus dans l'île de Gotland, dont l'ancien chef-lieu a porté le nom de *Roma*. D'autre part, suivant M. Lindquist, les relations de l'Italie avec le Nord auraient atteint leur apogée non pas à l'époque lombarde, mais sous le règne de Théodoric; ce savant pense également que bien des objets des nécropoles de Castel Trosino et de Nocera Umbra doivent être antérieurs aux invasions lombardes en Italie. Enfin, en Italie même, on est loin d'être d'accord sur la répartition des objets dits *barbares* entre les Ostrogoths et des Lombards. M. Nils Aoberg, faisant suite à son travail sur les Francs et les Visigoths, aborde dans celui-ci l'étude détaillée des Goths et des Lombards en Italie, dans le dessein de distinguer nettement les apports et les industries de ces deux peuples. Un des résultats auxquels il aboutit, c'est que l'industrie lombarde a fait des emprunts à celle des Goths, mais que, pourtant, elle est essentiellement originale, n'ayant eu, à la différence de l'industrie gothique, aucune connexion avec la Russie méridionale, mais en ayant beaucoup avec celle du centre de l'Europe. L'illustration de cet ouvrage est, comme le texte, de premier ordre; il enrichit notablement notre savoir.

S. R.

A. Kingsley Porter. *Bari, Modena and St-Gilles* (extr. du *Burlington Magazine*, août 1923, avec 2 planches). — Conclusions assez révolutionnaires, dans l'esprit des autres travaux de l'auteur, qui tend nettement à vieillir les sculptures romanes. « Le sculpteur qui exécuta le trône de l'évêque à la basilique de Bari en 1098 et l'archivolte de Monopoli (Apulie) après 1107, collabora à la frise de Saint-Gilles. Or, la théorie orthodoxe place cette dernière vers 1180 et considère les monuments italiens comme des dérivés tardifs des monuments français. Ces assertions sont démenties par ce que nous savons du trône de Bari. La frise de Saint-Gilles doit être antérieure d'au moins quarante ans à la date qui lui est assignée; elle dérive de Crémone et du trône de Bari; elle n'en est pas le prototype. »

S. R.

---

[1] Dans le même ordre d'idées pratiques, je citerai G.-H. Luquet, *L'Art paléolithique*, avec 25 projections, Musée Pédagogique, 1924.

Digitized by Google

Théodore Andrew Cook. *Leonardo da Vinci sculptor.* Londres, Humphreys, 1923 ; in-8, 104 p., avec nombreuses illustrations. — M. G.-B. Dibblee, en 1897, acquit en Italie une sculpture en pierre et plâtre représentant un type souvent reproduit, tant en sculpture qu'en peinture, de la Vierge et de l'Enfant. Ce relief fut exposé au Burlington Club en 1912 ; il est actuellement à Oxford. Attribué d'abord à l'école de Verrocchio, il a été revendiqué pour Léonard lui-même, en 1913, par Sir Th. Cook ; le jeune Léonard l'aurait sculpté pour les Albizzi en 1478 [1]. M. Ad. Venturi, dans un article de l'*Arte* (juillet 1922, p. 131), a donné à cette attribution une adhésion sans réserve : ce serait donc le seul morceau de sculpture dont on puisse actuellement faire honneur à Léonard. Le grand nombre des imitations et variantes est un argument digne d'attention ; mais la sculpture elle-même, à en juger par les photographies reproduites, ne semble pas du tout porter la marque du génie. La luxueuse publication consacrée à la Madone Albizzi par Sir Th. Cook intéressera tous les dévots de Léonard et ceux qui étudient les rapports entre le maître et l'atelier de Verrocchio, auquel il a si longtemps appartenu.

S. R.

Georgiana Goddard King. *Sardinian Painting. I. The painters of the gold backgrounds.* Bryn Mawr et Longmans, 1923 ; in-12, 223 p., avec 40 planches. — Précieux petit livre, car bien que la peinture sarde des débuts de la Renaissance ait été étudiée par quelques insulaires, elle reste presque complètement ignorée en dehors de la Sardaigne. La dame américaine qui nous la fait connaître est familière, par de longues études, avec les arts de la Ligurie et de la Catalogne ; elle était ainsi particulièrement désignée pour publier et analyser des œuvres importantes autant que singulières, par exemple les peintures relatives à la légende de saint Bernardin à Cagliari (vers 1456), où des influences catalanes voisinent avec celles des Flandres. L'autrice s'est souvenue avec raison à ce propos de Marmion et de ses miniatures à Pétrograd (pl. VI). D'autres tableaux font penser aux écoles de Sicile et de Nice. On voudrait parfois des photographies plus distinctes ; mais ceux qui savent combien il est difficile d'en obtenir même de passables, et cela en France même, ne pourront que se réjouir d'avoir celles-ci.

S. R.

Ugo Jandolo. *Il Palazzo di Pio IV sulla via Flaminia.* Rome, Bestetti, 1923 ; in-8, 94 p. et nombreuses gravures. — L'auteur, ayant acquis ce palais presque ruiné, l'a fait restaurer avec goût, et en offre l'histoire au public, avec un grand luxe d'illustrations qui en font connaître le passé et l'état actuel. Il était autrefois connu sous le nom de « Casino de la vigne de Jules III » ; quelques érudits en attribuaient la construction à Vignole, à Sansovino ou à Peruzzi. M. Giacomo Baiestra, possesseur de l'édifice jusqu'en 1920, fit des recherches dans les archives et démontra que « ce joyau architectural de la fin de la Renaissance romaine » est l'œuvre du célèbre Pirro Ligorio qui l'éleva non pour Jules III, mais pour Pie IV, pape huma-

[1] Ce motif avait déjà été attribué à Léonard en 1912 (*Art Journal*, 1912, p. 8). Sir Th. Cook ne peut l'ignorer, puisqu'il reproduit (p. 30) la *Vierge et l'Enfant* du musée Staedel d'après cet article ; mais il le laisse ignorer à ses lecteurs. L'attribution à Léonard jeune du groupe de peintures dont celle-là fait partie remonte d'ailleurs à 1907 et je sais fort bien à qui (*Rev. arch.*, 1907, II, p. 169).

Digitized by Google

niste et bâtisseur dont l'ambassadeur de Venise disait en 1563 qu'il avait *un' inclinazione grandissima al fabbricare*. Cette « grandissime inclination » serait aussi nécessaire aujourd'hui à Rome qu'ailleurs ; espérons qu'elle se réveillera de son sommeil.

S. R.

F. de Navenne. *Rome et le palais Farnèse pendant les trois derniers siècles.* **Paris,** Champion, 1923 ; 2 vol. in-8 de 310 et 266 pages. — Dans cet aimable ouvrage d'un diplomate qui connaît mieux qu'homme du monde le palais Farnèse, siège de l'Ambassade de France et de l'École archéologique de Rome, nos lecteurs seront particulièrement attirés par le chapitre consacré aux collections du cardinal Odoardo Farnèse, le dernier des grands cardinaux de ce nom. On y trouvera, entre autres, des détails sur la Callipyge de Naples, qui paraît avoir été découverte à Rome (mais M. de Navenne n'est pas suffisamment au fait des questions difficiles soulevées par cette statue), ainsi que sur la collection iconographique de Fulvio Orsini, installée au second étage du palais. Le fait que tant de sculptures de cette collection, décrites ou même figurées au XVIIe siècle, ne se retrouvent ni au Musée de Naples, ni ailleurs, est constaté une fois de plus, mais non expliqué. Il y aurait eu beaucoup à dire sur les portraits ; l'auteur n'est pas au fait de toutes les études récentes, mais il est clair que son livre s'adresse plutôt au public instruit qu'aux spécialistes. La même observation convient aux pages qui décrivent d'après l'inventaire, et non sans quelque crédulité, la dactyliothèque Farnèse, bien que M. de N. cite à l'occasion, mais sans référence précise, une opinion de Furtwaengler. « L'objet que je poursuis, dit-il (p. 63), ne me permet pas d'entreprendre l'étude critique des 404 pièces que comprend la collection d'Orsini. » Espérons que cette étude, ébauchée par M. de Nolhac (1884), sera faite un jour avec toute la précision désirable ; ce serait un travail non moins difficile qu'intéressant.

S. R.

Georgiana Goddard King. *The Way of Saint James. Hispanic Society of America* (à New-York), 1920, 3 vol. in-12 de 463, 504 et 710 p., avec nombreuses illustrations. — L'importance attribuée, dans l'histoire de la littérature du moyen âge, aux stations des grands pèlerinages, devenus des centres de culture, a été reconnue aussi et mise en lumière par les historiens de l'art. Miss King, avec M. Kingsley Porter, représente en Amérique cette méthode d'investigation dont les origines, comme on sait, sont purement françaises. Le livre de Miss King, fruit de nombreux voyages en Espagne, a pour objet principal de déterminer ce que l'architecture hispanique doit à des influences étrangères dont la grande route vers Santiago de Compostelle, le *Camino francès*, a été comme le véhicule. L'autrice n'admet aucunement la thèse de Dieulafoy sur les influences persanes qu'aurait subies l'Espagne à l'époque romane et qui, de là, se seraient exercées sur la France. Mais elle admet avec lui, et avec tous les archéologues, l'influence dominante de l'architecture française sur l'Espagne entre le XIe et le XIVe siècle. « Il vint des chevaliers français, des moines français, des maîtres-maçons français, et c'est d'eux surtout que s'occupe ce livre. » Ce qu'on ignore généralement, ajoute-t-elle, c'est la beauté de l'art indigène qui fut ainsi supplanté et que révèlent encore de petites églises originales, perdues dans les Asturies, en Léon, en Galice, en Catalogne, etc. « Ces monuments doivent beaucoup à Constantinople, plus encore à Rome, quelque chose aux Visigoths, rien ou presque rien à la France. » Mais ils feront la matière

Digitized by Google

d'un ouvrage ultérieur, car on ne les trouve pas sur la voie des pèlerins. Imprimés avec luxe, bien illustrés, pourvus d'une riche bibliographie et de bons index, ces trois petits volumes touchent aussi à nombre de questions d'histoire politique et religieuse dont les amateurs des choses d'Espagne feront leur profit.

S. R.

Don Enrique Garcia de Herreros. *Quatre voyageurs espagnols à Alexandrie.* Alexandrie, Société archéologique, 1923 ; in-8°, 195 p. avec portrait d'Ali Bey el Abbassi. — Espagnol résidant en Egypte, l'auteur s'est intéressé depuis longtemps à ceux de ses compatriotes qui avaient séjourné dans ce pays. Sous la forme d'une conférence, enrichie de notes doctes et copieuses, rédigée d'ailleurs dans un français élégant et très pur, il s'est occupé de Benjamin de Tudèle (1166-171), d'Ibn Goubaïr de Jativa (1183-85), de Pero Tafur, ancêtre des ducs d'Albe (1435-39), d'Ali-Bey el Abassi, de son vrai nom Domingo Badia y Leblich (1803-7). Tout ce qui concerne ces voyageurs est exposé de première main, avec une érudition aimable qui fait penser à G. Lumbroso. Le public auquel s'adressa le conférencier à Alexandrie semble vraiment s'être formé sous les portiques de la fameuse bibliothèque ; si les livres ont péri, quelque chose du *genius loci* a survécu.

S. R.

P. Clemen (rédacteur). *Belgische Kunstdenkmäler.* Munich, Bruckmann, 1923. 2 vol. in-4 de 320-328 p., avec 650 gravures, dont 83 planches hors texte. — Préparés par toute une commission de savants, au cours de la criminelle occupation de la Belgique, ces deux somptueux volumes rendent hommage au merveilleux passé de l'art belge avec une chaleur où entre, espérons-le du moins, quelque remords. Car le crime était prémédité ; c'était, depuis 1905, l'élément essentiel du plan de Schlieffen (cf. *Rev. crit.*, 1923, p. 186) et l'exécution du forfait s'accompagna de barbaries horribles qui pèseront éternellement comme un cauchemar sur la mémoire des hommes. Maîtres de presque toute la Belgique, de 1914 à 1918, et ayant la ferme intention de la garder, les Allemands y respectèrent les monuments et les étudièrent. Les articles réunis dans ce volume, accompagnés d'illustrations très nombreuses et excellentes, présentent tous un vif intérêt. Obligé de choisir, je signalerai les chapitres suivants: W. Koehler, *Monuments de l'art carolingien* ; Ad. Goldschmitt, *L'art monumental du* XII*e siècle* ; Fr. Winckler, *La peinture du Nord de la France au* XV*e siècle* (*Marmion*) ; Max Friedlaender, *La peinture à Bruxelles vers la fin du* XV*e siècle* ; P. Clemen, *Lancelot Blondeel et les débuts de la Renaissance* ; H. Schmitz, *La tapisserie belge depuis l'époque gothique jusqu'au baroque.*

S. R.

Jacques Mesnil. *Les origines de l'art des Pays-Bas au XV*e *siècle.* Anvers, 1923 ; gr. in-8, 23 p. avec gravures. Editions de « La Revue d'Art ». — Tout ce qu'écrit cet auteur est digne d'attention ; c'est un cerveau lucide servi par une érudition sûre. Il a mille fois raison de dénoncer l'opinion, aujourd'hui répandue, qui cherche dans l'école française l'origine unique de l'art des Pays-Bas au XV*e* siècle. Les Van Eyck ne sont pas explicables par les Malouel ni par les Limbourg ; il y a un élément nouveau, profondément original et encore mystérieux. Mais est-ce bien une erreur « nationaliste » qu'il combat ? M. Mesnil oublie que M. Winckler, le premier des critiques d'art allemands avec M. Friedlaender, incline vers la même conclusion

Digitized by Google

que plusieurs critiques français. Il y a quelque chose d'agaçant dans ce mélange de politique actuelle avec l'étude de l'art du passé ; cela dit pour M. Mesnil comme pour quelques-uns de ceux dont il signale les singuliers partis-pris. Concluons avec lui « que l'activité artistique, spécialement dans le domaine de la peinture, eut aux Pays-Bas, pendant le xve siècle, un caractère propre, original, autonome, qu'elle n'est dérivée et n'a dépendu ni de la France, ni de l'Allemagne » mais, « porte à l'origine la marque des esprits créateurs qui lui ont donné l'élan. » Mes réserves concernent seulement le mot « créateurs » ; qui donc a jamais « créé » ?

S. R.

Edouard Michel. *Abbayes et Monastères de Belgique.* Bruxelles et Paris, Van Oest, 1923 ; in-8, 269 p., avec 48 pl. — Entre l'époque des invasions et celle des communes, la Belgique connut le régime des grandes abbayes ; cette « ère monastique » a laissé des traces dans toute la vie nationale. Non seulement les évêques et les moines travaillèrent à sauver la civilisation, mais, par le fait de leur éducation purement latine, ils furent les ouvriers inconscients d'une nouvelle romanisation du pays, non seulement au vi^e siècle, mais encore au xe, après les dévastations des Normands. Plus tard même, depuis le xvie siècle jusqu'au xviiie, les abbayes exercèrent une action économique dont M. Michel a justement fait ressortir l'importance : ce furent, au milieu de guerres incessantes, des asiles et des centres de reconstruction, comparables aux puissantes sociétés de crédit de nos jours. De la grande activité monumentale de ces abbayes belges il reste, heureusement, assez de vestiges sur le terrain même, et pas seulement dans les bibliothèques et les musées : abbayes encore vivantes, abbayes en ruines, abbayes désaffectées, tout cela forme un ensemble imposant où nous promène, de province en province, l'aimable érudition de l'auteur. De bonnes photographies éclairent un texte qui, répondant tout d'abord aux exigences du tourisme, ne néglige pas celles de l'érudition ; les bibliographies complètent celles de la *Topobibliographie* et parfois même tiennent lieu de celles que l'abbé Chevalier ne donne pas. Trois tables (des notices par provinces, des notices par ordre alphabétique, des planches), enrichissent ce guide. Heureux les voyageurs qui le suivront pas à pas !

S. R.

A. Pissier. *Le culte de Sainte-Marie-Madeleine à Vézelay.* A Saint-Père, au presbytère, proche l'église. In-8, 1923, xviii-221 p., avec 40 gravures. — Les admirateurs de l'église de Vézelay, restaurée par Viollet-le-Duc, auront plaisir à lire ce livre, très richement illustré par les soins de M. A. Vuaflart. Ce qui est dit des reliques de sainte Madeleine transférées à Vézelay, comme aussi du voyage de cette sainte et de ses compagnons en Provence, prouve que certaines erreurs, consacrées par des pèlerinages, ont la vie bien dure ; il suffit de renvoyer sur ces questions au mémoire de Mgr Duchesne dans les *Annales du Midi* de 1893. M. l'abbé Pissier n'ignore pas la littérature critique depuis Jean de Launoy (1641), mais il ne la tient pas en estime ; il s'appuie sur un passage d'un discours d'Etienne Lamy pour exalter l'importance des « traditions », et pense que « dans un sujet de cette nature, la glaciale érudition n'est pas tout ». C'est une opinion qu'il serait trop long de discuter ; l'exposé du culte de la sainte à Vézelay n'en est pas moins intéressant. Ce qui le sera particulièrement pour les archéologues, c'est l'iconographie de sainte

Digitized by Google

Madeleine jusqu'au XVIe siècle, chapitre dû entièrement à M. Vuaflart et témoignant d'une remarquable connaissance du moyen âge français[1].

S. R.

L. Brochard. *Histoire de la Paroisse et de l'Eglise Saint-Laurent à Paris.* Paris, Champion, 1923; in-8, XII-404 p., avec 17 phototypies et 14 gravures, plans ou cartes dans le texte. — La basilique de Saint-Laurent à Paris est mentionnée par Grégoire de Tours au VIe siècle; il y avait là une abbaye de moines. Le premier document relatif à un curé de Saint-Laurent est de 1226; le premier curé dont on sache le nom, Bernard, est mentionné en 1231. La construction de l'église actuelle commence au début du XIVe siècle; la *fabrique* apparaît en 1391. L'auteur, entrant dans des détails minutieux sur les curés, le territoire de la paroisse, les confréries, les fondations, etc., a conduit son histoire jusqu'au Concordat; devenue Temple de la Raison, l'église fut rendue au culte catholique à la fin de 1800. Ce savant ouvrage, écrit en grande partie d'après des pièces d'archives, est précédé d'une préface instructive du chanoine Pisani : l'histoire de l'église de Paris, dit-il, ne pourra être écrite dans son ensemble que lorsque des monographies comme celle de L. Cornudet sur la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin (1912) et celle que nous annonçons auront suffisamment entassé les matériaux à pied d'œuvre et préparé la synthèse.

S. R.

Curtea Domneasca din Arges. Bucarest, Cultura Nationala, 1923. In-4°, 286 p., avec 305 fig. et 13 planches. — Magnifique volume copieusement illustré (nombre de planches sont en couleurs), suivi d'un long résumé en français dû à M. Stahl. Il contient toute une série de mémoires sur un sujet que M. Bratianu n'a pas laissé ignorer à nos lecteurs, la résidence princière et l'église de Curtea de Arges en Roumanie. Voici les titres : V. Draghiceanu, *La résidence d'Arges*; Gr. Cerchez, *Restauration de l'église*; D. Onciul, *Date de la mort du grand Bassarab Voévode*; Ghica-Budeste, *L'architecture de l'église princière, ses origines, son influence*; C. Moissil, *Les monnaies de Radu Ier Bassarab*; P. Panaitescu, *Les inscriptions religieuses grecques*; I. Mihail, *Les peintures de l'Eglise* (« véritable musée de peinture ecclésiastique... à partir de la deuxième moitié du XIVe siècle jusqu'à la première moitié du XIXe »); V. Bratulescu et P. Cancel, *Les inscriptions slaves*; N. Iorga, *L'Eglise Valea Danului*. Tout cela forme le volume 1917-1923 (X-XVI) du *Bulletin de la Commission des Monuments historiques*. Dans aucun pays d'Europe l'exécution matérielle n'aurait pu être plus belle; félicitations à l'éditeur.

S. R.

G.-J. Bratianu. *Vicina.* Contributions à l'histoire de la domination byzantine et du commerce génois en Dobrogea. Cultura nationala, Bucarest, 1923; in-8, 77 p. et 2 pl. (Académie Roumaine, *Bulletin de la Section historique*, tome X). — Il exista, sur les côtes de la Mer Noire, un grand *emporium* génois nommé *Vicina*, dont l'archevêché joua un certain rôle dans l'organisation religieuse de la Dobrudja et de la Valachie. Où était Vicina? Le Quien pensait à l'estuaire de la rivière du Kouban, mais sans arguments valables. Gelzer a vu dans *Vicina*, *Vit-*

---

[1] P. 192, le volet de Bouts n'est plus à Munich, mais à Louvain, de par le Traité de Versailles, qui a reconstitué le chef-d'œuvre épars du maître flamand.

Digitized by Google

zina, une déformation de *Pizonda*, nom médiéval de Pityas (Sotéropolis); mais Tomaschek prouva qu'il fallait chercher le port disparu près des bouches du Danube. L'*Archivio notarile* de Gênes a fourni à M. Bratianu de nombreux documents concernant les relations des marchands de Péra et de Caffa avec Vicina (XIIIe siècle). La prospérité du port fut graduellement compromise par la lutte entre Bulgares, Byzantins et Génois. Vers 1360, le siège du métropolite ayant été transféré en Valachie, l'éparchie de Vicina disparaît de la nomenclature des métropolites de l'Eglise grecque. Le nom lui-même, plus ou moins altéré, figure sur des cartes jusqu'en 1500. Une carte autrichienne, probablement contemporaine de la guerre de Crimée, donne au village actuel de Mohamedieh sur le bras de Saint-Georges, en aval de Tulcea, le nom de *Betesine*, ce qui pourrait être une dernière déformation de *Vicina-Vitzina-Betzine*. Aujourd'hui, « comme dans la légende arabe, le voyageur cherche vainement dans les marécages du Delta les vestiges de la grande cité. Il n'y trouve rien d'autre que l'éternelle leçon de la vanité des choses humaines ». Travail savant et solide, très bien écrit dans notre langue par un érudit qui n'a plus besoin d'être présenté à nos lecteurs.

S. R.

Ant. Matejcek. *Le Passionnaire de l'abbesse Cunégonde.* Prague, 1922, in-8. Traduction du texte tchèque par **François Zakavec.** — Voici un aimable présent d'une nation nouvelle, ou plutôt renouvelée, à sa grande amie et alliée de tous les temps. En publiant dans notre langue cette reproduction intégrale des peintures d'un des plus beaux manuscrits de la bibliothèque de l'Université de Prague, M. A Matejcek obéissait au désir de resserrer les liens qui, de tout temps, unirent la culture tchèque ou bohémienne et la culture française. Le monument qu'il met ainsi à notre portée est, par lui-même, d'un haut intérêt. Le *Passionnaire* de Cunégonde, abbesse de Saint-Georges de Prague de 1302 à 1321 (ainsi nommé arbitrairement d'un des textes qu'il contient) est, en réalité, un recueil de divers écrits mystiques ou allégoriques dus au dominicain Kolda. Le nom du scribe, Benes (ou Benoit), nous est aussi connu; il ne manque donc à l'état civil du précieux livre que le nom de l'enlumineur qui pourrait bien être la même personne que le scribe, leur travail à tous deux étant, en tout cas, dans le plus étroit rapport d'inter-dépendance.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de l'enlumineur comprend tantôt de pleines pages, tantôt des illustrations marginales ou non, divisées les unes et les autres en plusieurs registres. Les influences qui s'y révèlent semblent être françaises, fortement teintées de germanisme. Autant qu'on en peut juger à travers une reproduction en noir, la couleur paraît appliquée en larges lavis de teintes dégradées, ce qui n'est presque jamais le cas en France. Des bords de voiles, festonnés de petites dents rondes, me rappellent certains « primitifs » autrichiens ou bavarois. Le parti des étoffes, souvent carrelées, diaprées, semées de gros motifs, s'écarte aussi tout à fait des habitudes de nos enlumineurs. L'iconographie révèle également plus d'une particularité curieuse, comme on pouvait s'y attendre dans un manuscrit qui ne se rattache à aucun type consacré; mais l'individualité de l'artiste y ajoute certainement sa nuance propre et surtout un sens du pathétique qu'on qualifierait de moderne s'il n'était bien plutôt de tous les temps (voyez deux répliques d'un même thème : *Rencontre de Jésus avec sa mère après la Résurrection* et *Adieux avant l'Ascension*, — sujet rarissime — voyez la mère douloureuse du feuillet 11, représentée isolément pour elle-même, fait encore très rare). Je note au passage quelques détails plus

Digitized by Google

secondaires qui m'ont paru insolites ou précoces : deux représentations (f° 3 et 10) des Instruments de la Passion, très complètes et détaillées ; Joseph père de Jésus, opérant lui-même la circoncision, ce qui est conforme au rite judaïque, mais rare en iconographie ; David témoin de la Résurrection ; Christ en gloire dans la mandorle escorté d'Eve, Adam, Jean-Baptiste, Joachim et Anne ; Marie-Madeleine apprenant elle-même à Marie, mère de Jésus, la Résurrection de son fils : Marie est couchée et Madeleine lui parle à l'oreille, la scène est imprégnée d'une émotion communicative ; le Christ portant le chapeau de pèlerin (comme jadis, hélas, à Reims) dans la rencontre avec les disciples d'Emmaüs ; enfin la place gentiment réservée aux « gens mariés » *conjugati*, dans la Jérusalem céleste, à côté des Veuves et des Vierges.

L'absence, dans la publication actuelle, de la plus grande partie du texte, ne permet pas de se rendre compte de la part d'invention de l'artiste, mais tout porte à croire que, sauf dans les détails et dans l'expression, elle est réduite au minimum et que Kolda, comme un pseudo-Bonaventure bohémien, excellait à faire revivre devant ses lecteurs les scènes de l'Evangile ou de la Légende.

Louise LEFRANÇOIS-PILLION.

J. Topass. *L'art et les artistes en Pologne au moyen-âge.* Paris, Alcan, 1923 ; in-8, 130 p., avec 16 planches.—Julien Klaczko, en 1858, niait que la Pologne eût jamais possédé un art national. Il le niait à tort. Architecture, peinture, sculpture, arts mineurs paraissent dès le xe siècle et se développent. Colonie pour les uns, carrefour pour les autres, la Pologne a reçu beaucoup d'apports étrangers, notamment de Rome, de Kieff, d'Allemagne, de France, mais les a modifiés en vertu du tempérament national, comme cela s'est vu ailleurs. Il reste peu de chose de l'art roman, raide et rude. Le style gothique arrive vers 1230 avec les Prémontrés et les Franciscains ; c'est l'*opus francigenum*, à telles enseignes que le pied parisien est l'unité de mesure des maçons. Le gothique dit *vistulien*, coloré et un peu fruste, a laissé quelques beaux édifices sacrés (cathédrale de Wawel, N.-D. de Cracovie, Ste-Anne de Vilna), auxquels le grand bâtisseur Casimir (1333-1370) ajouta nombre d'édifices civils. La sculpture paraît avoir été apportée à Cracovie par des Allemands (1350), mais ne produisit de chefs-d'œuvre qu'avec Veit Stoss (appelé ici Wit Stwosz), originaire peut-être de Nuremberg, mais qui travailla vingt ans à Varsovie et y fit école. En quelque lieu qu'il soit né ou se soit formé, il y a dans Stoss moins de germanisme que de romanisme. La peinture, influencée par l'école de Prague, et plus tard par celle de Stoss, fut loin de s'élever à la même hauteur (voir la *Madone de Tuchow* du xve siècle, au musée de Cracovie, pl. XIII). — Résumant des questions que le manque de textes et de monuments rend particulièrement obscures, ce livre rendra de bons services ; si l'auteur l'a rédigé lui-même, il faut le féliciter aussi de manier élégamment notre langue.

S. R.

PALAEONTOLOGIA SINICA. **J.-G. Andersson.** *The Cave deposit of Sha-Kuo-T'un.* Pékin, 1923 ; in-4°, 44 p. et 12 planches. — Le gisement énéolithique de la caverne de Sha-Kuo-T'un, province de Fengtien, a été exploré en 1921. On y a trouvé des haches polies, des anneaux et boutons de pierre et de coquille, des instruments en os, de nombreux tessons de poterie peinte ou incisée (spécimen en couleur, pl. XII). Les os humains, qui sont très nombreux et épars, semblent indiquer, suivant l'au-

Digitized by Google

teur, que la caverne servait à des rites d'où les sacrifices humains ou le cannibalisme n'étaient pas exclus. Je n'en crois rien. — Ce travail est très intéressant par les faits nouveaux qu'il apporte; les interprétations et la chronologie viendront plus tard.

S. R.

Jeanne Leuba. *Un royaume disparu. Les Chams et leur art.* Paris et Bruxelles, Van Oest, 1923; in-8, 207 pages, avec 28 planches. — La race chame régna sur l'Annam avant les Annamites, égala sa voisine, la race kmère, et, comme elle, créa un art grandiose dont les monuments (architecture et sculpture) n'ont été étudiés que depuis peu (cf. *Revue*, 1919, II, p. 270, article sur le riche *Inventaire des Monuments de l'Annam* par M. Parmentier). Nous avons ici, sans déploiement d'érudition, mais avec les références indispensables et d'excellentes illustrations, une mise au point précise d'un sujet encore mal connu, que l'on peut recommander en toute confiance aux archéologues. Préface très instructive de M. Louis Finot[1].

S. R.

Montessus de Ballore. *Ethnographie sismique et volcanique.* Paris, Champion, 1923, in-8, 206 p. — L'auteur, qui a dirigé pendant quinze ans le service sismographique du Chili, est mort inopinément avant d'avoir terminé l'impression de cet ouvrage, que l'Académie des Sciences a justement couronné. C'est une étude très détaillée, où l'antiquité occupe une grande place, sur les opinions populaires et les théories demi-savantes relatives aux volcans, aux tremblements de terre, aux raz de marée, etc. Le Nouveau Monde, particulièrement familier à M. de Ballore, lui a fourni des témoignages très intéressants. On peut regretter parfois quelque confusion dans l'exposé et des digressions qui font obstacle à la lecture; mais l'ensemble est à la fois très neuf et très digne de confiance, les sources étant toujours indiquées. C'est une contribution importante non seulement aux études de folklore, mais à l'histoire des sciences et des préjugés de tous les temps.

S. R.

D'Atl. *Las artes populares en Mexico.* Mexico, Editorial Cultura, 1922. 2 vol. in-4° de 221 et 224 p., avec un grand nombre de photographies et de planches en couleur. — Publication très luxueuse, qui intéressera au premier titre les Américanistes et les folkloristes, mais que les archéologues feront bien de feuilleter à l'occasion pour y recueillir des objets de comparaison, notamment dans le domaine si riche et si varié de la céramique. Assurément, *populaire* ne signifie pas *indigène*; à côté d'influences qu'on peut rapporter aux anciens arts du Mexique, il y en a beaucoup qui sont évidemment européennes; mais alors même qu'un modèle européen a servi de point de départ, la langue dans laquelle il a été traduit, si l'on peut dire, conserve sa saveur et son originalité[2]. L'exécution matérielle est remarquable et fait honneur à la typographie mexicaine.

S. R.

---

[1] L'apogée de l'Etat cham se place du VIIIe au Xe siècle. Le dernier souverain cham, ne pouvant supporter les vexations des Annamites, se retira en 1822 au Cambodge.

[2] Je cite ces lignes judicieuses de l'auteur (t. I, p. 41) : « Le sentiment esthétique des Mexicains, secondé par une grande habileté manuelle, détermine le caractère et la grande variété des produits des arts populaires, produits d'autant plus intéressants, plus beaux et plus complets que leurs auteurs s'inspirent davantage du type aborigène. » C'est le même principe dont se réclame la renaissance de l'art industriel dans l'Indo Chine française et au Maroc.

Digitized by Google

Manuel Gannio (et autres). *La poblacion del valle de Teotihualcan.* Mexico, 1922; 3 vol. in-4° de 362, 411 et 670 p., avec 560 illustrations dont beaucoup de planches en couleurs. — Ce somptueux ouvrage, un des plus considérables qui aient encore été consacrés aux antiquités du Nouveau Monde, n'est que le premier d'une série qui doit porter sur toutes les régions du Mexique, au point de vue géographique, anthropologique et archéologique, en prenant ces mots dans leur acception la plus étendue. La population de la vallée de Teotihualcan, si riche en débris du passé, est la même que celle des états actuels de Mexico, Puebla, Hidalgo et Tlaxcala. L'étude de la contrée et de ses habitants anciens et modernes se divise naturellement en trois périodes : préhispanique, coloniale et contemporaine. Les chapitres qui peuvent le plus intéresser nos lecteurs font partie du tome I : *Architecture et sculpture, arts mineurs, relations entre la civilisation du Teotihualcan et celle des Aztèques, antiquités aztèques.* L'historique des recherches ne manque pas de rappeler celles de notre compatriote Désiré Charnay (1885). L'organisation d'un service archéologique régulier est récente, mais a déjà donné de bons résultats, tant pour la découverte de monuments nouveaux que pour l'entretien et la conservation de ceux qui font partie de la zone archéologique (vue en relief de cette zone, avec ses pyramides et ses temples, I, p. 109). Beaucoup de sculptures ont été mises à l'abri dans le Musée local. Des fresques très curieuses, partiellement conservées, ont pu être restituées en couleurs; il y a là, au point de vue décoratif, quelque chose de tout à fait *sui generis*, qui ne manque pas d'une certaine saveur. On peut en dire autant de quelques autres œuvres d'art, notamment d'une énorme tête de serpent en pierre (I, pl. 69). La céramique et les objets de parure offrent des types très variés, classés et reproduits avec soin. Il convient de féliciter la Direction de l'Anthropologie, dépendant du Secrétariat ou Ministère de l'Agriculture, qui a entrepris cette publication et n'a pas reculé devant des sacrifices pour la rendre aussi complète qu'on pouvait le désirer.

S. R.

Musée du Louvre. L. Delaporte. *Catalogue des Cylindres orientaux.* II. *Acquisitions.* Paris, Hachette, 1923, in-4°, p. 97-239 et pl. 67-128, plus 5 pl. non numérotées et sans légendes. — Ce catalogue raisonné, faisant suite à celui que nous avons annoncé précédemment (*Revue*, 1921, I, p. 154), a pu être publié avec le même luxe de planches, grâce aux prélèvements faits par l'Académie des Inscriptions sur les fondations de Clercq et Dourlans. M. Thureau-Dangin a apporté son concours à la partie épigraphique. — Pl. 128, 3 est publié un moule méonien en serpentine dont j'ai autrefois donné la primeur à notre *Revue* (1885, I. p. 55) et que j'ai réédité dans mes *Esquisses archéologiques* (1888, p. 44); MM. Perrot et Sayce s'en sont également occupés. De tout cela, M. Delaporte ne sait rien. La bibliographie des tessères palmyréniennes n'est pas moins défectueuse.

S. R.

Fred. Poulsen. *Greek and Roman portraits in English Country Houses.* Translated by the Rev. **G.-C. Richards.** Oxford, Clarendon Press, 1923. In-4°, 112 p., avec 170 gravures. — Complément indispensable au grand ouvrage de Michaelis. En 1919, muni d'un viatique de la fondation de Ny Carlsberg, M. Poulsen a pu visiter, en compagnie d'un photographe, neuf châteaux anglais possédant des marbres grecs ou romains, entre autres Rossie Priory, Houghton Hall et Sion House que Michaelis n'avait pas vus. Mlle Margaret Wyndham ayant publié un Catalogue

Digitized by Google

illustré de la collection de Petworth, il reste à explorer encore six châteaux riches en antiques, à savoir Woburn Abbey, Castle Howard, Marbury Hall, Brocklesby Park, Lowther Castle ; mais combien d'autres belles demeures du Royaume Uni contiennent de petites séries d'antiques ! — M. Poulsen a surtout étudié les portraits, dont il a photographié 112, mais ne s'est naturellement pas interdit de reproduire des statues entières et des reliefs. Voici les nouveautés les plus importantes que l'on trouvera dans ce volume [1] : Frontispice, le Platon de Holkham Hall (déjà publié *J. Hell. Stud.*, 1920) ; un moulage de cette intéressante sculpture a été envoyé, par les soins de M. Poulsen, au Louvre ; la ressemblance avec le type ordinaire de Platon est certaine, bien que le type de Holkham soit isolé. — Figure 13, statue de femme drapée à Sion House, d'après un modèle du ve siècle (tête moderne). — Figure 24, réplique de l'éphèbe de Stephanos à Margam Park. — Figure 30, réplique du Narcisse à Rossie Priory. — Figure 9, belle statue d'Alexandre le Grand, à Wilton House. — Figure 10, tête idéalisée d'Alexandre, à Rossie Priory. — Figure 12, très belle tête hellénistique à Margam Park. — Figure 20, portrait de Carnéade à Holkham Hall. — Figure 22, statue drapée de Romain à Sion House, époque de Cicéron. — Figure 34, statue de Livie (?), à Holkham Hall. — Figure 63, belle tête colossale d'Antinoüs à Lansdowne House. — Figure 73, intéressante tête de Barbare, à Rossie Priory. — Figure 76, statue de Faustine, à Wilton House. — Figure 100, statue de Romain, à Sion House. — Figure 102, statue de femme drapée avec tête du IIIe siècle, à Sion House. — Figure 112, buste d'un Romain du temps de Gallien, à Holkham Hall. — Chemin faisant, M. Poulsen a signalé nombre de faux, notamment à Wilton House. Cavaceppi et consorts ont trompé bien des amateurs de leur temps, tout en leur fournissant aussi de bonne marchandise. Je note même (p. 13), un buste où le faussaire aurait non seulement altéré avec adresse la surface, mais introduit des restaurations trompeuses en plâtre et en marbre. N'y a-t-il pas là quelque luxe de fourberie?[2] S. R.

H. Lechat. *Collection de moulages pour l'histoire de l'art antique.* Lyon, Rey, 1923 ; in-8, IX-248 p. — Le scrupule de la qualité, qui distingue tous les travaux de l'auteur, est sensible même dans ce catalogue ; chaque notice a été rédigée avec le même soin ; la bibliographie ne donne que ce qui est utile ; il y a un excellent index. On ne peut que signaler avec insistance cette réunion de notices bien au courant sur 1100 œuvres antiques judicieusement choisies ; c'est comme le sommaire d'une histoire de l'art qui n'existe point. Je chercherais peut-être chicane à l'auteur pour quelques références ; ainsi (n° 327), à propos du *Blessé défaillant* dit de Bavai, que M. Lechat croit naturellement authentique, le renvoi à l'article de M. Babelon ne peut qu'induire en erreur s'il n'est pas spécifié que cet article a pour but de nier l'antiquité de ce monument. J'ai presque à me plaindre de la notice du n° 869, qui ne mentionne même pas l'identification, tentée par moi (*Rev. arch.*, 1917, II, p. 357), de ce portrait avec celui d'Epicharme, alors qu'il y a un renvoi à un article de M. Poulsen qui aboutit à une hypothèse déraisonnable.

S. R.

---

[1] Je suis l'ordre du volume où les figures sont numérotées en dépit de la pagination (ordre chronologique).

[2] P. 72, fig. 42. M. Poulsen, publie une statue drapée de Syracuse d'après une photographie communiquée par M. Orsi ; mais il ne dit pas que cette statue a déjà été donnée à la pl. 41 de *Siracusa antica* et qu'elle est aussi dans le *Répertoire*, t. II, p. 665, 7.

Digitized by Google

E.-M.-W. Tillyard. *The Hope vases.* Cambridge, University Press, 1923. In-4°, 179 p., avec 43 pl. — Au cours de l'été de 1912, l'auteur, élève du professeur Ridgway, fut assez heureux pour être admis à étudier les vases de la collection Hope à Deepdene, restés généralement inaccessibles aux archéologues. Son travail fut interrompu par la guerre, pendant laquelle la collection fut vendue et dispersée aux quatre vents. M. Tillyard a rendu le précieux service de la publier avec un grand nombre d'illustrations, de donner (le premier) des descriptions exactes des vases et d'indiquer presque toujours les noms de leurs possesseurs actuels. Combien je déplorerais d'avoir donné le bon à tirer de la réimpression corrigée de mon *Répertoire de vases peints*, sans avoir eu communication de ce beau volume ! J'avais bien réussi à retrouver quelques brebis égarées, mais il en manquait beaucoup à l'appel ; M. Tillyard a remis la main sur tout le troupeau.

Le Catalogue proprement dit n'est pas la seule partie intéressante de cet ouvrage : il y a une histoire détaillée de la collection Hope et une excellente introduction, où l'on trouvera notamment des observations originales sur les vases du Sud de l'Italie et leurs diverses fabriques, sujet singulièrement élucidé dans ces derniers temps après avoir été négligé plus que de raison.

Je ne puis que regretter qu'un ouvrage de cette importance n'ait été tiré qu'à 250 exemplaires. Les 200 bibliothèques *sûres* dont parlait Krumbacher sont aujourd'hui au nombre d'au moins 300, à cause de la multiplication des centres d'études dans les deux Amériques et en Australie ; ce livre, bien que très coûteux (84 shillings, quelque chose comme 350 francs), deviendra donc rare et même introuvable. Avis aux bibliothèques qui n'ont pas épuisé leurs crédits.

S. R.

P. Lejay. *Histoire de la littérature latine des origines à Plaute*, publiée par **L. Pichard.** Paris, Boivin, 1923 ; in-8, XII-250 p. — De la grande *Histoire de la littérature latine* en 5 volumes qu'il projetait de publier à partir de 1922, l'abbé Lejay n'avait rédigé que quelques chapitres. M. Pichard ne les a pas tous réunis dans ce volume ; il promet de donner à part ce qui concerne Plaute. Mais ce que nous trouvons ici est précieux et conservera d'autant plus de valeur que l'auteur, ne se conformant à aucun modèle, s'y montre aussi original qu'érudit. Cet excellent philologue était en même temps un artiste et un penseur ; ayant tout lu, il dominait ses lectures et jugeait à sa manière. Cinq chapitres pleins d'idées et de choses : I. *Caractères généraux et origines* (fibule de Préneste, inscription du Forum, vase de Duénos). II. *Le droit romain et son importance littéraire.* III. *Le plus ancien droit romain.* IV. *Premiers essais littéraires et premiers divertissements dramatiques* (*Carmen*, saturnien, Appius Claudius Caecus, origines du théâtre). VI. *Époque des guerres puniques* (épopée saturnienne et drame à la grecque ; Livius Andronicus ; Cn. Naevius). Il faut remercier la famille de Lejay et son éditeur de ce don inespéré.

S. R.

Eugène Tiburce. *Etudes homériques.* Paris, Leroux, 1923 ; in-8, 279 p. — L'auteur de l'*Iliade* — car elle est une — n'est ni « militariste » ni « nationaliste » ; il ne célèbre ni les exploits d'un homme, ni la gloire d'une race ; loin de là, c'est un « pacifiste internationaliste », comme nous dirions aujourd'hui. « L'*Iliade* est un poème contre la dispute et contre la rancune. Dès son premiers vers, elle creuse un abîme entre elle et l'*Odyssee*. D'un côté, nous avons une œuvre morale, indifférente aux hommes et aux nationalités ; de l'autre, un poème grec, entassant les

Digitized by Google

fables et les légendes pour grandir Ulysse et n'ayant que des sourires pour les disputes et les colères. » Point de vue nouveau et ingénieux ; le livre entier a de l'intérêt et se lit avec aisance, comme il est écrit sans pédantisme. On remarquera les pages sur le régime politique et social qu implique l'*Iliade*, contrastant avec celui que révèle l'*Odyssée*. M. Tiburce est *khôrizôn* à bon escient[1].

S. R.

A. Puech. *Pindare. Néméennes.* Paris, Les Belles Lettres, 1923 ; in-8°, 148 p. (Collection G. Budé). — Dans l'édition d'Aristophane de Byzance, le livre des *Néméennes* venait à la fin du recueil des *Odes triomphales* ; à une époque et par un motif que nous ignorons, ce livre changea de place avec celui des *Isthmiques* ; ainsi s'explique que les *Néméennes* se terminent par trois poèmes qui sont d'un caractère tout différent et n'ont rien à voir avec les jeux de Némée. Les onze odes véritablement *néméennes* se placent, mais avec bien des incertitudes, entre 476 et 446. La tradition manuscrite est beaucoup moins riche que pour les *Olympiques* et les *Pythiques* ; les difficultés d'interprétation sont souvent encore plus grandes. Grâces soient rendues, encore une fois, à la science et au courage de l'éditeur, car, pour éditer et traduire des textes aussi délibérément obscurs, d'une obscurité aussi cruelle, il ne faut pas moins de courage que de science S. R.

Victor Coulon et **H. van Daele.** *Aristophane*, t. I. *Les Acharniens, les Cavaliers, Les Nuées*, Paris, Les Belles-Lettres, 1923 ; in-8, XXXII-230 pp. (Collection G. Budé). — Je retrouve dans mes papiers cette lettre : « *Librairie de Garnier Frères*, Paris, le 12 novembre 1887. Monsieur, nous regrettons vivement de ne pouvoir entreprendre la publication de la collection d'auteurs grecs (texte et traduction) dont vous offrez si gracieusement de nous donner le premier volume. C'est un honneur dont nous aurions été heureux de profiter ; mais nous avons déjà à notre librairie quelques traductions d'auteurs grecs dont le succès d'ailleurs n'a pas été brillant, et nous préférons nous tourner vers d'autres horizons... ». Ce qui, en 1887, paraissait presque chimérique à un éditeur avisé, l'association G. Budé le réalise sous nos yeux avec un succès croissant, preuve que le public, il y a trente-cinq ans, n'aurait pas manqué à l'entreprise, mais que l'entreprise a trop longtemps manqué au public. — Le tome I de l'*Aristophane* de MM. V. Coulon et H. van Daele s'ajoute à une collection qui compte déjà trente-deux volumes et n'en sera pas le moins lu. *Tout* est traduit ; M. van Daele a bien fait de renoncer au système du traducteur Poyard, consistant à publier en note une anthologie d'obscénités en latin, suivies des initiales de l'éditeur Brunck. Peut-être aurait-on pu quelquefois gazer davantage sans cesser d'être clair ; il y a un peu trop de précision dans le passage sur les exploits d'Ariphrade. Mais ce n'est pas même une critique, tout au plus une question. Bonne histoire du texte[2], notices claires et complètes, traduction littérale et lisible, il y a là tout ce que l'on pouvait désirer, tout ce qui peut aiguiser le désir de posséder bientôt le reste des onze comédies.

S. R.

---

[1] P. 169 : « L'état général de la civilisation ne permet guère de placer l'*Iliade* dans un monde plus primitif que le IXe siècle. Des réformes, qui sont prêtes dans l'*Iliade* et accomplies dans l'*Odyssée*, donnent à penser qu'entre les deux poèmes il ne s'est pas écoulé plus de 50 à 100 ans ».

[2] Quels documents peut-on produire pour démontrer « les fureurs de la guerre que pendant le VIe, VIIe et VIIIe siècle le christianisme n'a cessé de faire au paganisme agonisant » ? (p. XII). S'ils existent, j'avoue que je ne les connais pas.

Digitized by Google

Mario Meunier. *Les Bacchantes d'Euripide.* Traduction nouvelle, avec notes, précédée d'une étude sur la religion dionysiaque. Payot, 1923; in-8°, 192 p. — Longs prolégomènes, traduction littérale, annotation copieuse[1]; cette édition française des *Bacchantes* sera lue avec un vif intérêt. « Nous ne croyons pas, écrit M. Meunier, que les *Bacchantes* soient l'*acte de conversion* d'Euripide et le témoignage de son retour sur ses vieux jours à la foi religieuse. Bien au contraire. La trilogie dont cette tragédie fait partie (*Ighigénie à Aulis, Alcméon*), est animée du même esprit qui marque tout son théâtre... révolte de la raison et de la pensée libre contre les excès auxquels la religion peut conduire. » Donc, inspiration des dernières tragédies de Voltaire, mais aussi glorification de la divine ivresse et même du mysticisme. « La grandeur du sujet a débordé le critique, l'inspiration a prévalu sur la thèse. » Il n'est pas aisé de mettre cela d'accord.

S. R.

L. Gernet. *Discours d'Antiphon suivis des fragments d'Antiphon le Sophiste.* Texte et traduction. Paris, Les Belles Lettres, 1923; in-8, 187 p. (Collection G. Budé). — Il semble bien que cet intéressant volume réunisse les œuvres de trois écrivains différents : 1° L'Antiphon de qui parle Thucydide; 2° l'auteur atticoionien des *Tétralogies*; 3° le sophiste Antiphon. Le traducteur a clairement exposé les arguments allégués au XIXe siècle, surtout par Dittenberger, contre l'attribution des Tétralogies au même auteur que les discours non contestés; tout en reconnaissant qu'ils sont loin d'être tous probants, il conclut que le pseudo-Antiphon, plus ou moins contemporain du véritable, était un sophiste dont on ne peut rien dire de plus. Quant au sophiste n° 2, cité comme tel par les anciens et parfois identifié à l'orateur, c'est encore un Athénien de la même époque, c'est-à-dire du Ve siècle; on sait qu'un papyrus d'Oxyrhynchus nous a rendu de lui des fragments assez bien conservés. Parmi ceux que nous devons aux lexiques anciens, il en est un que l'on devrait citer comme la première expression d'une doctrine souvent attribuée au positivisme moderne : ἄνθρωπος... πάντων θηρίων θεαιδέστατος. Et quand la sagesse populaire dit que l'*on ne vit qu'une fois*, c'est encore cet Antiphon-là qui a exprimé spirituellement la même idée : « On ne peut faire de la vie comme des dés, qu'on jette à nouveau. »

S. R.

Alfred Croiset. *Platon. Le Protagoras.* Texte et traduction. Paris, Les Belles-Lettres, 1923; in-8,86 p. (Collection G. Budé). — On n'ouvre pas sans un sentiment de mélancolie cette dernière œuvre d'Alfred Croiset[2]. Il aimait Platon, non seulement comme un sujet d'étude, mais comme une source de joie. On le rencontrait dans les bois des environs de Paris, lisant Platon. Mais, chez un esprit aussi libre, aussi sincère que Croiset, ce culte de Platon n'avait rien de superstitieux. Il n'affectait pas, comme d'autres Platoniciens, d'admirer ce qui n'est qu'excusable; il faisait la part des habitudes de la sophistique et des fredaines d'une dialectique naissante, comme enivrée de ses faciles prouesses. — Le *Protagoras* est surtout une

---

[1] Parfois trop éclectique; ce qu'a écrit l'indianiste Langlois est toujours suspect (p. 51, 83). Une référence comme « Proclus *in frag.* », ne signifie rien (p. 20) et n'est pas de première main; ce n'est pas le seul exemple de ce genre. Les noms propres altérés ne sont pas rares.

[2] Publiée, comme l'indique le titre, avec la collaboration de M. Louis Bodin.

Digitized by Google

œuvre d'art ; au point de vue philosophique, ce n'est pas un des dialogues essentiels. « Le caractère tout socratique de la discussion, sans aucun mélange de platonisme pur, suffit à montrer que le dialogue a dû être composé dans la première partie de la vie de Platon ». Mais « nous n'assistons pas seulement à un conflit d'idées abstraites ; derrière les théories, nous voyons les hommes, et l'art de Platon nous introduit vraiment dans la maison de Callias, au milieu de personnages vivants. »

La traduction ne fait pas tort au charme du texte.

S. R.

A. Delatte. *La vie de Pythagore de Diogène Laerce.* Bruxelles, Hayez, 1922 ; in-8, 271 p. — Probablement écrite pour Julia Domna, femme de l'empereur Sévère, la précieuse compilation de Diogène Laerce est un singulier pot-pourri qui vaut surtout par les bons documents qu'elle a conservés (généralement de deuxième ou de troisième main). L'auteur était certainement un bousilleur ; il a donné et donnera encore beaucoup de mal à la critique. M. Delatte a fourni un modèle de ce que pourra être un jour — dans les dimensions du *Pausanias* de Frazer — une édition quasi définitive de Diogène : introduction détaillée avec bibliographie ; texte avec variantes, conjectures, passages parallèles, commentaires et études des sources, index et table des auteurs cités. On s'instruit infiniment à lire cela ; tout y est aussi clair que richement informé. Il ne manque qu'une traduction, celles dont on dispose (même celle de Cobet, en latin dans le Diogène de Didot), étant d'une lecture peu agréable[1]. L'auteur est un savant belge ; le gouvernement de son pays ferait honneur à la science wallonne en le mettant à même de publier le grand ouvrage dont nous avons ici un excellent spécimen.

S. R.

André Boulanger. *Aelius Aristide et la sophistique dans la province d'Asie.* Paris, E. de Boccard, 1923 ; in-8, XIV-504 p. — Un tableau de la vie anatolienne sous l'Empire, principalement d'après le livre de M. Chapot, puis une enquête sur la seconde sophistique, où sont discutées les thèses de Kaibel, Norden, Schmidt, Wilamowitz, etc., telle est la matière de l'introduction de ce volume (p. 1-108). Le reste est consacré à la biographie d'Aristide et à une très intéressante et copieuse analyse de ses œuvres. Ces dernières sont aussi ennuyeuses que considérables ; elles n'ont pas été traduites, sauf en latin. « Nous n'avons eu garde d'oublier, écrit aimablement M. Boulanger, qu'Aristide est un auteur que personne ne lit. C'est pourquoi nous avons mutiplié les analyses et les citations. » Il fallait, pour cela, non seulement savoir du grec, mais encore être familier avec le milieu où Aristide promena son éloquence et ses maladies ; l'auteur possède cette double qualité et en a tiré le meilleur parti. Comme, par surcroît, il écrit avec vivacité, le livre se lit sans fatigue, malgré sa longueur. Aristide naît vers 117, entre Pergame et Cyzique ; il a pour premier maître un interprète de songes, puis va suivre l'enseignement d'Alexandre à Cotiaion en Phrygie. On le trouve ensuite à Athènes, où il semble avoir entendu Hérode Atticus. Le voilà, jeune sophiste, qui commence à courir le monde, à visiter Rhodes, l'Égypte, peut-être la Palestine, enfin Rome (144), où il arriva malade, mais où il conquit la faveur impériale. Malade encore, et de pis en pis, il s'établit à Smyrne et ensuite à Pergame, sollicitant les bienfaits d'Asklépios et favorisé des visions du dieu. Mais ce dieu ne lui donna pas seulement

[1] Exception faite de la *Vie de Diogène*, due à Racine.

Digitized by Google

des remèdes : il inspira son éloquence et fit de lui un poète lyrique. A la différence des autres sophistes, Aristide n'était pas avide de pouvoir et alléguait l'état de sa santé pour refuser les dignités qu'on lui offrait ; mais il ne refusait jamais de faire œuvre d'orateur et se fit entendre tant à Cyzique qu'à Smyrne, à Pergame et ailleurs. Vers 175, il visita Athènes et Corinthe. Correspondant d'Antonin et de Marc-Aurèle, il reçut ce dernier à Smyrne en 176. Lors du tremblement de terre qui détruisit, en 178, la capitale ionienne, il usa de son crédit auprès de l'empereur pour obtenir la restauration de la ville. Une statue de bronze lui fut élevée dans l'Agora. Il mourut quelques années après, sous le règne de Commode, âgé de soixante ans selon les uns, de soixante-dix selon les autres. Pour un homme qui avait toujours été malade, cette longévité relative témoignait de la faveur d'Asklépios.

Il ne m'est pas possible de suivre M. Boulanger dans la longue analyse des œuvres du sophiste (p. 156-291), complétée par une étude de sa langue, de son style, de ses talents littéraires, de la faveur que lui ont témoignée les rhéteurs jusqu'à l'époque byzantine et au delà. « Il lui reste surtout ce mérite d'avoir été l'un des plus agissants parmi ceux dont la foi tenace et l'effort persévérant réussirent à prolonger de plusieurs siècles la vie de l'hellénisme. » (p. 458). Telle est, en effet, depuis le IIIe siècle la qualité dominante qui rachète l'ineptie foncière de la sophistique ; au milieu d'un monde qui retournait à la barbarie, elle continua la tradition classique et en assura la perpétuité.

S. R.

H. von Arnim. *Plutarch über Dämonen und Mantik* (*Bulletin de l'Académie des Sciences d'Amsterdam*). Amsterdam, Joh. Muller, 1923. In-8, 67 p. — Il s'agit de savoir à quelles sources grecques anciennes Plutarque a puisé et ce qu'il a ajouté de son propre fonds. Un des résultats certains auxquels aboutit ce mémoire est le suivant. Le mythe contenu dans le traité *De Facie* ne dérive pas d'un membre de l'ancienne Académie comme Arcésilas, mais d'un Platonicien éclectique du Ier siècle av. ou apr. notre ère. Nous sommes aussi incapables de le désigner que de nommer le Néo-Pythagoricien auquel Plutarque a emprunté son explication du démon de Socrate dans le *De genio*. S. R.

Jules Martha. *Cicéron, Brutus*, texte et traduction (collection G. Budé). Les Belles Lettres, 1923 ; in-8, 260 p. — Une fois de plus, M. J. Martha a bien mérité du *Brutus*. C'est le plus aimable des ouvrages de Cicéron sur l'art oratoire. Il le composa pour exalter sa propre gloire. dont il souffrait impatiemment les critiques. Ce livre si personnel nous charme toujours par la grâce du langage et souvent par quelque chose d'intime qui le rapproche de nous. Le manuscrit original fut perdu, on ne sait comment, six ans après sa découverte (1422) ; mais les six copies qu'on en possède tiennent lieu de l'original, qui paraît avoir été de bonne qualité. Inutile de dire que la traduction et les notes (à juste titre très sobres) sont excellentes.

S. R.

E. Courbaud. *Cicéron. De l'Orateur. Livre I*. Texte et traduction. Paris, Les Belles Lettres, 1922 ; in-8°, XXXIV-96 p. (Collection G. Budé). — Qu'on aime Cicéron ou qu'on ne l'aime pas, le *De Oratore* est une œuvre charmante. L'auteur, après vingt-cinq ans de succès, était en pleine possession de ses moyens (55 avant

Digitized by Google

J.-C.); il cherchait à se réfugier dans un hâvre sûr au milieu des agitations farouches que la querelle de Clodius et de Milon déchaînait dans Rome; il revenait à Platon et l'imitait, mais à sa façon, en admirateur intelligent, sans oublier que les grands orateurs romains mis en scène par lui étaient de tous autres hommes que les Grecs des dialogues platoniciens. C'est même cette couleur romaine qui est un attrait du *De Oratore*; on y sent la gravité un peu solennelle de gens de haut parage et de bon ton, qui ne se laissent aller qu'à demi et gardent leur rang, même au pied d'un platane, où, avant de s'asseoir, l'un d'eux fait apporter des coussins. — Le texte a profité de la découverte récente du *Vaticanus* 2901, revu et corrigé sur un manuscrit perdu de Lodi dont nous possédons seulement des copies indirectes; il y avait du reste, dans l'antiquité même, deux traditions manuscrites assez différentes. Tout cela a été parfaitement exposé par M. Courbaud. S. R.

H. de la Ville de Mirmont. *Cicéron. Seconde action contre Verrès : livre second*; texte et traduction. Paris, Les Belles-Lettres, 1923, in-8, 157 p. (Collection Budé). — Il s'agit de la quatrième *Verrine*, généralement intitulée *De praetura siciliensi*. Un manuscrit du XVe siècle, découvert par Baiter en Italie, supplée ici efficacement le palimpseste du Vatican; il a été copié sur un manuscrit de Cluny, dont il ne reste aujourd'hui qu'une partie à Holkham. L'ouvrage lui même est plus célèbre que connu; l'éditeur lui a consacré une notice très intéressante. « Le sujet est un; Cicéron fait des prodiges d'habileté pour y mettre de la variété. L'avocat agit ici comme le poète didactique qui intercale des épisodes dans son poème pour donner de l'agrément à une matière ingrate. » Ces épisodes, M. de la Ville l'avoue, ne sont pas toujours heureusement amenés; mais on y trouve, dans le détail, des portraits vigoureusement tracés et beaucoup d'esprit. La mauvaise foi, d'ailleurs, ne manque pas à l'accusateur; en particulier, d'une manière systématique, « il affaiblit ses accusations contre Verrès en n'accusant que lui. » Autour de Verrès, Siciliens et Romains pêchaient tous en eau trouble; Verrès n'était pas le seul pêcheur [1].

S. R.

G. Lafaye. *Catulle.* Paris, Les Belles-Lettres, 1922. Texte et traduction. In-8, XXXVIII-127 p. (Collection G. Budé). — Mort à 30 ans, en 54, Catulle nous a laissé un petit volume immortel dont l'influence sur la poésie française a été grande depuis la Pléiade. Le texte, très corrompu, de ses poèmes n'a jamais manqué d'éditeurs ni de traducteurs. L'excellente édition de M. Lafaye, où texte, traduction, commentaire, index des noms et « lexique » sont également à louer, réunit tout ce que l'érudition a découvert d'essentiel sur un domaine où elle n'aura jamais dit son dernier mot. Plus maniable que la remarquable édition de Benoît et Thomas, avec traduction en vers d'Eugène Rostand (1883-1890), elle ne la fera pas oublier, mais sera désormais, et ailleurs même qu'en France, la compagne préférée des Catulliens. Voici une observation à retenir sur le *Lugete Veneres* : « A mon avis, on avait dû, dans des temps lointains, appeler *Veneres* un groupe composé de trois divinités, ses acolytes, qui furent à l'époque historique identifiées avec Vénus elle-même et les Charites, sous le nom de *Gratiae*. » Le *donarunt Veneres* (XIII, 2) vient à l'appui de cette ingénieuse explication. S. R.

---

[1] Cette notice était écrite quand j'ai appris, avec grand regret, la mort du savant éditeur d'Ausone et de Cicéron.

Digitized by Google

J. Vessereau. *L'Etna.* Texte et traduction. Paris, Les Belles Lettres, 1923; in-8°, XXXIV-82 p. (Collection G. Budé). — Est-il assez ennuyeux, cet *Aetna* de 643 vers (dont 50 seulement ont échappé aux conjectures des critiques), attribué sans preuves décisives à Lucilius le Jeune! L'auteur devait vivre entre Lucrèce, qu'il imite, et l'éruption du Vésuve, dont il ne dit mot, soit entre — 55 et + 79. La date la plus probable est — 46. Les anciens ont pensé à Virgile et n'ont peut-être pas eu tort. « C'est, dit l'éditeur, l'hypothèse qui me paraît la plus sérieuse », et il ajoute : « Nous sommes là en face d'un poète inexpérimenté, maladroit, sans doute un débutant... luttant contre un sujet ingrat. » Il y a pourtant bien loin du style de l'*Aetna* à celui de la plus faible des *Bucoliques*; mais il n'y a guère moins loin des *Frères ennemis* à *Andromaque*. L'attribution reste indémontrable; elle est séduisante. M. Vessereau s'est fort bien acquitté d'une triple tâche, un peu fastidieuse, texte, traduction, commentaire; mais quand il nous menace (p. VIII) d'un volume sur le même sujet, j'ai envie de lui demander autre chose.

S. R.

Alfred Ernout. *Le Satyricon de Pétrone.* Texte et traduction. Paris, Les Belles-Lettres, 1922. In-8, XLII-213 p. (Collection G. Budé). — « Même époque, mêmes noms, mêmes goûts littéraires, cet ensemble de concordances suffit pour permettre d'identifier sans invraisemblance la victime de Néron avec le romancier. » (p. XIII). *Sans invraisemblance*, c'est, en effet, la meilleure formule, car il reste des difficultés que n'a pas méconnues M. Ernout. Sa traduction est fort bonne, appelée à faire oublier les meilleures[1]. Ce qui est par trop grossier est adouci, mais il n'y a pas, comme dans le *Pétrone* de la *Loeb Library*, refus de traduire. Dans l'ensemble, à cause de l'état fragmenté où il nous est parvenu, le *Satyricon* est peu intelligible; l'usage du *sermo cotidianus*, qui nous est mal connu, ajoute à l'obscurité. M. Ernout s'est admirablement acquitté d'une besogne ardue; son volume sera l'un des plus lus de la collection Budé.

S. R.

A. Bourgery. *Sénèque, de la vie heureuse. De la brièveté de la vie.* Texte et traduction, Paris, Les Belles Lettres, 1923; in-8°, 80 p. (Collection G. Budé). — Le second de ces traités nous a été bien transmis par l'*Ambrosianus*; mais le texte du premier est assez défectueux. L'un et l'autre, comme on sait, sont pleins de lieux communs et aussi d'esprit; on se demande comment Sénèque, si capable de mettre la vertu en madrigaux, n'a pas reculé devant des développements faciles et qui sentent l'huile de la salle de classe. Mais dans ces développements mêmes, la banalité de la pensée ne nuit pas à l'originalité du langage; il y avait dans la langue latine des ressources d'expression que Sénèque paraît avoir découvertes et qui restent une des conquêtes durables de la littérature. — Le *De vita beata* fut écrit aux environs de 58, alors que Sénèque était fort attaqué pour sa richesse

[1] Le texte n'est pas simplement copié sur l'édition de Bücheler, car M. Ernout a été à Leyde collationner le manuscrit de Scaliger et il a étudié plusieurs manuscrits parisiens que Bücheler n'avait pas utilisés complètement. — P. 85, la note sur le tableau d'Apelle, dont le nom grec corrompu signifie une sorte d'esquisse (*monochromon*), est certainement erronée; il ne peut s'agir d'une Diane courant. — P. 151, note 1, il eût fallu noter que la Diane de Gabies est probablement une copie de la Brauronia. — L'index est malheureusement très pauvre; au mot *Hesus* (p. 208 en bas), le renvoi manque.

Digitized by Google

et certains incidents de sa vie privée ; le *De Brevitate* est attribué par les uns à l'an 49, par d'autres à l'an 62. L'éditeur incline vers la première date, alors que Sénèque revenait d'exil et avant son élévation à la questure. Le *Paulinus* auquel est adressé le traité est peut-être le légat de Germanie de 58 ; mais il est difficile d'être affirmatif à ce sujet.

S. R.

Eugène Albertini. *La composition dans les ouvrages philosophiques de Sénèque*. Paris, E. de Boccard, 1923, in-8, IX, 354 p. — Excellent livre qui descend aux plus menus détails sans s'y perdre et s'élève ensuite sans peine aux idées générales. « Les étrangetés de composition, chez Sénèque, sont voulues ou du moins consenties ; il faut les expliquer comme telles. » Avouons-le franchement : il a du génie dans l'expression, mais c'est un gâcheur de besogne. Macaulay n'avait pas tout à fait tort de le trouver agaçant, malgré tout l'esprit dont il déborde et fait même abus. Mais il ne faut pas oublier que, pour être poussés très loin et très choquants, les défauts de composition de Sénèque ne lui sont pas particuliers. M. Albertini a très bien montré quelle est, à cet égard, la supériorité des modernes sur les anciens. C'est pourquoi Montaigne, élève des anciens, nous paraît si décousu : il a écrit non seulement d'après eux, mais comme eux.

S. R.

Louis Halphen. *Eginhard. Vie de Charlemagne*. Texte et traduction. Paris, Champion, 1923 ; in-12 XXIII-127 p. — Eginhard (+ 840) imite et copie Suétone. Il traite un sujet qui lui est familier, ayant vécu à la cour de Charlemagne jusqu'en 814 ; mais il ne le traite pas d'après des notes prises sur le moment. Sa *Vie de Charlemagne* n'a guère été rédigée avant 830, alors que l'auteur vivait dans la retraite ; il commet d'ailleurs de telles erreurs qu'on peut suspecter, sinon sa bonne foi, du moins son intelligence et sa mémoire. Le caractère nettement apologétique de son œuvre est un motif de plus de s'en méfier. Les *Annales royales*, où Eginhard a d'ailleurs amplement puisé, ont une bien autre valeur, comme l'a montré M. Halphen dans ses *Etudes critiques sur l'histoire de Charlemagne* (1921). Ce qui a rendu cette biographie populaire, c'est qu'elle est relativement bien composée, souvent bien écrite, et qu'elle rapporte des anecdotes amusantes. « Lisons-le pour mieux pénétrer dans l'intimité du grand empereur franc, mais lisons-le avec précaution ; vérifions ses dires... Ce qui restera sera suffisant pour sauver de l'oubli une œuvre sans laquelle notre connaissance de la personne même de Charlemagne resterait bien incomplète. « L'édition de M Halphen a toutes les qualités, entre autres celle de la sobriété ; avant-propos, notes, traduction, tout est de main de maître et fait bien augurer de la collection « Les classiques de l'histoire de France du moyen-âge », dont elle forme le très élégant premier volume.

S. R.

J.-G. Frazer. *Les origines de la famille et du clan*. Traduction française par la Comtesse **J. de Pange**. Paris, Geuthner, 1922 ; in-8, 187 p. — On sait assez que le grand ouvrage en quatre volumes de Sir J.-G. Frazer sur le totémisme aboutit surtout à des conclusions négatives ; ceci est d'autant plus remarquable que la première publication du savant auteur à ce sujet était encore rédigée dans l'esprit des protagonistes du totémisme intégral, Mac Lennan et Robertson Smith.

Digitized by Google

Mais la multiplicité même des faits recueillis depuis trente ans a compliqué les données du problème sans le rapprocher de sa solution. La dernière partie de *Totemism and Exogamy* est un admirable résumé de toute la question, que Mme la Comtesse de Pange a bien fait de rendre accessible, sous une forme très attrayante, aux lecteurs français. Désormais, ceux qui tenteront d'expliquer les origines du totémisme et de l'exogamie — faits souvent, mais non toujours connexes — disposeront d'un guide à la fois aimable et sûr, dont l'information et le sens critique, sans parler de remarquables qualités littéraires, ne laissent rien à désirer. Je remarque que dans l'intéressante préface que l'auteur a écrite pour ce volume il ne nie nullement l'importance des pratiques de totémisme et d'exogamie pour l'histoire primitive de l'humanité : « Il paraît probable, dit-il, que ces systèmes ont influé sur l'évolution de la société et des mœurs, même dans des régions du monde où le développement de la civilisation en a (depuis) longtemps effacé les vestiges. » Voilà des paroles bonnes à retenir pour ceux qui s'obstinent à découvrir en Grèce, à Rome et en Gaule des vestiges un peu effacés, mais pourtant certains, de totémisme.

S. R.

P. Saintyves. *Les contes de Perrault et les récits parallèles. Leurs origines (coutumes primitives et liturgies populaires)*. Paris, Nourry, 1923. Gr. in-8, XXIII-646 p., 30 fr. — Très important ouvrage qui, venant après tant d'autres du même auteur, fait de lui le chef incontesté du « traditionisme » français. Les contes de Perrault sont reproduits intégralement et commentés un à un ; une intéressante préface indique les idées directrices du commentaire. Plus d'aurores max-mullériennes, plus d'emprunts faits à l'Inde ; Benfey et Cosquin ne sont plus que des auxiliaires, qui ouvrent des magasins de matériaux ; l'exégète dont l'inspiration est la plus sensible est Andrew Lang, mais son point de vue anthropologique est singulièrement dépassé. Le principe partout appliqué est celui-ci : « Un mythe n'est que l'exposé d'un rituel. » Ce rituel peut être celui du changement de saison ; ainsi *Les Fées* de Perrault et la *Dame Holle* de Grimm tirent leur origine de cérémonies que l'on pratiquait à l'époque du nouvel an pour concilier les génies topiques et les fées. Le rituel peut être aussi celui d'une initiation ; ainsi « il y avait des initiations pour faire un homme d'un enfant (*Petit Poucet*), pour former les femmes à leur rôle d'épouse (*Barbe-Bleue*), pour apprendre au futur chef les exigences de son nouvel état (*Chat botté*). » Enfin, il y a les contes qui sont plutôt des apologues et des fabliaux, tels que *Griselidis* et les *Souhaits ridicules* ; ce sont aussi d'ailleurs des contes rituels, « car à l'origine ils commentent des préceptes religieux dont l'enseignement constituait une partie des cérémonies sacrées ». Ce qui précède ne devient clair que pour qui lira, avec l'attention qu'ils méritent, la *Préface* et les commentaires de M. Saintyves. Livre désormais indispensable à tous les folkloristes et *comparatistes*, écrit avec autant d'élégance que de savoir .

S. R.

F. de Mély. *La Virga aurea*. Paris, Leroux, 1923 ; in-fol. de 11 p. avec 5 planches doubles et plusieurs gravures. — Contribution à la thèse favorite de l'auteur sur les inscriptions et signatures dissimulées ou cryptographiques. M. de Mély a fait reproduire en fac-simile le rare ouvrage du Minime écossais J.-B. Hepburne qui fut gardien des manuscrits orientaux au Vatican (1573-1621). Pourquoice recueil de 72 alphabets — orientaux et autres — porte-t-il le titre de *Virga Aurea?* Quelles

Digitized by Google

sont les sources du compilateur, à qui l'on attribuait la connaissance pratique de beaucoup de langues ? Autant de questions qui restent à résoudre. L'auteur de la meilleure histoire que nous ayons de l'écriture, Isaac Taylor, n'a pas mentionné Hepburne, et l'article qui le concerne dans le *Dict. of Nat. Biography* n'apporte que des informations insuffisantes. Une courte enquête au Vatican en fournirait sans doute davantage.

S. R.

Maurice Bolgey. *La science des couleurs et l'art du peintre.* Paris, Alcan, 1923; in-8, IV-176 p. (*Art et esthétique*). — Ce qui intéressera le plus les archéologues, ceux surtout qu'occupe l'histoire de la peinture, dans cet ouvrage original et instructif, c'est tout ce qui concerne la chimie et la physique des couleurs — complémentaires, fusions, valeurs, contrastes, irradiations, polarisation, etc. « J'ai voulu, dit l'auteur, établir un lien entre la science et le savoir artistique, et parfaire l'éducation du public qui contribue inconsciemment au développement ou à la décadence des arts. » Que le grand public profite ou non de cet ouvrage, peut-être un peu difficile pour lui, il est certain que les artistes de profession ne seront pas les seuls à s'en instruire; un archéologue doit être doublé d'un connaisseur, et un connaisseur ne peut, sans risquer de s'égarer dans ses jugements, faire abstraction de notions techniques qui sont loin d'être répandues encore comme il conviendrait.

S. R.

M. Wilmotte. *De l'origine du roman en France. La tradition antique et les éléments chrétiens du roman.* Paris, Champion, 1923; in-8, 71 p. — « On ne peut imaginer de thème plus pathétique que la vie et la mort de Jésus, de ses disciples, de tous ceux qui portèrent son enseignement à travers le monde, des confesseurs, humbles ou élevés en rang, qui, par leur exemple, créèrent un admirable et impérissable prosélytisme. Voilà où il faut aller chercher les origines du roman pieux du moyen âge et, par une extension aisée à justifier, du roman en général. » Le triomphe du roman au XIIe siècle ne fut pas un événement littéraire sans racines dans le passé; les « amuseurs du peuple » ont continué la littérature romanesque du christianisme, « car de véritables romans chrétiens s'échelonnent sur la voie séculaire qui conduit des évangiles non authentiques à Jacques de Voragine ». Telle est, dans un extrême raccourci, la thèse de l'auteur. Des pages pleines d'intérêt nous montrent la persistance, dans la littérature chrétienne des six premiers siècles, de ce qui constitue l'essence du romanesque dans la littérature païenne. Parfois des objections se présentent à l'esprit du lecteur : M. Wilmotte ne fait-il pas la part trop belle à certains auteurs chrétiens en leur attribuant des idées qui sont de simples réminiscences? Page 47, l'objection tirée de la nécessité de défendre le patrimoine, faite aux rigoristes qui prohibaient les secondes noces, remonte au quatrième livre de l'*Enéide* (V, 39). Page 69, ce qu'il y a de sensuel dans l'épithalame de Sigebert par Fortunat n'est qu'une imitation de Claudien (X, XXXI) et il ne devrait vraiment pas être question, à ce propos, de « la peinture détaillée des transes que connaît un amoureux du VIe siècle ».

S. R.

Ernest Renan et Henriette Renan. *Nouvelles lettres intimes* (1845-1850). Paris, Calmann-Lévy, 1923 ; gr. in-8°, 517 p. — Si je me permets d'annoncer ici ce volume de lettres, d'une beauté incomparable, c'est que l'archéologue, l'historien des

Digitized by Google

religions, de l'art et de la science y trouvent également matière à s'instruire. Ce que dit Renan sur l'art antique et celui de l'Italie de la Renaissance, au cours de sa mission en Italie avec Daremberg, est d'autant plus digne d'attention qu'il l'écrivait sans l'arrière-pensée que cela pût être imprimé un jour. C'est toute sa pensée de jeune homme de génie, telle qu'elle lui venait sous l'impression immédiate des choses. Et que de belles lignes éparses sur Eugène Burnouf, sur Quatremère! Pourquoi faut-il que l'insouciance des éditeurs ait fait l'économie de l'indispensable index des noms et des lieux ?

S. R.

André Michel. *Peintures et pastels de René Ménard*. Paris, Colin, 1923. In-4°, 8 p., 63 pl. — Ce sont des œuvres qui datent d'hier; en quoi concernent-elles notre *Revue*? Parce qu'elles sont toutes pénétrées du sentiment antique. On ne fera jamais l'histoire de ce sentiment parmi les modernes sans donner une place aux grands paysages classiques de M. René Ménard. « Où trouver, demande M. A. Michel, une interprétation plus vraie, plus suggestive, plus bienfaisante des antiques rivages que baigne la Méditerranée, berceau de la civilisation qui enchanta la jeunesse du monde? » Voyez donc, parmi tant de belles pages, *Paestum* (qu'il ne faut pas écrire *Poestum*), *Egine, le temple de Corinthe, Agrigente, la Voie Appienne*, ou encore le groupe de *trois Grâces*, témoignant de l'inépuisable vitalité d'un motif inventé, je crois, vers 250 pour Cyrène par un artiste de génie.

S. R.

Pierre Champion. *Histoire poétique du quinzième siècle*. Paris, Champion, 1923; 2 vol. gr. in-8, 395 et 475 p. — Ceux-mêmes des archéologues que laissent indifférents Alain Chartier, Charles d'Orléans et *tutti quanti* (sauf Villon, qui n'est indifférent à personne), se jetteront avec avidité sur les 60 excellentes planches qui ornent ces volumes, reproductions de miniatures, de gravures incunables et d'autographes illustres. Pour ne parler que des miniatures, il y a un singulier contraste entre l'art délicat, précis, *serré* des meilleures, et le laisser-aller, le vague, l'à-peu près, le prosaïsme des poésies même les plus supportables de ce temps. C'est que l'art avait pour soutien la vision de la nature, tandis que la poésie manquait encore de bons modèles. L'intérêt en est historique, et cet intérêt est parfois très vif; M. Champion a fort bien montré combien cette littérature de troisième ordre éclaire et vivifie l'étude du xve siècle. A cet égard, l'œuvre d'Alain Chartier est une source d'informations précieuse et même, par instants, quelque chose de plus : il y a des éclairs de talent. Mais, à tout prendre, le jugement de Boileau sur les « siècles grossiers » ne sera jamais réformé que par des atténuations à sa trop sommaire rigueur. Quand les écrivains du xve siècle font l'illusion d'être nos contemporains et de penser à peu près comme nous, c'est qu'ils imitent et qu'ils écrivent en latin.

S. R.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES À L'ANTIQUITE ROMAINE

1923

1° PÉRIODIQUES

AL-MACHRIQ, 1923.

P. 38-46. Les PP. Ronzevalle et Mouterde. Antiquités de Syrie.

P. 41. A Deir-Labas.

1)

I · O · M . H
PRO SALVTE DOMINO
CALLISTVS · ET · APOLLO
NIVS · V · S ·

L. 1 : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) H(eliopolitano)*; l. 2 : *domino-(rum)*.

Ibid. A Timnin-el-Tahta.

2)

I · O · BEELSED
DI · VIVEIVS
CAND · ET
SEPTIMIVS
5 SATOR · ET · ADRVS
V · L · A · S

L. 1-2 : *I(ovi) O(ptimo) Beelsed-di*; l. 2-3 : *Viveius* (=*Vibius*) *Cand(idus)*.

P. 42 : Même provenance.

3)

A · ET · C · O
M · ET · F · ET
LIBERTVS
[redacted]IPANIS
ARA · IOVI
L · A ·

L. 1 et 2 : peut-être *A(ulus) et C(aius) Om(midii) et filius*?

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1922.

P. 451 et suiv. L. R. Dean. Inscriptions latines de Corinthe.

Digitized by Google

4)

C · IVLIVM · IVLI · QVADRATI
*f*AB · SEVERVM PR · LEG ·
PRO PR · PROV · ASIAE LEG · LEG ·
IIII SCYTHICAE PROCOS · PROV
ACH · CVRIONEM · PATRONVM ·
OB IVSTITIAM ET SANCTITATEM
l. MARIVS PISO · Q · ET · PRAET
*hu*IC · SPONTE · SVA · CVM · L · L ·
MARIIS · FLORO · STLACCIANO ·
ET · PISONI · RESIANO LIBE
RIS · SVIS
PRO TRIBV MANEIA
D · D

L. 5 : Curion et patron de la tribu Maneia de Corinthe, le curion étant un prêtre; l. 7: *q(uaestor) et pr(aetor)*.

C. Julius Severus est connu. Cf. *Insc. gr. ad r. r. pertinentes*, III, 172-175. C'est un contemporain d'Hadrien et d'Antonin le Pieux.

P. 454.

5)

T M A N L I O
T F COL IVVENCO
A E D PRAEF I D
II VIR PONTIF
AGONOTHET ISTHM
E T C A E S A R E O N
QVI PRIMVS CAESA
REA EGIT ANTE ISTHMIA
H I E R O M N E M O N F

L. 5. *Agonothet(ae) Isthm(ion) et Caesareon.*

P. 455.

6)

P MEMM*io p. f.*
REGVLO *uii uiro*
EPVL SODALI *august.*
FRATRI · ARVALI *leg. ti.*
CAESARIS AVGV*sti* G*er*
manici PRO*u. achaiae*
[illegible]DIVCV[illegible]S
C[illegible]

Personnage connu, consul suffect en 31 ap. J.-C.

P. 456.

7)

L PAPIO L F
FAL LVPERCO
AED ET II VIR ET
AGONOTHETIC ET
QVINQ ORNMENT
ORNATO DD
PAPIA C F DONATI VXOR
METHE AVIA

Digitized by Google

P. 457.

8)
CALLICRATEAE
PHILESI · FIL
SACERDOTI · IN PERPET ·
PROVIDENTIAE · AVG ·
ET · SALVTIS · PVBLICAE ·
TRIBVLES · TRIBVS · AGRIPPAE
BENE · MERITAE ·

Id.

9)
NEMESI AVGVSTAE
SACRVM
AVRELIVS NESTOR OPTIO
LEG IIII FL FEL EX VOTO

P. 458.

10) PACI LVCIFE
rae augvstae · SACRVM ·
pro salute · TI · CAESARIS
P · LICINIVS · P · L ·
PHILOSEBASTOS
F · C ·

P. 466. Dédicace à une des deux Faustine.

P. 473.

11) NIQVE · GENIO
RVM · L · I · C · SACRVM · A
*or*NAMENT · DECVRION

L. 2 : *L(audis) I(uliae) C(orinthi)*.

THE ANTIQUARIES JOURNAL, II, 1922.

P. 63. M. Wheeler. A Caerleon.

12) . . . . . .
SERC*ia*. . . . . .
DOM. . . . . .
PP · LEG *ii aug.*
D ⊄ *d*
SINE · TRA. . . . .
EX · ARC*a publ.*

L. 1 : *Serg(ia tribu)*; l. 3 : *p(rimus) p(ilus) leg(ionis)* [*II Aug(ustae)*]; l. 4 : *d(ecreto) d(ecurionum)*.

ATTI DELL' ACCADEMIA PONTANIANA, LI (Extrait : séance du 19 juin 1921).

A. Sogliano. Sur le sens de l'expression *fabri subaediani* (*C. I. L.*, II, nº 2.211 ; VI, nºs 7.814, 9.558, 9.559, 33.875 ; X, nº 6.699 ; XII, nº 4.393). Mommsen en 1853 voyait dans *sub aedibus* l'équivalent de *sub tecto* : les *subaediani* seraient des artisans travaillant en boutique. Mais *sub* dans toutes les expressions analogues indique le voisinage (*subrostrani*, *subbasilicani*) ; les *subaediani* sont des ouvriers qui se réunissent auprès d'un temple, en attendant qu'on fasse appel à leurs services.

ATTI DELLA REALE ACCADEMIA DI NAPOLI, N. S., VI, 1918.

P. 111-132. Ett. Pais. Observations sur l'histoire de Telesia et de Teanum Sidicinum, d'après les inscriptions.

Digitized by Google

P. 152-180. A. Sogliano. Portes, tours et rues de Pompéi à l'époque samnite, d'après les ruines et les inscriptions.

P. 415-458. Ett. Pais. Persistance de la race samnite à l'époque romaine et participation des populations sabelliques à la colonisation romaine et latine : attestées par les inscriptions.

ID., VIII, 1920.

P. 125-147. A. Sogliano. Sur les façades des villas antiques de luxe et sur la villa de Diomède à Pompéi. Conteste la restitution proposée par G.-B. de Rossi d'une inscription de Baies (*Ann. épigr.*, 1889, nº 71), dans laquelle au lieu de *porticus tri*[*umphi*] il propose de lire *porticus tri*[*plicis*] *long*(*itudo*).

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1923, LXXXII.

P. 333. A. Blasquez. A Cinadeja de Santibañez de Vidriales. Funéraire.

P. 359-364. Du même. A Vallbona, milliaire de la route romaine de Huesca à Lerida.

13)

TI · CLAVDIVS · CAESAR
AVGVSTVS · GERMANICVS
PONTIFEX · MAXIMVS · TRIB
VNITIA · POTESTATE · III
IMP · VIII · COS · III · P · P
CCXXXVIII

Les distances sont comptées à partir des Pyrénées.

BOLLETTINO DI FILOLOGIA CLASSICA, 1921-1922.

P. 132-133. Br. Lavagnini. Sur l'inscription métrique du *C. I. L.*, XI, nº 3.071 (Bücheler, nº 1.212), vers 7-8 : lire *suo* au lieu de *tuo*.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES, 1922.

Novembre.

P. XXIX. Delattre. A Carthage.

14)

D ⊘ M ⊘
MARCIVS CALLI
NICVS PAT ⊘ MEDIC
LEG ⊘ II ⊘ ADI ⊘ ET TETTE
DIA HYGIA MATER FILI
B ⊘ M ⊘ PEREGR POSVE
QVI VIX ⊘ ANN ⊘ I ⊘ MENS ⊘ V ⊘

L. 3 : *pat*(*er*) *medi*[*c*(*us*)] *leg*(*ionis*) *II Adj*(*utricis*) ; l. 6 : *b*(*ene*) *m*(*erenti*) *peregr*(*e*).

ID., 1923.

Février.

P. XVII. R. Cagnat. A Djemila.

Digitized by Google

15) D · M ⌀ ET PERPETVE SE
⌀ CVRITATE VAL VALE
NTINVS CIVIS ANN
AVNVS PROVITVS ANO
RO VIGINTI MILITAVIT
ANNOS DECE VIXIT
ANNOS TRIGINTA ⌀

Mai.

P. XXI. L. Poinssot et Lantier. A *Thuburbo Majus*.

16)

IMP v CAES v M v AVRE
LIO v CARO v PIO v FEL v AVG v
INVICTO v P v M v TRIB v POT v
COS v P v P v PROCOS v ET v
M · AVRELIO v CARINO v
NOBILISSIMO v CAES v
AVG v PACATORES v ORBIS
GENTIVM v NATIONVM
QVE v OMNIVM
COL v IVL v AVREL v COM v THV
BVRBO v MAIVS v
DEVOTA v NVMINI v MAIES
TATIQVE v EORVM v

Juin.

P. XXVI. L. Châtelain. A Volubilis.

17)

*diuae fau*STIN*ae* IMP CAES
T AEL HADR ANTONINI AVG
PII P P COS III VOLVBILI
TANI PVB POS

P. XXVIII. Id.

18)

L CAEC · L · FIL · FRONTONI VO
LVBILITANO ROMAE DEFVN
TO ANNOR XXV CVI OB MER
TA PARENTVM ET IPSIVS IN
5 DOLEM ORDO VOLVBILITA
NVS STATVAM ET IMPENSAm
*f*VNERIS DECREVIT CAEc
CAECILIANA HONORE VSA
PRIVIGINO REVERENTIS
10 SIMO · POSVIT

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1922.

P. 160-189. A. Salač. Ζεὺς Κάσιος; Cf. *C. I. L.*, XIII, nº 7.330, *Deo Casio*.

P. 190-197. Ch. Picard. Sur le nº 3.538 du *C. I. Gr.*, II, de la 1re moitié du IIe siècle ap. J.-C., mentionnant un oracle d'Apollon Clarios à Pergame.

P. 471-486. J. Hatzfeld. Les dédicaces des portiques de l'Agora des Italiens à Délos ; nouvelles lectures et restitutions.

P. 198-215. Ed. Cuq. Inscription bilingue de Délos, de l'an 58 av. J.-C., découverte à Mykonos en 1907 au revers d'un inventaire des hiéropes (*I. G.*, XI, nº 380) et déjà publiée en partie par P. Roussel, *Délos, colonie athénienne*, 1916. Copie intégrale, fac-similé (pl. XIV) et commentaire.

Digitized by Google

9)

IIIAI

/ · IVVRE I. . . . . *pro aede*

CASTOR · A · D · VI · KA*lend*. . . . . .

A · GABINIVS A · F · CAPITO PRO *tribu primus sciuit*. . . . . *uelitis*

*iu*BEATIS · QVOM RES PVBLICA POT

VS AC CONSILIEIS SIT AVCTA Q

*cl*ARISSVMAE CEIVITATIS SIT CONFIRMA*ta*

DECORATA IN QVO NVMERO FANVM A*pollinis*

VM AC RELIGIOSISSVMVM SIT CONSTITVTV*m*

10 EM ET SANCTITATEM CAERIMONIAS Q · PR

INSVLAM IN QVA INSVLA APOLLINEM ET DIANAM N*atos olim esse arbitran-*

tur VECTEIGALIBVS LEIBERARI QVAE INSVLA POST HOMINVM ME*moriam*

REGVM CEIVITATIVM NATIONVMQVE IMPERIEIS SACRA LIIB*era*

*qu*OMQVE PRAEDONES QVEI ORBEM TE*r*RARVM COMPLVREIS

15 *fan*A DELVBRA SIMV*la*CRA DEORVM INMOR*t*ALIVM LOCA RELIGIO*sissuma*

*uast*ARINT LEGE GA*b*INIA SVPERATEI AC DELETEI S*i*NT ET OMNEIS REI...

PRAETER INSV*l*AM DELVM SEDES APOLLINIS AC DIANAE IN ANTEI*quom splen*

*dor*EM SIT RESTI*t*VTA POPVLEIQVE ROMANI DIGN*i*TATIS MAIESTATIS*que pul*

*ch*ERRVME ADMINISTRATA IMPERIO AM*pli*FICATO *p*ACE PER ORBEM

20 *ill*AM INSVL*a*M NOBILISSVMAM AC SA*nc*TISSVM*a*M DEIS INMO*rtalibus*

*i*NSVLAM LE*i*BERARI · NE VE*ctigal* SIT. . . QVOM VECTIGAL EIVS. . . *ad*

*iudi*CATIONE C*u*AM · I · C · AT. . . . . SVP · DELEI FECERV*nt*

NEVE QVID ALIVD VEC*tigal neue pro* CVS*t*ODIA PVBLICEI FR*umenti*

*neu*E QVIS POST*ea* INSVL*as illas uicin*AS *qu*AE CIRCVM DE*lum sunt*

25 ARTEMITAM · C · IADE · AA . . . . . AS LOCET NEVE

ET EAS INSVLAS *fa*CIAT . . . . . DELVM INC

INCOLENT VEC*tei*GAL . . . . . IVRE INSVL*as*

VERVNT FVERVNT. . . . . MITRIDATES IN

M IVRE INSVLA DELVS. . . . . *in*COLENT SINT C

30 VDEMVE QVAM INT. . . . . LVMQVE AD

DELVM · QVEIQ*ue* EAM IN*sulam*. . . . . VE QVAE · S · S · S ·

*s*EI EIVS FAMILIA *pecuniaue plus* MINVS DIMI*nuta sit*

ERE POPVLEI PLEB*isue scita*. . . . . IT MAGIS*trat*. . .

VA IVDICATIOQVE. . . . . *nec* INTERCEDERE *quo*

35 *minu*S SETIVSVE D · E · R · *iudicetur si*VE IVDICIVM

fiat liceto S · S · S · E · Q *n. i. s. r. e. h. l.* N · *r.* ·

αυλος γΑΒΕΙΝΙΟΣ ΑΥΛΟΥ Υιος καπειτων Υπατος και λευκιος καλπουρνιος

. . . . . υιοΣ ΠΕΙΣΩΝ ΥΠΑΤΟς . . . . . .

. . . . . δικαιΩΣ ΕΚΥΡΩσε . . . . . .

40 . . . . . προ ημερΩΝ ΕΞ ΚΑΛΑΝΔΩΝ . . . . . .

Digitized by Google

Il s'agit d'une loi Gabinia Calpurnia (comme le prouvent les mots *jure* à la l. 2 et εκύρωσε à la l. 39) confirmant et complétant un certain nombre de mesures prises par le Sénat en faveur de Délos : exemption d'impôts, liberté, restauration des sanctuaires dévastés par les pirates, exemption d'une taxe, permission d'agir en justice dans des cas déterminés. — Les deux consuls sont bien connus : A, Gabinius Capito est l'auteur de la loi Gabinia de 67 et L. Calpurnius Piso le beau-père de César. — L. 31 : *q(uae) s(upra) s(cripta) s(unt)*; l. 36 : *s(i) s(acrum) s(anctum) e(st) q(uod)* [*n(on) j(ure) s(it) r(ogatum) e(jus) h(ac) l(ege)*] *n(ihil)* [*r(ogatur)*], formule finale des lois et plébiscites, rapportée et expliquée par Valerius Probus.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1922.

P. 226. L. Demaison. A Saint-Rémi de Reims.

20)

D M
RVSON · NONNAE
MAIANVS · PRIMI
CASSIDAR · CONIV
GI · ET · SIBI · V · P

L. 2 : *Ruson(iae)*; l. 4 : *cassidar(ius)*, fabricant de casques (*C. I. L.*, VI, nº 1.952).

P. 260. J. Zeiller. Environs de Djemila.

21)

C · IVL · FELIX
EX · DEC · TOR
VET · ET · C · IVL
PVLCHER
5 VET · AMA
TISSIMI
FRATRES ·
POST MERITA
MILITIAE VO
10 TVM · SOLVER
CVRANTIB ·
NONNIA IV
LIOSA ET · VA
LERIA · FELI
15 CISSIMA
CONIVGI
BVS

L. 2 : Il faudrait comprendre *ex dec(urione) to[r(mae)]*, pour *turmae* (?).

P. 344-346. J. Zeiller. Sur une inscription du *castellum* de Tiddis, aux environs de Constantine (*C. I. L.*, VIII, nº 6.711), où un *eques romanus* nommé par l'empereur est désigné sous le nom, nouveau en ce sens, de *probatus*.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1922.

P. 269. Loth. Le sens de *nepos* dans deux inscriptions latines d'Angleterre. Il signifierait ne-

Digitized by Google

veu ou petit-fils du côté maternel.

P. 302. Delattre. Inscriptions chrétiennes trouvées dans une basilique voisine de Douar-ech-Chott.

P. 354. L. Poinssot et R. Lantier. A *Thuburbo majus.*

22)

VENERI · AVG · SACR
T · CARFANIVS · T · POL · BARBARVS
TI · CLAVDIVS · SPVRI · PAPIR · TIMONIANVS
PRO MAGISTRI · SOC · IIII · P · AFRIC · DEDIC
VENVSTVS · VILICVS · AEDICVLAM · AB · SOLO · DE · SVO · REF ·

L. 1 : *T. Carfanius T. (filius) Pol(lia)*; l. 4 : *promagistri soc(iorum)* IIII *p(ublicorum) Africae.*

Id., 1923.

P. 18. Cumont. A Salihiyeh, sur l'Euphrate.

23)

*imp. caes. m. aurel*IO SEVERO *alexandro pio felici aug*VSTO DIVI SEVERI PII *nep. diui antonini* MAGNI FILIO PONTI*fici max. trib. potes*TATIS VIIII *cos. iii* PP *et iuliae auitae mameae augustae matri aug. n. et c*ASTRORVM SENA*tus patriaeq. mili*TES COH XX PALMY*renorum sagittar. seuerianae alexandrianae deuoti* NVMINI AC MAIES*tati eorum.*

Ibid., note 2 : « La restitution *sagittar.* s'appuie sur un graffite tracé sur le crépi d'une tour et qui mentionne en mauvais latin la *purta sagittariuru.* »

P. 64 et suiv. Carcopino. Note sur un calendrier trouvé à Veroli et dont le texte sera publié ultérieurement par M. G. Mancini; donne deux dates nouvelles.

P. 67 : *a*) 19 des Kalendes de février.

24) F XIX E *dies ui*TIOSVS *ex s.* C · C · ANT NATAL

E(ndotercisus)... C. Ant(onii) natal(is).

P. 69 : *b*) 16 des Kalendes de février :

25) A XVI № FERIA S · C · QVOD EO DIE
AVGVSTA NVPSIT DIVO AVGVSTO

№ : *nefastus (hilaris).*

Digitized by Google

P. 72. Carton et A. Laporte. Région de Kalaa-es-Senam.

26)

EX AVCTORITATE ·
IMP · NERVAE · TRAIANI · CAESARIS ·
AVGVSTI · GERMANICI · DACICI · PONTIF ·
MAXIMI · TRIB · POTEST · VIIII · IMP IIII · COS · V · P P
L · MINICIVS · NATALIS · LEG · AVG · PR · PR · INTER · MV
SVLAMOS · ET · VALERIAM · ATTICILLAM ø
LXXXX A P P · CXVICD

L. 7 : Borne nº 90; *a. p...? p(edes)* 116.400.

P. 129 et suiv. Ed. Cuq. Commentaire sur une *lex Gabinia*, contre la piraterie rapportée par une inscription de Delphes (*Klio*, XVII, p. 171; cf. ci-dessous nº 55). L'auteur de l'article établit que la date en est l'année 67 av. J.-C. et que cette loi a pour objet de confier à Pompée la direction d'une expédition contre les pirates, alors maîtres de la Méditerranée. Le texte sera publié dans le recueil des *Inscriptions de Delphes* par M. Colin.

P. 174. Fragments d'un tarif (?) dont on a déjà trouvé d'autres fragments (*C. I. L.*, VIII, nºs 24.612 et 24.613).

P. 187. Philippe. Dans la forêt de Tanières (Vosges).

27)

MERCVRIO
CATVLLINVS · MERITI
FIL ·
V · S · L · M

P. 197. L. Poinssot et R. Lantier. A Henchir-Ksour-Dzemda (*Municipium Semta*) en Tunisie, deux inscriptions identiques.

28)

Q · GEMINIO
Q · FIL · ARN · SA
BINO · 7 · LEG · VII GEMN
7 · LEG · VII · FER · 7 · LEG · XIV ·
MARC · GEM · VICTR · 7 · LEG ·
X · GEMN · P · F · 7 · LEG · III AVG.
7 · LEG · VII · GEMN · HAST · PRI
ORI · LEG · I · ADIVT · P · P · ET · PRIN
CIPI · PEREGRINOR · D · D · AB · IMP
CAES · TRAIANO · AVG · GERMANI
CO · CORONA · VALLARI · TORQVI
BVS · ET · ARMILLIS · ET · PHALERIS
BELLO · GERMANICO · PRAEF ·
LEG · X · FRETENSIS
VICANI · VICI · ANNAEI · QVAM · IDEM
GEMINIVS · SABINVS · AB · HS · TES
TAMENTO · SVO · FIERI · IVSSIT
POSVERVNT · IDEMQVE · DEDICA
VERVNT
ANNO · MAG · D · ANNAEI · ARN ·
ADVENAE

L. 9 : *d(onis) d(onato)*; l. 15 : *(statuam) quam* etc.

Digitized by Google

P. 254. Fr. Cumont. Autel taurobolique de Rome (place Scossacavalli, près de Saint-Pierre du Vatican), avec les restitutions de M. P. Fabre.

29)

Ἔργα νόον πρῆξιν βιὸν ἔξοχον ἐσθλὰ πρόπαντα
Γα[μα]λίου πραπίδω[ν] τοῦτο φέρω τὸ θῦμα
Ὅς Δ[ηοῦ]ς παλίνορσον ἐπ' Εὐρυβίην πάλι ταῦρον
Ἤγαγε καὶ κρειὸν σύμβολον εὐτυχίης.
Ὀκτὼ γὰρ λυκάβαντος ἐπ' εἴκοσιν ἡρεμέοντας
Νύκτα διασκεδάσας αὖθις ἔθηκε φάος ·
. . . . . ηκυ . . . . . [ν]όος ἡμῶν.

GERMANIA, KORRESPONDENZBLATT DER RÖMISCH-GERMANISCHEN KOMMISSION, VI, 1922.

P. 24. G. Hock. A Obernburg am Main.

30)

IMP · CAES · M · *aurelio*
ANONINO · AVG · *p. m.*
cos · III · ET · IMP · *caes.*
*l. a*VRELIO · VERO · *aug.*
*tri*B · POTEST · II · *cos. ii*
coh. IIII · AQ · *Eq. c. r.*

L. 6 : *Coh(ors) IIII Aq(uitanorum) e(q(uitata) c(ivium) R(omanorum)*. Date : 162 p. C.

P. 43. W. Fischer. A Œschelbronn, près de Pforzheim.

31)

IN · H · D · D
PRO SALVTE
I O M
MATERNI
MARCIANI
VALERIANA
SOROR
EX VOTO
POSVIT
L · L · M

P. 78. J. Hagen. A l'abbaye de Maria-Laach. Inscription trouvée en 1898 dans le Brohltal.

32)

NEPTVNO
C · MARIVS · MAXIMVS
7 · CLASS · GER · P · F · PRO
SE · E · SVIS · COMMI
LITONIBVS · QVI ·
SVB · EO · SVNT
V · S · L · M

Peut-être à la partie supérieure de l'autel lisait-on les initiales des noms de *Jupiter Optimus Maximus* et de *Hercules Saxanus*, comme sur d'autres textes du Brohltal (*C. I. L.*, XIII, nos 7.717 et 7.718). L'absence du surnom *Domitiana* parmi les épithètes de la *classis*

Digitized by Google

Germanica montre que ce texte est postérieur à l'année 96.

P. 79. Même provenance. Trouvée en 1907.

33)

H *e r c u l i* S
AXSANO SAC
*r*VM · CELSVS
7 SIN PED ET
COMMILITONES
SIN LIC SVRAE LEG
V · S · L · L · M

L. 4 : *c(enturio) sin(gularium) ped(itum)* ; l. 6 : *sin(gulares) Lic(inii) Surae leg(ati)* ; il s'agit de Licinius Sura, l'ami de Trajan ; on ignorait qu'il eût été légat de la Germanie inférieure.

P. 81 : G. Behrens. A Bingen.

34)

IN · H · D · D
DEO · INVICTO
MYTRHE · ARA
M · E TEMPLVM (*1re rédaction*)
M · EX VOTO DEI (*2e rédaction*)
5 DE · SVO IMPEN ·
DIO INSTITVER
A · GRATIVS IOVEN (*corrigé en* : IVVEN)
IS PATER SACRORV
M · E · A · GRATIVS PO
10 ENS · M · L · XXII · MAT
RICA*ri*VS · FRATRES
DEDIC*auer*VNT · COS AFRI

L. 10 : *m(iles) l(egionis) XXII* ; l. 11 : *matrica[ri]us*, celui qui dresse les listes des fidèles de Mithra ; l. 12 : *co(n)s(ule) Afri(cano)*, 236 ap. J.-C. M. Pupienus Africanus fut consul à cette date avec l'empereur Maximin.

P. 82. Même provenance.

35)

IN · H · D · D · SOLI
INVICTO · MITRAE
ARAM · PRIVATI · SE
CVNDINVS · E · ER
5 TINVS · E · CONFINS
EX · VOTO · PRIVATI ·
TERTINI · V · S · L · L · M ·

Les dédicants sont nommés sur un autel dédié à Mars, et à la Victoire déjà connu (Riese, *Rhein. Germanien in den Inschr.*, n° 3.592).

P. 83. Neeb. A Mayence.

Digitized by Google

36)

GENIO · LOCI
EVENTV · BONO
FORTVNAE . CON
SERVATRICI · T ·
5 VINDELICIVS ·
TERTINVS · M · L · XXII
P · P · S · COS · SAC · F · L ·
S · C · LB · PRIMI · L · EIV
imp · ANON · II · F · GETA C

L. 6 et suiv. : *m(iles) l(egionis) XXII P(rimigeniae) p(iae) f(idelis), s(trator) co(n)s(ularis), sac(erdos) f(ani) l(ibens) s(olvit) c(um) lib.... primi.... l(egionis) eius*; l. 9 : *et Geta C(aesare consulibus)*, 205 ap. J.-C.

P. 85. Keune. A Trèves, près de l'église Saint-Mathias.

37)

EVSTASIVS HIC
BENE PAVSAT IN
PACE CIVIS SVRVS
QVI VIXIT AN XL
CED[illegible]
BIVS ET ILIODORVS
PARENTI POSVE*runt*

P. 85-87. A. Oxé. Sur les inscriptions de Cannstatt et de Vechten dans lesquelles sont mentionnées des *turmae* de cavalerie.

P. 87-88. Ritterling. Observations sur le même sujet.

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, XXI-XXII, 1922, BEIBLATT.

P. 133-217. C. Praschniker. Inscriptions grecques et latines recueillies en 1916 dans l'Albanie centrale, la plupart funéraires.

P. 160. A Balši, au nord de *Byllis*, aujourd'hui Gradica.

38)

EPICADO · MONO*macho*
HAVE · AM*ice*

P. 199. A Šekisti.

39)

CAECILIA L · F Q....
VENVSTA BYLLID
CVM LARTIDIO NAISSO
MARITO SVO HIC SITA EST
CVM QVO ANNIS XXXXII
SINE QVERELA SANCTISSIME VIXIT

L. 2 : *Byllid(ensis)*, originaire de *Byllis*.

P. 215. A Durazzo.

Digitized by Google

40)

Q · PAESIDIO · C · F
AEM · MACEDONI
PRIM · PIL · LEG · IX · HISP
PRAEF · CASTROR · LEG · IV
SCYTHIC · TRIB · MILIT · LEG
EIVSDEM · AVGVRI
FLAMINI · NERONIS
CLAVDII · CAESARIS · AVG ·
GERMANICI

P. 253-260. O. Walter. Inscriptions de Smyrne.

P. 253.

41)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
Λ ΕΓΝΑΤΙΟΝ ΟΥΙΚΤΟΡΑ
ΛΟΛΛΙΑΝΟΝ
ΤΟΝ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΝ
5 ΤΗΣ ΑΣΙΑΣ ΑΝΘΥΠΑΤΟΝ
ΚΑΤΑ ΤΟ ΕΞΗΣ ΕΤΩΝ
ΤΡΙΩΝ
ΤΟΝ ΜΟΝΟΝ
ΚΑΙ ΠΡΩΤΟΝ
10 ΤΩΝ ΡΗΤΟΡΩΝ
ΚΑΙ ΑΓΩΝΟΘΕΤΗΝ
ΤΩΝ ΠΡΩΤΩΝ ΚΟΙΝΩΝ
ΤΗΣ ΑΣΙΑΣ ΑΓΟΝΩΝ
ΕΝ ΣΜΥΡΝΗ
15 Λ·ΠΕΣΚΕΝΝΙΟΣ ΓΕΣΣΙΟΣ
Γ' ΑΣΙΑΡΧΗΣ
ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

L. Egnatius Victor Lollianus fut proconsul d'Asie de 241/2 à 248/9 ; l'inscription est de 243/4. — L'expression μόνος καὶ πρῶτος τῶν ῥητόρων se retrouve sur une autre inscription concernant ce personnage (*I. G.*, III, nº 632).

P. 255.

42)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
Η ΦΙΛΟΣΕΒΑΣΤΟΣ ΒΟΥΛΗ
Λ ΙΟΥΛ ΝΙΚΟΜΑΧΟΝ ΔΕΚΑ
ΠΡΩΤΕΥΣΑΝΤΑ ΠΑΝΗΓΥΡΙΑΡ
5 ΧΗΣΑΝΤΑ ΤΩΝ ΜΕΓΑΛΩΝ ΑΥΓΟΥ
ΣΤΕΙΩΝ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΝΤΑ
ΑΠΟΔΟΧΕΑ ΔΗΜΟΣΙΩΝ ΓΡΑΜ
ΜΑΤΩΝ ΕΡΓΕΠΙΣΤΑΤΗΣΑΝΤΑ
ΙΕΡΑΣ ΠΛΑΤΕΙΑΣ ΣΙΤΩΝΗΣΑΝ
10 ΤΑ ΙΠΠΑΡΧΗΣΑΝΤΑ ΣΤΡΑΤΗΓΗ
ΣΑΝΤΑ ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣΑΝΤΑ ΒΟΥ
ΛΗΣ ΔΗΜΟΥ ΑΓΟΡΑΝΟΜΗΣΑΝ
ΤΑ ΑΠΟΔΕΚΤΗΝ ΤΩΝ ΠΟΛΕΙΤΙ
ΚΩΝ ΧΡΗΜΑΤΩΝ ΚΑΙ ΑΛΛΑΣ ΑΡ
15 ΧΑΣ ΚΑΙ ΛΕΙΤΟΥΡΓΙΑΣ ΕΚΤΕΛΕ
ΣΑΝΤΑ ΤΗΙ ΓΛΥΚΥΤΑΤΗΙ ΠΑΤΡΙ
ΔΙ

Digitized by Google

Date, d'après la forme des lettres : 2e moitié du IIe siècle ap. J.-C. — L'ἀποδογεὺς δημοσίων γραμμάτων est un archiviste.

P. 256.

43)

τΩΝ μεγαλων αυγουσ
τΕΙΩΝ ΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥν
τΟΣ Λ ΙΟΥΛΙΟΥ ΒΑΣΣΟΥ ΑΝΑ
σΤΗΣΑΝΤΟΣ ΑΥΤΟΥ ΤΗΝ
ΤΕΙΜΗΝ Μ ΟΥΛΠΙΟΥ ΕΠΑ
ΦΡΟΔΕΙΤΟΥ ΤΟΥ ΘΡΕΨΑΝ
ΤΟΣ ΑΥΤΟΥ

P. 261-270. J. Keil. Nouvelle lecture et commentaire d'une inscription de Bithynie déjà connue (*Insc. gr. ad r. r. pertinentes*, III, 2 et *Ann. épigr.*, 1901, nº 68).

44)

M. Keil lit : Αγαθη Τυχη Μαρκος Στατιος Ιουλιανος και Σ...|ιος Ρουφος? στρατιωται σπειρης εκτης ιππικ[ης]|οι επι των στατιονων των ακτων και νουμερων και οι|[μ]ουλιωνες οι επεστωτες συνωρια ευχαριστουσιν Λευ|[κο]υλλω? Ηδυος επιμελητη κτηνων Καισαρος.

L. 3 : transcription en grec du latin *a stationibus actorum et numerorum*, préposés aux bureaux d'actes et de comptes ; l. 4 : συνωρία = *jumentatio*.

P. 271-276. A. Stein. Sur deux fragments d'inscription d'Alexandrie, publiés par Botti, *Bull. de la société archéol. d'Alexandrie*, I, 1898, p. 45 et 49 (*Insc. gr. ad r. r. pert.*, I, nº 1.078), qui se complètent et contiennent la mention d'un idiologue. Reconstitution du texte.

P. 309-344. R. Egger. Inscriptions et monuments de la Vénétie, étudiés en 1918.

P. 309. A Tricesimo, inscription de l'époque républicaine trouvée en 1902, déjà publiée par G. Costantini, *Pagine friulane*, XVI, 1904, p. 60, et par P. Sticotti, *Memorie storiche forogiuliesi*, IX, 1913, p. 373-379. Nouvelle lecture.

45) TI · CARMINIVS · TI · F
P · ANNIVS · M · F · PR
P · ANNIVS · Q · F · Q
SEX · TERENTIVS · C · F
5 PORTAS · MVROS
EX · S · C · LOCAVERE
EIDEMQ · PROBAVE

L. 2, dernier mot : *pr(aetores)* ; l. 3 : *q(uaestor)* ; l. 6 : le *castellum ad Tricesimum* (*Itin. Anton.*, p. 279) dépendait d'une ville dotée dès l'époque républicaine d'une organisation municipale très complète, avec *senatus*,

Digitized by Google

praetores, *quaestor*; ce serait Aquilée.

P. 314. A Resiutta.

46) S I L V A N O
S I L V E S T R
A V *c t* O R
VECT I*ll*YR[redacted]
5 *s*TAT PLoRVCIS
*uot*VM PoS*ui*T
l M

L. 4 : *vect*(*igalis*) *Illyr*(*ici*) (*servus*); l. 5 : *stat*(*ionis*) *Ploruc*[*e*](*n*)*s*(*is*); le nom de *Ploruca* ou *Plorucum* est peut-être rappelé par celui du Monte Plauris, voisin de Resiutta.

P. 237-341. Sur l'inscription de l'évêque Amantius à Beligna près d'Aquilée (*C. I. L.*, V, nº 1623).

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, XLII, 1922.

P. 167-183. M. N. Tod. Inscriptions grecques de Macédoine.

P. 167. A Salonique.

47)
Τ ΑΙΛΙΟΝ ΓΕΜΕΙΝΙΟΝ ΜΑΚΕΔΟΝΑ
ΤΟΝ ΑΡΞΑΝΤΑ ΤΟ ΑΤΤΙΚΟ ΠΑΝΕΛΛΙΝΙΟ
ΚΑΙΙΕΡΑΤΥϹΑΝΤΑ ΘΕΟ ΑΔΡΙΑΝΟ ΚΑΙ ΑΓΟ
ΝΟΘΕΤΗϹΑΝΤΑ ΤΩΝ ΜΕΓΑΛΩΝ ΠΑΝΕΛΛΗ
5 ΝΙΩΝ ΕΝ ΤΗ ΗΙ ΠΑΝΕΛΛΗΝΙΑΔΙ ΡΑΨΑΝΤΑ
ΛΙΑ ΒΙΟ ΤΟΙϹ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΕΙΝ ΠΡΩΤΟΝΓΕ
ΝΟΜΕΝΟΝ ΑΡΧΟΝΤΑ ΠΑΝΕΛΛΗΝΩΝ ΑΠΟ ΤΗϹ
ΛΑΙΡΝΡΟΤΑΤΗϹ ΘΕϹϹΑΛΟΝΕΙΚΕΩΝ ΠΟΛΕΩϹ
ΓΥΜΝΑΕΙΑΡΧΗϹΑΝΤΑ ΚΑΠΙΡΩΤΑΡΧΗΕΑΝ
10 ΤΑ ΕΝ ΤΗ ΛΑΜΠΡΑ ΤΑΥΤΗ ΠΟΛΕΙ ΔΟΝΑ ΕΞ ΥΠΟ
ΕΧΕϹΕΩϹ ΕΙϹ ΤΗΝ ΒΑϹΙΛΙΚΗΝ ΤΑΥΤΗΝ ΞΥΝΤΝ
ΠΗΧ ΜΥΡΙΟϹ ΛΟΓΙϹΤΕΥϹΑΝΤΑ ΕΚ ΘΕΙΑϹ
ΠΡΟϹΤΑΞΕΩϹ ΤΗϹ ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ ΠΩΛΕ
ΩϹ ΤΗϹ ΠΡΟϹ ΤΩ ΙΟΝΙΩ ΚΟΛΠΩ ΤΕΜΕΙΝΙΑ
15 ΟΑΥΜΠΙΑϹ Η ΘΥΓΑΤΗΡ ΤΩΝ ΠΑΤΕΡΑ
ΕΥΤΥΧΩϹ

L. 1 : Τ. Αἴλιον; l. 2 : τοῦ Ἀττικοῦ Πανελληνίου; l. 3 : καὶ ἱερατ(ε)ύσαντα; l. 6 : [δ]ιὰ βίου; αὐτοκράτορ[σ]ιν; l. 8 : λα[μπ]ροτάτ[η]ς; l. 9 : γυμνα[σ]ιαρχήσαντα κα[ὶ π]ρωταρχήσαντα; l. 10 : ἐξ ὑπ[οσ]χέσεως; l. 11-12 : ξύ[λων] πήχ(εις); l. 14 : [Γ]εμεινία; l. 15 : Ὀ[λ]υμπ[ι]ά[ς].

L. 5 : le sens du mot ῥάψαντα

Digitized by Google

est incertain ; peut-être Macedo était-il poète officiel des empereurs? — L. 11-12 : cette inscription servait de base à une statue élevée dans la basilique même de Thessalonique, pour la construction de laquelle Macedo avait donné des bois. — L. 12-14 : Macedo avait été λογιστής, *curator*, d'Apollonie sur la mer Ionienne.

JOURNAL OF ROMAN STUDIES, X, 1920.

P. 155-168. G. A. Harrer. La chronologie de la révolte de Pescennius Niger, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

ID., XI, 1921.

P. 1-24. G. Macdonald. La construction du mur d'Antonin en Bretagne, d'après les inscriptions (au nombre de dix-sept, publiées au *C. I. L.*, VII, reproduites et commentées ici).

P. 101-107. P. Courteault. Inscription nouvellement découverte à Bordeaux (*Ann. épigr.*, 1922, n° 116) : fac-similé et commentaire.

P. 108-110. G. H. Macurdy. Sur le sens du mot *Sorex* (musaraigne) dans les inscriptions des *Hirpini Sorani* (*C. I. L.*, I², n°s 1988-1989).

KLIO, XVII, 1921.

P. 153-203. H. Pomtow. Nouvelles découvertes de Delphes, V. Bases de statues dédiées à des Romains ; autres textes romains ; inscriptions provenant du monument de Paul-Émile ; additions et corrections aux articles antérieurs. Une soixantaine de textes, dont quelques-uns déjà connus.

P. 154.

48)

Ποπλιος Κ[ορνηλιο]ς Ποπλιου υιος Απο[λλων: δ]ωρον.

Cette inscription était gravée sur une base supportant un ex-voto offert par Scipion l'Africain en 190 a. C.

P. 157. Sur un des côtés d'une base de calcaire.

49)

Δελφοι εδωκαν Νεωνι Λεοντος Σ[υρα-
κοσιωι Ρ[ωμαιω]ι, αυτω και εκγονοις, π[ρο-
ξενιαν, προμαντειαν, προεδριαν, προ[δι-
κιαν, ασυλιαν, ατελειαν παντων καθαπερ
5 Δελφοις, και τἀλλα οσα και τοις αλλοις
προξενοις και ευεργεταις · Αρχοντος
Μεγαρτα, βουλευοντων Μνασιθεου, Αθαμ-
βου, Φιλινου, Νικοδουλου, Πρωταρχου.

(*couronne*)

Digitized by Google

L. 1-2 : à ce Συρακόσιος Ῥωμαῖος correspond, dans un autre texte de Delphes, un Γάλλος Ῥωμαῖος (ci-dessous, nº 56). — L. 6-7 : l'archontat de Megarta se place dans les années qui précèdent 200 a. C.

P. 158. Sur le côté opposé de la même base.

50) [Θ ε ο ς ·] Τ υ χ [α]

[Αρχοντος Ξενωνος του Ατεισιδα, βου]λευοντωι Δεξιχρατεως, Κλεοδαμ[ου],
[Ξενωνος, εδοξε ται πολει των Δελφων ε]ν αγοραι τελειωι συμ ψαφοις ταις εννομ-
[επειδη Ηρυς Ευδωρου, Δεμοσθε]νης Αρχελα ποτιπορευθεντες ποτι ταν εκκλη-
5 [σιαν διελεγην περι Μαρκου Αιμ]υλιου Λεπεδου Ρωμαιου, απολογιζομενοι αν εχε-
[αιρεσιν ποτι τε ταν πολιν και] παντας Δελφους · δεδοχθαι ται πολει, επαινεσαι
[Μαρκον Αιμολιον Λεπεδον] Ρωμαιον και ειμεν αυτον προξενον κα[ι ευεργ]ετην
[του τε ιερου και τας πολιος, α]υτον και εκγονους · υπαρχειν δε αυτωι προμαν-
[τειαν, προδικιαν, ατελεια]ν, ασυλιαν, προεδριαν, εμ παστ τοις αγ[ω]νοις, ους
10 [α πολις τιθητ, και ταλ]λα οσα και τοις αλλοις προξενοις και ευερ[γ]εταις.

M. Aemilius Lepidus, consul en 187, est cité dans la grande liste des proxènes de Delphes (*Syll.*² 585) comme proxène en 189/8 a.C.

Ibid. Au-dessous du texte précédent.

51) [Α γ α] θ α ι τ υ χ α ι

[Αρχοντος Κλ]εωνος, βουλευοντων ταν πρωταν εξαμηνον Καλλια, Ηρυ-
[ος, Πασιωνος, Δε]λφοι εδωκαν Λευκιωι Ορτησιωι Βρεντεστινωι, αυτωι και εκγο-
[νοις, προξεν]ιαν, προμαντειαν, προεδριαν, προδικιαν, ασυλιαν, ατελειαν παν-
5 [των και τα α]λλα οσα και τοις αλλοις προξενοις και ευεργεταις τας πολιος
[ειμεν δε αυ]τον και θεωροδοκον των τε Πυθιων και Σωτηριων.

L. 3 : le préteur L. Hortensius commandait la flotte contre Persée en 170 (Liv., XLIII, 4, 6, 7). Cette dédicace est de 168 a. C.; elle nous apprend que cet Hortensius était originaire de Brundisium.

P. 162. Base d'une statue équestre.

52) Α πολις των Δελφων Πο[στομιον Αλ-
βεινον, τον εαυτας πατρω[να και ευ-
εργεταν υπερ τας των Ελλ[ανων ελευ-
[θερ]ιας Απολλωνι Πυ[θιωι].

Peut-être ce Postumius Albinus est-il le consul de 151 a. C., bien connu pour son philhellénisme ; l'inscription serait de 140.

Digitized by Google

P. 164.

53) [Η πολις των Δελφων (?) Δρουσιλ-
[λαν] Θ[εα]ν, Γαιου Καισαρος Αυτο-
κρατορος Σεβαστου αδελφην,
Απολλωνι Πυθιωι.

Il s'agit de la sœur de Caligula.

P. 170.

[Εδοξε ται πολει των Δελφων επειδη . . . . .]νεατε . . . . . ης λ . . . . .
. . . . . , ... , επελθοντες επ' εννομον εκκλησιαν
[διελεγησαν υπερ] Ποπλιου Καρσυλειου Ρωμαιου, [αν εχει] ευνοιαν και φιλαγαθ[ι-
[αν υπερ αμων, και διοτι . . . .]ιος τε . . . . . παρα τας πολιος συμποτιγ[ι-
[νομενος ευχρηστον εαυτον] παρεχεται, σπουδας και φιλοτιμιας ουθεν ενλειπων κ[αι
κοιναι και ιδιαι . . . . .]υνιον πατωνδεχηι, επι τουτοις . . . αγαθαι τυχαι
[δεδοχθαι] ται πολει των Δελφων εν αγοραι τελειωι συμ ψαφοις ταις εννομοις,
[επαινεσαι Ποπ]λιον Καρσολιον ΥΟΥΛΟΣ Ρωμαιον επι τε ται προαιρεσαι και ε[υ
[νοιαι ας εχει] ποτι ταν πολιν των Δελφων και εφ'αι ποιειται εκτενειαι και σπονδ[αι
[δια παντος? φ]ιλοπονως τοις πρεσβευταις τους απο τας πολιος απο[στε]λλομενοις, κα[ι
[στεφαν]ωσαι αυτον τωι του [Π]υθιου στεφανωι, ω πατριον εστι Δελφοις δεδοσθ[αι δε
αυτωι κ]αι εκγονοις παρα τας πολιος προξενιαν, προμαντειαν, προδικιαν, ασυλιαν, [ισο-
[πολιτειαν], ατελειαν παντων, προεδριαν εμ πασι τοις αγωνοις, οις α πολις τιθητι και
[τα αλλα τι]μια παντα οσα και τοις αλλοις προξενοις και ευεργεταις τας πολεος επαρχει
[επιμελεισθα]ι δε τους αρχοντας, οπως αναγραφη ταυτα εν τωι ιερωι του Απολλωνος
[του Πυθιου ε]ν τωι επιφανεστατωι τοπωι, αντιγραφον [δε] οπως αποσταλη τουτων
[ποτ' αυτον το]ν Ποπλιον, (οτι) εδοθησαν αι τιμαι αυτωι. Αρχοντος Ευκλειδα, βουλευοντων Καλ-
[λια του Εμ]μενιδα, Αζαρατου του Αντιχαρεος, γραμματευοντος δε βουλας Τιμοκρι[του
του Αντιγενιος.

L. 3 : *Carsuleius*, nom gentilice dérivé du nom de la ville de *Carsulae*; le mot ΥΟΥΛΟΣ est obscur; ce ne peut être ni un *cognomen* ni un nom de tribu. — Date du texte, d'après les noms des bouleutes, environ 103 a. C.

5)

P. 172-174. Inscription grecque longue de plus de 60 lignes. C'est la traduction, malheureusement très mutilée au début, d'une loi romaine pour la répression de la piraterie. La partie conservée contient le détail des mesures d'exécution prescrites et la sanction. — L. 20 : mention des consuls de l'an 100 av. J.-C., C. Marius et L. Valerius; l. 28 : mention de

Digitized by Google

la campagne de T. Didius, gouverneur de Macédoine en 101, contre les Scordisques de Thrace. Cf. Ed. Cuq, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1923, p. 129 et suiv.

P. 174.

56)

1 Μαρκωι Καφρανιωι, Μαρκου υιωι, Γαλλωι.

2 Επειδη Μαρκος Καφρανιος, Μαρκου υιος, Γαλλος Ρωμαιος ευσεβως μεν διακειμενος τυγχανει ποτι τον θεον, ευνοικως δε και ποτι ταν πολιν, ευχρηστον

3 α]υτον παρεχομενος δια προγονων τοις εντυγχανοντοις τωμ πολιταν, σπουδας και φιλοτιμιας ουθεν ελλειπων, οπως ουν και α πολις φαινηται τιμεουσα τους αξιους των ανδρων. Αγαθα τυχα.

4 δε]δοχθαι ται πολει των Δελφων επαινεσαι Μαρκον Καφρανιον, Μαρκου υιον, Ρωμαιον, και υπαρχειν αυτωι και εκγονοις παρα τας πολιος προξενιαν, προμαντειαν, προδικιαν, ασυλιαν, ατελειαν,

5 προ]εδριαν εμ πασι τοις αγωνοις, οις α πολις τιθητι, και ταλλα τιμια παντα, οσα και τοις αλλοις προξενοις και ευεργεταις τας πολιος υπαρχει. Αρχοντος Βαβυλου, βουλευοντων Κλεομαντιος, Μελισσιωνος, [Αρχωνος].

Ce Caphranius est inconnu par ailleurs. Date du texte, d'après l'archontat de Babylos : 91 a. C.

P. 175. Décret de proxénie, de l'année 86 a. C., en faveur d'un certain C. Orconius C. f., inconnu par ailleurs.

P. 176.

57)

1 [Αρχοντος Αγιωνος, βουλενοντων Πολυτιμιδα του Μελισσιωνος, Ευκλειδα του Αιακιδα (?), Στρατωνος του Νικοδα-

2 μου], Αβρομαχον (του Ξεναγορα?, μηνος) Βυσιου, εδοξε ται πολει των Δελφων επειδη Τιτος Οαρι(ην)ος, Τιτου υιος, Σαβεινος, ανηρ καλος και αγαθος

3 ενδαμησας εν ταν πολιν αμων μετα του στρατηγου Πλαιτωριου ανεστραφη ευσεβως μεν πο[τι τον] Απολλω τον Πυθιον, ευνοι-

4 [κω]ς δε και ποτι ταν πολιν αμων, σπουδας και φιλοτιμιας ουθεν ε(λ)λιπων, τον τε στρατηγο[ν Πλαιτ]ωριον παρεχεστατον παρεσχε,

5 [επι] ουν τουτοις παντοις δεδοχθαι τα πολει επαινεσαι Τιτον Ουαριον, Τιτου υιον, Σαβινον και δ[εδοσθαι αυ]τωι απο τας πολιος αμων προ-

6 [ξενι]αν, προμαντειαν, προδικιαν, ασυλιαν, προεδριαν εν πασι τοις αγωνοις οις α πολις τ[ιθητι και ταλ]λα τιμια παντα, οσα και τοις

7 [αλλοις προξενοις και ευεργεταις τας] πολιος (. . . οις) [υ]παρχει.

Digitized by Google

M. Plaetorius Cestianus était préteur en 66 a. C. C'est donc cette année-là, et non pas en 68 comme on le croyait, qu'Hagion fut archonte.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE DE ROME, 1921-1922.

P. 327-332. J. Carcopino. Sur l'inscription métrique n° 634 de Buecheler (St. Gsell, *Inscr. lat. d'Algérie*, I, n° 3599); nouvelles restitutions.

MONUMENTI ANTICHI DEI LINCEI, XXVII, 2, 1922.

P. 373-402. A. Bartoli. Les *horrea Agrippiana* (*C. I. L.*, VI, n°s 9972 et 10026; XIV, n° 3958; *Ann. épigr.*, 1915, n° 97) et la diaconie de San Teodoro.

MUSÉE BELGE, 1921.

P. 139-144. P. Waltzing. Inscriptions latines de la Belgique romaine, XVI-XVIII : funéraires.

ID., 1922.

P. 57-62. P. Waltzing. Suite du même travail, XIX-XX : funéraire et fragment de milliaire.

P. 101-107. P. Rolland. Inscription funéraire de Tournai (*C. I. L.*, XIII, n° 3566); nouvelle lecture.

P. 109-120. J. Dobias. Dans l'inscription de *Brigetio* reproduite par l'*Ann. épigr.*, 1911, n° 222, il ne faut pas lire, avec von Domaszewski, *ex reg(ione) Dulg(ubniorum) a vico Cain...*, mais : *ex reg(ione) Dulga vico Cain...*; *Dulga* ou *Dulca* est mis pour *Dolica*, Dolichè de Commagène.

P. 119. A ce propos, rappel d'une autre inscription de *Brigetio*, trouvée en 1900, qui atteste les rapports de cette localité sur la Syrie :

58)

I · O · M · D
DOMITIVS · TITVS · DEC ·
SELEV · ZEVGME · PRO · SALVTE
SVÆT · SVORVM · OM · V · S · L · L · M

L. 1 : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) D(olicheno)*; l. 3 : *Seleu(ciae)*; l. 4 : *sua et suorum om(nium)*.

P. 165-228. P. Graindor. Etudes sur l'éphébie attique sous l'Empire, d'après les inscriptions en l'honneur des dieux, héros, empereurs et autres personnages.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITA, XIX, 1922.

P. 86. Marucchi. Inscription taurobolique trouvée près de St-Pierre à Rome (plus haut, n° 29).

P. 142. G. Mancini. Fragments d'épitaphes relatives aux *equites singulares*.

Digitized by Google

P. 144. Via Prenestina.

59)

D · VETVRIVS · D · L · ATTICVS
PVRPVRAR · DE · VICO · IVGAR
VETVRIA · D · L · TRYPHERA
ARBITRATV

P. 153. P. Orsi. Inscriptions de Reggio de Calabre.

60)

D N FL VALERIO
*C*ONSTANTIO · NO
BILISSIMO
*O*RDO SPLENDIDISSIMAE
*C*IVITATIS ø REGINAE
DEVOTVS NVMINI
MAIESTATIQYAEIVS (*sic*)

P. 154. Deux inscriptions sur la même pierre, se faisant suite.

61)

Q SATTIVS
FL · VETTIVS
GRATVS · V · C ·
AVGVR · P · P · RQ
CORRECTOR
SACRARIO
A SOLO RESTITVTO

L. 4 : *augur p(ublicus) p(opuli) r(omani) Q(uiritium).*

62)

*mi*RAE BONITATI ET
BENIBQLENTIAE
COMITE
OB MERITA EIVS
*ord*O POPVLVSQVE
*re*GINORVM PATRONO
PRAESTANTISSIMO

L. 3 : *Comite* (*Augusti* ou *Augustorum*).

P. 157 Dans les thermes.

63)

IMP · CAESARI · DI
VI · TRAIANI · PAR
THICI · F · DIVI · NER
VAE · NEPOTI · TRA
IANO · HADRIANO
AVG · PONT · MAX · TRIB
POT · IIII · COS · III · P · P ·
D · D ·
PVBLICE

P. 189. Alf. Alfonsi et Ad. Callegari. A Galzignano.

64)

L · CAICILIVS · Q · F · PRO · COS · TERMINOS
FINISQVE · IVSET · STATVI · EX · SENATI
CONSOLTO · INTER · PATAVINOS · ATESTINOSQVE

P. 220. E. Gatti. A Rome, Via di S. Pietro in Vincoli.

65)

FABIVS FELIX
PASSIFILVS · PAVLINVS
VC · ET · INL · PRAEF
VRB · DEDICAVIT

P. 250. O. Nardini. A Velletri.

66)

FALTONIAE HILARITATI
DOMINAE FILIAE CARISSIMAE
QVAE HOC COEMETERIVM
A SOLO SVA PECVNIA FECIT
(*sic*) ET HVHIC RELIGIONI DONAVIT

Digitized by Google

La *gens* Faltonia est connue pour ses attaches chrétiennes au IVe et au Ve siècles : la femme du préfet de Rome Clodius Celsinus Adelphius composa un poème *De laudibus Christi*. Faltonia Hilaritas est sans doute une affranchie de la famille.

P. 255. G. Mancini. A Veroli.

67)

HERENNIO · SER
ALVEI · TIBERIS
AD · SILICE · PROC · A
PROC · CC · IV

L. 2 : [*adiutori curatoris*] *aluei Tiberis* [*et cloacarum*] ; l. 3 : [*proc.*] *ad silice*[*s*].

P. 408 et suiv. Paribeni. Tombes sur la voie Portuense.

P. 413.

68)

CAESIA
PAVSILYPE
SINE · MALITIE
VIXIT · ANNOS XV

P. 415.

69)

T · GEMINIVS · MARCELLVS
BVTAESSORORIS · VILICI
FILIVS
IVSSV · BVTAECAESERIS · OLLA
ACCEPIT VIXIT · ANN · XXXIII

P. 417, nº 51.

70)

TI · IVLIO
DIOGENI
REMOTHALCIANO

P. 417, nº 53.

71)

TI IVLI Palme VIPSANIAE
FAVSTI VRBANAE
OLLAE · QVAE · FVERVNT DIOGENIS
REMOTHALCIANI

Diogenes avait été d'abord esclave d'un des Rhoemetalces, rois de Thrace, « sans doute du premier ; il aurait passé ensuite en la possession de M. Vipsanius Agrippa, en même temps que la Chersonèse de Thrace, qui appartenait à Vipsanius comme propriété privée, puis, de là, avec l'héritage d'Agrippa, en la possession d'Auguste et finalement aurait été affranchi par Tibère ».

P. 418.

72)

ti · *iv*LIVS · TI · IVLI · AVG · LIB · MEDATES
FECIT · SIBI · ET · IVLIAE · PRYNENI oie
poule CONIVGI · SVAE · GALLINARIVS

P. 422.

73)

ROMANO · IVLIANO
CORPORE · CVSTOS ·
CAESARIS
FAVSTA · IVLIA ·
FECET

P. 424.

74)

T · VETTIVS · T · L
THYRSVS
MATERIARVS

P. 482 et suiv. Della Corte. Nouveaux graffitti de Pompéi.

Digitized by Google

P. 494. Libertini. A Acireale.

75) ανεθη ΚΕΝ ΕΝΘΑ ΚΑΙ ΕΝθα
ερχεσθΑΙ ΤΟΥΣ ΑΠ ΑΣΤΕΩς
ερχΕΣΘΑΙ ΤΟΥΣ ΑΠ ΑΚΙΔος
ΑΥΤΩ ΚΑΡΠΟΝ ΩΣ ΟΡ
ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΑΧΥ ΤΟΙΣ Σ
fecit ME SAMIVS VTROQVE INS*picientem*
*en*ORMEN PENEM VT OSTEN*dam*
RVBRI · SAMI · FIL

Inscription qui fait sans doute allusion à une statue de Priape.

ID., 1923.

P. 1 à 79. G. Mancini. Fouilles sous la basilique de Saint-Sébastien sur la voie Appienne. Plusieurs inscriptions païennes ou chrétiennes.

P. 16.

76) *cl*AVDIAE METHE CONIVG*i*
*s*ANCTISSIMAE QVAE VIXIT AN XLV
*m*ENS VIII DIEB · XXVI · BENE · MERENT FEC
AELIVS AVG LIB · HERMES
*pr*AEPOSITVS PISTORVM · ET
*c*HRYSANTHVS · FIL · SIBI ET · CLAVD
*e*VCHARI · F · ET · HERMETIANO
*n*EPOTI ET TITHASO · COGNAT · SV*o*
*e*T LIBERTIS · LIBERTABVSQ SVIS
POSTERISQ · EORVM
ITEM · POST · HOS · SI QVIT
HVMANITVS · ATTIGERIT
PISTORIBVS · CAESARIS · N

L. 4 : [*P.* ou *T.*] *Aelius*, Hadrien ou Antonin le Pieux.

P. 24.

77) EUSEBIO ET EPATIO CONSS DEP · GREGO*rius*
IIII IDUS IAN · HIC IN LABORIBUS FRUGIS IN *uirtu*
TE MAGNVS IN SAPIENTIA ET PRVDENTIA *summus*
sic IN MORIBVS EQVALIS IN VERITATE IVDISCR.....
sic RVM DECVS AMABILIS IMICORVM QVEM RA*ri imi-*
TABUNT · VIXIT ANN LXXVIII MENS VIII
DIES X FECERVNT · FILII PATRI DULCISSIMO IN *pace*

Date : 359 ap. J.-C.

Digitized by Google

P. 26.

78) † HIC REQ*uiescit*
IN PACE CLEMENTINUS MA
SUNA FOSSOR QVI BISSET ANNVS
RIVS P · L · M · MIN XXV MENS
III ƎP · IIII · KAL. IUNIAS
CONS BENANTI IVNIORIS

Date : 508 ap. J.-C.

L. 2 et suiv. : *fossor, qui bisset* (= *vixit*) *annus pl(us)* ⟨*m*⟩ *min(us)*.

P. 32.

79) CAHALLISTO · IMP
CAESARIS VESPASI
AN · SER · ROMANIA
sic NVS · SCRIBAI
PEDISEQVORVM

P. 62.

80) L HOSTILIVS
L · F · POM
CASTOR
POTENTIA
EX · · LVCANIA
EQ · COH · I · PR
⟩ VALERI
ACISCULI
MILIT · AN · VII
VIX · ANN XXVII
T · P · I

NUOVO BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1921.

P. 3-14. O. Marucchi. Sur les graffites de l'hypogée des saints Pierre et Paul découvert sous la basilique de Saint-Sébastien à Rome.

P. 44-47. Du même. Inscription sur mosaïque, trouvée à Rome dans un hypogée du Viale Manzoni (*Notizie degli Scavi*, 1920, p. 126).

P. 61-69. Du même. Sur une inscription du IXe siècle (*Cod. paris.* 8071), publiée par De Rossi, *Inscr. Christ.*, II, p. 248, qui devrait être rapportée à la Basilique apostolique de la voie Appienne.

P. 106-111. F. Grossi-Gondi A Rome, basilique de San Lorenzo in Verano.

81)

*adsp*ICE QVI TRANSIS · QVAM SIT BREVIS AC*cipe uita*
*atqu*E TVÆ NAVIS ITER AD LITVS PARAD*isi*
*rell*EGE · QVO VVLTVM DNI FACIAS TIBI PO*rtum*
*percipias gra*TIAM QVIS QVIS HÆC SACRA PERH*auris*
*glor*IA SVMMA DS LVMEN SAPIENTIA VIR*tus*
*uer*VS IN ALTARI CRVOR EST VINVQ *uidetur*
*is*Q TVI LAERIS PER OPVS MIRAE *pietatis*
unde POTENTER AQVAM *t*RIBVIS BAPTI*smate lotis* (ou *tinctis*)

L'inscription serait du Ve siècle. Vers hexamètres.

Digitized by Google

P. 112-117. O. Marucchi. Fouilles sous la basilique de Saint-Sébastien : sept inscriptions funéraires (dont trois en langue grecque), probablement chrétiennes, déjà publiées en partie dans le *Nuov. Bullett.* de 1920.

P. 117-118. Du même : don d'une inscription honoraire chrétienne (*C. I. L.*, VI, nº 1755) au musée chrétien du Latran.

P. 119-120. P. Mingazzini. Inscription consulaire chrétienne inédite de la villa Mattei.

82)

LOC · DECIAE
RECESSIT · DIE
X · KAL · APRIL
POSCONS OPILIO*nis*

Deux personnages du nom d'Opilio furent consuls, en 453 et en 524. Il doit s'agir du premier (l'inscription est antérieure à 473, puisque les abréviations ne sont pas surmontées d'un trait horizontal).

PALESTINE EXPLORATION FUND, LIV, 1922.

P. 22-23. D. G. Hogarth. Trois inscriptions grecques d'Ascalon.

83)

1 η βουλη⟨ι⟩
και ο δημος Ωλον
Ινστολημον Τεναχα
εκατονταρχην
λεγιωνος δεκατης
Φρετησιας ευνοιας
ενεκα.

Aulus Instuleius Tenax, qui est dit ici centurion de la *legio X Fretensis*, apparaît comme *primipilaris* de la *legio XII* en 65 ap. J.-C., à Thèbes, où il inscrivit son nom sur le pied de la statue de Memnon (*C. I. L* III, nº 30).

84)

2 η βουλη⟨ι⟩
και ο δημος
Τιβεριον Ιουλιον
Μικκιωνα τον εκυ
των πολειτην
ευνοιας ενει(κα).

Il s'agit sans doute d'un affranchi d'un domaine impérial.

85)

3 Αυξ.
Ασκαλ(ων)
Αυξ.
Ρωμη.

L. 1 et 3 : αὔξ(αι), « en avant ! » L'inscription était écrite sur le mur intérieur du temple.

PRO ALESIA, 1922.

P. 6-24. W. Deonna. Inscriptions romaines de Genève.

P. 13. Dans les fondations de l'église de la Madeleine.

Digitized by Google

86) T · NONNIVS IANVARIVS AEDIL · BIS · D · S · D

D'après l'auteur il faudrait lire : *bis(ellarius)*. Januarius aurait été *aedilis* du *vicus* de Genève, dépendant de la colonie de Vienne.

P. 14-15. Dans le quartier de la Madeleine, deux fragments, trouvés en 1910 et 1917, d'une architrave sur lequel se lisent les noms de plusieurs personnages d'une *gens* Riccia déjà connue à Genève.

RENDICONTI DELLA REALE ACCADEMIA DEI LINCEI (SCIENZE MORALI), XXXI, 1922.

P. 5-13. E. Pais. Sur le sang des victimes goûté par les prêtres, à propos d'un nouveau fragment des fastes de Préneste (*Ann. épigr.*, 1922, nº 96).

REVUE BELGE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE, I, 1922.

P. 429-444. P. Graindor. Auguste et Athènes, d'après les inscriptions : I, l'initiation d'Auguste aux mystères d'Eleusis ; II, un décret athénien, en son honneur (*I. G.*, II², nº 1071) ; III, un écho des jeux séculaires à Athènes (inscription de l'an 17, avec dédicace à ΑΙΩΝ, *Saeculum*, publié dans l'Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1887, p. 113, nº 33).

REVUE BIBLIQUE, 1922.

P. 552-572. Le P. Lagrange. Le prétendu messianisme de Virgile. (La 4e églogue rapprochée des inscriptions de Dittenberger, *Orientis graeci inscr.*, nos 458 et 383).

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS, II, 1922.

P. 117-201. Ch. Picard. Les dieux de la colonie de Philippes vers le Ier siècle de notre ère d'après les ex-voto rupestres.

P. 122.

87)

I O M SVIDEFESTE
SAC
EC COL SER AQV EX VOT

L. 1 : *J(ovi) O(ptimo) M(aximo)*, la suite obscure ; l. 3 : *Ec...*, nom du dédicant ; *col(oniae) ser(vus) aqu(arius) ex vo(t)*.

P. 148 et pl. IV. Dédicace au dieu cavalier thrace.

88)

DEO MAGNO REGE
P · RVFRIVS PROCVLVS
EX IMPERIO

L. 1 : *Re[g]e* pour *Re[g]i*.

P. 156 et pl. IV. De même.

Digitized by Google

89) D · P · INC · EX INP
L · AG · VENVSTVS

L. 1 : *D(eo) p(atrio) in(vi)-c(to?) ex inp(erio)*; l. 2 : *L(ucius) Ag(ellius) Venustus.*

P. 166 et pl. V. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, III, n° 635 où L. Heuzey avait cru déchiffrer le nom de *Coto*, Cotys. Sous une image de chasseresse armée de l'arc :

90) CASSIVS
FORONVM

P. 168 et pl. V.

91) DIANE
SACRV
RVTILIVS
MAXIMVS

P. 169 et pl. VI.

92) DEANAE SACRVM
. . VATINIVS VALENS
. . . . . CLAS . . .

L. 3 : peut-être *clas(sis praetoria)*?

P. 181 et pl. VI.

93) L · TITONIVS · SVAVIS
SAC · ISIDIS INSVRIT ·
PETR · EX SVO EXSCID*it*
ET GRAD · FECIT

L. 2 : *sac(erdos) Isidis*; ensuite, peut-être, *in Surit(anorum vico)*, les *Suritani* étant mentionnés sur une inscription du Pangée ; l. 3 : *petr(am)*; l. 4 : *grad(us)*.

P. 182. A Angista, provenant sans doute de Philippes.

94) *i*SIDI REG
L · TITONIVS
SVAVIS SAC ·
MENSAM · ET · BA
SIM DE S · P ·

REVUE DE PHILOLOGIE, 1922.

P. 14-25. M. Jeanneret. La langue des tablettes d'exécration latines, notes complémentaires.

P. 26-55. A. Boulanger. Chronologie de la vie du rhéteur Aelius Aristide : confrontation des données tirées de l'œuvre d'Aristide avec les inscriptions pour fixer les dates de Pollio, Severus, Quadratus et Macrinus, proconsuls de la province romaine d'Asie au IIe siècle.

P. 114-131. W. M. Calder. Inscriptions grecques métriques inédites d'Asie Mineure (Phrygie, Galatie, Lycaonie, Isaurie) relevées entre 1908 et 1913 ; funéraires de l'époque impériale ; dans l'une d'elles, aux confins de la Galatie, on remarque le nom gaulois d'*Epatorix*.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1922.

P. 293-302. E. Galletier. Sur deux épitaphes métriques :

Digitized by Google

à Rome (*Ann. épigr.*, 1920, nº 83) ; à Lyon (*C. I. L.*, XIII, nº 2104).

ID., 1923.

P. 33-48. J. Carcopino. Les inscriptions de Doucen et l'occupation romaine dans le Sud algérien. Rapprochement de quatre fragments retrouvés à des époques différentes et essai de reconstitution des textes primitifs, d'après une nouvelle lecture. Nous avons transcrit tels quels les compléments proposés par l'auteur, quelque incertains qu'ils soient.

P. 41. Figure au *C. I. L.*, VIII, sous les nos 8779 *b* et 17989. Contiendrait une allusion aux troubles qui suivirent l'avènement de Gordien III en 238. Le deuxième consulat de Gallien est de l'année 242. Le nom du légat est restitué d'après le fragment suivant.

95) *imp. caes. m. antonius gordia*NVS PIV*s fel. aug. pontif. maximus trib. potestatis* V COS II PROCOS *p. p. defectores et rebelles uir*TVTE SVA OMNE*s domuit per. t. iulium antiocum* LEG AV*g. p* R *pr.*

P. 42. Publié imparfaitement dans le *Recueil de la Société archéol. de Constantine*, 1918, p. 283 ; revu sur un estampage.

96) *imp. caes. m. ant*ONIVS GORDIAN*us pius fel. aug. pontif. maximus tr*IB POTESTATIS V *cos. ii procos. p. p. summa ae*QVITATAE S*ua* PROVI*nciae et gentium fines derex*IT PER T IVLIVM ANTIOC*um leg. aug. pr. pr.*

L. 3 : *ae*]*quitat*⟨*a*⟩*e*.

Le nom du légat est nouveau dans les fastes d'Afrique ; c'est peut-être à ce personnage que se rapportent les nos 2392 et 18125 du *C. I. L.*, VIII.

P. 44. Figure au *C. I. L.*, VIII, sous le nº 17988, qui le rapproche abusivement du quatrième fragment ci-dessous.

97) *imp. caes. m. antonius gordianus* PIV*s fel. aug. pontif. maximus trib. potestatis u* COS II *procos. p. p. opus limitis et fossae prae*TENTAE *per m. p.... instituit per t. iulium antioc*VM LEG *aug. pr. pr.*

P. 47. Figure au *C. I. L.*, VIII, sous les nos 8779 *a* et 17988.

98) *imp. caes. m. ant*ONIVS *gordianus pius fel. aug. pontif. maxi*MVS TR*ib. potestatis u cos ii procos. p. p. ad pacem pro*LATAE PRO*uinciae tuendam castra posuit per t.* IVLIVM AN*tiocum leg. aug. pr. pr.*

Digitized by Google

Les quatre fragments de Doucen provenaient de quatre textes différents qui ornaient les faces du *praetorium* de ce poste.

P. 174. C. Jullian, d'après E. Lepaule, dans la revue *Le Bugey*, d'octobre 1922 ; nouvelle lecture du *C. I. L.* XII, nº 1157.

99)

MART ALBARINO V · S · L · M

Le *Corpus* donnait : *Mari.* L'inscription provient de Barroux en Vaucluse, anciennement Aubaroux, nom qui dérive certainement de celui du dieu *Mars Albarinus*.

RIVISTA INDO-GRECO-ITALICA DI FILOLOGIA, LINGUA, ARCHEOLOGIA, VI, 1922.

P. 103-114. M. Della Corte. Suite de ses études sur les maisons et habitants de Pompéï.

SYRIA, III, 1922.

P. 170-171. Mouterde et E. Michon. Nouvelles observations sur les inscriptions d'Adana publiées dans la même revue, II, 1921, p. 207 et 280.

P. 201. J. H. Breasted. Forteresse romaine de Salihiyeh sur l'Euphrate. Peinture murale du IIIe siècle ap. J.-C., représentant un sacrifice offert par des soldats. Une inscription latine donne le nom du dédicant :

100) IVL · TEREN
TIVS · TRIB

A côté de deux images de divinités portant une couronne tourelée on lit :

101)

ΤΥΧΗ ΔΟΥΡΑϹ
ΤΥΧΗ ΠΑΛΜΥΡΩΝ

Salihiyeh est l'antique Doura.

TRANSACTIONS AND PROCEEDINGS OF THE AMERICAN PHILOLOGICAL ASSOCIATION, LI, 1920.

P. 116-133. L. R. Taylor : Le culte d'Auguste en Italie de son vivant, d'après les inscriptions.

WIENER STUDIEN, 1918.

P. 9-20. Edm. Groag. Etudes sur l'histoire de l'Empire : le collège des Pontifes sous Trajan, d'après les inscriptions (*C. I. L.*, VI, nos 31034 et 32445).

P. 46-52. A. Steinwenter. Sur le rescrit de Septime Sévère et de Caracalla relatif au *Collegium centonariorum* de Solva (*Ann. épigr.*, 1920, nos 69-70).

P. 53-67. A. Gaheis. Brancatelli, à qui l'on doit les deux tiers des inscriptions d'Amelia qui figurent au *Corpus*, XI, ne serait pas un faussaire, contrairement à l'opinion émise par

Digitized by Google

Chr. Huelsen dans son livre sur Dosio en 1915.

ID., 1920.

P. 88-89. A. Steinwenter. Note complémentaire sur l'inscription de Solva.

ZEITSCHRIFT DER SAVIGNY-STIFTUNG, ROMANISTISCHE ABTEILUNG, XLIII, 1922.

P. 45-152. A. von Premerstein. Nouvel essai d'interprétation de la Table latine d'Héraclée (*C. I. L.*, I, n° 206 ; 2e éd., n° 593), improprement appelée *lex Julia municipalis*. Elle remonte bien à César, mais elle n'est ni une loi municipale générale, ni une *lex satura*. Elle comprend quatre projets de loi différents préparés par César vers la fin de l'année 46 et restés inachevés, retrouvés dans ses papiers après sa mort et promulgués par Antoine en vertu de la *lex Antonia de actis Caesaris*. La *lex* de la *colonia Julia Genetiva* (*Urso*) nous offre un exemple analogue de texte inachevé. Les quatre parties du document, promulguées ensemble, formaient un seul bloc, et c'est ce qui a obligé les gens d'Héraclée à en recevoir une copie intégrale, alors qu'une partie seulement les intéressait.

P. 429-455. O. Gradenwitz. Nouvelles observations sur le droit municipal romain, à propos des lois de Salpensa, Malaca, Urso.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

E. ALBERTINI. LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES DE L'ESPAGNE ROMAINE. PARIS, 1923.

Thèse de doctorat ès-lettres. Grand usage des inscriptions. P. 69-70. Maintient l'authenticité de l'inscription d'Astorga publiée dans le *Boletin de la Real Acad. de la Hist.*, XLVII, 1905, p. 479, contestée par R. Cagnat, *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1906, p. 116. Lecture proposée :

102) *iusto cl*EMEN*ti*
*fortiqu*E PRINCIPI *pio*
*a*C NOBILISSIMO CAES*ari*
*ue*RO GOTHICO · VEROQVE GER*ma*
*ni*CO M · AVR . PROBO SEMPER INVICT*o*
. . . VS FLAMINIVS PRISCVS V C
IVR · TOTIVS PROVINCIAE TAR
*racone*NSIS MAIESTATI EIVS
*dica*TISSIMVS

Digitized by Google

Les mêmes titres insolites sont donnés à Probus dans une inscription de Valence (*C. I. L.*, II, nº 3738). La même mention d'un *juridicus totius provinciae Tarraconensis* se retrouve dans une inscription publiée par Morera, *Geografia general de Catalunya*, V, p. 711, 1914 :

P. 72. A Tortose.

103) *imp. caes. m.* AVR · CARVS · P · F
*au*G · P · M · T · P · P · P · COS · PR*oc*
INV*ictis. et fort*ISS*imus*
VITA · R · *p.* DERTOSANAE
5 T . . . . . CVRANIE VV INTIO ·
*pr*ISCO IVRIDICO TOTIVS PRO*u.*
*tarrac*ONENENSIS CLARISSIMO ET . . .
. . . VIRO ·

La copie est trop mauvaise pour permettre une restitution certaine ; le nom de l'empereur aurait dû être au datif. L. 5 : *curante* [*A*]*u*[*r.* ? *Flam*] *inio* ; l. 7 : *Tarrac*]*on* ⟨*en*⟩ *ensis*.

R. Cagnat, A. Merlin, L. Chatelain. Inscriptions latines d'Afrique (Tripolitaine, Tunisie, Maroc). Paris, 1923.

Ce recueil comprend toutes les inscriptions latines de l'Afrique du Nord, — l'Algérie exceptée, — qui ne figurent pas dans les suppléments du tome VIII du *Corpus*. Les textes trop mutilés et les inscriptions chrétiennes ont été laissés de côté. Pour les funéraires païennes banales, on n'a reproduit que les noms des défunts ; pour les milliaires, que les noms d'empereurs et les chiffres de distances. Les dépouillements s'arrêtent au début de 1922.

Chabot. Choix d'inscriptions de Palmyre, traduites et commentées. Paris, 1922.

Reproduit, entre autres, le célèbre tarif douanier bilingue, en grec et en palmyrénien.

C. Cichorius. Roemische Studien. Leipzig et Berlin, 1922.

Recueil d'articles sur les antiquités romaines (histoire, épigraphie, littérature), parus à différentes époques dans les revues allemandes.

P. 21-24. Le sénatus-consulte des Bacchanales rapproché d'un papyrus de Berlin (décret de Ptolémée IV Philopator sur le culte de Dionysos).

Digitized by Google

P. 110-112. Un *elogium* africain (*Ann. épigr.*, 1912, n° 49).

P. 113-125. Inscriptions de Carthage (*C. I. L.*, VIII, n° 12.535) et de Vibo (*C. I. L.*, V, n° 44) sur les assignations agraires.

P. 125-130. Fragment des Fastes capitolins (*Ann. épigr.*, 1904, n° 114).

P. 130-185. Sur l'inscription de Cn. Pompeius Strabo pendant la guerre sociale (*Ann. épigr.*, 1909, n° 30).

P. 185-189. Inscription d'Interamna relative à Pompée (*C. I. L.*, XI, n° 4213).

P. 253-257. Deux adversaires de César : dans le *Bell. hisp.*, 89, lire *L. Ocellae patri et filio* (d'après le *C. I. L.*, VI, n° 1446), au lieu de *L. Cellae*.

P. 257-261. Officiers de marine d'Octavien (*C. I. L.*, IX, n° 41 ; *Ann. épigr.*, 1913, n° 216).

P. 269-271. Auguste et Virgile (*C. I. L.*, VI, n°s 4173 et 33587).

P. 282-285. Epitaphe militaire du Rhin intéressant l'histoire d'Auguste (*Ann. épigr.*, 1910, n° 210).

P. 285-291. La réorganisation des magistratures par Auguste, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

P. 334-341. Romains illustres nommés dans l'Art poétique d'Horace (*C. I. L.*, VI, n° 145).-

P. 362-365. L'épigramme d'Honestus sur une Σεβαστή (*Bull. de Corresp. hellén.*, 1902, p. 153).

P. 365-371. Sur les poètes du nom de Léonidas (*C. I. L.*, VI, n° 3919 = 32931).

P. 390-398. L'astrologue Thrasyllos, contemporains de Tibère, et sa maison (*C. I. L.*, III, n° 7107 etc.).

P. 398-402. Fastes municipaux de Teanum (*Ann. épigr.*, 1905, n° 192).

P. 402-406. Un portrait romain (*C. I. L*, VI, n° 31.776).

P 411-417. La date de la composition des œuvres de Celsus (*C I. L.*, VI, n° 36285).

P. 417-427. Sur la vie de Columelle (*C. I. L*, IX, n° 235, etc.).

P. 432-433. Le médecin Servilius Democrates (Körte, *Inschr. Buresch*, Greifswald, 1902, p. 37).

Jos. Clyde Murley. The cults of Cisalpine Gaul as seen in the inscriptions. Menasha, 1922.

Dissertation universitaire.

Gaetano dall' Olio. Iscrizioni sepolcrali romane scoperte nell' alveo del Reno presso Bologna. Bologne, 1922.

Cippes funéraires qui se dressaient le long de la voie Aemilia. Leur forme architecturale, leur caractère épigraphique et grammatical (1er siècle de notre ère).

Digitized by Google

L. Friedlaender. Darstellungen aus der Sittengeschichte roms in der Zeit von August bis sum Ausgang der Antonine. IV, 9e et 10e éditions, Leipzig, 1921.

Ce quatrième volume, destiné à compléter la 9e édition qui vient d'être achevée et la 10e dont l'impression commence, paraît sous la direction de G. Wissowa. Il comprend une série d'appendices (*Anhaenge*) se rapportant aux divers chapitres des trois premiers tomes. Plusieurs, rédigés par M. Bang ou par F. Drexel, ont une grande importance au point de vue de l'épigraphie latine et reposent sur l'étude des inscriptions : les charges de la chancellerie impériale ; la hiérarchie des fonctions des affranchis impériaux ; les *amici principis* ; l'expression *vir clarissimus* ; trois inscriptions de conducteurs de chars ; les noms d'artistes ; les monuments destinés aux spectacles ; la propagation des jeux de l'amphithéâtre dans les provinces occidentales ; les prix des monuments funéraires ; les prix des statues.

Ed. Galletier. Étude sur la poésie funéraire latine. Paris, 1922.

Thèse de doctorat ès-lettres. Etude d'ensemble sur les épitaphes métriques réunies par Bücheler (1895-1897), Cholodniak (1903) et Engström (1912), au point de vue de leur valeur religieuse et philosophique, de leur valeur historique (renseignements sur les défunts, la vie familiale, les milieux sociaux), de leur valeur littéraire (évolution de la poésie funéraire, sur laquelle ont influé d'abord les nænies romaines et les épigrammes grecques, puis les œuvres des poètes du début de l'Empire). En appendice quelques mots sur les épitaphes métriques d'animaux et texte de l'épitaphe d'Allia Potestas (*Ann. épigr.*, 1913, n° 88), dont les vers 28 et suiv. sont rapprochés (p. 168) du n° 973 de Bücheler.

P. Graindor. Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire (Mémoires publiés par la classe des lettres et des sciences morales de l'Académie de Bruxelles, 2e série, VIII, 1922).

P. Graindor. Marbres et têtes antiques d'époque impériale (Recueil de travaux de l'Université de Gand, L, 1922).

Plusieurs des articles réunis dans ce volume intéressent l'épigraphie ; en particulier, observations sur les textes concernant Hérode Atticus.

Digitized by Google

F. HERMET. LES GRAFFITES DE LA GRAUFESENQUE (Extrait des publications de la Société des Lettres et Arts de l'Aveyron, 1923).

Quarante et un fragments de poterie trouvés dans les fouilles de M. l'Abbé Hermet à la Graufesenque (cinq d'entre eux ont déjà été publiés dans la *Rev. arch.*, 1904, I, p. 74 et suiv.; *Ann. épigr.*, 1904, nos 133 à 138). Presque tous contiennent 4 colonnes : *a*) noms de potiers; *b*) noms de vases; *c*) capacité des vases; *d*) nombre de vases fabriqués. Nous en reproduisons ici deux à titre de spécimens :

P. 2. no 1. (Fac-stmilé).

104)	TVθOS SVEXOS		
	POLOS		S = CCC
	CASIOS		= = CC
	—	BROCI	XXX
5	—	VINARI	L
	ALBANOS	PANNA	S = M
	MASVETOS	PANN	S = DL
	SECVNDOS		S = CL
	▨ARIO	TRIATALI	S = CC
10	TRITOS DVCI DEPROSAGI TONI FELIX		
		CATILI	IIII D
	COTVTOS	CATILI	MMCCL
	CERVESA	CATILI	DCC
	PRIVATOS	PARAXIDI	MMMDCCCL
15	VINOVLVS	PARAXIDI	MCML
	VINOVLVS DVCI COSOI PARAXIDI		MDCL
	MASVETOS ACITABLI		VIII

Noms de potiers. — Tuddos Suexos, Polos, Castos, Albanos, Masuetos, Secundos, ... ario (s), Tritos, Duci, Deprosagi(los), Toni, Felix, Cotutos, Cervesa, Privatos, Vinoulus, Duci, Cosoi(us).

Noms de vases. — Broci, Vinari, Panna, Triatali, Catili, Paraxidi, Acitabli.

Capacité. — L. 2, 6, 7, 8, 9 : 8 onces; l. 3 : 4 onces.

Nombre de vases. — 300, 200, 30, 50, 1.000, 550, 150, 200, 4.500, 2.250, 700, 3.850, 1.950, 1.650, 8.000.

P. 42, no 21. (Fac-similé.)

Digitized by Google

105)

TVθθVS VI

. . . . .	CATINOS	S =	CC
	CATINOS	= =	CC
COTVTOS	MORTARI	= =	[illegible]
MASVETOS	PEDALIS		LV
MASVETOS	MOR PEDALIS		LXXX
ALIBANOS	PANNAS	S =	CCCC
MASVETOS	PANNAS	S =	CCL
MASVETOS	INBRATARIA	S =	CCL
PRIVATOS	LICVAS	= =	CCC
COTVTOS	MOR	S =	CC
*fe*LIX	CATILI		IIIDCL
*s*VMMACOS	CATILI		MDCCCCL
MASVETOS	CATILI		CC
TRITOS	PARASIDI		VIID
MASVETOS	PARASIDI		IIID
MASVETOS	ACITABLI		IX
summa VXS			XXVIIID

Une étude intéressante de tous ces graffites accompagne la publication des textes eux-mêmes.

J. H. Holwerda. Arentsburg, een romeinsch militair vlootstation bij Voorburg. Leyde, 1923, 4°.

Castellum de Hollande, qui servait de poste d'étape aux troupes de Germanie envoyées en Bretagne. Nombreuses estampilles de poteries gallo-romaines ; marques sur tuiles des légions *X Gemina*, *XXX V. V.*, *I Minervia* ; d'autres avec VEX EX GER F, ou avec C. G. P. F. Une ou deux petites inscriptions.

P. 141 ; cf. fig. 104.

106) S E R V A N
DVS C · C · A · *a*
F E C I · S E *n*
C O E L I O A
COS

Servandus c(oloniae) C(laudiae) A(ugustae) [A(grippinensium)] feci Sen(ecione) Coelio A[pollinare)] co(n)s(ulibus).

An. 169.

A. Merlin. Le Forum de Thuburbo majus (Gouvernement tunisien. Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts, VII). Tunis et Paris, 1922.

Texte et commentaire des inscriptions reproduites dans

Digitized by Google

l'*Année épigr.*, 1914, nos 55-59, et 1915, no 24.

A. P. MIŠURA. COLONIA ROMANA AEQUUM CLAUDIUM (CITLUK). Graz et Vienne, 1921.

Thèse de l'Université de Fribourg (Suisse), écrite en français. Les ruines, l'histoire, l'organisation municipale et la vie religieuse d'*Aequum Claudium* d'après les fouilles et les inscriptions.

ETT. PAIS. ITALIA ANTICA, RICERCHE DI STORIA E DI GEOGRAFIA STORICA. Bologne, 1922.

P. 401-404. Sur l'inscription d'Aïdussina (Fluvio Frigido) dans les Alpes Juliennes (E. Pais, *C. I. L.*, V. *Supplem. ital.*, I, no 53), concernant un centurion de la *legio XIII Gemina* tué par les brigands au lieu dit *Scelerata*.

A. PIGANIOL. RECHERCHES SUR LES JEUX ROMAINS (Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, XIII), 1923.

P. 62-71. Reproduit son article de la *Revue des Études anciennes* de 1920 sur les *trinci* gaulois, gladiateurs consacrés (*C. I. L.*, II, no 6278; *Ann. épigr.*, 1909, no 184).

LILY ROSS TAYLOR, LOCAL CULTS IN ETRURIA (Papers and monographs of the American Academy in Rome, vol. II, 1923).

Etudes sur les divinités adorées dans les différentes villes d'Etrurie. Les sources principales sont les inscriptions.

F. H. WEISSBACH. DIE DENKMÄLER UND INSCHRIFTEN AN DER MÜNDUNG DES NAHR EL-KELB (Wissenschaftliche Veröffentlichungen der deutsch türkischen Denkmalschützkomission, VI). Berlin-Leipzig, 1922.

Etude des monuments de toutes époques situés à l'embouchure du Nahr el-Kelb, sur le versant occidental du Liban.

P. 41-43 : inscriptions latines (*C. I. L.*, III, no 206, reproduit en fac-similé, planche XIII, et no 207).

R. CAGNAT et M. BESNIER.

Digitized by Google

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des Périodiques et Ouvrages cités.

A. — PÉRIODIQUES

Al-Machriq, 1923.
American Journal of Archaeology, 1922.
The Antiquaries Journal, II, 1922.
Atti dell' Accademia Pontaniana, 19 juin 1921.
Atti della Reale Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti di Napoli, VI-VIII, 1918-1920.
Boletin de la Real Academia de la Historia, LXXX et LXXXI, 1922 ; LXXXII, 1923.
Bollettino di filologia classica, 1921-1922.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, Comptes rendus des séances, novembre et décembre 1922 ; janvier-juin 1923.
Bulletin de Correspondance hellénique, XLV, 1921, depuis la p. 335 ; XLVI, 1922, p. 1 à 216.
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1922.
Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1922, depuis la p. 241 ; 1923, p. 1 à 288.
Germania, Korrespondenzblatt der römisch-germanischen Kommission, VI, 1922, p. 1 à 96.
Jahreshefte des österreichischen archaeologischen Institutes in Wien, Beiblatt, XXI-XXII, 1922.
Journal of Hellenic Studies, XLII, 1922.
Journal of Roman Studies, X, 1920, depuis la p. 103 ; XI, 1921, p. 1 à 124.
Mélanges de l'École française de Rome, XXXIX, 1921-1922.
Monumenti antichi dei Lincei, XXVII 1921-1922.
Musée belge, 1921 et 1922.
Notizie degli Scavi di Antichità, 1922 ; 1923, p. 1 à 294.
Nuovo Bullettino di archeologia cristiana, XXVII, 1921.
Palestine Exploration Fund, 1922.
Pro Alesia, 1922.
Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, XXXI, 1922.
Revue belge de philologie et d'histoire, I, 1922.
Revue biblique, 1922.
Revue de l'histoire des religions, 1922.
Revue de philologie, 1922.
Revue des Etudes anciennes, XXIV, 1922, depuis la p. 281 ; XXV, 1923, p. 1 à 208.
Rivista indo-greco-italica di filologia-lingua-antichità, VII, 1922, p. 1 à 160.
Syria, III, 1922.
Transactions and Proceedings of the American philological Association, LI, 1920.
Wiener Studien, 1918-1920.
Zeitschrift der Savigny-Stiftung, Romanistische Abteilung, XLIII, 1922.

Digitized by Google

B. — PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

E. Albertini, *Les divisions administratives de l'Espagne romaine.*
R. Cagnat, A. Merlin, L. Chatelain, *Inscriptions latines d'Afrique (Tripolitaine, Tunisie, Maroc).*
Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre.*
C. Cichorius, *Römische Studien.*
J. Clyde Murley, *The cults of Cisalpine Gaul as seen in the inscriptions.*
G. Dall'Olio, *Iscrizioni sepolcrali romane scoperte nell' alveo del Reno presso Bologna.*
L. Friedlaender, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms,* IV, 9e-10e éd.
Ed. Galletier, *Etude sur la poésie funéraire latine.*
P. Graindor, *Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire.*
P. Graindor, *Marbres et têtes antiques d'époque impériale.*
F. Hermet, *Les graffites de la Graufesenque.*
J.-H. Holwerda, *Arentsburg, een romeinsch militair vlootstation bij Voorburg.*
A. Merlin, *Le Forum de Thuburbo majus.*
A.-P. Mišura, *Colonia romana Aequum Claudium (Citluk).*
Ett. Pais, *Italia antica, ricerche di storia e di geografia storica.*
A. Piganiol, *Recherches sur les jeux romains.*
L.-R. Taylor, *Local cults in Etruria.*
F.-H. Weissbach, *Die Denkmaeler und Inschriften an der Mündung des Nahr El-Kelb.*

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome.

Basilique de San Lorenzo in Verano, 81.
Basilique de Saint-Sébastien, 76-80.
Place Scossacavalli, près de Saint-Pierre du Vatican, 29.
Via di San Pietro in Vincoli, 65.
Via Portuense, 68-74.
Via Prenestina, 59.
Villa Mattei, 82.

II. Italie.

Acireale, 75.
Galzignano, 64.
Reggio de Calabre, 60-63.
Resiutta (Vénétie), 46.
Tricesimo (Vénétie), 45.
Velletri, 66.
Veroli, 24, 25, 67.

III. Espagne.

Astorga, 102.
Route de Huesca à Lérida, 13.
Tortose, 103.

IV. Gaule.

Barroux en Vaucluse, 99.
Forêt de Tanières (Vosges), 27.
La Graufesenque, 104, 105.
Reims, 20.

V. Grande-Bretagne.

Caerleon, 12.

VI. Helvétie.

Genève, 86.

Digitized by Google

VII. Germanie.

Arentsburg (Hollande), 106.
Bingen, 34, 35.
Brohltal, 32, 33.
Mayence, 36.
Obernburg am Main, 30.
Oeschelbronn, près de Pforzheim, 31.
Trèves, 37.

VIII. Provinces danubiennes.

1) *Pannonie.*
Brigetio, 58.
2) *Macédoine.*
Balši, 38.
Durazzo, 40.
Philippes, 87-94.
Salonique, 47.
Šekisti, 39.

IX. Grèce et îles.

Corinthe, 4-11.
Délos, 19.
Delphes, 48-57.

X. Asie.

1) *Bithynie.*
Près de Nicomédie, 44.
2) *Ionie.*
Smyrne, 41-43.
3) *Syrie.*
Ascalon, 83-85.
Deir-Labas, 1.
Salihiyeh, 23, 100, 101.
Timmin-el-Tahta, 2, 3.

XI. Afrique.

1) *Tunisie.*
Carthage, 14.
Henchir-Ksour-Dzemda (*Semta*), 28.
Kalaa-es-Senam (région de), 26.
Thuburbo majus, 16, 22.
2) *Algérie.*
Djémila, 15.
Djémila (environs de), 21.
Doucen, 95-98.
3) *Maroc.*
Volubilis, 17, 18.

3° Table des matières.

I

NOMS ET SURNOMS

T. Aelius Geminius Macedo, 47.
..Aelius Aug. lib. Hermes, 76.
M. Aemilius Lepidus, 50.
L. Agellius Venustus, 89.
Albanos, 104.
Alibanos, 106.
D. Annaeus Arn. Advena, 28.
P. Annius M. f., 45.
P. Annius Q. f., 45.
Apollonius, 1.
Auctor, 46.
Aurelius Nestor, 9.
Babylos, 56.
Butaecaeseris (gén.), 69.
Butaessororis (gén.), 69.
Caecilia Caeciliana, 18.
Caecilia L. f. Venusta, 39.
L. Caecilius Q. f., 64.
L. Caecilius L. f. Fronto, 18.
Caesia Pausilype, 68.
Cahallistus Imp. Caes. Vespasiani servus, 79.
Callicratea Philesi f., 8.
Callistus, 1.
Viveius Candidus, 2.
M. Caphranius M. f., 56.
T. Carfanius T. f. Pol. Barbarus, 22.
Ti. Carminius Ti. f., 45.
P. Carsuleius, 54.
Cassius, 90.

Digitized by Google

Custos, 104.
Catullinus Meriti f., 27.
Celsus, 33.
Cervesa, 104.
Claudia Methe, 76.
Ti. Claudius Spuri Papir. Timonianus, 22.
Clementinus, 78.
Cleon, 51.
P. Cornelius P. f., 48.
Cosoi(us), 104.
Cotutos, 104, 105.
Decia, 82.
Deprosagi(los), 104.
T. Didius, 55.
Domitius Titus, 58.
Duci, 104.
L. Egnatius Victor Lollianus, 41.
Epicadus, 38.
Euclides, 54.
Eustasius, 37.
Fabius Felix Passifilus Paulinus v. c. et inl., 65.
Faltonia Hilaritas, 66.
Fausta Julia, 73.
Felix, 104, 105.
... us Flaminius Priscus v. c., 102, 103.
Gamalius, 29.
Geminia Olympias, 47.
T. Geminius Marcellus Butaessororis f., 69.
Q. Geminius Q. f. Arn. Sabinus, 28.
A. Gratius Juvenis, 34.
A. Gratius Potens, 34.
Gregorius, 77.
Hagion, 57.
Herennius, 67.
L. Hortensius, 51.
L. Hostilius L. f. Pom. Castor, 80.
Iliodorus, 37.
A. Instuleius Tenax, 83.
Julia Prynenis, 72.
T. Julius Antiocus, 95-98.
A. Julius Bassus, 43.
Ti. Julius Diogenes Remothalcianus, 70, 71.
T. Julius Faustus, 70.
C. Julius Felix, 21.
Ti. Julius Ti. Julii Aug. lib. Medates, 72.
Ti. Julius Miccio, 84.
L. Julius Nicomachus, 42.
C. Julius Pulcher, 21.
C. Julius Julii Quadrati Fab. Severus, 4.
Julius Terentius, 100.
Lartidius Naissus, 39.
P. Licinius P. lib. Philosebastos, 10.
Licinius Sura, 33.
Maianus Primi, 20.
T. Manlius T. f. Col. Juvencus, 5.
Marcius Callinicus, 14.
C. Marius Maximus, 32.
L. Marius Piso, 4.
Masuetos, 104, 105.
Maternus Marcianus, 31.
Megarta, 49.
P. Memmius Regulus, 6.
L. Minucius Natalis, 26.
Neon Leontos, 49.
T. Nonnius Januarius, 86.
A(ulus) et C(aia) Om(midii) (?), 3.
Q. Paesidius C. f. Aem. Macedo, 40.
Papia L. f. Donati uxor Methe, 7.
L. Papius L. f. Fal. Lupercus, 7.
L. Pescennius Gessius, 41.
Plaetorius, 57.
Polos, 104.
Postumius Albinus, 52.
Privatos, 104-105.
Privatius Secundinus, 35.
Privatius Tertinus, 35.
Romanus Julianus, 73.
P. Rufrius Proculus, 88.
Rusonia Nonna, 20.
Rutilius Maximus, 91.
Samius, 75.
Q. Sattius Fl. Vettius Gratus v. c., 61.
Secundos, 104.
Septimius Sator, 2.
Servandus, 106.
M. Statius Julianus, 44.
Suexos, 104.
Sex. Terentius C. f., 45.
Tettedia Hygia, 14.
L. Titonius Suavis, 93, 94.
Tritos, 104, 105.
Tuddos, 104, 105.
Toni, 104.

Digitized by Google

M. Ulpius Epaphroditus, 43.
Valeria Atticilla, 26.
Valerius Acisculus, 80.
Val. Valentinus, 15.
T. Varius T. f. Sabinus, 57.
... Vatinius Valens, 92.
Venustus, 22.
T. Vettius T. lib. Thyrsus, 74.
Veturia D. lib. Tryphera, 59.
D. Veturius D. lib. Atticus, 59.
T. Vindelicius Tertinus, 36.
Vinoulus, 104.
Vipsania Urbana, 71.
Zenon, 50.

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

Apollo, 19, 48.
Apollo Pythius, 52, 53, 57.
Deo, 29.
Deus invictus Mythra, 34.
Deus magnus rex, 88.
Deus patrius invictus, 89.
Diana, 19, 91, 92.
D(omus) d(ivina), 31, 34, 35.
Genius loci, Eventus bonus, Fortuna conservatrix, 36.
H(ercules) Saxsanus, 33.
Isis Regina, 94.
Jupiter, 3.
J(upiter) O(ptimus) M(aximus), 31.
J(upiter) O(ptimus) M(aximus) Beelseddis, 2.
J(upiter) O(ptimus) M(aximus) D(olichenus), 58.
J(upiter) O(ptimus) M(aximus) H(eliopolitanus), 1.
J(upiter) O(ptimus) M(aximus) Suldefeste (?), 87.
Jupiter diique patrii, 55.
Mars Albarinus, 99.
Mercurius, 27.
Nemesis Aug., 9.
Neptunus, 32.
Pax Lucifera Aug., 10.
Silvanus Silvester, 46.
Sol invictus Mitra, 35
Venus Aug., 22.

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° *Sacerdoces palens.*

Augur, 40.
Augur publicus populi Romani Quiritium, 61.
Curio (à Corinthe), 4.
Flamen Neronis Claudii Caesaris Aug. Germanici, 40.
Frater Arvalis, 6.
Frater, 34.
Pater sacrorum, 34.
Pontifex, 5.
Sacerdos Divi Hadriani, 47.
Sacerdos Isidis, 93.
Sacerdotessa in perpetuum Providentiae Aug. et Salutis publicae, 8.
Septemvir epulonum, 6.
Sodalis Augustalis, 6.

2° *Cérémonies du culte palen ; jeux.*

Agonotheta, 7.
Agonotheta Isthmion et Caesareon, 5.
Ἀγωνοθέτης τῶν πρώτων κοινῶν τῆς Ἀσίας ἀγόνων, 41.

Digitized by Google

Αὐγούστεια μέγαλα, 42, 43.
Πανελλήνιο μέγαλα, 47.
Σωτήρια, 51.
Πύθια, 51.
Taurobole, 29.

3° *Monuments et objets du culte païen.*

Aedicula, 22.
Ara, 3, 34, 35.
Calendrier, 24, 25.
Fanum Apollinis (à Délos), 19.
Sacrarium, 61.
Templum, 4.
Templum Apollinis Pythii, 54.

4° *Antiquités chrétiennes.*

Inscriptions chrétiennes, 37, 66, 77, 78, 81, 82
Baptisma, 81.
Bene pausat in pace, 37.
Coemeterium, 66.
Fossor, 78.
Paradisus, 81.
Religio, 66.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Agrippinensieum colonia Claudia Augusta, 106.
Annaeus vicus (*vicani, magister*), 28.
Annaunus civis, 15.
Apollonia ad Ionium mare, 47,
Ascalon, 85.
Atestini, 64.
Byllidensis, 39.
Brentesinus, 51.
Cilicia, 55.
Corinthus (Laus Julia), 11.
Delphi, 49-54, 56, 57.
Delus insula, 19.
Dertosana respublica, 103.
Doura, 101.
Γάλλος Ῥωμαῖος, 56.
Hellenes, 52.
Italia, 55.
Musulamii, 26.
Palmyrae, 101.
Patavini, 77.
Plorucensis statio, 46.
Potentia ex Lucania, 80.
Regini (*ordo populusque, patronus*), 62.
Regina civitas (*ordo*), 60.
Roma, 18, 55, 85.
— : aedes Castoris, 19.
— : vicus Jugarius, 59.
Romani, 50, 54.
Romanus populus, 19, 55.
Seleucia Zeugme (*decurio*), 58.
Smyrna, 41.
Συρακόσιος Ῥωμαῖος, 49.
Suritani (*vicus*), 93.
Surus civis, 37.
Thessalonicensium civitas, 47.
Thuburbo majus (colonia Julia Aurelia Commoda), 16.
Volubilitani, 17.
— (*ordo*), 18.
Volubilitanus, 18.

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

1° *Empereurs romains.*

Ti. Caesar, 10.
Diva Drusilla, C. Caesaris Imp. Aug. soror, 53.
Ti. Claudius Caesar Aug. Germanicus pont. max. trib. pot. III imp. VIII, cos. III p. p., 13.
Imp. Caes. Traianus Aug. Germanicus, 28.

Digitized by Google

Imp. Nerva Trajanus Caesar Aug. Germanicus Dacicus pont. max. trib. pot. VIII imp. IIII cos. V p. p., 26.

Imp. Caesar Divi Trajani Parthici f. Divi Nervae nep. Trajanus Hadrianus Aug. pont. max. trib. pot. IV, cos III p. p., 63.

Diva Faustina Imp. Caes. T. Aelii Hadriani Antonini Aug. Pii p. p., cos. III, 17.

Imp. Caes. M. [Aurelius] Antoninus Aug. [p. m. c]os. III et imp. [Caes. L. A]urelius Verus [Aug. tr]ib. potest. II c[os. II], 30.

[Imp. Caes. M. Aurel]ius Severus Alexander [Pius Felix Aug]ustus Divi Severi Pii [nep. Divi Antonini] Magni f. ponti[fex max. trib. pote]statis VIIII, [cos. III] p. p. et Iulia Avita Mamea Augusta [mater Aug. n. et] castrorum sena[tus patriaeque], 23.

[Imp. Caes. M. Anton]ius Gordia[nus Pius Fel. Aug. pont. max. tr]ib. pot. [cos. II procos. p. p.], 95-98.

M. Aur. Probus semper invictus, 102.

[Imp. Caes. M.] Aur. Carus p. f. Aug. p. m. t. p. p. p. cos. proc. invict. et fortissimus, 103.

Imp. Caes. M. Aurelius Carus Pius Felix Aug. Invictus pont. max. trib. pot. cos. p. p. procos. et M. Aurelius Carinus nobilissimus Caesar Aug. pacatores orbis gentium nationumque omnium, 16.

D. n. Fl. Valerius Constantius, 60

2° *Rois étrangers.*

Mitridates, 19.

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

C. Mario et L. Valerio cos. (100 a. C.), 55.

A. Gabinio A. f. Capitone L. Calpurnio ... f. Pisone cos. (58 a. C.), 19.

Senecione Coelio Apollinare cos. (169 p. C.), 106.

Imp. Antonino II et Geta Caes. cos. (205 p. C.), 36.

Africano consule (236 p. C.), 34.

Eusebio et Hypatio cos. (359 p. C.), 77.

Post consulatum Opilionis (453 p. C.), 82.

Venantio juniore cos. (508 p. C.), 78.

2° *Fonctions supérieures.*

[Adjutor curatoris] alvei Tiberis [et cloacarum], 67.

Comes, 62.

Corrector, 61.

Curator alvei Tiberis, 67, 75.

Juridicus totius provinciae (*Tarraconensis*), 102, 103.

Legatus (en Germanie Inférieure), 33.

Legatus Augusti (*Achaiae*), 6.

Legatus Augusti pro praetore, 26, 95-98.

Legatus pro praetore (*Asiae*), 4.

Praefectus urbi, 65.

Praetor, 4.

— (en Grèce), 57.

Proconsul, 764.

— (*Achaiae*), 4.

— (*Asiae*), 47.

[Procurator] ad silices, 67.

Provincia, 96, 98.

Quaestor, 4.

3° *Fonctions inférieures.*

Augusti libertus, 72, 76.

Imp. Caes. Vespasiani servus, 79.

Muliones praepositi jumentationi, 44.

Praepositus pistorum, 76.

Digitized by Google

Procurator a jumentis, 44.
Scriba pedisequorum, 79.
A stationibus actorum et numerorum, 44.

4° *Finances.*

Quattuor publica Africae (*promagistri sociorum*), 22.
Vectigal Illyricum (*servus*), 46.
Vectigalia, 19.

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Legio I Adjutrix (*hastatus prior, primipilus*), 28.
Legio II Adjutrix (*medicus*), 14.
Legio II Augusta (*primipilus*), 12.
Legio III Augusta (*centurio*), 28.
Legio IV Flavia Felix (*optio*), 9.
Legio IV Scythica (*legatus*), 4.
— — (*praefectus castrorum, tribunus militum*), 40.
Legio VII Ferrata (*centurio*), 28.
Legio VII Gemina (*centurio*), 28.
Legio IX Hispana (*primipilus*), 40.
Legio X Fretensis (*centurio*), 83.
— — (*praefectus*), 28.
Legio X Gemina Pia Felix (*centurio*), 28.
Legio XIV Marcia Gemina Victrix (*centurio*), 28.
Legio XXII (*miles*), 34.
Legio XXII Primigenia Pia Fidelis (*miles, strator consularis, primipilus*), 36.

2° *Ailes.*

Ala VI equitum (*milites a stationibus actorum et numerorum*), 44.

3° *Cohortes.*

Cohors IV Aquitanorum equitata civium Romanorum, 30.
Cohors XX Palmy[renorum sagittar, Severiana Alexandriana] (*milites*). 23.

4° *Garnison de Rome.*

Cohors I Praetoria (*eques, centuria*), 80.
Corpore custos Caesaris, 73.

5° *Numeri, corps spéciaux.*

Singulares Licinii Surae legati, 33.
Singulares pedites (*centurio*), 33.
Turma ? (*ex decurione, veteranus*), 21.

6° *Flotte.*

Classis Germanica Pia Fidelis (*centurio*), 32.
Clas[sis praetoria?], 92.

7° *Grades.*

Matricarius, 34.
Princeps peregrinorum, 28.
Tribunus, 100.

8° *Particularités.*

Commilitones, 32, 33.
Donis donatus (*corona vallaris, torques, armilla, phalerae*), 28.

Digitized by Google

VIII

ADMINISTRATION PROVINCIALE ET MUNICIPALE

Aedilis, 5, 7, 86.
Ἀποδοχεὺς δημοσίων γραμμάτων, 42.
Arca, 12.
Ἄρξας τοῦ Ἀττικοῦ Πανελληνίου, 47.
Ἄρχων (Delphes), 49, 50, 51, 54, 56, 57.
Ἀσιάρχης, 41.
Coloniae servus aquarius, 88.
Décrets de proxénie (à Delphes), 49, 50, 51, 54, 56, 57.
Decurio, 58.
Duumvir, 5, 7.
Λογιστής (à Apollonie), 49.
Ornamenta decurionalia, 11.
Ornamentis ornatus, 7.
Patronus (à Corinthe), 4.
— (à Delphes), 52.
Praefectus jure dicundo, 5.
Praetores, 45.
Quaestor, 45.
Tribus Agrippae (*tribules*, à Corinthe), 8.
Tribu Maneia (à Corinthe), 4.

IX

COLLÈGES

Pistores Caes. n., 76.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Αὔξ(αι), 85.
Basis, 94.
Bellum Germanicum, 28.
Bordereaux de commande d'ateliers de poterie avec indication des noms d'artisans, des types et capacités des vases, 104, 105.
Borne milliaire (Espagne), 13.
Bornes terminales, 26, 64.
Cassidar(ius), 20.
Dies natalis C. Antonii, 24.
Dies quo Augusta nupsit divo Augusto, 25.
Gallinarius, 68.
Gradus, 93.
Inscriptions graffites, 104, 105.
Inscription métrique, 81.
Inscription métrique grecque (sur un autel taurobolique), 29.
Inscription obscène, 75.
Loi Gabinia Calpurnia en faveur de Délos (38 a. C.), 19.
Loi romaine relative à la répression de la piraterie (*lex Gabinia* de 67 a. C.), 55.
Mansunarius, 74.
Materiarius, 74.
Mensa, 94.
Muri, 45.
Noms de potiers, 104.
Noms de vases, 104, 105.
Portae, 45.
Praedones, 19.
Purpurarius, 59.
Statua, 18.
Statue de Priape, 75.
Vilicus, 22, 65.

Digitized by Google

TABLES

DU TOME XVIII DE LA CINQUIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Encore la Basilique de la « Porta Maggiore », par Jérôme Carcopino . . . 1

Notes sur une statuette en bronze d'Athéna-Niké, par Oscar Waldhauer . . 24

Les armes figurées sur les monuments romains de la Gaule méridionale, par Paul Couissin 29

Un album de dessins de Jacopo Bellini au Musée du Louvre, par S. de Ricci. 88

L'interprétation des stèles funéraires attiques, par Paul-Louis Couchoud . . 99

Talismans du Musée de Genève, par W. Deonna 119

Variétés : Bibliographie de Charles Clermont-Ganneau, par Harald Ingholt . 139

Nouvelles archéologiques et correspondance : Bouché-Leclercq. — Maurice Vernes. — Camille Benoit. — Quelques disparus. — Wilhelm H. Roscher. — Edouard Anthes. — Centenaire d'Ernest Renan. — La caverne de Saint-Martory. — A Cnossos. — Nouvelles peintures de Cnossos. — La trouvaille de Hoby. — Un dévot d'Homère à Pompéi et la basilique de la Porta Maggiore. — La Corse ancienne et les fouilles d'Aleria. — Le Bulletino di Paletnologia italiana. — Pierres qui roulent. — Les fouilles françaises en Afghanistan. — La flore du *Jugement dernier* de Beaune. — Tapisseries de Gand. — Le « Spirituale Pomerium » 159

Bibliographie : C.-T. Hagberg-Wright et C.-J. Purnell. — Edm. Vignard. — A. Jardé. — G.-P. Oiconomus. — Helmuth Th. Bossert. — W. Deonna. — D. Angélique G. Panayotatou. — Bollettino del Reale Instituto di archeologia e storia dell arte. — Vincenzo Balzano. — E. Douglas Van Buren. — Avv. Francesco Flumene. — K. Schumacher. — Marius Gerin. — F. Hermet. — Eugène Albertini. — Julien Feuvrier. — Lubor Niederle. — C. A. Nordman. — Arthur Nordén. — Hanna Rydh. — Kungliga Vitterhets Historie och Antikvitets Akademiens Handlingar. — Johs Boe. — L. Berthomieu. — Fogg Art Museum Notes. — S. W Grose. — Ananda K. Coomaraswamy. — Baron Descamps. — Les travaux archéologiques en Syrie de 1920 à 1922. — Koy Merle Perterson. — Samuel A. B. Mercer. — Maurice Goguel. — Biblia. — Edmond Fleg. — P. Casanova. — P. Monceaux. — Henri Focillon. 175

La protohistoire de l'Europe barbare d'après les découvertes archéologiques récentes, par Léon Joulin 193

Le Gaulois de Mondragon, par Paul Couissin 213

Bronzes de Huelva (Espagne), par José Albelda. 222

Notes anatoliennes, par William Mitchell Ramsay 227

L'interprétation des stèles funéraires attiques (*suite*), par Paul-Louis Couchoud. 233

Les symboles des litanies et l'iconographie de la Vierge en Normandie au xvie siècle, par Lionel Bataillon 261

La prétendue « loi Gabinia contre la piraterie » trouvée à Delphes, par Jean Colin 289

Bulletin de l'Académie des Inscriptions 295

Variétés : Peintures du Musée de Cluny, par Edmond Haraucourt. 312

Digitized by Google

Pages

Nouvelles archéologiques et correspondance : Le chanoine U. Chevalier. — Eugène Lefèvre-Pontalis. — Henri de la Ville de Mirmont. — Maurice Pézard. — Sir Henri Howorth. — Le chanoine Le Mené. — Jacques Seligmann. — Hommage à M. Alfred Croiset. — La tombe de Toutankhamon. — A la tombe de Toutankhamon. — Dans la Vallée des Rois. — Nouvelle découverte à Louqsor. — Les *Monuments Piot* et Champollion. — La chute de Ninive. — Chronique des fouilles et découvertes en pays grecs. — Découvertes en Crète. — La Crète et l'Egypte. — Fouilles à Mycènes. — Le temple de Doiran. — Constantinople au XVIe siècle. — Les arcs de Germanicus et de Drusus à Pompéi. — Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. — Une hache gauloise trouvée près de Fitz-James (Oise). — A Saint-Remy. — La Vénus d'Arles. — Une Césarée inconnue. — L'*Ecce Homo* de Jean Hay. — Faux ivoires. — Une signature en musique. — Architectes et archéologues. — Les antiquaires en guerre et l'affaire des sculptures restaurées du Louvre. — La bibliothèque Arthur Engel. — Le *Sbornik*. — L'affaire de la « Belle Ferronnière ». — La collection Millon. — Le Musée de Boston en 1922. — A la Bibliothèque Nationale. — Dans les Musées Nationaux. — Remarques sur une inscription gnostique ou magique. — Livres condamnés. — Le Bouddhisme 314

Bibliographie : Paul Vouga. — Genava. — E. C. Florance. — Dr Louis Dubreuil-Chambardel. — J. Hamal-Nandrin et J. Servais. — Hugo Obermaier. — A.-M. Tallgren. — Jean Capart. — Howard Carter et A.-C. Mace. — A.-J. Wensinck. — G. Contenau. — Fr. Hrozny. — RR. PP. Jaussen et Savignac. — R. P. Vincent, capitaine Mackan et R. P. Abel. — P. Barnabé Meistermann. — Ugo Antonielli. — Gaudefroy-Demombynes. — G. Glotz. — Carlo Anti. — Antonios Keramopoullos. — B. Diakovich. — Pericle Ducati. — Institut Papyrologique de l'Université de Lille. — Germaine Rouillard. — Fr. Poulsen. — Lily Ross Taylor. — R.-G. Collingwood. — M. Clerc. — Oskar Almgren. — S. Reinach. — Art Studies. — Frank Jewett Mather. — Tancred Borenius. — Marthe Crick-Kuntziger. — Nils Aberg. — A. Kingsley Porter. — Theodore Andrew Cook. — Georgiana Goddard King. — Ugo Jandolo. — F. de Navenne. — Georgiana Goddard King. — Don Enrique Garcia de Herreros. — P. Clemen. — Jacques Mesnil. — Edouard Michel. — A. Pissier. — L. Brochard. — Curtea Domneasca din Arges. — G.-J. Bratianu. — Ant Matejcek. — J. Topass. — J.-G. Andersson. — Jeanne Leuba. — Montessus de Ballore. — D'Atl. — Manuel Gannio. — L. Delaporte. — Fr. Poulsen. — H. Lechat. — E.-M.-W. Tillyard. — P. Lejay. — Eugène Tiburce. — A. Puech. — Victor Coulon et H. van Daele. — Mario Meunier. — L. Gernet. — Alfred Croiset. — A. Delatte. — André Boulanger — H. von Arnim. — Jules Martha. — E. Courbaud. — H. de la Ville de Mirmont. — G. Lafaye. — J. Vesseraau. — Alfred Ernout. — A. Bourgery. — Eugène Albertini. — Louis Halphen. — J.-G. Frazer. — P. Saintyves. — F. de Mély. — Maurice Boigey. — M. Wilmotte. — Ernest Renan et Henriette Renan. — André Michel. — Pierre Champion. . . 344

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier 382

Digitized by Google

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages

ALBELDA (José). — Bronzes de Huelva (Espagne) 222

BATAILLON (Lionel). — Les symboles des litanies et l'iconographie de la Vierge en Normandie au XVIe siècle 261

CARCOPINO (Jérôme). — Encore la Basilique de la « Porta Maggiore ». . . . 1

COLIN (Jean). — La prétendue « loi Gabinia contre la piraterie » trouvée à Delphes 289

COUCHOUD (Paul-Louis). — L'interprétation des stèles funéraires attiques 99, 233

COUISSIN (Paul). — Les armes figurées sur les monuments romains de la Gaule méridionale 29

COUISSIN (Paul). — Le Gaulois de Mondragon. 213

DEONNA (W.). — Talismans du Musée de Genève. 119

HARAUCOURT (Edmond). — Peintures du Musée de Cluny 312

INGHOLT (Harald). — Bibliographie de Charles Clermont-Ganneau. 139

JOULIN (Léon). — La protohistoire de l'Europe barbare d'après les découvertes archéologiques récentes 193

RAMSAY (Mitchell William). — Notes anatoliennes 227

RICCI (S. de). — Un album de dessins de Jacopo Bellini au Musée du Louvre 88

WALDHAUER (Oscar). — Notes sur une statuette en bronze d'Athéna-Niké . . 24

Le Gérant : F. GAULTIER.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICITÉ, 4, RUE GARNIER, ANGERS

Digitized by Google

Digitized by Google

E. DE BOCCARD, Éditeur, 1, rue de Médicis, PARIS
ANCIENNES MAISONS THORIN ET FONTEMOING

Viennent de paraître

ALI BAHGAT BEY
Conservateur du Musée de l'Art arabe au Caire
et
ALBERT GABRIEL
Docteur ès-lettres, Architecte diplômé du gouvernement

FOUILLES D'AL FOUSTAT

Sans insister sur la valeur d'un texte dû à la plume de spécialistes réputés, MM. Aly Bahgat bey et Albert Gabriel nous signalons tout spécialement à l'attention de MM. les Archéologues et des collectionneurs une très abondante illustration : nombreux clichés dans le texte de 32 planches phototypiques hors-texte dont la plupart constituent des documents uniques.

Un superbe ouvrage in-4° jésus, cartonné avec couverture rempliée . . . . . 200 fr. »

Rappel. ALBERT GABRIEL. *La Cité de Rhodes* . . 125 fr. »

Léon REY
Archiviste-paléographe

OBSERVATIONS SUR LES PREMIERS HABITATS DE L'EUROPE

(TOME I)

Un superbe volume in-4° raisin, 139 clichés dans le texte, 23 planches hors-texte, prix. . . . . 30 fr.

Le tome II actuellement sous presse paraîtra dans le courant de Juin

Bibliothèques des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 121

Robert FAWTIER
Agrégé d'Histoire et de Géographie
Docteur ès-lettres

SAINTE CATHERINE DE SIENNE

ESSAI DE CRITIQUE DES SOURCES

Un vol in-8° raisin, 4 planches hors texte, un tableau . 20 fr.

N.-B. — Demander le prospectus spécial de la Bibliothèque

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE

Organe de l'École française d'Athènes, le *Bulletin* s'impose aussi bien dans le cabinet du savant et du lettré que dans celui de l'amateur ou de l'artiste préoccupé de l'art grec et doit s'ajouter aux collections de toutes les grandes bibliothèques universitaires et publiques.

N.-B. — Le premier fascicule de l'année 1922 est actuellement sous presse.

Prix de l'abonnement annuel. — France et étranger. . . 60 fr.

Digitized by Google

EDITIONS ERNEST LEROUX, 28, Rue Bonaparte, PARIS (VIe)

Salomon REINACH
Membre de l'Institut

RÉPERTOIRE DE PEINTURES GRECQUES ET ROMAINES

Un volume grand in-8° contenant environ 3.000 gravures accompagnées de notices et d'indications bibliographiques. . . . . 45 fr.

Viennent de paraître :

CATALOGUE DES MONNAIES FRANÇAISES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LES MONNAIES CAPÉTIENNES OU ROYALES FRANÇAISES

PREMIÈRE SECTION

DE HUGUES CAPET A LA RÉFORME DE SAINT LOUIS

Par A. DIEUDONNÉ
Conservateur adjoint au département des Médailles

Un volume grand in-8° accompagné de 19 planches en phototypie . . 40 fr.

Jean EBERSOLT

LES ARTS SOMPTUAIRES DE BYZANCE

ÉTUDE SUR L'ART IMPÉRIAL DE CONSTANTINOPLE
Illustrée de 67 gravures

Un beau volume in-4° . . . . . 50 fr.

L.-H. VINCENT et E.-J.-H. MACKAY

HÉBRON

LE HARAM EL-KHALIL

Sépulture des Patriarches

Un beau vol. in-4° richement illustré et un album de 28 planches en phototypie . . . . . 250 fr.

S. F. I. P. (Etablissements A. Dessoges) Angers-Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

DATE DUE

MAR 1 1983

FEB 2 3 1983

AUG 0 7 1988

SEP 1 5 1988

APR 2 2 1998

MAY 0 9 RECD

JAN 2 0 1993

DEC 1 2 1992

Digitized by Google

Digitized by Google